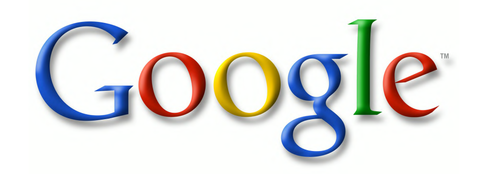
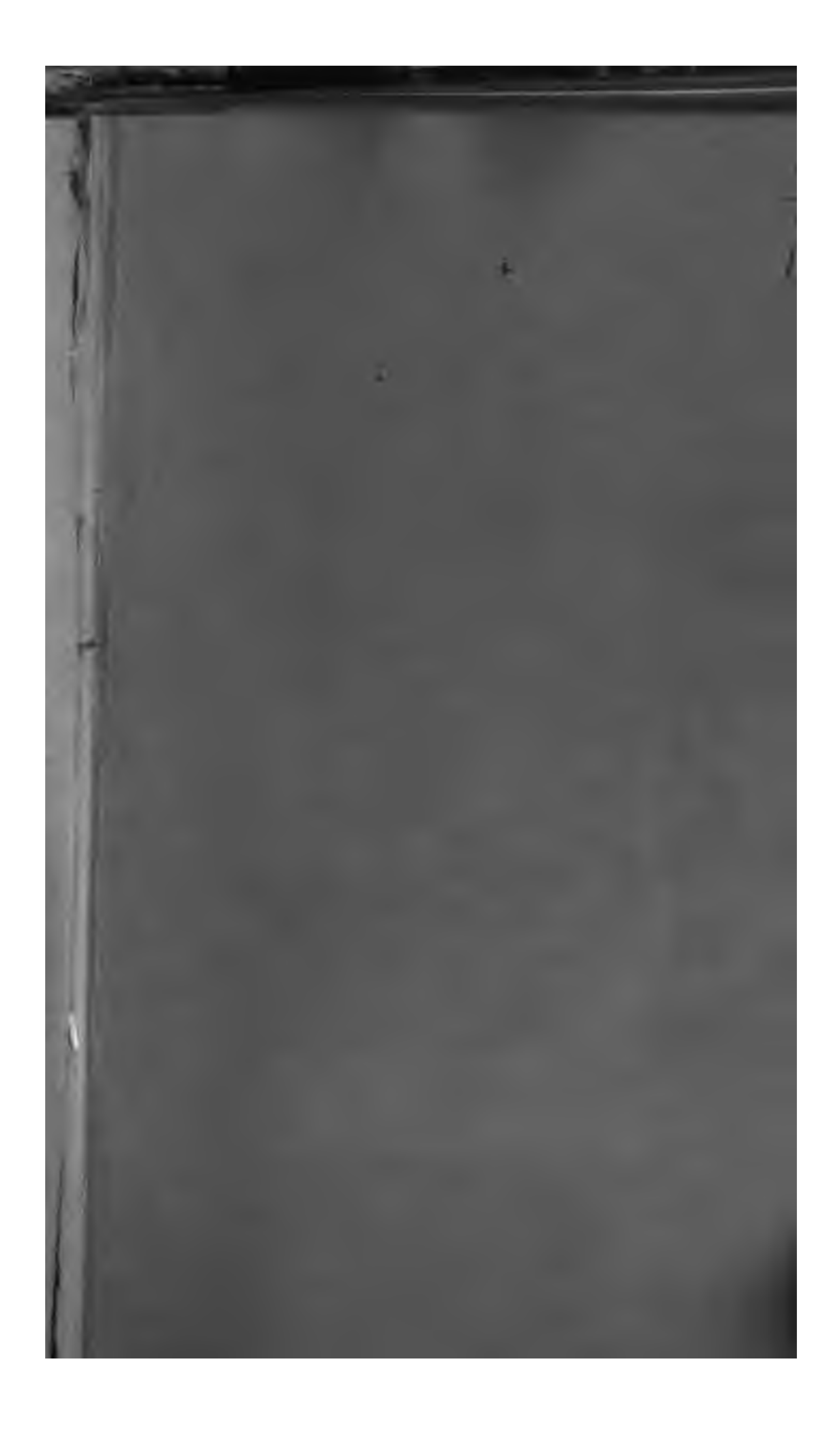
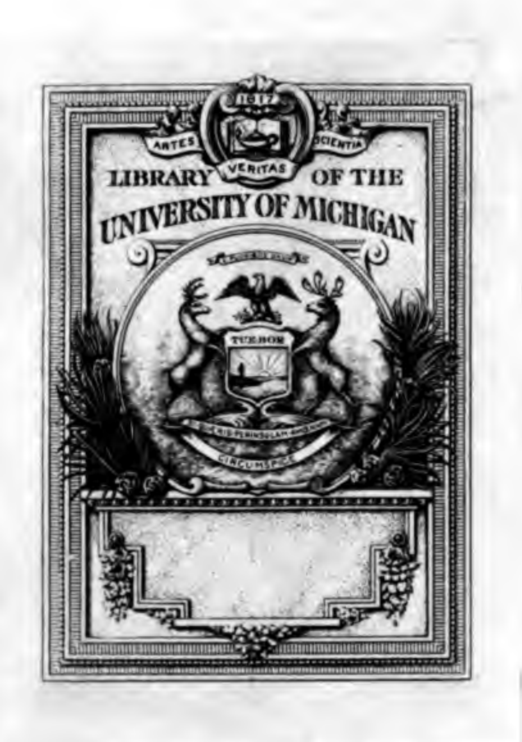

Google




THIS IS THE BOOK OF
SIR·JOHN·SIMON
K.C.B: F.R.S: SURGEON
mori quam
fœdari
40 KENSINGTON
SQUARE · LONDON:





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

OEUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME SEPTIÈME,

Ire. PARTIE.

CONTENANT

DIALOGUES. DISCOURS.

ŒUVRES

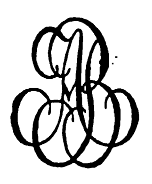
DE

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

TOME SEPTIÈME,

Ire. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1817.

ROUSSEAU
JUGE DE
JEAN-JACQUES.
DIALOGUES.

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.
OVID. TRIST.

DU SUJET ET DE LA FORME
DE CET ÉCRIT.

J'ai souvent dit que, si l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me serais pas conduit avec lui comme ils font avec moi. Cette assertion a laissé tout le monde fort indifférent sur ce point, et je n'ai vu chez personne la moindre curiosité de savoir en quoi ma conduite eût différé de celle des autres, et quelles eussent été mes raisons. J'ai conclu de là que le public, parfaitement sûr de l'impossibilité d'en user plus justement ni plus honnêtement qu'il ne fait à mon égard, l'était par conséquent que, dans ma supposition, j'aurais eu tort de ne pas l'imiter. J'ai cru même apercevoir dans sa confiance une hauteur dédaigneuse qui ne pouvait venir que d'une grande opinion de la vertu de ses guides et de la sienne dans cette affaire. Tout cela, couvert pour moi d'un mystère impénétrable, ne pouvant s'accorder avec mes raisons, m'a engagé à les dire, pour les soumettre aux réponses de quiconque aurait la charité de me détromper; car mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans conséquence: elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent; et, comme rien n'est plus éloigné de ma volonté que d'être injuste et ingrat envers eux, ceux qui me désabuseraient, en me ramenant à de meilleurs jugemens, substitueraient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, et me rendraient sensible et reconnaissant en me montrant mon devoir à l'être. Ce n'est pas là cependant le seul motif qui m'ait mis la plume à la main : un autre encore, plus fort et non moins légitime, se fera sentir dans cet écrit. Mais je proteste qu'il n'entre plus dans ces motifs l'espoir ni presque le désir d'obtenir enfin de ceux qui m'ont jugé la justice qu'ils me refusent, et qu'ils sont bien déterminés à me refuser toujours.

En voulant exécuter cette entreprise, je me suis vu dans un bien singulier embarras : ce n'était pas de trouver des raisons en faveur de mon sentiment, c'était d'en imaginer de contraires; c'était d'établir sur quelque apparence d'équité des procédés où je n'en apercevais aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la France, toute l'Europe, se conduire à mon égard avec la plus grande confiance sur des maximes si nouvelles, si peu concevables pour moi, je ne pouvais supposer que cet accord unanime n'eût aucun fondement raisonnable, ou du moins apparent, et que toute une génération s'accordât à vouloir éteindre à plaisir toutes les lumières naturelles, violer toutes les lois de la justice, toutes les règles du bon sens, sans objet, sans profit, sans prétexte, uniquement pour satisfaire une fantaisie dont je ne pouvais pas même apercevoir le but et l'occasion. Le silence profond, universel, non moins inconcevable que le mystère qu'il couvre, mystère que depuis quinze ans on me cache avec un soin que je m'abstiens de qualifier, et avec un succès qui tient du prodige; ce silence effrayant et terrible ne m'a pas laissé saisir la moindre idée qui pût m'éclairer sur ces étranges dispositions. Livré pour toute lumière à mes conjectures, je n'en ai su former aucune qui pût expliquer ce qui m'arrive, de manière à pouvoir croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait penser quelquefois avoir découvert avec le fond de l'intrigue son objet et ses auteurs, les absurdités sans nombre que j'ai vu naître de ces suppositions m'ont bientôt contraint

de les abandonner, et toutes celles que mon imagination s'est tourmentée à leur substituer n'ont pas mieux soutenu le moindre examen.

Cependant, pour ne pas combattre une chimère, pour ne pas outrager toute une génération, il fallait bien supposer des raisons dans le parti approuvé et suivi par tout le monde. Je n'ai rien épargné pour en chercher, pour en imaginer, de propres à séduire la multitude; et si je n'ai rien trouvé qui dût avoir produit cet effet, le ciel m'est témoin que ce n'est faute ni de volonté ni d'efforts, et que j'ai rassemblé soigneusement toutes les idées que mon entendement m'a pu fournir pour cela. Tous mes soins n'aboutissant à rien qui pût me satisfaire, j'ai pris le seul parti qui me restait à prendre pour m'expliquer: c'était, ne pouvant raisonner sur des motifs particuliers qui m'étaient inconnus et incompréhensibles, de raisonner sur une hypothèse générale qui pût tous les rassembler; c'était, entre toutes les suppositions possibles, de choisir la pire pour moi, la meilleure pour mes adversaires; et, dans cette position, ajustée, autant qu'il m'était possible, aux manœuvres dont je me suis vu l'objet, aux allures que j'ai entrevues, aux propos mystérieux que j'ai pu saisir çà et là, d'examiner quelle conduite de leur part eût été la plus raisonnable et la plus juste. Épuiser tout ce qui se pouvait dire en leur faveur était le seul moyen que j'eusse de trouver ce qu'ils disent en effet, et c'est ce que j'ai tâché de faire, en mettant de leur côté tout ce que j'y ai pu mettre de motifs plausibles et d'argumens spécieux, et cumulant contre moi toutes les charges imaginables. Malgré tout cela, j'ai souvent rougi, je l'avoue, des raisons que j'étais forcé de leur prêter. Si j'en avais trouvé de meilleures, je les aurais employées de tout mon cœur et de toute ma force, et cela avec d'autant moins de peine, qu'il me paraît certain qu'aucune n'aurait pu tenir contre mes réponses; parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la justice, des premiers élémens du bon sens, et qu'elles sont applicables à tous les cas possibles d'une situation pareille à celle où je suis.

La forme du dialogue m'ayant paru la plus propre à discuter le pour et le contre, je l'ai choisie pour cette raison. J'ai pris la liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille que le public a jugé à propos de m'ôter, et je me suis désigné en tiers, à son exemple, par celui de baptême, auquel il lui a plu de me réduire. En prenant un Français pour mon autre interlocuteur, je n'ai rien fait que d'honnête et d'obligeant pour le nom qu'il porte, puisque je me suis abstenu de le rendre complice d'une conduite que je désapprouve, et je n'aurais rien fait d'injuste en lui donnant ici le personnage que toute sa nation s'empresse de faire à mon égard. J'ai même eu l'attention de le ramener à des sentimens plus raisonnables que je n'en ai trouvé dans aucun de ses compatriotes; et celui que j'ai mis en scène est tel, qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent. Que si quelquefois je l'engage en des raisonnemens absurdes, je proteste derechef, en sincérité de cœur, que c'est toujours malgré moi; et je crois pouvoir défier toute la France d'en trouver de plus solides pour autoriser les singulières pratiques dont je suis l'objet, et dont elle paraît se glorifier si fort.

Ce que j'avais à dire était si clair, et j'en étais si pénétré, que je ne puis assez m'étonner des longueurs, des redites, du verbiage, et du désordre de cet écrit. Ce qui l'eût rendu vif et véhément sous la plume d'un autre est précisément ce qui l'a rendu tiède et languissant sous la mienne. C'était de moi qu'il s'agissait; et je n'ai plus trouvé pour mon propre intérêt ce zèle et cette vigueur de courage qui ne peut exalter une âme généreuse que pour la cause d'autrui. Le rôle humiliant de ma propre

défense est trop au-dessous de moi, trop peu digne des sentimens qui m'animent, pour que j'aime à m'en charger : ce n'est pas non plus, on le sentira bientôt, celui que j'ai voulu remplir ici; mais je ne pouvais examiner la conduite du public à mon égard sans me contempler moi-même dans la position du monde la plus déplorable et la plus cruelle. Il fallait m'occuper d'idées tristes et déchirantes, de souvenirs amers et révoltans, de sentimens les moins faits pour mon cœur; et c'est en cet état de douleur et de détresse qu'il a fallu me remettre chaque fois que quelque nouvel outrage, forçant ma répugnance, m'a fait faire un nouvel effort pour reprendre cet écrit, si souvent abandonné. Ne pouvant souffrir la continuité d'une occupation si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des momens très-courts, écrivant chaque idée quand elle me venait, et m'en tenant là; écrivant dix fois la même quand elle m'est venue dix fois, sans me rappeler jamais ce que j'avais précédemment écrit, et ne m'en apercevant qu'à la lecture du tout, trop tard pour pouvoir rien corriger, comme je le dirai tout-à-l'heure. La colère anime quelquefois le talent, mais le dégoût et le serrement de cœur l'étouffent; et l'on sentira mieux après m'avoir lu que c'étaient là les dispositions constantes où j'ai dû me trouver durant ce pénible travail.

Une autre difficulté me l'a rendu fatigant; c'était, forcé de parler de moi sans cesse, d'en parler avec justice et vérité, sans louange et sans dépression. Cela n'est pas difficile à un homme à qui le public rend l'honneur qui lui est dû : il est par-là dispensé d'en prendre le soin lui-même. Il peut également et se taire sans s'avilir, et s'attribuer avec franchise les qualités que tout le monde reconnaît en lui. Mais celui qui se sent digne d'honneur et d'estime, et que le public défigure et diffame à plaisir, de quel ton se rendra-t-il seul la justice qui lui est due? Doit-il se parler de lui-même avec des éloges mérités, mais généralement démentis? Doit-il se vanter des qualités qu'il sent en lui, mais que tout le monde refuse d'y voir? Il y aurait moins d'orgueil que de bassesse à prostituer ainsi la vérité. Se louer alors, même avec la plus rigoureuse justice, serait plutôt se dégrader que s'honorer; et ce serait bien mal connaître les hommes que de croire les ramener d'une erreur dans laquelle ils se complaisent, par de telles protestations. Un silence fier et dédaigneux est en pareil cas plus à sa place, et eût été bien plus de mon goût, mais il n'aurait pas rempli mon objet; et, pour le remplir, il fallait nécessairement que je disse de quel œil, si j'étais un autre, je verrais un homme tel que je suis. J'ai tâché de m'acquitter équitablement et impartialement d'un si difficile devoir, sans insulter à l'incroyable aveuglement du public, sans me vanter fièrement des vertus qu'il me refuse, sans m'accuser non plus des vices que je n'ai pas, et dont il lui plaît de me charger, mais en expliquant simplement ce que j'aurais déduit d'une constitution semblable à la mienne, étudiée avec soin dans un autre homme. Que si l'on trouve dans mes descriptions de la retenue et de la modération, qu'on n'aille pas m'en faire un mérite. Je déclare qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus de modestie pour parler de moi beaucoup plus honorablement.

Voyant l'excessive longueur de ces Dialogues, j'ai tenté plusieurs fois de les élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre et de suite; jamais je n'ai pu soutenir ce nouveau tourment : le vif sentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'elle exige. Il m'est impossible de rien retenir, de rapprocher deux phrases, et de comparer deux idées. Tandis que je force mes yeux à suivre les lignes, mon cœur serré gémit et soupire. Après de fréquens et vains efforts, je renonce à ce travail, dont je me sens inca-

pable; et, faute de pouvoir faire mieux, je me borne à transcrire ces informes essais, que je suis hors d'état de corriger. Si, tels qu'ils sont, l'entreprise en était encore à faire, je ne la ferais pas, quand tous les biens de l'univers y seraient attachés; je suis même forcé d'abandonner des multitudes d'idées meilleures et mieux rendues que ce qui tient ici leur place, et que j'avais jetées sur des papiers détachés, dans l'espoir de les encadrer aisément; mais l'abattement m'a gagné, au point de me rendre même impossible ce léger travail. Après tout, j'ai dit à peu près ce que j'avais à dire: il est noyé dans un chaos de désordre et de redites, mais il y est; les bons esprits sauront l'y trouver. Quant à ceux qui ne veulent qu'une lecture agréable et rapide, ceux qui n'ont cherché, qui n'ont trouvé que cela dans mes Confessions, ceux qui ne peuvent souffrir un peu de fatigue, ni soutenir une attention suivie pour l'intérêt de la justice et de la vérité, ils feront bien de s'épargner l'ennui de cette lecture; ce n'est pas à eux que j'ai voulu parler; et, loin de chercher à leur plaire, j'éviterai du moins cette dernière indignité, que le tableau des misères de ma vie soit pour personne un objet d'amusement.

Que deviendra cet écrit? Quel usage en pourrai-je faire? Je l'ignore, et cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui disposent de moi en ont eu connaissance aussitôt qu'il a été commencé, et je ne vois dans ma situation aucun moyen possible d'empêcher qu'il ne tombe entre leurs mains tôt ou tard (1). Ainsi, selon le cours naturel des choses, toute la peine que j'ai prise est à pure perte. Je ne sais quel parti le ciel me suggérera, mais j'espérerai jusqu'à la fin qu'il n'abandonnera point la cause juste. Dans quelques mains qu'il fasse tomber ces feuilles, si parmi ceux qui les liront peut-être il est encore un cœur d'homme, cela me suffit, et je ne mépriserai jamais assez l'espèce humaine pour ne trouver dans cette idée aucun sujet de confiance et d'espoir.

(1) On trouvera à la fin de ces Dialogues, dans l'Histoire malheureuse de cet écrit, comment cette prédiction s'est vérifiée.

ROUSSEAU
JUGE DE
JEAN-JACQUES.

PREMIER DIALOGUE.

ROUSSEAU. QUELLES incroyables choses je viens d'apprendre ! je n'en reviens pas : non, je n'en reviendrai jamais. Juste ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! que je le vais détester !

UN FRANÇAIS. Et notez bien que c'est ce même homme dont les pompeuses productions vous ont si charmé, si ravi, par les beaux préceptes de vertu qu'il y étale avec tant de faste.

ROUSS. Dites, de force. Soyons justes, même avec les méchans. Le faste n'excite tout au plus qu'une admiration froide et stérile, et sûrement ne me charmera jamais. Des écrits qui élèvent l'ame et enflamment le cœur méritent un autre mot.

LE FR. Faste ou force, qu'importe le mot, si l'idée est toujours la même, si ce sublime jargon tiré par l'hypocrisie d'une tête exaltée n'en est pas moins dicté par une ame de boue ?

ROUSS. Ce choix du mot me paraît moins indifférent qu'à vous. Il change pour moi beaucoup les idées ; et, s'il n'y avait que du faste et du jargon dans les écrits de l'auteur que vous m'avez peint, il m'inspirerait moins d'horreur. Tel homme pervers s'endurcit à la sécheresse des sermons et des prônes qui rentrerait peut-être en lui-même et deviendrait honnête homme si l'on savait chercher et ranimer dans son cœur ces sentimens de droiture et d'humanité que la nature y mit en réserve et que les passions étouffent. Mais celui qui peut contempler de sang-froid la vertu dans toute sa beauté, celui qui sait la peindre avec ses charmes les plus touchans, sans en être ému, sans se sentir épris d'aucun amour pour elle, un tel être, s'il peut exister, est un méchant sans ressource, c'est un cadavre moral.

LE FR. Comment, s'il peut exister? Sur l'effet qu'ont produit en vous les écrits de ce misérable, qu'entendez-vous par ce doute, après les entretiens que nous venons d'avoir ? Expliquez-vous.

ROUSS. Je m'expliquerai : mais ce sera prendre le soin le plus inutile ou le plus superflu : car tout ce que je vous dirai ne saurait être entendu que par ceux à qui l'on n'a pas besoin de le dire.

Figurez-vous donc un monde idéal semblable au nôtre, et néanmoins tout différent. La nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable, les formes sont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus suaves, tous les objets plus intéressans. Toute la nature y est si belle que sa contemplation enflammant les ames d'amour pour un si touchant tableau leur inspire, avec le désir de concourir à ce beau système, la crainte d'en troubler l'harmonie, et de là naît une exquise sensibilité qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés.

Les passions y sont, comme ici, le mobile de toute action; mais plus vives, plus ardentes ou seulement plus simples et plus pures, elles prennent par cela seul un caractère tout différent. Tous les premiers mouvemens de la nature sont bons et droits. Ils tendent, le plus directement qu'il est possible, à notre conservation et à notre bonheur : mais bientôt manquant de force pour suivre à travers tant de résistance leur première direction, ils se laissent défléchir par mille obstacles qui, les détournant du vrai but, leur font prendre des routes obliques où l'homme oublie sa première destination. L'erreur du jugement, la force des préjugés, aident beaucoup à nous faire prendre ainsi le change; mais cet effet vient principalement de la faiblesse de l'âme qui, suivant mollement l'impulsion de la nature, se détourne au choc d'un obstacle, comme une boule prend l'angle de réflexion; au lieu que celle qui suit plus vigoureusement sa course ne se détourne point, mais, comme un boulet de canon, force l'obstacle ou s'amortit et tombe à sa rencontre.

Les habitans du monde idéal dont je parle ont le bonheur d'être maintenus par la nature, à laquelle ils sont plus attachés, dans cet heureux point de vue où elle nous a placés tous, et par cela seul leur ame garde toujours son caractère originel. Les passions primitives, qui toutes tendent directement à notre bonheur, ne nous occupent que des objets qui s'y rapportent, et, n'ayant que l'amour de soi pour principe, sont toutes aimantes et douces par leur essence : mais quand, détournées de leur objet par des obstacles, elles s'occupent plus de l'obstacle pour l'écarter que de l'objet pour l'atteindre, alors elles changent de nature et deviennent irascibles et haineuses; et voilà comment l'amour de soi, qui est un sentiment bon et absolu, devient amour-propre, c'est-à-dire, un sentiment relatif par lequel on se compare, qui demande des préférences, dont la jouissance est purement négative, et qui ne cherche plus à se satisfaire par notre propre bien, mais seulement par le mal d'autrui.

Dans la société humaine, sitôt que la foule des passions et des préjugés qu'elle engendre a fait prendre le change à l'homme, et que les obstacles qu'elle entasse l'ont détourné du vrai but de notre vie, tout ce que peut faire le sage, battu du choc conti-

nuel des passions d'autrui et des siennes, et, parmi tant de directions qui l'égarent, ne pouvant plus démêler celle qui le conduirait bien, c'est de se tirer de la foule autant qu'il lui est possible, et de se tenir sans impatience à la place où le hasard l'a posé; bien sûr qu'en n'agissant point il évite au moins de courir à sa perte et d'aller chercher de nouvelles erreurs. Comme il ne voit dans l'agitation des hommes que la folie qu'il veut éviter, il plaint leur aveuglement encore plus qu'il ne hait leur malice; il ne se tourmente point à leur rendre mal pour mal, outrage pour outrage; et, si quelquefois il cherche à repousser les atteintes de ses ennemis, c'est sans chercher à les leur rendre, sans se passionner contre eux, sans sortir ni de sa place ni du calme où il veut rester.

Nos habitans, suivant des vues moins profondes, arrivent presque au même but par la route contraire, et c'est leur ardeur même qui les tient dans l'inaction. L'état céleste auquel ils aspirent et qui fait leur premier besoin par la force avec laquelle il s'offre à leurs cœurs leur fait rassembler et tendre sans cesse toutes les puissances de leur ame pour y parvenir. Les obstacles qui les retiennent ne sauraient les occuper au point de le leur faire oublier un moment; et de là ce mortel dégoût pour tout le reste, et cette inaction totale quand ils désespèrent d'atteindre au seul objet de tous leurs vœux.

Cette différence ne vient pas seulement du genre des passions mais aussi de leur force; car les passions fortes ne se laissent pas dévoyer comme les autres. Deux amans, l'un très-épris, l'autre assez tiède, souffriront néanmoins un rival avec la même impatience, l'un à cause de son amour, l'autre à cause de son amour-propre. Mais il peut très-bien arriver que la haine du second, devenue sa passion principale, survive à son amour et même s'accroisse après qu'il est éteint; au lieu que le premier, qui ne hait qu'à cause qu'il aime, cesse de haïr son rival sitôt qu'il ne le craint plus. Or si les ames faibles et tièdes sont plus sujettes aux passions haineuses qui ne sont que des passions secondaires et défléchies, et si les ames grandes et fortes, se tenant dans leur première direction, conservent mieux les passions douces et primitives qui naissent directement de l'amour de soi, vous voyez comment, d'une plus grande énergie dans les facultés et d'un premier rapport mieux senti, dérivent dans les habitans de cet autre monde des passions bien différentes de celles qui déchirent ici-bas les malheureux humains. Peut-être n'est-on pas dans ces contrées plus vertueux qu'on ne l'est autour de nous, mais on y sait mieux aimer la vertu. Les vrais penchans de la nature étant tous bons, en s'y livrant ils sont bons eux-mêmes: mais la vertu parmi nous oblige souvent à combattre et vaincre la nature, et rarement sont-ils capables de pareils efforts. La longue inhabitude de résister peut même amollir leurs ames au point de faire le mal par faiblesse, par crainte, par nécessité. Ils ne sont exempts ni de fautes ni de vices; le crime

même ne leur est pas étranger, puisqu'il est des situations déplorables où la plus haute vertu suffit à peine pour s'en défendre et qui forcent au mal l'homme faible, malgré son cœur : mais l'expresse volonté de nuire, la haine envenimée, l'envie, la noirceur, la trahison, la fourberie, y sont inconnues ; trop souvent on y voit des coupables, jamais on n'y vit un méchant. Enfin s'ils ne sont pas plus vertueux qu'on ne l'est ici, du moins, par cela seul qu'ils savent mieux s'aimer eux-mêmes, ils sont moins malveillans pour autrui.

Ils sont aussi moins actifs, ou, pour mieux dire, moins remuans. Leurs efforts pour atteindre à l'objet qu'ils contemplent consistent en des élans vigoureux ; mais, sitôt qu'ils en sentent l'impuissance, ils s'arrêtent, sans chercher à leur portée des équivalens à cet objet unique, lequel seul peut les tenter.

Comme ils ne cherchent pas leur bonheur dans l'apparence mais dans le sentiment intime, en quelque rang que les ait placés la fortune, ils s'agitent peu pour en sortir ; ils ne cherchent guère à s'élever, et descendraient sans répugnance à des relations plus de leur goût, sachant bien que l'état le plus heureux n'est pas le plus honoré de la foule, mais celui qui rend le cœur plus content. Les préjugés ont sur eux très-peu de prise, l'opinion ne les mène point ; et, quand ils en sentent l'effet, ce n'est pas eux qu'elle subjugue, mais ceux qui influent sur leur sort.

Quoique sensuels et voluptueux, ils font peu de cas de l'opulence, et ne font rien pour y parvenir, connaissant trop bien l'art de jouir pour ignorer que ce n'est pas à prix d'argent que le vrai plaisir s'achète ; et quant au bien que peut faire un riche, sachant aussi que ce n'est pas lui qui le fait, mais sa richesse, qu'elle le ferait sans lui mieux encore, répartie entre plus de mains, ou plutôt anéantie par ce partage, et que tout ce bien qu'il croit faire par elle équivaut rarement au mal réel qu'il faut faire pour l'acquérir. D'ailleurs aimant encore plus leur liberté que leurs aises, ils craindraient de les acheter par la fortune, ne fût-ce qu'à cause de la dépendance et des embarras attachés au soin de la conserver. Le cortége inséparable de l'opulence leur serait cent fois plus à charge que les biens qu'elle procure ne leur seraient doux. Le tourment de la possession empoisonnerait pour eux tout le plaisir de la jouissance.

Ainsi bornés de toutes parts par la nature et par la raison, ils s'arrêtent, et passent la vie à en jouir en faisant chaque jour ce qui leur paraît bon pour eux et bien pour autrui, sans égard à l'estimation des hommes et aux caprices de l'opinion.

Le Fr. Je cherche inutilement dans ma tête ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres fantastiques que vous décrivez et le monstre dont nous parlions tout-à-l'heure.

Rouss. Rien, sans doute, et je le crois ainsi : mais permettez que j'achève.

Des êtres si singulièrement constitués doivent nécessairement

s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des ames si différemment modifiées ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentimens et de leurs idées l'empreinte de ces modifications. Si cette empreinte échappe à ceux qui n'ont aucune notion de cette manière d'être, elle ne peut échapper à ceux qui la connaissent et qui en sont affectés eux-mêmes. C'est un signe caractéristique auquel les initiés se reconnaissent entre eux, et ce qui donne un grand prix à ce signe, si peu connu et encore moins employé, est qu'il ne peut se contrefaire, que jamais il n'agit qu'au niveau de sa source, et que, quand il ne part pas du cœur de ceux qui l'imitent, il n'arrive pas non plus aux cœurs faits pour le distinguer; mais sitôt qu'il y parvient, on ne saurait s'y méprendre : il est vrai dès qu'il est senti. C'est dans toute la conduite de la vie, plutôt que dans quelques actions éparses, qu'il se manifeste le plus sûrement. Mais dans des situations vives où l'ame s'exalte involontairement, l'initié distingue bientôt son frère de celui qui, sans l'être, veut seulement en prendre l'accent, et cette distinction se fait sentir également dans les écrits. Les habitans du monde enchanté font généralement peu de livres, et ne s'arrangent point pour en faire; ce n'est jamais un métier pour eux. Quand ils en font, il faut qu'ils y soient forcés par un stimulant plus fort que l'intérêt et même que la gloire. Ce stimulant, difficile à contenir, impossible à contrefaire, se fait sentir dans tout ce qu'il produit. Quelque heureuse découverte à publier, quelque belle et grande vérité à répandre, quelque erreur générale et pernicieuse à combattre, enfin quelque point d'utilité publique à établir; voilà les seuls motifs qui puissent leur mettre la plume à la main : encore faut-il que les idées en soient assez neuves, assez belles, assez frappantes, pour mettre leur zèle en effervescence et le forcer à s'exhaler. Il n'y a point pour cela chez eux de temps ni d'âge propre. Comme écrire n'est point pour eux un métier, ils commenceront ou cesseront de bonne heure ou tard selon que le stimulant les poussera. Quand chacun aura dit ce qu'il avait à dire, il restera tranquille comme auparavant, sans s'aller fourrant dans le tripot littéraire, sans sentir cette ridicule démangeaison de rabâcher et barbouiller éternellement du papier, qu'on dit être attachée au métier d'auteur; et tel, né peut-être avec du génie, ne s'en doutera pas lui-même et mourra sans être connu de personne, si nul objet ne vient animer son zèle au point de le contraindre à se montrer.

Le Fr. Mon cher monsieur Rousseau, vous m'avez bien l'air d'être un des habitans de ce monde-là !

Rouss. J'en reconnais un du moins, sans le moindre doute, dans l'auteur d'*Émile* et d'*Héloïse*.

Le Fr. J'ai vu venir cette conclusion; mais pour vous passer toutes ces fictions peu claires, il faudrait premièrement pouvoir vous accorder avec vous-même : mais, après avoir paru convaincu des abominations de cet homme, vous voilà maintenant

le plaçant dans les astres parce qu'il a fait des romans. Pour moi je n'entends rien à ces énigmes. De grace, dites-moi donc une fois votre vrai sentiment sur son compte.

Rouss. Je vous l'ai dit sans mystère, et je vous le répéterai sans détour. La force de vos preuves ne me laisse pas douter un moment des crimes qu'elles attestent, et là-dessus je pense exactement comme vous; mais vous unissez des choses que je sépare. L'auteur des livres et celui des crimes vous paraît la même personne; je me crois fondé à en faire deux. Voilà, monsieur, le mot de l'énigme.

Le Fr. Comment cela, je vous prie? Voici qui me paraît tout nouveau.

Rouss. A tort, selon moi; car ne m'avez-vous pas dit qu'il n'est pas l'auteur du *Devin du village*?

Le Fr. Il est vrai, et c'est un fait dont personne ne doute plus: mais, quant à ses autres ouvrages, je n'ai point encore ouï les lui disputer.

Rouss. Le second dépouillement me paraît pourtant une conséquence assez prochaine de l'autre. Mais, pour mieux juger de leur liaison, il faudrait connaître la preuve qu'on a qu'il n'est pas l'auteur du *Devin*.

Le Fr. La preuve! Il y en a cent, toutes péremptoires.

Rouss. C'est beaucoup. Je me contente d'une; mais je la veux, et pour cause, indépendante du témoignage d'autrui.

Le Fr. Ah! très-volontiers. Sans vous parler donc des pillages bien attestés dont on a prouvé d'abord que cette pièce était composée, sans même insister sur le doute s'il sait faire des vers, et par conséquent s'il a pu faire ceux du *Devin du village*, je me tiens à une chose plus positive et plus sûre, c'est qu'il ne sait pas la musique; d'où l'on peut, à mon avis, conclure avec certitude qu'il n'a pas fait celle de cet opéra.

Rouss. Il ne sait pas la musique! Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me serais pas attendu.

Le Fr. N'en croyez là-dessus ni moi ni personne, mais vérifiez par vous-même.

Rouss. Si j'avais à surmonter l'horreur d'approcher du personnage que vous venez de peindre, ce ne serait assurément pas pour vérifier s'il sait la musique, la question n'est pas assez intéressante lorsqu'il s'agit d'un pareil scélérat.

Le Fr. Il faut qu'elle ait paru moins indifférente à nos messieurs qu'à vous: car les peines incroyables qu'ils ont prises, et prennent encore tous les jours, pour établir de mieux en mieux dans le public cette preuve, passent encore ce qu'ils ont fait pour mettre en évidence celle de ses crimes.

Rouss. Cela me paraît assez bizarre; car quand on a si bien prouvé le plus, d'ordinaire on ne s'agite pas si fort pour prouver le moins.

Le Fr. Oh! vis-à-vis d'un tel homme, on ne doit négliger ni le plus ni le moins. A l'horreur du vice se joint l'amour de la vé-

rité ; pour détruire dans toutes ses branches une réputation usurpée ; et ceux qui se sont empressés de montrer en lui un monstre exécrable ne doivent pas moins s'empresser aujourd'hui d'y montrer un petit pillard sans talent.

Rouss. Il faut avouer que la destinée de cet homme a des singularités bien frappantes : sa vie est coupée en deux parties qui semblent appartenir à deux individus différens, dont l'époque qui les sépare, c'est-à-dire le temps où il a publié des livres, marque la mort de l'un et la naissance de l'autre.

Le premier, homme paisible et doux, fut bien voulu de tous ceux qui le connurent, et ses amis lui restèrent toujours. Peu propre aux grandes sociétés par son humeur timide et son naturel tranquille, il aima la retraite, non pour y vivre seul, mais pour y joindre les douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité. Il consacra sa jeunesse à la culture des belles connaissances et des talens agréables, et, quand il se vit forcé de faire usage de cet acquis pour subsister, ce fut avec si peu d'ostentation et de prétention, que les personnes auprès desquelles il vivait le plus n'imaginaient pas même qu'il eût assez d'esprit pour faire des livres. Son cœur fait pour s'attacher se donnait sans réserve; complaisant pour ses amis jusqu'à la faiblesse, il se laissait subjuguer par eux au point de ne pouvoir plus secouer ce joug impunément. Le second, homme dur, farouche, et noir, se fait abhorrer de tout le monde, qu'il fuit; et, dans son affreuse misantropie, ne se plaît qu'à marquer sa haine pour le genre humain. Le premier, seul, sans étude, et sans maître, vainquit toutes les difficultés à force de zèle, et consacra ses loisirs, non à l'oisiveté, encore moins à des travaux nuisibles, mais à remplir sa tête d'idées charmantes, son cœur de sentimens délicieux, et à former des projets, chimériques peut-être à force d'être utiles, mais dont l'exécution, si elle eût été possible, eût fait le bonheur du genre humain. Le second, tout occupé de ses odieuses trames, n'a su rien donner de son temps ni de son esprit à d'agréables occupations, encore moins à des vues utiles. Plongé dans les plus brutales débauches, il a passé sa vie dans les tavernes et les mauvais lieux, chargé de tous les vices qu'on y porte ou qu'on y contracte, n'ayant nourri que les goûts crapuleux et bas qui en sont inséparables, il fait ridiculement contraster ses inclinations rampantes avec les altières productions qu'il a l'audace de s'attribuer. En vain a-t-il paru feuilleter des livres et s'occuper de recherches philosophiques, il n'a rien saisi, rien conçu, que ses horribles systèmes; et, après de prétendus essais qui n'avaient pour but que d'en imposer au genre humain, il a fini, comme il avait commencé, par ne rien savoir que mal faire.

Enfin, sans vouloir suivre cette opposition dans toutes ses branches, et pour m'arrêter à celle qui m'y a conduit, le premier, d'une timidité qui allait jusqu'à la bêtise, osait à peine montrer à ses amis les productions de ses loisirs ; le second, d'une

impudence encore plus bête, s'appropriait fièrement et publiquement les productions d'autrui sur les choses qu'il entendait le moins. Le premier aima passionnément la musique, en fit son occupation favorite, et avec assez de succès pour y faire des découvertes, trouver les défauts, indiquer les corrections : il passa une grande partie de sa vie parmi les artistes et les amateurs, tantôt composant de la musique dans tous les genres en diverses occasions, tantôt écrivant sur cet art, proposant des vues nouvelles, donnant des leçons de composition, constatant par des épreuves l'avantage des méthodes qu'il proposait, et toujours se montrant instruit dans toutes les parties de l'art plus que la plupart de ses contemporains, dont plusieurs étaient à la vérité plus versés que lui dans quelque partie, mais dont aucun n'en avait si bien saisi l'ensemble et suivi la liaison. Le second, inepte au point de s'être occupé de musique pendant quarante ans sans pouvoir l'apprendre, s'est réduit à l'occupation d'en copier faute d'en savoir faire; encore lui-même ne se trouve-t-il pas assez savant pour le métier qu'il a choisi, ce qui ne l'empêche pas de se donner avec la plus stupide effronterie pour l'auteur de choses qu'il ne peut exécuter. Vous m'avouerez que voilà des contradictions difficiles à concilier.

Le Fr. Moins que vous ne croyez, et, si vos autres énigmes ne m'étaient pas plus obscures que celle-là, vous me tiendriez moins en haleine.

Rouss. Vous m'éclaircirez donc celle-ci quand il vous plaira, car, pour moi, je déclare que je n'y comprends rien.

Le Fr. De tout mon cœur, et très-facilement; mais commencez vous-même par m'éclaircir votre question.

Rouss. Il n'y a plus de question sur le fait que vous venez d'exposer. A cet égard nous sommes parfaitement d'accord, et j'adopte pleinement votre conséquence, mais je la porte plus loin. Vous dites qu'un homme qui ne sait faire ni musique ni vers n'a pas fait le Devin du Village, et cela est incontestable : moi j'ajoute que celui qui se donne faussement pour l'auteur de cet opéra n'est pas même l'auteur des autres écrits qui portent son nom, et cela n'est guère moins évident; car, s'il n'a pas fait les paroles du Devin puisqu'il ne sait pas faire des vers, il n'a pas fait non plus l'Allée de Sylvie, qui difficilement en effet peut être l'ouvrage d'un scélérat; et, s'il n'en a pas fait la musique puisqu'il ne sait pas la musique, il n'a pas fait non plus la Lettre sur la musique française, encore moins le Dictionnaire de musique, qui ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet art et sachant la composition.

Le Fr. Je ne suis pas là-dessus de votre sentiment non plus que le public, et nous avons pour surcroît celui d'un grand musicien étranger venu depuis peu dans ce pays.

Rouss. Et, je vous prie, le connaissez-vous bien ce grand musicien étranger? Savez-vous par qui et pourquoi il a été appelé en France, quels motifs l'ont porté tout d'un coup à ne

faire que de la musique française, et à venir s'établir à Paris ?

LE FR. Je soupçonne quelque chose de tout cela ; mais il n'en est pas moins vrai que Jean-Jacques étant plus que personne son admirateur donne lui-même du poids à son suffrage.

ROUSS. Admirateur de son talent, d'accord, je le suis aussi ; mais quant à son suffrage, il faudrait premièrement être au fait de bien des choses avant de savoir quelle autorité l'on doit lui donner.

LE FR. Je veux bien, puisqu'il vous est suspect, ne m'en pas étayer ici, ni même de celui d'aucun musicien ; mais je n'en dirai pas moins de moi-même que pour composer de la musique il faut la savoir sans doute ; mais qu'on peut bavarder tant qu'on veut sur cet art sans y rien entendre, et que tel qui se mêle d'écrire fort doctement sur la musique serait bien embarrassé de faire une bonne basse sous un menuet, et même de le noter.

ROUSS. Je me doute bien aussi de cela. Mais votre intention est-elle d'appliquer cette idée au Dictionnaire et à son auteur?

LE FR. Je conviens que j'y pensais.

ROUSS. Vous y pensiez! Cela étant, permettez-moi, de grace, encore une question. Avez-vous lu ce livre?

LE FR. Je serais bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom.

ROUSS. En ce cas, je suis moins surpris que nous pensions, vous et moi, si différemment sur les points qui s'y rapportent. Ici, par exemple, vous ne confondriez pas ce livre avec ceux dont vous parlez, et qui, ne roulant que sur des principes généraux, ne contiennent que des idées vagues ou des notions élémentaires tirées peut-être d'autres écrits, et qu'ont tous ceux qui savent un peu de musique ; au lieu que le Dictionnaire entre dans le détail des règles pour en montrer la raison, l'application, l'exception, et tout ce qui doit guider le compositeur dans leur emploi. L'auteur s'attache même à éclaircir de certaines parties qui jusqu'alors étaient restées confuses dans la tête des musiciens, et presque inintelligibles dans leurs écrits. L'article *Enharmonique*, par exemple, explique ce genre avec une si grande clarté qu'on est étonné de l'obscurité avec laquelle en avaient parlé tous ceux qui jusqu'alors avaient écrit sur cette matière. On ne me persuadera jamais que cet article, ceux d'*expression*, *fugue*, *harmonie*, *licence*, *mode*, *modulation*, *préparation*, *récitatif*, *trio* (1), et

(1) Tous les articles de musique que j'avais promis pour l'*Encyclopédie* furent faits dès l'année 1749, et remis par M. Diderot, l'année suivante, à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie *Mathématiques*, dont il était chargé. Quelque temps après parurent ses *Elémens de musique*, qu'il n'eut pas beaucoup de peine à faire. En 1768 parut mon *Dictionnaire*, et quelque temps après une nouvelle édition de ses *Elémens* avec des augmentations. Dans l'intervalle avait aussi paru un *Dictionnaire des beaux-arts*, où je reconnus plusieurs des articles que

thousiasme ne fut si vif que lorsqu'on sût que le divin Jean-Jacques ne savait pas la musique. Or, quoi que vous en puissiez dire, de ce qu'un homme qui ne sait pas la musique n'a pu faire un prodige de l'art universellement admiré, il ne s'ensuit pas, selon moi, qu'il n'a pu faire un livre peu lu, peu entendu, et encore moins estimé.

Rouss. Dans les choses dont je peux juger par moi-même, je ne prendrai jamais pour règle de mes jugemens ceux du public, et surtout quand il s'engoue, comme il a fait tout d'un coup pour le Devin du Village, après l'avoir entendu pendant vingt ans avec un plaisir plus modéré. Cet engouement subit, quelle qu'en ait été la cause au moment où le soi-disant auteur était l'objet de la dérision publique, n'a rien eu d'assez naturel pour faire autorité chez les gens sensés. Je vous ai dit ce que je pensais du Dictionnaire, et cela, non pas sur l'opinion publique, ni sur ce célèbre article *Génie*, qui, n'ayant nulle application particulière à l'art, n'est là que pour la plaisanterie; mais après avoir lu attentivement l'ouvrage entier, dont la plupart des articles feront faire de meilleure musique quand les artistes en sauront profiter.

Quant au Devin, quoique je sois bien sûr que personne ne sent mieux que moi les véritables beautés de cet ouvrage, je suis fort éloigné de voir ces beautés où le public engoué les place. Ce ne sont point de celles que l'étude et le savoir produisent, mais de celles qu'inspirent le goût et la sensibilité; et l'on prouverait beaucoup mieux qu'un savant compositeur n'a point fait cette pièce, si la partie du beau chant et de l'invention lui manque, qu'on ne prouverait qu'un ignorant ne l'a pu faire parce qu'il n'a pas cet acquis qui supplée au génie et ne fait rien qu'à force de travail. Il n'y a rien dans le Devin du Village qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition; et non-seulement il n'y a point d'écolier de trois mois qui, dans ce sens, ne fût en état d'en faire autant, mais on peut bien douter qu'un savant compositeur pût se résoudre à être aussi simple. Il est vrai que l'auteur de cet ouvrage y a suivi un principe caché qui se fait sentir sans qu'on le remarque, et qui donne à ses chants un effet qu'on ne sent dans aucune autre musique française. Mais ce principe, ignoré de tous nos compositeurs, dédaigné de ceux qui en ont entendu parler, posé seulement par l'auteur de la Lettre sur la musique française, qui en a fait ensuite un article du Dictionnaire, et suivi seulement par l'auteur du Devin, est une grande preuve de plus que ces deux auteurs sont le même. Mais tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi sur l'art, plutôt que la routine d'un professeur qui le possède supérieurement. Ce qui peut faire honneur au musicien dans cette pièce est le récitatif: il est bien modulé, bien ponctué, bien accentué, autant que du récitatif français peut l'être. Le tour en est neuf, du moins il l'était alors à tel point qu'on ne voulut point hasarder ce récitatif à la cour, quoiqu'adapté à la langue plus qu'aucun autre. J'ai peine à concevoir comment du

récitatif peut être pillé, à moins qu'on ne pille aussi les paroles; et, quand il n'y aurait que cela de la main de l'auteur de la pièce, j'aimerais mieux, quant à moi, avoir fait le récitatif sans les airs que les airs sans le récitatif; mais je sens trop bien la même main dans le tout pour pouvoir le partager à différens auteurs. Ce qui rend même cet opéra prisable pour les gens de goût, c'est le parfait accord des paroles et de la musique, c'est l'étroite liaison des parties qui le composent, c'est l'ensemble exact du tout qui en fait l'ouvrage le plus un que je connaisse en ce genre. Le musicien a partout pensé, senti, parlé comme le poëte; l'expression de l'un répond toujours si fidèlement à celle de l'autre qu'on voit qu'ils sont toujours animés du même esprit; et l'on me dit que cet accord si juste et si rare résulte d'un tas de pillages fortuitement rassemblés! Monsieur, il y aurait cent fois plus d'art à composer un pareil tout de morceaux épars et décousus qu'à le créer soi-même d'un bout à l'autre.

Le Fr. Votre objection ne m'est pas nouvelle; elle paraît même si solide à beaucoup de gens, que, revenus des vols partiels, quoique tous si bien prouvés, ils sont maintenant persuadés que la pièce entière, paroles et musique, est d'une autre main, et que le charlatan a eu l'adresse de s'en emparer et l'impudence de se l'attribuer. Cela paraît même si bien établi que l'on n'en doute plus guère; car enfin il faut bien nécessairement recourir à quelque explication semblable; il faut bien que cet ouvrage, qu'il est incontestablement hors d'état d'avoir fait, ait été fait par quelqu'un. On prétend même en avoir découvert le véritable auteur.

Rouss. J'entends: après avoir d'abord découvert et très-bien prouvé les vols partiels dont le Devin du Village était composé, on prouve aujourd'hui non moins victorieusement qu'il n'y a point eu de vols partiels; que cette pièce, toute de la même main, a été volée en entier par celui qui se l'attribue. Soit donc, car l'une et l'autre de ces vérités contradictoires est égale pour mon objet. Mais enfin quel est-il donc, ce véritable auteur? Est-il Français, Suisse, Italien, Chinois?

Le Fr. C'est ce que j'ignore; car on ne peut guère attribuer cet ouvrage à Pergolèse, comme un *Salve Regina*....

Rouss. Oui, j'en connais un de cet auteur, et qui même a été gravé....

Le Fr. Ce n'est pas celui-là. Le *Salve* dont vous parlez, Pergolèse l'a fait de son vivant, et celui dont je parle en est un autre qu'il a fait vingt ans après sa mort, et que Jean-Jacques s'appropriait en disant l'avoir fait pour mademoiselle Fel, comme beaucoup d'autres motets que le même Jean-Jacques dit ou dira de même avoir faits depuis lors, et qui par autant de miracles de M. d'Alembert sont et seront toujours tous de Pergolèse, dont il évoque l'ombre quand il lui plaît.

Rouss. Voilà qui est vraiment admirable! Oh! je me doutais depuis long-temps que ce M. d'Alembert devait être un

saint à miracles, et je parierais bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là. Mais, comme vous dites, il lui sera néanmoins difficile, tout saint qu'il est, d'avoir aussi fait faire le Devin du Village à Pergolèse, et il ne faudrait pas multiplier les auteurs sans nécessité.

Le Fr. Pourquoi non? Qu'un pillard prenne à droite et à gauche, rien au monde n'est plus naturel.

Rouss. D'accord; mais dans toutes ces musiques ainsi pillées on sent les coutures et les pièces de rapport, et il me semble que celle qui porte le nom de Jean-Jacques n'a pas cet air-là. On n'y trouve même aucune physionomie nationale : ce n'est pas plus de la musique italienne que de la musique française. Elle a le ton de la chose, et rien de plus.

Le Fr. Tout le monde convient de cela. Comment l'auteur du Devin a-t-il pris dans cette pièce un accent alors si neuf qu'il n'ait employé que là, et si c'est son unique ouvrage, comment en a-t-il tranquillement cédé la gloire à un autre, sans tenter de la revendiquer, ou du moins de la partager par un second opéra semblable? On m'a promis de m'expliquer clairement tout cela; car j'avoue de bonne foi y avoir trouvé jusqu'ici quelque obscurité.

Rouss. Bon! vous voilà bien embarrassé! Le pillard aura fait accointance avec l'auteur : il se sera fait confier sa pièce, ou la lui aura volée, et puis il l'aura empoisonné. Cela est tout simple.

Le Fr. Vraiment, vous avez là de jolies idées!

Rouss. Ah! ne me faites pas honneur de votre bien! Ces idées vous appartiennent; elles sont l'effet naturel de tout ce que vous m'avez appris. Au reste, et quoi qu'il en soit du véritable auteur de la pièce, il me suffit que celui qui s'est dit l'être soit, par son ignorance et son incapacité, hors d'état de l'avoir faite, pour que j'en conclue, à plus forte raison, qu'il n'a fait ni le Dictionnaire qu'il s'attribue aussi, ni la Lettre sur la musique française, ni aucun des autres livres qui portent son nom et dans lesquels il est impossible de ne pas sentir qu'ils partent tous de la même main. D'ailleurs, concevez-vous qu'un homme doué d'assez de talens pour faire de pareils ouvrages aille, au fort même de son effervescence, piller et s'attribuer ceux d'autrui dans un genre qui non-seulement n'est pas le sien, mais auquel il n'entend absolument rien; qu'un homme qui, selon vous, eut assez de courage, d'orgueil, de fierté, de force, pour résister à la démangeaison d'écrire, si naturelle aux jeunes gens qui se sentent quelque talent, pour laisser mûrir vingt ans sa tête dans le silence, afin de donner plus de profondeur et de poids à ses productions long-temps méditées, que ce même homme, l'ame toute remplie de ses grandes et sublimes vues, aille en interrompre le développement, pour chercher, par des manœuvres aussi lâches que puériles, une réputation usurpée et très-inférieure à celle qu'il peut obtenir légitimement? Ce sont des gens pourvus de bien

petits talens par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui; et quiconque avec une tête active et pensante a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi de productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fond. Allez, monsieur, celui qui a pu être assez vil et assez sot pour s'attribuer le Devin du Village sans l'avoir fait, et même sans savoir la musique, n'a jamais fait une ligne du Discours sur l'inégalité, ni de l'Emile, ni du Contrat social. Tant d'audace et de vigueur d'un côté, tant d'ineptie et de lâcheté de l'autre, ne s'associeront jamais dans la même ame.

Voilà une preuve qui parle à tout homme sensé. Que d'autres qui ne sont pas moins fortes ne parlent qu'à moi, j'en suis fâché pour mon espèce; elles devraient parler à toute ame sensible et douée de l'instinct moral. Vous me dites que tous ces écrits qui m'échauffent, me touchent, m'attendrissent, me donnent la volonté sincère d'être meilleur, sont uniquement des productions d'une tête exaltée conduite par un cœur hypocrite et fourbe. La figure de mes êtres surlunaires vous aura déjà fait entendre que je n'étais pas là-dessus de votre avis. Ce qui me confirme encore dans le mien est le nombre et l'étendue de ces mêmes écrits, où je sens toujours et partout la même véhémence d'un cœur échauffé des mêmes sentimens. Quoi! ce fléau du genre humain, cet ennemi de toute droiture, de toute justice, de toute bonté, s'est captivé dix à douze ans dans le cours de quinze volumes à parler toujours le plus doux, le plus pur, le plus énergique langage de la vertu, à plaindre les misères humaines, à en montrer la source dans les erreurs, dans les préjugés des hommes, à leur tracer la route du vrai bonheur, à leur apprendre à rentrer dans leurs propres cœurs pour y retrouver le germe des vertus sociales qu'ils étouffent sous un faux simulacre dans le progrès mal entendu des sociétés, à consulter toujours leur conscience pour redresser les erreurs de leur raison, et à écouter dans le silence des passions cette voix intérieure que tous nos philosophes ont tant à cœur d'étouffer, et qu'ils traitent de chimère parce qu'elle ne leur dit plus rien: il s'est fait siffler d'eux et de tout son siècle pour avoir toujours soutenu que l'homme était bon quoique les hommes fussent méchans, que ses vertus lui venaient de lui-même, que ses vices lui venaient d'ailleurs: il a consacré son plus grand et meilleur ouvrage à montrer comment s'introduisent dans notre ame les passions nuisibles, à montrer que la bonne éducation doit être purement négative, qu'elle doit consister, non à guérir les vices du cœur humain, puisqu'il n'y en a point naturellement, mais à les empêcher de naître, et à tenir exactement fermées les portes par lesquelles ils s'introduisent: enfin, il a établi tout cela avec une clarté si lumineuse, avec un charme si touchant, avec une vérité si persuasive, qu'une ame non dépravée ne peut résister à l'attrait de ses images et à la force de ses raisons; et vous voulez que cette longue suite d'écrits où res-

pirent toujours les mêmes maximes, où le même langage se soutient toujours avec la même chaleur, soit l'ouvrage d'un fourbe qui parle toujours, non-seulement contre sa pensée, mais aussi contre son intérêt, puisque, mettant tout son bonheur à remplir le monde de malheurs et de crimes, il devait conséquemment chercher à multiplier les scélérats pour se donner des aides et des complices dans l'exécution de ses horribles projets; au lieu qu'il n'a travaillé réellement qu'à se susciter des obstacles et des adversaires dans tous les prosélytes que ses livres feraient à la vertu.

Autres raisons non moins fortes dans mon esprit. Cet auteur putatif, reconnu, par toutes les preuves que vous m'avez fournies, le plus crapuleux, le plus vil débauché qui puisse exister, a passé sa vie avec les traînées des rues dans les plus infâmes réduits, il est hébêté de débauche, il est pourri de vérole; et vous voulez qu'il ait écrit ces inimitables lettres pleines de cet amour si brûlant et si pur qui ne germa jamais que dans des cœurs aussi chastes que tendres? Ignorez-vous que rien n'est moins tendre qu'un débauché, que l'amour n'est pas plus connu des libertins que des femmes de mauvaise vie, que la crapule endurcit le cœur, rend ceux qui s'y livrent impudens, grossiers, brutaux, cruels; que leur sang appauvri, dépouillé de cet esprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images d'où naît l'ivresse de l'amour, ne leur donne par l'habitude que les âcres picotemens du besoin, sans y joindre ces douces impressions qui rendent la sensualité aussi tendre que vive? Qu'on me montre une lettre d'amour d'une main inconnue, je suis assuré de connaître à sa lecture si celui qui l'écrit a des mœurs. Ce n'est qu'aux yeux de ceux qui en ont que les femmes peuvent briller de ces charmes touchans et chastes qui seuls font le délire des cœurs vraiment amoureux. Les débauchés ne voient en elles que des instrumens de plaisir qui leur sont aussi méprisables que nécessaires, comme ces vases dont on se sert tous les jours pour les plus indispensables besoins. J'aurais défié tous les coureurs de filles de Paris d'écrire jamais une seule des lettres de l'Héloïse; et le livre entier, ce livre dont la lecture me jette dans les plus angéliques extases, serait l'ouvrage d'un vil débauché! comptez, monsieur, qu'il n'en est rien : ce n'est pas avec de l'esprit et du jargon que ces choses-là se trouvent. Vous voulez qu'un hypocrite adroit, qui ne marche à ses fins qu'à force de ruses et d'astuce, aille étourdiment se livrer à l'impétuosité de l'indignation contre tous les états, contre tous les partis sans exception, et dire également les plus dures vérités aux uns et aux autres? Papistes, huguenots, grands, petits, hommes, femmes, robins, soldats, moines, prêtres, dévots, médecins, philosophes, *Tros Rutulusve fuat*, tout est peint, tout est démasqué sans jamais un mot d'aigreur ni de personnalité contre qui que ce soit, mais sans ménagement pour aucun parti. Vous voulez qu'il ait toujours suivi sa fougue au point d'avoir tout soulevé contre lui, tout réuni pour l'accabler dans sa disgrace; et tout cela sans se ménager ni défen-

seur, ni appui, sans s'embarrasser même du succès de ses livres; sans s'informer au moins de l'effet qu'ils produisaient et de l'orage qu'ils attiraient sur sa tête, et sans en concevoir le moindre souci quand le bruit commença d'en arriver jusqu'à lui? Cette intrépidité, cette imprudence, cette incurie est-elle de l'homme faux et fin que vous m'avez peint? Enfin vous voulez qu'un misérable à qui l'on a ôté le nom de *scélérat* qu'on ne trouvait pas encore assez abject, pour lui donner celui de *coquin* comme exprimant mieux la bassesse et l'indignité de son ame; vous voulez que ce reptile ait pris et soutenu pendant quinze volumes le langage intrépide et fier d'un écrivain qui, consacrant sa plume à la vérité, ne quête point les suffrages du public, et que le témoignage de son cœur met au-dessus des jugemens des hommes? Vous voulez que, parmi tant de si beaux livres modernes, les seuls qui pénètrent jusqu'à mon cœur, qui l'enflamment d'amour pour la vertu, qui l'attendrissent sur les misères humaines, soient précisément les jeux d'un détestable fourbe qui se moque de ses lecteurs et ne croit pas un mot de ce qu'il leur dit avec taut de chaleur et de force; tandis que tous les autres, écrits, à ce que vous m'assurez, par de vrais sages dans de si pures intentions, me glacent le cœur, le resserrent, et ne m'inspirent avec des sentimens d'aigreur, de peine, et de haine, que le plus intolérant esprit de parti? Tenez, monsieur, s'il n'est pas impossible que tout cela soit, il l'est du moins que jamais je le croie, fût-il mille fois démontré. Encore un coup je ne résiste point à vos preuves; elles m'ont pleinement convaincu : mais ce que je ne crois ni ne croirai de ma vie, c'est que l'Émile, et surtout l'article du goût dans le quatrième livre, soit l'ouvrage d'un cœur dépravé; que l'Héloïse, et surtout la lettre sur la mort de Julie, ait été écrite par un scélérat; que celle à M. d'Alembert sur les spectacles soit la production d'une ame double; que le sommaire du Projet de paix perpétuelle soit celle d'un ennemi du genre humain; que le recueil entier des écrits du même auteur soit sorti d'une ame hypocrite et d'une mauvaise tête, non du pur zèle d'un cœur brûlant d'amour pour la vertu. Non, monsieur, non, monsieur; le mien ne se prêtera jamais à cette absurde et fausse persuasion. Mais je dis et je soutiendrai toujours qu'il faut qu'il y ait deux Jean-Jacques, et que l'auteur des livres et celui des crimes ne sont pas le même homme. Voilà un sentiment si bien enraciné dans le fond de mon cœur que rien ne me l'ôtera jamais.

Le Fr. C'est pourtant une erreur, sans le moindre doute, et une autre preuve qu'il a fait des livres est qu'il en fait encore tous les jours.

Rouss. Voilà ce que j'ignorais, et l'on m'avait dit au contraire qu'il s'occupait uniquement depuis quelques années à copier de la musique.

Le Fr. Bon, copier! il en fait le semblant pour faire le pauvre, quoiqu'il soit riche, et couvrir sa rage de faire des livres

et de barbouiller du papier. Mais personne ici n'en est la dupe, et il faut que vous veniez de bien loin pour l'avoir été.

ROUSS. Sur quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il se cache si bien, si à propos, et avec tant de succès?

LE FR. Ce sont des fadaises de toute espèce : des leçons d'athéisme, des éloges de la philosophie moderne, des oraisons funèbres, des traductions, des satires.....

ROUSS. Contre ses ennemis, sans doute?

LE FR. Non, contre les ennemis de ses ennemis.

ROUSS. Voilà de quoi je ne me serais pas douté.

LE FR. Oh! vous ne connaissez pas la ruse du drôle! Il fait tout cela pour se mieux déguiser. Il fait de violentes sorties contre la présente administration (en 1772) dont il n'a point à se plaindre, en faveur du parlement qui l'a si indignement traité, et de l'auteur de toutes ses misères, qu'il devrait avoir en horreur. Mais à chaque instant sa vanité se décèle par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait dernièrement un livre fort plat intitulé *l'an deux mille deux cent quarante*, dans lequel il consacre avec soin tous ses écrits à la postérité, sans même excepter Narcisse, et sans qu'il en manque une seule ligne.

ROUSS. C'est en effet une bien étonnante balourdise. Dans les livres qui portent son nom je ne vois pas un orgueil aussi bête.

LE FR. En se nommant il se contraignait; à présent qu'il se croit bien caché, il ne se gêne plus.

ROUSS. Il a raison, cela lui réussit si bien! Mais, monsieur, quel est donc le vrai but de ses livres que cet homme si fin publie avec tant de mystère en faveur des gens qu'il devrait haïr, et de la doctrine à laquelle il a paru si contraire?

LE FR. En doutez-vous? C'est de se jouer du public et de faire parade de son éloquence, en prouvant successivement le pour et le contre et promenant ses lecteurs du blanc au noir pour se moquer de leur crédulité.

ROUSS. Par ma foi! voilà, pour la détresse où il se trouve, un homme de bien bonne humeur, et qui pour être aussi haineux que vous le faites n'est guère occupé de ses ennemis! Pour moi, sans être vain ni vindicatif, je vous déclare que si j'étais à sa place et que je voulusse encore faire des livres, ce ne serait pas pour faire triompher mes persécuteurs et leur doctrine aux dépens de ma réputation et des mes propres écrits. S'il est réellement l'auteur de ceux qu'il n'avoue pas, c'est une forte et nouvelle preuve qu'il ne l'est pas de ceux qu'il avoue. Car assurément il faudrait le supposer bien stupide et bien ennemi de lui-même pour chanter la palinodie si mal à propos.

LE FR. Il faut avouer que vous êtes un homme bien obstiné, bien tenace dans vos opinions; au peu d'autorité qu'ont sur vous celles du public, on voit bien que vous n'êtes pas Français. Parmi tous nos sages si vertueux, si justes, si supérieurs à toute partialité, parmi toutes nos dames si sensibles, si favorables à un auteur qui peint si bien l'amour, il ne s'est trouvé personne

qui ait fait la moindre résistance aux argumens triomphans de nos messieurs, personne qui ne se soit rendu avec empressement, avec joie, aux preuves que ce même auteur qu'on disait tant aimer, que ce même Jean-Jacques si fêté, mais si rogue et si haïssable, était la honte et l'opprobre du genre humain; et maintenant qu'on s'est si bien passionné pour cette idée qu'on n'en voudrait pas changer quand la chose serait possible, vous seul, plus difficile que tout le monde, venez ici nous proposer une distinction neuve et imprévue, qui ne le serait pas si elle avait la moindre solidité. Je conviens pourtant qu'à travers tout ce pathos, qui selon moi ne dit pas grand'chose, vous ouvrez de nouvelles vues qui pourraient avoir leur usage, communiquées à nos messieurs. Il est certain que si l'on pouvait prouver que Jean-Jacques n'a fait aucun des livres qu'il s'attribue, comme on prouve qu'il n'a pas fait le *Devin*, on ôterait une difficulté qui ne laisse pas d'arrêter ou du moins d'embarrasser encore bien des gens, malgré les preuves convaincantes des forfaits de ce misérable. Mais je serais aussi fort surpris, pour peu qu'on pût appuyer cette idée, qu'on se fût avisé si tard de la proposer. Je vois qu'en s'attachant à le couvrir de tout l'opprobre qu'il mérite, nos messieurs ne laissent pas de s'inquiéter quelquefois de ces livres qu'ils détestent, qu'ils tournent même en ridicule de toute leur force, mais qui leur attirent souvent des objections incommodes, qu'on leverait tout d'un coup en affirmant qu'il n'a pas écrit un seul mot de tout cela, et qu'il en est incapable comme d'avoir fait le *Devin*. Mais je vois qu'on a pris ici une route contraire qui ne peut guère ramener à celle-là; et l'on croit si bien que ces écrits sont de lui que nos messieurs s'occupent depuis long-temps à les éplucher pour en extraire le poison.

Rouss. Le poison!

Le Fr. Sans doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres, et je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale vous n'ayez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand; mais je le serais fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infecterait-il pas de son venin tout ce qu'il touche?

Rouss. Eh bien, monsieur, ce venin! en a-t-on déjà beaucoup extrait de ces livres?

Le Fr. Beaucoup, à ce qu'on m'a dit, et même il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles que l'extrême prévention qu'on avait pour ces livres empêcha d'abord de remarquer, mais qui frappent maintenant de surprise et d'effroi tous ceux qui, mieux instruits, les lisent comme il convient.

Rouss. Des passages horribles! J'ai lu ces livres avec grand soin, mais je n'y en ai point trouvé de tels, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelqu'un.

Le Fr. Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire: mais j'en demanderai la liste à nos messieurs qui les ont re-

cueillis, et je vous la communiquerai. Je me rappelle seulement qu'on cite une note de l'*Émile* où il enseigne ouvertement l'assassinat.

Rouss. Comment, monsieur, il enseigne ouvertement l'assassinat, et cela n'a pas été remarqué de la première lecture! Il fallait qu'il eût en effet des lecteurs bien prévenus ou bien distraits. Et où donc avaient les yeux les auteurs de ces sages et graves réquisitoires sur lesquels on l'a si régulièrement décrété? Quelle trouvaille pour eux! quel regret de l'avoir manquée!

Le Fr. Ah! c'est que ces livres étaient trop pleins de choses à reprendre pour qu'on pût tout relever.

Rouss. Il est vrai que le bon, le judicieux Joly de Fleury, tout plein de l'horreur que lui inspirait *le système criminel de la Religion naturelle*, ne pouvait guère s'arrêter à des bagatelles comme des leçons d'assassinat; ou peut-être, comme vous dites, son extrême prévention pour le livre l'empêchait-elle de les remarquer. Dites, dites, monsieur, que vos chercheurs de poison sont bien plutôt ceux qui l'y mettent, et qu'il n'y en a point pour ceux qui n'en cherchent pas. J'ai lu vingt fois la note dont vous parlez, sans y voir autre chose qu'une vive indignation contre un préjugé gothique non moins extravagant que funeste, et je ne me serais jamais douté du sens que vos messieurs lui donnent, si je n'avais vu par hasard une lettre insidieuse qu'on a fait écrire à l'auteur à ce sujet et la réponse qu'il a eu la faiblesse d'y faire, et où il explique le sens de cette note qui n'avait pas besoin d'autre explication que d'être lue à sa place par d'honnêtes gens. Un auteur qui écrit d'après son cœur est sujet, en se passionnant, à des fougues qui l'entraînent au-delà du but, et à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains subtils et méthodistes qui, sans s'animer sur rien au monde, ne disent jamais que ce qu'il leur est avantageux de dire et qu'ils savent tourner sans se commettre, pour produire l'effet qui convient à leur intérêt. Ce sont les imprudences d'un homme confiant en lui-même, et dont l'ame généreuse ne suppose pas même que l'on puisse douter de lui. Soyez sûr que jamais hypocrite ni fourbe n'ira s'exposer à découvert. Nos philosophes ont bien ce qu'ils appellent leur doctrine intérieure, mais ils ne l'enseignent au public qu'en se cachant, et à leurs amis qu'en secret. En prenant toujours tout à la lettre on trouverait peut-être en effet moins à reprendre dans les livres les plus dangereux que dans ceux dont nous parlons ici, et en général que dans tous ceux où l'auteur, sûr de lui-même et parlant d'abondance de cœur, s'abandonne à toute sa véhémence sans songer aux prises qu'il peut laisser au méchant qui le guette de sang-froid, et qui ne cherche dans tout ce qu'il offre de bon et d'utile qu'un côté mal gardé par lequel il puisse enfoncer le poignard. Mais lisez tous ces passages dans le sens qu'ils présentent naturellement à l'esprit du lecteur et qu'ils avaient dans celui de l'auteur en les écrivant, lisez-les à leur place avec

ce qui précède et ce qui suit, consultez la disposition de cœur où ces lectures vous mettent; c'est cette disposition qui vous éclairera sur leur véritable sens. Pour toute réponse à ces sinistres interprétateurs et pour leur juste peine, je ne voudrais que leur faire lire à haute voix l'ouvrage entier qu'ils déchirent ainsi par lambeaux pour les teindre de leur venin; je doute qu'en finissant cette lecture il s'en trouvât un seul assez impudent pour oser renouveler son accusation.

LE FR. Je sais qu'on blâme en général cette manière d'isoler et défigurer les passages d'un auteur pour les interpréter au gré de la passion d'un censeur injuste; mais, par vos propres principes, nos messieurs vous mettront ici loin de votre compte, car c'est encore moins dans des traits épars que dans toute la substance des livres dont il s'agit qu'ils trouvent le poison que l'auteur a pris soin d'y répandre : mais il y est fondu avec tant d'art, que ce n'est que par les plus subtiles analises qu'on vient à bout de le découvrir.

ROUSS. En ce cas, il était fort inutile de l'y mettre : car, encore un coup, s'il faut chercher ce venin pour le sentir, il n'y est que pour ceux qui l'y cherchent, ou plutôt qui l'y mettent. Pour moi, par exemple, qui ne me suis point avisé d'y en chercher, je puis bien jurer n'y en avoir point trouvé.

LE FR. Eh qu'importe, s'il fait son effet sans être aperçu? Effet qui ne résulte pas d'un tel ou d'un tel passage en particulier, mais de la lecture entière du livre. Qu'avez-vous à dire à cela?

ROUSS. Rien, sinon qu'ayant lu plusieurs fois en entier les écrits que Jean-Jacques s'attribue, l'effet total qu'il en a résulté dans mon ame a toujours été de me rendre plus humain, plus juste, meilleur, que je n'étais auparavant; jamais je ne me suis occupé de ces livres sans profit pour la vertu.

LE FR. Oh! je vous certifie que ce n'est pas là l'effet que leur lecture a produit sur nos messieurs.

ROUSS. Ah, je le crois! mais ce n'est pas la faute des livres : car pour moi plus j'y ai livré mon cœur, moins j'y ai senti ce qu'ils y trouvent de pernicieux; et je suis sûr que cet effet qu'ils ont produit sur moi sera le même sur tout honnête homme qui les lira avec la même impartialité.

LE FR. Dites avec la même prévention; car ceux qui ont senti l'effet contraire, et qui s'occupent pour le bien public de ces utiles recherches sont tous des hommes de la plus sublime vertu, et de grands philosophes qui ne se trompent jamais.

ROUSS. Je n'ai rien encore à dire à cela. Mais faites une chose; imbu des principes de ces grands philosophes qui ne se trompent jamais, mais sincère dans l'amour de la vérité, mettez-vous en état de prononcer comme eux avec connaissance de cause, et de décider sur cet article entre eux, d'un côté, escortés de tous leurs disciples qui ne jurent que par les maîtres, et, de l'autre, tout le public avant qu'ils l'eussent si bien endoctriné. Pour

cela, lisez vous-même les livres dont il s'agit; et sur les dispositions où vous laissera leur lecture jugez de celle où était l'auteur en les écrivant, et de l'effet naturel qu'ils doivent produire quand rien n'agira pour les détourner. C'est, je crois, le moyen le plus sûr de porter sur ce point un jugement équitable.

Le Fr. Quoi! vous voulez m'imposer le supplice de lire une immense compilation de préceptes de vertu rédigés par un coquin?

Rouss. Non, monsieur, je veux que vous lisiez le vrai système du cœur humain rédigé par un honnête homme et publié sous un autre nom. Je veux que vous ne vous préveniez point contre des livres bons et utiles, uniquement parce qu'un homme indigne de les lire a l'audace de s'en dire l'auteur.

Le Fr. Sous ce point de vue on pourrait se résoudre à lire ces livres, si ceux qui les ont le mieux examinés ne s'accordaient tous, excepté vous seul, à les trouver nuisibles et dangereux; ce qui prouve assez que ces livres ont été composés, non, comme vous dites, par un honnête homme dans des intentions louables, mais par un fourbe adroit, plein de mauvais sentimens masqués d'un extérieur hypocrite, à la faveur duquel ils surprennent, séduisent et trompent les gens.

Rouss. Tant que vous continuerez de la sorte à mettre en fait sur l'autorité d'autrui l'opinion contraire à la mienne, nous ne saurions être d'accord. Quand vous voudrez juger par vous-même, nous pourrons alors comparer nos raisons, et choisir l'opinion la mieux fondée; mais, dans une question de fait comme celle-ci, je ne vois pas pourquoi je serais obligé de croire, sans aucune raison probante, que d'autres ont ici mieux vu que moi.

Le Fr. Comptez-vous pour rien le calcul des voix, quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde?

Rouss. Pour faire ce calcul avec justesse, il faudrait auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voient, comme vous, que par les yeux d'autrui. Si du nombre de ces bruyantes voix on ôtait les échos qui ne font que répéter celles des autres, et que l'on comptât celles qui restent dans le silence, faute d'oser se faire entendre, il y aurait peut-être moins de disproportion que vous ne pensez. En réduisant toute cette multitude au petit nombre de gens qui mènent les autres, il me resterait encore une forte raison de ne pas préférer leur avis au mien : car je suis ici parfaitement sûr de ma bonne foi, et je n'en puis dire autant avec la même assurance d'aucun de ceux qui, sur cet article, disent penser autrement que moi. En un mot, je juge ici par moi-même. Nous ne pouvons donc raisonner au pair vous et moi, que vous ne vous mettiez en état de juger par vous-même aussi.

Le Fr. J'aime mieux, pour vous complaire, faire plus que vous ne demandez, en adoptant votre opinion préférablement à l'opinion publique; car je vous avoue que le seul doute si ces

livres ont été faits par ce misérable m'empêcherait d'en supporter la lecture aisément.

Rouss. Faites mieux encore. Ne songez point à l'auteur en les lisant; et, sans vous prévenir ni pour ni contre, livrez votre ame aux impressions qu'elle en recevra. Vous vous assurerez ainsi par vous-même de l'intention dans laquelle ont été écrits ces livres, et s'ils peuvent être l'ouvrage d'un scélérat qui couvait de mauvais desseins.

Le Fr. Si je fais pour vous cet effort, n'espérez pas du moins que ce soit gratuitement. Pour m'engager à lire ces livres malgré ma répugnance, il faut, malgré la vôtre, vous engager vous-même à voir l'auteur, ou selon vous celui qui se donne pour tel, à l'examiner avec soin, et à demêler, à travers son hypocrisie, le fourbe adroit qu'elle a masqué si long-temps.

Rouss. Que m'osez-vous proposer? Moi que j'aille chercher un pareil homme! que je le voie! que je le hante! Moi qui m'indigne de respirer l'air qu'il respire, moi qui voudrais mettre le diamètre de la terre entre lui et moi, et m'en trouverais trop près encore! Rousseau vous a-t-il donc paru facile en liaisons au point d'aller chercher la fréquentation des méchans? Si jamais j'avais le malheur de trouver celui-ci sur mes pas, je ne m'en consolerais qu'en le chargeant des noms qu'il mérite, en confondant sa morgue hypocrite par les plus cruels reproches, en l'accablant de l'affreuse liste de ses forfaits.

Le Fr. Que dites-vous là? Que vous m'effrayez! Avez-vous oublié l'engagement sacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond silence, et de ne lui jamais laisser connaître que vous ayez même aucun soupçon de tout ce que je vous ai dévoilé?

Rouss. Comment? Vous m'étonnez. Cet engagement regardait uniquement, du moins je l'ai cru, le temps qu'il a fallu mettre à m'expliquer les secrets affreux que vous m'avez révélés. De peur d'en brouiller le fil, il fallait ne pas l'interrompre jusqu'au bout, et vous ne vouliez pas que je m'exposasse à des discussions avec un fourbe, avant d'avoir toutes les instructions nécessaires pour le confondre pleinement. Voilà ce que j'ai compris de vos motifs dans le silence que vous m'avez imposé, et je n'ai pu supposer que l'obligation de ce silence allât plus loin que ne le permettent la justice et la loi.

Le Fr. Ne vous y trompez donc plus. Votre engagement, auquel vous ne pouvez manquer sans violer votre foi, n'a, quant à sa durée, d'autres bornes que celles de la vie. Vous pouvez, vous devez même répandre, publier partout l'affreux détail de ses vices et de ses crimes, travailler avec zèle à étendre et accroître de plus en plus sa diffamation, le rendre, autant qu'il est possible, odieux, méprisable, exécrable à tout le monde. Mais il faut toujours mettre à cette bonne œuvre un air de mystère et de commisération qui en augmente l'effet; et, loin de lui donner jamais aucune explication qui le mette à portée de

répondre et de se défendre, vous devez concourir avec tout le monde à lui faire ignorer toujours ce qu'on sait, et comment on le sait.

Rouss. Voilà des devoirs que j'étais bien éloigné de comprendre quand vous me les avez imposés; et, maintenant qu'il vous plaît de me les expliquer, vous ne pouvez douter qu'ils ne me surprennent et que je ne sois curieux d'apprendre sur quels principes vous les fondez. Expliquez-vous donc, je vous prie, et comptez sur toute mon attention.

Le Fr. O mon bon ami! Qu'avec plaisir votre cœur, navré du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'aurait jamais dû naître, va s'ouvrir à des sentimens qui en font la gloire dans les nobles ames de ceux qui ont démasqué ce malheureux! Ils étaient ses amis, ils faisaient profession de l'être. Séduits par un extérieur honnête et simple, par une humeur crue alors facile et douce, par la mesure de talens qu'il fallait pour sentir les leurs sans prétendre à la concurrence, ils le recherchèrent, se l'attachèrent, et l'eurent bientôt subjugué, car il est certain que cela n'était pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme si simple et si doux, prenant tout d'un coup l'essor, s'élevait d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvaient atteindre, eux qui avaient tant de hautes prétentions si bien fondées, ils se doutèrent bientôt qu'il y avait là-dessous quelque chose qui n'allait pas bien, que cet esprit bouillant n'avait pas si long-temps contenu son ardeur sans mystère, et, dès-lors, persuadés que cette apparente simplicité n'était qu'un voile qui cachait quelque projet dangereux, ils formèrent la ferme résolution de trouver ce qu'ils cherchaient, et prirent à loisir les mesures les plus sûres pour ne pas perdre leurs peines.

Ils se concertèrent donc pour éclairer toutes ses allures de manière que rien ne leur pût échapper. Il les avait mis lui-même sur la voie par la déclaration d'une faute grave qu'il avait commise et dont il leur confia le secret sans nécessité, sans utilité, non, comme disait l'hypocrite, pour ne rien cacher à l'amitié et ne pas paraître à leurs yeux meilleur qu'il n'était, mais plutôt, comme ils disent très-sensément eux-mêmes, pour leur donner le change, occuper ainsi leur attention, et les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le mystère obscur de son caractère. Cette étourderie de sa part fut sans doute un coup du ciel qui voulut forcer le fourbe à se démasquer lui-même, ou du moins à leur fournir la prise dont ils avaient besoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture pour tendre leurs piéges autour de lui, ils passèrent aisément de sa confidence à celle des complices de sa faute, desquels ils se firent bientôt autant d'instrumens pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adresse, un peu d'argent, et de grandes promesses, ils gagnèrent tout ce qui l'entourait, et parvinrent ainsi par degrés à être instruits de ce qui le regardait aussi-bien et mieux que

lui-même. Le fruit de tous ces soins fut la découverte et la preuve de ce qu'ils avaient pressenti sitôt que ces livres firent du bruit, savoir que ce grand prêcheur de vertu n'était qu'un monstre chargé de crimes cachés, qui, depuis quarante ans, masquait l'ame d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme.

Rouss. Continuez, de grace. Voilà vraiment des choses surprenantes que vous me racontez-là.

Le Fr. Vous avez vu en quoi consistaient ces découvertes. Vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avaient faites. Elles n'étaient pas de nature à pouvoir être tues, et l'on n'avait pas pristant de peines pour rien; cependant, quand il n'y aurait eu à les publier d'autre inconvénient que d'attirer au coupable les peines qu'il avait méritées, c'en était assez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir exposer. Ils devaient, ils voulaient le démasquer, mais ils ne voulaient pas le perdre, et l'un semblait pourtant suivre nécessairement de l'autre. Comment le confondre sans le punir? Comment l'épargner sans se rendre responsable de la continuation de ses crimes? car pour du repentir, ils savaient bien qu'ils n'en devaient point attendre de lui. Ils savaient ce qu'ils devaient à la justice, à la vérité, à la sûreté publique, mais ils ne savaient pas moins ce qu'ils se devaient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce scélérat dans l'intimité, ils ne pouvaient le livrer à la vindicte publique sans s'exposer à quelque blâme, et leurs honnêtes ames, pleines encore de commisération pour lui, voulaient surtout éviter le scandale, et faire qu'aux yeux de toute la terre il leur dût son bien-être et sa conservation. Ils concertèrent donc soigneusement leurs démarches, et résolurent de graduer si bien le développement de leurs découvertes, que la connaissance ne s'en répandît dans le public qu'à mesure qu'on y reviendrait des préjugés qu'on avait en sa faveur, car son hypocrisie avait alors le plus grand succès. La route nouvelle qu'il s'était frayée, et qu'il paraissait suivre avec assez de courage pour mettre sa conduite d'accord avec ses principes, son audacieuse morale qu'il semblait prêcher par son exemple encore plus que par ses livres, et surtout son désintéressement apparent dont tout le monde alors était la dupe; toutes ces singularités, qui supposaient du moins une ame ferme, excitaient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvaient. On applaudissait à ses maximes sans les admettre, et à son exemple sans vouloir le suivre.

Comme ces dispositions du public auraient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui voulait apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes, mises dans le jour le plus odieux, commencèrent l'ouvrage; son imprudence à les déclarer aurait pu paraître franchise; il la fallut déguiser. Cela paraissait difficile: car on m'a dit qu'il en avait fait dans l'Émile un aveu presque formel avec des regrets qui devaient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens. Heureusement le public qu'on animait alors contre lui, et qui ne voit

rien que ce qu'on veut qu'il voie, n'aperçut point tout cela, et bientôt, avec les renseignemens suffisans pour l'accuser et le convaincre sans qu'il parût que ce fût lui qui les eût fournis, on eut la prise nécessaire pour commencer l'œuvre de sa diffamation. Tout se trouvait merveilleusement disposé pour cela. Dans ses brutales déclamations, il avait, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états : tous ne demandaient pas mieux que de concourir à cette œuvre qu'aucun n'osait entamer de peur de paraître écouter uniquement la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait, bien établi et suffisamment aggravé, tout le reste devint facile. On put, sans soupçon d'animosité, se rendre l'écho de ses amis, qui même ne le chargeaient qu'en le plaignant et seulement pour l'acquit de leur conscience; et voilà comment, dirigé par des gens instruits du caractère affreux de ce monstre, le public, revenu peu à peu des jugemens favorables qu'il en avait portés si long-temps, ne vit plus que du faste où il avait vu du courage, de la bassesse où il avait vu de la simplicité, de la forfanterie où il avait vu du désintéressement, et du ridicule où il avait vu de la singularité.

Voilà l'état où il fallut amener les choses pour rendre croyables, même avec toutes leurs preuves, les noirs mystères qu'on avait à révéler, et pour le laisser vivre dans une liberté du moins apparente, et dans une absolue impunité : car, une fois bien connu, l'on n'avait plus à craindre qu'il pût ni tromper ni séduire personne; et, ne pouvant plus se donner des complices, il était hors d'état, surveillé comme il l'était par ses amis et par leurs amis, de suivre ses projets exécrables et de faire aucun mal dans la société. Dans cette situation, avant de révéler les découvertes qu'on avait faites, on capitula qu'elles ne porteraient aucun préjudice à sa personne, et que, pour le laisser même jouir d'une parfaite sécurité, on ne lui laisserait jamais connaître qu'on l'eût démasqué. Cet engagement, contracté avec toute la force possible, a été rempli jusqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, sans distinction de rang, d'âge, de sexe, de caractère, et sans aucune exception, pénétré d'admiration pour la générosité de ceux qui ont conduit cette affaire, s'est empressé d'entrer dans leurs nobles vues, et de les favoriser par pitié pour ce malheureux : car vous devez sentir que là-dessus sa sûreté tient à son ignorance, et que, s'il pouvait jamais croire que ses crimes sont connus, il se prévaudrait infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité; que cette impunité serait alors d'un trop dangereux exemple, et que ces crimes sont de ceux qu'il faut ou punir sévèrement, ou laisser dans l'obscurité.

Rouss. Tout ce que vous venez de me dire m'est si nouveau qu'il faut que j'y rêve long-temps pour arranger là-dessus mes idées. Il y a même quelques points sur lesquels j'aurais besoin de plus grande explication. Vous dites, par exemple, qu'il n'est pas

à craindre que cet homme, une fois bien connu, séduise personne, qu'il se donne des complices, qu'il fasse aucun complot dangereux. Cela s'accorde mal avec ce que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ses crimes, et je craindrais fort au contraire qu'affiché de la sorte il ne servît d'enseigne aux méchans pour former leurs associations criminelles et pour employer ses funestes talens à les affermir. Le plus grand mal et la plus grande honte de l'état social est que le crime y fasse des liens plus indissolubles que n'en fait la vertu. Les méchans se lient entre eux plus fortement que les bons, et leurs liaisons sont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément, que de la durée de ces liaisons dépend le secret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, et qu'ils ont le plus grand intérêt à se ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis seulement par des affections libres qui peuvent changer sans conséquence, rompent et se séparent sans crainte et sans risque dès qu'ils cessent de se convenir. Cet homme, tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer des complots de tous les scélérats. Sa liberté, son impunité, dont vous faites un si grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, est un très-grand malheur public : ils sont responsables de tous les maux qui peuvent en arriver, et qui même en arrivent journellement selon vos propres récits. Est-il donc louable à des hommes justes de favoriser ainsi les méchans aux dépens des bons ?

Le Fr. Votre objection pourrait avoir de la force s'il s'agissait ici d'un méchant d'une catégorie ordinaire. Mais songez toujours qu'il s'agit d'un monstre l'horreur du genre humain, auquel personne au monde ne peut se fier en aucune sorte, et qui n'est pas même capable du pacte que les scélérats font entre eux. C'est sous cet aspect qu'également connu de tous il ne peut être à craindre à qui que ce soit par ses trames. Détesté des bons pour ses œuvres, il l'est encore plus des méchans pour ses livres : par un juste châtiment de sa damnable hypocrisie, les fripons qu'il démasque pour se masquer ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'est seulement pour le surprendre et le trahir ; mais comptez qu'aucun d'eux ne tentera jamais de l'associer à quelque mauvaise entreprise.

Rouss. C'est en effet un méchant d'une espèce bien particulière que celui qui se rend encore plus odieux aux méchans qu'aux bons, et à qui personne au monde n'oserait proposer une injustice.

Le Fr. Oui, sans doute, d'une espèce particulière, et si particulière que la nature n'en a jamais produit et j'espère n'en reproduira plus un semblable. Ne croyez pourtant pas qu'on se repose avec une aveugle confiance sur cette horreur universelle. Elle est un des principaux moyens employés par les sages qui l'ont excitée, pour l'empêcher d'abuser par des pratiques pernicieuses de la liberté qu'on voulait lui laisser, mais elle n'est

pas le seul. Ils ont pris des précautions non moins efficaces en le surveillant à tel point qu'il ne puisse dire un mot qui ne soit écrit, ni faire un pas qui ne soit marqué, ni former un projet qu'on ne pénètre à l'instant qu'il est conçu. Ils ont fait en sorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune société réelle, qu'il vécût seul dans la foule, qu'il ne sût rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit autour de lui, rien surtout de ce qui le regarde et l'intéresse le plus, qu'il se sentît partout chargé de chaînes dont il ne pût ni montrer ni voir le moindre vestige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards; ils l'ont enterré vif parmi les vivans. Voilà peut-être la plus singulière, la plus étonnante entreprise qui jamais ait été faite. Son plein succès atteste la force du génie qui l'a conçue et de ceux qui en ont dirigé l'exécution; et ce qui n'est pas moins étonnant encore est le zèle avec lequel le public entier s'y prête, sans apercevoir lui-même la grandeur, la beauté du plan dont il est l'aveugle et fidèle exécuteur.

Vous sentez bien néanmoins qu'un projet de cette espèce, quelque bien concerté qu'il pût être, n'aurait pu s'exécuter sans le concours du gouvernement : mais on eut d'autant moins de peine à l'y faire entrer qu'il s'agissait d'un homme odieux à ceux qui en tenaient les rênes, d'un auteur dont les séditieux écrits respiraient l'austérité républicaine, et qui, dit-on, haïssait le visirat, méprisait les visirs, voulait qu'un roi gouvernât par lui-même, que les princes fussent justes, que les peuples fussent libres, et que tout obéît à la loi. L'administration se prêta donc aux manœuvres nécessaires pour l'enlacer et le surveiller; entrant dans toutes les vues de l'auteur du projet, elle pourvut à la sûreté du coupable autant qu'à son avilissement, et, sous un air bruyant de protection rendant sa diffamation plus solennelle, parvint par degrés à lui ôter avec toute espèce de crédit, de considération, d'estime, tout moyen d'abuser de ses pernicieux talens pour le malheur du genre humain.

Afin de le démasquer plus complètement on n'a épargné ni soins, ni temps, ni dépense, pour éclairer tous les momens de sa vie depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Tous ceux dont les cajoleries l'ont attiré dans leurs piéges, tous ceux qui, l'ayant connu dans sa jeunesse, ont fourni quelque nouveau fait contre lui, quelque nouveau trait à sa charge, tous ceux en un mot qui ont contribué à le peindre comme on voulait, ont été récompensés de manière ou d'autre, et plusieurs ont été avancés eux ou leurs proches, pour être entrés de bonne grace dans toutes les vues de nos messieurs. On a envoyé des gens de confiance, chargés de bonnes instructions et de beaucoup d'argent, à Venise, à Turin, en Savoie, en Suisse, à Genève, partout où il a demeuré. On a largement récompensé tous ceux qui, travaillant ec succès, ont laissé de lui dans ces pays les idées qu'on en vou- donner et en ont rapporté les anecdotes qu'on voulait avoir.

Beaucoup même de personnes de tous les états, pour faire de nouvelles découvertes et contribuer à l'œuvre commune, ont entrepris à leurs propres frais et de leur propre mouvement de grands voyages pour bien constater la scélératesse de Jean-Jacques avec un zèle....

Rouss. Qu'ils n'auraient sûrement pas eu dans le cas contraire pour le constater honnête homme. Tant l'aversion pour les méchans a plus de force dans les belles ames que l'attachement pour les bons !

Voilà, comme vous le dites, un projet non moins admirable qu'admirablement exécuté. Il serait bien curieux, bien intéressant, de suivre dans leur détail toutes les manœuvres qu'il a fallu mettre en usage pour en amener le succès à ce point. Comme c'est ici un cas unique depuis que le monde existe et d'où naît une loi toute nouvelle dans le code du genre humain, il importerait qu'on connût à fond toutes les circonstances qui s'y rapportent. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur les choses nécessaires à la vie, celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable et douce, l'honneur, la justice, la vérité, la société, l'attachement, l'estime. L'interdiction romaine menait à la mort; celle-ci sans la donner la rend désirable, et ne laisse la vie que pour en faire un supplice affreux. Mais cette interdiction romaine était décernée dans une forme légale par laquelle le criminel était juridiquement condamné. Je ne vois rien de pareil dans celle-ci. J'attends de savoir pourquoi cette omission, ou comment on y a suppléé ?

Le Fr. J'avoue que, dans les formes ordinaires, l'accusation formelle et l'audition du coupable sont nécessaires pour le punir : mais au fond qu'importent ces formes quand le délit est bien prouvé. La négation de l'accusé (car il nie toujours pour échapper au supplice) ne fait rien contre les preuves et n'empêche point sa condamnation. Ainsi cette formalité, souvent inutile, l'est surtout dans le cas présent où tous les flambeaux de l'évidence éclairent des forfaits inouis.

Remarquez d'ailleurs que, quand ces formalités seraient toujours nécessaires pour punir, elles ne le sont pas du moins pour faire grace, la seule chose dont il s'agit ici. Si, n'écoutant que la justice, on eût voulu traiter le misérable comme il le méritait, il ne fallait que le saisir, le punir, et tout était fait. On se fût épargné des embarras, des soins, des frais immenses, et ce tissu de piéges et d'artifices dont on le tient enveloppé. Mais la générosité de ceux qui l'ont démasqué, leur tendre commisération pour lui ne leur permettant aucun procédé violent, il a bien fallu s'assurer de lui sans attenter à sa liberté, et le rendre l'horreur de l'univers afin qu'il n'en fût pas le fléau.

Quel tort lui fait-on, et de quoi pourrait-il se plaindre ? Pour le laisser vivre parmi les hommes il a bien fallu le peindre à eux tel qu'il était. Nos messieurs savent mieux que vous que les méchans cherchent et trouvent toujours leurs semblables pour

comploter avec eux leurs mauvais desseins ; mais on les empêche de se lier avec celui-ci, en le leur rendant odieux à tel point qu'ils n'y puissent prendre aucune confiance. Ne vous y fiez pas, leur dit-on, il vous trahira pour le seul plaisir de nuire ; n'espérez pas le tenir par un intérêt commun. C'est très-gratuitement qu'il se plaît au crime ; ce n'est point son intérêt qu'il y cherche ; il ne connaît d'autre bien pour lui que le mal d'autrui : il préférera toujours le mal plus grand ou plus prompt de ses camarades, au mal moindre ou plus éloigné qu'il pourrait faire avec eux. Pour prouver tout cela, il ne faut qu'exposer sa vie. En faisant son histoire on éloigne de lui les plus scélérats par la terreur. L'effet de cette méthode est si grand et si sûr que, depuis qu'on le surveille et qu'on éclaire tous ses secrets, pas un mortel n'a encore eu l'audace de tenter sur lui l'appât d'une mauvaise action, et ce n'est jamais qu'au leurre de quelque bonne œuvre qu'on parvient à le surprendre.

Rouss. Voyez comme quelquefois les extrêmes se touchent ! Qui croirait qu'un excès de scélératesse pût ainsi rapprocher de la vertu ? Il n'y avait que vos messieurs au monde qui pussent trouver un si bel art.

Le Fr. Ce qui rend l'exécution de ce plan plus admirable, c'est le mystère dont il a fallu le couvrir. Il fallait peindre le personnage à tout le monde, sans que jamais ce portrait passât sous ses yeux. Il fallait instruire l'univers de ses crimes, mais de telle façon que ce fût un mystère ignoré de lui seul. Il fallait que chacun le montrât au doigt sans qu'il crût être vu de personne. En un mot, c'était un secret dont le public entier devait être dépositaire, sans qu'il parvînt jamais à celui qui en était le sujet. Cela eût été difficile, peut-être impossible à exécuter avec tout autre : mais les projets fondés sur des principes généraux échouent souvent. En les appropriant tellement à l'individu qu'ils ne conviennent qu'à lui, on en rend l'exécution bien plus sûre. C'est ce qu'on a fait, aussi habilement qu'heureusement, avec notre homme. On savait qu'étranger et seul il était sans appui, sans parens, sans assistance ; qu'il ne tenait à aucun parti, et que son humeur sauvage tendait d'elle-même à l'isoler : on n'a fait, pour l'isoler tout-à-fait, que suivre sa pente naturelle, y faire tout concourir, et dès-lors tout a été facile. En le séquestrant tout-à-fait du commerce des hommes, qu'il fuit, quel mal lui fait-on ? En poussant la bonté jusqu'à lui laisser une liberté, du moins apparente, ne fallait-il pas l'empêcher d'en pouvoir abuser ? Ne fallait-il pas, en le laissant au milieu des citoyens, s'attacher à le leur bien faire connaître ? Peut-on voir un serpent se glisser dans la place publique, sans crier à chacun de se garder du serpent ? N'était-ce pas surtout une obligation particulière pour les sages qui ont eu l'adresse d'écarter le masque dont il se couvrait depuis quarante ans, et de le voir les premiers, à travers ses déguisemens, tel qu'ils le montrent depuis lors à tout le monde ? Ce grand devoir de le faire abhorrer pour l'empêcher de

nuire, combiné avec le tendre intérêt qu'il inspire à ces hommes sublimes, est le vrai motif des soins infinis qu'ils prennent, des dépenses immenses qu'ils font, pour l'entourer de tant de piéges, pour le livrer à tant de mains, pour l'enlacer de tant de façons, qu'au milieu de cette liberté feinte il ne puisse ni dire un mot, ni faire un pas, ni mouvoir un doigt, qu'ils ne le sachent et ne le veuillent. Au fond, tout ce qu'on en fait n'est que pour son bien, pour éviter le mal qu'on serait contraint de lui faire, et dont on ne peut le garantir autrement. Il fallait commencer par l'éloigner de ses anciennes connaissances pour avoir le temps de les bien endoctriner. On l'a fait décréter à Paris : quel mal lui a-t-on fait ? Il fallait, par la même raison, l'empêcher de s'établir à Genève. On l'y a fait décréter aussi : quel mal lui a-t-on fait ? On l'a fait lapider à Motiers ; mais les cailloux qui cassaient ses fenêtres et ses portes ne l'ont point atteint : quel mal donc lui ont-ils fait ? On l'a fait chasser, à l'entrée de l'hiver, de l'île solitaire où il s'était réfugié, et de toute la Suisse ; mais c'était pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre (1) chercher l'asile qu'on lui préparait à son insu depuis long-temps, et bien meilleur que celui qu'il s'était obstiné de choisir, quoiqu'il ne pût de là faire aucun mal à personne. Mais quel mal lui a-t-on fait à lui-même ? et de quoi se plaint-il aujourd'hui ? Ne le laisse-t-on pas tranquille dans son opprobre ? Il peut se vautrer à son aise dans la fange où l'on le tient embourbé. On l'accable d'indignités, il est vrai ; mais qu'importe ? quelles blessures lui font-elles ? n'est-il pas fait pour les souffrir ? Et quand chaque passant lui cracherait au visage, quel mal, après tout, cela lui ferait-il ? Mais ce monstre d'ingratitude ne sent rien, ne sait gré de rien ; et tous les ménagemens qu'on a pour lui, loin de le toucher, ne font qu'irriter sa férocité. En prenant le plus grand soin de lui ôter tous ses amis, on ne leur a rien tant recommandé que d'en garder toujours l'apparence et le titre, et de prendre pour le tromper le même ton qu'ils avaient auparavant pour l'accueillir. C'est sa coupable défiance qui seule le rend misérable. Sans elle il serait un peu plus dupe, mais il vivrait tout aussi content qu'autrefois. Devenu l'objet de l'horreur publique, il s'est vu par-là celui des attentions de tout le monde. C'était à qui le fêterait, à qui l'aurait à dîner, à qui lui offrirait des retraites, à qui renchérirait d'empressement pour obtenir la préférence. On eût dit, à l'ardeur qu'on avait pour l'attirer, que rien n'était plus honorable, plus glorieux, que de l'avoir pour hôte, et cela dans tous les états, sans en excepter les grands et les princes ; et mon ours n'était pas content !

ROUSS. Il avait tort ; mais il devait être bien surpris ! Ces grands-là ne pensaient pas, sans doute, comme ce seigneur es-

(1) Choisir un Anglais pour mon dépositaire et mon confident serait, ce me semble, réparer d'une manière bien authentique le mal que j'ai pu penser et dire de sa nation. On l'a trop abusée sur mon compte pour que j'aie pu ne pas m'abuser quelquefois sur le sien.

pagnol dont vous savez la réponse à Charles-Quint qui lui demandait un de ses châteaux pour y loger le connétable de Bourbon (1).

Le Fr. Le cas est bien différent : vous oubliez qu'ici c'est une bonne œuvre.

Rouss. Pourquoi ne voulez-vous pas que l'hospitalité envers le connétable fût une aussi bonne œuvre que l'asile offert à un scélérat ?

Le Fr. Eh ! vous ne voulez pas m'entendre. Le connétable savait bien qu'il était rebelle à son prince.

Rouss. Jean-Jacques ne sait donc pas qu'il est un scélérat ?

Le Fr. Le fin du projet est d'en user extérieurement avec lui comme s'il n'en savait rien, ou comme si on l'ignorait soi-même. De cette sorte, on évite avec lui le danger des explications ; et, feignant de le prendre pour un honnête homme, on l'obsède si bien, sous un air d'empressement pour son mérite, que rien de ce qui se rapporte à lui, ni lui-même, ne peut échapper à la vigilance de ceux qui l'approchent. Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on sait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose, et l'on n'oublie pas de l'envoisiner convenablement, c'est-à-dire de mouches venimeuses, de fourbes adroits, et de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon. C'est une chose assez plaisante de voir les barboteuses de nos messieurs prendre des airs de vierge pour tâcher d'aborder cet ours. Mais ce ne sont pas apparemment des vierges qu'il lui faut ; car, ni les lettres pathétiques qu'on dicte à celles-là, ni les dolentes histoires qu'on leur fait apprendre, ni tout l'étalage de leurs malheurs et de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris, n'ont pu l'attendrir. Ce pourceau d'Épicure est devenu tout d'un coup un Xénocrate pour nos messieurs.

Rouss. N'en fût-il point un pour vos dames? Si ce n'était pas là le plus bruyant de ses forfaits, c'en serait sûrement le plus irrémissible.

Le Fr. Ah, monsieur Rousseau, il faut toujours être galant, et, de quelque façon qu'en use une femme, on ne doit jamais toucher cet article-là !

Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes ses lettres sont ouvertes, qu'on retient soigneusement toutes celles dont il pourrait tirer quelque instruction, et qu'on lui en fait écrire de toutes les façons par différentes mains, tant pour sonder ses dispositions par ses réponses, que pour lui supposer, dans celles qu'il rebute et qu'on garde, des correspondances dont on puisse un jour tirer parti contre lui. On a trouvé l'art de lui faire de Paris

(1) On a, dit-on, rendu inhabitable le château de Trye depuis que j'y ai logé. Si cette opération a rapport à moi, elle n'est pas conséquente à l'empressement qui m'y avait attiré, ni à celui avec lequel on engageait M. le prince de Ligne à m'offrir dans le même temps un asile charmant dans ses terres, par une belle lettre qu'on eut même grand soin de faire courir dans tout Paris.

une solitude plus affreuse que les cavernes et les bois, où il ne trouve au milieu des hommes ni communication, ni consolation, ni conseil, ni lumières, ni rien de tout ce qui pourrait lui aider à se conduire; un labyrinthe immense où l'on ne lui laisse apercevoir dans les ténèbres que de fausses routes qui l'égarent de plus en plus. Nul ne l'aborde qui n'ait déjà sa leçon toute faite sur ce qu'il doit lui dire, et sur le ton qu'il doit prendre en lui parlant. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir (1), et on ne le leur permet qu'après avoir reçu à son égard les instructions que j'ai moi-même été chargé de vous donner au premier désir que vous avez marqué de le connaître. S'il entre en quelque lieu public, il y est regardé et traité comme un pestiféré : tout le monde l'entoure et le fixe, mais en s'écartant de lui et sans lui parler, seulement pour lui servir de barrière; et s'il ose parler lui-même et qu'on daigne lui répondre, c'est toujours ou par un mensonge ou en éludant ses questions d'un ton si rude et si méprisant, qu'il perde l'envie d'en faire. Au parterre on a grand soin de le recommander à ceux qui l'entourent, et de placer toujours à ses côtés une garde ou un sergent qui parlent ainsi fort clairement de lui sans rien dire. On l'a montré, signalé, recommandé partout aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux savoyards, dans tous les spectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchait un livre, un almanach, un roman, il n'y en aurait plus dans tout Paris; le seul désir manifesté de trouver une chose telle qu'elle soit, est pour lui l'infaillible moyen de la faire disparaître. A son arrivée à Paris, il cherchait douze chansonnettes italiennes qu'il y fit graver il y a une vingtaine d'années, et qui étaient de lui comme le Devin du Village : mais le recueil, les airs, les planches, tout disparut, tout fut anéanti dès l'instant, sans qu'il en ait pu recouvrer jamais un seul exemplaire. On est parvenu à force de petites attentions multipliées à le tenir dans cette ville immense, toujours sous les yeux de la populace qui le voit avec horreur. Veut-il passer l'eau vis-à-vis les Quatre-nations? On ne passera point pour lui, même en payant la voiture entière. Veut-il se faire décrotter? Les décrotteurs, surtout ceux du Temple et du Palais-royal, lui refuseront avec mépris leurs services. Entre-t-il aux Tuileries ou au Luxembourg? Ceux qui distribuent des billets imprimés à la porte ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation, et même de lui en refuser net, s'il se présente pour en avoir, et tout cela, non pour l'importance de la chose, mais pour le faire remarquer, connaître et abhorrer de plus en plus.

Une de leurs plus jolies inventions est le parti qu'ils ont su

(1) On a mis pour cela dans la rue un marchand de tableaux tout vis-à-vis de ma porte, et à cette porte, qu'on tient fermée, un secret, afin que tous ceux qui voudront entrer chez moi soient forcés de s'adresser aux voisins, qui ont leurs instructions et leurs ordres.

tirer pour leur objet de l'usage annuel de brûler en cérémonie un suisse de paille dans la rue aux Ours. Cette fête populaire paraissait si barbare et si ridicule en ce siècle philosophe que, déjà négligée, on allait la supprimer tout-à-fait, si nos messieurs ne se fussent avisés de la renouveler bien précieusement pour Jean-Jacques. A cet effet, ils ont fait donner sa figure et son vêtement à l'homme de paille, ils lui ont armé la main d'un couteau bien luisant, et, en le faisant promener en pompe dans les rues de Paris, ils ont eu soin qu'on le mît en station directement sous les fenêtres de Jean-Jacques, tournant et retournant la figure de tous côtés pour la bien montrer au peuple, à qui cependant de charitables interprètes font faire l'application qu'on désire, et l'excitent à brûler Jean-Jacques en effigie, en attendant mieux (1). Enfin l'un de nos messieurs m'a même assuré avoir eu le sensible plaisir de voir des mendians lui rejeter au nez son aumône, et vous comprenez bien. . . .

ROUSS. Qu'ils n'y ont rien perdu. Ah quelle douceur d'ame! quelle charité! le zèle de vos messieurs n'oublie rien.

LE FR. Outre toutes ces précautions, on a mis en œuvre un moyen très-ingénieux pour découvrir s'il lui reste par malheur quelque personne de confiance qui n'ait pas encore les instructions et les sentimens nécessaires pour suivre à son égard le plan généralement admis. On lui fait écrire par des gens qui, se feignant dans la détresse, implorent son secours ou ses conseils pour s'en tirer. Il cause avec eux, il les console, il les recommande aux personnes sur lesquelles il compte. De cette manière on parvient à les connaître, et de là facilement à les convertir. Vous ne sauriez croire combien par cette manœuvre on a découvert de gens qui l'estimaient encore et qu'il continuait de tromper. Connus de nos messieurs, ils sont bientôt détachés de lui, et l'on parvient par un art tout particulier, mais infaillible, à le leur rendre aussi odieux qu'il leur fut cher auparavant. Mais soit qu'il pénètre enfin ce manége, soit qu'en effet il ne lui reste plus personne, ces tentatives sont sans succès depuis quelque temps. Il refuse constamment de s'employer pour les gens qu'il ne connaît pas et même de leur répondre, et cela va toujours aux fins qu'on se propose en le faisant passer pour un homme insensible et dur. Car encore une fois rien n'est mieux pour éluder ses pernicieux desseins que de le rendre tellement haïssable à tous, que, dès qu'il désire une chose, c'en soit assez pour qu'il ne la puisse obtenir, et que, dès qu'il s'intéresse en

(1) Il y aurait à me brûler en personne deux grands inconvéniens qui peuvent forcer ces messieurs à se priver de ce plaisir; le premier est qu'étant une fois mort et brûlé je ne serais plus en leur pouvoir, et ils perdraient le plaisir plus grand de me tourmenter vif; le second, bien plus grave, est qu'avant de me brûler il faudrait enfin m'entendre, au moins pour la forme; et je doute que, malgré vingt ans de précautions et de trames, ils osent encore en courir le risque.

faveur de quelqu'un, ce quelqu'un ne trouve plus ni patron ni assistance.

Rouss. En effet tous ces moyens que vous m'avez détaillés me paraissent ne pouvoir manquer de faire de ce Jean-Jacques la risée, le jouet du genre humain, et de le rendre le plus abhorré des mortels.

Le Fr. Eh! sans doute. Voilà le grand, le vrai but des soins généreux de nos messieurs. Et, graces à leur plein succès, je puis vous assurer que, depuis que le monde existe, jamais mortel n'a vécu dans une pareille dépression.

Rouss. Mais ne me disiez-vous pas au contraire que le tendre soin de son bien-être entrait pour beaucoup dans ceux qu'ils prennent à son égard?

Le Fr. Oui, vraiment, et c'est là surtout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'admirable dans le plan de nos messieurs, qu'en l'empêchant de suivre ses volontés, et d'accomplir ses mauvais desseins, on cherche cependant à lui procurer les douceurs de la vie, de façon qu'il trouve partout ce qui lui est nécessaire, et nulle part ce dont il peut abuser. On veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre. On affecte même pour lui des attentions moqueuses et dérisoires (1), des respects comme ceux qu'on prodiguait à Sancho dans son île, et qui le rendent encore plus ridicule aux yeux de la populace. Enfin, puisqu'il aime tant les distinctions, il a lieu d'être content; on a soin qu'elles ne lui manquent pas, et on le sert de son goût en le faisant partout montrer au doigt. Oui, monsieur, on veut qu'il vive, et même agréablement, autant qu'il est possible à un méchant sans mal faire: on voudrait qu'il ne manquât à son bonheur que les moyens de troubler celui des autres. Mais c'est un ours qu'il faut enchaîner de peur qu'il ne dévore les passans. On craint surtout le poison de sa plume, et l'on n'épargne aucune précaution pour l'empêcher de l'exhaler; on ne lui laisse aucun moyen de défendre son honneur, parce que cela lui serait inutile, que, sous ce prétexte, il ne manquerait pas d'attaquer celui d'autrui, et qu'il n'appartient pas à un homme livré à la diffamation d'oser diffamer personne. Vous concevez que, parmi les gens dont on s'est assuré, l'on n'a pas oublié les libraires, surtout ceux dont il s'est autrefois servi. L'on en a même tenu un très-long-temps à la Bastille sous d'autres prétextes, mais en effet pour l'endoctriner plus long-temps à loisir sur le compte de Jean-Jacques (2). On a recommandé

(1) Comme quand on voulait à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les tambours des gardes devaient venir battre à ma porte, et qu'au Temple M. le prince de Conti m'envoya sa musique à mon lever.

(2) On y a détenu de même, en même temps, et pour le même effet, un Genevois de mes amis, lequel, aigri par d'anciens griefs contre les magistrats de Genève, excitait les citoyens contre eux à mon occasion. Je pensais bien différemment, et jamais, en écrivant soit à eux soit à lui,

à tout ce qui l'entoure de veiller particulièrement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens, et l'on était parvenu, dans la retraite où on l'avait attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre lisible, en sorte qu'il ne put trouver sous ce nom que de l'eau légèrement teinte, qui même en peu de temps perdait toute sa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle est encore parvenu à écrire ses mémoires, qu'il appelle ses confessions, et que nous appelons ses mensonges, avec de l'encre de la Chine, à laquelle on n'avait pas songé : mais, si l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à son aise, on l'empêche au moins de faire circuler son venin : car aucun chiffon, ni petit, ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut sortir de ses mains sans tomber, à l'instant même, dans celles des gens établis pour tout recueillir. A l'égard de ses discours, rien n'en est perdu. Le premier soin de ceux qui l'entourent est de s'attacher à le faire jaser; ce qui n'est pas difficile, ni même de lui faire dire à peu près ce qu'on veut, ou du moins comme on le veut pour en tirer avantage, tantôt en lui débitant de fausses nouvelles, tantôt en l'animant par d'adroites contradictions, et tantôt au contraire en paraissant acquiescer à tout ce qu'il dit. C'est alors surtout qu'on tient un registre exact des indiscrètes vivacités qui lui échappent, et qu'on amplifie et commente de sang-froid. Ils prennent en même temps toutes les précautions possibles pour qu'il ne puisse tirer d'eux aucune lumière, ni par rapport à lui, ni par rapport à qui que ce soit. On ne prononce jamais devant lui le nom de ses premiers délateurs, et l'on ne parle qu'avec la plus grande réserve de ceux qui influent sur son sort, de sorte qu'il lui est impossible de parvenir à savoir ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font, s'ils sont à Paris ou absens, ni même s'ils sont morts ou en vie. On ne lui parle jamais de nouvelles, ou on ne lui en dit que de fausses ou de dangereuses, qui seraient de sa part de nouveaux crimes s'il s'avisait de les répéter. En province, on empêchait aisément qu'il ne lût aucune gazette. A Paris, où il y aurait trop d'affectation, l'on empêche au moins qu'il n'en voie aucune dont il puisse tirer quelque instruction qui le regarde, et surtout celles où nos messieurs font parler de lui. S'il s'enquiert de quelque chose, personne n'en sait rien ; s'il s'informe de quelqu'un, personne ne le connaît; s'il demandait avec un peu d'empressement le temps qu'il fait, on ne le lui dirait pas. Mais on s'applique, en revanche, à lui faire trouver les denrées, sinon à meilleur marché, du moins de meilleure qualité qu'il ne les aurait au même prix, ses bienfaiteurs suppléant généreusement de leur

je ne cessai de les presser tous d'abandonner ma cause, et de remettre à de meilleurs temps la défense de leurs droits. Cela n'empêcha pas qu'on ne publiât avoir trouvé tout le contraire dans les lettres que je lui écrivais, et que c'était moi qui était le boute-feu. Que peuvent désormais attendre des gens puissans la justice, la vérité, l'innocence, quand une fois ils en sont venus jusque-là.

bourse à ce qu'il en coûte de plus pour satisfaire la délicatesse qu'ils lui supposent, et qu'ils tâchent même d'exciter en lui par l'occasion et le bon marché, pour avoir le plaisir d'en tenir note. De cette manière, mettant adroitement le menu peuple dans leur confidence, ils lui font l'aumône publiquement malgré lui, de façon qu'il lui soit impossible de s'y dérober; et cette charité, qu'on s'attache à rendre bruyante, a peut-être contribué plus que toute autre chose à le déprimer autant que le désiraient ses amis.

Rouss. Comment, ses amis?

Le Fr. Oui, c'est un nom qu'aiment à prendre toujours nos messieurs, pour exprimer toute leur bienveillance envers lui, toute leur sollicitude pour son bonheur, et, ce qui est très-bien trouvé, pour le faire accuser d'ingratitude en se montrant si peu sensible à tant de bonté.

Rouss. Il y a là quelque chose que je n'entends pas bien. Expliquez-moi mieux tout cela, je vous prie.

Le Fr. Il importait, comme je vous l'ai dit, pour qu'on pût le laisser libre sans danger, que sa diffamation fût universelle (1). Il ne suffisait pas de la répandre dans les cercles et parmi la bonne compagnie, ce qui n'était pas difficile et fut bientôt fait. Il fallait qu'elle s'étendît parmi tout le peuple et dans les plus bas étages aussi-bien que dans les plus élevés; et cela présentait plus de difficulté; non-seulement parce que l'affectation de le tympaniser ainsi à son insu pouvait scandaliser les simples, mais surtout à cause de l'inviolable loi de lui cacher tout ce qui le regarde pour éloigner à jamais de lui tout éclaircissement, toute instruction, tout moyen de défense et de justification, toute occasion de faire expliquer personne; de remonter à la source des lumières qu'on a sur son compte, et qu'il était moins sûr pour cet effet de compter sur la discrétion de la populace que sur celle des honnêtes gens. Or, pour intéresser cette populace à ce mystère, sans paraître avoir cet objet, ils ont admirablement tiré parti d'une ridicule arrogance de notre homme, qui est de faire le fier sur les dons, et de ne vouloir pas qu'on lui fasse l'aumône.

Rouss. Mais, je crois que vous et moi serions assez capables d'une pareille arrogance; qu'en pensez-vous?

Le Fr. Cette délicatesse est permise à d'honnêtes gens. Mais

(1) Je n'ai point voulu parler ici de ce qui se fait au théâtre et de ce qui s'imprime journellement en Hollande et ailleurs, parce que cela passe toute croyance, et qu'en le voyant, et en ressentant continuellement les tristes effets, j'ai peine encore à le croire moi-même. Il y a quinze ans que tout cela dure, toujours avec l'approbation publique et l'aveu du gouvernement. Et moi je vieillis ainsi seul parmi tous ces forcenés, sans aucune consolation de personne, sans néanmoins perdre ni courage ni patience, et, dans l'ignorance où l'on me tient, élevant au ciel, pour toute défense, un cœur exempt de fraude, et des mains pures de tout mal.

un drôle comme cela qui fait le gueux quoiqu'il soit riche, de quel droit ose-t-il rejeter les menues charités de nos messieurs?

Rouss. Du même droit, peut-être, que les mendians rejettent les siennes. Quoi qu'il en soit, s'il fait le gueux, il reçoit donc ou demande l'aumône? car voilà tout ce qui distingue le gueux du pauvre, qui n'est pas plus riche que lui, mais qui se contente de ce qu'il a et ne demande rien à personne.

Le Fr. Eh non! celui-ci ne la demande pas directement. Au contraire, il la rejette insolemment d'abord; mais il cède à la fin tout doucement quand on s'obstine.

Rouss. Il n'est donc pas si arrogant que vous disiez d'abord; et, retournant votre question, je demande à mon tour pourquoi ils s'obstinent à lui faire l'aumône comme à un gueux, puisqu'ils savent si bien qu'il est riche?

Le Fr. Le pourquoi, je vous l'ai déjà dit. Ce serait, j'en conviens, outrager un honnête homme : mais c'est le sort que mérite un pareil scélérat d'être avili par tous les moyens possibles; et c'est une occasion de mieux manifester son ingratitude, par celle qu'il témoigne à ses bienfaiteurs.

Rouss. Trouvez-vous que l'intention de l'avilir mérite une grande reconnaissance?

Le Fr. Non; mais c'est l'aumône qui la mérite. Car, comme disent très-bien nos messieurs, l'argent rachète tout, et rien ne le rachète. Quelle que soit l'intention de celui qui donne, même par force, il reste toujours bienfaiteur et mérite toujours comme tel la plus vive reconnaissance. Pour éluder donc la brutale rusticité de notre homme, on a imaginé de lui faire en détail, à son insu, beaucoup de petits dons bruyans qui demandent le concours de beaucoup de gens, et surtout du menu peuple, qu'on fait entrer ainsi sans affectation dans la grande confidence, afin qu'à l'horreur pour ses forfaits se joigne le mépris pour sa misère, et le respect pour ses bienfaiteurs. On s'informe des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance, et l'on a soin qu'au même prix on les lui fournisse de meilleure qualité, et par conséquent plus chères. Au fond, cela ne lui fait aucune économie, et il n'en a pas besoin, puisqu'il est riche : mais pour le même argent il est mieux servi; sa bassesse et la générosité de nos messieurs circulent ainsi parmi le peuple, et l'on parvient de cette manière à l'y rendre abject et méprisable en paraissant ne songer qu'à son bien-être et à le rendre heureux malgré lui. Il est difficile que le misérable ne s'aperçoive pas de ce petit manége, et tant mieux : car s'il se fâche, cela prouve de plus en plus son ingratitude; et, s'il change de marchands, on répète aussitôt la même manœuvre; la réputation qu'on veut lui donner se répand encore plus rapidement. Ainsi plus il se débat dans ses lacs, et plus il les resserre.

Rouss. Voilà, je vous l'avoue, ce que je ne comprenais pas bien d'abord. Mais, monsieur, vous en qui j'ai connu toujours

un cœur si droit, se peut-il que vous approuviez de pareilles manœuvres?

Le Fr. Je les blâmerais fort pour tout autre; mais ici je les admire par le motif de bonté qui les dicte, sans pourtant avoir voulu jamais y tremper. Je hais Jean-Jacques, nos messieurs l'aiment, ils veulent le conserver à tout prix; il est naturel qu'eux et moi ne nous accordions pas sur la conduite à tenir avec un pareil homme. Leur système, injuste peut-être en lui-même, est rectifié par l'intention.

Rouss. Je crois qu'il me la rendrait suspecte: car on ne va point au bien par le mal, ni à la vertu par la fraude. Mais, puisque vous m'assurez que Jean-Jacques est riche, comment le public accorde-t-il ces choses-là? Car enfin rien ne doit lui sembler plus bizarre et moins méritoire qu'une aumône faite par force à un riche scélérat.

Le Fr. Oh! le public ne rapproche pas ainsi les idées qu'on a l'adresse de lui montrer séparément. Il le voit riche pour lui reprocher de faire le pauvre, ou pour le frustrer du produit de son labeur en se disant qu'il n'en a pas besoin. Il le voit pauvre pour insulter à sa misère et le traiter comme un mendiant. Il ne le voit jamais que par le côté qui pour l'instant le montre plus odieux ou plus méprisable, quoiqu'incompatible avec les autres aspects sous lesquels il le voit en d'autres temps.

Rouss. Il est certain qu'à moins d'être de la plus brute insensibilité il doit être aussi pénétré que surpris de cette association d'attentions et d'outrages dont il sent à chaque instant les effets. Mais quand, pour l'unique plaisir de rendre sa diffamation plus complète, on lui passe journellement tous ses crimes, qui peut être surpris s'il profite de cette coupable indulgence pour en commettre incessamment de nouveaux? C'est une objection que je vous ai déjà faite, et que je répète parce que vous l'avez éludée sans y répondre. Par tout ce que vous m'avez raconté, je vois que, malgré toutes les mesures qu'on a prises, il va toujours son train comme auparavant, sans s'embarrasser en aucune sorte des surveillans dont il se voit entouré, lui qui prit jadis là-dessus tant de précautions que, pendant quarante ans, trompant exactement tout le monde, il passa pour un honnête homme; je vois qu'il n'use de la liberté qu'on lui laisse que pour assouvir sans gêne sa méchanceté, pour commettre chaque jour de nouveaux forfaits dont il est bien sûr qu'aucun n'échappe à ses surveillans, et qu'on lui laisse tranquillement consommer. Est-ce donc une vertu si méritoire à vos messieurs d'abandonner ainsi les honnêtes gens à la furie d'un scélérat, pour l'unique plaisir de compter tranquillement ses crimes, qu'il leur serait si aisé d'empêcher?

Le Fr. Ils ont leurs raisons pour cela.

Rouss. Je n'en doute point: mais ceux mêmes qui commettent les crimes ont sans doute aussi leurs raisons; cela suffit-il pour les justifier? Singulière bonté, convenez-en, que celle qui, pour rendre le coupable odieux, refuse d'empêcher le crime, et s'oc-

cupe à choyer le scélérat aux dépens des innocens dont il fait sa proie! Laisser commettre les crimes qu'on peut empêcher n'est pas seulement en être témoin, c'est en être complice. D'ailleurs si on lui laisse toujours faire tout ce que vous dites qu'il fait, que sert donc de l'espionner de si près avec tant de vigilance et d'activité? Que sert d'avoir découvert ses œuvres, pour les lui laisser continuer comme si l'on n'en savait rien? que sert de gêner si fort sa volonté dans les choses indifférentes, pour la laisser en toute liberté dès qu'il s'agit de mal faire? On dirait que vos messieurs ne cherchent qu'à lui ôter tout moyen de faire autre chose que des crimes. Cette indulgence vous paraît-elle donc si raisonnable, si bien entendue, et digne de personnages si vertueux?

Le Fr. Il y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entière satisfaction. Peut-être pour le rendre plus exécrable a-t-on cru devoir charger un peu le tableau de ses crimes, sans se faire un grand scrupule de cette charge, qui dans le fond importe assez peu; car puisqu'un homme coupable d'un crime est capable de cent, tous ceux dont on l'accuse sont tout au moins dans sa volonté, et l'on peut à peine donner le nom d'impostures à de pareilles accusations.

Je vois que la base du système que l'on suit à son égard est le devoir qu'on s'est imposé qu'il fût bien démasqué, bien connu de tout le monde, et néanmoins de n'avoir jamais avec lui aucune explication, de lui ôter toute connaissance de ses accusateurs et toute lumière certaine des choses dont il est accusé. Cette double nécessité est fondée sur la nature des crimes, qui rendrait leur déclaration publique trop scandaleuse, et qui ne souffre pas qu'il soit convaincu sans être puni. Or voulez-vous qu'on le punisse sans le convaincre? Nos formes judiciaires ne le permettraient pas, et ce serait aller directement contre les maximes d'indulgence et de commisération qu'on veut suivre à son égard. Tout ce qu'on peut donc faire pour la sûreté publique est premièrement de le surveiller si bien qu'il n'entreprenne rien qu'on ne le sache, qu'il n'exécute rien d'important qu'on ne le veuille, et, sur le reste, d'avertir tout le monde du danger qu'il y a d'écouter et fréquenter un pareil scélérat. Il est clair qu'ainsi bien avertis ceux qui s'exposent à ses attentats ne doivent, s'ils y succombent, s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'est un malheur qu'il n'a tenu qu'à eux d'éviter, puisque fuyant, comme il fait, les hommes, ce n'est pas lui qui va les chercher.

Rouss. Autant en peut-on dire à ceux qui passent dans un bois où l'on sait qu'il y a des voleurs, sans que cela fasse une raison valable pour laisser ceux-ci en toute liberté d'aller leur train, surtout quand pour les contenir il suffit de le vouloir. Mais quelle excuse peuvent avoir vos messieurs qui ont soin de fournir eux-mêmes des proies à la cruauté du barbare par les émissaires dont vous m'avez dit qu'ils l'entourent, qui tâchent à toute

force de se familiariser avec lui, et dont sans doute il a soin de faire ses premières victimes?

Le Fr. Point du tout. Quelque familièrement qu'ils vivent chez lui, tâchant même d'y manger et boire sans s'embarrasser des risques, il ne leur en arrive aucun mal. Les personnes sur lesquelles il aime assouvir sa furie sont celles pour lesquelles il a de l'estime et du penchant, celles auxquelles il voudrait donner sa confiance pour peu que leurs cœurs s'ouvrissent au sien, d'anciens amis qu'il regrette et dans lesquels il semble encore chercher les consolations qui lui manquent. C'est ceux-là qu'il choisit pour les expédier par préférence; le lien de l'amitié lui pèse; il ne voit avec plaisir que ses ennemis.

Rouss. On ne doit pas disputer contre les faits; mais convenez que vous me peignez-là un bien singulier personnage, qui n'empoisonne que ses amis, qui ne fait des livres qu'en faveur de ses ennemis, et qui fuit les hommes pour leur faire du mal.

Ce qui me paraît encore bien étonnant en tout ceci, c'est comment il se trouve d'honnêtes gens qui veuillent rechercher, hanter un pareil monstre, dont l'abord seul devrait leur faire horreur. Que la canaille envoyée par vos messieurs et faite pour l'espionnage s'empare de lui, voilà ce que je comprends sans peine. Je comprends encore que, trop heureux de trouver quelqu'un qui veuille le souffrir, il ne doit pas lui, misantrope avec les honnêtes gens, mais à charge à lui-même, se rendre difficile sur les liaisons; qu'il doit voir, accueillir, rechercher avec grand empressement les coquins qui lui ressemblent, pour les engager dans ses damnables complots. Eux, de leur côté, dans l'espoir de trouver en lui un bon camarade bien endurci, peuvent, malgré l'effroi qu'on leur a donné de lui, s'exposer par l'avantage qu'ils en espèrent au risque de le fréquenter. Mais que des gens d'honneur cherchent à se faufiler avec lui, voilà, monsieur, ce qui me passe. Que lui disent-ils donc? quel ton peuvent-ils prendre avec un pareil personnage? Un aussi grand scélérat peut très-bien être un homme vil qui pour aller à ses fins souffre toutes sortes d'outrages, et, pourvu qu'on lui donne à dîner, boit les affronts comme l'eau, sans les sentir ou sans en faire semblant. Mais vous m'avouerez qu'un commerce d'insulte et de mépris d'une part, de bassesse et de mensonge de l'autre, ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens.

Le Fr. Ils en sont plus estimables de se sacrifier ainsi pour le bien public. Approcher de ce misérable est une œuvre méritoire, quand elle mène à quelque nouvelle découverte sur son caractère affreux. Un tel caractère tient du prodige et ne saurait être assez attesté. Vous comprenez que personne ne l'approche pour avoir avec lui quelque société réelle, mais seulement pour tâcher de le surprendre, d'en tirer quelque nouveau trait pour son portrait, quelque nouveau fait pour son histoire, quelque indiscrétion dont on puisse faire usage pour le rendre toujours

plus odieux. D'ailleurs comptez-vous pour rien le plaisir de le persifler, de lui donner à mots couverts les noms injurieux qu'il mérite, sans qu'il ose ou puisse répondre, de peur de déceler l'application qu'on le force à s'en faire ! C'est un plaisir qu'on peut savourer sans risque; car, s'il se fâche, il s'accuse lui-même; et, s'il ne se fâche pas, en lui disant ainsi ses vérités indirectement, on se dédommage de la contrainte où l'on est forcé de vivre avec lui en feignant de le prendre pour un honnête homme.

Rouss. Je ne sais si ces plaisirs-là sont fort doux; pour moi je ne les trouve pas fort nobles, et je vous crois assez du même avis, puisque vous les avez toujours dédaignés. Mais, monsieur, à ce compte, cet homme chargé de tant de crimes n'a donc jamais été convaincu d'aucun ?

Le Fr. Eh! non vraiment. C'est encore un acte de l'extrême bonté dont on use à son égard, de lui épargner la honte d'être confondu. Sur tant d'invincibles preuves, n'est-il pas complètement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre? Où règne l'évidence du délit, la conviction du coupable n'est-elle pas superflue? Elle ne serait pour lui qu'une peine de plus. En lui ôtant l'inutile liberté de se défendre, on ne fait que lui ôter celle de mentir et de calomnier.

Rouss. Ah ! graces au ciel, je respire! vous délivrez mon cœur d'un grand poids.

Le Fr. Qu'avez-vous donc ? d'où vous naît cet épanouissement subit après l'air morne et pensif qui ne vous a point quitté durant tout cet entretien, et si différent de l'air jovial et gai qu'ont tous nos messieurs quand ils parlent de Jean-Jacques et de ses crimes?

Rouss. Je vous l'expliquerai, si vous avez la patience de m'entendre; car ceci demande encore des digressions.

Vous connaissez assez ma destinée pour savoir qu'elle ne m'a guère laissé goûter les prospérités de la vie : je n'y ai trouvé ni les biens dont les hommes font cas, ni ceux dont j'aurais fait cas moi-même; vous savez à quel prix elle m'a vendu cette fumée dont ils sont si avides, et qui même, eût-elle été plus pure, n'était pas l'aliment qu'il fallait à mon cœur. Tant que la fortune ne m'a fait que pauvre, je n'ai pas vécu malheureux. J'ai goûté quelquefois de vrais plaisirs dans l'obscurité : mais je n'en suis sorti que pour tomber dans un gouffre de calamités, et ceux qui m'y ont plongé se sont appliqués à me rendre insupportables les maux qu'ils feignaient de plaindre, et que je n'aurais pas connus sans eux. Revenu de cette douce chimère de l'amitié, dont la vaine recherche a fait tous les malheurs de ma vie, bien plus revenu des erreurs de l'opinion dont je suis la victime, ne trouvant plus parmi les hommes ni droiture, ni vérité, ni aucun de ces sentimens que je crus innés dans leurs ames parce qu'ils l'étaient dans la mienne, et sans lesquels toute société n'est que tromperie et mensonge, je me suis retiré au dedans de moi, et, vivant entre moi et la nature, je goûtais une douceur infinie à penser que je n'étais pas seul, que je ne conversais pas avec un

être insensible et mort, que mes maux étaient comptés; que ma patience était mesurée, et que toutes les misères de ma vie n'étaient que des provisions de dédommagemens et de jouissances pour un meilleur état. Je n'ai jamais adopté la philosophie des heureux du siècle; elle n'est pas faite pour moi; j'en cherchais une plus appropriée à mon cœur, plus consolante dans l'adversité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvais dans les livres de Jean-Jacques. J'y puisais des sentimens si conformes à ceux qui m'étaient naturels, j'y sentais tant de rapport avec mes propres dispositions, que, seul parmi tous les auteurs que j'ai lus, il était pour moi le peintre de la nature et l'historien du cœur humain. Je reconnaissais dans ses écrits l'homme que je retrouvais en moi, et leur méditation m'apprenait à tirer de moi-même la jouissance et le bonheur que tous les autres vont chercher si loin d'eux.

Son exemple m'était surtout utile pour nourrir ma confiance dans les sentimens que j'avais conservés seul parmi mes contemporains. J'étais croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à symboles et à formules. Les hautes idées que j'avais de la divinité me faisaient prendre en dégoût les institutions des hommes et les religions factices. Je ne voyais personne penser comme moi; je me trouvais seul au milieu de la multitude autant par mes idées que par mes sentimens. Cet état solitaire était triste; Jean-Jacques vint m'en tirer. Ses livres me fortifièrent contre la dérision des esprits forts. Je trouvai ses principes si conformes à mes sentimens, je les voyais naître de méditations si profondes, je les voyais appuyés de si fortes raisons, que je cessai de craindre, comme on me le criait sans cesse, qu'ils ne fussent l'ouvrage des préjugés et de l'éducation. Je vis que, dans ce siècle où la philosophie ne fait que détruire, cet auteur seul édifiait avec solidité. Dans tous les autres livres, je démêlais d'abord la passion qui les avait dictés, et le but personnel que l'auteur avait eu en vue. Le seul Jean-Jacques me parut chercher la vérité avec droiture et simplicité de cœur. Lui seul me parut montrer aux hommes la route du vrai bonheur en leur apprenant à distinguer la réalité de l'apparence, et l'homme de la nature de l'homme factice et fantastique que nos institutions et nos préjugés lui ont substitué : lui seul en un mot me parut, dans sa véhémence, inspiré par le seul amour du bien public sans vue secrète et sans intérêt personnel. Je trouvais d'ailleurs sa vie et ses maximes si bien d'accord, que je me confirmais dans les miennes, et j'y prenais plus de confiance par l'exemple d'un penseur qui les médita si long-temps; d'un écrivain qui, méprisant l'esprit de parti et ne voulant former ni suivre aucune secte, ne pouvait avoir dans ses recherches d'autre intérêt que l'intérêt public et celui de la vérité. Sur toutes ces idées, je me faisais un plan de vie dont son commerce aurait fait le charme; et moi, à qui la société des hommes n'offre depuis long-temps qu'une fausse apparence sans réalité, sans vérité, sans attachement, sans aucun

véritable accord de sentimens ni d'idées, et plus digne de mon mépris que de mon empressement, je me livrais à l'espoir de retrouver en lui tout ce que j'avais perdu, de goûter encore les douceurs d'une amitié sincère, et de me nourrir encore avec lui de ces grandes et ravissantes contemplations qui font la meilleure jouissance de cette vie, et la seule consolation solide qu'on trouve dans l'adversité.

J'étais plein de ces sentimens, et vous l'avez pu connaître, quand avec vos cruelles confidences vous êtes venu resserrer mon cœur et en chasser les douces illusions auxquelles il était prêt à s'ouvrir encore. Non, vous ne connaîtrez jamais à quel point vous l'avez déchiré; il faudrait pour cela sentir à combien de célestes idées tenaient celles que vous avez détruites. Je touchais au moment d'être heureux en dépit du sort et des hommes, et vous me replongez pour jamais dans toute ma misère; vous m'ôtez toutes les espérances qui me la faisaient supporter. Un seul homme pensant comme moi nourrissait ma confiance, un seul homme vraiment vertueux me faisait croire à la vertu, m'animait à la chérir, à l'idolâtrer, à tout espérer d'elle; et voilà qu'en m'ôtant cet appui vous me laissez seul sur la terre englouti dans un gouffre de maux, sans qu'il me reste la moindre lueur d'espoir dans cette vie, et prêt à perdre encore celui de retrouver dans un meilleur ordre de choses le dédommagement de tout ce que j'ai souffert dans celui-ci.

Vos premieres déclarations me bouleversèrent. L'appui de vos preuves me les rendit plus accablantes, et vous navrâtes mon ame des plus amères douleurs que j'aie jamais senties. Lorsque, entrant ensuite dans le détail des manœuvres systématiques dont ce malheureux homme est l'objet, vous m'avez développé le plan de conduite à son égard, tracé par l'auteur de ces découvertes, et fidèlement suivi par tout le monde, mon attention partagée a rendu ma surprise plus grande et mon affliction moins vive. J'ai trouvé toutes ces manœuvres si cauteleuses, si pleines de ruse et d'astuce, que je n'ai pu prendre de ceux qui s'en font un système la haute opinion que vous vouliez m'en donner; et, lorsque vous les combliez d'éloges, je sentais mon cœur en murmurer malgré moi. J'admirais comment d'aussi nobles motifs pouvaient dicter des pratiques aussi basses, comment la fausseté, la trahison, le mensonge, pouvaient être devenus des instrumens de bienfaisance et de charité; comment enfin tant de marches obliques pouvaient s'allier avec la droiture. Avais-je tort? Voyez vous-même, et rappelez-vous tout ce que vous m'avez dit. Ah! convenez du moins que tant d'enveloppes ténébreuses sont un manteau bien étrange pour la vertu.

La force de vos preuves l'emportait néanmoins sur tous les soupçons que ces machinations pouvaient m'inspirer. Je voyais qu'apres tout cette bizarre conduite, toute choquante qu'elle me paraissait, n'en était pas moins une œuvre de miséricorde, et que, voulant épargner à un scélérat les traitemens qu'il avait mérités,

il fallait bien prendre des précautions extraordinaires pour prévenir le scandale de cette indulgence, et la mettre à un prix qui ne tentât ni d'autres d'en désirer une pareille, ni lui-même d'en abuser. Voyant ainsi tout le monde s'empresser à l'envi de le rassasier d'opprobres et d'indignités, loin de le plaindre, je le méprisais davantage d'acheter si lâchement l'impunité au prix d'un pareil destin.

Vous m'avez répeté tout cela bien des fois, et je me le disais après vous en gémissant. L'angoisse de mon cœur n'empêchait pas ma raison d'être subjuguée, et de cet assentiment que j'étais forcé de vous donner résultait la situation d'ame la plus cruelle pour un honnête homme infortuné, auquel on arrache impitoyablement toutes les consolations, toutes les ressources, toutes les espérances qui lui rendaient ses maux supportables.

Un trait de lumière est venu me rendre tout cela dans un instant. Quand j'ai pensé, quand vous m'avez confirmé vous-même, que cet homme si indignement traité pour tant de crimes atroces n'avait été convaincu d'aucun, vous avez d'un seul mot renversé toutes vos preuves; et, si je n'ai pas vu l'imposture où vous prétendez voir l'évidence, cette évidence au moins a tellement disparu à mes yeux, que dans tout ce que vous m'aviez démontré je ne vois plus qu'un problême insoluble, un mystère effrayant, impénétrable, que la seule conviction du coupable peut éclaircir à mes yeux.

Nous pensons bien différemment, monsieur, vous et moi sur cet article. Selon vous, l'évidence des crimes supplée à cette conviction; et, selon moi, cette évidence consiste si essentiellement dans cette conviction même, qu'elle ne peut exister sans elle. Tant qu'on n'a pas entendu l'accusé, les preuves qui le condamnent, quelque fortes qu'elles soient, quelque convaincantes qu'elles paraissent, manquent du sceau qui peut les montrer telles, même lorsqu'il n'a pas été possible d'entendre l'accusé, comme lorsqu'on fait le procès à la mémoire d'un mort; car, en présumant qu'il n'aurait rien eu à répondre, on peut avoir raison, mais on a tort de changer cette présomption en certitude pour le condamner, et il n'est permis de punir le crime que quand il ne reste aucun moyen d'en douter. Mais quand on vient jusqu'à refuser d'entendre l'accusé vivant et présent, bien que la chose soit possible et facile, quand on prend des mesures extraordinaires pour l'empêcher de parler, quand on lui cache avec le plus grand soin l'accusation, l'accusateur, les preuves, dès-lors toutes ces preuves devenues suspectes perdent toute leur force sur mon esprit. N'oser les soumettre à l'épreuve qui les confirme, c'est me faire présumer qu'elles ne la soutiendraient pas. Ce grand principe, base et sceau de toute justice, sans lequel la société humaine croulerait par ses fondemens, est si sacré, si inviolable dans la pratique, que, quand toute la ville aurait vu un homme en assassiner un autre dans la place publique, encore ne punirait-on point l'assassin sans l'avoir préalablement entendu.

Le Fr. Hé quoi ! des formalités judiciaires qui doivent être générales et sans exception dans les tribunaux, quoique souvent superflues, font-elles loi dans des cas de grace et de bénignité comme celui-ci ? D'ailleurs, l'omission de ces formalités peut-elle changer la nature des choses, faire que ce qui est démontré cesse de l'être, rendre obscur ce qui est évident, et, dans l'exemple que vous venez de proposer, le délit serait-il moins avéré, le prévenu serait-il moins coupable quand on négligerait de l'entendre ; et, quand sur la seule notoriété du fait, on l'aurait roué sans tous ces interrogatoires d'usage, en serait-on moins sûr d'avoir puni justement un assassin ? Enfin toutes ces formes établies pour constater les délits ordinaires sont-elles nécessaires à l'égard d'un monstre dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, et reconnu de toute la terre pour être la honte et l'opprobre de l'humanité ? Celui qui n'a rien d'humain mérite-t-il qu'on le traite en homme ?

Rouss. Vous me faites frémir. Est-ce vous qui parlez ainsi ? Si je le croyais, je fuirais, au lieu de répondre. Mais non, je vous connais trop bien. Discutons de sang-froid avec vos messieurs ces questions importantes d'où dépend, avec le maintien de l'ordre social, la conservation du genre humain. D'après eux, vous parlez toujours de clémence et de grace ; mais avant d'examiner quelle est cette grace, il faudrait voir d'abord si c'en est ici le cas, et comment elle y peut avoir lieu. Le droit de faire grace suppose celui de punir, et par conséquent la préalable conviction du coupable. Voilà premièrement de quoi il s'agit.

Vous prétendez que cette conviction devient superflue où règne l'évidence ; et moi je pense au contraire qu'en fait de délit l'évidence ne peut résulter que de la conviction du coupable, et qu'on ne peut prononcer sur la force des preuves qui le condamnent qu'après l'avoir entendu. La raison en est que, pour faire sortir aux yeux des hommes la vérité du sein des passions, il faut que ces passions s'entre-choquent, se combattent, et que celle qui accuse trouve un contre-poids égal dans celle qui défend, afin que la raison seule et la justice rompent l'équilibre et fassent pencher la balance. Quand un homme se fait le délateur d'un autre, il est probable, il est presque sûr qu'il est mû par quelque passion secrète qu'il a grand soin de déguiser. Mais quelque raison qui le détermine, et fût-ce même un motif de pure vertu, toujours est-il certain, que, du moment qu'il accuse, il est animé du vif désir de montrer l'accusé coupable, ne fût-ce qu'afin de ne pas passer pour calomniateur : et comme d'ailleurs il a pris à loisir toutes ses mesures, qu'il s'est donné tout le temps d'arranger ses machines et de concerter ses moyens et ses preuves, le moins qu'on puisse faire pour se garantir de surprise est de les exposer à l'examen et aux réponses de l'accusé, qui seul a un intérêt suffisant pour les examiner avec toute l'attention possible, et qui seul encore peut donner tous les éclaircissemens nécessaires pour en bien juger. C'est par une

semblable raison que la déposition des témoins, en quelque nombre qu'ils puissent être, n'a de poids qu'après leur confrontation. De cette action et réaction et du choc de ces intérêts opposés doit naturellement sortir aux yeux du juge la lumière de la vérité : c'en est du moins le meilleur moyen qui soit en sa puissance. Mais si l'un de ces intérêts agit seul avec toute sa force, et que le contre-poids de l'autre manque, comment l'équilibre restera-t-il dans la balance? Le juge, que je veux supposer tranquille, impartial, uniquement animé de l'amour de la justice, qui communément n'inspire pas de grands efforts pour l'intérêt d'autrui, comment s'assurera-t-il d'avoir bien pesé le pour et le contre, d'avoir bien pénétré par lui seul tous les artifices de l'accusateur, d'avoir bien démêlé des faits exactement vrais ceux qu'il controuve, qu'il altère, qu'il colore à sa fantaisie, d'avoir même deviné ceux qu'il tait et qui changent l'effet de ceux qu'il expose? Quel est l'homme audacieux qui, non moins sûr de sa pénétration que de sa vertu, s'ose donner pour ce juge-là? Il faut, pour remplir avec tant de confiance un devoir si téméraire, qu'il se sente l'infaillibilité d'un dieu.

Que serait-ce si, au lieu de supposer ici un juge parfaitement intègre et sans passion, je le supposais animé d'un désir secret de trouver l'accusé coupable, et ne cherchant que des moyens plausibles de justifier sa partialité à ses propres yeux?

Cette seconde supposition pourrait avoir plus d'une application dans le cas particulier qui nous occupe; mais n'en cherchons point d'autre que la célébrité d'un auteur dont les succès passés blessent l'amour-propre de ceux qui n'en peuvent obtenir de pareils. Tel applaudit à la gloire d'un homme qu'il n'a nul espoir d'offusquer, qui travaillerait bien vite à lui faire payer cher l'éclat qu'il peut avoir de plus que lui, pour peu qu'il vît de jour à y réussir. Dès qu'un homme a eu le malheur de se distinguer à certain point, à moins qu'il ne se fasse craindre ou qu'il ne tienne à quelque parti, il ne doit plus compter sur l'équité des autres à son égard; et ce sera beaucoup si ceux mêmes qui sont plus célèbres que lui lui pardonnent la petite portion qu'il a du bruit qu'ils voudraient faire tout seuls.

Je n'ajouterai rien de plus. Je ne veux parler ici qu'à votre raison. Cherchez à ce que je viens de vous dire une réponse dont elle soit contente, et je me tais. En attendant, voici ma conclusion. Il est toujours injuste et téméraire de juger un accusé tel qu'il soit sans vouloir l'entendre; mais quiconque, jugeant un homme qui a fait du bruit dans le monde, non-seulement le juge sans l'entendre, mais se cache de lui pour le juger, quelque prétexte spécieux qu'il allègue, et fût-il vraiment juste et vertueux, fût-il un ange sur la terre, qu'il rentre bien en lui-même, l'iniquité, sans qu'il s'en doute, est cachée au fond de son cœur.

Étranger, sans parens, sans appui, seul, abandonné de tous, trahi du plus grand nombre, Jean-Jacques est dans la pire po-

sition où l'on puisse être pour être jugé équitablement. Cependant, dans les jugemens sans appel qui le condamnent à l'infamie, qui est-ce qui a pris sa défense et parlé pour lui? Qui est-ce qui s'est donné la peine d'examiner l'accusation, les accusateurs, les preuves, avec ce zèle et ce soin que peut seul inspirer l'intérêt de soi-même ou de son plus intime ami?

Le Fr. Mais vous-même, qui vouliez si fort être le sien, n'avez-vous pas été réduit au silence par les preuves dont j'étais armé?

Rouss. Avais-je les lumières nécessaires pour les apprécier et distinguer à travers tant de trames obscures les fausses couleurs qu'on a pu leur donner? Suis-je au fait des détails qu'il faudrait connaître? Puis-je deviner les éclaircissemens, les objections, les solutions que pourrait donner l'accusé sur des faits dont lui seul est assez instruit? D'un mot peut-être il eût levé des voiles impénétrables aux yeux de tout autre, et jeté du jour sur des manœuvres que nul mortel ne débrouillera jamais. Je me suis rendu, non parce que j'étais réduit au silence, mais parce que je l'y croyais réduit lui-même. Je n'ai rien, je l'avoue, à répondre à vos preuves. Mais si vous étiez isolé sur la terre, sans défense et sans défenseur, et depuis vingt ans en proie à vos ennemis comme Jean-Jacques, on pourrait sans peine me prouver de vous en secret ce que vous m'avez prouvé de lui, sans que j'eusse rien non plus à répondre. En serait-ce assez pour vous juger sans appel et sans vouloir vous écouter?

Monsieur, c'est ici, depuis que le monde existe, la première fois qu'on a violé si ouvertement, si publiquement, la première et la plus sainte des lois sociales, celle sans laquelle il n'y a plus de sûreté pour l'innocence parmi les hommes. Quoi qu'on en puisse dire, il est faux qu'une violation si criminelle puisse avoir jamais pour motif l'intérêt de l'accusé; il n'y a que celui des accusateurs, et même un intérêt très-pressant, qui puisse les y déterminer, et il n'y a que la passion des juges qui puisse les faire passer outre malgré l'infraction de cette loi. Jamais ils ne souffriraient cette infraction, s'ils redoutaient d'être injustes. Non, il n'y a point, je ne dis pas de juge éclairé, mais d'homme de bon sens, qui, sur les mesures prises avec tant d'inquiétude et de soin pour cacher à l'accusé l'accusation, les témoins, les preuves, ne sente que tout cela ne peut dans aucun cas possible s'expliquer raisonnablement que par l'imposture de l'accusateur.

Vous demandez néanmoins quel inconvénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre. Et moi je vous demande en réponse quel est l'homme, quel est le juge assez hardi pour oser condamner à mort un accusé convaincu selon toutes les formes judiciaires, après tant d'exemples funestes d'innocens bien interrogés, bien entendus, bien confrontés, bien jugés selon toutes les formes, et, sur une évidence prétendue, mis à mort avec la plus grande confiance pour des crimes qu'ils n'avaient point commis. Vous demandez quel in-

convénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre. Je réponds que votre supposition est impossible et contradictoire dans les termes, parce que l'évidence du crime consiste essentiellement dans la conviction de l'accusé, et que toute autre évidence ou notoriété peut être fausse, illusoire, et causer le supplice d'un innocent. En faut-il confirmer les raisons par des exemples ? Par malheur, ils ne nous manqueront pas. En voici un tout récent tiré de la gazette de Leyde, et qui mérite d'être cité. Un homme accusé dans un tribunal d'Angleterre d'un délit notoire, attesté par un témoignage public et unanime, se défendit par un *alibi* bien singulier. Il soutint et prouva que, le même jour et à la même heure où on l'avait vu commettre le crime, il était en personne occupé à se défendre devant un autre tribunal, et dans une autre ville, d'une accusation toute semblable. Ce fait, non moins parfaitement attesté, mit les juges dans un étrange embarras. A force de recherches et d'enquêtes, dont assurément on ne se serait pas avisé sans cela, on découvrit enfin que les délits attribués à cet accusé avaient été commis par un autre homme moins connu, mais si semblable au premier de taille, de figure, et de traits, qu'on avait constamment pris l'un pour l'autre. Voilà ce qu'on n'eût point découvert si, sur cette prétendue notoriété, on se fût pressé d'expédier cet homme sans daigner l'écouter ; et vous voyez comment, cet usage une fois admis, il pourrait aller de la vie à mettre un habit d'une couleur plutôt que d'une autre.

Autre article encore plus récent tiré de la gazette de France du 31 octobre 1774. « Un malheureux, disent les lettres de » Londres, allait subir le dernier supplice, et il était déjà sur » l'échafaud, quand un spectateur, perçant la foule, cria de » suspendre l'exécution, et se déclara l'auteur du crime pour » lequel cet infortuné avait été condamné, ajoutant que sa » conscience troublée (cet homme apparemment n'était pas » philosophe) ne lui permettait pas en ce moment de sauver sa » vie aux dépens de l'innocent. Après une nouvelle instruction » de l'affaire, le condamné, continue l'article, a été renvoyé » absous, et le roi a cru devoir faire grace au coupable en fa- » veur de sa générosité. » Vous n'avez pas besoin, je crois, de mes réflexions sur cette nouvelle instruction de l'affaire et sur la première en vertu de laquelle l'innocent avait été condamné à mort.

Vous avez sans doute ouï parler de cet autre jugement où, sur la prétendue évidence du crime, onze pairs ayant condamné l'accusé, le douzième aima mieux s'exposer à mourir de faim avec ses collègues que de joindre sa voix aux leurs ; et cela, comme il l'avoua dans la suite, parce qu'il avait lui-même commis le crime dont l'autre paraissait évidemment coupable. Ces exemples sont plus fréquens en Angleterre, où les procédures criminelles se font publiquement, au lieu qu'en France, où tout se passe dans le plus effrayant mystère, les faibles sont

livrés sans scandale aux vengeances des puissans; et les procédures, toujours ignorées du public ou falsifiées pour le tromper, restent ainsi que l'erreur ou l'iniquité des juges dans un secret éternel, à moins que quelque événement extraordinaire ne les en tire.

C'en est un de cette espèce qui me rappelle chaque jour ces idées à mon réveil. Tous les matins avant le jour, la Messe de la pie, que j'entends sonner à Saint-Eustache, me semble un avertissement bien solennel aux juges et à tous les hommes d'avoir une confiance moins téméraire en leurs lumières, d'opprimer et mépriser moins la faiblesse, de croire un peu plus à l'innocence, d'y prendre un peu plus d'intérêt, de ménager un peu plus la vie et l'honneur de leurs semblables, et enfin de craindre quelquefois que trop d'ardeur à punir les crimes ne leur en fasse commettre à eux-mêmes de bien affreux. Que la singularité des cas que je viens de citer les rende uniques chacun dans son espèce, qu'on les dispute, qu'on les nie enfin si l'on veut, combien d'autres cas non moins imprévus, non moins possibles, peuvent être aussi singuliers dans la leur? Où est celui qui sait déterminer avec certitude tous les cas où les hommes, abusés par de fausses apparences, peuvent prendre l'imposture pour l'évidence, et l'erreur pour la vérité? Quel est l'audacieux qui, lorsqu'il s'agit de juger capitalement un homme, passe en avant et le condamne sans avoir pris toutes les précautions possibles pour se garantir des piéges du mensonge et des illusions de l'erreur? Quel est le juge barbare qui, refusant à l'accusé la déclaration de son crime, le dépouille du droit sacré d'être entendu dans sa défense, droit qui, loin de le garantir d'être convaincu, si l'évidence est telle qu'on la suppose, très-souvent ne suffit pas même pour empêcher le juge de voir cette évidence dans l'imposture, et de verser le sang innocent même après avoir entendu l'accusé? Osez-vous croire que les tribunaux abondent en précautions superflues pour la sûreté de l'innocence? Eh! qui ne sait, au contraire, que, loin de s'y soucier de savoir si un accusé est innocent et de chercher à le trouver tel, on ne s'y occupe au contraire qu'à tâcher de le trouver coupable à tout prix, et qu'à lui ôter pour sa défense tous les moyens qui ne lui sont pas formellement accordés par la loi, tellement que si, dans quelque cas singulier, il se trouve une circonstance essentielle qu'elle n'ait pas prévue, c'est au prévenu d'expier, quoique innocent, cet oubli par son supplice? Ignorez-vous que ce qui flatte le plus les juges est d'avoir des victimes à tourmenter, qu'ils aimeraient mieux faire périr cent innocens que de laisser échapper un coupable, et que, s'ils pouvaient trouver de quoi condamner un homme dans toutes les formes, quoique persuadés de son innocence, ils se hâteraient de le faire périr en l'honneur de la loi? Ils s'affligent de la justification d'un accusé comme d'une perte réelle; avides de sang à répandre, ils voient à regret échapper de leurs mains la proie

qu'ils s'étaient promise, et n'épargnent rien de ce qu'ils peuvent faire impunément pour que ce malheur ne leur arrive pas. Grandier, Calas, Langlade, et cent autres ont fait du bruit par des circonstances fortuites; mais quelle foule d'infortunés sont les victimes de l'erreur ou de la cruauté des juges, sans que l'innocence étouffée sous des monceaux de procédures vienne jamais au grand jour, ou n'y vienne que par hasard, long-temps après la mort des accusés, et lorsque personne ne prend plus d'intérêt à leur sort? Tout nous montre ou nous fait sentir l'insuffisance des lois et l'indifférence des juges pour la protection des innocens accusés, déjà punis avant le jugement par les rigueurs du cachot et des fers, et à qui souvent on arrache à force de tourmens l'aveu des crimes qu'ils n'ont pas commis. Et vous, comme si les formes établies et trop souvent inutiles étaient encore superflues, vous demandez quel inconvénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre! Allez, monsieur, cette question n'avait besoin de ma part d'aucune réponse; et si, quand vous la faisiez, elle eût été sérieuse, les murmures de votre cœur y auraient assez répondu.

Mais si jamais cette forme si sacrée et si nécessaire pouvait être omise à l'égard de quelque scélérat reconnu tel de tous les temps, et jugé par la voix publique avant qu'on lui imputât aucun fait particulier dont il eût à se défendre, que puis-je penser de la voir écartée avec tant de sollicitude et de vigilance du jugement du monde où elle était le plus indispensable, de celui d'un homme accusé tout d'un coup d'être un monstre abominable, après avoir joui quarante ans de l'estime publique et de la bienveillance de tous ceux qui l'ont connu. Est-il naturel, est-il raisonnable, est-il juste, de choisir seul, pour refuser de l'entendre, celui qu'il faudrait entendre par préférence quand on se permettrait de négliger pour d'autres une aussi sainte formalité? Je ne puis vous cacher qu'une sécurité si cruelle et si téméraire me déplaît et me choque dans ceux qui s'y livrent avec tant de confiance, pour ne pas dire avec tant de plaisir. Si dans l'année 1751 quelqu'un eût prédit cette légère et dédaigneuse façon de juger un homme alors si universellement estimé, personne ne l'eût pu croire; et si le public regardait de sang-froid le chemin qu'on lui a fait faire pour l'amener par degrés à cette étrange persuasion, il serait étonné lui-même de voir les sentiers tortueux et ténébreux par lesquels on l'a conduit insensiblement jusque-là sans qu'il s'en soit aperçu.

Vous dites que les précautions prescrites par le bon sens et l'équité avec les hommes ordinaires sont superflues avec un pareil monstre, qu'ayant foulé aux pieds toute justice et toute humanité, il est indigne qu'on s'assujettisse en sa faveur aux règles qu'elles inspirent, que la multitude et l'énormité de ses crimes est telle que la conviction de chacun en particulier entraînerait dans des discussions immenses que l'évidence de tous rend superflues.

Quoi ! parce que vous me forgez un monstre tel qu'il n'en exista jamais, vous voulez vous dispenser de la preuve qui met le sceau à toutes les autres ! Mais qui jamais a prétendu que l'absurdité d'un fait lui servît de preuve, et qu'il suffit pour en établir la vérité de montrer qu'il est incroyable ? Quelle porte large et facile vous ouvrez à la calomnie et à l'imposture, si, pour avoir droit de juger définitivement un homme à son insu et en se cachant de lui, il suffit de multiplier, de charger les accusations, de les rendre noires jusqu'à faire horreur, en sorte que moins elles seront vraisemblables, et plus on devra leur ajouter de foi. Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne soit capable de cent ; mais ce que je sais mieux encore, c'est qu'un homme accusé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun. Entasser les accusations n'est pas convaincre et n'en saurait dispenser. La même raison qui, selon vous, rend sa conviction superflue en est une de plus, selon moi, pour la rendre indispensable. Pour sauver l'embarras de tant de preuves, je n'en demande qu'une, mais je la veux authentique, invincible, et dans toutes les formes ; c'est celle du premier délit qui a rendu tous les autres croyables. Celui-là bien prouvé, je crois tous les autres sans preuves ; mais jamais l'accusation de cent mille autres ne suppléera dans mon esprit à la preuve juridique de celui-là.

Le Fr. Vous avez raison : mais prenez mieux ma pensée et celle de nos messieurs. Ce n'est pas tant à la multitude des crimes de Jean-Jacques qu'ils ont fait attention qu'à son caractère affreux découvert enfin, quoique tard, et maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont vu, suivi, examiné avec le plus de soin, s'accordent sur cet article et le reconnaissent unanimement pour être, comme disait très-bien son vertueux patron, monsieur Hume, la honte de l'espèce humaine et un monstre de méchanceté. L'exacte et régulière discussion des faits devient superflue quand il n'en résulte que ce qu'on sait déjà sans eux. Quand Jean-Jacques n'aurait commis aucun crime, il n'en serait pas moins capable de tous. On ne le punit ni d'un délit ni d'un autre, mais on l'abhorre comme les couvant tous dans son cœur. Je ne vois rien là que de juste. L'horreur et l'aversion des hommes est due au méchant qu'ils laissent vivre quand leur clémence les porte à l'épargner.

Rouss. Après nos précédens entretiens, je ne m'attendais pas à cette distinction nouvelle. Pour le juger par son caractère, indépendamment des faits, il faudrait que je comprisse comment, indépendamment de ces mêmes faits, on a si subitement et si sûrement reconnu ce caractère. Quand je songe que ce monstre a vécu quarante ans généralement estimé et bien voulu, sans qu'on se soit douté de son mauvais naturel, sans que personne ait eu le moindre soupçon de ses crimes, je ne puis comprendre comment tout à coup ces deux choses ont pu devenir si évidentes, et je comprends encore moins que l'une ait pu l'être sans l'autre.

Ajoutons que ces découvertes ayant été faites conjointement et tout d'un coup par la même personne, elle a dû nécessairement commencer par articuler des faits pour fonder des jugemens si nouveaux, si contraires à ceux qu'on avait portés jusqu'alors; et quelle confiance pourrais-je autrement prendre à des apparences vagues, incertaines, souvent trompeuses, qui n'auraient rien de précis que l'on pût articuler? Si vous voyez la possibilité qu'il ait passé quarante ans pour honnête homme sans l'être, je vois bien mieux encore celle qu'il passe depuis dix ans, à tort, pour un scélérat : car il y a dans ces deux opinions cette différence essentielle que jadis on le jugeait équitablement et sans partialité, et qu'on ne le juge plus qu'avec passion et prévention.

Le Fr. Eh ! c'est pour cela justement qu'on s'y trompait jadis et qu'on ne s'y trompe plus aujourd'hui, qu'on y regarde avec moins d'indifférence. Vous me rappelez ce que j'avais à répondre à ces deux êtres si différens, si contradictoires, dans lesquels vous l'avez ci-devant divisé. Son hypocrisie a long-temps abusé les hommes, parce qu'ils s'en tenaient aux apparences et n'y regardaient pas de si près; mais, depuis qu'on s'est mis à l'épier avec plus de soin et à le mieux examiner, on a bientôt découvert la forfanterie : tout son faste moral a disparu, son affreux caractère a percé de toutes parts. Les gens même qui l'ont connu jadis, qui l'aimaient, qui l'estimaient, parce qu'ils étaient ses dupes, rougissent aujourd'hui de leur ancienne bêtise, et ne comprennent pas comment d'aussi grossiers artifices ont pu les abuser si long-temps. On voit avec la dernière clarté que, différent de ce qu'il parut alors parce que l'illusion s'est dissipée, il est le même qu'il fut toujours.

Rouss. Voilà de quoi je ne doute point. Mais qu'autrefois on fût dans l'erreur sur son compte et qu'on n'y soit plus aujourd'hui, c'est ce qui ne me paraît pas aussi clair qu'à vous. Il est plus difficile que vous ne semblez le croire de voir exactement tel qu'il est un homme dont on a d'avance une opinion décidée, soit en bien soit en mal. On applique à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, l'idée qu'on s'est formée de lui. Chacun voit et admet tout ce qui confirme son jugement, rejette ou explique à sa mode tout ce qui le contrarie. Tous ses mouvemens, ses regards, ses gestes sont interprétés selon cette idée : on y rapporte ce qui s'y rapporte le moins. Les mêmes choses que mille autres disent ou font, et qu'on dit ou fait soi-même indifféremment, prennent un sens mystérieux dès qu'elles viennent de lui. On veut deviner, on veut être pénétrant; c'est le jeu naturel de l'amour-propre : on voit ce qu'on croit et non pas ce qu'on voit. On explique tout selon le préjugé qu'on a, et l'on ne se console de l'erreur où l'on pense avoir été qu'en se persuadant que c'est faute d'attention, non de pénétration qu'on y est tombé. Tout cela est si vrai que si deux hommes ont d'un troisième des opinions opposées, cette même opposition régnera dans les observations qu'ils feront sur lui. L'un verra blanc et l'autre noir; l'un trouvera des vertus,

l'autre des vices, dans les actes les plus indifférens qui viendront de lui; et chacun, à force d'interprétations subtiles, prouvera que c'est lui qui a bien vu. Le même objet regardé en différens temps avec des yeux différemment affectés nous fait des impressions très-différentes, et même, en convenant que l'erreur vient de notre organe, on peut s'abuser encore en concluant qu'on se trompait autrefois, tandis que c'est peut-être aujourd'hui qu'on se trompe. Tout ceci serait vrai quand on n'aurait que l'erreur des préjugés à craindre. Que serait-ce si le prestige des passions s'y joignait encore; si de charitables interprètes, toujours alertes, allaient sans cesse au-devant de toutes les idées favorables qu'on pourrait tirer de ses propres observations pour tout défigurer, tout noircir, tout empoisonner? On sait à quel point la haine fascine les yeux. Qui est-ce qui sait voir des vertus dans l'objet de son aversion? qui est-ce qui ne voit pas le mal dans tout ce qui part d'un homme odieux? On cherche toujours à se justifier ses propres sentimens; c'est encore une disposition très-naturelle. On s'efforce à trouver haïssable ce qu'on hait; et s'il est vrai que l'homme prévenu voit ce qu'il croit, il l'est bien plus encore que l'homme passionné voit ce qu'il désire. La différence est donc ici que voyant jadis Jean-Jacques sans intérêt on le jugeait sans partialité, et qu'aujourd'hui la prévention et la haine ne permettent plus de voir en lui que ce qu'on veut y trouver. Auxquels donc, à votre avis, des anciens ou des nouveaux jugemens le préjugé de la raison doit-il donner plus d'autorité?

S'il est impossible, comme je crois vous l'avoir prouvé, que la connaissance certaine de la vérité, et beaucoup moins l'évidence, résulte de la méthode qu'on a prise pour juger Jean-Jacques; si l'on a évité à dessein les vrais moyens de porter sur son compte un jugement impartial, infaillible, éclairé, il s'ensuit que sa condamnation, si hautement, si fièrement prononcée, est non-seulement arrogante et téméraire, mais violemment suspecte de la plus noire iniquité; d'où je conclus que, n'ayant nul droit de le juger clandestinement comme on a fait, on n'a pas non plus celui de lui faire grace, puisque la grace d'un criminel n'est que l'exemption d'une peine encourue et juridiquement infligée. Ainsi la clémence dont vos messieurs se vantent à son égard, quand même ils useraient envers lui d'une bienfaisance réelle, est trompeuse et fausse; et, quand ils comptent pour un bienfait le mal mérité dont ils disent exempter sa personne, ils en imposent et mentent, puisqu'ils ne l'ont convaincu d'aucun acte punissable; qu'un innocent ne méritant aucun châtiment n'a pas besoin de grace, et qu'un pareil mot n'est qu'un outrage pour lui. Ils sont donc doublement injustes, en ce qu'ils se font un mérite envers lui d'une générosité qu'ils n'ont point, et en ce qu'ils ne feignent d'épargner sa personne qu'afin d'outrager impunément son honneur.

Venons, pour le sentir, à cette grace sur laquelle vous insistez si fort, et voyons en quoi donc elle consiste. A traîner celui qui

la reçoit d'opprobre en opprobre et de misère en misère, sans lui laisser aucun moyen possible de s'en garantir. Connaissez-vous, pour un cœur d'homme, de peine aussi cruelle qu'une pareille grace? Je m'en rapporte au tableau tracé par vous-même. Quoi! c'est par bonté, par commisération, par bienveillance, qu'on rend cet infortuné le jouet du public, la risée de la canaille, l'horreur de l'univers; qu'on le prive de toute société humaine; qu'on l'étouffe à plaisir dans la fange; qu'on s'amuse à l'enterrer tout vivant? S'il se pouvait que nous eussions à subir, vous ou moi, le dernier supplice, voudrions-nous l'éviter au prix d'une pareille grace? voudrions-nous de la vie à condition de la passer ainsi? Non, sans doute; il n'y a point de tourment, point de supplice que nous ne préférassions à celui-là, et la plus douloureuse fin de nos maux nous paraîtrait désirable et douce plutôt que de les prolonger dans de pareilles angoisses. Eh! quelle idée ont donc vos messieurs de l'honneur, s'ils ne comptent pas l'infamie pour un supplice? Non, non, quoi qu'ils en puissent dire, ce n'est point accorder la vie que de la rendre pire que la mort.

Le Fr. Vous voyez que notre homme n'en pense pas ainsi, puisqu'au milieu de tout son opprobre il ne laisse pas de vivre et de se porter mieux qu'il n'a jamais fait. Il ne faut pas juger des sentimens d'un scélérat par ceux qu'un honnête homme aurait à sa place. L'infamie n'est douloureuse qu'à proportion de l'honneur qu'un homme a dans le cœur. Les ames viles, insensibles à la honte, y sont dans leur élément. Le mépris n'affecte guère celui qui s'en sent digne : c'est un jugement auquel son propre cœur l'a déjà tout accoutumé.

Rouss. L'interprétation de cette tranquillité stoïque au milieu des outrages dépend du jugement déjà porté sur celui qui les endure. Ainsi ce n'est pas sur ce sang-froid qu'il convient de juger l'homme, mais c'est par l'homme, au contraire, qu'il faut apprécier le sang-froid. Pour moi je ne vois point comment l'impénétrable dissimulation, la profonde hypocrisie que vous avez prêtée à celui-ci s'accorde avec cette abjection presque incroyable dont vous faites ici son élément naturel. Comment, monsieur, un homme si haut, si fier, si orgueilleux, qui, plein de génie et de feu, a pu, selon vous, se contenir et garder quarante ans le silence pour étonner l'Europe de la vigueur de sa plume; un homme qui met à un si haut prix l'opinion des autres qu'il a tout sacrifié à une fausse affectation de vertu, un homme dont l'ambitieux amour-propre voulait remplir tout l'univers de sa gloire, éblouir tous ses contemporains de l'éclat de ses talens et de ses vertus, fouler à ses pieds tous les préjugés, braver toutes les puissances, et se faire admirer par son intrépidité : ce même homme, à présent insensible à tant d'indignités, s'abreuve à longs traits d'ignominie et se repose mollement dans la fange comme dans son élément naturel! De grace, mettez plus d'accord dans vos idées, ou veuillez m'expliquer comment cette brute insensibilité peut exister dans une ame capable d'une telle effervescence. Les

outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent et qui n'ont point d'asile en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il est possible, il faut les sentir injustes, et s'être fait de l'honneur et de l'innocence un rempart autour de son cœur, inaccessible à l'opprobre. Alors on peut se consoler de l'erreur ou de l'injustice des hommes : car dans le premier cas les outrages, dans l'intention de ceux qui les font, ne sont pas pour celui qui les reçoit, et dans le second ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il est vil et qu'il les mérite, mais au contraire parce qu'étant vils et méchans eux-mêmes ils haïssent ceux qui ne le sont pas.

Mais la force qu'une ame saine emploie à supporter des traitemens indignes d'elle ne rend pas ces traitemens moins barbares de la part de ceux qui les lui font essuyer. On aurait tort de leur tenir compte des ressources qu'ils n'ont pu lui ôter et qu'ils n'ont pas même prévues, parce qu'à sa place ils ne les trouveraient pas en eux. Vous avez beau me faire sonner ces mots de bienveillance et de grace; dans le ténébreux système auquel vous donnez ces noms, je ne vois qu'un raffinement de cruauté pour accabler un infortuné de misères pires que la mort, pour donner aux plus noires perfidies un air de générosité, et taxer encore d'ingratitude celui qu'on diffame, parce qu'il n'est pas pénétré de reconnaissance des soins qu'on prend pour l'accabler et le livrer sans aucune défense aux lâches assassins qui le poignardent sans risque, en se cachant à ses regards.

Voilà donc en quoi consiste cette grace prétendue dont vos messieurs font tant de bruit. Cette grace n'en serait pas une, même pour un coupable, à moins qu'il ne fût en même temps le plus vil des mortels. Qu'elle en soit une pour cet homme audacieux qui, malgré tant de résistance et d'effrayantes menaces, est venu fièrement à Paris provoquer par sa présence l'inique tribunal qui l'avait décrété connaissant parfaitement son innocence; qu'elle en soit une pour cet homme dédaigneux qui cache si peu son mépris aux traîtres cajoleurs qui l'obsèdent et tiennent sa destinée en leurs mains; voilà, monsieur, ce que je ne comprendrai jamais; et, quand il serait tel qu'ils le disent, encore fallait-il savoir de lui s'il consentait à conserver sa vie et sa liberté à cet indigne prix; car une grace, ainsi que tout autre don, n'est légitime qu'avec le consentement, du moins présumé, de celui qui la reçoit; et je vous demande si la conduite et les discours de Jean-Jacques laissent présumer de lui ce consentement. Or tout don fait par force n'est pas un don, c'est un vol; il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui, et c'est indignement abuser du nom de grace que de le donner à un traitement forcé plus cruel que le châtiment. Je suppose ici l'accusé coupable : que serait cette grace si je le supposais innocent, comme je le puis et le dois, tant qu'on craint de le convaincre? Mais, dites-vous, il est coupable, on en est certain puisqu'il est méchant. Voyez com-

ment vous me ballottez! Vous m'avez ci-devant donné ses crimes pour preuve de sa méchanceté, et vous me donnez à présent sa méchanceté pour preuve de ses crimes. C'est par les faits qu'on a découvert son caractère, et vous m'alléguez son caractère pour éluder la régulière discussion des faits. Un tel monstre, me dites-vous, ne mérite pas qu'on respecte avec lui les formes établies pour la conviction d'un criminel ordinaire : on n'a pas besoin d'entendre un scélérat aussi détestable, ses œuvres parlent pour lui! J'accorderai que le monstre que vous m'avez peint ne mérite, s'il existe, aucune des précautions établies autant pour la sûreté des innocens que pour la conviction des coupables. Mais il les fallait toutes et plus encore pour bien constater son existence, pour s'assurer parfaitement que ce que vous appelez ses œuvres sont bien ses œuvres. C'était par-là qu'il fallait commencer, et c'est précisément ce qu'ont oublié vos messieurs : car enfin quand le traitement qu'on lui fait souffrir serait doux pour un coupable, il est affreux pour un innocent. Alléguer la douceur de ce traitement pour éluder la conviction de celui qui le souffre est donc un sophisme aussi cruel qu'insensé. Convenez de plus que ce monstre, tel qu'il leur a plu de nous le forger, est un personnage bien étrange, bien nouveau, bien contradictoire, un être d'imagination tel qu'en peut enfanter le délire de la fièvre, confusément formé de parties hétérogènes qui, par leur nombre, leur disproportion, leur incompatibilité, ne sauraient former un seul tout, et l'extravagance de cet assemblage, qui seule est une raison d'en nier l'existence, en est une pour vous de l'admettre sans daigner la constater. Cet homme est trop coupable pour mériter d'être entendu ; il est trop hors de la nature pour qu'on puisse douter qu'il existe. Que pensez-vous de ce raisonnement? C'est pourtant le vôtre, ou du moins celui de vos messieurs.

Vous m'assurez que c'est par leur grande bonté, par leur excessive bienveillance qu'ils lui épargnent la honte de se voir démasqué. Mais une pareille générosité ressemble fort à la bravoure des fanfarons, qu'ils ne montrent que loin du péril. Il me semble qu'à leur place, et malgré toute ma pitié, j'aimerais mieux encore être ouvertement juste et sévère que trompeur et fourbe par charité, et je vous répéterai toujours que c'est une trop bizarre bienveillance que celle qui, faisant porter à son malheureux objet, avec tout le poids de la haine, tout l'opprobre de la dérision, ne s'exerce qu'à lui ôter, innocent ou coupable, tout moyen de s'y dérober. J'ajouterai que toutes ces vertus que vous me vantez dans les arbitres de sa destinée, sont telles que non-seulement, grace au ciel, je m'en sens incapable, mais que même je ne les conçois pas. Comment peut-on aimer un monstre qui fait horreur? comment peut-on se pénétrer d'une pitié si tendre pour un être aussi malfaisant, aussi cruel, aussi sanguinaire? comment peut-on choyer avec tant de sollicitude le fléau du genre humain, le ménager aux dépens des victimes de sa

furie, et, de peur de le chagriner, lui aider presque à faire du monde un vaste tombeau?.... Comment, monsieur, un traître, un voleur, un empoisonneur, un assassin!...... J'ignore s'il peut exister un sentiment de bienveillance pour un tel être parmi les démons; mais, parmi les hommes, un tel sentiment me paraîtrait un goût punissable et criminel bien plutôt qu'une vertu. Non, il n'y a que son semblable qui le puisse aimer.

Le Fr. Ce serait, quoi que vous en puissiez dire, une vertu de l'épargner, si dans cet acte de clémence on se proposait un devoir à remplir plutôt qu'un penchant à suivre.

Rouss. Vous changez encore ici l'état de la question, et ce n'est pas là ce que vous disiez ci-devant; mais voyons.

Le Fr. Supposons que le premier qui a découvert les crimes de ce misérable et son caractère affreux se soit cru obligé, comme il l'était sans contredit, non-seulement à le démasquer aux yeux du public, mais à le dénoncer au gouvernement, et que cependant son respect pour d'anciennes liaisons ne lui ait pas permis de vouloir être l'instrument de sa perte, n'a-t-il pas dû, cela posé, se conduire exactement comme il l'a fait, mettre à sa dénonciation la condition de la grace du scélérat, et le ménager tellement, en le démasquant, qu'en lui donnant la réputation d'un coquin, on lui conservât la liberté d'un honnête homme?

Rouss. Votre supposition renferme des choses contradictoires sur lesquelles j'aurais beaucoup à dire. Dans cette supposition même, je me serais conduit, et vous aussi, j'en suis très-sûr, et tout autre homme d'honneur, d'une façon très-différente. D'abord, à quelque prix que ce fût, je n'aurais jamais voulu dénoncer le scélérat sans me montrer et le confondre, vu surtout les liaisons antérieures que vous supposez, et qui obligeaient encore plus étroitement l'accusateur de prévenir préalablement le coupable de ce que son devoir l'obligeait à faire à son égard. Encore moins aurais-je voulu prendre des mesures extraordinaires pour empêcher que mon nom, mes accusations, mes preuves, ne parvinssent à ses oreilles, parce qu'en tout état de cause un dénonciateur qui se cache joue un rôle odieux, bas, lâche, justement suspect d'imposture, et qu'il n'y a nulle raison suffisante qui puisse obliger un honnête homme à faire un acte injuste et flétrissant. Dès que vous supposez l'obligation de dénoncer le malfaiteur, vous supposez aussi celle de le convaincre, parce que la première de ces deux obligations emporte nécessairement l'autre, et qu'il faut ou se montrer et confondre l'accusé, ou, si l'on veut se cacher de lui, se taire avec tout le monde: il n'y a point de milieu. Cette conviction de celui qu'on accuse n'est pas seulement l'épreuve indispensable de la vérité qu'on se croit obligé de déclarer; elle est encore un devoir du dénonciateur envers lui-même dont rien ne peut le dispenser, surtout dans le cas que vous posez: car il n'y a point de contradiction dans la vertu; et jamais, pour punir un fourbe, elle ne permettra de l'imiter.

Le Fr. Vous ne pensez pas là-dessus comme Jean-Jacques.

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Voilà une de ses maximes ; qu'y répondez-vous?

Rouss. Ce que votre cœur y répond lui-même. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui ne se fait scrupule de rien ne s'en fasse aucun de la trahison ; mais il le serait fort que d'honnêtes gens se crussent autorisés par son exemple à l'imiter.

Le Fr. L'imiter ! non pas généralement ; mais quel tort lui fait-on en suivant avec lui ses propres maximes, pour l'empêcher d'en abuser !

Rouss. Suivre avec lui ses propres maximes ! Y pensez-vous ? Quels principes ! Quelle morale ! Si l'on peut, si l'on doit suivre avec les gens leurs propres maximes, il faudra donc mentir aux menteurs, voler les fripons, empoisonner les empoisonneurs, assassiner les assassins, être scélérat à l'envi avec ceux qui le sont ; et, si l'on n'est plus obligé d'être honnête homme qu'avec les honnêtes gens, ce devoir ne mettra personne en grands frais de vertu dans le siècle où nous sommes. Il est digne du scélérat que vous m'avez peint de donner des leçons de fourberie et de trahison ; mais je suis fâché pour vos messieurs que, parmi tant de meilleures leçons qu'il a données et qu'il eût mieux valu suivre, ils n'aient profité que de celle-là.

Au reste, je ne me souviens pas d'avoir rien trouvé de pareil dans les livres de Jean-Jacques. Où donc a-t-il établi ce nouveau précepte si contraire à tous les autres ?

Le Fr. Dans un vers d'une comédie.

Rouss. Quand est-ce qu'il a fait jouer cette comédie ?

Le Fr. Jamais.

Rouss. Où est-ce qu'il l'a fait imprimer ?

Le Fr. Nulle part.

Rouss. Ma foi, je ne vous entends point.

Le Fr. C'est une espèce de farce qu'il écrivit jadis à la hâte et presque impromptu à la campagne, dans un moment de gaieté, qu'il n'a pas même daigné corriger, et que nos messieurs lui ont volée comme beaucoup d'autres choses qu'ils ajustent ensuite à leur façon pour l'édification publique.

Rouss. Mais comment ce vers est-il employé dans cette pièce ? Est-ce lui-même qui le prononce ?

Le Fr. Non ; c'est une jeune fille qui, se croyant trahie par son amant, le dit dans un moment de dépit pour s'encourager à intercepter, ouvrir, et garder une lettre écrite par cet amant à sa rivale.

Rouss. Quoi, monsieur ! un mot dit par une jeune fille amoureuse et piquée, dans l'intrigue galante d'une farce écrite autrefois à la hâte et qui n'a été ni corrigée, ni imprimée, ni représentée ; ce mot en l'air dont elle appuie, dans sa colère, un acte qui de sa part n'est pas même une trahison ; ce mot, dont il vous plaît de faire une maxime de Jean-Jacques, est l'unique autorité

sur laquelle vos messieurs ont ourdi l'affreux tissu de trahisons dont il est enveloppé? Voudriez-vous que je répondisse à cela sérieusement? Me l'avez-vous dit sérieusement vous-même? Non, votre air seul en le prononçant me dispensait d'y répondre. Eh! qu'on lui doive ou non de ne pas le trahir, tout homme d'honneur ne se doit-il pas à lui-même de n'être un traître envers personne? Nos devoirs envers les autres auraient beau varier selon les temps, les gens, les occasions, ceux envers nous-mêmes ne varient point; et je ne puis penser que celui qui ne se croit pas obligé d'être honnête homme avec tout le monde le soit jamais avec qui que ce soit.

Mais, sans insister sur ce point davantage, allons plus loin. Passons au dénonciateur d'être un lâche et un traître sans néanmoins être un imposteur, et aux juges d'être menteurs et dissimulés sans néanmoins être iniques: quand cette manière de procéder serait aussi juste et permise qu'elle est insidieuse et perfide, quelle en serait l'utilité dans cette occasion pour la fin que vous alléguez? Où donc est la nécessité, pour faire grace à un criminel, de ne pas l'entendre? Pourquoi lui cacher à lui seul, avec tant de machines et d'artifices, ses crimes qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis? Pourquoi fuir, pourquoi rejeter avec tant d'effroi la manière la plus sûre, la plus juste, la plus raisonnable, et la plus naturelle, de s'assurer de lui sans lui infliger d'autre peine que celle d'un hypocrite qui se voit confondu? C'est la punition qui naît le mieux de la chose, qui s'accorde le mieux avec la grace qu'on veut lui faire, avec les sûretés qu'on doit prendre pour l'avenir, et qui seule prévient deux grands scandales, savoir celui de la publication des crimes et celui de leur impunité. Vos messieurs allèguent néanmoins pour raison de leurs procédés frauduleux le soin d'éviter le scandale. Mais si le scandale consiste essentiellement dans la publicité, je ne vois point celui qu'on évite en cachant le crime au coupable qui ne peut l'ignorer, et en le divulguant parmi tout le reste des hommes qui n'en savaient rien. L'air de mystère et de réserve qu'on met à cette publication ne sert qu'à l'accélérer. Sans doute le public est toujours fidèle aux secrets qu'on lui confie: ils ne sortent jamais de son sein; mais il est risible qu'en disant ce secret à l'oreille à tout le monde, et le cachant très-soigneusement au seul qui, s'il est coupable, le sait nécessairement avant tout autre, on veuille éviter par-là le scandale, et faire de ce badin mystère un acte de bienfaisance et de générosité. Pour moi, avec une si tendre bienveillance pour le coupable, j'aurais choisi de le confondre sans le diffamer, plutôt que de le diffamer sans le confondre; et il faut certainement, pour avoir pris le parti contraire, avoir eu d'autres raisons que vous ne m'avez pas dites, et que cette bienveillance ne comporte pas.

Supposons qu'au lieu d'aller creusant sous ses pas tous ces [t]ueux souterrains, au lieu des triples murs de ténèbres qu'on [élè]ve avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public

et l'Europe entière complice et témoin du scandale qu'on feint de vouloir éviter, au lieu de lui laisser tranquillement continuer et consommer ses crimes, en se contentant de les voir et de les compter sans en empêcher aucun; supposons, dis-je, qu'au lieu de tout ce tortillage on se fût ouvertement et directement adressé à lui-même et à lui seul; qu'en lui présentant en face son accusateur armé de toutes ses preuves on lui eût dit : « Misérable, » qui fais l'honnête homme et qui n'es qu'un scélérat, te voilà » démasqué, te voilà connu; voilà tes faits, en voilà les preu- » ves, qu'as-tu à répondre? » Il eût nié, direz-vous : et qu'importe? Que font les négations contre les démonstrations? Il fût resté convaincu et confondu. Alors on eût ajouté en montrant son dénonciateur : « Remercie cet homme généreux que sa con- » science a forcé de t'accuser, et que sa bonté porte à te proté- » ger. Par son intercession, l'on veut bien te laisser vivre et te » laisser libre; tu ne seras même démasqué aux yeux du public » qu'autant que ta conduite rendra ce soin nécessaire pour pré- » venir la continuation de tes forfaits. Songe que des yeux per- » çans sont sans cesse ouverts sur toi, que le glaive punisseur » pend sur ta tête, et qu'à ton premier crime tu ne lui peux » échapper. » Y avait-il, à votre avis, une conduite plus simple, plus sûre, et plus droite, pour allier à son égard la justice, la prudence, et la charité? Pour moi, je trouve qu'en s'y prenant ainsi l'on se fût assuré de lui par la crainte beaucoup mieux qu'on n'a fait par tout cet immense appareil de machines qui ne l'empêche pas d'aller toujours son train. On n'eût point eu besoin de le traîner si barbarement, ou, selon vous, si bénignement, dans le bourbier; on n'eût point habillé la justice et la vertu des honteuses livrées de la perfidie et du mensonge; ses délateurs et ses juges n'eussent point été réduits à se tenir sans cesse enfoncés devant lui dans leurs tanières, comme fuyant en coupables les regards de leur victime et redoutant la lumière du jour : enfin l'on eût prévenu, avec le double scandale des crimes et de leur impunité, celui d'une maxime aussi funeste qu'insensée que vos messieurs semblent vouloir établir par son exemple, savoir que, pourvu qu'on ait de l'esprit et qu'on fasse de beaux livres, on peut se livrer à toutes sortes de crimes impunément.

Voilà le seul vrai parti qu'on avait à prendre, si l'on voulait absolument ménager un pareil misérable. Mais pour moi, je vous déclare que je suis aussi loin d'approuver que de comprendre cette prétendue clémence de laisser libre, nonobstant le péril, je ne dis pas un monstre affreux tel qu'on nous le représente, mais un malfaiteur tel qu'il soit. Je ne trouve dans cette espèce de grace ni raison, ni humanité, ni sûreté, et j'y trouve beaucoup moins cette douceur et cette bienveillance dont se vantent vos messieurs avec tant de bruit. Rendre un homme le jouet du public et de la canaille; le faire chasser successivement de tous les asiles les plus reculés, les plus solitaires, où il s'était de lui

même emprisonné et d'où certainement il n'était à portée de faire aucun mal; le faire lapider par la populace; le promener par dérision de lieu en lieu toujours chargé de nouveaux outrages; lui ôter même les ressources les plus indispensables de la société; lui voler sa subsistance pour lui faire l'aumône; le dépayser sur toute la face de la terre; faire de tout ce qu'il lui importe le plus de savoir autant pour lui de mystères impénétrables; le rendre tellement étranger, odieux, méprisable aux hommes, qu'au lieu des lumières, de l'assistance, et des conseils, que chacun doit trouver au besoin parmi ses frères, il ne trouve partout qu'embûches, mensonges, trahisons, insultes; le livrer en un mot sans appui, sans protection, sans défense, à l'adroite animosité de ses ennemis : c'est le traiter beaucoup plus cruellement que si l'on se fût une bonne fois assuré de sa personne par une détention, dans laquelle, avec la sûreté de tout le monde, on lui eût fait trouver la sienne, ou du moins la tranquillité. Vous m'avez appris qu'il désira, qu'il demanda lui-même cette détention, et que, loin de la lui accorder, on lui fit de cette demande un nouveau crime et un nouveau ridicule. Je crois voir à la fois la raison de la demande et celle du refus. Ne pouvant trouver de refuge dans les plus solitaires retraites, chassé successivement du sein des montagnes et du milieu des lacs, forcé de fuir de lieu en lieu et d'errer sans cesse avec des peines et des dépenses excessives au milieu des dangers et des outrages, réduit, à l'entrée de l'hiver, à courir l'Europe pour y chercher un asile sans plus savoir où, et sûr d'avance de n'être laissé tranquille nulle part; il était naturel que, battu, fatigué de tant d'orages, il désirât de finir ses malheureux jours dans une paisible captivité, plutôt que de se voir dans sa vieillesse poursuivi, chassé, ballotté sans relâche de tous côtés, privé d'une pierre pour y poser sa tête, et d'un asile où il pût respirer, jusqu'à ce qu'à force de courses et de dépenses on l'eût réduit à périr de misère, ou à vivre, toujours errant, des dures aumônes de ses persécuteurs, ardens à en venir là pour le rassasier enfin d'ignominie à leur aise. Pourquoi n'a-t-on pas consenti à cet expédient si sûr, si court, si facile, qu'il proposait lui-même, et qu'il demandait comme une faveur? N'est-ce point qu'on ne voulait pas le traiter avec tant de douceur, ni lui laisser jamais trouver cette tranquillité si désirée? N'est-ce point qu'on ne voulait lui laisser aucun relâche, ni le mettre dans un état où l'on n'eût pu lui attribuer chaque jour de nouveaux crimes et de nouveaux livres, et où peut-être, à force de douceur et de patience, eût-il fait perdre aux gens chargés de sa garde les fausses idées qu'on voulait donner de lui? N'est-ce point enfin que dans le projet si chéri, si suivi, si bien concerté, de l'envoyer en Angleterre, il entrait des vues dont son séjour dans ce pays-là et les effets qu'il y a produits semblent développer assez l'objet? Si l'on peut donner à ce refus d'autres motifs, qu'on me les dise, et je promets d'en montrer la fausseté.

Monsieur, tout ce que vous m'avez appris, tout ce que vous m'avez prouvé, est à mes yeux plein de choses inconcevables, contradictoires, absurdes, qui, pour être admises, demanderaient encore d'autres genres de preuves que celles qui suffisent pour les plus complètes démonstrations; et c'est précisément ces mêmes choses absurdes que vous dépouillez de l'épreuve la plus nécessaire et qui met le sceau à toutes les autres. Vous m'avez fabriqué tout à votre aise un être tel qu'il n'en exista jamais, un monstre hors de la nature, hors de la vraisemblance, hors de la possibilité, et formé de parties inalliables, incompatibles, qui s'excluent mutuellement. Vous avez donné pour principe à tous ses crimes le plus furieux, le plus intolérant, le plus extravagant amour-propre qu'il n'a pas laissé de déguiser si bien depuis sa naissance jusqu'au déclin de ses ans qu'il n'en a paru nulle trace pendant tant d'années et qu'encore aujourd'hui depuis ses malheurs il étouffe ou contient si bien qu'on n'en voit pas le moindre signe. Malgré tout cet indomptable orgueil, vous m'avez fait voir dans le même être un petit menteur, un petit fripon, un petit coureur de cabarets et de mauvais lieux, un vil et crapuleux débauché pourri de vérole, et qui passait sa vie à aller escroquant dans les tavernes quelques écus à droite et à gauche aux manans qui les fréquentent. Vous avez prétendu que ce même personnage était le même homme qui pendant quarante ans a vécu estimé, bien voulu de tout le monde, l'auteur des seuls écrits dans ce siècle qui portent dans l'ame des lecteurs la persuasion qui les a dictés, et dont on sent en les lisant que l'amour de la vertu et le zèle de la vérité font l'inimitable éloquence. Vous dites que ces livres qui m'émeuvent ainsi le cœur sont les jeux d'un scélérat qui ne sentait rien de ce qu'il disait avec tant d'ardeur et de véhémence, et qui cachait sous un air de probité le venin dont il voulait infecter ses lecteurs. Vous me forcez même de croire que ces écrits à la fois si fiers, si touchans, si modestes, ont été composés parmi les pots et les pintes, et chez les filles de joie où l'auteur passait sa vie, et vous me transformez enfin cet orgueil irascible et diabolique en l'abjection d'un cœur insensible et vil qui se rassasie sans peine de l'ignominie dont l'abreuve à plaisir la charité du public.

Vous m'avez figuré vos messieurs qui disposent à leur gré de sa réputation, de sa personne, et de toute sa destinée, comme des modèles de vertu, des prodiges de générosité, des anges pour lui de douceur et de bienfaisance, et vous m'avez appris en même temps que l'objet de tous leurs tendres soins avait été de le rendre l'horreur de l'univers, le plus déprisé des êtres, de le traîner d'opprobre en opprobre, et de misère en misère, et de lui faire sentir à loisir dans les calamités de la plus malheureuse vie tous les déchiremens que peut éprouver une ame fière en se voyant le jouet et le rebut du genre humain. Vous m'avez appris que par pitié, par grace, tous ces hommes vertueux avaient bien voulu lui ôter tout moyen d'être instruit des raisons de tant d'outrages,

s'abaisser en sa faveur au rôle de cajoleurs et de traîtres, faire adroitement le plongeon à chaque éclaircissement qu'il cherchait, l'environner de souterrains et de piéges tellement tendus que chacun de ses pas fût nécessairement une chute, enfin le circonvenir avec tant d'adresse qu'en butte aux insultes de tout le monde il ne pût jamais savoir la raison de rien, apprendre un seul mot de vérité, repousser aucun outrage, obtenir aucune explication, trouver, saisir aucun agresseur, et qu'à chaque instant, atteint des plus cruelles morsures, il sentit dans ceux qui l'entourent la flexibilité des serpens aussi-bien que leur venin.

Vous avez fondé le système qu'on suit à son égard sur des devoirs dont je n'ai nulle idée, sur des vertus qui me font horreur, sur des principes qui renversent dans mon esprit tous ceux de la justice et de la morale. Figurez-vous des gens qui commencent par se mettre chacun un bon masque bien attaché, qui s'arment de fer jusqu'aux dents, qui surprennent ensuite leur ennemi, le saisissent par derrière, le mettent nu, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puisse remuer, lui mettent un baillon dans la bouche, lui crèvent les yeux, l'étendent à terre, et passent enfin leur noble vie à le massacrer doucement de peur que mourant de ses blessures il ne cesse trop tôt de les sentir. Voilà les gens que vous voulez que j'admire. Rappelez, monsieur, votre équité, votre droiture, et sentez en votre conscience quelle sorte d'admiration je puis avoir pour eux. Vous m'avez prouvé, j'en conviens, autant que cela se pouvait par la méthode que vous avez suivie, que l'homme ainsi terrassé est un monstre abominable; mais quand cela serait aussi vrai que difficile à croire, l'auteur et les directeurs du projet qui s'exécute à son égard seraient à mes yeux, je le déclare, encore plus abominables que lui.

Certainement vos preuves sont d'une grande force; mais il est faux que cette force aille pour moi jusqu'à l'évidence, puisqu'en fait de délits et de crimes cette évidence dépend essentiellement d'une épreuve qu'on écarte ici avec trop de soin pour qu'il n'y ait pas à cette omission quelque puissant motif qu'on nous cache et qu'il importerait de savoir. J'avoue pourtant, et je ne puis trop le répéter, que ces preuves m'étonnent, et m'ébranleraient peut-être encore, si je ne leur trouvais d'autres défauts non moins dirimans selon moi.

Le premier est dans leur force même et dans leur grand nombre de la part dont elles viennent. Tout cela me paraîtrait fort bien dans des procédures juridiques faites par le ministère public : mais pour que des particuliers, et qui pis est des amis, aient pris tant de peine, aient fait tant de dépenses, aient mis tant de temps à faire tant d'informations, à rassembler tant de preuves, à leur donner tant de force, sans y être obligés par aucun devoir, il faut qu'ils aient été animés pour cela par quelque passion bien vive qui, tant qu'ils s'obstineront à la cacher, me rendra suspect tout ce qu'elle aura produit.

Un autre défaut que je trouve à ces invincibles preuves, c'est qu'elles prouvent trop, c'est qu'elles prouvent des choses qui naturellement ne sauraient exister. Autant vaudrait me prouver des miracles, et vous savez que je n'y crois pas. Il y a dans tout cela des multitudes d'absurdités auxquelles avec toutes leurs preuves il ne dépend pas de mon esprit d'acquiescer. Les explications qu'on leur donne, et que tout le monde, à ce que vous m'assurez, trouve si claires, ne sont à mes yeux guère moins absurdes et ont le ridicule de plus. Vos messieurs semblent avoir chargé Jean-Jacques de crimes, comme vos théologiens ont chargé leur doctrine d'articles de foi; l'avantage de persuader en affirmant, la facilité de faire tout croire, les ont séduits. Aveuglés par leur passion, ils ont entassé faits sur faits, crimes sur crimes, sans précaution, sans mesure. Et quand enfin ils ont aperçu l'incompatibilité de tout cela, ils n'ont plus été à temps d'y remédier; le grand soin qu'ils avaient pris de tout prouver également les forçant de tout admettre sous peine de tout rejeter. Il a donc fallu chercher mille subtilités pour tâcher d'accorder tant de contradictions, et tout ce travail a produit, sous le nom de Jean-Jacques, l'être le plus chimérique et le plus extravagant que le délire de la fièvre puisse faire imaginer.

Un troisième défaut de ces invincibles preuves est dans la manière de les administrer avec tant de mystère et de précautions. Pourquoi tout cela? La vérité ne cherche pas ainsi les ténèbres et ne marche pas si timidement. C'est une maxime en jurisprudence (1) qu'on présume le dol dans celui qui suit, au lieu de la droite route, des voies obliques et clandestines. C'en est une autre (2) que celui qui décline un jugement régulier et cache ses preuves est présumé soutenir une mauvaise cause. Ces deux maximes conviennent si bien au système de vos messieurs qu'on les croirait faites exprès pour lui, si je ne citais pas mon auteur. Si ce qu'on prouve d'un accusé en son absence n'est jamais régulièrement prouvé, ce qu'on en prouve, en se cachant si soigneusement de lui, prouve plus contre l'accusateur que contre l'accusé, et, par cela seul, l'accusation revêtue de toutes ses preuves clandestines doit être présumée une imposture.

Enfin le grand vice de tout ce système est que, fondé sur le mensonge ou sur la vérité, le succès n'en serait pas moins assuré d'une façon que de l'autre. Supposez, au lieu de votre Jean-Jacques, un véritablement honnête homme, isolé, trompé, trahi, seul sur la terre, entouré d'ennemis puissans, rusés, masqués, implacables, qui, sans obstacle de la part de personne, dressent à loisir leurs machines autour de lui; et vous verrez que tout ce qui lui arrive, méchant et coupable, ne lui arriverait pas moins, innocent et vertueux. Tant par le fond que par la

(1) Dolus præsumitur in eo qui recta via non incedit, sed per anfractus et diverticula. *Menoch. in Præsump.*

(2) Judicium subterfugiens et probationes occultans malam causam fovere præsumitur. *Ibid.*

forme des preuves, tout cela ne prouve donc rien, précisément parce qu'il prouve trop.

Monsieur, quand les géomètres, marchant de démonstration en démonstration, parviennent à quelque absurdité, au lieu de l'admettre quoique démontrée, ils reviennent sur leurs pas, et, sûrs qu'il s'est glissé dans leurs principes ou dans leurs raisonnemens quelque paralogisme qu'ils n'ont pas aperçu, ils ne s'arrêtent pas qu'ils ne le trouvent; et, s'ils ne peuvent le découvrir, laissant là leur démonstration prétendue, ils prennent une autre route pour trouver la vérité qu'ils cherchent, sûrs qu'elle n'admet point d'absurdités.

Le Fr. N'apercevez-vous point que, pour éviter de prétendues absurdités, vous tombez dans une autre, sinon plus forte, au moins plus choquante? Vous justifiez un seul homme dont la condamnation vous déplaît, aux dépens de toute une nation, que dis-je? de toute une génération dont vous faites une génération de fourbes : car enfin tout est d'accord; tout le public, tout le monde sans exception a donné son assentiment au plan qui vous paraît si répréhensible; tout se prête avec zèle à son exécution : personne ne l'a désapprouvé, personne n'a commis la moindre indiscrétion qui pût le faire échouer, personne n'a donné le moindre indice, la moindre lumière à l'accusé, qui pût le mettre en état de se défendre; il n'a pu tirer d'aucune bouche un seul mot d'éclaircissement sur les charges atroces dont on l'accable à l'envi; tout s'empresse à renforcer les ténèbres dont on l'environne, et l'on ne sait à quoi chacun se livre avec plus d'ardeur, de le diffamer absent, ou de le persifler présent. Il faudrait donc conclure de vos raisonnemens qu'il ne se trouve pas dans toute la génération présente un seul honnête homme, pas un seul ami de la vérité. Admettez-vous cette conséquence?

Rouss. A Dieu ne plaise! Si j'étais tenté de l'admettre, ce ne serait pas auprès de vous, dont je connais la droiture invariable et la sincère équité. Mais je connais aussi ce que peuvent sur les meilleurs cœurs les préjugés et les passions, et combien leurs illusions sont quelquefois inévitables. Votre objection me paraît solide et forte. Elle s'est présentée à mon esprit long-temps avant que vous me la fissiez; elle me paraît plus facile à rétorquer qu'à résoudre, et vous doit embarrasser du moins autant que moi : car enfin, si le public n'est pas tout composé de méchans et de fourbes, tous d'accord pour trahir un seul homme, il est encore moins composé sans exception d'hommes bienfaisans, généreux, francs de jalousie, d'envie, de haine, de malignité. Ces vices sont-ils donc tellement éteints sur la terre qu'il n'en reste pas le moindre germe dans le cœur d'aucun individu? C'est pourtant ce qu'il faudrait admettre, si ce système de secret et de ténèbres, qu'on suit si fidèlement envers Jean-Jacques, n'était qu'une œuvre de bienfaisance et de charité. Laissons à part vos messieurs, qui sont des ames divines, et dont vous admirez la tendre bienveillance pour lui. Il a dans tous les états, vous me l'avez dit vous-même,

un grand nombre d'ennemis très-ardens qui ne cherchent assurément pas à lui rendre la vie agréable et douce. Concevez-vous que, dans cette multitude de gens, tous d'accord pour épargner de l'inquiétude à un scélérat qu'ils abhorrent et de la honte à un hypocrite qu'ils détestent, il ne s'en trouve pas un seul qui, pour jouir au moins de sa confusion, soit tenté de lui dire tout ce qu'on sait de lui? Tout s'accorde avec une patience plus qu'angélique à l'entendre provoquer au milieu de Paris ses persécuteurs, donner des noms assez durs à ceux qui l'obsèdent, leur dire insolemment: *Parlez haut, traîtres que vous êtes; me voilà. Qu'avez-vous à dire?* A ces stimulantes apostrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude. Tous, insensibles à ses reproches, les endurent uniquement pour son bien; et, de peur de lui faire la moindre peine, ils se laissent traiter par lui avec un mépris que leur silence autorise de plus en plus. Qu'une douceur si grande, qu'une si sublime vertu, anime généralement tous ses ennemis, sans qu'un seul démente un moment cette universelle mansuétude; convenez que, dans une génération qui naturellement n'est pas trop aimante, ce concours de patience et de générosité est du moins aussi étonnant que celui de malignité dont vous rejetez la supposition.

La solution de ces difficultés doit se chercher selon moi dans quelque intermédiaire qui ne suppose, dans toute une génération, ni des vertus angéliques, ni la noirceur des démons, mais quelque disposition naturelle au cœur humain, qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin. Mais en attendant que mes propres observations me fournissent là-dessus quelque explication raisonnable, permettez-moi de vous faire une question qui s'y rapporte. Supposant un moment qu'après d'attentives et impartiales recherches Jean-Jacques, au lieu d'être l'ame infernale et le monstre que vous voyez en lui, se trouvât au contraire un homme simple, sensible, et bon; que son innocence universellement reconnue par ceux mêmes qui l'ont traité avec tant d'indignité vous forçât de lui rendre votre estime, et de vous reprocher les durs jugemens que vous avez portés de lui; rentrez au fond de votre ame, et dites-moi comment vous seriez affecté de ce changement?

Le Fr. Cruellement, soyez-en sûr. Je sens qu'en l'estimant et lui rendant justice je le haïrais alors plus peut-être encore pour mes torts, que je ne le hais maintenant pour ses crimes: je ne lui pardonnerais jamais mon injustice envers lui. Je me reproche cette disposition, j'en rougis; mais je la sens dans mon cœur malgré moi.

Rouss. Homme véridique et franc, je n'en veux pas davantage, et je prends acte de cet aveu pour vous le rappeler en temps et lieu; il me suffit pour le moment de vous y laisser réfléchir. Au reste consolez-vous de cette disposition qui n'est qu'un développement des plus naturels de l'amour-propre. Elle

vous est commune avec tous les juges de Jean-Jacques, avec cette différence que vous serez le seul peut-être qui ait le courage et la franchise de l'avouer.

Quant à moi, pour lever tant de difficultés et déterminer mon propre jugement, j'ai besoin d'éclaircissemens et d'observations faites par moi-même. Alors seulement je pourrai vous proposer ma pensée avec confiance. Il faut, avant tout, commencer par voir Jean-Jacques, et c'est à quoi je suis tout déterminé.

Le Fr. Ah ! ah ! vous voilà donc enfin revenu à ma proposition que vous avez si dédaigneusement rejetée ? Vous voilà donc disposé à vous rapprocher de cet homme entre lequel et vous le diamètre de la terre était encore une distance trop courte à votre gré ?

Rouss. M'en rapprocher ? Non, jamais du scélérat que vous m'avez peint, mais bien de l'homme défiguré que j'imagine à sa place. Que j'aille chercher un scélérat détestable pour le hanter, l'épier, et le tromper, c'est une indignité qui jamais n'approchera de mon cœur ; mais que, dans le doute si ce prétendu scélérat n'est point peut-être un honnête homme infortuné, victime du plus noir complot, j'aille examiner par moi-même ce qu'il faut que j'en pense, c'est un des plus beaux devoirs que se puisse imposer un cœur juste, et je me livre à cette noble recherche avec autant d'estime et de contentement de moi-même, que j'aurais de regret et de honte à m'y livrer avec un motif opposé.

Le Fr. Fort bien ; mais avec le doute qu'il vous plaît de conserver au milieu de tant de preuves, comment vous y prendrez-vous pour apprivoiser cet ours presque inabordable ? Il faudra bien que vous commenciez par ces cajoleries que vous avez en si grande aversion. Encore sera-ce un bonheur si elles vous réussissent mieux qu'à beaucoup de gens qui les lui prodiguent sans mesure et sans scrupule, et à qui elles n'attirent de sa part que des brusqueries et des mépris.

Rouss. Est-ce à tort ? Parlons franchement. Si cet homme était facile à prendre de cette manière, il serait par cela seul à demi jugé. Après tout ce que vous m'avez appris du système qu'on suit avec lui, je suis peu surpris qu'il repousse avec dédain la plupart de ceux qui l'abordent, et qui pour cela l'accusent bien à tort d'être défiant ; car la défiance suppose du doute, et il n'en saurait avoir à leur égard : et que peut-il penser de ces patelins flagorneurs dont, vu l'œil dont il est regardé dans le monde, et qui ne peut échapper au sien, il doit pénétrer aisément les motifs dans l'empressement qu'ils lui marquent ? Il doit voir clairement que leur dessein n'est ni de se lier avec lui de bonne foi, ni même de l'étudier et de le connaître, mais seulement de le circonvenir. Pour moi qui n'ai ni besoin, ni dessein de le tromper, je ne veux point prendre les allures cauteleuses de ceux qui l'approchent dans cette intention. Je ne lui cacherai point la mienne : s'il en était alarmé, ma recherche serait finie et je n'aurais plus rien à faire auprès de lui.

Le Fr. Il vous sera moins aisé, peut-être, que vous ne pensez de vous faire distinguer de ceux qui l'abordent à mauvaise intention. Vous n'avez point la ressource de lui parler à cœur ouvert, et de lui déclarer vos vrais motifs. Si vous me gardez la foi que vous m'avez donnée, il doit ignorer à jamais ce que vous savez de ses œuvres criminelles et de son caractère atroce. C'est un secret inviolable, qui, près de lui, doit rester à jamais caché dans votre cœur. Il apercevra votre réserve, il l'imitera, et, par cela seul, se tenant en garde contre vous, il ne se laissera voir que comme il veut qu'on le voie, et non comme il est en effet.

Rouss. Et pourquoi voulez-vous me supposer seul aveugle parmi tous ceux qui l'abordent journellement, et qui, sans lui inspirer plus de confiance, l'ont vu tous, et si clairement à ce qu'ils vous disent, exactement tel que vous me l'avez peint? S'il est si facile à connaître et à pénétrer quand on y regarde, malgré sa défiance et son hypocrisie, malgré ses efforts pour se cacher, pourquoi, plein du désir de l'apprécier, serai-je le seul à n'y pouvoir parvenir, surtout avec une disposition si favorable à la vérité, et n'ayant d'autre intérêt que de la connaître? Est-il étonnant que l'ayant si décidément jugé d'avance, et n'apportant aucun doute à cet examen, ils l'aient vu tel qu'ils le voulaient voir? Mes doutes ne me rendront pas moins attentif, et me rendront plus circonspect. Je ne cherche point à le voir tel que je me le figure, je cherche à le voir tel qu'il est.

Le Fr. Bon! n'avez-vous pas aussi vos idées! Vous le désirez innocent, j'en suis très-sûr. Vous ferez comme eux dans le sens contraire : vous verrez en lui ce que vous y cherchez.

Rouss. Le cas est fort différent. Oui, je le désire innocent, et de tout mon cœur; sans doute je serais heureux de trouver en lui ce que j'y cherche : mais ce serait pour moi le plus grand des malheurs d'y trouver ce qui n'y serait pas, de le croire honnête homme et de me tromper. Vos messieurs ne sont pas dans des dispositions si favorables à la vérité. Je vois que leur projet est une ancienne et grande entreprise qu'ils ne veulent pas abandonner, et qu'ils n'abandonneraient pas impunément. L'ignominie dont ils l'ont couvert rejaillirait sur eux tout entière, et ils ne seraient pas même à l'abri de la vindicte publique. Ainsi, soit pour la sûreté de leurs personnes, soit pour le repos de leurs consciences, il leur importe trop de ne voir en lui qu'un scélérat, pour qu'eux et les leurs y voient jamais autre chose.

Le Fr. Mais enfin, pouvez-vous concevoir, imaginer quelque solide réponse aux preuves dont vous avez été si frappé? Tout ce que vous verrez, ou croirez voir, pourra-t-il jamais les détruire? Supposons que vous trouviez un honnête homme, où la raison, le bon sens, et tout le monde, vous montrent un scélérat, que s'ensuivra-t-il? Que vos yeux vous trompent; ou que le genre humain tout entier, excepté vous seul, est dépourvu

de sens? Laquelle de ces deux suppositions vous paraît la plus naturelle, et à laquelle enfin vous en tiendrez-vous?

Rouss. A aucune des deux, et cette alternative ne me paraît pas si nécessaire qu'à vous. Il est une autre explication plus naturelle qui lève bien des difficultés. C'est de supposer une ligue dont l'objet est la diffamation de Jean-Jacques, qu'elle a pris soin d'isoler pour cet effet. Et que dis-je? supposer. Par quelque motif que cette ligue se soit formée, elle existe. Sur votre propre rapport, elle semblerait universelle. Elle est du moins grande, puissante, nombreuse; elle agit de concert et dans le plus profond secret pour tout ce qui n'y entre pas, et surtout pour l'infortuné qui en est l'objet. Pour s'en défendre il n'a ni secours, ni ami, ni appui, ni conseil, ni lumières; tout n'est autour de lui que piéges, mensonges, trahisons, ténèbres. Il est absolument seul et n'a que lui seul pour ressource, il ne doit attendre ni aide ni assistance de qui que ce soit sur la terre. Une position si singulière est unique depuis l'existence du genre humain. Pour juger sainement de celui qui s'y trouve et de tout ce qui se rapporte à lui, les formes ordinaires sur lesquelles s'établissent les jugemens humains ne peuvent plus suffire. Il me faudrait, quand même l'accusé pourrait parler et se défendre, des sûretés extraordinaires pour croire qu'en lui rendant cette liberté on lui donne en même temps les connaissances, les instrumens et les moyens nécessaires pour pouvoir se justifier s'il est innocent. Car enfin, si, quoique faussement accusé, il ignore toutes les trames dont il est enlacé, tous les piéges dont on l'entoure, si les seuls défenseurs qu'il pourra trouver, et qui feindront pour lui du zèle, sont choisis pour le trahir, si les témoins qui pourraient déposer pour lui se taisent, si ceux qui parlent sont gagnés pour le charger, si l'on fabrique de fausses pièces pour le noircir, si l'on cache ou détruit celles qui le justifient; il aura beau dire, *non*, contre cent faux témoignages à qui l'on fera dire, *oui*; sa négation sera sans effet contre tant d'affirmations unanimes, et il n'en sera pas moins convaincu aux yeux des hommes de délits qu'il n'aura pas commis. Dans l'ordre ordinaire des choses, cette objection n'a point la même force, parce qu'on laisse à l'accusé tous les moyens possibles de se défendre, de confondre les faux témoins, de manifester l'imposture, et qu'on ne présume pas cette odieuse ligue de plusieurs hommes pour en perdre un. Mais ici cette ligue existe, rien n'est plus constant, vous me l'avez appris vous-même; et, par cela seul, non-seulement tous les avantages qu'ont les accusés pour leur défense sont ôtés à celui-ci, mais les accusateurs en les lui ôtant peuvent les tourner tous contre lui-même; il est pleinement à leur discrétion; maîtres absolus d'établir les faits comme il leur plaît, sans avoir aucune contradiction à craindre, ils sont seuls juges de la validité de leurs propres pièces; leurs témoins, certains de n'être ni confrontés, ni confondus, ni punis, ne craignent rien de leurs mensonges : ils sont

sûrs en le chargeant de la protection des Grands, de l'appui des médecins, de l'approbation des gens de lettres, et de la faveur publique; ils sont sûrs en le défendant d'être perdus. Voilà, monsieur, pourquoi tous les témoignages portés contre lui sous les chefs de la ligue, c'est-à-dire, depuis qu'elle s'est formée, n'ont aucune autorité pour moi, et s'il en est d'antérieurs, de quoi je doute, je ne les admettrai qu'après avoir bien examiné s'il n'y a ni fraude, ni antidate, et surtout après avoir entendu les réponses de l'accusé.

Par exemple, pour juger de sa conduite à Venise, je n'irai pas consulter sottement ce qu'on en dit, et, si vous voulez, ce qu'on en prouve aujourd'hui, et puis m'en tenir là; mais bien ce qui a été prouvé et reconnu à Venise, à la cour, chez les ministres du roi, et parmi tous ceux qui ont eu connaissance de cette affaire avant le ministère du duc de Choiseul, avant l'ambassade de l'abbé de Bernis à Venise, et avant le voyage du consul le Blond à Paris. Plus ce qu'on en a pensé depuis est différent de ce qu'on en pensait alors, et mieux je rechercherai les causes d'un changement si tardif et si extraordinaire. De même pour me décider sur ses pillages en musique, ce ne sera ni à M. d'Alembert, ni à ses suppôts, ni à tous vos messieurs, que je m'adresserai, mais je ferai rechercher sur les lieux par des personnes non suspectes, c'est-à-dire qui ne soient pas de leur connaissance, s'il y a des preuves authentiques que ces ouvrages ont existé avant que Jean-Jacques les ait donnés pour être de lui.

Voilà la marche que le bon sens m'oblige de suivre pour vérifier les délits, les pillages, et les imputations de toute espèce dont on n'a cessé de le charger depuis la formation du complot, et dont je n'aperçois pas auparavant le moindre vestige. Tant que cette vérification ne me sera pas possible, rien ne sera si aisé que de me fournir tant de preuves qu'on voudra auxquelles je n'aurai rien à répondre, mais qui n'opéreront sur mon esprit aucune persuasion.

Pour savoir exactement quelle foi je puis donner à votre prétendue évidence, il faudrait que je connusse bien tout ce qu'une génération entière liguée contre un seul homme totalement isolé peut faire pour se prouver à elle-même de cet homme-là tout ce qu'il lui plaît, et, par surcroît de précaution, en se cachant de lui très-soigneusement. A force de temps, d'intrigue, et d'argent, de quoi la puissance et la ruse ne viennent-elles point à bout, quand personne ne s'oppose à leurs manœuvres, quand rien n'arrête et ne contre-mine leurs sourdes opérations? A quel point ne pourrait-on point tromper le public, si tous ceux qui le dirigent, soit par la force, soit par l'autorité, soit par l'opinion, s'accordaient pour l'abuser par de sourdes menées dont il serait hors d'état de pénétrer le secret? Qui est-ce qui a déterminé jusqu'où des conjurés puissans, nombreux, et bien unis, comme ils le sont toujours

pour le crime, peuvent fasciner les yeux, quand des gens qu'on ne croit pas se connaître se concerteront bien entre eux; quand, aux deux bouts de l'Europe, des imposteurs d'intelligence et dirigés par quelque adroit et puissant intrigant se conduiront sur le même plan, tiendront le même langage, présenteront sous le même aspect un homme à qui l'on a ôté la voix, les yeux, les mains, et qu'on livre pieds et poings liés à la merci de ses ennemis? Que vos messieurs, au lieu d'être tels, soient ses amis comme ils le crient à tout le monde, qu'étouffant leur protégé dans la fange ils n'agissent ainsi que par bonté, par générosité, par compassion pour lui, soit; je n'entends point leur disputer ici ces nouvelles vertus : mais il résulte toujours de vos propres récits qu'il y a une ligue, et de mon raisonnement que, sitôt qu'une ligue existe, on ne doit pas pour juger des preuves qu'elle apporte s'en tenir aux règles ordinaires, mais en établir de plus rigoureuses pour s'assurer que cette ligue n'abuse pas de l'avantage immense de se concerter, et par-là d'en imposer comme elle peut certainement le faire. Ici je vois, au contraire, que tout se passe entre gens qui se prouvent entre eux, sans résistance et sans contradiction, ce qu'ils sont bien aises de croire; que, donnant ensuite leur unanimité pour nouvelle preuve à ceux qu'ils désirent amener à leur sentiment, loin d'admettre au moins l'épreuve indispensable des réponses de l'accusé, on lui dérobe avec le plus grand soin la connaissance de l'accusation, de l'accusateur, des preuves, et même de la ligue. C'est faire cent fois pis qu'à l'inquisition : car si l'on y force le prévenu de s'accuser lui-même, du moins on ne refuse pas de l'entendre, on ne l'empêche pas de parler, on ne lui cache pas qu'il est accusé, et on ne le juge qu'après l'avoir entendu. L'inquisition veut bien que l'accusé se défende s'il peut, mais ici l'on ne veut pas qu'il le puisse.

Cette explication, qui dérive des faits que vous m'avez exposés vous-même, doit vous faire sentir comment le public, sans être dépourvu de bon sens, mais séduit par mille prestiges, peut tomber dans une erreur involontaire et presque excusable à l'égard d'un homme auquel il prend dans le fond très-peu d'intérêt, dont la singularité révolte son amour-propre, et qu'il désire généralement de trouver coupable plutôt qu'innocent, et comment aussi, avec un intérêt plus sincère à ce même homme et plus de soin à l'étudier soi-même, on pourrait le voir autrement que ne fait tout le monde, sans être obligé d'en conclure que le public est dans le délire ou qu'on est trompé par ses propres yeux. Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête seule hors de l'eau, couronnée de roseaux et d'algue, était promené de ville en ville comme un monstre marin, les spectateurs extravaguaient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchait de parler, et que, s'il voulait crier qu'il n'était pas un monstre marin, une corde tirée en cachette le forçait de faire à l'instant le plongeon? Supposons

qu'un d'entre eux plus attentif, apercevant cette manœuvre et par-là devinant le reste, leur eût crié, *l'on vous trompe*, *ce prétendu monstre est un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenser de cette exclamation, comme d'un reproche qu'ils étaient tous des insensés? Le public, qui ne voit des choses que l'apparence, trompé par elle, est excusable; mais ceux qui se disent plus sages que lui en adoptant son erreur ne le sont pas.

Quoi qu'il en soit des raisons que je vous expose, je me sens digne, même indépendamment d'elles, de douter de ce qui n'a paru douteux à personne. J'ai dans le cœur des témoignages, plus forts que toutes vos preuves, que l'homme que vous m'avez peint n'existe point, ou n'est pas du moins où vous le voyez. La seule patrie de Jean-Jacques, qui est la mienne, suffirait pour m'assurer qu'il n'est point cet homme-là. Jamais elle n'a produit des êtres de cette espèce; ce n'est ni chez les protestans ni dans les républiques qu'ils sont connus. Les crimes dont il est accusé sont des crimes d'esclaves, qui n'approchèrent jamais des ames libres; dans nos contrées on n'en connaît point de pareils; et il me faudrait plus de preuves encore que celles que vous m'avez fournies pour me persuader seulement que Genève a pu produire un empoisonneur.

Après vous avoir dit pourquoi vos preuves, tout évidentes qu'elles vous paraissent, ne sauraient être convaincantes pour moi, qui n'ai, ni ne puis avoir les instructions nécessaires pour juger à quel point ces preuves peuvent être illusoires et m'en imposer par une fausse apparence de vérité, je vous avoue pourtant derechef que, sans me convaincre, elles m'inquiètent, m'ébranlent, et que j'ai quelquefois peine à leur résister. Je désirerais sans doute, et de tout mon cœur, qu'elles fussent fausses, et que l'homme dont elles me font un monstre n'en fût pas un: mais je désire beaucoup davantage encore de ne pas m'égarer dans cette recherche et de ne pas me laisser séduire par mon penchant. Que puis-je faire dans une pareille situation (1) pour parvenir, s'il est possible, à démêler la vérité? C'est de rejeter dans cette affaire toute autorité humaine, toute preuve qui dépend du témoignage d'autrui, et de me déterminer uniquement sur ce que je puis voir de mes yeux et connaître par moi-même. Si Jean-Jacques est tel que l'ont peint vos messieurs, et s'il a été si aisément reconnu tel par tous ceux qui l'ont approché, je ne serai pas plus malheureux qu'eux, car je ne porterai pas à cet examen moins d'attention, de zèle, et de bonne foi; et un être aussi méchant, aussi difforme, aussi dépravé, doit en effet être très-facile à pénétrer pour peu qu'on y regarde. Je

(1) Pour excuser le public autant qu'il se peut, je suppose partout son erreur presque invincible; mais moi, qui sais dans ma conscience qu'aucun crime jamais n'approcha de mon cœur, je suis sûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juste, découvrirait l'imposture à travers tout l'art du complot, parce qu'enfin je ne crois pas possible que jamais le mensonge usurpe et s'approprie tous les caractères de la vérité.

m'en tiens donc à la résolution de l'examiner par moi-même et de le juger en tout ce que je verrai de lui, non par les secrets désirs de mon cœur, encore moins par les interprétations d'autrui, mais par la mesure de bon sens et de jugement que je puis avoir reçue, sans me rapporter sur ce point à l'autorité de personne. Je pourrai me tromper sans doute, parce que je suis homme ; mais après avoir fait tous mes efforts pour éviter ce malheur, je me rendrai, si néanmoins il m'arrive, le consolant témoignage que mes passions ni ma volonté ne sont point complices de mon erreur, et qu'il n'a pas dépendu de moi de m'en garantir. Voilà ma résolution. Donnez-moi maintenant les moyens de l'accomplir et d'arriver à notre homme, car, à ce que vous m'avez fait entendre, son accès n'est pas aisé.

Le Fr. Surtout pour vous qui dédaignez les seuls qui pourraient vous l'ouvrir. Ces moyens sont, je le répète, de s'insinuer à force d'adresse, de patelinage, d'opiniâtre importunité, de le cajoler sans cesse, de lui parler avec transport de ses talens, de ses livres, et même de ses vertus ; car ici le mensonge et la fausseté sont des œuvres pies. Le mot d'*admiration* surtout, d'un effet admirable auprès de lui, exprime assez bien dans un autre sens l'idée des sentimens qu'un pareil monstre inspire, et ces doubles ententes jésuitiques si recherchées de nos messieurs leur rendent l'usage de ce mot très-familier avec Jean-Jacques, et très-commode en lui parlant (1). Si tout cela ne réussit pas, on ne se rebute point de son froid accueil, on compte pour rien ses rebuffades ; passant tout de suite à l'autre extrémité, on le tance, on le gourmande, et, prenant le ton le plus arrogant qu'il est possible, on tâche de le subjuguer de haute lutte. S'il vous fait des grossièretés, on les endure comme venant d'un misérable dont on s'embarrasse fort peu d'être méprisé. S'il vous chasse de chez lui, on y revient ; s'il vous ferme la porte, on y reste jusqu'à ce qu'elle se rouvre, on tâche de s'y fourrer. Une fois entré dans son repaire on s'y établit, on s'y maintient bon gré malgré. S'il osait vous en chasser de force, tant mieux : on ferait beau bruit, et l'on irait crier par toute la terre qu'il assassine les gens qui lui font l'honneur de l'aller voir. Il n'y a point, à ce qu'on m'assure, d'autre voie pour s'insinuer auprès de lui. Êtes-vous homme à prendre celle-là ?

Rouss. Mais, vous-même, pourquoi ne l'avez-vous jamais voulu prendre ?

Le Fr. Oh ! moi, je n'avais pas besoin de le voir pour le

(1) En m'écrivant, c'est la même franchise. *J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens qui vous sont dus, avec les sentimens les plus distingués, avec une considération très-particulière, avec autant d'estime que de respect*, etc. Ces messieurs sont-ils donc, avec ces tournures amphibologiques, moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement ? Non. Ils sont seulement plus faux et plus doubles, ils mentent seulement plus traîtreusement.

connaître. Je le connais par ses œuvres: c'en est assez et même trop.

Rouss. Que pensez-vous de ceux qui, tout aussi décidés que vous sur son compte, ne laissent pas de le fréquenter, de l'obséder, et de vouloir s'introduire à toute force dans sa plus intime familiarité?

Le Fr. Je vois que vous n'êtes pas content de la réponse que j'ai déjà faite à cette question.

Rouss. Ni vous non plus, je le vois aussi. J'ai donc mes raisons pour y revenir. Presque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien me prouve que vous n'y parliez pas de vous-même. Après avoir appris de vous les sentimens d'autrui, n'apprendrai-je jamais les vôtres? Je le vois, vous feignez d'établir des maximes que vous seriez au désespoir d'adopter. Parlez-moi donc enfin plus franchement.

Le Fr. Écoutez : je n'aime pas Jean-Jacques, mais je hais encore plus l'injustice, encore plus la trahison. Vous m'avez dit des choses qui me frappent et auxquelles je veux réfléchir. Vous refusiez de voir cet infortuné ; vous vous y déterminez maintenant. J'ai refusé de lire ses livres; je me ravise ainsi que vous, et pour cause. Voyez l'homme, je lirai les livres; après quoi, nous nous reverrons.

SECOND DIALOGUE.

Le Français. Hé bien, monsieur, vous l'avez vu?

Rousseau. Hé bien, monsieur, vous l'avez lu?

Le Fr. Allons par ordre, je vous prie, et permettez que nous commencions par vous qui fûtes le plus pressé. Je vous ai laissé tout le temps de bien étudier notre homme. Je sais que vous l'avez vu par vous-même, et tout à votre aise. Ainsi vous êtes maintenant en état de le juger, ou vous n'y serez jamais. Dites-moi donc enfin ce qu'il faut penser de cet étrange personnage?

Rouss. Non; dire ce qu'il en faut penser n'est pas de ma compétence; mais vous dire, quant à moi, ce que j'en pense, c'est ce que je ferai volontiers, si cela vous suffit.

Le Fr. Je ne vous en demande pas davantage. Voyons donc.

Rouss. Pour vous parler selon ma croyance, je vous dirai donc tout franchement que, selon moi, ce n'est pas un homme vertueux.

Le Fr. Ah! vous voilà donc enfin pensant comme tout le monde!

ROUSS. Pas tout-à-fait, peut-être : car, toujours selon moi, c'est beaucoup moins encore un détestable scélérat.

LE FR. Mais enfin qu'est-ce donc? Car vous êtes désolant avec vos éternelles énigmes.

ROUSS. Il n'y a point là d'énigme que celle que vous y mettez vous-même. C'est un homme sans malice plutôt que bon, une ame saine, mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère. Pour le crime, je suis persuadé comme de mon existence qu'il n'approcha jamais de son cœur, non plus que la haine. Voilà le sommaire de mes observations sur son caractère moral. Le reste ne peut se dire en abrégé, car cet homme ne ressemble à nul autre que je connaisse; il demande une analise à part et faite uniquement pour lui.

LE FR. Oh! faites-là moi donc cette unique analise, et montrez-nous comment vous vous y êtes pris pour trouver cet homme sans malice, cet être si nouveau pour tout le reste du monde, et que personne avant vous n'a su voir en lui.

ROUSS. Vous vous trompez; c'est au contraire votre Jean-Jacques qui est cet homme nouveau. Le mien est l'ancien, celui que je m'étais figuré avant que vous m'eussiez parlé de lui, celui que tout le monde voyait en lui avant qu'il eût fait des livres, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de quarante ans. Jusques-là tous ceux qui l'ont connu, sans en excepter vos messieurs eux-mêmes, l'ont vu tel que je le vois maintenant. C'est, si vous voulez, un homme que je ressuscite, mais que je ne crée assurément pas.

LE FR. Craignez de vous abuser encore en cela, et de ressusciter seulement une erreur trop tard détruite. Cet homme a pu, comme je vous l'ai déjà dit, tromper long-temps ceux qui l'ont jugé sur les apparences; et la preuve qu'il les trompait est qu'eux-mêmes, quand on le leur a fait mieux connaître, ont abjuré leur ancienne erreur. En revenant sur ce qu'ils avaient vu jadis, ils en ont jugé tout différemment.

ROUSS. Ce changement d'opinion me paraît très-naturel, sans fournir la preuve que vous en tirez. Ils le voyaient alors par leurs propres yeux, ils l'ont vu depuis par ceux des autres. Vous pensez qu'ils se trompaient autrefois; moi je crois que c'est aujourd'hui qu'ils se trompent. Je ne vois point à votre opinion de raison solide, et j'en vois à la mienne une d'un très-grand poids; c'est qu'alors il n'y avait point de ligue, et qu'il en existe une aujourd'hui; c'est qu'alors personne n'avait intérêt à déguiser la vérité, et à voir ce qui n'était pas; qu'aujourd'hui quiconque oserait dire hautement de Jean-Jacques le bien qu'il en pourrait savoir serait un homme perdu; que, pour faire sa cour et parvenir, il n'y a point de moyen plus sûr et plus prompt que de renchérir sur les charges dont on l'accable à l'envi : et qu'enfin tous ceux qui l'ont vu dans sa jeunesse sont sûrs de s'avancer eux et les leurs en tenant sur son compte le langage qui convient à ces messieurs. D'où je conclus que qui cherche en sincérité de

cœur la vérité doit remonter, pour la connaître, aux temps où personne n'avait intérêt à la déguiser. Voilà pourquoi les jugemens qu'on portait jadis sur cet homme font autorité pour moi, et pourquoi ceux que les mêmes gens en peuvent porter aujourd'hui n'en font plus. Si vous avez à cela quelque bonne réponse, vous m'obligerez de m'en faire part; car je n'entreprends point de soutenir ici mon sentiment, ni de vous le faire adopter, et je serai toujours prêt à l'abandonner, quoiqu'à regret, quand je croirai voir la vérité dans le sentiment contraire. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point ici de ce que d'autres ont vu, mais de ce que j'ai vu moi-même, ou cru voir. C'est ce que vous demandez, et c'est tout ce que j'ai à vous dire; sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion quand vous saurez sur quoi je la fonde.

Commençons par le premier abord. Je crus, sur les difficultés auxquelles vous m'aviez préparé, devoir premièrement lui écrire. Voici ma lettre, et voici sa réponse.

Le Fr. Comment! il vous a répondu?

Rouss. Dans l'instant même.

Le Fr. Voilà qui est particulier! Voyons donc cette lettre qui lui a fait faire un si grand effort.

Rouss. Elle n'est pas bien recherchée, comme vous allez voir. (*Il lit.*) « J'ai besoin de vous voir, de vous connaître, et ce « besoin est fondé sur l'amour de la justice et de la vérité. On » dit que vous rebutez les nouveaux visages. Je ne dirai pas si » vous avez tort ou raison; mais, si vous êtes l'homme de vos « livres, ouvrez-moi votre porte avec confiance; je vous en con- » jure pour moi, je vous le conseille pour vous: si vous ne l'êtes » pas, vous pouvez encore m'admettre sans crainte; je ne vous » importunerai pas long-temps. »

Réponse. « Vous êtes le premier que le motif qui vous amène » ait conduit ici: car de tant de gens qui ont la curiosité de me » voir, pas un n'a celle de me connaître; tous croient me con- » naître assez. Venez donc, pour la rareté du fait. Mais que me » voulez-vous, et pourquoi me parler de mes livres? si, les » ayant lus, ils ont pu vous laisser en doute sur les sentimens » de l'auteur, ne venez pas; en ce cas je ne suis pas votre » homme, car vous ne sauriez être le mien. »

La conformité de cette réponse avec mes idées ne ralentit pas mon zèle. Je vole à lui, je le vois... Je vous l'avoue; avant même que je l'abordasse, en le voyant, j'augurai bien de mon projet.

Sur ces portraits de lui, si vantés, qu'on étale de toutes parts, et qu'on prônait comme des chefs-d'œuvre de ressemblance avant qu'il revînt à Paris, je m'attendais à voir la figure d'un cyclope affreux, comme celui d'Angleterre, ou d'un petit Crispin grimacier, comme celui de Fiquet; et, croyant trouver sur son visage les traits du caractère que tout le monde lui donne, je m'avertissais de me tenir en garde contre une première impression si puis-

sante toujours sur moi, et de suspendre, malgré ma répugnance, le préjugé qu'elle allait m'inspirer.

Je n'ai pas eu cette peine : au lieu du féroce ou doucereux aspect auquel je m'étais attendu, je n'ai vu qu'une physionomie ouverte et simple, qui promettait et inspirait de la confiance et de la sensibilité.

Le Fr. Il faut donc qu'il n'ait cette physionomie que pour vous ; car généralement tous ceux qui l'abordent se plaignent de son air froid et de son accueil repoussant, dont heureusement ils ne s'embarrassent guère.

Rouss. Il est vrai que personne au monde ne cache moins que lui l'éloignement et le dédain pour ceux qui lui en inspirent ; mais ce n'est point là son abord naturel, quoiqu'aujourd'hui très-fréquent ; et cet accueil dédaigneux que vous lui reprochez est pour moi la preuve qu'il ne se contrefait pas comme ceux qui l'abordent, et qu'il n'y a point de fausseté sur son visage non plus que dans son cœur.

Jean-Jacques n'est assurément pas un bel homme : il est petit, et s'apetisse encore en baissant la tête. Il a la vue courte, de petits yeux enfoncés, des dents horribles ; ses traits, altérés par l'âge, n'ont rien de fort régulier : mais tout dément en lui l'idée que vous m'en aviez donnée ; ni le regard, ni le son de la voix, ni l'accent, ni le maintien, ne sont du monstre que vous m'avez peint.

Le Fr. Bon ! n'allez-vous pas le dépouiller de ses traits comme de ses livres ?

Rouss. Mais tout cela va très-bien ensemble, et me paraîtrait assez appartenir au même homme. Je lui trouve aujourd'hui les traits du Mentor d'Émile ; peut-être dans sa jeunesse lui aurais-je trouvé ceux de Saint-Preux. Enfin, je pense que si sous sa physionomie la nature a caché l'ame d'un scélérat, elle ne pouvait en effet mieux la cacher.

Le Fr. J'entends ; vous voilà livré en sa faveur au même préjugé contre lequel vous vous étiez si bien armé s'il lui eût été contraire.

Rouss. Non ; le seul préjugé auquel je me livre ici, parce qu'il me paraît raisonnable, est bien moins pour lui que contre ses bruyans protecteurs. Ils ont eux-mêmes fait faire ces portraits avec beaucoup de dépense et de soin ; ils les ont annoncés avec pompe dans les journaux, dans les gazettes, ils les ont prônés partout : mais s'ils n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique, on le connaîtra sûrement fort mal d'après eux. Voici un quatrain que Jean-Jacques mit au-dessous d'un de ces portraits :

> Hommes savans dans l'art de feindre,
> Qui me prêtez des traits si doux,
> Vous aurez beau vouloir me peindre,
> Vous ne peindrez jamais que vous.

Le Fr. Il faut que ce quatrain soit tout nouveau; car il est assez joli, et je n'en avais point entendu parler.

Rouss. Il y a plus de six ans qu'il est fait : l'auteur l'a donné ou récité à plus de cinquante personnes, qui toutes lui en ont très-fidèlement gardé le secret, qu'il ne leur demandait pas, et je ne crois pas que vous vous attendiez à trouver ce quatrain dans le Mercure. J'ai cru voir dans toute cette histoire de portraits des singularités qui m'ont porté à la suivre, et j'y ai trouvé, surtout pour celui d'Angleterre, des circonstances bien extraordinaires. David Hume, étroitement lié à Paris avec vos messieurs, sans oublier les dames, devient, on ne sait comment, le patron, le zélé protecteur, le bienfaiteur à toute outrance de Jean-Jacques, et fait tant, de concert avec eux, qu'il parvient enfin, malgré toute la répugnance de celui-ci, à l'emmener en Angleterre. Là, le premier et le plus important de ses soins est de faire faire par Ramsay, son ami particulier, le portrait de son ami public Jean-Jacques. Il désirait ce portrait aussi ardemment qu'un amant bien épris désire celui de sa maîtresse. A force d'importunités, il arrache le consentement de Jean-Jacques. On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, et là, pour le peindre assis, on le fait tenir debout, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où ses muscles, fortement tendus, altèrent les traits de son visage. De toutes ces précautions devait résulter un portrait peu flatté, quand il eût été fidèle. Vous avez vu ce terrible portrait, vous jugerez de la ressemblance si jamais vous voyez l'original. Pendant le séjour de Jean-Jacques en Angleterre, ce portrait y a été gravé, publié, vendu partout, sans qu'il lui ait été possible de voir cette gravure. Il revient en France, et il y apprend que son portrait d'Angleterre est annoncé, célébré, vanté comme un chef-d'œuvre de peinture, de gravure, et surtout de ressemblance. Il parvient enfin, non sans peine, à le voir; il frémit, et dit ce qu'il en pense : tout le monde se moque de lui; tout le détail qu'il fait paraît la chose la plus naturelle; et loin d'y voir rien qui puisse faire suspecter la droiture du généreux David Hume, on n'aperçoit que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux qu'il a pris pour donner à son ami Jean-Jacques la figure d'un cyclope affreux. Pensez-vous comme le public à cet égard?

Le Fr. Le moyen, sur un pareil exposé! J'avoue, au contraire, que ce fait seul, bien avéré, me paraîtrait déceler bien des choses; mais qui m'assurera qu'il est vrai?

Rouss. La figure du portrait. Sur la question présente, cette figure ne mentira pas.

Le Fr. Mais ne donnez-vous point aussi trop d'importance à des bagatelles? Qu'un portrait soit difforme ou peu ressemblant, c'est la chose du monde la moins extraordinaire : tous les jours on grave, on contrefait, on défigure des hommes célèbres, sans

que de ces grossières gravures on tire aucune conséquence pareille à la vôtre.

Rouss. J'en conviens; mais ces copies défigurées sont l'ouvrage de mauvais ouvriers avides, et non les productions d'artistes distingués, ni les fruits du zèle et de l'amitié. On ne les prône pas avec bruit dans toute l'Europe, on ne les annonce pas dans les papiers publics, on ne les étale pas dans les appartemens, ornés de glaces et de cadres; on les laisse pourrir sur les quais, ou parer les chambres des cabarets et les boutiques des barbiers.

Je ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à Jean-Jacques l'obscurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les mystères qu'on lui fait de tout ont un aspect si noir, qu'il n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son imagination effarouchée. Mais parmi les idées outrées et fantastiques que cela peut lui donner, il en est qui, vu la manière extraordinaire dont on procède avec lui, méritent un examen sérieux avant d'être rejetées. Il croit, par exemple, que tous les désastres de sa destinée, depuis sa funeste célébrité, sont les fruits d'un complot formé de longue main, dans un grand secret, entre peu de personnes, qui ont trouvé le moyen d'y faire entrer successivement toutes celles dont ils avaient besoin pour son exécution; les grands, les auteurs, les médecins (cela n'était pas difficile), tous les hommes puissans, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques. Il prétend que tous les événemens relatifs à lui, qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développemens concertés d'avance, et tellement ordonnés que tout ce qui lui doit arriver dans la suite a déjà sa place dans le tableau, et ne doit avoir son effet qu'au moment marqué. Tout cela se rapporte assez à ce que vous m'avez dit vous-même, et à ce que j'ai cru voir sous des noms différens. Selon vous, c'est un système de bienfaisance envers un scélérat; selon lui, c'est un complot d'imposture contre un innocent; selon moi, c'est une ligue dont je ne détermine pas l'objet, mais dont vous ne pouvez nier l'existence, puisque vous-même y êtes entré.

Il pense que du moment qu'on entreprit l'œuvre complète de sa diffamation, pour faciliter le succès de cette entreprise, alors difficile, on résolut de la graduer, de commencer par le rendre odieux et noir, et de finir par le rendre abject, ridicule, et méprisable. Vos messieurs, qui n'oublient rien, n'oublièrent pas sa figure, et, après l'avoir éloigné de Paris, travaillèrent à lui en donner une aux yeux du public, conforme au caractère dont ils voulaient le gratifier. Il fallut d'abord faire disparaître la gravure qui avait été faite sur le portrait fait par la Tour : cela fut bientôt fait. Après son départ pour l'Angleterre, sur un modèle qu'on avait fait faire par le Moine, on fit faire une gravure telle qu'on

la désirait; mais la figure en était hideuse à tel point que, pour ne pas se découvrir trop ou trop tôt, on fut contraint de supprimer la gravure. On fit faire à Londres, par les bons offices de l'ami Hume, le portrait dont je viens de parler; et, n'épargnant aucun soin de l'art pour en faire valoir la gravure, on la rendit moins difforme que la précédente, mais plus terrible et plus noire mille fois. Ce portrait a fait long-temps, à l'aide de vos messieurs, l'admiration de Paris et de Londres, jusqu'à ce qu'ayant gagné pleinement le premier point, et rendu aux yeux du public l'original aussi noir que la gravure, on en vint au second article; et, dégradant habilement cet affreux coloris, de l'homme terrible et vigoureux qu'on avait d'abord peint on fit peu à peu un petit fourbe, un petit menteur, un petit escroc, un coureur de tavernes et de mauvais lieux. C'est alors que parut le portrait grimacier de Fiquet, qu'on avait tenu long-temps en réserve, jusqu'à ce que le moment de le publier fût venu, afin que la mine basse et risible de la figure répondît à l'idée qu'on voulait donner de l'original. C'est encore alors que parut un petit médaillon en plâtre sur le costume de la gravure anglaise, mais dont on avait eu soin de changer l'air terrible et fier en un souris traître et sardonique comme celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut, ou comme celui des gens qui rencontrent Jean-Jacques dans les rues; et il est certain que depuis lors vos messieurs se sont moins attachés à faire de lui un objet d'horreur qu'un objet de dérision; ce qui toutefois ne paraît pas aller à la fin qu'ils disent avoir de mettre tout le monde en garde contre lui : car on se tient en garde contre les gens qu'on redoute, mais non pas contre ceux qu'on méprise.

Voilà l'idée que l'histoire de ces différens portraits a fait naître à Jean-Jacques : mais toutes ces graduations préparées de si loin ont bien l'air d'être des conjectures chimériques, fruits assez naturels d'une imagination frappée par tant de mystères et de malheurs. Sans donc adopter ni rejeter à présent ces idées, laissons tous ces étranges portraits, et revenons à l'original.

J'avais percé jusqu'à lui; mais que de difficultés me restaient à vaincre dans la manière dont je me proposais de l'examiner! Après avoir étudié l'homme toute ma vie, j'avais cru connaître les hommes; je m'étais trompé. Je ne parvins jamais à en connaître un seul : non qu'en effet ils soient difficiles à connaître ; mais je m'y prenais mal, et, toujours interprétant d'après mon cœur ce que je voyais faire aux autres, je leur prêtais les motifs qui m'auraient fait agir à leur place, et je m'abusais toujours. Donnant trop d'attention à leurs discours, et pas assez à leurs œuvres, je les écoutais parler plutôt que je ne les regardais agir; ce qui, dans ce siècle de philosophie et de beaux discours, me les faisait prendre pour autant de sages, et juger de leurs vertus par leurs sentences. Que si quelquefois leurs actions attiraient mes regards, c'étaient celles qu'ils destinaient à cette fin, lorsqu'ils montaient sur le théâtre pour y faire une œuvre d'éclat qui s'y fît admirer;

sans songer, dans ma bêtise, que souvent ils mettaient en avant cette œuvre brillante pour masquer, dans le cours de leur vie, un tissu de bassesses et d'iniquités. Je voyais presque tous ceux qui se piquent de finesse et de pénétration s'abuser en sens contraire par le même principe de juger du cœur d'autrui par le sien. Je les voyais saisir avidement en l'air un trait, un geste, un mot inconsidéré, et, l'interprétant à leur mode, s'applaudir de leur sagacité en prêtant à chaque mouvement fortuit d'un homme un sens subtil qui n'existait souvent que dans leur esprit. Eh! quel est l'homme d'esprit qui ne dit jamais de sottise? quel est l'honnête homme auquel il n'échappe jamais un propos répréhensible que son cœur n'a point dicté? Si l'on tenait un registre exact de toutes les fautes que l'homme le plus parfait a commises, et qu'on supprimât soigneusement tout le reste, quelle opinion donnerait-on de cet homme-là? Que dis-je, les fautes! non, les actions les plus innocentes, les gestes les plus indifférens, les discours les plus sensés, tout, dans un observateur qui se passionne, augmente et nourrit le préjugé dans lequel il se complaît, quand il détache chaque mot ou chaque fait de sa place pour le mettre dans le jour qui lui convient.

Je voulais m'y prendre autrement pour étudier à part-moi un homme si cruellement, si légèrement, si universellement jugé. Sans m'arrêter à de vains discours, qui peuvent tromper, ou à des signes passagers plus incertains encore, mais si commodes à la légèreté et à la malignité, je résolus de l'étudier par ses inclinations, ses mœurs, ses goûts, ses penchans, ses habitudes; de suivre les détails de sa vie, le cours de son humeur, la pente de ses affections, de le voir agir en l'entendant parler, de le pénétrer, s'il était possible, en dedans de lui-même; en un mot, de l'observer moins par des signes équivoques et rapides, que par sa constante manière d'être; seule règle infaillible de bien juger du vrai caractère d'un homme, et des passions qu'il peut cacher au fond de son cœur. Mon embarras était d'écarter les obstacles que, prévenu par vous, je prévoyais dans l'exécution de ce projet.

Je savais qu'irrité des perfides empressemens de ceux qui l'abordent il ne cherchait qu'à repousser tous les nouveaux venus; je savais qu'il jugeait, et, ce me semble, avec assez de raison, de l'intention des gens par l'air ouvert ou réservé qu'ils prenaient avec lui; et, mes engagemens m'ôtant le pouvoir de lui rien dire, je devais m'attendre que ces mystères ne le disposeraient pas à la familiarité dont j'avais besoin pour mon dessein. Je ne vis de remède à cela que de lui laisser voir mon projet autant que cela pouvait s'accorder avec le silence qui m'était imposé, et cela même pouvait me fournir un premier préjugé pour ou contre lui: car si, bien convaincu par ma conduite et par mon langage de la droiture de mes intentions, il s'alarmait néanmoins de mon dessein, s'inquiétait de mes regards, cherchait à donner le change à ma curiosité, et commençait par se mettre en garde, c'était dans mon esprit un homme à demi jugé. Loin de rien voir de

semblable, je fus aussi touché que surpris, non de l'accueil que cette idée m'attira de sa part, car il n'y mit aucun empressement ostensible, mais de la joie qu'elle me parut exciter dans son cœur. Ses regards attendris m'en dirent plus que n'auraient fait des caresses. Je le vis à son aise avec moi; c'était le meilleur moyen de m'y mettre avec lui. A la manière dont il me distingua, dès le premier abord, de tous ceux qui l'obsédaient, je compris qu'il n'avait pas un instant pris le change sur mes motifs. Car quoique, cherchant tous également à l'observer, ce dessein commun dût donner à tous une allure assez semblable, nos recherches étaient trop différentes par leur objet, pour que la distinction n'en fût pas facile à faire. Il vit que tous les autres ne cherchaient, ne voulaient voir que le mal; que j'étais le seul qui, cherchant le bien, ne voulût voir que la vérité; et ce motif, qu'il démêla sans peine, m'attira sa confiance.

Entre tous les exemples qu'il m'a donnés de l'intention de ceux qui l'approchent, je ne vous en citerai qu'un. L'un d'eux s'était tellement distingué des autres par de plus affectueuses démonstrations et par un attendrissement poussé jusqu'aux larmes, qu'il crut pouvoir s'ouvrir à lui sans réserve, et lui lire ses confessions. Il lui permit même de l'arrêter dans sa lecture pour prendre note de tout ce qu'il voudrait retenir par préférence. Il remarqua, durant cette longue lecture, que, n'écrivant presque jamais dans les endroits favorables et honorables, il ne manqua point d'écrire avec soin dans tous ceux où la vérité le forçait à s'accuser et se charger lui-même. Voilà comment se font les remarques de ces messieurs. Et moi aussi, j'ai fait celle-là; mais je n'ai pas, comme eux, omis les autres, et le tout m'a donné des résultats bien différens des leurs.

Par l'heureux effet de ma franchise, j'avais l'occasion la plus rare et la plus sûre de bien connaître un homme, qui est de l'étudier à loisir dans sa vie privée et vivant pour ainsi dire avec lui-même; car il se livra sans réserve, et me rendit aussi maître chez lui que chez moi.

Une fois admis dans sa retraite, mon premier soin fut de m'informer des raisons qui l'y tenaient confiné. Je savais qu'il avait toujours fui le grand monde et aimé la solitude; mais je savais aussi que, dans des sociétés peu nombreuses, il avait jadis joui des douceurs de l'intimité en homme dont le cœur était fait pour elle. Je voulus apprendre pourquoi maintenant, détaché de tout, il s'était tellement concentré dans sa retraite que ce n'était plus que par force qu'on parvenait à l'aborder.

Le Fr. Cela n'était-il pas tout clair? Il se gênait autrefois parce qu'on ne le connaissait pas encore. Aujourd'hui que, bien connu de tous, il ne gagnerait plus rien à se contraindre, il se livre tout-à-fait à son horrible misantropie. Il fuit les hommes, parce qu'il les déteste; il vit en loup-garou, parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur.

Rouss. Non, cela ne me paraît pas aussi clair qu'à vous; et ce

discours, que j'entends tenir à tout le monde, me prouve bien que les hommes le haissent, mais non pas que c'est lui qui les hait.

Le Fr. Quoi ! ne l'avez-vous pas vu, ne le voyez-vous pas tous les jours, recherché de beaucoup de gens, se refuser durement à leurs avances ? Comment donc expliquez-vous cela ?

Rouss. Beaucoup plus naturellement que vous, car la fuite est un effet bien plus naturel de la crainte que de la haine. Il ne fuit point les hommes parce qu'il les hait, mais parce qu'il en a peur. Il ne les fuit pas pour leur faire du mal, mais pour tâcher d'échapper à celui qu'ils lui veulent. Eux au contraire ne le recherchent pas par amitié, mais par haine. Ils le cherchent et il les fuit comme dans les sables d'Afrique, où sont peu d'hommes et beaucoup de tigres ; les hommes fuient les tigres et les tigres cherchent les hommes : s'ensuit-il de là que les hommes sont méchans, farouches, et que les tigres sont sociables et humains ? Même, quelque opinion que doive avoir Jean-Jacques de ceux qui, malgré celle qu'on a de lui, ne laissent pas de le rechercher, il ne ferme point sa porte à tout le monde ; il reçoit honnêtement ses anciennes connaissances, quelquefois même les nouveaux venus, quand ils ne montrent ni patelinage ni arrogance. Je ne l'ai jamais vu se refuser durement qu'à des avances tyranniques, insolentes, et malhonnêtes, qui décelaient clairement l'intention de ceux qui les faisaient. Cette manière ouverte et généreuse de repousser la perfidie et la trahison ne fut jamais l'allure des méchans. S'il ressemblait à ceux qui le recherchent, au lieu de se dérober à leurs avances, il y répondrait pour tâcher de les payer en même monnaie, et, leur rendant fourberie pour fourberie, trahison pour trahison, il se servirait de leurs propres armes pour se défendre et se venger d'eux ; mais, loin qu'on l'ait jamais accusé d'avoir tracassé dans les sociétés où il a vécu, ni brouillé ses amis entre eux, ni desservi personne avec qui il fût en liaison, le seul reproche qu'aient pu lui faire ses soi-disans amis a été de les avoir quittés ouvertement, comme il a dû faire, sitôt que, les trouvant faux et perfides, il a cessé de les estimer.

Non, monsieur, le vrai misantrope, si un être aussi contradictoire pouvait exister (1), ne fuirait point dans la solitude ; quel mal peut et veut faire aux hommes celui qui vit seul ? Celui qui les hait veut leur nuire, et, pour leur nuire, il ne faut pas les fuir. Les méchans ne sont point dans les déserts, ils sont dans le monde. C'est là qu'ils intriguent et travaillent pour satisfaire leur passion et tourmenter les objets de leur haine. De quelque motif que soit animé celui qui veut s'engager dans la foule et s'y faire jour, il doit s'armer de vigueur pour repousser ceux qui le poussent, pour écarter ceux qui sont devant lui, pour fendre la presse et faire son chemin. L'homme débonnaire et doux, l'homme ti-

(1) Timon n'était point naturellement misantrope, et même ne méritait pas ce nom. Il y avait dans son fait plus de dépit et d'enfantillage que de véritable méchanceté : c'était un fou mécontent qui boudait contre le genre humain.

mide et faible qui n'a point ce courage, et qui tâche de se tirer à l'écart de peur d'être abattu et foulé aux pieds est donc un méchant; à votre compte, les autres, plus forts, plus durs, plus ardens à percer, sont les bons? J'ai vu pour la première fois cette nouvelle doctrine dans un discours publié par le philosophe Diderot, précisément dans le temps que son ami Jean-Jacques s'était retiré dans la solitude. *Il n'y a que le méchant*, dit-il, *qui soit seul.* Jusqu'alors on avait regardé l'amour de la retraite comme un des signes les moins équivoques d'une ame paisible et saine, exempte d'ambition, d'envie, et de toutes les ardentes passions filles de l'amour-propre, qui naissent et fermentent dans la société. Au lieu de cela, voici, par un coup de plume inattendu, ce goût paisible et doux, jadis si universellement admiré, transformé tout d'un coup en une rage infernale; voilà tant de sages respectés, et Descartes lui-même, changés dans un instant en autant de misantropes affreux et de scélérats. Le philosophe Diderot était seul, peut-être, en écrivant cette sentence, mais je doute qu'il eût été seul à la méditer, et il prit grand soin de la faire circuler dans le monde. Eh! plût à Dieu que le méchant fût toujours seul! il ne se ferait guère de mal.

Je crois bien que des solitaires qui le sont par force peuvent, rongés de dépit et de regrets dans la retraite où ils sont détenus, devenir inhumains, féroces, et prendre en haine avec leur chaîne tout ce qui n'en est pas chargé comme eux. Mais les solitaires par goût et par choix sont naturellement humains, hospitaliers, caressans. Ce n'est pas parce qu'ils haïssent les hommes, mais parce qu'ils aiment le repos et la paix, qu'ils fuient le tumulte et le bruit. La longue privation de la société la leur rend même agréable et douce, quand elle s'offre à eux sans contrainte. Ils en jouissent alors délicieusement, et cela se voit. Elle est pour eux ce qu'est le commerce des femmes pour ceux qui ne passent pas leur vie avec elles, mais qui, dans les courts momens qu'ils y passent, y trouvent des charmes ignorés des galans de profession.

Je ne comprends pas comment un homme de bon sens peut adopter un seul moment la sentence du philosophe Diderot; elle a beau être hautaine et tranchante, elle n'en est pas moins absurde et fausse. Eh! qui ne voit au contraire qu'il n'est pas possible que le méchant aime à vivre seul et vis-à-vis de lui-même? Il s'y sentirait en trop mauvaise compagnie, il y serait trop mal à son aise, il ne s'y supporterait pas long-temps, ou bien, sa passion dominante y restant toujours oisive, il faudrait qu'elle s'éteignît et qu'il y redevînt bon. L'amour-propre, principe de toute méchanceté, s'avive et s'exalte dans la société qui l'a fait naître, et où l'on est à chaque instant forcé de se comparer; il languit et meurt faute d'aliment dans la solitude. *Quiconque se suffit à lui-même, ne veut nuire à qui que ce soit.* Cette maxime est moins éclatante et moins arrogante, mais plus sensée et plus juste que celle du philosophe Diderot, et préférable au moins en ce qu'elle ne tend à outrager personne. Ne nous laissons pas éblouir

par l'éclat sentencieux dont souvent l'erreur et le mensonge se couvrent : ce n'est pas la foule qui fait la société, et c'est en vain que les corps se rapprochent lorsque les cœurs se repoussent. L'homme vraiment sociable est plus difficile en liaisons qu'un autre; celles qui ne consistent qu'en fausses apparences ne sauraient lui convenir. Il aime mieux vivre loin des méchans sans penser à eux, que de les voir et les haïr : il aime mieux fuir son ennemi que de le rechercher pour lui nuire. Celui qui ne connaît d'autre société que celle des cœurs n'ira pas chercher la sienne dans vos cercles. Voilà comment Jean-Jacques a dû penser et se conduire avant la ligue dont il est l'objet; jugez si, maintenant qu'elle existe et qu'elle tend de toutes parts ses piéges autour de lui, il doit trouver du plaisir à vivre avec ses persécuteurs, à se voir l'objet de leur dérision, le jouet de leur haine, la dupe de leurs perfides caresses, à travers lesquelles ils font malignement percer l'air insultant et moqueur qui doit les lui rendre odieuses. Le mépris, l'indignation, la colère, ne sauraient le quitter au milieu de tous ces gens-là. Il les fuit pour s'épargner des sentimens si pénibles; il les fuit parce qu'ils méritent sa haine et qu'il était fait pour les aimer.

Le Fr. Je ne puis apprécier vos préjugés en sa faveur, avant d'avoir appris sur quoi vous les fondez. Quant à ce que vous dites à l'avantage des solitaires, cela peut être vrai de quelques hommes singuliers qui s'étaient fait de fausses idées de la sagesse; mais au moins ils donnaient des signes non équivoques du louable emploi de leur temps. Les méditations profondes et les immortels ouvrages dont les philosophes que vous citez ont illustré leur solitude prouvent assez qu'ils s'y occupaient d'une manière utile et glorieuse, et qu'ils n'y passaient pas uniquement leur temps comme votre homme à tramer des crimes et des noirceurs.

Rouss. C'est à quoi, ce me semble, il n'y passa pas non plus uniquement le sien. La lettre à M. d'Alembert sur les spectacles, Héloïse, Émile, le Contrat social, les Essais sur la Paix perpétuelle et sur l'Imitation théâtrale, et d'autres écrits non moins estimables qui n'ont point paru sont des fruits de la retraite de Jean-Jacques. Je doute qu'aucun philosophe ait médité plus profondément, plus utilement peut-être, et plus écrit en si peu de temps. Appelez-vous tout cela des noirceurs et des crimes?

Le Fr. Je connais des gens aux yeux de qui c'en pourraient bien être : vous savez ce que pensent ou ce que disent nos messieurs de ces livres; mais avez-vous oublié qu'ils ne sont pas de lui, et que c'est vous-même qui me l'avez persuadé?

Rouss. Je vous ai dit ce que j'imaginais pour expliquer des contradictions que je voyais alors, et que je ne vois plus. Mais, si nous continuons à passer ainsi d'un sujet à l'autre, nous perdrons notre objet de vue, et nous ne l'atteindrons jamais. Reprenons avec un peu plus de suite le fil de mes observations, avant de passer aux conclusions que j'en ai tirées.

Ma première attention, après m'être introduit dans la fami-

liarité de Jean-Jacques, fut d'examiner si nos liaisons ne lui faisaient rien changer dans sa manière de vivre ; et j'eus bientôt toute la certitude possible, que non-seulement il n'y changeait rien pour moi, mais que de tout temps elle avait toujours été la même, et parfaitement uniforme, quand, maître de la choisir, il avait pu suivre en liberté son penchant. Il y avait cinq ans que, de retour à Paris, il avait recommencé d'y vivre. D'abord, ne voulant se cacher en aucune manière, il avait fréquenté quelques maisons dans l'intention d'y reprendre ses plus anciennes liaisons, et même d'en former de nouvelles. Mais, au bout d'un an, il cessa de faire des visites, et reprenant dans la Capitale la vie solitaire qu'il menait depuis tant d'années à la campagne, il partagea son temps entre l'occupation journalière dont il s'était fait une ressource, et les promenades champêtres dont il faisait son unique amusement. Je lui demandai la raison de cette conduite. Il me dit qu'ayant vu toute la génération présente concourir à l'œuvre de ténèbres dont il était l'objet il avait d'abord mis tous ses soins à chercher quelqu'un qui ne partageât pas l'iniquité publique ; qu'après de vaines recherches dans les provinces il était venu les continuer à Paris, espérant qu'au moins parmi ses anciennes connaissances il se trouverait quelqu'un moins dissimulé, moins faux, qui lui donnerait les lumières dont il avait besoin pour percer cette obscurité : qu'après bien des soins inutiles il n'avait trouvé, même parmi les plus honnêtes gens, que trahisons, duplicité, mensonge, et que tous en s'empressant à le recevoir, à le prévenir, à l'attirer, paraissaient si contens de sa diffamation, y contribuaient de si bon cœur, lui faisaient des caresses si fardées, le louaient d'un ton si peu sensible à son cœur, lui prodiguaient l'admiration la plus outrée avec si peu d'estime et de considération, qu'ennuyé de ces démonstrations moqueuses et mensongères, et indigné d'être ainsi le jouet de ses prétendus amis, il cessa de les voir, se retira sans leur cacher son dédain ; et, après avoir cherché long-temps sans succès un homme, éteignit sa lanterne et se renferma tout-à-fait au dedans de lui.

C'est dans cet état de retraite absolue que je le trouvai, et que j'entrepris de le connaître. Attentif à tout ce qui pouvait manifester à mes yeux son intérieur, en garde contre tout jugement précipité, résolu de le juger, non sur quelques mots épars ni sur quelques circonstances particulières, mais sur le concours de ses discours, de ses actions, de ses habitudes, et sur cette constante manière d'être, qui seule décèle infailliblement un caractère, mais qui demande pour être aperçue plus de suite, plus de persévérance, et moins de confiance au premier coup-d'œil, que le tiède amour de la justice, dépouillé de tout autre intérêt et combattu par les tranchantes décisions de l'amour-propre, n'en inspire au commun des hommes. Il fallut, par conséquent, commencer par tout voir, par tout entendre, par tenir note de tout, avant de prononcer sur rien, jusqu'à ce

que j'eusse assemblé des matériaux suffisans pour fonder un jugement solide qui ne fût l'ouvrage ni de la passion ni du préjugé.

Je ne fus pas surpris de le voir tranquille : vous m'aviez prévenu qu'il l'était; mais vous attribuiez cette tranquillité à bassesse d'ame; elle pouvait venir d'une cause toute contraire; j'avais à déterminer la véritable. Cela n'était pas difficile; car, à moins que cette tranquillité ne fût toujours inaltérable, il ne fallait, pour en découvrir la cause, que remarquer ce qui pouvait la troubler. Si c'était la crainte, vous aviez raison; si c'était l'indignation, vous aviez tort. Cette vérification ne fut pas longue, et je sus bientôt à quoi m'en tenir.

Je le trouvai s'occupant à copier de la musique à tant la page. Cette occupation m'avait paru, comme à vous, ridicule et affectée. Je m'appliquai d'abord à connaître s'il s'y livrait sérieusement ou par jeu, et puis à savoir au juste quel motif la lui avait fait reprendre, et ceci demandait plus de recherche et de soin. Il fallait connaître exactement ses ressources et l'état de sa fortune, vérifier ce que vous m'aviez dit de son aisance, examiner sa manière de vivre, entrer dans le détail de son petit ménage, comparer sa dépense et son revenu, en un mot connaître sa situation présente autrement que par son dire, et le dire contradictoire de vos messieurs. C'est à quoi je donnai la plus grande attention. Je crus m'apercevoir que cette occupation lui plaisait, quoiqu'il n'y réussît pas trop bien. Je cherchai la cause de ce bizarre plaisir, et je trouvai qu'elle tenait au fond de son naturel et de son humeur, dont je n'avais encore aucune idée, et qu'à cette occasion je commençai à pénétrer. Il associait ce travail à un amusement dans lequel je le suivis avec une égale attention. Ses longs séjours à la campagne lui avaient donné du goût pour l'étude des plantes : il continuait de se livrer à cette étude avec plus d'ardeur que de succès; soit que sa mémoire défaillante commençât à lui refuser tout service; soit, comme je crus le remarquer, qu'il se fît de cette occupation plutôt un jeu d'enfant qu'une étude véritable. Il s'attachait plus à faire de jolis herbiers, qu'à classer et caractériser les genres et les espèces. Il employait un temps et des soins incroyables à dessécher et aplatir des rameaux, à étendre et déployer de petits feuillages, à conserver aux fleurs leurs couleurs naturelles : de sorte que, collant avec soin ces fragmens sur des papiers qu'il ornait de petits cadres, à toute la vérité de la nature il joignait l'éclat de la miniature, et le charme de l'imitation.

Je l'ai vu s'attiédir enfin sur cet amusement, devenu trop fatigant pour son âge, trop coûteux pour sa bourse, et qui lui prenait un temps nécessaire dont il ne le dédommageait pas. Peut-être nos liaisons ont-elles contribué à l'en détacher. On voit que la contemplation de la nature eut toujours un grand attrait pour son cœur : il y trouvait un supplément aux attachemens dont il avait besoin; mais il eût laissé le supplément pour

la chose, s'il en avait eu le choix : et il ne se réduisit à converser avec les plantes, qu'après de vains efforts pour converser avec des humains. Je quitterai volontiers, m'a-t-il dit, la société des végétaux pour celle des hommes, au premier espoir d'en retrouver.

Mes premières recherches m'ayant jeté dans les détails de sa vie domestique, je m'y suis particulièrement attaché, persuadé que j'en tirerais pour mon objet des lumières plus sûres que de tout ce qu'il pouvait avoir dit ou fait en public, et que d'ailleurs je n'avais pas vu moi-même. C'est dans la familiarité d'un commerce intime, dans la continuité de la vie privée, qu'un homme à la longue se laisse voir tel qu'il est; quand le ressort de l'attention sur soi se relâche, et qu'oubliant le reste du monde on se livre à l'impulsion du moment. Cette méthode est sûre, mais longue et pénible : elle demande une patience et une assiduité que peut soutenir le seul vrai zèle de la justice et de la vérité, et dont on se dispense aisément en substituant quelque remarque fortuite et rapide aux observations lentes mais solides que donne un examen égal et suivi.

J'ai donc regardé s'il régnait chez lui du désordre ou de la règle, de la gêne ou de la liberté; s'il était sobre ou dissolu, sensuel ou grossier, si ses goûts étaient dépravés ou sains; s'il était sombre ou gai dans ses repas, dominé par l'habitude ou sujet aux fantaisies, chiche ou prodigue dans son ménage, entier, impérieux, tyran dans sa petite sphère d'autorité, ou trop doux peut-être au contraire et trop mou, craignant les dissensions encore plus qu'il n'aime l'ordre, et souffrant pour la paix les choses les plus contraires à son goût et à sa volonté : comment il supporte l'adversité, le mépris, la haine publique; quelles sortes d'affections lui sont habituelles; quels genres de peine ou de plaisir altèrent le plus son humeur. Je l'ai suivi dans sa plus constante manière d'être, dans ces petites inégalités, non moins inévitables, non moins utiles peut-être dans le calme de la vie privée, que de légères variations de l'air et du vent dans celui des beaux jours. J'ai voulu voir comment il se fâche et comment il s'apaise, s'il exhale ou contient sa colère; s'il est rancunier ou emporté, facile ou difficile à apaiser; s'il aggrave ou répare ses torts; s'il sait endurer et pardonner ceux des autres; s'il est doux et facile à vivre, ou dur et fâcheux dans le commerce familier; s'il aime à s'épancher au dehors, ou à se concentrer en lui-même; si son cœur s'ouvre aisément ou se ferme aux caresses; s'il est toujours prudent, circonspect, maître de lui-même, ou si, se laissant dominer par ses mouvemens, il montre indiscrètement chaque sentiment dont il est ému. Je l'ai pris dans les situations d'esprit les plus diverses, les plus contraires qu'il m'a été possible de saisir; tantôt calme et tantôt agité, dans un transport de colère, et dans une effusion d'attendrissement; dans la tristesse et l'abattement de cœur : dans ces courts mais doux momens de joie que la nature lui

fournit encore, et que les hommes n'ont pu lui ôter; dans la gaieté d'un repas un peu prolongé; dans ces circonstances imprévues, où un homme ardent n'a pas le temps de se déguiser, et où le premier mouvement de la nature prévient toute réflexion. En suivant tous les détails de sa vie, je n'ai point négligé ses discours, ses maximes, ses opinions, je n'ai rien omis pour bien connaître ses vrais sentimens sur les matières qu'il traite dans ses écrits. Je l'ai sondé sur la nature de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur la moralité de la vie humaine, sur le vrai bonheur, sur ce qu'il pense de la doctrine à la mode et de ses auteurs, enfin sur tout ce qui peut faire connaître avec les vrais sentimens d'un homme sur l'usage de cette vie et sur sa destination ses vrais principes de conduite. J'ai soigneusement comparé tout ce qu'il m'a dit avec ce que j'ai vu de lui dans la pratique, n'admettant jamais pour vrai que ce que cette épreuve a confirmé.

Je l'ai particulièrement étudié par les côtés qui tiennent à l'amour-propre, bien sûr qu'un orgueil irascible au point d'en avoir fait un monstre doit avoir de fortes et fréquentes explosions difficiles à contenir, et impossibles à déguiser aux yeux d'un homme attentif à l'examiner par ce côté-là, surtout dans la position cruelle où je le trouvais.

Par les idées dont un homme pétri d'amour-propre s'occupe le plus souvent, par les sujets favoris de ses entretiens, par l'effet inopiné des nouvelles imprévues, par la manière de s'affecter des propos qu'on lui tient, par les impressions qu'il reçoit de la contenance et du ton des gens qui l'approchent, par l'air dont il entend louer ou décrier ses ennemis ou ses rivaux, par la façon dont il en parle lui-même, par le degré de joie ou de tristesse dont l'affectent leurs prospérités ou leurs revers, on peut à la longue le pénétrer et lire dans son ame, surtout lorsqu'un tempérament ardent lui ôte le pouvoir de réprimer ses premiers mouvemens, (si tant est néanmoins qu'un tempérament ardent et un violent amour-propre puissent compatir ensemble dans un même cœur). Mais c'est surtout en parlant des talens et des livres que les auteurs se contiennent le moins et se décèlent le mieux : c'est aussi par-là que je n'ai pas manqué d'examiner celui-ci. Je l'ai mis souvent et vu mettre par d'autres sur ce chapitre en divers temps et à diverses occasions; j'ai sondé ce qu'il pensait de la gloire littéraire, quel prix il donnait à sa jouissance, et ce qu'il estimait le plus en fait de réputation, de celle qui brille par les talens, ou de celle moins éclatante que donne un caractère estimable. J'ai voulu voir s'il était curieux de l'histoire des réputations naissantes ou déclinantes, s'il épluchait malignement celles qui faisaient le plus de bruit, comment il s'affectait des succès ou des chutes des livres et des auteurs, et comment il supportait pour sa part les dures censures des critiques, les malignes louanges des rivaux, et le mépris affecté des brillans écrivains de ce siècle. Enfin je l'ai examiné par tous

les sens où mes regards ont pu pénétrer, et sans chercher à rien interpréter selon mon désir, mais éclairant mes observations les unes par les autres pour découvrir la vérité, je n'ai pas un instant oublié dans mes recherches qu'il y allait du destin de ma vie à ne pas me tromper dans ma conclusion.

LE FR. Je vois que vous avez regardé à beaucoup de choses; apprendrai-je enfin ce que vous avez vu?

ROUSS. Ce que j'ai vu est meilleur à voir qu'à dire. Ce que j'ai vu me suffit, à moi qui l'ai vu, pour déterminer mon jugement, mais non pas à vous pour déterminer le vôtre sur mon rapport; car il a besoin d'être vu pour être cru; et, après la façon dont vous m'aviez prévenu, je ne l'aurais pas cru moi-même sur le rapport d'autrui. Ce que j'ai vu ne sont que des choses bien communes en apparence, mais très-rares en effet. Ce sont des récits qui d'ailleurs conviendraient mal dans ma bouche; et, pour les faire avec bienséance, il faudrait être un autre que moi.

LE FR. Comment, monsieur, espérez-vous me donner ainsi le change? Remplissez-vous ainsi vos engagemens, et ne tirerai-je aucun fruit du conseil que je vous ai donné? Les lumières qu'il vous a procurées ne doivent-elles pas nous être communes; et, après avoir ébranlé la persuasion où j'étais, vous croyez-vous permis de me laisser les doutes que vous avez fait naître, si vous avez de quoi m'en tirer?

ROUSS. Il vous est aisé d'en sortir à mon exemple, en prenant pour vous-même ce conseil que vous dites m'avoir donné. Il est malheureux pour Jean-Jacques, que Rousseau ne puisse dire tout ce qu'il sait de lui. Ces déclarations sont désormais impossibles, parce qu'elles seraient inutiles, et que le courage de les faire ne m'attirerait que l'humiliation de n'être pas cru.

Voulez-vous, par exemple, avoir une idée sommaire de mes observations? Prenez directement et en tout, tant en bien qu'en mal, le contre-pied du Jean-Jacques de vos messieurs, vous aurez très-exactement celui que j'ai trouvé. Le leur est cruel, féroce et dur, jusqu'à la dépravation; le mien est doux et compatissant jusqu'à la faiblesse. Le leur est intraitable, inflexible, et toujours repoussant; le mien est facile et mou, ne pouvant résister aux caresses qu'il croit sincères, et se laissant subjuguer, quand on sait s'y prendre, par les gens mêmes qu'il n'estime pas. Le leur, misantrope, farouche, déteste les hommes; le mien, humain jusqu'à l'excès, et trop sensible à leurs peines, s'affecte autant des maux qu'ils se font entre eux, que de ceux qu'ils lui font à lui-même. Le leur ne songe qu'à faire du bruit dans le monde aux dépens du repos d'autrui et du sien; le mien préfère le repos à tout, et voudrait être ignoré de toute la terre, pourvu qu'on le laissât en paix dans son coin. Le leur, dévoré d'orgueil et du plus intolérant amour-propre, est tourmenté de l'existence de ses semblables, et voudrait voir tout le genre humain s'anéantir devant lui; le mien, s'aimant sans se compa-

rer, n'est pas plus susceptible de vanité que de modestie ; content de sentir ce qu'il est, il ne cherche point quelle est sa place parmi les hommes, et je suis sûr que de sa vie il ne lui entra dans l'esprit de se mesurer avec un autre pour savoir lequel était le plus grand ou le plus petit. Le leur, plein de ruse et d'art pour en imposer, voile ses vices avec la plus grande adresse, et cache sa méchanceté sous une candeur apparente ; le mien, emporté, violent même dans ses premiers momens, plus rapides que l'éclair, passe sa vie à faire de grandes et courtes fautes, et à les expier par de vifs et longs repentirs : au surplus, sans prudence, sans présence d'esprit, et d'une balourdise incroyable, il offense quand il veut plaire, et dans sa naïveté, plutôt étourdie que franche, dit également ce qui lui sert et qui lui nuit, sans même en sentir la différence. Enfin, le leur est un esprit diabolique, aigu, pénétrant ; le mien, ne pensant qu'avec beaucoup de lenteur et d'efforts, en craint la fatigue, et, souvent n'entendant les choses les plus communes qu'en y rêvant à son aise et seul, peut à peine passer pour un homme d'esprit.

N'est-il pas vrai que, si je multipliais ces oppositions, comme je le pourrais faire, vous les prendriez pour des jeux d'imagination, qui n'auraient aucune réalité ? Et cependant je ne vous dirais rien qui ne fût, non comme à vous, affirmé par d'autres, mais attesté par ma propre conscience. Cette manière simple, mais peu croyable, de démentir les assertions bruyantes des gens passionnés par les observations paisibles, mais sûres, d'un homme impartial, serait donc inutile et ne produirait aucun effet. D'ailleurs, la situation de Jean-Jacques à certains égards est même trop incroyable pour pouvoir être bien dévoilée. Cependant, pour le bien connaître, il faudrait la connaître à fond ; il faudrait connaître et ce qu'il endure et ce qui le lui fait supporter. Or, tout cela ne peut bien se dire : pour le croire, il faut l'avoir vu.

Mais essayons s'il n'y aurait point quelque autre route aussi droite et moins traversée pour arriver au même but ; s'il n'y aurait point quelque moyen de vous faire sentir tout d'un coup, par une impression simple et immédiate, ce que, dans les opinions où vous êtes, je ne saurais vous persuader en procédant graduellement sans attaquer sans cesse, par des négations dures, les tranchantes assertions de vos messieurs. Je voudrais tâcher pour cela de vous esquisser ici le portrait de mon Jean-Jacques, tel qu'après un long examen de l'original l'idée s'en est empreinte dans mon esprit. D'abord, vous pourrez comparer ce portrait à celui qu'ils en ont tracé, juger lequel des deux est le plus lié dans ses parties, et paraît former le mieux un seul tout ; lequel explique le plus naturellement et le plus clairement la conduite de celui qu'il représente, ses goûts, ses habitudes, et tout ce qu'on connaît de lui, non-seulement depuis qu'il a fait des livres, mais dès son enfance, et de tous les temps ; après quoi, il ne tiendra qu'à vous de vérifier par vous-même si j'ai bien ou mal vu.

Le Fr. Rien de mieux que tout cela. Parlez donc; je vous écoute.

Rouss. De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament est Jean-Jacques. Il est ce que l'a fait la nature: l'éducation ne l'a que bien peu modifié. Si, dès sa naissance, ses facultés et ses forces s'étaient tout à coup développées, dès-lors on l'eût trouvé tel à peu près qu'il fut dans son âge mûr; et maintenant, après soixante ans de peines et de misères, le temps, l'adversité, les hommes, l'ont encore très-peu changé. Tandis que son corps vieillit et se casse, son cœur reste jeune toujours; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, et jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant.

Mais ce tempérament, qui lui a donné sa forme morale, a des singularités qui, pour être démêlées, demandent une attention plus suivie que le coup-d'œil suffisant qu'on jette sur un homme qu'on croit connaître et qu'on a déjà jugé. Je puis même dire que c'est par son extérieur vulgaire et par ce qu'il a de plus commun, qu'en y regardant mieux je l'ai trouvé le plus singulier. Ce paradoxe s'éclaircira de lui-même à mesure que vous m'écouterez.

Si, comme je vous l'ai dit, je fus surpris au premier abord de le trouver si différent de ce que je me l'étais figuré sur vos récits, je le fus bien plus du peu d'éclat, pour ne pas dire de la bêtise, de ses entretiens: moi qui, ayant eu à vivre avec des gens de lettres, les ai toujours trouvés brillans, élancés, sentencieux comme des oracles, subjuguant tout par leur docte faconde et par la hauteur de leurs décisions. Celui-ci ne disant guère que des choses communes, et les disant sans précision, sans finesse, et sans force, paraît toujours fatigué de parler, même en parlant peu, soit de la peine d'entendre; souvent même n'entendant point, sitôt qu'on dit des choses un peu fines, et n'y répondant jamais à propos. Que s'il lui vient par hasard quelque mot heureusement trouvé, il en est si aise, que pour avoir quelque chose à dire il le répète éternellement. On le prendrait dans la conversation, non pour un penseur plein d'idées vives et neuves, pensant avec force et s'exprimant avec justesse, mais pour un écolier embarrassé du choix de ses termes, et subjugué par la suffisance des gens qui en savent plus que lui. Je n'avais jamais vu ce maintien timide et gêné dans nos moindres barbouilleurs de brochures; comment le concevoir dans un auteur qui, foulant aux pieds les opinions de son siècle, semblait en toute chose moins disposé à recevoir la loi qu'à la faire? S'il n'eût fait que dire des choses triviales et plates, j'aurais pu croire qu'il faisait l'imbécile pour dépayser les espions dont il se sent entouré; mais quelles que soient les gens qui l'écoutent, loin d'user avec eux de la moindre précaution, il lâche étourdiment cent propos inconsidérés, qui donnent sur lui de grandes prises: non qu'au fond ces propos soient répréhensibles, mais parce qu'il est pos-

sible de leur donner un mauvais sens, qui, sans lui être venu dans l'esprit, ne manque pas de se présenter par préférence à celui des gens qui l'écoutent, et qui ne cherchent que cela. En un mot, je l'ai presque toujours trouvé pesant à penser, maladroit à dire, se fatigant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venait jamais, et embrouillant des idées déjà peu claires par une mauvaise manière de les exprimer. J'ajoute en passant que si, dans nos premiers entretiens, j'avais pu deviner cet extrême embarras de parler, j'en aurais tiré, sur vos propres argumens, une preuve nouvelle qu'il n'avait pas fait ses livres : car si, selon vous, déchiffrant si mal la musique, il n'en avait pu composer, à plus forte raison, sachant si mal parler, il n'avait pu si bien écrire.

Une pareille ineptie était déjà fort étonnante dans un homme assez adroit pour avoir trompé quarante ans, par de fausses apparences, tous ceux qui l'ont approché ; mais ce n'est pas tout. Ce même homme, dont l'œil terne et la physionomie effacée semblent, dans les entretiens indifférens, n'annoncer que de la stupidité, change tout à coup d'air et de maintien, sitôt qu'une matière intéressante pour lui le tire de sa léthargie. On voit sa physionomie éteinte s'animer, se vivifier, devenir parlante, expressive et promettre de l'esprit. A juger par l'éclat qu'ont encore alors ses yeux à son âge, dans sa jeunesse ils ont dû lancer des éclairs. A son geste impétueux, à sa contenance agitée, on voit que son sang bouillonne, on croirait que des traits de feu vont partir de sa bouche : et point du tout ; toute cette effervescence ne produit que des propos communs, confus, mal ordonnés, qui, sans être plus expressifs qu'à l'ordinaire, sont seulement plus inconsidérés. Il élève beaucoup la voix, mais ce qu'il dit devient plus bruyant sans être plus vigoureux. Quelquefois, cependant, je lui ai trouvé de l'énergie dans l'expression, mais ce n'était jamais au moment d'une explosion subite : c'était seulement lorsque cette explosion ayant précédé avait déjà produit son premier effet. Alors cette émotion prolongée, agissant avec plus de règle, semblait agir avec plus de force, et lui suggérait des expressions vigoureuses, pleines du sentiment dont il était encore agité. J'ai compris par là comment cet homme pouvait, quand son sujet échauffait son cœur, écrire avec force, quoiqu'il parlât faiblement, et comment sa plume devait mieux que sa langue parler le langage des passions.

Le Fr. Tout cela n'est pas si contraire que vous pensez aux idées qu'on m'a données de son caractère. Cet embarras d'abord et cette timidité que vous lui attribuez sont reconnus maintenant dans le monde pour être les plus sûres enseignes de l'amour-propre et de l'orgueil.

Rouss. D'où il suit que nos petits pâtres et nos pauvres villageoises regorgent d'amour-propre, et que nos brillans académiciens, nos jeunes abbés et nos dames du grand air, sont des prodiges de modestie et d'humilité. Oh ! malheureuse nation, où

toutes les idées de l'aimable et du bon sont renversées, et où l'arrogant amour-propre des gens du monde transforme en orgueil et en vices les vertus qu'ils foulent aux pieds !

Le Fr. Ne vous échauffez pas. Laissons ce nouveau paradoxe sur lequel on peut disputer, et revenons à la sensibilité de notre homme, dont vous convenez vous-même, et qui se déduit de vos observations. D'une profonde indifférence sur tout ce qui ne touche pas son petit individu, il ne s'anime jamais que pour son propre intérêt ; mais toutes les fois qu'il s'agit de lui, la violente intensité de son amour-propre doit en effet l'agiter jusqu'au transport ; et ce n'est que quand cette agitation se modère, qu'il commence d'exhaler sa bile et sa rage, qui, dans les premiers momens, se concentre avec force autour de son cœur.

Rouss. Mes observations, dont vous tirez ce résultat, m'en fournissent un tout contraire. Il est certain qu'il ne s'affecte pas généralement, comme tous nos auteurs, de toutes les questions un peu fines qui se présentent, et qu'il ne suffit pas, pour qu'une discussion l'intéresse, que l'esprit puisse y briller. J'ai toujours vu, j'en conviens, que pour vaincre sa paresse à parler, et l'émouvoir dans la conversation, il fallait un autre intérêt que celui de la vanité du babil, mais je n'ai guère vu que cet intérêt, capable de l'animer, fût son intérêt propre, celui de son individu. Au contraire, quand il s'agit de lui, soit qu'on le cajole par des flatteries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant et dédaigneux, qui ne montrait pas qu'il fît un grand cas de tous ces discours, ni de ceux qui les lui tenaient, ni de leurs opinions sur son compte ; mais l'intérêt plus grand, plus noble, qui l'anime et le passionne, est celui de la justice et de la vérité ; et je ne l'ai jamais vu écouter de sang-froid toute doctrine qu'il crût nuisible au bien public. Son embarras de parler peut souvent l'empêcher de se commettre, lui et la bonne cause, vis-à-vis ces brillans péroreurs qui savent habiller en termes séduisans et magnifiques leur cruelle philosophie ; mais il est aisé de voir alors l'effort qu'il fait pour se taire, et combien son cœur souffre à laisser propager des erreurs qu'il croit funestes au genre humain. Défenseur indiscret du faible et de l'opprimé qu'il ne connaît même pas, je l'ai vu souvent rompre impétueusement en visière au puissant oppresseur qui, sans paraître offensé de son audace, s'apprêtait, sous l'air de la modération, à lui faire payer cher un jour cette incartade : de sorte que, tandis qu'au zèle emporté de l'un, on le prend pour un furieux, l'autre, en méditant en secret des noirceurs, paraît un sage qui se possède ; et voilà comment, jugeant toujours sur les apparences, les hommes le plus souvent prennent le contre-pied de la vérité.

Je l'ai vu se passionner de même, et souvent jusqu'aux larmes, pour les choses bonnes et belles dont il était frappé dans les merveilles de la nature, dans les œuvres des hommes, dans les vertus, dans les talens, dans les beaux arts, et généralement dans tout

ce qui porte un caractère de force, de grace, ou de vérité, digne d'émouvoir une ame sensible. Mais surtout ce que je n'ai vu qu'en lui seul au monde, c'est un égal attachement pour les productions de ses plus cruels ennemis, et même pour celles qui déposaient contre ses propres idées, lorsqu'il y trouvait les beautés faites pour toucher son cœur, les goûtant avec le même plaisir, les louant avec le même zèle que si son amour-propre n'en eût point reçu d'atteinte, que si l'auteur eût été son meilleur ami, et s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter, avec les suffrages du public, le prix qui leur était dû. Son grand malheur est que tout cela n'est jamais réglé par la prudence, et qu'il se livre impétueusement au mouvement dont il est agité, sans en prévoir l'effet et les suites, ou sans s'en soucier. S'animer modérément n'est pas une chose en sa puissance; il faut qu'il soit de flamme ou de glace : quand il est tiède, il est nul.

Enfin, j'ai remarqué que l'activité de son ame durait peu, qu'elle était courte à proportion qu'elle était vive, que l'ardeur de ses passions les consumait, les dévorait elles-mêmes, et qu'après de fortes et rapides explosions elles s'anéantissaient aussitôt, et le laissaient retomber dans ce premier engourdissement qui le livre au seul empire de l'habitude, et me paraît être son état permanent et naturel.

Voilà le précis des observations d'où j'ai tiré la connaissance de sa constitution physique, et par des conséquences nécessaires, confirmées par sa conduite en toute chose, celle de son vrai caractère. Ces observations, et les autres qui s'y rapportent, offrent pour résultat un tempérament mixte, formé d'élémens qui paraissent contraires; un cœur sensible, ardent, ou très-inflammable; un cerveau compacte et lourd, dont les parties solides et massives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du sang vive et prolongée. Je ne cherche point à lever en physicien ces apparentes contradictions, et que m'importe? Ce qui m'importait était de m'assurer de leur réalité, et c'est aussi tout ce que j'ai fait. Mais ce résultat, pour paraître à vos yeux dans tout son jour, a besoin des explications que je vais tâcher d'y joindre.

J'ai souvent ouï reprocher à Jean-Jacques, comme vous venez de faire, un excès de sensibilité, et tirer de là l'évidente conséquence qu'il était un monstre. C'est surtout le but d'un nouveau livre anglais intitulé, *Recherches sur l'ame*, où, à la faveur de je ne sais combien de beaux détails anatomiques et tout-à-fait concluans, on prouve qu'il n'y a point d'ame, puisque l'auteur n'en a point vu à l'origine des nerfs; et l'on établit en principe que la sensibilité dans l'homme est la seule cause de ses vices et de ses crimes, et qu'il est méchant en raison de cette sensibilité, quoique, par une exception à la règle, l'auteur accorde que cette même sensibilité peut quelquefois engendrer des vertus. Sans disputer sur la doctrine impartiale du philosophe chirurgien, tâchons de commencer par bien entendre ce mot de *sen-*

sibilité, auquel, faute de notions exactes, on applique à chaque instant des idées si vagues et souvent contradictoires.

La sensibilité est le principe de toute action. Un être, quoique animé, qui ne sentirait rien, n'agirait point : car, où serait pour lui le motif d'agir? Dieu lui-même est sensible, puisqu'il agit. Tous les hommes sont donc sensibles, et peut être au même degré, mais non pas de la même manière. Il y a une sensibilité physique et organique, qui, purement passive, paraît n'avoir pour fin que la conservation de notre corps et celle de notre espèce par les directions du plaisir et de la douleur. Il y a une autre sensibilité, que j'appelle active et morale, qui n'est autre chose que la faculté d'attacher nos affections à des êtres qui nous sont étrangers. Celle-ci, dont l'étude des paires de nerfs ne donne pas la connaissance, semble offrir dans les ames une analogie assez claire avec la faculté attractive des corps. Sa force est en raison des rapports que nous sentons entre nous et les autres êtres ; et, selon la nature de ces rapports, elle agit tantôt positivement par attraction, tantôt négativement par répulsion, comme un aimant par ses pôles. L'action positive ou attirante est l'œuvre simple de la nature qui cherche à étendre et renforcer le sentiment de notre être ; la négative ou repoussante, qui comprime et rétrécit celui d'autrui, est une combinaison que la réflexion produit. De la première naissent toutes les passions aimantes et douces ; de la seconde, toutes les passions haineuses et cruelles. Veuillez, monsieur, vous rappeler ici, avec les distinctions faites dans nos premiers entretiens entre l'amour de soi-même et l'amour-propre, la manière dont l'un et l'autre agissent sur le cœur humain. La sensibilité positive dérive immédiatement de l'amour de soi. Il est très-naturel que celui qui s'aime cherche à étendre son être et ses jouissances, et à s'approprier par l'attachement ce qu'il sent devoir être un bien pour lui ; ceci est une pure affaire de sentiment, où la réflexion n'entre pour rien. Mais sitôt que cet amour absolu dégénère en amour-propre et comparatif, il produit la sensibilité négative, parce qu'aussitôt qu'on prend l'habitude de se mesurer avec d'autres, et de se transporter hors de soi, pour s'assigner la première et meilleure place, il est impossible de ne pas prendre en aversion tout ce qui nous surpasse, tout ce qui nous rabaisse, tout ce qui nous comprime, tout ce qui, étant quelque chose, nous empêche d'être tout. L'amour-propre est toujours irrité ou mécontent, parce qu'il voudrait que chacun nous préférât à tout et à lui-même, ce qui ne se peut ; il s'irrite des préférences qu'il sent que d'autres méritent, quand même ils ne les obtiendraient pas ; il s'irrite des avantages qu'un autre a sur nous, sans s'apaiser par ceux dont il se sent dédommagé. Le sentiment de l'infériorité à un seul égard empoisonne alors celui de la supériorité à mille autres, et l'on oublie ce qu'on a de plus, pour s'occuper uniquement de ce qu'on a de moins. Vous sentez qu'il n'y a pas à tout cela de quoi disposer l'ame à la bienveillance.

Si vous me demandez d'où naît cette disposition à se comparer, qui change une passion naturelle et bonne en une autre passion factice et mauvaise, je vous répondrai qu'elle vient des relations sociales, du progrès des idées, et de la culture de l'esprit. Tant qu'occupé des seuls besoins absolus on se borne à rechercher ce qui nous est vraiment utile, on ne jette guère sur d'autres un regard oiseux; mais à mesure que la société se resserre par le lien des besoins mutuels, à mesure que l'esprit s'étend, s'exerce, et s'éclaire, il prend plus d'activité, il embrasse plus d'objets, saisit plus de rapports, examine, compare; dans ces fréquentes comparaisons, il n'oublie ni lui-même, ni ses semblables, ni la place à laquelle il prétend parmi eux. Dès qu'on a commencé de se mesurer ainsi l'on ne cesse plus, et le cœur ne sait plus s'occuper désormais qu'à mettre tout le monde au-dessous de nous. Aussi remarque-t-on généralement, en confirmation de cette théorie, que les gens d'esprit et surtout les gens de lettres sont de tous les hommes ceux qui ont une plus grande intensité d'amour-propre, les moins portés à aimer, les plus portés à haïr.

Vous me direz peut-être que rien n'est plus commun que des sots pétris d'amour-propre. Cela n'est vrai qu'en distinguant. Fort souvent les sots sont vains, mais rarement ils sont jaloux, parce que, se croyant bonnement à la première place, ils sont toujours très-contens de leur lot. Un homme d'esprit n'a guère le même bonheur; il sent parfaitement et ce qui lui manque et l'avantage qu'en fait de mérite ou de talens un autre peut avoir sur lui. Il n'avoue cela qu'à lui-même, mais il le sent en dépit de lui, et voilà ce que l'amour-propre ne pardonne point.

Ces éclaircissemens m'ont paru nécessaires pour jeter du jour sur ces imputations de sensibilité, tournées par les uns en éloges et par les autres en reproches, sans que les uns ni les autres sachent trop ce qu'ils veulent dire par là, faute d'avoir conçu qu'il est des genres de sensibilité de natures différentes et même contraires qui ne sauraient s'allier ensemble dans un même individu. Passons maintenant à l'application.

Jean-Jacques m'a paru doué de la sensibilité physique à un assez haut degré. Il dépend beaucoup de ses sens, et il en dépendrait bien davantage si la sensibilité morale n'y faisait souvent diversion; et c'est même encore souvent par celle-ci que l'autre l'affecte si vivement. De beaux sons, un beau ciel, un beau paysage, un beau lac, des fleurs, des parfums, de beaux yeux, un doux regard; tout cela ne réagit si fort sur ses sens qu'après avoir percé par quelque côté jusqu'à son cœur. Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Bercy le rossignol à son aise; il fallait l'eau, la verdure, la solitude, et les bois, pour rendre le ch[illegible]
oiseau touchant à son oreille, et la campagne elle[illegible]
moins de charme à ses yeux s'il n'y voyait les s[illegible]
commune qui se plaît à parer le séjour de ses en[illegible]

a de mixte dans la plupart de ses sensations les tempère, et, ôtant à celles qui sont purement matérielles l'attrait séducteur des autres, fait que toutes agissent sur lui plus modérément. Ainsi sa sensualité, quoique vive, n'est jamais fougueuse, et, sentant moins les privations que les jouissances, il pourrait se dire en un sens plutôt tempérant que sobre. Cependant l'abstinence totale peut lui coûter quand l'imagination le tourmente, au lieu que la modération ne lui coûte plus rien dans ce qu'il possède, parce qu'alors l'imagination n'agit plus. S'il aime à jouir c'est seulement après avoir désiré, et il n'attend pas pour cesser que le désir cesse, il suffit qu'il soit attiédi. Ses goûts sont sains, délicats même, mais non pas raffinés. Le bon vin, les bons mêts, lui plaisent fort, mais il aime par préférence ceux qui sont simples, communs, sans apprêt, mais choisis dans leur espèce, et ne fait aucun cas en aucune chose du prix que donne uniquement la rareté. Il hait les mets fins et la chère trop recherchée. Il entre bien rarement chez lui du gibier, et il n'y en entrerait jamais s'il y était mieux le maître. Ses repas, ses festins, sont d'un plat unique et toujours le même jusqu'à ce qu'il soit achevé. En un mot, il est sensuel plus qu'il ne faudrait peut-être, mais pas assez pour n'être que cela. On dit du mal de ceux qui le sont : cependant ils suivent dans toute sa simplicité l'instinct de la nature, qui nous porte à rechercher ce qui nous flatte et à fuir ce qui nous répugne ; je ne vois pas quel mal produit un pareil penchant. L'homme sensuel est l'homme de la nature ; l'homme réfléchi est celui de l'opinion ; c'est celui-ci qui est dangereux. L'autre ne peut jamais l'être, quand même il tomberait dans l'excès. Il est vrai qu'il faut borner ce mot de sensualité à l'acception que je lui donne, et ne pas l'étendre à ces voluptueux de parade qui se font une vanité de l'être, ou qui, pour vouloir passer les limites du plaisir, tombent dans la dépravation, ou qui, dans les raffinemens du luxe, cherchant moins les charmes de la jouissance que ceux de l'exclusion, dédaignent les plaisirs dont tout homme a le choix, et se bornent à ceux qui font envie au peuple.

Jean-Jacques, esclave de ses sens, ne s'affecte pas néanmoins de toutes les sensations ; et, pour qu'un objet lui fasse impression, il faut qu'à la simple sensation se joigne un sentiment distinct de plaisir ou de peine qui l'attire ou qui le repousse. Il en est de même des idées qui peuvent frapper son cerveau ; si l'impression n'en pénètre jusqu'à son cœur, elle est nulle. Rien d'indifférent pour lui ne peut rester dans sa mémoire, et à peine peut-on dire qu'il aperçoive ce qu'il ne fait qu'apercevoir. Tout cela fait qu'il n'y eut jamais sur la terre d'homme moins curieux des affaires d'autrui, et de ce qui ne le touche en aucune sorte, ni de plus mauvais observateur quoiqu'il ait cru long-temps en être un très-bon, parce qu'il croyait toujours bien voir quand il ne faisait que sentir vivement. Mais celui qui ne sait voir que les objets qui le touchent en détermine mal les rapports, et

quelque délicat que soit le toucher d'un aveugle il ne lui tiendra jamais lieu de deux bons yeux. En un mot, tout ce qui n'est que de pure curiosité, soit dans les arts, soit dans le monde, soit dans la nature, ne tente ni ne flatte Jean-Jacques en aucune sorte, et jamais on ne le verra s'en occuper volontairement un seul moment. Tout cela tient encore à cette paresse de penser qui, déjà trop contrariée pour son propre compte, l'empêche d'être affecté des objets indifférens. C'est aussi par-là qu'il faut expliquer ces distractions continuelles qui dans les conversations ordinaires l'empêchent d'entendre presque rien de ce qui se dit, et vont quelquefois jusqu'à la stupidité. Ces distractions ne viennent pas de ce qu'il pense à autre chose, mais de ce qu'il ne pense à rien, et qu'il ne peut supporter la fatigue d'écouter ce qu'il lui importe peu de savoir : il paraît distrait, sans l'être, et n'est exactement qu'engourdi.

De là les imprudences et les balourdises qui lui échappent à tout moment, et qui lui ont fait plus de mal que ne lui en auraient fait les vices les plus odieux : car ces vices l'auraient forcé d'être attentif sur lui-même pour les déguiser aux yeux d'autrui. Les gens adroits, faux, malfaisans, sont toujours en garde et ne donnent aucune prise sur eux par leurs discours. On est bien moins soigneux de cacher le mal quand on sent le bien qui le rachète, et qu'on ne risque rien à se montrer tel qu'on est. Quel est l'honnête homme qui n'ait ni vice ni défaut, et qui, se mettant toujours à découvert, ne dise et ne fasse jamais de choses répréhensibles? L'homme rusé qui ne se montre que tel qu'il veut qu'on le voie n'en paraît point faire et n'en dit jamais, du moins en public; mais défions-nous des gens parfaits. Même indépendamment des imposteurs qui le défigurent, Jean-Jacques eût toujours difficilement paru ce qu'il vaut, parce qu'il ne sait pas mettre son prix en montre, et que sa maladresse y met incessamment ses défauts. Tel sont en lui les effets bons et mauvais de la sensibilité physique.

Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué; mais c'est ici qu'il faut s'entendre : car je n'ai trouvé en lui que celle qui agit positivement, qui vient de la nature et que j'ai ci-devant décrite. Le besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix, a causé tous les malheurs de sa vie; mais quoiqu'il s'anime assez fréquemment et souvent très-vivement, je ne lui ai jamais vu de ces démonstrations affectées et convulsives, de ces singeries à la mode dont on nous fait des maladies de nerfs. Ses émotions s'aperçoivent quoiqu'il ne s'agite pas : elles sont naturelles et simples comme son caractère; il est, parmi tous ces énergumènes de sensibilité, comme une belle femme sans rouge, qui, n'ayant que les couleurs de la nature, paraît pâle au milieu des visages fardés. Pour la sensibilité répulsive qui s'exalte dans la société (et dont je distingue l'impression vive et rapide du premier moment qui produit la colère et non pas la haine), je ne

lui en ai trouvé des vestiges que par le côté qui tient à l'instinct moral, c'est-à-dire que la haine de l'injustice et de la méchanceté peut bien lui rendre odieux l'homme injuste et le méchant, mais sans qu'il se mêle à cette aversion rien de personnel qui tienne à l'amour-propre. Rien de celui d'auteur et d'homme de lettres ne se fait sentir en lui. Jamais sentiment de haine et de jalousie contre aucun homme ne prit racine au fond de son cœur; jamais on ne l'ouït dépriser ni rabaisser les hommes célèbres pour nuire à leur réputation. De sa vie il n'a tenté, même dans ses courts succès, de se faire ni parti, ni prosélytes, ni de primer nulle part. Dans toutes les sociétés où il a vécu, il a toujours laissé donner le ton par d'autres, s'attachant lui-même des premiers à leur char, parce qu'il leur trouvait du mérite, et que leur esprit épargnait de la peine au sien; tellement que dans aucune de ces sociétés on ne s'est jamais douté des talens prodigieux dont le public le gratifie aujourd'hui pour en faire les instrumens de ses crimes; et maintenant encore s'il vivait parmi des gens non prévenus, qui ne sussent point qu'il a fait des livres, je suis sûr que, loin de l'en croire capable, tous s'accorderaient à ne lui trouver ni goût ni vocation pour ce métier.

Ce même naturel ardent et doux se fait constamment sentir dans tous ses écrits comme dans ses discours. Il ne cherche ni n'évite de parler de ses ennemis. Quand il en parle, c'est avec une fierté sans dédain, avec une plaisanterie sans fiel, avec des reproches sans amertumes, avec une franchise sans malignité. Et de même il ne parle de ses rivaux de gloire qu'avec des éloges mérités sous lesquels aucun venin ne se cache; ce qu'on ne dira sûrement pas de ceux qu'ils font quelquefois de lui. Mais ce que j'ai trouvé en lui de plus rare pour un auteur, et même pour tout homme sensible, c'est la tolérance la plus parfaite en fait de sentimens et d'opinions, et l'éloignement de tout esprit de parti, même en sa faveur; voulant dire en liberté son avis et ses raisons quand la chose le demande, et même, quand son cœur s'échauffe, y mettant de la passion; mais ne blâmant pas plus qu'on n'adopte pas son sentiment qu'il ne souffre qu'on le lui veuille ôter, et laissant à chacun la même liberté de penser qu'il réclame pour lui-même. J'entends tout le monde parler de tolérance, mais je n'ai connu de vrai tolérant que lui seul.

Enfin l'espèce de sensibilité que j'ai trouvée en lui peut rendre peu sages et très-malheureux ceux qu'elle gouverne, mais elle n'en fait ni des cerveaux brûlés ni des monstres : elle en fait seulement des hommes inconséquens et souvent en contradiction avec eux-mêmes, quand, unissant comme celui-ci un cœur vif et un esprit lent, ils commencent par ne suivre que leurs penchans et finissent par vouloir rétrograder, mais trop tard, quand leur raison plus tardive les avertit enfin qu'ils s'égarent.

Cette opposition entre les premiers élémens de sa constitution se fait sentir dans la plupart des qualités qui en dérivent, et dans

toute sa conduite. Il y a peu de suite dans ses actions, parce que ses mouvemens naturels et ses projets réfléchis ne le menant jamais sur la même ligne, les premiers le détournent à chaque instant de la route qu'il s'est tracée, et qu'en agissant beaucoup il n'avance point. Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux dont par élans il ne soit capable; mais il se lasse bien vite, et retombe aussitôt dans son inertie : c'est en vain que les actions nobles et belles sont quelques instans dans son courage, la paresse et la timidité qui succèdent bientôt le retiennent, l'anéantissent, et voilà comment, avec des sentimens quelquefois élevés et grands, il fut toujours petit et nul par sa conduite.

Voulez-vous donc connaître à fond sa conduite et ses mœurs? Étudiez bien ses inclinations et ses goûts; cette connaissance vous donnera l'autre parfaitement; car jamais homme ne se conduisit moins sur des principes et des règles, et ne suivit plus aveuglément ses penchans. Prudence, raison, précaution, prévoyance; tout cela ne sont pour lui que des mots sans effet. Quand il est tenté, il succombe; quand il ne l'est pas, il reste dans sa langueur. Par-là vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instans impétueuse, et presque toujours molle ou nulle. Il ne marche pas; il fait des bonds, et retombe à la même place; son activité même ne tend qu'à le ramener à celle dont la force des choses le tire; et, s'il n'était poussé que par son plus constant désir, il resterait toujours immobile. Enfin jamais il n'exista d'être plus sensible à l'émotion et moins formé pour l'action.

Jean-Jacques n'a pas toujours fui les hommes, mais il a toujours aimé la solitude. Il se plaisait avec les amis qu'il croyait avoir, mais il se plaisait encore plus avec lui-même. Il chérissait leur société; mais il avait quelquefois besoin de se recueillir, et peut-être eut-il encore mieux aimé vivre toujours seul que toujours avec eux. Son affection pour le roman de Robinson m'a fait juger qu'il ne se fût pas cru si malheureux que lui, confiné dans son île déserte. Pour un homme sensible, sans ambition et sans vanité, il est moins cruel et moins difficile de vivre seul dans un désert que seul parmi ses semblables. Du reste, quoique cette inclination pour la vie retirée et solitaire n'ait certainement rien de méchant et de misantrope, elle est néanmoins si singulière que je ne l'ai jamais trouvée à ce point qu'en lui seul, et qu'il en fallait absolument démêler la cause précise, ou renoncer à bien connaître l'homme dans lequel je la remarquais.

J'ai bien vu d'abord que la mesure des sociétés ordinaires où règne une familiarité apparente et une réserve réelle ne pouvait lui convenir. L'impossibilité de flatter son langage et de cacher les mouvemens de son cœur mettait de son côté un désavantage énorme vis-à-vis du reste des hommes, qui, sachant cacher ce qu'ils sentent et ce qu'ils sont, se montrent uniquement comme il leur convient qu'on les voie. Il n'y avait qu'une intimité parfaite qui pût entre eux et lui rétablir l'égalité. Mais quand il l'y

a mise, ils n'en ont mis eux que l'apparence; elle était de sa part une imprudence, et de la leur une embûche; et cette tromperie, dont il fut la victime, une fois sentie, a dû pour jamais le tenir loigné d'eux.

Mais enfin perdant les douceurs de la société humaine qu'a-t-il substitué qui pût l'en dédommager et lui faire préférer ce nouvel état à l'autre malgré ses inconvéniens? Je sais que le bruit du monde effarouche les cœurs aimans et tendres, qu'ils se resserrent et se compriment dans la foule, qu'ils se dilatent et s'épanchent entre eux, qu'il n'y a de véritable effusion que dans le tête-à-tête, qu'enfin cette intimité délicieuse qui fait la véritable jouissance de l'amitié ne peut guère se former et se nourrir que dans la retraite : mais je sais aussi qu'une solitude absolue est un état triste et contraire à la nature; les sentimens affectueux nourrissent l'ame, la communication des idées avive l'esprit. Notre plus douce existence est relative et collective, et notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous. Enfin telle est la constitution de l'homme en cette vie qu'on n'y parvient jamais à bien jouir de soi sans le concours d'autrui. Le solitaire Jean-Jacques devrait donc être sombre, taciturne, et vivre toujours mécontent. C'est en effet ainsi qu'il paraît dans tous ses portraits, et c'est ainsi qu'on me l'a toujours dépeint depuis ses malheurs; même on lui fait dire dans une lettre imprimée qu'il n'a ri dans toute sa vie que deux fois qu'il cite, et toutes deux d'un rire de méchanceté. Mais on me parlait jadis de lui tout autrement, et je l'ai vu tout autre lui-même sitôt qu'il s'est mis à son aise avec moi. J'ai surtout été frappé de ne lui trouver jamais l'esprit si gai, si serein, que quand on l'avait laissé seul et tranquille, ou au retour de sa promenade solitaire, pourvu que ce ne fût pas un flagorneur qui l'accostât. Sa conversation était alors encore plus ouverte et douce qu'à l'ordinaire, comme serait celle d'un homme qui sort d'avoir du plaisir. De quoi s'occupait-il donc ainsi seul, lui qui, devenu la risée et l'horreur de ses contemporains, ne voit dans sa triste destinée que des sujets de larmes et de désespoir?

O providence! ô nature! trésor du pauvre, ressource de l'infortuné; celui qui sent, qui connaît vos saintes lois et s'y confie, celui dont le cœur est en paix et dont le corps ne souffre pas, graces à vous, n'est point tout entier en proie à l'adversité. Malgré tous les complots des hommes, tous les succès des méchans, il ne peut être absolument misérable. Dépouillé par des mains cruelles de tous les biens de cette vie, l'espérance l'en dédommage dans l'avenir, l'imagination les lui rend dans l'instant même; d'heureuses fictions lui tiennent lieu d'un bonheur réel; et, que dis-je? lui seul est solidement heureux, puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échapper en mille manières à celui qui croit les tenir : mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque sait en jouir. Il les possède sans risque et sans crainte; la fortune et les hommes ne sauraient l'en dépouiller.

Faible ressource, allez-vous dire, que des visions contre une

grande adversité ! Eh ! monsieur, ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparens dont les hommes font tant de cas, puisqu'ils ne portent jamais dans l'ame un vrai sentiment de bonheur, et que ceux qui les possèdent sont également forcés de se jeter dans l'avenir, faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfassent.

Si l'on vous disait qu'un mortel, d'ailleurs très-infortuné, passe régulièrement cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses, composées d'hommes justes, vrais, gais, aimables, simples avec de grandes lumières, doux avec de grandes vertus; de femmes charmantes et sages, pleines de sentiment et de graces, modestes sans grimace, badines sans étourderie, n'usant de l'ascendant de leur sexe et de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'émulation des grandes choses et le zèle de la vertu; que ce mortel connu, estimé, chéri dans ces sociétés d'élite, y vit avec tout ce qui les compose dans un commerce de confiance, d'attachement, de familiarité; qu'il y trouve à son choix des amis sûrs, des maîtresses fidèles, de tendres et solides amies, qui valent peut-être encore mieux: pensez-vous que la moitié de chaque jour ainsi passée ne rachèterait pas bien les peines de l'autre moitié? Le souvenir toujours présent d'une si douce vie et l'espoir assuré de son prochain retour n'adoucirait-il pas bien encore l'amertume du reste du temps; et croyez-vous qu'à tout prendre l'homme le plus heureux de la terre compte dans le même espace plus de momens aussi doux! Pour moi, je pense, et vous penserez, je m'assure, que cet homme pourrait se flatter, malgré ses peines, de passer de cette manière une vie aussi pleine de bonheur et de jouissances que tel autre mortel que ce soit. Hé bien! monsieur, tel est l'état de Jean-Jacques au milieu de ses afflictions et de ses fictions, de ce Jean-Jacques si cruellement, si obstinément, si indignement noirci, flétri, diffamé, et qu'avec des soucis, des soins, des frais énormes, ses adroits, ses puissans persécuteurs travaillent depuis si long-temps sans relâche à rendre le plus malheureux des êtres. Au milieu de tous leurs succès, il leur échappe, et se réfugiant dans les régions éthérées, il y vit heureux en dépit d'eux: jamais avec toutes leurs machines ils ne le poursuivront jusques-là.

Les hommes, livrés à l'amour-propre et à son triste cortége, ne connaissent plus le charme et l'effet de l'imagination. Ils pervertissent l'usage de cette faculté consolatrice: au lieu de s'en servir pour adoucir le sentiment de leurs maux, ils ne s'en servent que pour l'irriter. Plus occupés des objets qui les blessent que de ceux qui les flattent, ils voient partout quelque sujet de peine, ils gardent toujours quelque souvenir attristant; et, quand ensuite ils méditent dans la solitude sur ce qui les a le plus affectés, leurs cœurs ulcérés remplissent leur imagination de mille objets funestes. Les concurrences, les préférences, les jalousies, les rivalités, les offenses, les vengeances, les mécon-

tentemens de toute espèce, l'ambition, les désirs, les projets, les moyens, les obstacles, remplissent de pensées inquiétantes les heures de leurs courts loisirs; et, si quelque image agréable ose y paraître avec l'espérance, elle en est effacée ou obscurcie par cent images pénibles que le doute du succès vient bientôt y substituer.

Mais celui qui, franchissant l'étroite prison de l'intérêt personnel et des petites passions terrestres, s'élève sur les ailes de l'imagination au-dessus des vapeurs de notre atmosphère, celui qui, sans épuiser sa force et ses facultés à lutter contre la fortune et la destinée, sait s'élancer dans les régions éthérées, y planer et s'y soutenir par de sublimes contemplations, peut de là braver les coups du sort et des insensés jugemens des hommes. Il est au-dessus de leurs atteintes, il n'a pas besoin de leur suffrage pour être sage, ni de leur faveur pour être heureux. Enfin tel est en nous l'empire de l'imagination, et telle en est l'influence, que d'elle naissent, non-seulement les vertus et les vices, mais les biens et les maux de la vie humaine, et que c'est principalement la manière dont on s'y livre qui rend les hommes bons ou méchans, heureux ou malheureux ici-bas.

Un cœur actif et un naturel paresseux doivent inspirer le goût de la rêverie. Ce goût perce et devient une passion très-vive, pour peu qu'il soit secondé par l'imagination. C'est ce qui arrive très-fréquemment aux orientaux; c'est ce qui est arrivé à Jean-Jacques, qui leur ressemble à bien des égards. Trop soumis à ses sens pour pouvoir, dans les jeux de la sienne, en secouer le joug, il ne s'éleverait pas sans peine à des méditations purement abstraites, et ne s'y soutiendrait pas long-temps. Mais cette faiblesse d'entendement lui est peut-être plus avantageuse que ne serait une tête plus philosophique. Le concours des objets sensibles rend ses méditations moins sèches, plus douces, plus illusoires, plus appropriées à lui tout entier. La nature s'habille pour lui des formes les plus charmantes, se peint à ses yeux des couleurs les plus vives, se peuple pour son usage d'êtres selon son cœur; et lequel est le plus consolant, dans l'infortune, de profondes conceptions qui fatiguent, ou de riantes fictions qui ravissent, et transportent celui qui s'y livre au sein de la félicité? Il raisonne moins, il est vrai, mais il jouit davantage : il ne perd pas un moment pour la jouissance, et, sitôt qu'il est seul, il est heureux.

La rêverie, quelque douce qu'elle soit, épuise et fatigue à la longue, elle a besoin de délassement. On le trouve en laissant reposer sa tête et livrant uniquement ses sens à l'impression des objets extérieurs. Le plus indifférent spectacle a sa douceur par le relâche qu'il nous procure; et, pour peu que l'impression ne soit pas tout-à-fait nulle, le mouvement léger dont elle nous agite suffit pour nous préserver d'un engourdissement léthargique et nourrir en nous le plaisir d'exister, sans donner de l'exercice à nos facultés. Le contemplatif Jean-Jacques, en tout autre temps si peu attentif aux objets qui l'entourent, a souvent grand besoin

de ce repos, et le goûte alors avec une sensualité d'enfant dont nos sages ne se doutent guère. Il n'aperçoit rien sinon quelque mouvement à son oreille ou devant ses yeux, mais c'en est assez pour lui. Non-seulement une parade de foire, une revue, un exercice, une procession, l'amuse; mais la grue, le cabestan, le mouton, le jeu d'une machine quelconque, un bateau qui passe, un moulin qui tourne, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule ou de battoir, la rivière qui court, l'oiseau qui vole, attachent ses regards. Il s'arrête même à des spectacles sans mouvement, pour peu que la variété y supplée. Des colifichets en étalage, des bouquins ouverts sur les quais, et dont il ne lit que les titres, des images contre les murs qu'il parcourt d'un œil stupide, tout cela l'arrête et l'amuse quand son imagination fatiguée a besoin de repos. Mais nos modernes sages, qui le suivent et l'épient dans tout ce badaudage, en tirent des conséquences à leur mode sur les motifs de son attention, et toujours dans l'aimable caractère dont ils l'ont obligeamment gratifié. Je le vis un jour assez long-temps arrêté devant une gravure. De jeunes gens inquiets de savoir ce qui l'occupait si fort, mais assez polis, contre l'ordinaire, pour ne pas s'aller interposer entre l'objet et lui, attendirent avec une risible impatience. Sitôt qu'il partit, ils coururent à la gravure, et trouvèrent que c'était le plan des attaques du fort de Kehl. Je les vis ensuite long-temps et vivement occupés d'un entretien fort animé, dans lequel je compris qu'ils fatiguaient leur Minerve à chercher quel crime on pouvait méditer en regardant le plan des attaques du fort de Kehl.

Voilà, monsieur, une grande découverte, et dont je me suis beaucoup félicité, car je la regarde comme la clef des autres singularités de cet homme. De cette pente aux douces rêveries j'ai vu dériver tous les goûts, tous les penchans, toutes les habitudes de Jean-Jacques, ses vices mêmes, et les vertus qu'il peut avoir. Il n'a guère assez de suite dans ses idées pour former de vrais projets; mais, enflammé par la longue contemplation d'un objet, il fait par fois dans sa chambre de fortes et promptes résolutions, qu'il oublie ou qu'il abandonne avant d'être arrivé dans la rue. Toute la vigueur de sa volonté s'épuise à résoudre; il n'en a plus pour exécuter. Tout suit en lui d'une première inconséquence. La même opposition qu'offrent les élémens de sa constitution se retrouve dans ses inclinations, dans ses mœurs, et dans sa conduite. Il est actif, ardent, laborieux, infatigable; il est indolent, paresseux, sans vigueur: il est fier, audacieux, téméraire; il est craintif, timide, embarrassé: il est froid, dédaigneux, rebutant jusqu'à la dureté; il est doux, caressant, facile jusqu'à la faiblesse, et ne sait pas se défendre de faire ou souffrir ce qui lui plaît le moins. En un mot, il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage, ni se souvenir de ce qu'il était l'instant auparavant; et, pour rapporter ces effets divers à leurs causes primitives, il est lâche et mou tant que la seule

raison l'excite, il devient tout de feu sitôt qu'il est animé par quelque passion. Vous me direz que c'est comme cela que sont tous les hommes. Je pense tout le contraire, et vous ne penseriez pas ainsi vous-même, si j'avais mis le mot *intérêt* à la place du mot *raison*, qui dans le fond signifie ici la même chose ; car qu'est-ce que la raison pratique, si ce n'est le sacrifice d'un bien présent et passager aux moyens de s'en procurer un jour de plus grands ou de plus solides ; et qu'est-ce que l'intérêt, si ce n'est l'augmentation et l'extension continuelle de ces mêmes moyens ? L'homme intéressé songe moins à jouir qu'à multiplier pour lui l'instrument des jouissances. Il n'a point proprement de passions non plus que l'avare, ou il les surmonte et travaille uniquement par un excès de prévoyance à se mettre en état de satisfaire à son aise celles qui pourront lui venir un jour. Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage ; l'intérêt les élime, les atténue, les engloutit toutes, et la vanité, qui n'est qu'une bêtise de l'amour-propre, aide encore à les étouffer. La devise du baron de Feneste se lit en gros caractères sur toutes les actions des hommes de nos jours, *c'est pour paraître*. Ces dispositions habituelles ne sont guère propres à laisser agir les vrais mouvemens du cœur.

Pour Jean-Jacques, incapable d'une prévoyance un peu suivie, et tout entier à chaque sentiment qui l'agite, il ne connaît pas même pendant sa durée qu'il puisse jamais cesser d'en être affecté. Il ne pense à son intérêt, c'est-à-dire à l'avenir, que dans un calme absolu ; mais il tombe alors dans un tel engourdissement qu'autant vaudrait qu'il n'y pensât point du tout. Il peut bien dire, au contraire de ces gens de l'évangile et de ceux de nos jours, qu'où est le cœur là est aussi son trésor. En un mot, son ame est forte ou faible à l'excès, selon les rapports sous lesquels on l'envisage. Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance ; toutes les puissances de l'univers ne feraient pas fléchir un instant les directions de sa volonté. L'amitié seule eût eu le pouvoir de l'égarer, il est à l'épreuve de tout le reste. Sa faiblesse ne consiste pas à se laisser détourner de son but, mais à manquer de vigueur pour l'atteindre et à se laisser arrêter tout court par le premier obstacle qu'elle rencontre, quoique facile à surmonter. Jugez si ces dispositions le rendraient propre à faire son chemin dans le monde, où l'on ne marche que par zig-zag.

Tout a concouru dès ses premières années à détacher son ame des lieux qu'habitait son corps pour l'élever et la fixer dans ces régions éthérées dont je vous parlais ci-devant. Les hommes illustres de Plutarque furent sa première lecture dans un âge où rarement les enfans savent lire. Les traces de ces hommes antiques firent en lui des impressions qui jamais n'ont pu s'effacer. A ces lectures succéda celle de Cassandre et des vieux romans, qui, tempérant sa fierté romaine, ouvrirent ce cœur naissant à

tous les sentimens expansifs et tendres auxquels il n'était déjà que trop disposé. Dès-lors il se fit, des hommes et de la société, des idées romanesques et fausses, dont tant d'expériences funestes n'ont jamais bien pu le guérir. Ne trouvant rien autour de lui qui réalisât ses idées, il quitta sa patrie encore jeune adolescent, et se lança dans le monde avec confiance, y cherchant les Aristides, les Lycurgues, et les Astrées, dont il le croyait rempli. Il passa sa vie à jeter son cœur dans ceux qu'il crut s'ouvrir pour le recevoir, à croire avoir trouvé ce qu'il cherchait, et à se désabuser. Durant sa jeunesse, il trouva des ames bonnes et simples, mais sans chaleur et sans énergie. Dans son âge mûr, il trouva des esprits vifs, éclairés et fins, mais faux, doubles et méchans, qui parurent l'aimer tant qu'ils eurent la première place, mais qui, dès qu'ils s'en crurent offusqués, n'usèrent de sa confiance que pour l'accabler d'opprobres et de malheurs. Enfin, se voyant devenu la risée et le jouet de son siècle, sans savoir comment ni pourquoi, il comprit que, vieillissant dans la haine publique, il n'avait plus rien à espérer des hommes; et, se détrompant trop tard des illusions qui l'avaient abusé si long-temps, il se livra tout entier à celles qu'il pouvait réaliser tous les jours, et finit par nourrir de ses seules chimères son cœur, que le besoin d'aimer avait toujours dévoré. Tous ses goûts, toutes ses passions, ont ainsi leurs objets dans une autre sphère. Cet homme tient moins à celle-ci qu'aucun autre mortel qui me soit connu. Ce n'est pas de quoi se faire aimer de ceux qui l'habitent, et qui, se sentant dépendre de tout le monde, veulent aussi que tout le monde dépende d'eux.

Ces causes, tirées des événemens de sa vie, auraient pu seules lui faire fuir la foule et rechercher la solitude. Les causes naturelles, tirées de sa constitution, auraient dû seules produire aussi le même effet. Jugez s'il pouvait échapper au concours de ces différentes causes, pour le rendre ce qu'il est aujourd'hui. Pour mieux sentir cette nécessité, écartons un moment tous les faits, ne supposons connu que le tempérament que je vous ai décrit, et voyons ce qui devrait naturellement en résulter, dans un être fictif dont nous n'aurions aucune autre idée.

Doué d'un cœur très-sensible, et d'une imagination très-vive, mais lent à penser, arrangeant difficilement ses pensées, et plus difficilement ses paroles, il fuira les situations qui lui sont pénibles, et recherchera celles qui lui sont commodes; il se complaira dans le sentiment de ses avantages, il en jouira tout à son aise dans des rêveries délicieuses, mais il aura la plus forte répugnance à étaler sa gaucherie dans les assemblées, et l'inutile effort d'être toujours attentif à ce qui se dit, et d'avoir toujours l'esprit présent et tendu pour y répondre, lui rendra les sociétés indifférentes, aussi fatigantes que déplaisantes. La mémoire et la réflexion renforceront encore cette répugnance, en lui faisant entendre, après coup, des multitudes de choses qu'il n'a pu d'abord entendre, et auxquelles forcé de répondre, à l'ins-

tant, il a répondu de travers faute d'avoir le temps d'y penser. Mais, né pour de vrais attachemens, la société des cœurs et l'intimité lui seront très-précieuses, et il se sentira d'autant plus à son aise avec ses amis, que, bien connu d'eux ou croyant l'être, il n'aura pas peur qu'ils le jugent sur les sottises qui peuvent lui échapper dans le rapide bavardage de la conversation. Aussi le plaisir de vivre avec eux exclusivement se marquera-t-il sensiblement dans ses yeux et dans ses manières ; mais l'arrivée d'un survenant fera disparaître à l'instant sa confiance et sa gaîté.

Sentant ce qu'il vaut en dedans, le sentiment de son invincible ineptie au dehors pourra lui donner souvent du dépit contre lui-même, et quelquefois contre ceux qui le forceront de la montrer. Il devra prendre en aversion tout ce flux de complimens, qui ne sont qu'un art de s'en attirer à soi-même, et de provoquer une escrime en paroles ; art surtout employé par les femmes et chéri d'elles, sûres de l'avantage qui doit leur en revenir. Par conséquent, quelque penchant qu'ait notre homme à la tendresse, quelque goût qu'il ait naturellement pour les femmes, il n'en pourra souffrir le commerce ordinaire où il faut fournir un perpétuel tribut de gentillesses qu'il se sent hors d'état de payer. Il parlera peut-être aussi bien qu'un autre le langage de l'amour dans le tête-à-tête, mais plus mal que qui que ce soit celui de la galanterie dans un cercle.

Les hommes qui ne peuvent juger d'autrui que par ce qu'ils en aperçoivent, ne trouvant rien en lui que de médiocre et de commun tout au plus, l'estimeront au-dessous de son prix. Ses yeux animés par intervalles promettraient en vain ce qu'il serait hors d'état de tenir. Ils brilleraient en vain quelquefois d'un feu bien différent de celui de l'esprit : ceux qui ne connaissent que celui-ci, ne le trouvant point en lui, n'iraient pas plus loin, et, jugeant de lui sur cette apparence, ils diraient : C'est un homme d'esprit en peinture, c'est un sot en original. Ses amis mêmes pourraient se tromper comme les autres sur sa mesure : et, si quelque événement imprévu les forçait enfin de reconnaître en lui plus de talent et d'esprit qu'ils ne lui en avaient d'abord accordé, leur amour-propre ne lui pardonnerait point leur première erreur sur son compte, et ils pourraient le haïr toute leur vie, uniquement pour n'avoir pas su d'abord l'apprécier.

Cet homme, enivré par ses contemplations des charmes de la nature, l'imagination pleine de types, de vertus, de beautés, de perfections de toute espèce, chercherait long-temps dans le monde des sujets où il trouvât tout cela. A force de désirer, il croirait souvent trouver ce qu'il cherche ; les moindres apparences lui paraîtraient des qualités réelles ; les moindres protestations lui tiendraient lieu de preuves ; dans tous ses attachemens il croirait toujours trouver le sentiment qu'il y porterait lui-même ; toujours trompé dans son attente, et toujours caressant

son erreur, il passerait sa jeunesse à croire avoir réalisé ses fictions ; à peine l'âge mûr, et l'expérience, les lui montreraient enfin pour ce qu'elles sont, et malgré les erreurs, les fautes, et les expiations d'une longue vie, il n'y aurait peut-être que le concours des plus cruels malheurs qui pût détruire son illusion chérie, et lui faire sentir que ce qu'il cherche ne se trouve point sur la terre, ou ne s'y trouve que dans un ordre de choses bien différent de celui où il l'a cherché.

La vie contemplative dégoûte de l'action. Il n'y a point d'attrait plus séducteur que celui des fictions d'un cœur aimant et tendre, qui, dans l'univers qu'il se crée à son gré, se dilate, s'étend à son aise, délivré des dures entraves qui le compriment dans celui-ci. La réflexion, la prévoyance, mère des soucis et des peines, n'approchent guère d'une ame enivrée des charmes de la contemplation. Tous les soins fatigans de la vie active lui deviennent insupportables, et lui semblent superflus; et pourquoi se donner tant de peines, dans l'espoir éloigné d'un succès si pauvre, si incertain, tandis qu'on peut dès l'instant même, dans une délicieuse rêverie, jouir à son aise de toute la félicité dont on sent en soi la puissance et le besoin? Il deviendrait donc indolent, paresseux, par goût, par raison même, quand il ne le serait pas par tempérament. Que si, par intervalle, quelque projet de gloire ou d'ambition pouvait l'émouvoir, il le suivrait d'abord avec ardeur, avec impétuosité, mais la moindre difficulté, le moindre obstacle l'arrêterait, le rebuterait, le rejeterait dans l'inaction. La seule incertitude du succès le détacherait de toute entreprise douteuse. Sa nonchalance lui montrerait de la folie à compter sur quelque chose ici-bas, à se tourmenter pour un avenir si précaire, et de la sagesse à renoncer à la prévoyance, pour s'attacher uniquement au présent, qui seul est en notre pouvoir.

Ainsi livré par système à sa douce oisiveté, il remplirait ses loisirs de jouissances à sa mode, et négligeant ces foules de prétendus devoirs que la sagesse humaine prescrit comme indispensables, il passerait pour fouler aux pieds les bienséances, parce qu'il dédaignerait les simagrées. Enfin, loin de cultiver sa raison pour apprendre à se conduire prudemment parmi les hommes, il n'y chercherait en effet que de nouveaux motifs de vivre éloigné d'eux, et de se livrer tout entier à ses fictions.

Cette humeur indolente et voluptueuse, se fixant toujours sur des objets rians, le détournerait par conséquent des idées pénibles et déplaisantes. Les souvenirs douloureux s'effaceraient très-promptement de son esprit : les auteurs de ses maux n'y tiendraient pas plus de place que ces maux mêmes, et tout cela, parfaitement oublié dans très-peu de temps, serait bientôt pour lui comme nul, à moins que le mal ou l'ennemi qu'il aurait encore à craindre ne lui rappelât ce qu'il en aurait déjà souffert. Alors il pourrait être extrêmement effarouché des maux à venir, moins précisément à cause de ces maux, que par le trou-

ble du repos, la privation du loisir, la nécessité d'agir de manière ou d'autre, qui s'ensuivraient inévitablement, et qui alarmeraient plus sa paresse, que la crainte du mal n'épouvanterait son courage. Mais tout cet effroi subit et momentané serait sans suite et stérile en effet. Il craindrait moins la souffrance que l'action. Il aimerait mieux voir augmenter ses maux et rester tranquille, que de se tourmenter pour les adoucir; disposition qui donnerait beau jeu aux ennemis qu'il pourrait avoir.

J'ai dit que Jean-Jacques n'était pas vertueux : notre homme ne le serait pas non plus; et comment, faible et subjugué par ses penchans, pourrait-il l'être, n'ayant toujours pour guide que son propre cœur, jamais son devoir ni sa raison? Comment la vertu, qui n'est que travail et combat, régnerait-elle au sein de la mollesse et des doux loisirs? Il serait bon, parce que la nature l'aurait fait tel; il ferait du bien, parce qu'il lui serait doux d'en faire : mais s'il s'agissait de combattre ses plus chers désirs, et de déchirer son cœur pour remplir son devoir, le ferait-il aussi? J'en doute. La loi de la nature, sa voix du moins ne s'étend pas jusques-là. Il en faut une autre alors qui commande, et que la nature se taise.

Mais se mettrait-il aussi dans ces situations violentes d'où naissent des devoirs si cruels? J'en doute encore plus. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux et souvent opposés, qui tiraillent en sens contraires ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale. A peine ont-ils alors d'autre bonne règle de justice, que de résister à tous leurs penchans, et de faire toujours le contraire de ce qu'ils désirent, par cela seul qu'ils le désirent. Mais celui qui se tient à l'écart, et fuit ces dangereux combats, n'a pas besoin d'adopter cette morale cruelle, n'étant point entraîné par le torrent, ni forcé de céder à sa fougue impétueuse, ou de se roidir pour y résister, il se trouve naturellement soumis à ce grand précepte de morale, mais destructif de tout l'ordre social, de ne se mettre jamais en situation à pouvoir trouver son avantage dans le mal d'autrui. Celui qui veut suivre ce précepte à la rigueur n'a point d'autre moyen pour cela que de se retirer tout-à-fait de la société, et celui qui en vit séparé suit par cela seul ce précepte sans avoir besoin d'y songer.

Notre homme ne sera donc pas vertueux, parce qu'il n'aura pas besoin de l'être; et, par la même raison, il ne sera ni vicieux, ni méchant. Car l'indolence et l'oisiveté, qui dans la société sont un si grand vice, n'en sont plus un dans quiconque a su renoncer à ses avantages pour n'en pas supporter les travaux. Le méchant n'est méchant qu'à cause du besoin qu'il a des autres, que ceux-ci ne le favorisent pas assez, que ceux-là lui font obstacle, et qu'il ne peut ni les employer, ni les écarter à son gré. Le solitaire n'a besoin que de sa subsistance, qu'il aime mieux se procurer par son travail dans la retraite, que par ses intrigues dans le monde, qui seraient un bien plus grand travail

pour lui. Du reste, il n'a besoin d'autrui que parce que son cœur a besoin d'attachement; il se donne des amis imaginaires, pour n'en avoir pu trouver de réels; il ne fuit les hommes qu'après avoir vainement cherché parmi eux ce qu'il doit aimer.

Notre homme ne sera pas vertueux, parce qu'il sera faible, et que la vertu n'appartient qu'aux ames fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui? Qui est-ce qui, avec une imagination plus vive, s'en peindra mieux le divin simulacre? Qui est-ce qui, avec un cœur plus tendre, s'enivrera plus d'amour pour elle? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations. Idolâtre du beau dans tous les genres, resterait-il froid uniquement pour la suprême beauté? Non, elle ornera de ses charmes immortels toutes ces images chéries qui remplissent son ame, qui repaissent son cœur. Tous ses premiers mouvemens seront vifs et purs; les seconds auront sur lui peu d'empire. Il voudra toujours ce qui est bien, il le fera quelquefois, et si souvent il laisse éteindre sa volonté par sa faiblesse, ce sera pour retomber dans sa langueur. Il cessera de bien faire, il ne commencera pas même lorsque la grandeur de l'effort épouvantera sa paresse : mais jamais il ne fera volontairement ce qui est mal. En un mot, s'il agit rarement comme il doit, plus rarement encore il agira comme il ne doit pas, et toutes ses fautes, même les plus graves, ne seront que des péchés d'omission : mais c'est par là précisément qu'il sera le plus en scandale aux hommes, qui, ayant mis toute la morale en petites formules, comptent pour rien le mal dont on s'abstient, pour tout l'étiquette des petits procédés, et sont bien plus attentifs à remarquer les devoirs auxquels on manque, qu'à tenir compte de ceux qu'on remplit.

Tel sera l'homme doué du tempérament dont j'ai parlé, tel j'ai trouvé celui que je viens d'étudier. Son ame, forte en ce qu'elle ne se laisse point détourner de son objet, mais faible pour surmonter les obstacles, ne prend guère de mauvaises directions, mais suit lâchement la bonne. Quand il est quelque chose, il est bon, mais plus souvent il est nul; et c'est pour cela même que, sans être persévérant, il est ferme; que les traits de l'adversité ont moins de prise sur lui qu'ils n'auraient sur tout autre homme, et que, malgré tous ses malheurs, ses sentimens sont encore plus affectueux que douloureux. Son cœur, avide de bonheur et de joie, ne peut garder nulle impression pénible. La douleur peut le déchirer un moment sans pouvoir y prendre racine. Jamais idée affligeante n'a pu long-temps l'occuper. Je l'ai vu, dans les plus grandes calamités de sa malheureuse vie, passer rapidement de la plus profonde affliction à la plus pure joie, et cela sans qu'il restât pour le moment dans son ame aucune trace des douleurs qui venaient de la déchirer, qui l'allaient déchirer encore, et qui constituaient pour lors son état habituel.

Les affections auxquelles il a le plus de pente se distinguent

même par des signes physiques. Pour peu qu'il soit ému, ses yeux se mouillent à l'instant. Cependant jamais la seule douleur ne lui fit verser une larme; mais tout sentiment tendre et doux, ou grand et noble, dont la vérité passe à son cœur, lui en arrache infailliblement. Il ne saurait pleurer que d'attendrissement ou d'admiration; la tendresse et la générosité sont les deux seules cordes sensibles par lesquelles on peut vraiment l'affecter. Il peut voir ses malheurs d'un œil sec, mais il pleure en pensant à son innocence et au prix qu'avait mérité son cœur.

Il est des malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Tels sont ceux qu'on lui destinait. En le prenant au dépourvu, ils ont commencé par l'abattre; cela devait être; mais ils n'ont pu le changer. Il a pu quelques instans se laisser dégrader jusqu'à la bassesse, jusqu'à la lâcheté, jamais jusqu'à l'injustice, jusqu'à la fausseté, jusqu'à la trahison. Revenu de cette première surprise, il s'est relevé, et vraisemblablement ne se laissera plus abattre, parce que son naturel a repris le dessus, que, connaissant enfin les gens auxquels il a affaire, il est préparé à tout, et qu'après avoir épuisé sur lui tous les traits de leur rage ils se sont mis hors d'état de lui faire pis.

Je l'ai vu dans une position unique et presque incroyable, plus seul au milieu de Paris que Robinson dans son île, et séquestré du commerce des hommes par la foule même empressée à l'entourer, pour empêcher qu'il ne se lie avec personne. Je l'ai vu concourir volontairement avec ses persécuteurs à se rendre sans cesse plus isolé; et, tandis qu'ils travaillaient sans relâche à le tenir séparé des autres hommes, s'éloigner des autres et d'eux-mêmes de plus en plus. Ils veulent rester pour lui servir de barrière, pour veiller à tous ceux qui pourraient l'approcher, pour les tromper, les gagner, ou les écarter, pour observer ses discours, sa contenance, pour jouir à longs traits du doux aspect de sa misère, pour chercher d'un œil curieux s'il reste quelque place en son cœur déchiré où ils puissent porter encore quelque atteinte. De son côté, il voudrait les éloigner, ou plutôt s'en éloigner, parce que leur malignité, leur duplicité, leurs vues cruelles, blessent ses yeux de toutes parts, et que le spectacle de la haine l'afflige et le déchire encore plus que ses effets. Ses sens le subjuguent alors, et, sitôt qu'ils sont frappés d'un objet de peine, il n'est plus maître de lui. La présence d'un malveillant le trouble au point de ne pouvoir déguiser son angoisse. S'il voit un traître le cajoler pour le surprendre, l'indignation le saisit, perce de toutes parts dans son accent, dans son regard, dans son geste. Que le traître disparaisse, à l'instant il est oublié; et l'idée des noirceurs que l'un va brasser ne saurait occuper l'autre une minute à chercher les moyens de s'en défendre. C'est pour écarter de lui cet objet de peine, dont l'aspect le tourmente, qu'il voudrait être seul : il voudrait être seul, pour vivre à son aise avec les amis qu'il s'est créés; mais tout

cela n'est qu'une raison de plus à ceux qui en prennent le masque pour l'obséder plus étroitement. Ils ne voudraient pas même, s'il leur était possible, lui laisser dans cette vie la ressource des fictions.

Je l'ai vu, serré dans leurs lacs, se débattre très-peu pour en sortir ; entouré de mensonges et de ténèbres, attendre sans murmure la lumière et la vérité; enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir assez tranquille, sans même invoquer la mort. Je l'ai vu pauvre, passant pour riche; vieux, passant pour jeune ; doux, passant pour féroce ; complaisant et faible, passant pour inflexible et dur; gai, passant pour sombre ; simple enfin jusqu'à la bêtise, passant pour rusé jusqu'à la noirceur. Je l'ai vu livré par vos messieurs à la dérision publique, flagorné, persiflé, moqué des honnêtes gens, servir de jouet à la canaille ; le voir, le sentir, en gémir, déplorer la misère humaine, et supporter patiemment son état.

Dans cet état, devait-il se manquer à lui-même, au point d'aller chercher dans la société des indignités peu déguisées dont on se plaisait à l'y charger? Devait-il s'aller donner en spectacle à ces barbares, qui, se faisant de ses peines un objet d'amusement, ne cherchaient qu'à lui serrer le cœur par toutes les étreintes de la détresse et de la douleur qui pouvaient lui être les plus sensibles ? Voilà ce qui lui rendit indispensable la manière de vivre à laquelle il s'est réduit, où, pour mieux dire, à laquelle on l'a réduit; car c'est à quoi l'on en voulait venir, et l'on s'est attaché à lui rendre si cruelle et si déchirante la fréquentation des hommes, qu'il fût forcé d'y renoncer enfin tout-à-fait. *Vous me demandez*, disait-il, *pourquoi je fuis les hommes ; demandez-le à eux-mêmes, ils le savent encore mieux que moi.* Mais une ame expansive change-t-elle ainsi de nature, et se détache-t-elle ainsi de tout? Tous ses malheurs ne viennent que de ce besoin d'aimer qui dévora son cœur dès son enfance, et qui l'inquiète et le trouble encore au point que, resté seul sur la terre, il attend le moment d'en sortir pour voir réaliser enfin ses visions favorites, et retrouver, dans un meilleur ordre de choses, une patrie et des amis.

Il atteignit et passa l'âge mûr, sans songer à faire des livres, et sans sentir un instant le besoin de cette célébrité fatale qui n'était pas faite pour lui, dont il n'a goûté que les amertumes, et qu'on lui a fait payer si cher. Ses visions chéries lui tenaient lieu de tout, et, dans le feu de la jeunesse, sa vive imagination surchargée, accablée d'objets charmans qui venaient incessamment la remplir, tenait son cœur dans une ivresse continuelle qui ne lui laissait ni le pouvoir d'arranger ses idées, ni celui de les fixer, ni le temps de les écrire, ni le désir de les communiquer. Ce ne fut que quand ces grands mouvemens commencèrent à s'apaiser, quand ses idées, prenant une marche plus réglée et plus lente, il en put suivre assez la trace pour la marquer; ce fut, dis-je, alors seulement que l'usage de la plume lui de-

vint possible, et qu'à l'exemple et à l'instigation des gens de lettres, avec lesquels il vivait alors, il lui vint en fantaisie de communiquer au public ces mêmes idées dont il s'était long-temps nourri lui-même, et qu'il crut être utiles au genre humain. Ce fut même en quelque façon par surprise, et sans en avoir formé le projet, qu'il se trouva jeté dans cette funeste carrière, où dès lors peut-être on creusait déjà sous ses pas ces gouffres de malheurs dans lesquels on l'a précipité.

Dès sa jeunesse, il s'était souvent demandé pourquoi il ne trouvait pas tous les hommes bons, sages, heureux, comme ils lui semblaient faits pour l'être; il cherchait dans son cœur l'obstacle qui les en empêchait, et ne le trouvait pas. Si tous les hommes, se disait-il, me ressemblaient, il régnerait sans doute une extrême langueur dans leur industrie; ils auraient peu d'activité, et n'en auraient que par brusques et rares secousses: mais ils vivraient entre eux dans une très-douce société. Pourquoi n'y vivent-ils pas ainsi? Pourquoi, toujours accusant le ciel de leurs misères, travaillent-ils sans cesse à les augmenter? En admirant les progrès de l'esprit humain, il s'étonnait de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyait une secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés; mais c'était plutôt un sentiment sourd, une notion confuse qu'un jugement clair et développé. L'opinion publique l'avait trop subjugué lui-même, pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions.

Une malheureuse question d'académie, qu'il lut dans un mercure, vint tout à coup dessiller ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or, des sociétés d'hommes simples, sages, heureux, et réaliser en espérance toutes ses visions par la destruction des préjugés qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut en ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain. De la vive effervescence qui se fit alors dans son ame sortirent des étincelles de génie qu'on a vues briller dans ses écrits durant dix ans de délire et de fièvre, mais dont aucun vestige n'avait paru jusqu'alors, et qui vraisemblablement n'auraient plus brillé dans la suite, si, cet accès passé, il eût voulu continuer d'écrire. Enflammé par la contemplation de ces grands objets, il les avait toujours présens à sa pensée; et, les comparant à l'état réel des choses, il les voyait chaque jour sous des rapports tout nouveaux pour lui. Bercé du ridicule espoir de faire enfin triompher des préjugés et du mensonge la raison, la vérité, et de rendre les hommes sages en leur montrant leur véritable intérêt, son cœur, échauffé par l'idée du bonheur futur du genre humain et par l'honneur d'y contribuer, lui dictait un langage digne d'une si grande entreprise. Contraint par là de s'occuper fortement et long-temps du même sujet, il assujettit sa tête à la fatigue de la réflexion: il apprit à méditer profondément, et, pour un moment, il étonna l'Europe par des productions dans lesquelles les ames vul-

gaires ne virent que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs.

Le Fr. Je vous ai laissé parler sans vous interrompre ; mais permettez qu'ici je vous arrête un moment......

Rouss. Je devine.... une contradiction, n'est-ce pas ?

Le Fr. Non, j'en ai vu l'apparence. On dit que cette apparence est un piége que Jean-Jacques s'amuse à tendre aux lecteurs étourdis.

Rouss. Si cela est, il en est bien puni par les lecteurs de mauvaise foi, qui font semblant de s'y prendre, pour l'accuser de ne savoir ce qu'il dit.

Le Fr. Je ne suis point de cette dernière classe, et je tâche de ne pas être de l'autre. Ce n'est donc point une contradiction qu'ici je vous reproche, mais c'est un éclaircissement que je vous demande. Vous étiez ci-devant persuadé que les livres qui portent le nom de Jean-Jacques n'étaient pas plus de lui que cette traduction du Tasse si fidèle et si coulante qu'on répand avec tant d'affectation sous son nom ; maintenant vous paraissez croire le contraire. Si vous avez en effet changé d'opinion, veuillez m'apprendre sur quoi ce changement est fondé.

Rouss. Cette recherche fut le premier objet de mes soins. Certain que l'auteur de ces livres et le monstre que vous m'avez peint ne pouvaient être le même homme, je me bornais, pour lever mes doutes, à résoudre cette question. Cependant je suis, sans y songer, parvenu à la résoudre par la méthode contraire. Je voulais premièrement connaître l'auteur pour me décider sur l'homme, et c'est par la connaissance de l'homme que je me suis décidé sur l'auteur.

Pour vous faire sentir comment une de ces deux recherches m'a dispensé de l'autre, il faut reprendre les détails dans lesquels je suis entré pour cet effet ; vous déduirez de vous-même et très-aisément les conséquences que j'en ai tirées.

Je vous ai dit que je l'avais trouvé copiant de la musique à dix sous la page : occupation peu sortable à la dignité d'auteur, et qui ne ressemblait guère à celles qui lui ont acquis tant de réputation, tant en bien qu'en mal. Ce premier article m'offrait déjà deux recherches à faire : l'une, s'il se livrait à ce travail tout de bon ou seulement pour donner le change au public sur ses véritables occupations ; l'autre, s'il avait réellement besoin de ce métier pour vivre, ou si c'était une affectation de simplicité ou de pauvreté pour faire l'Épictète et le Diogène, comme l'assurent vos messieurs.

J'ai commencé par examiner son ouvrage, bien sûr que, s'il n'y vaquait que par manière d'acquit, j'y verrais des traces de l'ennui qu'il doit lui donner depuis si long-temps. Sa note, mal formée, m'a paru faite pesamment, lentement, sans facilité, sans grace, mais avec exactitude. On voit qu'il tâche de suppléer aux dispositions qui lui manquent, à force de travail et de soins.

Mais ceux qu'il y met ne s'apercevant que par l'examen, et n'ayant leur effet que dans l'exécution, sur quoi les musiciens, qui ne l'aiment pas, ne sont pas toujours sincères, ne compensent pas aux yeux du public les défauts, qui d'abord sautent à la vue.

N'ayant l'esprit présent à rien, il ne l'a pas non plus à son travail, surtout forcé par l'affluence des survenans de l'associer avec le babil. Il fait beaucoup de fautes, et il les corrige ensuite en grattant son papier avec une perte de temps et des peines incroyables. J'ai vu des pages presque entières qu'il avait mieux aimé gratter ainsi que de recommencer la feuille, ce qui aurait été bien plutôt fait; mais il entre dans son tour d'esprit, laborieusement paresseux, de ne pouvoir se résoudre à refaire à neuf ce qu'il a fait une fois quoique mal. Il met à le corriger une opiniâtreté qu'il ne peut satisfaire qu'à force de peine et de temps. Du reste le plus long, le plus ennuyeux travail ne saurait lasser sa patience, et souvent, faisant faute sur faute, je l'ai vu gratter et regratter jusqu'à percer le papier, sur lequel ensuite il collait des pièces. Rien ne m'a fait juger que ce travail l'ennuyât; et il paraît, au bout de six ans, s'y livrer avec le même goût et le même zèle que s'il ne faisait que de commencer.

J'ai su qu'il tenait registre de son travail, j'ai désiré de voir ce registre; il me l'a communiqué. J'y ai vu que dans ces six ans il avait écrit en simple copie plus de six mille pages de musique, dont une partie, musique de harpe et de clavecin, ou solo et concerto de violon, très-chargés et en plus grand papier, demande une grande attention et prend un temps considérable. Il a inventé, outre sa note par chiffres, une nouvelle manière de copier la musique ordinaire, qui la rend plus commode à lire; et, pour prévenir et résoudre toutes les difficultés, il a écrit de cette manière une grande quantité de pièces de toute espèce, tant en partition qu'en parties séparées.

Outre ce travail et son opéra de Daphnis et Chloé, dont un acte entier est fait et une bonne partie du reste bien avancé, et le Devin du Village, sur lequel il a refait à neuf une seconde musique presque en entier, il a, dans le même intervalle, composé plus de cent morceaux de musique en divers genres, la plupart vocale avec des accompagnemens, tant pour obliger les personnes qui lui ont fourni les paroles que pour son propre amusement. Il a fait et distribué des copies de cette musique tant en partition qu'en parties séparées transcrite sur les originaux qu'il a gardés. Qu'il ait composé ou pillé toute cette musique, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. S'il ne l'a pas composée, toujours est-il certain qu'il l'a écrite et notée plusieurs fois de sa main. S'il ne l'a pas composée, que de temps ne lui a-t-il pas fallu pour chercher, pour choisir dans les musiques déjà toutes faites celle qui convenait aux paroles qu'on lui fournissait, ou pour l'y ajuster si bien qu'elle y fût parfaitement appropriée, mérite qu'a particulièrement la musique qu'il donne pour sienne?

Dans un pareil pillage il y a moins d'invention sans doute, mais il y a plus d'art, de travail, surtout de consommation de temps, et c'était là pour lors l'unique objet de ma recherche.

Tout ce travail qu'il a mis sous mes yeux, soit en nature, soit par articles exactement détaillés, fait ensemble plus de huit mille pages de musique (1), toute écrite de sa main depuis son retour à Paris.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de se livrer à l'amusement de la botanique, à laquelle il a donné pendant plusieurs années la meilleure partie de son temps. Dans de grandes et fréquentes herborisations il a fait une immense collection de plantes; il les a desséchées avec des soins infinis; il les a collées avec une grande propreté sur des papiers qu'il ornait de cadres rouges. Il s'est appliqué à conserver la figure et la couleur des fleurs et des feuilles, au point de faire de ces herbiers ainsi préparés des recueils de miniatures. Il en a donné, envoyé à diverses personnes, et ce qui lui reste (2) suffirait pour persuader à ceux qui savent combien ce travail exige de temps et de patience, qu'il en fait son unique occupation.

Le Fr. Ajoutez le temps qu'il lui a fallu pour étudier à fond les propriétés de toutes ces plantes, pour les piler, les extraire, les distiller, les préparer de manière à en tirer les usages auxquels il les destine; car enfin, quelque prévenu pour lui que vous puissiez être, vous comprenez bien, je pense, qu'on n'étudie pas la botanique pour rien.

Rouss. Sans doute. Je comprends que le charme de l'étude de la nature est quelque chose pour toute ame sensible, et beaucoup pour un solitaire. Quant aux préparations dont vous parlez et qui n'ont nul rapport à la botanique, je n'en ai pas vu chez lui le moindre vestige; je ne me suis point aperçu qu'il eût fait aucune étude des propriétés des plantes, ni même qu'il y crût beaucoup. « Je connais, m'a-t-il dit, l'organisation végétale et la structure des plantes sur le rapport de mes yeux, » sur la foi de la nature qui me la montre et qui ne ment point; » mais je ne connais leurs vertus que sur la foi des hommes, qui » sont ignorans et menteurs; leur autorité a généralement sur » moi trop peu d'empire pour que je lui en donne beaucoup » en cela. D'ailleurs cette étude, vraie ou fausse, ne se fait pas » en plein champ comme celle de la botanique, mais dans des » laboratoires et chez les malades; elle demande une vie appliquée et sédentaire qui ne me plaît ni ne me convient. » En effet, je n'ai rien vu chez lui qui montrât ce goût de pharmacie. J'y ai vu seulement des cartons remplis de rameaux de plantes dont je viens de vous parler, et des graines distribuées dans de petites boîtes classées, comme les plantes qui les fournissent, selon le système de Linnæus.

(1) Voyez la note page 135.

(2) Ce reste a été donné presque en entier à M. Maluths, qui a acheté ses livres de botanique.

Le Fr. Ah! de petites boîtes! Eh bien! monsieur, ces petites boîtes, à quoi servent-elles? qu'en dites-vous?

Rouss. Belle demande! A empoisonner les gens, à qui il fait avaler en bol toutes ces graines. Par exemple, vous avalerez par mégarde une once ou deux de graine de pavots, qui vous endormira pour toujours, et du reste comme cela. C'est encore la même chose à peu près dans les plantes; il vous les fait brouter comme du fourrage, ou bien il vous en fait boire le jus dans des sauces.

Le Fr. Eh! non, monsieur! on sait bien que ce n'est pas de la sorte que la chose peut se faire, et nos médecins qui l'ont voulu décider ainsi se sont fait tort chez les gens instruits. Une écuellée de jus de ciguë ne suffit pas à Socrate; il en fallut une seconde; il faudrait donc que Jean-Jacques fît boire à son monde des bassins de jus d'herbes ou manger des litrons de graines. Oh! que ce n'est pas ainsi qu'il s'y prend! Il sait, à force d'opérations, de manipulations, concentrer tellement les poisons des plantes qu'ils agissent plus fortement que ceux mêmes des minéraux. Il les escamote et vous les fait avaler sans qu'on s'en aperçoive, il les fait même agir de loin comme la poudre de sympathie; et, comme le basilic, il sait empoisonner les gens en les regardant. Il a suivi jadis un cours de chimie, rien n'est plus certain. Or vous comprenez bien ce que c'est, ce que ce peut être, qu'un homme qui n'est ni médecin ni apothicaire, et qui néanmoins suit des cours de chimie et cultive la botanique! Vous dites cependant n'avoir vu chez lui nuls vestiges de préparations chimiques. Quoi! point d'alambics, de fourneaux, de chapiteaux, de cornues? rien qui ait rapport à un laboratoire?

Rouss. Pardonnez-moi, vraiment; j'ai vu dans sa petite cuisine un réchaud, des cafetières de fer-blanc, des plats, des pots, des écuelles de terre.

Le Fr. Des plats, des pots, des écuelles! Eh! mais, vraiment! voilà l'affaire. Il n'en faut pas davantage pour empoisonner tout le genre humain.

Rouss. Témoin Mignot et ses successeurs.

Le Fr. Vous me direz que les poisons qu'on prépare dans des écuelles doivent se manger à la cuiller, et que les potages ne s'escamotent pas.....

Rouss. Oh! non; je ne vous dirai point tout cela, je vous jure, ni rien de semblable: je me contenterai d'admirer. O la savante, la méthodique marche que d'apprendre la botanique pour se faire empoisonneur! C'est comme si l'on apprenait la géométrie pour se faire assassin.

Le Fr. Je vous vois sourire bien dédaigneusement. Vous passionnerez-vous toujours pour cet homme-là?

Rouss. Me passionner! moi! Rendez-moi plus de justice, et soyez même assuré que jamais Rousseau ne défendra Jean-Jacques accusé d'être un empoisonneur.

Le Fr. Laissons donc tous ces persiflages, et reprenez vos

récits. J'y prête une oreille attentive. Ils m'intéressent de plus en plus.

Rouss. Ils vous intéresseraient davantage encore, j'en suis très-sûr, s'il m'était possible ou permis ici de tout dire. Ce serait abuser de votre attention que de l'occuper à tous les soins que j'ai pris pour m'assurer du véritable emploi de son temps, de la nature de ses occupations et de l'esprit dans lequel il s'y livre. Il vaut mieux me borner à des résultats, et vous laisser le soin de tout vérifier par vous-même, si ces recherches vous intéressent assez pour cela.

Je dois pourtant ajouter aux détails dans lesquels je viens d'entrer que Jean-Jacques, au milieu de tout ce travail manuel, a encore employé six mois dans le même intervalle tant à l'examen de la constitution d'une nation malheureuse qu'à proposer ses idées sur les corrections à faire à cette constitution, et cela sur les instances réitérées jusqu'à l'opiniâtreté d'un des premiers patriotes de cette nation, qui lui faisait un devoir d'humanité des soins qu'il imposait.

Enfin, malgré la résolution qu'il avait prise en arrivant à Paris de ne plus s'occuper de ses malheurs, ni de reprendre la plume à ce sujet, les indignités continuelles qu'il y a souffertes, les harcèlemens sans relâche que la crainte qu'il n'écrivît lui a fait essuyer, l'impudence avec laquelle on lui attribuait incessamment de nouveaux livres, et la stupide ou maligne crédulité du public à cet égard, ayant lassé sa patience, et lui faisant sentir qu'il ne gagnerait rien pour son repos à se taire, il a fait encore un effort, et, s'occupant derechef malgré lui de sa destinée et de ses persécuteurs, il a écrit en forme de dialogue une espèce de jugement d'eux et de lui assez semblable à celui qui pourra résulter de nos entretiens. Il m'a souvent protesté que cet écrit était de tous ceux qu'il a faits en sa vie celui qu'il avait entrepris avec le plus de répugnance et exécuté avec le plus d'ennui. Il l'eût cent fois abandonné si les outrages augmentant sans cesse et poussés enfin aux derniers excès ne l'avaient forcé, malgré lui, de le poursuivre. Mais loin qu'il ait jamais pu s'en occuper long-temps de suite, il n'en eût pas même enduré l'angoisse si son travail journalier ne fût venu l'interrompre et la lui faire oublier. De sorte qu'il y a rarement donné plus d'un quart-d'heure par jour, et cette manière d'écrire coupée et interrompue est une des causes du peu de suite et des répétitions continuelles qui règnent dans cet écrit.

Après m'être assuré que cette copie de musique n'était point un jeu, il me restait à savoir si en effet elle était nécessaire à sa subsistance, et pourquoi, ayant d'autres talens qu'il pouvait employer plus utilement pour lui-même et pour le public, il s'était attaché de préférence à celui-là. Pour abréger ces recherches sans manquer à mes engagemens envers vous, je lui marquai naturellement ma curiosité, et, sans lui dire tout ce que vous m'aviez appris de son opulence, je me contentai de lui

répéter ce que j'avais ouï dire mille fois, que du seul produit de ses livres, et sans avoir rançonné ses libraires, il devait être assez riche pour vivre à son aise de son revenu.

Vous avez raison, me dit-il, *si vous ne voulez dire en cela que ce qui pouvait être; mais si vous prétendez en conclure que la chose est réellement ainsi, et que je suis riche en effet, vous avez tort, tout au moins; car un sophisme bien cruel pourrait se cacher sous cette erreur.*

Alors il entra dans le détail articulé de ce qu'il avait reçu de ses libraires pour chacun de ses livres, de toutes les ressources qu'il avait pu avoir d'ailleurs, des dépenses auxquelles il avait été forcé, pendant huit ans qu'on s'est amusé à le faire voyager à grands frais, lui et sa compagne, aujourd'hui sa femme; et, de tout cela bien calculé et bien prouvé, il résulta, qu'avec quelque argent comptant, provenant, tant de son accord avec l'Opéra, que de la vente de ses livres de botanique, et du reste d'un fonds de mille écus qu'il avait à Lyon, et qu'il retira pour s'établir à Paris, toute sa fortune présente consiste en huit cents francs de rente viagère incertaine, et dont il n'a aucun titre, et trois cents francs de rente aussi viagère mais assurée, du moins autant que la personne qui doit la payer sera solvable.
« Voilà très-fidèlement, me dit-il, à quoi se borne toute » mon opulence. Si quelqu'un dit me savoir aucun autre fonds » ou revenu, de quelque espèce que ce puisse être, je dis qu'il » ment, et je me montre; et si quelqu'un dit en avoir à moi, » qu'il m'en donne le quart, et je lui fais quittance du tout.

» Vous pourriez, continua-t-il, dire comme tant d'autres, » que, pour un philosophe austère, onze cents francs de rente » devraient, au moins tandis que je les ai, suffire à ma subsis- » tance, sans avoir besoin d'y joindre un travail auquel je suis » peu propre, et que je fais avec plus d'ostentation que de né- » cessité. A cela je réponds, premièrement, que je ne suis ni » philosophe, ni austère, et que cette vie dure, dont il plaît » à vos messieurs de me faire un devoir, n'a jamais été, ni de » mon goût, ni dans mes principes, tant que, par des moyens » justes et honnêtes, j'ai pu éviter de m'y réduire; en me » faisant copiste de musique, je n'ai point prétendu prendre » un état austère et de mortification, mais choisir au contraire » une occupation de mon goût, qui ne fatiguât pas mon esprit » paresseux, et qui pût me fournir les commodités de la vie » que mon mince revenu ne pouvait me procurer sans ce sup- » plément. En renonçant, et de grand cœur, à tout ce qui est » de luxe et de vanité, je n'ai point renoncé aux plaisirs réels, » et c'est même pour les goûter dans toute leur pureté, que » j'en ai détaché tout ce qui ne tient qu'à l'opinion. Les disso- » lutions, ni les excès n'ont jamais été de mon goût; mais, sans » avoir jamais été riche, j'ai toujours vécu commodément; et » il m'est de toute impossibilité de vivre commodément dans » mon petit ménage avec onze cents francs de rente, quand

» même ils seraient assurés, bien moins encore avec trois cents, » auxquels d'un jour à l'autre je puis être réduit. Mais écartons » cette prévoyance. Pourquoi voulez-vous que, sur mes vieux » jours, je fasse sans nécessité le dur apprentissage d'une vie » plus que frugale, à laquelle mon corps n'est point accoutumé; » tandis qu'un travail qui n'est pour moi qu'un plaisir me pro- » cure la continuation de ces mêmes commodités, dont l'habi- » tude m'a fait un besoin, et qui de toute autre manière seraient » moins à ma portée ou me coûteraient beaucoup plus cher? » Vos messieurs, qui n'ont pas pris pour eux cette austérité » qu'ils me prescrivent, font bien d'intriguer ou emprunter, » plutôt que de s'assujettir à un travail manuel qui leur paraît » ignoble, usurier, insupportable, et ne procure pas tout d'un » coup des rafles de cinquante mille francs. Mais moi qui ne » pense pas comme eux sur la véritable dignité; moi qui trouve » une jouissance très-douce dans le passage alternatif du travail » à la récréation; par une occupation de mon goût, que je me- » sure à ma volonté, j'ajoute ce qui manque à ma petite for- » tune, pour me procurer une subsistance aisée, et je jouis des » douceurs d'une vie égale et simple autant qu'il dépend de moi. » Un désœuvrement absolu m'assujettirait à l'ennui, me force- » rait peut-être à chercher des amusemens toujours coûteux, » souvent pénibles, rarement innocens, au lieu qu'après le » travail le simple repos a son charme, et suffit, avec la prome- » nade, pour l'amusement dont j'ai besoin. Enfin, c'est peut- » être un soin que je me dois dans une situation aussi triste, d'y » jeter du moins tous les agrémens qui restent à ma portée, pour » tâcher d'en adoucir l'amertume, de peur que le sentiment de » mes peines, aigri par une vie austère, ne fermentât dans mon » ame, et n'y produisît des dispositions haineuses et vindicatives, » propres à me rendre méchant et plus malheureux. Je me suis » toujours bien trouvé d'armer mon cœur contre la haine par » toutes les jouissances que j'ai pu me procurer. Le succès de » cette méthode me la rendra toujours chère, et plus ma des- » tinée est déplorable, plus je m'efforce à la parsemer de dou- » ceurs, pour me maintenir toujours bon.

» Mais, disent-ils, parmi tant d'occupations dont il a le choix, » pourquoi choisir par préférence celle à laquelle il paraît le » moins propre, et qui doit lui rendre le moins? Pourquoi copier » de la musique au lieu de faire des livres? Il y gagnerait davan- » tage et ne se dégraderait pas. Je répondrais volontiers à cette » question en la renversant. Pourquoi faire des livres au lieu » de copier de la musique, puisque ce travail me plaît et me » convient plus que tout autre, et que son produit est un gain » juste, honnête, et qui me suffit? Penser est un travail pour » moi très-pénible, qui me fatigue, me tourmente, et me » déplaît; travailler de la main et laisser ma tête en repos me » récrée et m'amuse. Si j'aime quelquefois à penser, c'est libre- » ment et sans gêne, en laissant aller à leur gré mes idées, sans

» les assujettir à rien. Mais penser à ceci ou à cela par devoir, » par métier, mettre à mes productions de la correction, de la » méthode, est pour moi le travail d'un galérien, et penser pour » vivre, me paraît la plus pénible ainsi que la plus ridicule de » toutes les occupations. Que d'autres usent de leurs talens » comme il leur plaît, je ne les en blâme pas; mais pour moi je » n'ai jamais voulu prostituer les miens tels quels, en les mettant » à prix, sûr que cette vénalité même les aurait anéantis. Je » vends le travail de mes mains, mais les productions de mon » ame ne sont point à vendre; c'est leur désintéressement qui » peut seul leur donner de la force et de l'élévation. Celles que » je ferais pour de l'argent n'en vaudraient guère et m'en ren- » draient encore moins.

» Pourquoi vouloir que je fasse encore des livres, quand j'ai » dit tout ce que j'avais à dire, et qu'il ne me resterait que la » ressource, trop chétive à mes yeux, de retourner et répéter » les mêmes idées? A quoi bon redire une seconde fois et mal ce » que j'ai dit une fois de mon mieux? Ceux qui ont la déman- » geaison de parler toujours trouvent toujours quelque chose à » dire; cela est aisé pour qui ne veut qu'agencer des mots; » mais je n'ai jamais été tenté de prendre la plume que pour » dire des choses grandes, neuves et nécessaires, et non pas pour » rabâcher. J'ai fait des livres, il est vrai, mais jamais je ne fus » un livrier. Pourquoi faire semblant de vouloir que je fasse en- » core des livres, quand en effet on craint tant que je n'en fasse, » et qu'on met tant de vigilance à m'en ôter tous les moyens. » On me ferme l'abord de toutes les maisons, hors celles des » fauteurs de la ligue. On me cache avec le plus grand soin la » demeure et l'adresse de tout le monde. Les suisses et les por- » tiers ont tous pour moi des ordres secrets, autres que ceux de » leurs maîtres; on ne me laisse plus de communication avec les » humains, même pour parler : me permettrait-on d'écrire? On » me laisserait peut-être exprimer ma pensée afin de la savoir, » mais très-certainement on m'empêcherait bien de la dire au » public.

» Dans la position où je suis, si j'avais à faire des livres, je » n'en devrais et n'en voudrais faire que pour la défense de mon » honneur, pour confondre et démasquer les imposteurs qui le » diffament : il ne m'est plus permis, sans me manquer à moi- » même, de traiter aucun autre sujet. Quand j'aurais les lu- » mières nécessaires pour percer cet abîme de ténèbres où l'on » m'a plongé, et pour éclairer toutes ces trames souterraines, » y a-t-il du bon sens à supposer qu'on me laisserait faire, et » que les gens qui disposent de moi souffriraient que j'instruisisse » le public de leurs manœuvres et de mon sort? A qui m'adres- » serais-je pour me faire imprimer, qui ne fût un de leurs » émissaires, ou qui ne le devînt aussitôt? M'ont-ils laissé quel- » qu'un à qui je pusse me confier? Ne sait-on pas tous les jours, » à toutes les heures, à qui j'ai parlé, ce que j'ai dit; et doutez-

» vous que, depuis nos entrevues, vous-même ne soyez aussi
» surveillé que moi? Quelqu'un peut-il ne pas voir qu'investi
» de toutes parts, gardé à vue comme je le suis, il m'est im-
» possible de faire entendre nulle part la voix de la justice et
» de la vérité? Si l'on paraissait m'en laisser le moyen, ce serait
» un piége. Quand j'aurais dit *blanc,* on me ferait dire *noir*,
» sans même que j'en susse rien (1), et puisqu'on falsifie tout
» ouvertement mes anciens écrits qui sont dans les mains de tout
» le monde, manquerait-on de falsifier ceux qui n'auraient point
» encore paru, et dont rien ne pourrait constater la falsification,
» puisque mes protestations sont comptées pour rien? Eh!
» monsieur, pouvez-vous ne pas voir que le grand, le seul
» crime qu'ils redoutent de moi, crime affreux dont l'effroi les
» tient dans des transes continuelles, est ma justification?

» Faire des livres pour subsister eût été me mettre dans la
» dépendance du public. Il eût été dès-lors question, non d'ins-
» truire et de corriger, mais de plaire et de réussir. Cela ne
» pouvait plus se faire en suivant la route que j'avais prise; les
» temps étaient trop changés, et le public avait trop changé
» pour moi. Quand je publiai mes premiers écrits, encore livré
» à lui-même, il n'avait point en total adopté de secte, et pou-
» vait écouter la voix de la vérité et de la raison. Mais aujour-
» d'hui subjugué tout entier, il ne pense plus, il ne raisonne
» plus, il n'est plus rien par lui-même, et ne suit plus que les
» impressions que lui donnent ses guides. L'unique doctrine qu'il
» peut goûter désormais est celle qui met ses passions à leur aise,
» et couvre d'un vernis de sagesse le dérèglement de ses mœurs.
» Il ne reste plus qu'une route pour quiconque aspire à lui
» plaire: c'est de suivre à la piste les brillans auteurs de ce
» siècle, et de prêcher comme eux, dans une morale hypocrite,
» l'amour des vertus, et la haine du vice, mais après avoir com-
» mencé par prononcer comme eux que tout cela sont des mots
» vides de sens, faits pour amuser le peuple; qu'il n'y a ni vice
» ni vertu dans le cœur de l'homme, puisqu'il n'y a ni liberté
» dans sa volonté, ni moralité dans ses actions; que tout, jus-
» qu'à cette volonté même, est l'ouvrage d'une aveugle néces-
» sité; qu'enfin la conscience et les remords ne sont que préjugés
» et chimères, puisqu'on ne peut, ni s'applaudir d'une bonne
» action qu'on a été forcé de faire, ni se reprocher un crime
» dont on n'a pas eu le pouvoir de s'abstenir (2). Et quelle cha-
» leur, quelle véhémence, quel ton de persuasion et de vérité

(1) Comme on fera certainement du contenu de cet écrit, si son existence est connue du public, et qu'il tombe entre les mains de ces messieurs, ce qui parait naturellement inévitable.

(2) Voilà ce qu'ils ont ouvertement enseigné et publié jusqu'ici, sans qu'on ait songé à les décréter pour cette doctrine. Cette peine était réservée au *Système impie de la Religion naturelle.* A présent c'est à Jean-Jacques qu'ils font dire tout cela; eux se taisent, ou crient à l'impie, et le public avec eux. *Risum teneatis, amici!*

» pourrais-je mettre, quand je le voudrais, dans ces cruelles » doctrines, qui, flattant les heureux et les riches, accablent » les infortunés et les pauvres, en ôtant aux uns tout frein, » toute crainte, toute retenue; aux autres toute espérance, toute » consolation ? et comment enfin les accorderais-je avec mes » propres écrits, pleins de la réfutation de tous ces sophismes ? » Non, j'ai dit ce que je savais, ce que je croyais du moins être » vrai, bon, consolant, utile. J'en ai dit assez pour qui voudra » m'écouter en sincérité de cœur, et beaucoup trop pour le » siècle où j'ai eu le malheur de vivre. Ce que je dirais de plus » ne ferait aucun effet, et je le dirais mal, n'étant animé, ni » par l'espoir du succès comme les auteurs à la mode, ni comme » autrefois par cette hauteur de courage qui met au-dessus, et » qu'inspire le seul amour de la vérité, sans mélange d'aucun » intérêt personnel. »

Voyant l'indignation dont il s'enflammait à ces idées, je me gardai de lui parler de tous ces fatras de livres et de brochures qu'on lui fait barbouiller et publier tous les jours avec autant de secret que de bon sens. Par quelle inconcevable bêtise pourrait-il espérer, surveillé comme il est, de pouvoir garder un seul moment l'anonime ; et lui à qui l'on reproche tant de se défier à tort de tout le monde, comment aurait-il une confiance aussi stupide en ceux qu'il chargerait de la publication de ses manuscrits? et s'il avait en quelqu'un cette inepte confiance, est-il croyable qu'il ne s'en servirait, dans la position terrible où il est, que pour publier d'arides traductions et de frivoles brochures (1)? Enfin peut-on penser que, se voyant ainsi journellement découvert, il ne laissât pas d'aller toujours son train avec le même mystère, avec le même secret si bien gardé, soit en continuant de se confier aux mêmes traîtres, soit en choisissant de nouveaux confidens tout aussi fidèles?

J'entends insister. Pourquoi, sans reprendre ce métier d'auteur qui lui déplaît tant, ne pas choisir au moins pour ressource quelque talent plus honorable ou plus lucratif? Au lieu de copier de la musique, s'il était vrai qu'il la sût, que n'en faisait-il ou que ne l'enseignait-il? S'il ne la savait pas, il avait ou passait pour avoir d'autres connaissances dont il pouvait donner leçon. L'italien, la géographie, l'arithmétique, que sais-je, moi? Tout, puisqu'on a tant de facilités à Paris pour enseigner ce qu'on ne sait pas soi-même; les plus médiocres talens valaient mieux à cultiver pour s'aider à vivre que le moindre de tous qu'il possédait mal, et dont il tirait si peu de profit, même en taxant si haut son ouvrage. Il ne se fût point mis, comme il a fait, dans la dépendance de quiconque vient armé d'un chiffon de musique lui débiter son amphigouri, ni des valets insolens qui viennent, dans leur arrogant maintien, lui déceler les sentimens cachés des

(1) Aujourd'hui ce sont des livres en forme ; mais il y a dans l'œuvre qui me regarde un progrès qu'il n'était pas aisé de prévoir.

maîtres. Il n'eût point perdu si souvent le salaire de son travail, ne se fût point fait mépriser du peuple, et traiter de juif par le philosophe Diderot pour ce travail même. Tous ces profits mesquins sont méprisés des grandes ames. L'illustre Diderot qui ne souille point ses mains d'un travail mercenaire, et dédaigne les petits gains usuriers, est aux yeux de l'Europe entière un sage, aussi vertueux que désintéressé; et le copiste Jean-Jacques, prenant dix sous par page de son travail pour s'aider à vivre, est un juif que son avidité fait universellement mépriser. Mais, en dépit de son âpreté, la fortune paraît avoir ici tout remis dans l'ordre, et je ne vois point que les usures du juif Jean-Jacques l'aient rendu fort riche, ni que le désintéressement du philosophe Diderot l'ait appauvri. Eh! comment peut-on ne pas sentir que si Jean-Jacques eût pris cette occupation de copier de la musique, uniquement pour donner le change au public ou par affectation, il n'eût pas manqué pour ôter cette arme à ses ennemis, et se faire un mérite de son métier, de le faire au prix des autres, ou même au-dessous?

Le Fr. L'avidité ne raisonne pas toujours bien.

Rouss. L'animosité raisonne souvent plus mal encore. Cela se sent à merveille quand on examine les allures de vos messieurs, et leurs singuliers raisonnemens qui les déceleraient bien vite aux yeux de quiconque y voudrait regarder et ne partagerait pas leur passion.

Toutes ces objections m'étaient présentes quand j'ai commencé d'observer notre homme: mais, en le voyant familièrement, j'ai senti bientôt et je sens mieux chaque jour que les vrais motifs qui le déterminent dans toute sa conduite se trouvent rarement dans son plus grand intérêt et jamais dans les opinions de la multitude. Il les faut chercher plus près de lui si l'on ne veut s'abuser sans cesse.

D'abord comment ne sent-on pas que pour tirer parti de tous ces petits talens dont on parle, il en faudrait un, qui lui manque, savoir celui de les faire valoir. Il faudrait intriguer, courir à son âge de maison en maison, faire sa cour aux grands, aux riches, aux femmes, aux artistes, à tous ceux dont on le laisserait approcher; car on mettrait le même choix aux gens dont on lui permettrait l'accès qu'on met à ceux à qui l'on permet le sien, et parmi lesquels je ne serais pas sans vous.

Il a fait assez d'expériences de la façon dont le traiteraient les musiciens, s'il se mettait à leur merci pour l'exécution de ses ouvrages, comme il y serait forcé pour en pouvoir tirer parti. J'ajoute que quand même, à force de manége, il pourrait réussir, il devrait toujours trouver trop chers des succès achetés à ce prix. Pour moi du moins, pensant autrement que le public sur le véritable honneur, j'en trouve beaucoup plus à copier chez soi de la musique à tant la page, qu'à courir de porte en porte pour y souffrir les rebuffades des valets, les caprices des maîtres, et faire partout le métier de cajoleur et de complaisant. Voilà

ce que tout esprit judicieux devrait sentir lui-même; mais l'étude particulière de l'homme ajoute un nouveau poids à tout cela.

Jean-Jacques est indolent, paresseux, comme tous les contemplatifs : mais cette paresse n'est que dans sa tête. Il ne pense qu'avec effort, il se fatigue à penser, il s'effraie de tout ce qui l'y force, à quelque faible degré que ce soit, et s'il faut qu'il réponde à un bonjour dit avec quelque tournure il en sera tourmenté. Cependant il est vif, laborieux à sa manière. Il ne peut souffrir une oisiveté absolue : il faut que ses mains, que ses pieds, que ses doigts agissent, que son corps soit en exercice, et que sa tête reste en repos. Voilà d'où vient sa passion pour la promenade; il y est en mouvement sans être obligé de penser. Dans la rêverie, on n'est point actif. Les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil sans le concours de la volonté : on laisse à tout cela suivre sa marche, et l'on jouit sans agir. Mais quand on veut arrêter, fixer les objets, les ordonner, les arranger, c'est autre chose; on y met du sien. Sitôt que le raisonnement et la réflexion s'en mêlent, la méditation n'est plus un repos, elle est une action très-pénible; et voilà la peine qui fait l'effroi de Jean-Jacques, et dont la seule idée l'accable et le rend paresseux. Je ne l'ai jamais trouvé tel, que dans toute œuvre où il faut que l'esprit agisse, quelque peu que ce puisse être. Il n'est avare, ni de son temps, ni de sa peine, il ne peut rester oisif sans souffrir; il passerait volontiers sa vie à bêcher dans un jardin pour y rêver à son aise : mais ce serait pour lui le plus cruel supplice de la passer dans un fauteuil, en fatiguant sa cervelle à chercher des riens pour amuser les femmes.

De plus, il déteste la gêne autant qu'il aime l'occupation. Le travail ne lui coûte rien, pourvu qu'il le fasse à son heure, et non pas à celle d'autrui. Il porte sans peine le joug de la nécessité des choses, mais non celui de la volonté des hommes. Il aimera mieux faire une tâche double en prenant son temps, qu'une simple au moment prescrit.

A-t-il une affaire, une visite, un voyage à faire, il ira sur-le-champ si rien ne le presse; s'il faut aller à l'instant, il regimbera. Le moment où renonçant à tout projet de fortune, pour vivre au jour la journée, il se défit de sa montre, fut un des plus doux de sa vie. Graces au ciel, s'écria-t-il dans un transport de joie, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est!

S'il se plie avec peine aux fantaisies des autres, ce n'est pas qu'il en ait beaucoup de son chef. Jamais homme ne fut moins imitateur, et cependant moins capricieux. Ce n'est pas sa raison qui l'empêche de l'être, c'est sa paresse; car les caprices sont des secousses de la volonté dont il craindrait la fatigue. Rebelle à toute autre volonté, il ne sait pas même obéir à la sienne, ou plutôt il trouve si fatigant même de vouloir, qu'il aime mieux, dans le courant de la vie, suivre une impression pure-

ment machinale qui l'entraine sans qu'il ait la peine de la diriger. Jamais homme ne porta plus pleinement, et dès sa jeunesse, le joug propre des ames faibles et des vieillards, savoir celui de l'habitude. C'est par elle qu'il aime à faire encore aujourd'hui ce qu'il fit hier, sans autre motif, si ce n'est qu'il le fit hier. La route étant déjà frayée, il a moins de peine à la suivre, qu'à l'effort d'une nouvelle direction. Il est incroyable à quel point cette paresse de vouloir le subjugue. Cela se voit jusques dans ses promenades. Il répétera toujours la même, jusqu'à ce que quelque motif le force absolument d'en changer : ses pieds le reportent d'eux-mêmes où ils l'ont déjà porté. Il aime à marcher toujours devant lui, parce que cela se fait sans avoir besoin d'y penser. Il irait de cette façon toujours rêvant jusqu'à la Chine, sans s'en apercevoir ou sans s'ennuyer. Voilà pourquoi les longues promenades lui plaisent ; mais il n'aime pas les jardins, où à chaque bout d'allée une petite direction est nécessaire pour tourner et revenir sur ses pas, et en compagnie il se met sans y penser à la suite des autres, pour n'avoir pas besoin de penser à son chemin, aussi n'en a-t-il jamais retenu aucun qu'il ne l'eût fait seul.

Tous les hommes sont naturellement paresseux, leur intérêt même ne les anime pas, et les plus pressans besoins ne les font agir que par secousses ; mais à mesure que l'amour-propre s'éveille, il les excite, les pousse, les tient sans cesse en haleine, parce qu'il est la seule passion qui leur parle toujours : c'est ainsi qu'on les voit tous dans le monde. L'homme, en qui l'amour-propre ne domine pas et qui ne va point chercher son bonheur loin de lui, est le seul qui connaisse l'incurie et les doux loisirs ; et Jean-Jacques est cet homme-là, autant que je puis m'y connaître. Rien n'est plus uniforme que sa manière de vivre : il se lève, se couche, mange, travaille, sort, et rentre, aux mêmes heures, sans le vouloir et sans le savoir. Tous les jours sont jetés au même moule, c'est le même jour toujours répété ; sa routine lui tient lieu de toute autre règle ; il la suit très-exactement sans y manquer et sans y songer. Cette molle inertie n'influe pas seulement sur ses actions indifférentes, mais sur toute sa conduite, sur les affections mêmes de son cœur, et, lorsqu'il cherchait si passionnément des liaisons qui lui convinssent, il n'en forma réellement jamais d'autres que celles que le hasard lui présenta. L'indolence et le besoin d'aimer ont donné sur lui un ascendant aveugle à tout ce qui l'approchait. Une rencontre fortuite, l'occasion, le besoin du moment, l'habitude trop rapidement prise, ont déterminé tous ses attachemens et par eux toute sa destinée. En vain son cœur lui demandait un choix, son humeur trop facile ne lui en laissa point faire. Il est peut-être le seul homme au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure, parce que son propre goût n'en forma jamais aucune, et qu'il se trouva toujours subjugué avant d'avoir eu le temps de choisir. Du reste l'habitude ne finit point en lui par l'ennui. Il vivrait

éternellement du même mets, répéterait sans cesse le même air, relirait toujours le même livre, ne verrait toujours que la même personne. Enfin, je ne l'ai jamais vu se dégoûter d'aucune chose qui une fois lui eût fait plaisir.

C'est par ces observations et d'autres qui s'y rapportent, c'est par l'étude attentive du naturel et des goûts de l'individu, qu'on apprend à expliquer les singularités de sa conduite, et non par des fureurs d'amour-propre, qui rongent les cœurs de ceux qui le jugent sans avoir jamais approché du sien. C'est par paresse, par nonchalance, par aversion de la dépendance et de la gêne, que Jean-Jacques copie de la musique. Il fait sa tâche quand et comment il lui plaît, il ne doit compte de sa journée, de son temps, de son travail, de son loisir à personne. Il n'a besoin de rien arranger, de rien prévoir, de prendre aucun souci de rien, il n'a nulle dépense d'esprit à faire, il est lui et à lui tous les jours, tout le jour; et le soir quand il se délasse et se promène, son ame ne sort du calme que pour se livrer à des émotions délicieuses sans qu'il ait à payer de sa personne, et à soutenir le faix de la célébrité par de brillantes ou savantes conversations, qui feraient le tourment de sa vie sans flatter sa vanité.

Il travaille lentement, pesamment, fait beaucoup de fautes, efface ou recommence sans cesse, cela l'a forcé de taxer haut son ouvrage, quoiqu'il en sente mieux que personne l'imperfection. Il n'épargne cependant ni frais, ni soins, pour lui faire valoir son prix, et il y met des attentions qui ne sont pas sans effet, et qu'on attendrait en vain des autres copistes. Ce prix même, quelque fort qu'il soit, serait peut-être au-dessous du leur, si l'on en déduisait ce qu'on s'amuse à lui faire perdre, soit en ne retirant ou en ne payant point l'ouvrage qu'on lui fait faire, soit en le détournant de son travail en mille manières, dont les autres copistes sont exempts. S'il abuse en cela de sa célébrité, il le sent et s'en afflige; mais c'est un bien petit avantage contre tant de maux qu'elle lui attire, et il ne saurait faire autrement sans s'exposer à des inconvéniens qu'il n'a pas le courage de supporter. Au lieu qu'avec ce modique supplément, acheté par son travail, sa situation présente est, du côté de l'aisance, telle précisément qu'il la faut à son humeur. Libre des chaînes de la fortune, il jouit avec modération de tous les biens réels qu'elle donne; il a retranché ceux de l'opinion, qui ne sont qu'apparens et qui sont les plus coûteux. Plus pauvre, il sentirait des privations, des souffrances; plus riche, il aurait l'embarras des richesses, des soucis, des affaires; il faudrait renoncer à l'incurie, pour lui la plus douce des voluptés : en possédant davantage, il jouirait beaucoup moins.

Il est vrai qu'avancé déjà dans la vieillesse il ne peut espérer de vaquer long-temps encore à son travail; sa main déjà tremblotante lui refuse un service aisé, sa note se déforme, son activité diminue; il fait moins d'ouvrage et moins bien dans plus de temps :

un moment viendra (1), s'il vieillit beaucoup, qui, lui ôtant les ressources qu'il s'est ménagées, le forcera de faire un tardif et dur apprentissage d'une frugalité bien austère. Il ne doute pas même que vos messieurs n'aient déjà pour ce temps qui s'approche, et qu'ils sauront peut-être accélérer, un nouveau plan de bénéficence, c'est-à-dire de nouveaux moyens de lui faire manger le pain d'amertume, et boire la coupe d'humiliation. Il sent et prévoit très-bien tout cela, mais, si près du terme de la vie, il n'y voit plus un fort grand inconvénient. D'ailleurs, comme cet inconvénient est inévitable, c'est folie de s'en tourmenter, et ce serait s'y précipiter d'avance que de chercher à le prévenir. Il pourvoit au présent en ce qui dépend de lui, et laisse le soin de l'avenir à la providence.

J'ai donc vu Jean-Jacques livré tout entier aux occupations que je viens de vous décrire, se promenant toujours seul, pensant peu, rêvant beaucoup; travaillant presque machinalement, sans cesse occupé des mêmes choses sans s'en rebuter jamais; enfin plus gai, plus content, se portant mieux, en menant cette vie presque automate, qu'il ne fit tout le temps qu'il consacra si cruellement pour lui, et si peu utilement pour les autres, au triste métier d'auteur.

Mais n'apprécions pas cette conduite au-dessus de sa valeur. Dès que cette vie simple et laborieuse n'est pas jouée, elle serait sublime dans un célèbre écrivain qui pourrait s'y réduire. Dans Jean-Jacques elle n'est que naturelle, parce qu'elle n'est l'ouvrage d'aucun effort, ni celui de la raison, mais une simple impulsion du tempérament déterminé par la nécessité. Le seul mérite de celui qui s'y livre est d'avoir cédé sans résistance au penchant de la nature, et de ne s'être pas laissé détourner par une mauvaise honte, ni par une sotte vanité. Plus j'examine cet homme dans le détail de l'emploi de ses journées, dans l'uniformité de cette vie machinale, dans le goût qu'il paraît y prendre, dans le contentement qu'il y trouve, dans l'avantage qu'il en tire pour son humeur et pour sa santé; plus je vois que cette manière de vivre était celle pour laquelle il était né. Les hommes le figurant toujours à leur mode, en ont fait, tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan; d'abord un prodige de vertu, puis un monstre de scélératesse; toujours l'être du monde le plus étrange et le plus bizarre. La nature n'en a fait qu'un bon artisan, sensible, il est vrai, jusqu'au transport, idolâtre du beau, passionné pour la justice, dans de courts momens d'effervescence, capable de vigueur et d'élévation, mais dont l'état habituel fut et sera toujours l'inertie d'esprit et l'activité machinale, et, pour tout dire en un mot, qui n'est rare que parce qu'il est simple.

(1) Un autre inconvénient très-grave me forcera d'abandonner enfin ce travail, que d'ailleurs la mauvaise volonté du public me rend plus onéreux qu'utile; c'est l'abord fréquent de quidams étrangers ou inconnus qui s'introduisent chez moi sous ce prétexte, et qui savent ensuite s'y cramponner malgré moi, sans que je puisse pénétrer leur dessein.

Une des choses dont il se félicite est de se retrouver dans sa vieillesse à peu près au même rang où il est né, sans avoir jamais beaucoup ni monté ni descendu dans le cours de sa vie. Le sort l'a remis où l'avait placé la nature ; il s'applaudit chaque jour de ce concours.

Ces solutions si simples, et pour moi si claires, de mes premiers doutes, m'ont fait sentir de plus en plus, que j'avais pris la seule bonne route pour aller à la source des singularités de cet homme, tant jugé et si peu connu. Le grand tort de ceux qui le jugent, n'est pas de n'avoir point deviné les vrais motifs de sa conduite ; des gens si fins ne s'en douteront jamais (1); mais c'est de n'avoir pas voulu les apprendre, d'avoir concouru de tout leur cœur aux moyens pris pour empêcher, lui de les dire, et eux de les savoir. Les gens même les plus équitables sont portés à chercher des causes bizarres à une conduite extraordinaire ; et au contraire, c'est à force d'être naturelle, que celle de Jean-Jacques est peu commune, mais c'est ce qu'on ne peut sentir qu'après avoir fait une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses goûts, de toute sa constitution. Les hommes n'y font pas tant de façon pour se juger entre eux. Ils s'attribuent réciproquement les motifs qui pourraient faire agir le jugeant, comme fait le jugé, s'il était à sa place, et souvent ils rencontrent juste, parce qu'ils sont tous conduits par l'opinion, par les préjugés, par l'amour-propre, par toutes les passions factices qui en sont le cortège, et surtout par ce vif intérêt, prévoyant et pourvoyant, qui les jette toujours loin du présent, et qui n'est rien pour l'homme de la nature.

Mais ils sont si loin de remonter aux pures impulsions de cette nature et de les connaître, que, s'ils parvenaient à comprendre enfin que ce n'est point par ostentation que Jean-Jacques se conduit si différemment qu'ils ne font, le plus grand nombre en conclurait aussitôt que c'est donc par bassesse d'ame, quelques-uns peut-être, que c'est par une héroïque vertu, et tous se tromperaient également. Il y a de la bassesse à choisir volontairement un emploi digne de mépris, ou à recevoir par aumône ce qu'on peut gagner par son travail; mais il n'y en a point à vivre d'un travail honnête plutôt que d'aumônes, ou plutôt que d'intriguer pour parvenir. Il y a de la vertu à vaincre ses penchans pour faire son devoir, mais il n'y en a point à les suivre pour se li-

(1) Les gens si fins, totalement transformés par l'amour-propre, n'ont plus la moindre idée des vrais mouvemens de la nature, et ne connaîtront jamais rien aux ames honnêtes, parce qu'ils ne voient partout que le mal, excepté dans ceux qu'ils ont intérêt de flatter. Aussi les observations des gens fins, ne s'accordant avec la vérité que par hasard, ne font point autorité chez les sages.

Je ne connais pas deux Français qui pussent parvenir à me connaître, quand même ils le désireraient de tout leur cœur : la nature primitive de l'homme est trop loin de toutes leurs idées. Je ne dis pas néanmoins qu'il n'y en a point, je dis seulement que je n'en connais pas deux.

vrer à des occupations de son goût, quoiqu'ignobles aux yeux des hommes.

La cause des faux jugemens portés sur Jean-Jacques est qu'on suppose toujours qu'il lui a fallu de grands efforts pour être autrement que les autres hommes, au lieu que, constitué comme il est, il lui en eût fallu de très-grands pour être comme eux. Une de mes observations les plus certaines, et dont le public se doute le moins, est qu'impatient, emporté, sujet aux plus vives colères, il ne connaît pas néanmoins la haine, et que jamais désir de vengeance n'entra dans son cœur. Si quelqu'un pouvait admettre un fait si contraire aux idées qu'on a de l'homme, on lui donnerait aussitôt pour cause un effort sublime, la pénible victoire sur l'amour-propre, la grande mais difficile vertu du pardon des ennemis, et c'est simplement un effet naturel du tempérament que je vous ai décrit. Toujours occupé de lui-même ou pour lui-même, et trop avide de son propre bien pour avoir le temps de songer au mal d'un autre, il ne s'avise point de ces jalouses comparaisons d'amour-propre, d'où naissent les passions haineuses dont j'ai parlé. J'ose même dire qu'il n'y a point de constitution plus éloignée que la sienne de la méchanceté; car son vice dominant est de s'occuper de lui plus que des autres, et celui des méchans, au contraire, est de s'occuper plus des autres que d'eux; et c'est précisément pour cela qu'à prendre le mot d'*égoïsme* dans son vrai sens ils sont tous égoïstes, et qu'il ne l'est point, parce qu'il ne se met, ni à côté, ni au-dessus, ni au-dessous de personne, et que le déplacement de personne n'est nécessaire à son bonheur. Toutes ses méditations sont douces, parce qu'il aime à jouir. Dans les situations pénibles, il n'y pense que quand elles l'y forcent; tous les momens qu'il peut leur dérober sont donnés à ses rêveries; il sait se soustraire aux idées déplaisantes, et se transporter ailleurs qu'où il est mal. Occupé si peu de ses peines, comment le serait-il beaucoup de ceux qui les lui font souffrir? Il s'en venge en n'y pensant point, non par esprit de vengeance, mais pour se délivrer d'un tourment. Paresseux et voluptueux, comment serait-il haineux et vindicatif? Voudrait-il changer en supplices ses consolations, ses jouissances, et les seuls plaisirs qu'on lui laisse ici-bas? Les hommes bilieux et méchans ne cherchent la retraite que quand ils sont tristes, et la retraite les attriste encore plus. Le levain de la vengeance fermente dans la solitude, par le plaisir qu'on prend à s'y livrer; mais ce triste et cruel plaisir dévore et consume celui qui s'y livre; il le rend inquiet, actif, intrigant: la solitude qu'il cherchait fait bientôt le supplice de son cœur haineux et tourmenté, il n'y goûte point cette aimable incurie, cette douce nonchalance qui fait le charme des vrais solitaires; sa passion, anim par ses chagrines réflexions, cherche à se satisfaire; et, bier quittant sa sombre retraite, il court attiser dans le monde l dont il veut consumer son ennemi. S'il sort des écrits de la d'un tel solitaire, ils ne ressembleront sûrement, ni à l'Ém

à l'Héloïse, ils porteront, quelque art qu'emploie l'auteur à se déguiser, la teinte de la bile amère qui les dicta. Pour Jean-Jacques, les fruits de sa solitude attestent les sentimens dont il s'y nourrit; il eut de l'humeur tant qu'il vécut dans le monde, il n'en eut plus aussitôt qu'il vécut seul.

Cette répugnance à se nourrir d'idées noires et déplaisantes se fait sentir dans ses écrits comme dans sa conversation, et surtout dans ceux de longue haleine, où l'auteur avait plus le temps d'être lui, et où son cœur s'est mis, pour ainsi dire, plus à son aise. Dans ses premiers ouvrages, entraîné par son sujet, indigné par le spectacle des mœurs publiques, excité par les gens qui vivaient avec lui, et qui dès-lors peut-être avaient déjà leurs vues, il s'est permis quelquefois de peindre les méchans et les vices en traits vifs et poignans, mais toujours prompts et rapides; et l'on voit qu'il ne se complaisait que dans les images riantes, dont il aima de tout temps à s'occuper. Il se félicite à la fin de l'Héloïse d'en avoir soutenu l'intérêt durant six volumes, sans le concours d'aucun personnage méchant, ni d'aucune mauvaise action. C'est là, ce me semble, le témoignage le moins équivoque des véritables goûts d'un auteur.

Le Fr. Eh! comme vous vous abusez! Les bons peignent les méchans sans crainte; ils n'ont pas peur d'être reconnus dans leurs portraits : mais un méchant n'ose peindre son semblable; il redoute l'application.

Rouss. Monsieur, cette interprétation si naturelle est-elle de votre façon?

Le Fr. Non, elle est de nos messieurs. Oh! moi, je n'aurais jamais eu l'esprit de la trouver!

Rouss. Du moins, l'admettez-vous sérieusement pour bonne?

Le Fr. Mais, je vous avoue que je n'aime point à vivre avec les méchans, et je ne crois pas qu'il s'ensuive de là que je sois un méchant moi-même.

Rouss. Il s'ensuit tout le contraire, et non-seulement les méchans aiment à vivre entre eux, mais leurs écrits comme leurs discours sont remplis de peintures effroyables de toutes sortes de méchancetés. Quelquefois les bons s'attachent de même à les peindre, mais seulement pour les rendre odieuses : au lieu que les méchans ne se servent des mêmes peintures que pour rendre odieux moins les vices que les personnages qu'ils ont en vue. Ces différences se font bien sentir à la lecture, et les censures vives mais générales des uns s'y distinguent facilement des satires personnelles des autres. Rien n'est plus naturel à un auteur, que de s'occuper par préférence des matières qui sont le plus de son goût. Celui de Jean-Jacques, en l'attachant à la solitude, atteste, par les productions dont il s'y est occupé, quelle espèce de charme a pu l'y attirer et l'y retenir. Dans sa jeunesse, et durant ses courtes prospérités, n'ayant encore à se plaindre de personne, il n'aima pas moins la retraite qu'il l'aime dans sa misère. Il se partageait alors avec délices entre les amis qu'il

croyait avoir, et la douceur du recueillement. Maintenant si cruellement désabusé, il se livre à son goût dominant sans partage. Ce goût ne le tourmente, ni ne le ronge; il ne le rend, ni triste, ni sombre; jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses persécuteurs, plus content, ni plus heureux, autant qu'on peut l'être de son propre fait, vivant dans l'adversité. S'il était tel qu'on nous le représente, la prospérité de ses ennemis, l'opprobre dont ils l'accablent, l'impuissance de s'en venger, l'auraient déjà fait périr de rage. Il n'eût trouvé, dans la solitude qu'il cherche, que le désespoir et la mort. Il y trouve le repos d'esprit, la douceur d'ame, la santé, la vie. Tous les mystérieux argumens de vos messieurs n'ébranleront jamais la certitude qu'opère celui-là dans mon esprit.

Mais y a-t-il quelque vertu dans cette douceur? aucune. Il n'y a que la pente d'un naturel aimant et tendre, qui, nourri de visions délicieuses, ne peut s'en détacher pour s'occuper d'idées funestes et de sentimens déchirans. Pourquoi s'affliger quand on peut jouir? Pourquoi noyer son cœur de fiel et de bile, quand on peut l'abreuver de bienveillance et d'amour? Ce choix si raisonnable n'est pourtant fait, ni par la raison, ni par la volonté; il est l'ouvrage d'un pur instinct. Il n'a pas le mérite de la vertu, sans doute, mais il n'en a pas non plus l'instabilité. Celui qui durant soixante ans s'est livré aux seules impressions de la nature est bien sûr de n'y résister jamais.

Si ces impulsions ne le mènent pas toujours dans la bonne route, rarement elles le mènent dans la mauvaise. Le peu de vertus qu'il a n'ont jamais fait de grands biens aux autres, mais ses vices bien plus nombreux ne font de mal qu'à lui seul. Sa morale est moins une morale d'action que d'abstinence : sa paresse la lui a donnée, et sa raison l'y a souvent confirmé : ne jamais faire de mal lui paraît une maxime plus utile, plus sublime, et beaucoup plus difficile que celle même de faire du bien : car souvent le bien qu'on fait sous un rapport devient un mal sous mille autres : mais, dans l'ordre de la nature, il n'y a de vrai mal que le mal positif. Souvent il n'y a d'autre moyen de s'abstenir de nuire, que de s'abstenir tout-à-fait d'agir, et, selon lui, le meilleur régime, tant moral que physique, est un régime purement négatif. Mais ce n'est pas celui qui convient à une philosophie ostentatrice, qui ne veut que des œuvres d'éclat, et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer. Cette maxime de ne point faire de mal tient de bien près à une autre qu'il doit encore à sa paresse, mais qui se change en vertu pour quiconque s'en fait un devoir : c'est de ne se mettre jamais dans une situation qui lui fasse trouver son avantage dans le préjudice d'autrui. Nul homme ne redoute une situation pareille. Ils sont tous trop forts, trop vertueux pour craindre jamais que leur intérêt ne les tente contre leur devoir; et, dans leur fière confiance, ils provoquent sans

crainte les tentations auxquelles ils se sentent si supérieurs. Félicitons-les de leurs forces, mais ne blâmons pas le faible Jean-Jacques de n'oser se fier à la sienne, et d'aimer mieux fuir les tentations que d'avoir à les vaincre, trop peu sûr du succès d'un pareil combat.

Cette seule indolence l'eût perdu dans la société, quand il n'y eût pas apporté d'autres vices. Les petits devoirs à remplir la lui ont rendue insupportable; et ces petits devoirs négligés lui ont fait cent fois plus de tort, que des actions injustes ne lui en auraient pu faire. La morale du monde a été mise comme celle des dévots en menues pratiques, en petites formules, en étiquettes de procédés qui dispensent du reste. Quiconque s'attache avec scrupule à tous ces petits détails, peut au surplus être noir, faux, fourbe, traître et méchant, peu importe; pourvu qu'il soit exact aux règles des procédés, il est toujours assez honnête homme. L'amour-propre de ceux qu'on néglige en pareil cas leur peint cette omission comme un cruel outrage, ou comme une monstrueuse ingratitude; et tel qui donnerait pour un autre sa bourse et son sang n'en sera jamais pardonné pour avoir omis dans quelque rencontre une attention de civilité. Jean-Jacques en dédaignant tout ce qui est de pure formule, et que font également bons et mauvais, amis et indifférens, pour ne s'attacher qu'aux solides devoirs, qui n'ont rien de l'usage ordinaire, et font peu de sensation, a fourni les prétextes que vos messieurs ont si habilement employés. Il eût pu remplir sans bruit de grands devoirs dont jamais personne n'aurait rien dit : mais la négligence des petits soins inutiles a causé sa perte. Ces petits soins sont aussi quelquefois des devoirs qu'il n'est pas permis d'enfreindre, et je ne prétends pas en cela l'excuser. Je dis seulement que ce mal même, qui n'en est pas un dans sa source, et qui n'est tombé que sur lui, vient encore de cette indolence de caractère qui le domine, et ne lui fait pas moins négliger ses intérêts que ses devoirs.

Jean-Jacques paraît n'avoir jamais convoité fort ardemment les biens de la fortune, non par une modération dont on puisse lui faire honneur, mais parce que ces biens, loin de procurer ceux dont il est avide, en ôtent la jouissance et le goût. Les pertes réelles, ni les espérances frustrées, ne l'ont jamais fort affecté. Il a trop désiré le bonheur pour désirer beaucoup la richesse; et, s'il eut quelques momens d'ambition, ses désirs comme ses efforts ont été vifs et courts. Au premier obstacle qu'il n'a pu vaincre du premier choc, il s'est rebuté, et, retombant aussitôt dans sa langueur, il a oublié ce qu'il ne pouvait atteindre. Il fut toujours si peu agissant, si peu propre au manége nécessaire pour réussir en toute entreprise, que, les choses les plus faciles pour d'autres devenant toujours difficiles pour lui, sa paresse les lui rendait impossibles pour lui épargner les efforts indispensables pour les obtenir. Un autre oreiller de paresse, dans toute affaire un peu longue quoiqu'aisée, était

pour lui l'incertitude que le temps jette sur les succès qui, dans l'avenir, semblent les plus assurés; mille empêchemens imprévus pouvant à chaque instant faire avorter les desseins les mieux concertés. La seule instabilité de la vie réduit pour nous tous les événemens futurs à de simples probabilités. La peine qu'il faut prendre est certaine, le prix en est toujours douteux, et les projets éloignés ne peuvent paraître que des leurres de dupes à quiconque a plus d'indolence que d'ambition. Tel est et fut toujours Jean-Jacques; ardent et vif par tempérament, il n'a pu dans sa jeunesse être exempt de toute espèce de convoitise, et c'est beaucoup s'il l'est toujours, même aujourd'hui. Mais quelque désir qu'il ait pu former, et quel qu'en ait pu être l'objet, si du premier effort il n'a pu l'atteindre, il fut toujours incapable d'une longue persévérance à y aspirer.

Maintenant il paraît ne plus rien désirer. Indifférent sur le reste de sa carrière, il en voit avec plaisir approcher le terme, mais sans l'accélérer même par ses souhaits. Je doute que jamais mortel ait mieux et plus sincèrement dit à Dieu, *que ta volonté soit faite*, et ce n'est pas, sans doute, une résignation fort méritoire, à qui ne voit plus rien sur la terre qui puisse flatter son cœur. Mais dans sa jeunesse, où le feu du tempérament et de l'âge dut souvent enflammer ses désirs, il en put former d'assez vifs, mais rarement d'assez durables pour vaincre les obstacles, quelquefois très-surmontables, qui l'arrêtaient. En désirant beaucoup, il dut obtenir fort peu, parce que ce ne sont pas les seuls élans du cœur qui font atteindre à l'objet, et qu'il y faut d'autres moyens qu'il n'a jamais su mettre en œuvre. La plus incroyable timidité, la plus excessive indolence, auraient cédé quelquefois peut-être à la force du désir, s'il n'eût trouvé, dans cette force même, l'art d'éluder les soins qu'elle semblait exiger, et c'est encore ici des clefs de son caractère celle qui en découvre le mieux les ressorts. A force de s'occuper de l'objet qu'il convoite, à force d'y tendre par ses désirs, sa bienfaisante imagination arrive au terme, en sautant par-dessus les obstacles qui l'arrêtent ou l'effarouchent. Elle fait plus; écartant de l'objet tout ce qu'il a d'étranger à sa convoitise, elle ne le lui présente qu'approprié de tout point à son désir. Par là ses fictions lui deviennent plus douces que des réalités mêmes; elles en écartent les défauts avec les difficultés, elles les lui livrent préparées tout exprès pour lui, et font que désirer et jouir ne sont pour lui qu'une même chose. Est-il étonnant qu'un homme ainsi constitué soit sans goût pour la vie active? Pour lui pourchasser au loin quelques jouissances imparfaites et douteuses, elle lui ôterait celles qui valent cent fois mieux, et sont toujours en son pouvoir. Il est plus heureux et plus riche par la possession des biens imaginaires qu'il crée, qu'il ne le serait par celle des biens, plus réels si l'on veut, mais moins désirables, qui existent réellement.

Mais cette même imagination, si riche en tableaux rians et

remplis de charmes, rejette obstinément les objets de douleur et de peine, ou du moins elle ne les lui peint jamais si vivement que sa volonté ne les puisse effacer. L'incertitude de l'avenir, et l'expérience de tant de malheurs, peuvent l'effaroucher à l'excès des maux qui le menacent, en occupant son esprit des moyens de les éviter. Mais ces maux sont-ils arrivés? il les sent vivement un moment, et puis les oublie. En mettant tout au pis dans l'avenir, il se soulage et se tranquillise. Quand une fois le malheur est arrivé, il faut le souffrir sans doute, mais on n'est plus forcé d'y penser pour s'en garantir; c'est un grand tourment de moins dans son ame. En comptant d'avance sur le mal qu'il craint, il en ôte la plus grande amertume; ce mal arrivant le trouve tout prêt à le supporter; et s'il n'arrive pas, c'est un bien qu'il goûte avec d'autant plus de joie, qu'il n'y comptait point du tout. Comme il aime mieux jouir que souffrir, il se refuse aux souvenirs tristes et déplaisans, qui sont inutiles, pour livrer son cœur tout entier à ceux qui le flattent; quand sa destinée s'est trouvée telle qu'il n'y voyait plus rien d'agréable à se rappeler, il en a perdu toute la mémoire, et rétrogradant vers les temps heureux de son enfance et de sa jeunesse, il les a souvent recommencés dans ses souvenirs. Quelquefois s'élançant dans l'avenir qu'il espère et qu'il sent lui être dû, il tâche de s'en figurer les douceurs en les proportionnant aux maux qu'on lui fait souffrir injustement en ce monde. Plus souvent, laissant concourir ses sens à ses fictions, il se forme des êtres selon son cœur; et vivant avec eux dans une société dont il se sent digne, il plane dans l'empirée, au milieu des objets charmans et presque angéliques dont il s'est entouré. Concevez-vous que dans une ame tendre ainsi disposée les levains haineux fermentent facilement? Non, non, monsieur; comptez que celui qui put sentir un moment les délices habituelles de Jean-Jacques ne méditera jamais de noirceurs.

La plus sublime des vertus, celle qui demande le plus de grandeur, de courage, et de force d'ame, est le pardon des injures, et l'amour de ses ennemis. Le faible Jean-Jacques, qui n'atteint pas même aux vertus médiocres, irait-il jusqu'à celle-là? Je suis aussi loin de le croire que de l'affirmer. Mais qu'importe, si son naturel aimant et paisible le mène où l'aurait mené la vertu? Qu'eût pu faire en lui la haine s'il l'avait connue? Je l'ignore; il l'ignore lui-même. Comment saurait-il où l'eût conduit un sentiment qui jamais n'approcha de son cœur? Il n'a point eu là-dessus de combat à rendre, parce qu'il n'a point eu de tentation. Celle d'ôter ses facultés à ses jouissances, pour les livrer aux passions irascibles et déchirantes, n'en est pas même une pour lui. C'est le tourment des cœurs dévorés d'amour-propre, et qui ne connaissent point d'autre amour. Ils n'ont pas cette passion par choix, elle les tyrannise, et n'en laisse point d'autre en leur pouvoir.

Lorsqu'il entreprit ses confessions, cette œuvre unique parmi

les hommes, dont il a profané la lecture, en la prodiguant aux oreilles les moins faites pour l'entendre, il avait déjà passé la maturité de l'âge, et ignorait encore l'adversité. Il a dignement exécuté ce projet jusqu'au temps des malheurs de sa vie; dès-lors il s'est vu forcé d'y renoncer. Accoutumé à ses douces rêveries, il ne trouva ni courage ni force pour soutenir la méditation de tant d'horreurs; il n'aurait même pu s'en rappeler l'effroyable tissu, quand il s'y serait obstiné. Sa mémoire a refusé de se souiller de ces affreux souvenirs; il ne peut se rappeler l'image que des temps qu'il verrait renaître avec plaisir : ceux où il fut la proie des méchans en seraient pour jamais effacés avec les cruels qui les ont rendus si funestes, si les maux qu'ils continuent à lui faire ne réveillaient quelquefois, malgré lui, l'idée de ceux qu'ils lui ont déjà fait souffrir. En un mot, un naturel aimant et tendre, une langueur d'ame qui le porte aux plus douces voluptés, lui faisant rejeter tout sentiment douloureux, écarte de son souvenir tout objet désagréable. Il n'a pas le mérite de pardonner les offenses, parce qu'il les oublie; il n'aime pas ses ennemis, mais il ne pense point à eux. Cela met tout l'avantage de leur côté, en ce que ne le perdant jamais de vue, sans cesse occupés de lui, pour l'enlacer de plus en plus dans leurs piéges, et ne le trouvant, ni assez attentif pour les voir, ni assez actif pour s'en défendre, ils sont toujours sûrs de le prendre au dépourvu, quand et comme il leur plaît, sans crainte de représailles. Tandis qu'il s'occupe avec lui-même, eux s'occupent aussi de lui. Il s'aime, et ils le haïssent; voilà l'occupation des uns et des autres; il est tout pour lui-même; il est aussi tout pour eux : car, quant à eux, ils ne sont rien, ni pour lui, ni pour eux-mêmes; et pourvu que Jean-Jacques soit misérable, ils n'ont pas besoin d'autre bonheur. Ainsi ils ont, eux et lui, chacun de leur côté, deux grandes expériences à faire; eux, de toutes les peines qu'il est possible aux hommes d'accumuler dans l'ame d'un innocent, et lui, de toutes les ressources que l'innocence peut tirer d'elle seule pour les supporter. Ce qu'il y a d'impayable dans tout cela est d'entendre vos benins messieurs se lamenter, au milieu de leurs horribles trames, du mal que fait la haine à celui qui s'y livre, et plaindre tendrement leur ami Jean-Jacques, d'être la proie d'un sentiment aussi tourmentant.

Il faudrait qu'il fût insensible ou stupide pour ne pas voir et sentir son état; mais il s'occupe trop peu de ses peines pour s'en affecter beaucoup. Il se console avec lui-même des injustices des hommes; en rentrant dans son cœur, il y trouve des dédommagemens bien doux. Tant qu'il est seul il est heureux; et quand le spectacle de la haine le navre, ou quand le mépris et la dérision l'indignent, c'est un mouvement passager qui cesse aussitôt que l'objet qui l'excite a disparu. Ses émotions sont promptes et vives, mais rapides et peu durables, et cela se voit. Son cœur, transparent comme le cristal, ne peut rien cacher

de ce qui s'y passe; chaque mouvement qu'il éprouve se transmet à ses yeux et sur son visage. On voit quand et comment il s'agite ou se calme, quand et comment il s'irrite ou s'attendrit; et sitôt que ce qu'il voit ou ce qu'il entend l'affecte, il lui est impossible d'en retenir ou dissimuler un moment l'impression. J'ignore comment il put s'y prendre pour tromper quarante ans tout le monde sur son caractère; mais pour peu qu'on le tire de sa chère inertie, ce qui par malheur n'est que trop aisé, je le défie de cacher à personne ce qui se passe au fond de son cœur, et c'est néanmoins de ce même naturel aussi ardent qu'indiscret qu'on a tiré par un prestige admirable le plus habile hypocrite et le plus rusé fourbe qui puisse exister.

Cette remarque était importante, et j'y ai porté la plus grande attention. Le premier art de tous les méchans est la prudence, c'est-à-dire, la dissimulation. Ayant tant de desseins et de sentimens à cacher, ils savent composer leur extérieur, gouverner leurs regards, leur air, leur maintien, se rendre maîtres des apparences. Ils savent prendre leurs avantages et couvrir d'un vernis de sagesse les noires passions dont ils sont rongés. Les cœurs vifs sont bouillans, emportés, mais tout s'évapore au dehors; les méchans sont froids, posés, le venin se dépose et se cache au fond de leurs cœurs pour n'agir qu'en temps et lieu: jusqu'alors rien ne s'exhale, et, pour rendre l'effet plus grand ou plus sûr, ils le retardent à leur volonté. Ces différences ne viennent pas seulement des tempéramens, mais aussi de la nature des passions. Celles des cœurs ardens et sensibles, étant l'ouvrage de la nature, se montrent en dépit de celui qui les a; leur première explosion purement machinale est indépendante de sa volonté. Tout ce qu'il peut faire à force de résistance est d'en arrêter le cours avant qu'elle ait produit son effet, mais non pas avant qu'elle se soit manifestée ou dans ses yeux, ou par sa rougeur, ou par sa voix, ou par son maintien, ou par quelque autre signe sensible.

Mais l'amour-propre et les mouvemens qui en dérivent n'étant que des passions secondaires, produites par la réflexion, n'agissent pas si sensiblement sur la machine. Voilà pourquoi ceux que ces sortes de passions gouvernent sont plus maîtres des apparences que ceux qui se livrent aux impulsions directes de la nature. En général si les naturels ardens et vifs sont plus aimans, ils sont aussi plus emportés, moins endurans, plus colères; mais ces emportemens bruyans sont sans conséquence, et sitôt que le signe de la colère s'efface sur le visage, elle est éteinte aussi dans le cœur. Au contraire, les gens flegmatiques et froids, si doux, si patiens, si modérés à l'extérieur, en dedans sont haineux, vindicatifs, implacables; ils savent conserver, déguiser, nourrir leur rancune jusqu'à ce que le moment de l'assouvir se présente. En général les premiers aiment plus qu'ils ne haïssent, les seconds haïssent beaucoup plus qu'ils n'aiment, si tant est qu'ils sachent aimer. Les ames d'une haute trempe sont néanmoins très-souvent

de celles-ci, comme supérieures aux passions. Les vrais sages sont des hommes froids, je n'en doute pas; mais dans la classe des hommes vulgaires, sans le contre-poids de la sensibilité, l'amour-propre emportera toujours la balance, et, s'ils ne restent nuls, il les rendra méchans.

Vous me direz qu'il y a des hommes vifs et sensibles qui ne laissent pas d'être méchans, haineux, et rancuniers. Je n'en crois rien, mais il faut s'entendre. Il y a deux sortes de vivacité; celle des sentimens et celle des idées. Les ames sensibles s'affectent fortement et rapidement. Le sang enflammé par une agitation subite porte à l'œil, à la voix, au visage, ces mouvemens impétueux qui marquent la passion. Il est au contraire des esprits vifs qui s'associent avec des cœurs glacés, et qui ne tirent que du cerveau l'agitation qui paraît aussi dans les yeux, dans le geste, et accompagne la parole, mais par des signes tout différens, pantomimes et comédiens plutôt qu'animés et passionnés. Ceux-ci, riches d'idées, les produisent avec une facilité extrême: ils ont la parole à commandement; leur esprit toujours présent et pénétrant leur fournit sans cesse des pensées neuves, des saillies, des réponses heureuses; quelque force et quelque finesse qu'on mette à ce qu'on peut leur dire, ils étonnent par la promptitude et le sel de leurs réparties, et ne restent jamais court. Dans les choses même de sentiment ils ont un petit babil si bien agencé qu'on les croirait émus jusqu'au fond du cœur, si cette justesse même d'expression n'attestait que c'est leur esprit seul qui travaille. Les autres, tout occupés de ce qu'ils sentent, soignent trop peu leurs paroles pour les arranger avec tant d'art. La pesante succession du discours leur est insupportable; ils se dépitent contre la lenteur de sa marche; il leur semble dans la rapidité de smouvemens qu'ils éprouvent que ce qu'ils sentent devrait se faire jour et pénétrer d'un cœur à l'autre sans le froid ministère de la parole. Les idées se présentent d'ordinaire aux gens d'esprit en phrases tout arrangées. Il n'en est pas ainsi des sentimens: il faut chercher, combiner, choisir un langage propre à rendre ceux qu'on éprouve; et quel est l'homme sensible qui aura la patience de suspendre le cours des affections qui l'agitent pour s'occuper à chaque instant de ce triage. Une violente émotion peut suggérer quelquefois des expressions énergiques et vigoureuses; mais ce sont d'heureux hasards que les mêmes situations ne fournissent pas toujours. D'ailleurs un homme vivement ému est-il en état de prêter une attention minutieuse à tout ce qu'on peut lui dire, à tout ce qui se passe autour de lui, pour y approprier sa réponse ou son propos? Je ne dis pas que tous seront aussi distraits, aussi étourdis, aussi stupides que Jean-Jacques; mais je doute que quiconque a reçu du ciel un naturel vraiment ardent, vif, sensible, et tendre, soit jamais un homme bien preste à la riposte.

N'allons donc pas prendre, comme on fait dans le monde, pour des cœurs sensibles des cerveaux brûlés dont le seul dési-

de briller anime les discours, les actions, les écrits, et qui, pour être applaudis des jeunes gens et des femmes, jouent de leur mieux la sensibilité qu'ils n'ont point. Tout entiers à leur unique objet, c'est-à-dire à la célébrité, ils ne s'échauffent sur rien au monde, ne prennent un véritable intérêt à rien; leurs têtes, agitées d'idées rapides, laissent leurs cœurs vides de tout sentiment, excepté celui de l'amour-propre, qui, leur étant habituel, ne leur donne aucun mouvement sensible et remarquable au dehors. Ainsi, tranquilles et de sang-froid sur toutes choses, ils ne songent qu'aux avantages relatifs à leur petit individu, et, ne laissant jamais échapper aucune occasion, s'occupent sans cesse avec un succès qui n'a rien d'étonnant, à rabaisser leurs rivaux, à écarter leurs concurrens, à briller dans le monde, à primer dans les lettres, et à déprimer tout ce qui n'est pas attaché à leur char. Que de tels hommes soient méchans ou malfaisans, ce n'est pas une merveille; mais qu'ils éprouvent d'autre passion que l'égoïsme qui les domine, qu'ils aient une véritable sensibilité, qu'ils soient capables d'attachement, d'amitié, même d'amour, c'est ce que je nie. Ils ne savent pas seulement s'aimer eux-mêmes; ils ne savent que haïr ce qui n'est pas eux.

Celui qui sait régner sur son propre cœur, tenir toutes ses passions sous le joug, sur qui l'intérêt personnel et les désirs sensuels n'ont aucune puissance, et qui, soit en public, soit tout seul et sans témoin, ne fait en toute occasion que ce qui est juste et honnête, sans égard aux vœux secrets de son cœur; celui-là seul est homme vertueux. S'il existe, je m'en réjouis pour l'honneur de l'espèce humaine. Je sais que des foules d'hommes vertueux ont jadis existé sur la terre; je sais que Fénélon, Catinat, d'autres moins connus, ont honoré les siècles modernes, et parmi nous j'ai vu Georges Keith suivre encore leurs sublimes vestiges. A cela près, je n'ai vu dans les apparentes vertus des hommes que forfanterie, hypocrisie et vanité. Mais ce qui se rapproche un peu plus de nous, ce qui est du moins beaucoup plus dans l'ordre de la nature, c'est un mortel bien né qui n'a reçu du ciel que des passions expansives et douces, que des penchans aimans et aimables, qu'un cœur ardent à désirer, mais sensible, affectueux dans ses désirs, qui n'a que faire de gloire ni de trésors, mais de jouissances réelles, de véritables attachemens, et qui, comptant pour rien l'apparence des choses et pour peu l'opinion des hommes, cherche son bonheur en dedans sans égard aux usages suivis et aux préjugés reçus. Cet homme ne sera pas vertueux, puisqu'il ne vaincra pas ses penchans; mais, en les suivant, il ne fera rien de contraire à ce que ferait, en surmontant les siens, celui qui n'écoute que la vertu. La bonté, la commisération, la générosité, ces premières inclinations de la nature, qui ne sont que des émanations de l'amour de soi, ne s'érigeront point dans sa [illegible] d'austères devoirs, mais elles seront des besoins de s[illegible]

qu'il satisfera plus pour son propre bonheur que par un principe d'humanité qu'il ne songera guère à réduire en règles. L'instinct de la nature est moins pur peut-être, mais certainement plus sûr, que la loi de la vertu : car on se met souvent en contradiction avec son devoir, jamais avec son penchant, pour mal faire.

L'homme de la nature éclairé par la raison a des appétits plus délicats, mais non moins simples que dans sa première grossièreté. Les fantaisies d'autorité, de célébrité, de prééminence, ne sont rien pour lui ; il ne veut être connu que pour être aimé ; il ne veut être loué que de ce qui est vraiment louable et qu'il possède en effet. L'esprit, les talens ne sont pour lui que des ornemens du mérite, et ne le constituent pas. Ils sont des développemens nécessaires dans le progrès des choses et qui ont leurs avantages pour les agrémens de la vie, mais subordonnés aux facultés plus précieuses qui rendent l'homme vraiment sociable et bon, et qui lui font priser l'ordre, la justice, la droiture et l'innocence au-dessus de tous les autres biens. L'homme de la nature apprend à porter en toute chose le joug de la nécessité et à s'y soumettre, à ne murmurer jamais contre la providence, qui commença par le combler de dons précieux, qui promet à son cœur des biens plus précieux encore, mais qui, pour réparer les injustices de la fortune et des hommes, choisit son heure et non pas la nôtre, et dont les vues sont trop au-dessus de nous pour qu'elle nous doive compte de ses moyens. L'homme de la nature est assujetti par elle et pour sa propre conservation à des transports irascibles et momentanés, à la colère, à l'emportement, à l'indignation, jamais à des sentimens haineux et durables, nuisibles à celui qui en est la proie et à celui qui en est l'objet, et qui ne mènent qu'au mal et à la destruction sans servir au bien ni à la conservation de personne. Enfin l'homme de la nature, sans épuiser ses débiles forces à se construire ici-bas des tabernacles, des machines énormes de bonheur ou de plaisir, jouit de lui-même et de son existence, sans grand souci de ce qu'en pensent les hommes, et sans grand soin de l'avenir.

Tel j'ai vu l'indolent Jean-Jacques, sans affectation, sans apprêt, livré par goût à ses douces rêveries, pensant profondément quelquefois, mais toujours avec plus de fatigue que de plaisir, et aimant mieux se laisser gouverner par une imagination riante, que de gouverner avec effort sa tête par la raison. Je l'ai vu mener par goût une vie égale, simple, et routinière, sans s'en rebuter jamais. L'uniformité de cette vie et la douceur qu'il y trouve montrent que son ame est en paix. S'il était mal avec lui-même, il se lasserait enfin d'y vivre ; il lui faudrait des diversions que je ne lui vois point chercher : et si, par un tour d'esprit difficile à concevoir, ... stinait à s'imposer ce genre de supplice, on v... ... et de cette contrainte sur son humeur, su... ... . Il jaunirait, il languirait, il deviend... ... périrait. Au contraire,

il se porte mieux qu'il ne fit jamais (1). Il n'a plus ces souffrances habituelles, cette maigreur, ce teint pâle, cet air mourant qu'il eut constamment dix ans de sa vie, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'il se mêla d'écrire, métier aussi funeste à sa constitution que contraire à son goût, et qui l'eût enfin mis au tombeau s'il l'eût continué plus long-temps. Depuis qu'il a repris les doux loisirs de sa jeunesse il en a repris la sérénité; il occupe son corps et repose sa tête; il s'en trouve bien à tous égards. En un mot, comme j'ai trouvé dans ses livres l'homme de la nature, j'ai trouvé dans lui l'homme de ses livres, sans avoir eu besoin de chercher expressément s'il était vrai qu'il en fût l'auteur.

Je n'ai eu qu'une seule curiosité que j'ai voulu satisfaire; c'est au sujet du Devin du Village. Ce que vous m'aviez dit là-dessus m'avait tellement frappé que je n'aurais pas été tranquille, si je ne m'en fusse particulièrement éclairci. On ne conçoit guère comment un homme doué de quelque génie et de talens, par lesquels il pourrait aspirer à une gloire méritée, pour se parer effrontément d'un talent qu'il n'aurait pas, irait se fourrer sans nécessité dans toutes les occasions de montrer là-dessus son ineptie. Mais qu'au milieu de Paris et des artistes les moins disposés pour lui à l'indulgence, un tel homme se donne sans façon pour l'auteur d'un ouvrage qu'il est incapable de faire; qu'un homme aussi timide, aussi peu suffisant, s'érige parmi les maîtres en précepteur d'un art auquel il n'entend rien et qu'il les accuse de ne pas entendre, c'est assurément une chose des plus incroyables que l'on puisse avancer. D'ailleurs il y a tant de bassesse à se parer ainsi des dépouilles d'autrui; cette manœuvre suppose tant de pauvreté d'esprit, une vanité si puérile, un jugement si borné, que quiconque peut s'y résoudre ne fera jamais rien de grand, d'élevé, de beau dans aucun genre, et que, malgré toutes mes observations, il serait toujours resté impossible à mes yeux que Jean-Jacques se donnant faussement pour l'auteur du Devin du Village eût fait aucun des autres écrits qu'il s'attribue, et qui certainement ont trop de force et d'élévation pour avoir pu sortir de la petite tête d'un petit pillard impudent. Tout cela me semblait tellement incompatible que j'en revenais toujours à ma première conséquence de *tout ou rien*.

Une chose encore animait le zèle de mes recherches. L'auteur du Devin du Village n'est pas, quel qu'il soit, un auteur ordinaire, non plus que celui des autres ouvrages qui portent le même nom. Il y a dans cette pièce une douceur, un charme, une simplicité surtout, qui la distinguent sensiblement de toute autre production du même genre. Il n'y a dans les paroles ni situations vives, ni belles sentences, ni pompeuse morale : il n'y a dans la musique ni traits savans, ni morceaux de travail, ni chants tournés, ni harmonie pathétique. Le sujet en est plus

(1) Tout a son terme ici-bas. Si ma santé décline, et succombe enfin sous tant d'afflictions sans relâche, il restera toujours étonnant qu[illegible] résisté si long-temps.

comique qu'attendrissant, et cependant la pièce touche, remue, attendrit jusqu'aux larmes : on se sent ému sans savoir pourquoi. D'où ce charme secret qui coule ainsi dans les cœurs tire-t-il sa source? Cette source unique où nul autre n'a puisé n'est pas celle de l'Hippocrène : elle vient d'ailleurs. L'auteur doit être aussi singulier que la pièce est originale. Si, connaissant déjà Jean-Jacques, j'avais vu pour la première fois le Devin du Village sans qu'on m'en nommât l'auteur, j'aurais dit sans balancer, c'est celui de la nouvelle Héloïse, c'est Jean-Jacques, et ce ne peut être que lui. Colette intéresse et touche comme Julie, sans magie de situations, sans apprêts d'événemens romanesques; même naturel, même douceur, même accent : elles sont sœurs, ou je serais bien trompé. Voilà ce que j'aurais dit ou pensé. Maintenant on m'assure au contraire que Jean-Jacques se donne faussement pour l'auteur de cette pièce, et qu'elle est d'un autre : qu'on me le montre donc cet autre-là, que je voie comment il est fait. Si ce n'est pas Jean-Jacques, il doit du moins lui ressembler beaucoup, puisque leurs productions, si originales, si caractérisées, se ressemblent si fort. Il est vrai que je ne puis avoir vu des productions de Jean-Jacques en musique, puisqu'il n'en sait pas faire; mais je suis sûr que, s'il en savait faire, elles auraient un caractère très-approchant de celui-là. A m'en rapporter à mon propre jugement, cette musique est de lui; par les preuves que l'on me donne, elle n'en est pas : que dois-je croire? Je résolus de m'éclaircir si bien par moi-même sur cet article qu'il ne me pût rester là-dessus aucun doute, et je m'y suis pris de la façon la plus courte, la plus sûre pour y parvenir.

Le Fr. Rien n'est plus simple. Vous avez fait comme tout le monde; vous lui avez présenté de la musique à lire, et, voyant qu'il ne faisait que barbouiller, vous avez tiré la conséquence, et vous vous en êtes tenu là.

Rouss. Ce n'est point là ce que j'ai fait, et ce n'était point de cela non plus qu'il s'agissait; car il ne s'est pas donné, que je sache, pour un croque-sol, ni pour un chantre de cathédrale. Mais en donnant de la musique pour être de lui, il s'est donné pour en savoir faire. Voilà ce que j'avais à vérifier. Je lui ai donc proposé de la musique, non à lire, mais à faire. C'était aller, ce me semble, aussi directement qu'il était possible au vrai point de la question. Je l'ai prié de composer cette musique en ma présence sur des paroles qui lui étaient inconnues et que je lui ai fournies sur-le-champ.

Le Fr. Vous aviez bien de la bonté; car enfin vous assurer qu'il ne savait pas lire la musique, n'était-ce pas vous assurer de reste qu'il n'en savait pas composer?

Rouss. Je n'en sais rien; je ne vois nulle impossibilité qu'un homme trop plein de ses propres idées ne sache ni saisir, ni rendre celles des autres; et puisque ce n'est pas faute d'esprit qu'il sait si mal parler, ce peut aussi n'être pas par ignorance qu'il lit si

mal la musique. Mais ce que je sais bien, c'est que, si de l'acte au possible la conséquence est valable, lui voir sous mes yeux composer de la musique était m'assurer qu'il en savait composer.

Le Fr. D'honneur, voici qui est curieux ! Hé bien, monsieur, de quelle défaite vous paya-t-il? Il fit le fier, sans doute, et rejeta la proposition avec hauteur?

Rouss. Non, il voyait trop bien mon motif pour pouvoir s'en offenser, et me parut même plus reconnaissant qu'humilié de ma proposition. Mais il me pria de comparer les situations et les âges. « Considérez, me dit-il, quelle différence vingt-cinq ans » d'intervalle, de longs serremens de cœur, les ennuis, le dé- » couragement, la vieillesse, doivent mettre dans les produc- » tions du même homme. Ajoutez à cela la contrainte que vous » m'imposez, et qui me plaît parce que j'en vois la raison, mais » qui n'en met pas moins des entraves aux idées d'un homme » qui n'a jamais su les assujettir, ni rien produire qu'à son » heure, à son aise, et à sa volonté. »

Le Fr. Somme toute, avec de belles paroles il refusa l'épreuve proposée?

Rouss. Au contraire, après ce petit préambule il s'y soumit de tout son cœur, et s'en tira mieux qu'il n'avait espéré lui-même. Il me fit, avec un peu de lenteur, mais moi toujours présent, de la musique aussi fraîche, aussi chantante, aussi bien traitée, que celle du Devin, et dont le style assez semblable à celui de cette pièce, mais moins nouveau qu'il n'était alors, est tout aussi naturel, tout aussi expressif, et tout aussi agréable. Il fut surpris lui-même de son succès. « Le désir, me dit-il, » que je vous ai vu de me voir réussir m'a fait réussir davantage. » La défiance m'étourdit, m'appesantit et me resserre le cer- » veau comme le cœur; la confiance m'anime, m'épanouit, et » me fait planer sur des ailes. Le ciel m'avait fait pour l'amitié : » elle eût donné un nouveau ressort à mes facultés, et j'aurais » doublé de prix par elle. »

Voilà, monsieur, ce que j'ai voulu vérifier par moi-même. Si cette expérience ne suffit pas pour vous prouver qu'il a fait le Devin du Village, elle suffit au moins pour détruire celle des preuves qu'il ne l'a pas fait à laquelle vous vous en êtes tenu. Vous savez pourquoi toutes les autres ne font point autorité pour moi : mais voici une autre observation qui achève de détruire mes doutes, et me confirme ou me ramène dans mon ancienne persuasion.

Après cette épreuve, j'ai examiné toute la musique qu'il a composée depuis son retour à Paris, et qui ne laisse pas de faire un recueil considérable, et j'y ai trouvé une uniformité de style et de faire, qui tomberait quelquefois dans la monotonie si elle n'était autorisée ou excusée par le grand rapport des paroles dont il a fait choix le plus souvent. Jean-Jacques, avec un cœur trop porté à la tendresse, eut toujours un goût vif pour la vie champêtre. Toute sa musique, quoique variée selon les su-

jets, porte une empreinte de ce goût. On croit entendre l'accent pastoral des pipeaux, et cet accent se fait partout sentir le même que dans le Devin du Village. Un connaisseur ne peut pas plus s'y tromper qu'on ne se trompe au faire des peintres. Toute cette musique a d'ailleurs une simplicité, j'oserais dire une vérité, que n'a parmi nous nulle autre musique moderne. Non-seulement elle n'a besoin ni de trilles, ni de petites notes, ni d'agrémens ou de fleurtis d'aucune espèce, mais elle ne peut même rien supporter de tout cela. Toute son expression est dans les seules nuances du fort et du doux, vrai caractère d'une bonne mélodie ; cette mélodie y est toujours une et bien marquée, les accompagnemens l'animent sans l'offusquer. On n'a pas besoin de crier sans cesse aux accompagnateurs, *doux*, *plus doux*. Tout cela ne convient encore qu'au seul Devin du Village. S'il n'a pas fait cette pièce, il faut donc qu'il en ait l'auteur toujours à ses ordres pour lui composer de nouvelle musique toutes les fois qu'il lui plaît d'en produire sous son nom, car il n'y a que lui seul qui en fasse comme celle-là. Je ne dis pas qu'en épluchant bien toute cette musique on n'y trouvera ni ressemblances, ni réminiscences, ni traits pris ou imités d'autres auteurs; cela n'est vrai d'aucune musique que je connaisse. Mais, soit que ces imitations soient des rencontres fortuites ou de vrais pillages, je dis que la manière dont l'auteur les emploie les lui approprie ; je dis que l'abondance des idées dont il est plein, et qu'il associe à celles-là, ne peut laisser supposer que ce soit par stérilité de son propre fonds qu'il se les attribue ; c'est paresse ou précipitation, mais ce n'est pas pauvreté : il lui est trop aisé de produire pour avoir jamais besoin de piller (1).

(1) Il y a trois seuls morceaux dans le *Devin du Village* qui ne sont pas uniquement de moi, comme dès le commencement je l'ai dit sans cesse à tout le monde ; tous trois dans le divertissement : 1°. les paroles de la chanson, qui sont, en partie, et du moins l'idée et le refrain, de M. Collé ; 2°. les paroles de l'ariette, qui sont de M. Cahusac, lequel m'engagea à faire après coup cette ariette, pour complaire à mademoiselle Fel, qui se plaignait qu'il n'y avait rien de brillant pour sa voix dans son rôle; 3°. et l'entrée des bergères, que, sur les vives instances de M. d'Holbach, j'arrangeai sur une pièce de clavecin d'un recueil qu'il me présenta. Je ne dirai pas quelle était l'intention de M. d'Holbach, mais il me pressa si fort d'employer quelque chose de ce recueil, que je ne pus, dans cette bagatelle, résister obstinément à son désir. Pour la romance, qu'on m'a fait tirer, tantôt de Suisse, tantôt de Languedoc, tantôt de nos psaumes, et tantôt de je ne sais où, je ne l'ai tirée que de ma tête, ainsi que toute la pièce. Je la composai, revenu depuis peu d'Italie, passionné pour la musique que j'y avais entendue, et dont on n'avait encore aucune connaissance à Paris. Quand cette connaissance commença de s'y répandre, on aurait bientôt découvert mes pillages, si j'avais fait comme font les compositeurs français, parce qu'ils sont pauvres d'idées, qu'ils ne connaissent pas même le vrai chant, et que leurs accompagnemens ne sont que du barbouillage. On a eu l'impudence de mettre en grande pompe [illegible] la romance de M. Vernes, pour faire croire [illegible]. Toute ma réponse a été de faire à cette

Je lui ai conseillé de rassembler toute cette musique et de chercher à s'en défaire pour s'aider à vivre quand il ne pourra plus continuer son travail, mais de tâcher sur toute chose que ce recueil ne tombe qu'en des mains fidèles et sûres qui ne le laissent ni détruire, ni diviser : car, quand la passion cessera de dicter les jugemens qui le regardent, ce recueil fournira, ce me semble, une forte preuve que toute la musique qui le compose est d'un seul et même auteur (1).

Tout ce qui est sorti de la plume de Jean-Jacques durant son effervescence porte une empreinte impossible à méconnaître, et plus impossible à imiter. Sa musique, sa prose, ses vers, tout, dans ces dix ans, est d'un coloris, d'une teinte, qu'un autre ne trouvera jamais. Oui, je le répète, si j'ignorais quel est l'auteur du Devin du Village je le sentirais à cette conformité. Mon doute levé sur cette pièce achève de lever ceux qui pouvaient me rester sur son auteur. La force des preuves qu'on a qu'elle n'est pas de lui ne sert plus qu'à détruire dans mon esprit celle des crimes dont on l'accuse, et tout cela ne me laisse plus qu'une surprise ; c'est comment tant de mensonges peuvent être si bien prouvés.

Jean-Jacques était né pour la musique, non pour y payer de sa personne dans l'exécution, mais pour en hâter les progrès et y faire des découvertes. Ses idées dans l'art et sur l'art sont fécondes, intarissables. Il a trouvé des méthodes plus claires, plus commodes, plus simples, qui facilitent, les unes la composition, les autres l'exécution, et auxquelles il ne manque pour être admises que d'être proposées par un autre que lui. Il a fait dans l'harmonie une découverte qu'il ne daigne pas même annoncer, sûr d'avance qu'elle serait rebutée, ou ne lui attirerait, comme le Devin du Village, que l'imputation de s'emparer du bien d'autrui. Il fera dix airs sur les mêmes paroles sans que cette abondance lui coûte ou l'épuise. Je l'ai vu lire aussi fort bien la musique, mieux que plusieurs de ceux qui la professent.

romance deux autres airs meilleurs que celui-là. Mon argument est simple : celui qui a fait les deux meilleurs airs n'avait pas besoin de s'attribuer faussement le moindre.

(1) J'ai mis fidèlement dans ce recueil toute la musique de toute espèce que j'ai composée depuis mon retour à Paris, et dont j'aurais beaucoup retranché si je n'y avais laissé que ce qui me paraît bon ; mais j'ai voulu ne rien omettre de ce que j'ai réellement fait, afin qu'on en pût discerner tout ce qu'on m'attribue, aussi faussement qu'impudemment même, en ce genre, dans le public, dans les journaux, et jusques dans les recueils de mes propres écrits. Pourvu que les paroles soient grossières et malhonnêtes, pourvu que les airs soient maussades et plats, on m'accordera volontiers le talent de composer de cette musique-là. On affectera même de m'attribuer des airs d'un bon chant faits par d'autres, pour faire croire que je me les attribue moi-même, et que je m'approprie les ouvrages d'autrui. M'ôter mes productions et m'attribuer les leurs a été depuis vingt ans la manœuvre la plus constante de ces messieurs, et la plus sûre pour me décrier.

Il aura même en cet art l'*impromptu* de l'exécution qui lui manque en toute autre chose, quand rien ne l'intimidera, quand rien ne troublera cette présence d'esprit qu'il a si rarement, qu'il perd si aisément, et qu'il ne peut plus rappeler dès qu'il l'a perdue. Il y a trente ans qu'on l'a vu dans Paris chanter tout à livre ouvert. Pourquoi ne le peut-il plus aujourd'hui? C'est qu'alors personne ne doutait du talent qu'aujourd'hui tout le monde lui refuse, et qu'un seul spectateur malveillant suffit pour troubler sa tête et ses yeux. Qu'un homme auquel il aura confiance lui présente de la musique qu'il ne connaisse point : je parie, à moins qu'elle ne soit baroque ou qu'elle ne dise rien, qu'il la déchiffre encore à la première vue et la chante passablement. Mais si, lisant dans le cœur de cet homme, il le voit mal intentionné, il n'en dira pas une note ; et voilà parmi les spectateurs la conclusion tirée sans autre examen. Jean-Jacques est sur la musique et sur les choses qu'il sait le mieux comme il était jadis aux échecs. Jouait-il avec un plus fort que lui qu'il croyait plus faible, il le battait le plus souvent ; avec un plus faible qu'il croyait plus fort, il était battu : la suffisance des autres l'intimide et le démonte infailliblement. En ceci l'opinion l'a toujours subjugué, ou plutôt, en toute chose, comme il le dit lui-même, c'est au degré de sa confiance que se monte celui de ses facultés. Le plus grand mal est ici que, sentant en lui sa capacité, pour désabuser ceux qui en doutent, il se livre sans crainte aux occasions de la montrer, comptant toujours pour cette fois rester maître de lui-même, et, toujours intimidé, quoi qu'il fasse, il ne montre que son ineptie. L'expérience là-dessus a beau l'instruire, elle ne l'a jamais corrigé.

Les dispositions d'ordinaire annoncent l'inclination et réciproquement. Cela est encore vrai chez Jean-Jacques. Je n'ai vu nul homme aussi passionné que lui pour la musique, mais seulement pour celle qui parle à son cœur ; c'est pourquoi il aime mieux en faire qu'en entendre, surtout à Paris, parce qu'il n'y en a point d'aussi bien appropriée à lui que la sienne. Il la chante avec une voix faible et cassée, mais encore animée et douce ; il l'accompagne, non sans peine, avec des doigts tremblans, moins par l'effet des ans que d'une invincible timidité. Il se livre à cet amusement depuis quelques années avec plus d'ardeur que jamais, et il est aisé de voir qu'il s'en fait une aimable diversion à ses peines. Quand des sentimens douloureux affligent son cœur, il cherche sur son clavier les consolations que les hommes lui refusent. Sa douleur perd ainsi sa sécheresse, et lui fournit à la fois des chants et des larmes. Dans les rues, il se distrait des regards insultans des passans en cherchant des airs dans sa tête ; plusieurs romances de sa façon d'un chant triste et languissant, mais tendre et doux, n'ont point eu d'autre origine. Tout ce qui porte le même caractère lui plaît et le charme. Il est passionné pour le chant du rossignol ; il aime les gémissemens de la tourterelle, et les a parfaitement imités dans

l'accompagnement d'un de ses airs: les regrets qui tiennent à l'attachement l'intéressent. Sa passion la plus vive et la plus vaine était d'être aimé; il croyait se sentir fait pour l'être; il satisfait du moins cette fantaisie avec les animaux. Toujours il prodigua son temps et ses soins à les attirer, à les caresser; il était l'ami, presque l'esclave de son chien, de sa chatte, de ses serins: il avait des pigeons qui le suivaient partout, qui lui volaient sur les bras, sur la tête, jusqu'à l'importunité: il apprivoisait les oiseaux, les poissons, avec une patience incroyable, et il est parvenu à Monquin à faire nicher des hirondelles dans sa chambre avec tant de confiance, qu'elles s'y laissaient même enfermer sans s'effaroucher. En un mot, ses amusemens, ses plaisirs sont innocens et doux comme ses travaux, comme ses penchans; il n'y a pas dans son ame un goût qui soit hors de la nature, ni coûteux ou criminel à satisfaire; et, pour être heureux autant qu'il est possible ici-bas, la fortune lui eût été inutile, encore plus la célébrité; il ne lui fallait que la santé, le nécessaire, le repos, et l'amitié.

Je vous ai décrit les principaux traits de l'homme que j'ai vu, et je me suis borné dans mes descriptions non-seulement à ce qui peut de même être vu de tout autre, s'il porte à cet examen un œil attentif et non prévenu, mais à ce qui n'étant ni bien, ni mal en soi, ne peut être affecté long-temps par hypocrisie. Quant à ce qui quoique vrai n'est pas vraisemblable, tout ce qui n'est connu que du ciel et de moi, mais eût pu mériter de l'être des hommes, ou ce qui, même connu d'autrui, ne peut être dit de soi-même avec bienséance, n'espérez pas que je vous en parle, non plus que ceux dont il est connu: si tout son prix est dans les suffrages des hommes, c'est à jamais autant de perdu. Je ne vous parlerai pas non plus de ses vices, non qu'il n'en ait de très-grands, mais parce qu'ils n'ont jamais fait de mal qu'à lui, et qu'il n'en doit aucun compte aux autres: le mal qui ne nuit point à autrui peut se taire quand on tait le bien qui le rachète. Il n'a pas été si discret dans ses Confessions, et peut-être n'en a-t-il pas mieux fait. A cela près, tous les détails que je pourrais ajouter aux précédens n'en sont que des conséquences qu'en raisonnant bien chacun peut aisément suppléer. Ils suffisent pour connaître à fond le naturel de l'homme et son caractère. Je ne saurais aller plus loin sans manquer aux engagemens par lesquels vous m'avez lié. Tant qu'ils dureront, tout ce que je puis exiger et attendre de Jean-Jacques est qu'il me donne, comme il a fait, une explication naturelle et raisonnée de sa conduite en toute occasion; car il serait injuste et absurde d'exiger qu'il répondît aux charges qu'il ignore, et qu'on ne permet pas de lui déclarer; et tout ce que je puis ajouter du mien à cela est de m'assurer que cette explication qu'il me donne s'accorde avec tout ce que j'ai vu de lui par moi-même, en y donnant toute mon attention. Voilà ce que j'ai fait: ainsi je m'arrête. Ou faites-moi sentir en quoi je m'abuse,

ou montrez-moi comment mon Jean-Jacques peut s'accorder avec celui de vos messieurs, ou convenez enfin que deux êtres si différens ne furent jamais le même homme.

LE FR. Je vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiser par mes idées je vous ai suivi dans les vôtres, et si quelquefois je vous ai machinalement interrompu, c'était lorsqu'étant moi-même de votre avis je voulais avoir votre réponse à des objections souvent rebattues que je craignais d'oublier. Maintenant je vous demande en retour un peu de l'attention que je vous ai donnée. J'éviterai d'être diffus; évitez, si vous pouvez, d'être impatient.

Je commence par vous accorder pleinement votre conséquence, et je conviens franchement que votre Jean-Jacques et celui de nos messieurs ne sauraient être le même homme. L'un, j'en conviens encore, semble avoir été fait à plaisir, pour le mettre en opposition avec l'autre. Je vois même entre eux des incompatibilités qui ne frapperaient peut-être nul autre que moi. L'empire de l'habitude et le goût du travail manuel sont, par exemple, à mes yeux des choses inalliables avec les noires et fougueuses passions des méchans; et je réponds que jamais un déterminé scélérat ne fera de jolis herbiers en miniatures, et n'écrira dans six ans huit mille pages de musique (1). Ainsi, dès la première esquisse, nos messieurs et vous ne pouvez vous accorder. Il y a certainement erreur ou mensonge d'une des deux parts; le mensonge n'est pas de la vôtre, j'en suis très-sûr, mais l'erreur y peut être. Qui m'assurera qu'elle n'y est pas en effet? Vous accusez nos messieurs d'être prévenus quand ils le décrient, n'est-ce point vous qui l'êtes quand vous l'honorez? Votre penchant pour lui rend ce doute très-raisonnable. Il faudrait, pour démêler sûrement la vérité, des observations impartiales; et, quelques précautions que vous ayez prises, les vôtres ne le sont pas plus que les leurs. Tout le monde, quoi que vous en puissiez dire, n'est pas entré dans le complot. Je connais d'honnêtes gens qui ne haïssent point Jean-Jacques, c'est-à-dire qui ne professent point pour lui cette bienveillance traîtresse qui, selon vous, n'est qu'une haine plus meurtrière. Ils estiment ses talens sans aimer ni haïr sa personne, et n'ont pas une grande confiance en toute cette générosité si bruyante qu'on admire dans nos messieurs. Cependant, sur bien des points, ces personnes équitables s'accordent à penser comme le public à son égard. Ce qu'elles ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres donne une idée peu favorable de ses mœurs, de sa droiture, de sa douceur, de son humanité, de son désintéressement, de toutes les vertus qu'il étalait avec tant de faste. Il faut lui passer des défauts, même

(1) Ayant fait une partie de ce calcul d'avance, et seulement par comparaison, j'ai mis tout trop au rabais, et c'est ce que je découvre bien sensiblement à mesure que j'avance dans mon registre, puisqu'au bout de cinq ans et demi seulement j'ai déjà plus de neuf mille pages bien articulées, et sur lesquelles on ne peut contester.

des vices, puisqu'il est homme ; mais il en est de trop bas pour pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait, mais je méprise un homme abject, et ne croirai jamais que les heureux penchans que vous trouvez dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. Vous voyez que je n'insiste pas sur des faits aussi prouvés qu'il y en ait au monde, mais dont l'omission affectée d'une seule formalité énerve, selon vous, toutes les preuves. Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer, quoique rien ne soit moins nécessaire, des écus qu'il escroque aux passans dans les tavernes, et qu'il nie ensuite d'avoir empruntés, des copies qu'il fait payer deux fois, de celles où il fait de faux comptes, de l'argent qu'il escamote dans les paiemens qu'on lui fait, de mille autres imputations pareilles. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres; mais ce qui est généralement vu par tout le monde, ne saurait l'être. Cet homme, en qui vous trouvez une modestie, une timidité, de vierge, est si bien connu pour un satyre plein d'impudence, que, dans les maisons mêmes où l'on tâchait de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisait, dès qu'il paraissait, retirer la fille de la maison, pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manières. Cet homme, qui vous paraît si doux, si sociable, fuit tout le monde sans distinction, dédaigne toutes les caresses, rebute toutes les avances, et vit seul comme un loup-garou. Il se nourrit de visions, selon vous, et s'extasie avec des chimères. Mais s'il méprise et repousse les humains, si son cœur se ferme à leur société, que leur importe celle que vous lui prêtez avec des êtres imaginaires? Depuis qu'on s'est avisé de l'éplucher avec plus de soin, on l'a trouvé, non-seulement différent de ce qu'on le croyait, mais contraire à tout ce qu'il prétendait être. Il se disait honnête, modeste; on l'a trouvé cynique et débauché : il se vantait de bonnes mœurs, et il est pourri de vérole ; il se disait désintéressé, et il est de la plus basse avidité ; il se disait humain, compatissant, il repousse durement tout ce qui lui demande assistance; il se disait pitoyable et doux, il est cruel et sanguinaire; il se disait charitable, et il ne donne rien à personne; il se disait liant, facile à subjuguer, et il rejette arrogamment toutes les honnêtetés dont on le comble. Plus on le recherche, plus on en est dédaigné. On a beau prendre en l'accostant un air béat, un ton patelin, dolent, lamentable, lui écrire des lettres à faire pleurer, lui signifier net qu'on va se tuer à l'instant si l'on n'est admis, il n'est ému de rien ; il serait homme à laisser faire ceux qui seraient assez sots pour cela; et les plaignans, qui affluent à sa porte, s'en retournent tous sans consolation. Dans une situation pareille à la sienne, se voyant observé de si près, ne devrait-il pas s'attacher à rendre contens de lui tous ceux qui l'abordent, à leur faire perdre, à force de douceur et de bonnes manières, les noires impressions qu'ils ont sur son compte, à substituer dans leurs ames la bienveillance à l'es-

time qu'il a perdue, et à les forcer au moins à le plaindre, ne pouvant plus l'honorer? Au lieu de cela, il concourt, par son humeur sauvage et par ses rudes manières, à nourrir, comme à plaisir, la mauvaise opinion qu'ils ont de lui. En le trouvant si dur, si repoussant, si peu traitable, ils reconnaissent aisément l'homme féroce qu'on leur a peint; et ils s'en retournent convaincus par eux-mêmes qu'on n'a point exagéré son caractère, et qu'il est aussi noir que son portrait.

Vous me répéterez sans doute que ce n'est point là l'homme que vous avez vu : mais c'est l'homme qu'a vu tout le monde, excepté vous seul. Vous ne parlez, dites-vous, que d'après vos propres observations. La plupart de ceux que vous démentez ne parlent non plus que d'après les leurs. Ils ont vu noir, où vous voyez blanc; mais ils sont tous d'accord sur cette couleur noire; la blanche ne frappe nuls autres yeux que les vôtres; vous êtes seul contre tous; la vraisemblance est-elle pour vous? La raison permet-elle de donner plus de force à votre unique suffrage qu'aux suffrages unanimes de tout le public? Tout est d'accord sur le compte de cet homme que vous vous obstinez seul à croire innocent, malgré tant de preuves auxquelles vous-même ne trouvez rien à répondre? Si ces preuves sont autant d'impostures et de sophismes, que faut-il donc penser du genre humain? Quoi! toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le suffoquer, pour ainsi dire, dans le bourbier de la diffamation, tandis qu'il ne faut, selon vous, qu'ouvrir les yeux sur lui pour se convaincre de son innocence, et de la noirceur de ses ennemis! Prenez garde, monsieur Rousseau; c'est vous-même qui prouvez trop. Si Jean-Jacques était tel que vous l'avez vu, serait-il possible que vous fussiez le premier et le seul à l'avoir vu sous cet aspect? Ne reste-t-il donc que vous seul d'homme juste et sensé sur la terre? S'il en reste un autre qui ne pense pas ici comme vous, toutes vos observations sont anéanties, et vous restez seul chargé de l'accusation que vous intentez à tout le monde, d'avoir vu ce que vous désiriez de voir, et non ce qui était en effet. Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, et je me rends sur tout le reste.

ROUSS. Pour vous rendre ici franchise pour franchise, je commence par vous déclarer que cette seule objection, à laquelle vous me sommez de répondre, est à mes yeux un abîme de ténèbres où mon entendement se perd. Jean-Jacques lui-même n'y comprend rien non plus que moi. Il s'avoue incapable d'expliquer, d'entendre, la conduite publique à son égard. Ce concert, avec lequel toute une génération s'empresse d'adopter un plan si exécrable, la lui rend incompréhensible. Il n'y voit ni des bons, ni des méchans, ni des hommes : il y voit des êtres dont il n'a nulle idée. Il ne les honore, ni ne les méprise, ni ne les conçoit; il ne sait pas ce que c'est. Son ame incapable de haine aime mieux se reposer dans cette entière ignorance, que de se livrer, par des interprétations cruelles, à des sentimens toujours pénibles à celui qui

les éprouve, quand ils ont pour objet des êtres qu'il ne peut estimer. J'approuve cette disposition, et je l'adopte autant que je puis pour m'épargner un sentiment de mépris pour mes contemporains. Mais au fond je me surprends souvent à les juger malgré moi : ma raison fait son office en dépit de ma volonté, et je prends le ciel à témoin que ce n'est pas ma faute si ce jugement leur est si désavantageux.

Si donc vous faites dépendre votre assentiment au résultat de mes recherches de la solution de votre objection, il y a grande apparence que, me laissant dans mon opinion, vous resterez dans la vôtre : car j'avoue que cette solution m'est impossible, sans néanmoins que cette impossibilité puisse détruire en moi la persuasion commencée par la marche clandestine et tortueuse de vos messieurs, et confirmée ensuite par la connaissance immédiate de l'homme. Toutes vos preuves contraires tirées de plus loin se brisent contre cet axiôme qui m'entraîne irrésistiblement, que la même chose ne saurait être et n'être pas, et tout ce que disent avoir vu vos messieurs est, de votre propre aveu, entièrement incompatible avec ce que je suis certain d'avoir vu moi-même.

J'en use dans mon jugement sur cet homme comme dans ma croyance en matière de foi. Je cède à la conviction directe sans m'arrêter aux objections que je ne puis résoudre ; tant parce que ces objections sont fondées sur des principes moins clairs, moins solides dans mon esprit, que ceux qui opèrent ma persuasion, que parce qu'en cédant à ces objections, je tomberais dans d'autres encore plus invincibles. Je perdrais donc à ce changement la force de l'évidence, sans éviter l'embarras des difficultés. Vous dites que ma raison choisit le sentiment que mon cœur préfère, et je ne m'en défends pas. C'est ce qui arrive dans toute délibération où le jugement n'a pas assez de lumières pour se décider sans le concours de la volonté. Croyez-vous qu'en prenant avec tant d'ardeur le parti contraire vos messieurs soient déterminés par un motif plus impartial ?

Ne cherchant pas à vous surprendre, je vous devais d'abord cette déclaration. A présent jetons un coup-d'œil sur vos difficultés, si ce n'est pour les résoudre, au moins pour y chercher, s'il est possible, quelque sorte d'explication.

La principale et qui fait la base de toutes les autres est celle que vous m'avez ci-devant proposée sur le concours unanime de toute la génération présente à un complot d'impostures et d'iniquité, contre lequel il serait, ou trop injurieux au genre humain de supposer qu'aucun mortel ne réclame s'il en voyait l'injustice, ou, cette injustice étant aussi évidente qu'elle me paraît, trop orgueilleux à moi, trop humiliant pour le sens commun, de croire qu'elle n'est aperçue par personne autre.

Faisons pour un moment cette supposition triviale, que tous les hommes ont la jaunisse, et que vous seul ne l'avez pas... Je préviens l'interruption que vous me préparez.... *Quelle plate*

comparaison! Qu'est-ce que c'est que cette jaunisse?.... Comment tous les hommes l'ont-ils gagnée excepté vous seul? C'est poser la même question en d'autres termes, mais ce n'est pas la résoudre, ce n'est pas même l'éclaircir. Vouliez-vous dire autre chose en m'interrompant?

Le Fr. Non, poursuivez.

Rouss. Je réponds donc. Je crois l'éclaircir, quoi que vous en puissiez dire, lorsque je fais entendre qu'il est, pour ainsi dire, des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche, comme une espèce de contagion; parce que l'esprit humain, naturellement paresseux, aime à s'épargner de la peine en pensant d'après les autres, surtout en ce qui flatte ses propres penchans. Cette pente à se laisser entraîner ainsi s'étend encore aux inclinations, aux goûts, aux passions des hommes; l'engouement général, maladie si commune dans votre nation, n'a point d'autre source, et vous ne m'en dédirez pas quand je vous citerai pour exemple à vous-même. Rappelez-vous l'aveu que vous m'avez fait ci-devant, dans la supposition de l'innocence de Jean-Jacques, que vous ne lui pardonneriez point votre injustice envers lui. Ainsi, par la peine que vous donnerait son souvenir, vous aimeriez mieux l'aggraver que la réparer. Ce sentiment, naturel aux cœurs dévorés d'amour-propre, peut-il l'être au votre, où règne l'amour de la justice et de la raison? Si vous eussiez réfléchi là-dessus, pour chercher en vous-même la cause d'un sentiment si injuste, et qui vous est si étranger, vous auriez bientôt trouvé que vous haïssiez, dans Jean-Jacques, non-seulement le scélérat qu'on vous avait peint, mais Jean-Jacques lui-même; que cette haine, excitée d'abord par ses vices, en était devenue indépendante, s'était attachée à sa personne, et qu'innocent ou coupable il était devenu, sans que vous vous en aperçussiez vous-même, l'objet de votre aversion. Aujourd'hui que vous me prêtez une attention plus impartiale, si je vous rappelais vos raisonnemens dans nos premiers entretiens, vous sentiriez qu'ils n'étaient point en vous l'ouvrage du jugement, mais celui d'une passion fougueuse qui vous dominait à votre insu. Voilà, monsieur, cette cause étrangère qui séduisait votre cœur si juste, et fascinait votre jugement si sain dans leur état naturel. Vous trouviez une mauvaise face à tout ce qui venait de cet infortuné, et une bonne à tout ce qui tendait à le diffamer; les perfidies, les trahisons, les mensonges, perdaient à vos yeux toute leur noirceur, lorsqu'il en était l'objet, et, pourvu que vous n'y trempassiez pas vous-même, vous vous étiez accoutumé à les voir sans horreur dans autrui: mais ce qui n'était en vous qu'un égarement passager est devenu pour le public un délire habituel, un principe constant de conduite, une jaunisse universelle, fruit d'une bile âcre et répandue, qui n'altère pas seulement le sens de la vue, mais corrompt toutes les humeurs, et tue enfin tout-à-fait l'homme moral qui serait demeuré bien constitué sans elle. Si Jean-Jacques n'eût point

existé, peut-être la plupart d'entre eux n'auraient-ils rien à se reprocher. Otez ce seul objet d'une passion qui les transporte, à tout autre égard ils sont honnêtes gens, comme tout le monde.

Cette animosité, plus vive, plus agissante que la simple aversion, me paraît, à l'égard de Jean-Jacques, la disposition générale de toute la génération présente. L'air seul dont il est regardé passant dans les rues montre évidemment cette disposition qui se gêne et se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce et se laisse apercevoir malgré eux. A l'empressement grossier et badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudens regards, on les prendrait moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des tas de bandits, tout joyeux de tenir leur proie, et qui se font un amusement digne d'eux, d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au spectacle, entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes, dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise! A quoi sert cette barrière? S'il veut la forcer, résistera-t-elle? Non, sans doute. A quoi sert-elle donc? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui bien faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être, à son égard, autant d'argousins et d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui, toutes les fois qu'il passe à portée, et qu'on le peut sans être aperçu de lui? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme, sans y joindre une insulte ouverte et directe, lui sont prodigués de toutes parts; et tout en l'accablant des plus fades complimens, en affectant pour lui les petits soins mielleux qu'on rend aux jolies femmes, s'il avait besoin d'une assistance réelle, on le verrait périr avec joie, sans lui donner le moindre secours. Je l'ai vu, dans la rue S.-Honoré, faire presque sous un carrosse une chute très-périlleuse; on court à lui, mais sitôt qu'on reconnaît Jean-Jacques tout se disperse, les passans reprennent leur chemin, les marchands rentrent dans leurs boutiques, et il serait resté seul dans cet état, si un pauvre mercier, rustre et mal instruit, ne l'eût fait asseoir sur son petit banc, et si une servante, tout aussi peu philosophe, ne lui eût apporté un verre d'eau. Tel est en réalité l'intérêt si vif et si tendre dont l'heureux Jean-Jacques est l'objet.

Une animosité de cette espèce ne suit pas, quand elle est forte et durable, la route la plus courte, mais la plus sûre pour s'assouvir. Or, cette route étant déjà toute tracée dans le plan de vos messieurs, le public, qu'ils ont mis avec art dans leur confidence, n'a plus eu qu'à suivre cette route; et tous, avec le même secret entre eux, ont concouru de concert à l'exécution

de ce plan. C'est là ce qui s'est fait; mais comment cela s'est-il pu faire. Voilà votre difficulté qui revient toujours. Que cette animosité, une fois excitée, ait altéré les facultés de ceux qui s'y sont livrés, au point de leur faire voir la bonté, la générosité, la clémence dans toutes les manœuvres de la plus noire perfidie; rien n'est plus facile à concevoir. Chacun sait trop que les passions violentes, commençant toujours par égarer la raison, peuvent rendre l'homme injuste et méchant dans le fait, et, pour ainsi dire, à l'insu de lui-même, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'ame, ou du moins d'aimer la justice et la vertu.

Mais cette haine envenimée, comment est-on venu à bout de l'allumer? Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine, qui n'eut jamais, ni intérêt, ni désir de nuire à autrui; qui ne fit, ne voulut, ne rendit jamais de mal à personne; qui, sans jalousie, sans concurrence, n'aspirant à rien, et marchant toujours seul dans sa route, ne fut en obstacle à nul autre, et qui, au lieu des avantages attachés à la célébrité, n'a trouvé dans la sienne qu'outrages, insultes, misère, et diffamation? J'entrevois bien dans tout cela la cause secrète qui a mis en fureur les auteurs du complot. La route que Jean-Jacques avait prise était trop contraire à la leur, pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne voulaient pas suivre, et d'occasionner des comparaisons qu'il ne leur convenait pas de souffrir. Outre ces causes générales, et celles que vous-même avez assignées, cette haine primitive et radicale de vos dames et de vos messieurs en a d'autres particulières et relatives à chaque individu, qu'il n'est, ni convenable de dire, ni facile à croire, et dont je m'abstiendrai de parler, mais que la force de leurs effets rend trop sensibles pour qu'on puisse douter de leur réalité, et l'on peut juger de la violence de cette même haine, par l'art qu'on met à la cacher en l'assouvissant. Mais plus cette haine individuelle se décèle, moins on comprend comment on est parvenu à y faire participer tout le monde, et ceux même sur qui nul des motifs qui l'ont fait naître ne pouvait agir. Malgré l'adresse des chefs du complot, la passion qui les dirigeait était trop visible, pour ne pas mettre à cet égard le public en garde contre tout ce qui venait de leur part. Comment, écartant des soupçons si légitimes, l'ont-ils fait entrer si aisément, si pleinement dans toutes leurs vues, jusqu'à le rendre aussi ardent qu'eux-mêmes à les remplir? Voilà ce qui n'est pas facile à comprendre et à expliquer.

Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses pour qu'il soit possible de les y suivre. Je crois seulement apercevoir, d'espace en espace, au-dessus de ces gouffres, quelques soupiraux qui peuvent en indiquer les détours. Vous m'avez décrit vous-même, dans notre premier entretien, plusieurs de ces manœuvres que vous supposiez légitimes, comme ayant pour objet de démasquer un méchant; destinées au contraire à faire pa-

raître tel un homme qui n'est rien moins, elles auront également leur effet. Il sera nécessairement haï, soit qu'il mérite ou non de l'être, parce qu'on aura pris des mesures certaines pour parvenir à le rendre odieux. Jusques-là ceci se comprend encore; mais ici l'effet va plus loin : il ne s'agit pas seulement de haine, il s'agit d'animosité; il s'agit d'un concours très-actif de tous à l'exécution du projet concerté par un petit nombre, qui seul doit y prendre assez d'intérêt pour agir aussi vivement.

L'idée de la méchanceté est effrayante par elle-même. L'impression naturelle qu'on reçoit d'un méchant, dont on n'a pas personnellement à se plaindre, est de le craindre et de le fuir. Content de n'être pas sa victime, personne ne s'avise de vouloir être son bourreau. Un méchant en place, qui peut et veut faire beaucoup de mal, peut exciter l'animosité par la crainte, et le mal qu'on en redoute peut inspirer des efforts pour le prévenir; mais l'impuissance jointe à la méchanceté ne peut produire que le mépris et l'éloignement; un méchant sans pouvoir peut donner de l'horreur, mais point d'animosité. On frémit à sa vue, loin de le poursuivre on le fuit, et rien n'est plus éloigné de l'effet que produit sa rencontre, qu'un souris insultant et moqueur. Laissant au ministère public le soin du châtiment qu'il mérite, un honnête homme ne s'avilit pas jusqu'à vouloir y concourir. Quand il n'y aurait même dans ce châtiment d'autre peine afflictive que l'ignominie, et d'être exposé à la risée publique, quel est l'homme d'honneur qui voudrait prêter la main à cette œuvre de justice, et attacher le coupable au carcan? Il est si vrai qu'on n'a point généralement d'animosité contre les malfaiteurs, que, si l'on en voit un poursuivi par la justice et près d'être pris, le plus grand nombre, loin de le livrer, le fera sauver s'il peut, son péril faisant oublier qu'il est criminel, pour se souvenir qu'il est homme.

Voilà tout ce qu'opère la haine que les bons ont pour les méchans; c'est une haine de répugnance et d'éloignement, d'horreur même et d'effroi, mais non pas d'animosité. Elle fuit son objet, en détourne les yeux, dédaigne de s'en occuper : mais la haine contre Jean-Jacques est active, ardente, infatigable; loin de fuir son objet, elle le cherche avec empressement pour en faire à son plaisir. Le tissu de ses malheurs, l'œuvre combinée de sa diffamation, montre une ligue très-étroite et très-agissante, où tout le monde s'empresse d'entrer. Chacun concourt avec la plus vive émulation à le circonvenir; à l'environner de trahisons et de piéges; à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvienne; à lui ôter tout moyen de justification, toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui porte, de défendre son honneur et sa réputation; à lui cacher tous ses ennemis, tous ses accusateurs, tous leurs complices. On tremble qu'il n'écrive pour sa défense, on s'inquiète de tout ce qu'il dit, de tout ce qu'il fait, de tout ce qu'il peut faire; chacun paraît agité de l'effroi de voir paraître de lui quelque apologie. On l'observe, on l'épie avec le plus grand

soin, pour tâcher d'éviter ce malheur. On veille exactement à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui l'approche, à quiconque lui dit un seul mot. Sa santé, sa vie, sont de nouveaux sujets d'inquiétude pour le public : on craint qu'une vieillesse aussi fraîche ne démente l'idée des maux honteux dont on se flattait de le voir périr ; on craint qu'à la longue les précautions qu'on entasse ne suffisent plus pour l'empêcher de parler. Si la voix de l'innocence allait enfin se faire entendre à travers les huées, quel malheur affreux ne serait-ce point pour le corps des gens de lettres, pour celui des médecins, pour les grands, pour les magistrats, pour tout le monde ? Oui, si, forçant ses contemporains à le reconnaître honnête homme, il parvenait à confondre enfin ses accusateurs, sa pleine justification serait la désolation publique.

Tout cela prouve invinciblement que la haine dont Jean-Jacques est l'objet n'est point la haine du vice et de la méchanceté, mais celle de l'individu. Méchant ou bon, il n'importe; consacré à la haine publique, il ne lui peut plus échapper; et, pour peu qu'on connaisse les routes du cœur humain, l'on voit que son innocence reconnue ne servirait qu'à le rendre plus odieux encore, et à transformer en rage l'animosité dont il est l'objet. On ne lui pardonne pas maintenant de secouer le pesant joug dont chacun voudrait l'accabler, on lui pardonnerait bien moins les torts qu'on se reprocherait envers lui, et, puisque vous-même avez un moment éprouvé un sentiment si injuste, ces gens si pétris d'amour-propre supporteraient-ils sans aigreur l'idée de leur propre bassesse, comparée à sa patience et à sa douceur ? Eh ! soyez certain que si c'était en effet un monstre, on le fuirait davantage, mais on le haïrait beaucoup moins.

Quant à moi, pour expliquer de pareilles dispositions, je ne puis penser autre chose, sinon qu'on s'est servi, pour exciter dans le public cette violente animosité, de motifs semblables à ceux qui l'avaient fait naître dans l'ame des auteurs du complot. Ils avaient vu cet homme, adoptant des principes tout contraires aux leurs, ne vouloir, ne suivre, ni parti ni secte ; ne dire que ce qui lui semblait vrai, bon, utile aux hommes, sans consulter en cela son propre avantage, ni celui de personne en particulier. Cette marche, et la supériorité qu'elle lui donnait sur eux, furent la grande source de leur haine. Ils ne purent lui pardonner de ne pas plier, comme eux, sa morale à son profit, de tenir si peu à son intérêt et au leur, et de montrer tout franchement l'abus des lettres et la forfanterie du métier d'auteur, sans se soucier de l'application qu'on ne manquerait pas de lui faire à lui-même des maximes qu'il établissait, ni de la fureur qu'il allait inspirer à ceux qui se vantent d'être les arbitres de la renommée, les distributeurs de la gloire et de la réputation des actions des hommes, mais qui ne se vantent pas, que je sache, de faire cette distribution avec justice et désintéressement. Abhorrant la satire autant qu'il aimait la vérité, on le vit toujours distinguer honorablement les particuliers et les combler de sin-

cères éloges, lorsqu'il avançait des vérités générales dont ils auraient pu s'offenser. Il faisait sentir que le mal tenait à la nature des choses, et le bien aux vertus des individus. Il faisait, et pour ses amis et pour les auteurs qu'il jugeait estimables, les mêmes exceptions qu'il croyait mériter; et l'on sent, en lisant ses ouvrages, le plaisir que prenait son cœur à ces honorables exceptions. Mais ceux qui s'en sentaient moins dignes qu'il ne les avait crus, et dont la conscience repoussait en secret ces éloges, s'en irritant à mesure qu'ils les méritaient moins, ne lui pardonnèrent jamais d'avoir si bien démêlé les abus d'un métier qu'ils tâchaient de faire admirer au vulgaire, ni d'avoir, par sa conduite, déprisé tacitement, quoique involontairement, la leur. La haine envenimée que ces réflexions firent naître dans leurs cœurs leur suggéra le moyen d'en exciter une semblable dans les cœurs des autres hommes.

Ils commencèrent par dénaturer tous ses principes, par travestir un républicain sévère en un brouillon séditieux, son amour pour la liberté légale en une licence effrénée, et son respect pour les lois en aversion pour les princes. Ils l'accusèrent de vouloir renverser en tout l'ordre de la société, parce qu'il s'indignait qu'osant consacrer sous ce nom les plus funestes désordres on insultât aux misères du genre humain en donnant les plus criminels abus pour les lois dont ils sont la ruine. Sa colère contre les brigandages publics, sa haine contre les puissans fripons qui les soutiennent, son intrépide audace à dire des vérités dures à tous les états, furent autant de moyens employés à les irriter tous contre lui. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent, on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs, mais généraux, qu'il faisait à tous furent tournés en autant de satires particulières dont on fit avec art les plus malignes applications.

Rien n'inspire tant de courage que le témoignage d'un cœur droit, qui tire de la pureté de ses intentions l'audace de prononcer hautement et sans crainte des jugemens dictés par le seul amour de la justice et de la vérité : mais rien n'expose en même temps à tant de dangers et de risques de la part d'ennemis adroits que cette même audace, qui précipite un homme ardent dans tous les piéges qu'ils lui tendent, et, le livrant à une impétuosité sans règle, lui fait faire contre la prudence mille fautes où ne tomba qu'une ame franche et généreuse, mais qu'ils savent transformer en autant de crimes affreux. Les hommes vulgaires, incapables de sentimens élevés et nobles, n'en supposent jamais que d'intéressés dans ceux qui se passionnent, et, ne pouvant croire que l'amour de la justice et du bien public puisse exciter un pareil zèle, ils leur controuvent toujours des motifs personnels, semblables à ceux qu'ils cachent eux-mêmes sous des noms pompeux, et sans lesquels on ne les verrait jamais s'échauffer sur rien.

La chose qui se pardonne le moins est un mépris mérité. Celui

que Jean-Jacques avait marqué pour tout cet ordre social prétendu, qui couvre en effet les plus cruels désordres, tombait bien plus sur la constitution des différens états que sur les sujets qui les remplissent, et qui, par cette constitution même, sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avait toujours fait une distinction très-judicieuse entre les personnes et les conditions, estimant souvent les premières, quoique livrées à l'esprit de leur état, lorsque le naturel reprenait de temps à autre quelque ascendant sur leur intérêt, comme il arrive assez fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos messieurs fut de présenter les choses sous un tout autre point de vue; et de montrer en lui comme haine des hommes celle que, pour l'amour d'eux, il porte aux maux qu'ils se font. Il paraît qu'ils ne s'en sont pas tenus à ces imputations générales; mais que, lui prêtant des discours, des écrits, des œuvres conformes à leurs vues, ils n'ont épargné ni fictions, ni mensonges, pour irriter contre lui l'amour-propre, et dans tous les états, et chez tous les individus.

Jean-Jacques a même une opinion qui, si elle est juste, peut aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que, dans les écrits qu'on fait passer sous son nom, l'on a pris un soin particulier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société, et de changer en odieuses personnalités les reproches francs et forts qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu (1) sur ce que, dans plusieurs lettres, anonimes et autres, on lui rappelle des choses, comme étant de ses écrits, qu'il n'a jamais songé à y mettre. Dans l'une, il a, dit-on, mis *fort plaisamment en question si les marins étaient des hommes?* Dans une autre, un officier lui avoue modestement que, selon l'expression de lui, Jean-Jacques, lui militaire *radote de bonne foi comme la plupart de ses camarades*. Tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement, avec la plus grande confiance, et qui sont toujours outrageans pour quelqu'un. Il apprit il y a peu de temps qu'un homme de lettres de sa plus ancienne connaissance, et pour lequel il avait conservé de l'estime, ayant trop marqué peut-être un reste d'affection pour lui, on l'en guérit en lui persuadant que Jean-Jacques travaillait à une critique amère de ses écrits.

Tels sont à peu près les ressorts qu'on a pu mettre en jeu pour allumer et fomenter cette animosité si vive et si générale dont il est l'objet, et qui, s'attachant particulièrement à sa diffamation, couvre d'un faux intérêt pour sa personne le soin de l'avilir encore par cet air de faveur et de commisération. Pour moi, je n'imagine que ce moyen d'expliquer les différens degrés de la haine qu'on lui porte, à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siècle et à

(1) C'est ce qu'il m'est impossible de vérifier, parce que ces messieurs ne laissent parvenir jusqu'à moi aucun exemplaire des écrits qu'ils fabriquent ou font fabriquer sous mon nom.

ses contemporains. Les fripons publics, les intrigans, les ambitieux, dont il dévoile les manœuvres; les passionnés destructeurs de toute religion, de toute conscience, de toute liberté, de toute morale, atteints plus au vif par ses censures, doivent le haïr et le haïssent en effet encore plus que ne font les honnêtes gens trompés. En l'entendant seulement nommer, les premiers ont peine à se contenir, et la modération qu'ils tâchent d'affecter se dément bien vite, s'ils n'ont pas besoin de masque pour assouvir leur passion. Si la haine de l'homme n'était que celle du vice, la proportion se renverserait; la haine des gens de bien serait plus marquée, les méchans seraient plus indifférens. L'observation contraire est générale, frappante, incontestable, et pourrait fournir bien des conséquences : contentons-nous ici de la confirmation que j'en tire de la justesse de mon explication.

Cette aversion une fois inspirée s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit dans les enfans par l'éducation, et dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire, qu'excepté la confédération secrète de vos dames et de vos messieurs ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrie dans ce sentiment par un soin particulier de vos messieurs, dont les plus adroits se sont chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentis philosophes prennent l'attache; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfans, les secrétaires des pères, les confidens des mères; rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction, sans qu'ils paraissent se mêler de rien; ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine et leur animosité dans les séminaires, dans les colléges, et toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau. Grands imitateurs de la marche des jésuites, ils furent leurs plus ardens ennemis, sans doute par jalousie de métier; et maintenant, gouvernant les esprits avec le même empire, avec la même dextérité que les autres gouvernaient les consciences, plus fins qu'eux en ce qu'ils savent mieux se cacher en agissant, et substituant peu à peu l'intolérance philosophique à l'autre, ils deviennent, sans qu'on s'en aperçoive, aussi dangereux que leurs prédécesseurs. C'est par eux que cette génération nouvelle qui doit certainement à Jean-Jacques d'être moins tourmentée dans son enfance, plus saine et mieux constituée dans tous les âges, loin de lui en savoir gré, est nourrie dans les plus odieux préjugés et dans les plus cruels sentimens à son égard. Le venin d'animosité qu'elle a sucé presque avec le lait lui fait chercher à l'avilir et le déprimer avec plus de zèle encore que ceux mêmes qui l'ont élevée dans ces dispositions haineuses. Voyez dans les rues et aux promenades l'infortuné Jean-Jacques entouré de gens qui, moins par curiosité que par dérision, puisque la plupart l'ont déja vu cent fois, se détournent, s'ar-

rètent pour le fixer d'un œil qui n'a rien assurément de l'urbanité française : Vous trouverez toujours que les plus insultans, les plus moqueurs, les plus acharnés sont de jeunes gens qui, d'un air ironiquement poli, s'amusent à lui donner tous les signes d'outrage et de haine qui peuvent l'affliger, sans les compromettre.

Tout cela eût été moins facile à faire dans tout autre siècle. Mais celui-ci est particulièrement un siècle haineux et malveillant par caractère (1). Cet esprit cruel et méchant se fait sentir dans toutes les sociétés, dans toutes les affaires publiques; il suffit seul pour mettre à la mode, et faire briller dans le monde ceux qui se distinguent par là. L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme de l'amour-propre à son dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeunesse pour une doctrine si commode la lui a fait adopter avec fureur et prêcher avec la plus vive intolérance. Ils se sont accoutumés à porter dans la société ce même ton de maître sur lequel ils prononcent les oracles de leur secte, et à traiter avec un mépris apparent, qui n'est qu'une haine plus insolente, tout ce qui ose hésiter à se soumettre à leurs décisions. Ce goût de domination n'a pu manquer d'animer toutes les passions irascibles qui tiennent à l'amour-propre. Le même fiel qui coule avec l'encre dans les écrits des maîtres abreuve les cœurs des disciples. Devenus esclaves pour être tyrans, ils ont fini par prescrire, en leur propre nom, les lois que ceux-là leur avaient dictées, et à voir dans toute résistance la plus coupable rébellion. Une génération de despotes ne peut être ni fort douce ni fort paisible, et une doctrine si hautaine, qui d'ailleurs n'admet ni vice ni vertu dans le cœur de l'homme, n'est pas propre à contenir par une morale indulgente pour les autres, et réprimante pour soi, l'orgueil de ses sectateurs. De là les inclinations haineuses qui distinguent cette génération. Il n'y a plus ni modération dans les ames, ni vérité dans les attachemens. Chacun hait tout ce qui n'est pas lui plutôt qu'il ne s'aime lui-même. On s'occupe trop d'autrui pour savoir s'occuper de soi; on ne sait plus que haïr, et l'on ne tient point à son propre parti par attachement, encore moins par estime, mais uniquement par haine du parti contraire. Voilà les dispositions générales dans lesquelles vos messieurs ont trouvé ou mis leurs contemporains, et qu'ils n'ont eu qu'à tourner ensuite contre Jean-Jacques (2), qui, tout aussi peu propre à recevoir la loi

(1) Fréron vient de mourir. On demandait qui ferait son épitaphe : « Le premier qui crachera sur sa tombe, » répondit à l'instant M. M***. Quand on ne m'aurait pas nommé l'auteur de ce mot, j'aurais deviné qu'il partait d'une bouche philosophe, et qu'il était de ce siècle-ci.

(2) Dans cette génération, nourrie de philosophie et de fiel, rien n'est si facile aux intrigans que de faire tomber sur qui il leur plaît cet appétit général de haïr. Leurs succès prodigieux en ce point prouvent encore moins leurs talens que la disposition du public, dont les apparens témoignages d'estime et d'attachement pour les uns ne sont en effet que des actes de haine pour d'autres.

qu'à la faire, ne pouvait par cela seul manquer dans ce nouveau système d'être l'objet de la haine des chefs et du dépit des disciples : la foule, empressée à suivre une route qui l'égare, ne voit pas avec plaisir ceux qui, prenant une route contraire, semblent par-là lui reprocher son erreur (1).

Qui connaîtrait bien toutes les causes concourantes, tous les différens ressorts mis en œuvre pour exciter dans tous les états cet engouement haineux, serait moins surpris de le voir de proche en proche devenir une contagion générale. Quand une fois le branle est donné, chacun suivant le torrent en augmente l'impulsion. Comment se défier de son sentiment quand on le voit être celui de tout le monde? comment douter que l'objet d'une haine aussi universelle soit réellement un homme odieux? alors plus les choses qu'on lui attribue sont absurdes et incroyables, plus on est prêt à les admettre. Tout fait qui le rend odieux ou ridicule est par cela seul assez prouvé. S'il s'agissait d'une bonne action qu'il eût faite, nul n'en croirait à ses propres yeux, ou bientôt une interprétation subite la changerait du blanc au noir. Les méchans ne croient ni à la vertu, ni même à la bonté; il faut être déjà bon soi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que soi, et il est presque impossible qu'un homme réellement bon demeure ou soit reconnu tel dans une génération méchante.

Les cœurs ainsi disposés, tout le reste devint facile. Dès-lors vos messieurs auraient pu, sans aucun détour, persécuter ouvertement Jean-Jacques avec l'approbation publique, mais ils n'auraient assouvi qu'à demi leur vengeance; et se compromettre vis-à-vis de lui était risquer d'être découverts. Le système qu'ils ont adopté remplit mieux toutes leurs vues et prévient tous les inconvéniens. Le chef-d'œuvre de leur art a été de transformer en ménagemens pour leur victime les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté. Un vernis d'humanité, couvrant la noirceur du complot, acheva de séduire le public, et chacun s'empressa de concourir à cette bonne œuvre; il est si doux d'assouvir saintement une passion et de joindre au venin de l'animosité le mérite de la vertu! Chacun se glorifiant en lui-même de trahir un infortuné se disait avec complaisance : « Ah! que je suis généreux! C'est pour son bien que je le diffame, c'est pour le protéger que je l'avilis; et l'ingrat, loin de sentir mon bienfait, s'en offense! mais cela ne m'empêchera pas d'aller mon train et de le servir de la sorte en dépit de lui. » Voilà comment,

(1) J'aurais dû peut-être insister ici sur la ruse favorite de mes persécuteurs, qui est de satisfaire à mes dépens leurs passions haineuses, de faire le mal par leurs satellites, et de faire en sorte qu'il me soit imputé. C'est ainsi qu'ils m'ont successivement attribué le *Système de la nature*, la *Philosophie de la nature*, la note du roman de madame d'Ormoy, etc. C'est ainsi qu'ils tâchaient de faire croire au peuple que c'était moi qui ameutais les bandits qu'ils tenaient à leur solde lors de la cherté du pain.

sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté, tous, en s'admirant eux-mêmes, se font contre lui les satellites de vos messieurs, et, comme écrivait Jean-Jacques à M**, *sont si fiers d'être des traîtres*. Concevez-vous qu'avec une pareille disposition d'esprit on puisse être équitable et voir les choses comme elles sont? On verrait Socrate, Aristide, on verrait un ange, on verrait Dieu même avec des yeux ainsi fascinés, qu'on croirait toujours voir un monstre infernal.

Mais quelque facile que soit cette pente, il est toujours bien étonnant, dites-vous, qu'elle soit universelle, que tous la suivent sans exception, que pas un seul n'y résiste et ne proteste, que la même passion entraîne en aveugle une génération toute entière, et que le consentement soit unanime dans un tel renversement du droit de la nature et des gens.

Je conviens que le fait est très-extraordinaire; mais, en le supposant très-certain, je le trouverais bien plus extraordinaire encore, s'il avait la vertu pour principe : car il faudrait que toute la génération présente se fût élevée par cette unique vertu à une sublimité qu'elle ne montre assurément en nulle autre chose, et que, parmi tant d'ennemis qu'a Jean-Jacques, il ne s'en trouvât pas un seul qui eût la maligne franchise de gâter la merveilleuse œuvre de tous les autres. Dans mon explication, un petit nombre de gens adroits, puissans, intrigans, concertés de longue main, abusant les uns par de fausses apparences, et animant les autres par des passions auxquelles ils n'ont déjà que trop de pente, fait tout concourir contre un innocent qu'on a pris soin de charger de crimes, en lui ôtant tout moyen de s'en laver. Dans l'autre explication, il faut que de toutes les générations la plus haineuse se transforme tout d'un coup tout entière, et sans aucune exception, en autant d'anges célestes en faveur du dernier des scélérats qu'on s'obstine à protéger et à laisser libre, malgré les attentats et les crimes qu'il continue de commettre tout à son aise, sans que personne au monde ose, tant on craint de lui déplaire, songer à l'en empêcher, ni même à les lui reprocher. Laquelle de ces deux suppositions vous paraît la plus raisonnable et la plus admissible?

Au reste, cette objection, tirée du concours unanime de tout le monde à l'exécution d'un complot abominable, a peut-être plus d'apparence que de réalité. Premièrement, l'art des moteurs de toute la trame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le principal secret entre un petit nombre de conjurés; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il fallait pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvait l'émouvoir, et n'a été initié dans le complot qu'autant que l'exigeait la partie de l'exécution qui lui était confiée. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame; et, de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connaissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot est concentré entre

deux hommes qui n'iront pas le révéler. Tout le reste des complices, plus ou moins coupables, se fait illusion sur des manœuvres qui, selon eux, tendent moins à persécuter l'innocence qu'à s'assurer d'un méchant. On a pris chacun par son caractère particulier, par sa passion favorite. S'il était possible que cette multitude de coopérateurs se rassemblât et s'éclairât par des confidences réciproques, ils seraient frappés eux-mêmes des contradictions absurdes qu'ils trouveraient dans les faits qu'on a prouvés à chacun d'eux, et des motifs non-seulement différens, mais souvent contraires, par lesquels on les a fait concourir tous à l'œuvre commune, sans qu'aucun d'eux en vît le vrai but. Jean-Jacques lui-même sait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Motiers, à Trye, à Monquin, des personnes d'un vrai mérite, qui, trompées plutôt que séduites, et, sans être exemptes de blâme, à plaindre dans leur erreur, n'ont pas laissé, malgré l'opinion qu'elles avaient de lui, de le rechercher avec le même empressement que les autres, quoique dans de moins cruelles intentions. Les trois quarts, peut-être, de ceux qu'on a fait entrer dans le complot n'y restent que parce qu'ils n'en ont pas vu toute la noirceur. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable, et l'on voit à leur air, à leur ton, dans leurs manières, qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine, qu'en dérision comme infortuné.

De plus, quoique personne ne combatte ouvertement l'opinion générale, ce qui serait se compromettre à pure perte, pensez-vous que tout le monde y acquiesce réellement? Combien de particuliers, peut-être, voyant tant de manœuvres et de mines souterraines, s'en indignent, refusent d'y concourir, et gémissent en secret sur l'innocence opprimée! combien d'autres, ne sachant à quoi s'en tenir sur le compte d'un homme enlacé dans tant de piéges, refusent de le juger sans l'avoir entendu, et, jugeant seulement ses adroits persécuteurs, pensent que des gens à qui la ruse, la fausseté, la trahison, coûtent si peu, pourraient bien n'être pas plus scrupuleux sur l'imposture! Suspendus entre la force des preuves qu'on leur allègue, et celles de la malignité des accusateurs, ils ne peuvent accorder tant de zèle pour la vérité, avec tant d'aversion pour la justice, ni tant de générosité pour celui qu'ils accusent, avec tant d'art à gauchir devant lui et se soustraire à ses défenses. On peut s'abstenir de l'iniquité, sans avoir le courage de la combattre. On peut refuser d'être complice d'une trahison, sans oser démasquer les traîtres. Un homme juste, mais faible, se retire alors de la foule, reste dans son coin, et, n'osant s'exposer, plaint tout bas l'opprimé, craint l'oppresseur, et se tait. Qui peut savoir combien d'honnêtes gens sont dans ce cas? Ils ne se font ni voir ni sentir : ils laissent le champ libre à vos messieurs jusqu'à ce que le moment de parler sans danger arrive. Fondé sur l'opinion que j'eus toujours de la droiture naturelle du cœur humain, je crois que cela doit être.

Sur quel fondement raisonnable peut-on soutenir que cela n'est pas? Voilà, monsieur, tout ce que je puis répondre à l'unique objection à laquelle vous vous réduisez, et qu'au reste je ne me charge pas de résoudre à votre gré, ni même au mien, quoiqu'elle ne puisse ébranler la persuasion directe qu'ont produite en moi mes recherches.

Je vous ai vu prêt à m'interrompre, et j'ai compris que c'était pour me reprocher le soin superflu de vous établir un fait dont vous convenez si bien vous-même que vous le tournez en objection contre moi, savoir qu'il n'est pas vrai que tout le monde soit entré dans le complot. Mais remarquez qu'en paraissant nous accorder sur ce point nous sommes néanmoins de sentimens tout contraires, en ce que, selon vous, ceux qui ne sont pas du complot pensent sur Jean-Jacques tout comme ceux qui en sont, et que, selon moi, ils doivent penser tout autrement. Ainsi votre exception que je n'admets pas, et la mienne que vous n'admettez pas non plus, tombant sur des personnes différentes, s'excluent mutuellement, ou du moins ne s'accordent pas. Je viens de vous dire sur quoi je fonde la mienne; examinons la vôtre à présent.

D'honnêtes gens, que vous dites ne pas entrer dans le complot et ne pas haïr Jean-Jacques, voient cependant en lui tout ce que disent y voir ses plus mortels ennemis; comme s'il en avait qui convinssent de l'être et ne se vantassent pas de l'aimer! En me faisant cette objection, vous ne vous êtes pas rappelé celle-ci qui la prévient et la détruit. S'il y a complot, tout par son effet devient facile à prouver à ceux mêmes qui ne sont pas du complot; et, quand ils croient voir par leurs yeux, ils voient, sans s'en douter, par les yeux d'autrui.

Si ces personnes dont vous parlez ne sont pas de mauvaise foi, du moins elles sont certainement prévenues comme tout le public, et doivent par cela seul voir et juger comme lui. Et comment vos messieurs ayant une fois la facilité de faire tout croire auraient-ils négligé de porter cet avantage aussi loin qu'il pouvait aller? Ceux qui, dans cette persuasion générale, ont écarté la plus sûre épreuve pour distinguer le vrai du faux ont beau n'être pas à vos yeux du complot, par cela seul ils en sont aux miens; et moi, qui sens dans ma conscience qu'où ils croient voir la certitude et la vérité il n'y a qu'erreur, mensonge, imposture, puis-je douter qu'il n'y ait de leur faute dans leur persuasion, et que, s'ils avaient aimé sincèrement la vérité, ils ne l'eussent bientôt démêlée à travers les artifices des fourbes qui les ont abusés! Mais ceux qui ont d'avance irrévocablement jugé l'objet de leur haine, et qui n'en veulent pas démordre, ne voyant en lui que ce qu'ils y veulent voir, tordent et détournent tout au gré de leur passion, et, à force de subtilités, donnent aux choses les plus contraires à leurs idées l'interprétation qui les y peut ramener. Les personnes que vous croyez impartiales ont-elles pris les précautions nécessaires pour [illegible] usions?

Le Fr. Mais, M. Rousseau, y pensez-vous, et qu'exigez-vous là du public? Avez-vous pu croire qu'il examinerait la chose aussi scrupuleusement que vous?

Rouss. Il en eût été dispensé, sans doute, s'il se fût abstenu d'une décision si cruelle. Mais en prononçant souverainement sur l'honneur et sur la destinée d'un homme, il n'a pu sans crime négliger aucun des moyens essentiels et possibles de s'assurer qu'il prononçait justement.

Vous méprisez, dites-vous, un homme abject, et ne croirez jamais que les heureux penchans que j'ai cru voir dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices aussi bas que ceux dont il est accusé. Je pense exactement comme vous sur cet article; mais je suis aussi certain que d'aucune vérité qui me soit connue que cette abjection que vous lui reprochez est de tous les vices le plus éloigné de son naturel. Bien plus près de l'extrémité contraire, il a trop de hauteur dans l'ame pour pouvoir tendre à l'abjection. Jean-Jacques est faible, sans doute, et peu capable de vaincre ses passions; mais il ne peut avoir que les passions relatives à son caractère, et des tentations basses ne sauraient approcher de son cœur. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. Il serait le plus vertueux des hommes si sa force répondait à sa volonté. Mais avec toute sa faiblesse il ne peut être un homme vil, parce qu'il n'y a pas dans son ame un penchant ignoble auquel il fût honteux de céder. Le seul qui l'eût pu mener au mal est la mauvaise honte, contre laquelle il a lutté toute sa vie avec des efforts aussi grands qu'inutiles, parce qu'elle tient à son humeur timide qui présente un obstacle invincible aux ardens désirs de son cœur, et le force à leur donner le change en mille façons souvent blâmables. Voilà l'unique source de tout le mal qu'il a pu faire, mais dont rien ne peut sortir de semblable aux indignités dont vous l'accusez. Eh! comment ne voyez-vous pas combien vos messieurs eux-mêmes sont éloignés de ce mépris qu'ils veulent vous inspirer pour lui? comment ne voyez-vous pas que ce mépris qu'ils affectent n'est point réel, qu'il n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire, et d'une rage qu'ils cachent très-mal? La preuve en est manifeste. On ne s'inquiète point ainsi des gens qu'on méprise. On en détourne les yeux, on les laisse pour ce qu'ils sont; on fait à leur égard, non pas ce que font vos messieurs à l'égard de Jean-Jacques, mais ce que lui-même fait au leur. Il n'est pas étonnant qu'après l'avoir chargé de pierres ils le couvrent aussi de boue: tous ces procédés sont très-concordans de leur part; mais ceux qu'ils lui imputent ne le sont guère de la sienne, et ces indignités auxquelles vous revenez sont-elles mieux prouvées que les crimes sur lesquels vous n'insistez plus? Non, monsieur; après nos discussions précédentes je ne vois plus de milieu possible entre tout admettre et tout rejeter.

Des témoignages que vous supposez impartiaux, les uns portent sur des faits absurdes et faux, mais rendus croyables à force

de prévention, tels que le viol, la brutalité, la débauche, la cynique impudence, les basses friponneries : les autres sur des faits vrais, mais faussement interprétés; tels que sa dureté, son dédain, son humeur colère et repoussante, l'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, surtout aux quidams cajoleurs et pleureux, et aux arrogans mal appris.

Comme je ne défendrai jamais Jean-Jacques accusé d'assassinat et d'empoisonnement, je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit filou. Si vous pouvez adopter sérieusement de pareilles opinions sur son compte, je ne puis que le plaindre, et vous plaindre aussi, vous qui caressez des idées dont vous rougiriez comme ami de la justice, en y regardant de plus près, et faisant ce que j'ai fait. Lui débauché, brutal, impudent, cynique auprès du sexe! Eh! j'ai grand'peur que ce ne soit l'excès contraire qui l'a perdu, et que, s'il eût été ce que vous dites, il ne fût aujourd'hui bien moins malheureux. Il est bien aisé de faire, à son arrivée, retirer les filles de la maison; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon la maligne disposition des parens envers lui? A-t-on l'exemple de quelque fait qui ait rendu nécessaire une précaution si bizarre et si affectée? et qu'en dut-il penser à son arrivée à Paris, lui qui venait de vivre à Lyon très-familièrement dans une maison très-estimable, où la mère, et trois filles charmantes, toutes trois dans la fleur de l'âge et de la beauté, l'accablaient à l'envi d'amitiés et de caresses? Est-ce en abusant de cette familiarité près de ces jeunes personnes, est-ce par des manières ou des propos libres avec elles qu'il mérita l'indigne et nouvel accueil qui l'attendait à Paris en les quittant? et même encore aujourd'hui, des mères très-sages craignent-elles de mener leurs filles chez ce terrible satyre, devant lequel ces autres-là n'osent laisser un moment les leurs, chez elles, et en leur présence? En vérité, que des farces aussi grossières puissent abuser un moment des gens sensés, il faut en être témoin pour le croire.

Supposons un moment qu'on eût osé publier tout cela dix ans plus tôt, et lorsque l'estime des honnêtes gens, qu'il eut toujours dès sa jeunesse, était montée au plus haut degré : ces opinions, quoique soutenues des mêmes preuves, auraient-elles acquis le même crédit chez ceux qui maintenant s'empressent de les adopter? Non, sans doute; ils les auraient rejetées avec indignation. Ils auraient tous dit : « Quand un homme est parvenu jusqu'à « cet âge avec l'estime publique, quand sans patrie, sans for- « tune, et sans asile, dans une situation gênée, et forcé, pour « subsister, de recourir sans cesse aux expédiens, on n'en a ja- « mais employé que d'honorables, et qu'on s'est fait toujours « considérer et bien vouloir dans sa détresse, on ne commence as après l'âge mûr, et quand tous les yeux sont ouverts sur ous, à se dévoyer de la droite route, pour s'enfoncer ntiers bourbeux du vice, on n'associe point la ba

» plus vils fripons, avec le courage et l'élévation des ames fières, » ni l'amour de la gloire, aux manœuvres des filoux; et si quarante ans d'honneur permettaient à quelqu'un de se démentir » si tard à ce point, il perdrait bientôt cette vigueur de senti- » ment, ce ressort, cette franchise intrépide qu'on n'a point avec » des passions basses, et qui jamais ne survit à l'honneur. Un » fripon peut être lâche, un méchant peut être arrogant; mais » la douceur de l'innocence, et la fierté de la vertu, ne peuvent » s'unir que dans une belle ame. »

Voilà ce qu'ils auraient tous dit ou pensé, et ils auraient certainement refusé de le croire atteint de vices aussi bas, à moins qu'il n'en eût été convaincu sous leurs yeux. Ils auraient du moins voulu l'étudier eux-mêmes avant de le juger si décidément et si cruellement. Ils auraient fait ce que j'ai fait; et, avec l'impartialité que vous leur supposez, ils auraient tiré de leurs recherches la même conclusion que je tire des miennes. Ils n'ont rien fait de tout cela; les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects, leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, et ils ont soigneusement évité tout éclaircissement qui pouvait leur montrer leur erreur. Donc, quoi que vous en puissiez dire, ils sont du complot; car, ce que j'appelle en être n'est pas seulement être dans le secret de vos messieurs, je présume que peu de gens y sont admis; mais c'est adopter leur inique principe : c'est se faire, comme eux, une loi de dire à tout le monde, et de cacher au seul accusé le mal qu'on pense ou qu'on feint de penser de lui, et les raisons sur lesquelles on fonde ce jugement, afin de le mettre hors d'état d'y répondre, et de faire entendre les siennes : car, sitôt qu'on s'est laissé persuader qu'il faut le juger, non-seulement sans l'entendre, mais sans en être entendu, tout le reste est forcé, et il n'est pas possible qu'on résiste à tant de témoignages si bien arrangés, et mis à l'abri de l'inquiétante épreuve des réponses de l'accusé. Comme tout le succès de la trame dépendait de cette importante précaution, son auteur aura mis toute la sagacité de son esprit à donner à cette injustice le tour le plus spécieux, et à la couvrir même d'un vernis de bénéficence et de générosité, qui n'eût ébloui nul esprit impartial, mais qu'on s'est empressé d'admirer, à l'égard d'un homme qu'on n'estimait que par force, et dont les singularités n'étaient vues de bon œil par qui que ce fût.

Tout tient à la première accusation qui l'a fait déchoir, tout d'un coup, du titre d'honnête homme qu'il avait porté jusqu'alors, pour y substituer celui du plus affreux scélérat. Quiconque a l'ame saine et croit vraiment à la probité ne se départ pas aisément de l'estime fondée qu'il a conçue pour un homme de bien. Je verrais commettre un crime, s'il était possible, ou faire une action basse à mylord-maréchal (1), que je n'en croirais

(1) Il est vrai que mylord-maréchal est d'une illustre naissance, et Jean-Jacques un homme du peuple; mais il faut penser que Rousseau,

pas à mes yeux. Quand j'ai cru de Jean-Jacques tout ce que vous m'avez prouvé, c'était en le supposant convaincu. Changer à ce point, sur le compte d'un homme estimé durant toute sa vie, n'est pas une chose facile. Mais aussi ce premier pas fait, tout le reste va de lui-même. De crime en crime, un homme coupable d'un seul devient, comme vous l'avez dit, capable de tous. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection, et ce n'est pas la peine de mesurer si soigneusement l'intervalle qui peut quelquefois séparer un scélérat d'un fripon. On peut donc avilir tout à son aise l'homme qu'on a commencé par noircir. Quand on croit qu'il n'y a dans lui que du mal, on n'y voit plus que cela, ses actions bonnes ou indifférentes changent bientôt d'apparence avec beaucoup de préjugés et un peu d'interprétation, et l'on rétracte alors ses jugemens avec autant d'assurance que si ceux qu'on leur substitue étaient mieux fondés. L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait, ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plus tôt; mais c'est qu'on était si distrait ou si prévenu, qu'on ne portait pas son attention de ce côté; c'est qu'on est si bon soi-même qu'on ne peut supposer la méchanceté dans autrui.

Quand enfin l'engouement, devenu général, parvient à l'excès, on ne se contente plus de tout croire; chacun, pour prendre part à la fête, cherche à renchérir, et tout le monde, s'affectionnant à ce système, se pique d'y apporter du sien pour l'orner ou pour l'affermir. Les uns ne sont pas plus empressés d'inventer que les autres de croire. Toute imputation passe en preuve invincible; et si l'on apprenait aujourd'hui qu'il s'est commis un crime dans la lune, il serait prouvé demain, plus clair que le jour, à tout le monde, que c'est Jean-Jacques qui en est l'auteur.

La réputation qu'on lui a donnée, une fois bien établie, il est donc très-naturel qu'il en résulte, même chez les gens de bonne foi, les effets que vous m'avez détaillés. S'il fait une erreur de compte, ce sera toujours à dessein; est-elle à son avantage? c'est une friponnerie: est-elle a son préjudice? c'est une ruse. Un homme ainsi vu, quelque sujet qu'il soit aux oublis, aux distractions, aux balourdises, ne peut plus rien avoir de tout cela: tout ce qu'il fait par inadvertance est toujours vu comme fait exprès. Au contraire, les oublis,* les omisssions, les bévues des autres à son égard, ne trouvent plus créance dans l'esprit de personne; s'il les relève, il ment: s'il les endure, c'est à pure perte. Des femmes étourdies, de jeunes gens évaporés, feront des quiproquo dont il restera chargé; et ce sera beaucoup si des laquais gagnés ou peu fidèles, trop instruits des sentimens des maîtres à son égard, ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer

qui parle ici, n'a pas, en général, une opinion bien sublime de la haute vertu des gens de qualité, et que l'histoire de Jean-Jacques ne doit pas naturellement agrandir cette opinion.

avantage à ses dépens; bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence, et que, quand cela arriverait, un peu d'effronterie, aidée des préjugés des maîtres, les tirerait d'affaire aisément.

J'ai supposé, comme vous, ceux qui traitent avec lui, tous sincères et de bonne foi; mais si l'on cherchait à le tromper pour le prendre en-faute, quelle facilité sa vivacité, son étourderie, ses distractions, sa mauvaise mémoire, ne donneraient-elles pas pour cela?

D'autres causes encore ont pu concourir à ces faux jugemens. Cet homme a donné à vos messieurs, par ses confessions, qu'ils appellent ses mémoires, une prise sur lui qu'ils n'ont eu garde de négliger. Cette lecture qu'il a prodiguée à tant de gens, mais dont si peu d'hommes étaient capables, et dont bien moins encore étaient dignes, a initié le public dans toutes ses faiblesses, dans toutes ses fautes les plus secrètes. L'espoir que ces confessions ne seraient vues qu'après sa mort lui avait donné le courage de tout dire, et de se traiter avec une justice souvent même trop rigoureuse. Quand il se vit défiguré parmi les hommes, au point d'y passer pour un monstre; la conscience, qui lui faisait sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage que lui seul peut-être eut, et aura jamais, de se montrer tel qu'il était; il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son ame, et révélant ses confessions, l'explication si franche, si simple, si naturelle, de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage, ferait sentir la vérité de ses déclarations, et la fausseté des idées horribles et fantastiques qu'il voyait répandre de lui, sans en pouvoir découvrir la source. Bien loin de soupçonner alors vos messieurs, la confiance en eux de cet homme si défiant alla, non-seulement jusqu'à leur lire cette histoire de son ame, mais jusqu'à leur en laisser le dépôt assez long-temps. L'usage qu'ils ont fait de cette imprudence a été d'en tirer parti pour diffamer celui qui l'avait commise; et le plus sacré dépôt de l'amitié est devenu, dans leurs mains, l'instrument de la trahison. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les faiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mûr: ils ont dénaturé les effets, quelquefois ridicules, de tout ce que la nature a mis d'aimable et de bon dans son ame, et ce qui n'est que des singularités d'un tempérament ardent, retenu par un naturel timide, est devenu, par leurs soins, une horrible dépravation de cœur et de goût. Enfin, toutes leurs manières de procéder à son égard, et des allures dont le vent m'est parvenu, me portent à croire que pour décrier ses confessions, après en avoir tiré contre lui tous les avantages possibles, ils ont intrigué, manœuvré, dans tous les lieux où il a vécu, et dont il leur a fourni les renseignemens, pour défigurer toute sa vie, pour fabriquer avec art des mensonges, qui en donnent l'air à ses confessions, et pour lui ôter le mérite de la franchise, même dans les aveux qu'il fait contre lui. Eh! puis-

qu'ils savent empoisonner ses écrits, qui sont sous les yeux de tout le monde, comment n'empoisonneraient-ils pas sa vie, que le public ne connaît que sur leur rapport?

L'Héloïse avait tourné sur lui les regards des femmes; elles avaient des droits assez naturels sur un homme qui décrivait ainsi l'amour; mais n'en connaissant guère que le physique, elles crurent qu'il n'y avait que des sens très-vifs qui pussent inspirer des sentimens si tendres, et cela put leur donner de celui qui les exprimait plus grande opinion qu'il ne la méritait peut-être. Supposez cette opinion, portée chez quelques-uns jusqu'à la curiosité, et que cette curiosité ne fût pas assez tôt devinée ou satisfaite par celui qui en était l'objet; vous concevrez aisément dans sa destinée les conséquences de cette balourdise.

Quant à l'accueil sec et dur qu'il fait aux quidams arrogans ou pleureux qui viennent à lui, j'en ai souvent été le témoin moi-même, et je conviens qu'en pareille situation cette conduite serait fort imprudente dans un hypocrite démasqué, qui, trop heureux qu'on voulût bien feindre de prendre le change, devrait se prêter, avec une dissimulation pareille, à cette feinte, et aux apparens ménagemens qu'on ferait semblant d'avoir pour lui. Mais osez-vous reprocher à un homme d'honneur outragé, de ne pas se conduire en coupable, et de n'avoir pas, dans ses infortunes, la lâcheté d'un vil scélérat? De quel œil voulez-vous qu'il envisage les perfides empressemens des traîtres qui l'obsèdent, et qui, tout en affectant le plus pur zèle, n'ont en effet d'autre but que de l'enlacer de plus en plus dans les piéges de ceux qui les emploient? Il faudrait, pour les accueillir, qu'il fût en effet tel qu'ils le supposent; il faudrait qu'aussi fourbe qu'eux, et feignant de ne les pas pénétrer, il leur rendît trahison pour trahison. Tout son crime est d'être aussi franc qu'ils sont faux: mais après tout, que leur importe qu'il les reçoive bien ou mal? Les signes les plus manifestes de son impatience ou de son dédain n'ont rien qui les rebute. Il les outragerait ouvertement, qu'ils ne s'en iraient pas pour cela. Tous de concert, laissant à sa porte les sentimens d'honneur qu'ils peuvent avoir, ne lui montrent qu'insensibilité, duplicité, lâcheté, perfidie, et sont auprès de lui comme il devrait être auprès d'eux, s'il était tel qu'ils le représentent; et comment voulez-vous qu'il leur montre une estime qu'ils ont pris si grand soin de ne lui pas laisser? Je conviens que le mépris d'un homme qu'on méprise soi-même est facile à supporter : mais encore, n'est-ce pas chez lui qu'il faut aller en chercher les marques. Malgré tout ce patelinage insidieux, pour peu qu'il croie apercevoir, au fond des ames, des sentimens naturellement honnêtes, et quelques bonnes dispositions, il se laisse encore subjuguer. Je ris de sa simplicité, et je l'en fais rire lui-même. Il espère toujours qu'en le voyant tel qu'il est quelques-uns du moins n'auront plus le courage de le haïr, et croit à force de franchise toucher enfin ces cœurs de bronze. Vous concevez comment cela lui réussit; il le voit lui-

même, et, après tant de tristes expériences, il doit enfin savoir à quoi s'en tenir.

Si vous eussiez fait une fois les réflexions que la raison suggère, et les perquisitions que la justice exige, avant de juger si sévèrement un infortuné, vous auriez senti que dans une situation pareille à la sienne, et victime d'aussi détestables complots, il ne peut plus, il ne doit plus du moins se livrer, pour ce qui l'entoure, à ses penchans naturels, dont vos messieurs se sont servis si long-temps et avec tant de succès pour le prendre dans leurs filets. Il ne peut plus, sans s'y précipiter lui-même, agir en rien dans la simplicité de son cœur. Ainsi ce n'est plus sur ses œuvres présentes qu'il faut le juger, même quand on pourrait en avoir le narré fidèle. Il faut rétrograder vers les temps où rien ne l'empêchait d'être lui-même, ou bien le pénétrer plus intimement, *intus et in cute*, pour y lire immédiatement les véritables dispositions de son ame, que tant de malheurs n'ont pu aigrir. En le suivant dans les temps heureux de sa vie, et dans ceux même où déjà la proie de vos messieurs il ne s'en doutait pas encore, vous eussiez trouvé l'homme bienfaisant et doux qu'il était et passait pour être avant qu'on l'eût défiguré. Dans tous les lieux où il a vécu jadis, dans les habitations où on lui a laissé faire assez de séjour pour y laisser des traces de son caractère, les regrets des habitans l'ont toujours suivi dans sa retraite; et seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Wootton pleurer à son départ. Mais vos dames et vos messieurs ont pris un tel soin d'effacer toutes ces traces, que c'est seulement tandis qu'elles étaient encore fraîches qu'on a pu les distinguer. Montmorenci, plus près de nous, offre un exemple frappant de ces différences. Grace à des personnes que je ne veux pas nommer, et aux oratoriens devenus, je ne sais comment, les plus ardens satellites de la ligue, vous n'y retrouverez plus aucun vestige de l'attachement, et j'ose dire de la vénération qu'on y eut jadis pour Jean-Jacques, et tant qu'il y vécut, et après qu'il en fut parti: mais les traditions du moins en restent encore dans la mémoire des honnêtes gens, qui fréquentaient alors ce pays-là.

Dans ces épanchemens auxquels il aime encore à se livrer, et souvent avec plus de plaisir que de prudence, il m'a quelquefois confié ses peines, et j'ai vu que la patience avec laquelle il les supporte n'otait rien à l'impression qu'elles font sur son cœur. Celles que le temps adoucit le moins se réduisent à deux principales, qu'il compte pour les seuls vrais maux que lui aient fait ses ennemis. La première est de lui avoir ôté la douceur d'être utile aux hommes, et secourable aux malheureux, soit en lui en ôtant les moyens, soit en ne laissant plus approcher de lui, sous ce passe-port, que des fourbes qui ne cherchent à l'intéresser pour eux qu'afin de s'insinuer dans sa confiance, l'épier, et le trahir. La façon dont ils se présentent, le ton qu'ils prennent en lui parlant, les fades louanges qu'ils lui donnent,

le patelinage qu'ils y joignent, le fiel qu'ils ne peuvent s'abstenir d'y mêler, tout décèle en eux de petits histrions grimaciers, qus ne savent ou ne daignent pas mieux jouer leur rôle. Les lettres qu'il reçoit ne sont, avec des lieux communs de collége, et des leçons bien magistrales sur ses devoirs envers ceux qui les écrivent, que de sottes déclamations contre les grands et les riches, par lesquelles on croit bien le leurrer; d'amers sarcasmes sur tous les états; d'aigres reproches à la fortune, de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre, et, par compagnie, l'autre grand homme à qui elle s'adresse, des honneurs et des biens qui leur étaient dus, pour les prodiguer aux indignes; des preuves tirées de là, qu'il n'existe point de providence; de pathétiques déclarations de la prompte assistance dont on a besoin, suivies de fières protestations de n'en vouloir néanmoins aucune. Le tout finit d'ordinaire par la confidence de la ferme résolution où l'on est de se tuer, et par l'avis que cette résolution sera mise en exécution *sonica*, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.

Après avoir été plusieurs fois très-sottement la dupe de ces menaçans suicides, il a fini par se moquer, et d'eux, et de sa propre bêtise. Mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle, et substitué, pour forcer sa porte, la férocité des tigres à la flexibilité des serpens. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse, les injures et les outrages qu'elle essuie journellement de tous ces humbles admirateurs, de tous ces vertueux infortunés, à la moindre résistance qu'ils trouvent, pour juger du motif qui les amène, et des gens qui les envoient. Croyez-vous qu'il ait tort d'éconduire toute cette canaille, et de ne vouloir pas s'en laisser subjuguer? Il lui faudrait vingt ans d'application pour lire seulement tous les manuscrits qu'on le vient prier de revoir, de corriger, de refondre; car son temps et sa peine ne coûtent rien à vos messieurs(1); il lui faudrait dix mains et dix secrétaires pour écrire les requêtes, placets, lettres, mémoires, complimens, vers, bouquets, dont on vient à l'envi le charger, vu la grande éloquence de sa plume, et la grande bonté de son cœur; car c'est toujours là l'ordinaire refrain de ces personnages sincères. Au mot d'humanité, qu'ont appris à bourdonner autour de lui des essaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aise, sans qu'il ose s'y dérober, et tout ce qui lui peut arriver de plus heureux est de s'en délivrer avec de l'argent, dont ils le remercient ensuite par des injures.

(1) Je dois pourtant rendre justice à ceux qui m'offrent de payer mes peines, et qui sont en assez grand nombre. Au moment même où j'écris ceci, une dame de province vient de me proposer douze francs, en attendant mieux, pour lui écrire une belle lettre à un prince. C'est dommage que je ne me sois pas avisé de lever boutique sous les charniers des Innocens; j'y aurais pu faire assez bien mes affaires.

Après avoir tant réchauffé de serpens dans son sein, il s'est enfin déterminé, par une réflexion très-simple, à se conduire comme il fait avec tous ces nouveaux venus. A force de bontés et de soins généreux, vos messieurs, parvenus à le rendre exécrable à tout le monde, ne lui ont plus laissé l'estime de personne. Tout homme ayant de la droiture et de l'honneur ne peut plus qu'abhorrer et fuir un être ainsi défiguré ; nul homme sensé n'en peut rien espérer de bon. Dans cet état, que peut-il donc penser de ceux qui s'adressent à lui par préférence, le recherchent, le comblent d'éloges, lui demandent, ou des services, ou son amitié ; qui, dans l'opinion qu'ils ont de lui, désirent néanmoins d'être liés ou redevables au dernier des scélérats ? Peuvent-ils même ignorer que, loin qu'il ait ni crédit, ni pouvoir, ni faveur auprès de personne, l'intérêt qu'il pourrait prendre à eux ne ferait que leur nuire aussi bien qu'à lui, que tout l'effet de sa recommandation serait, ou de les perdre s'ils avaient eu recours à lui de bonne foi, ou d'en faire de nouveaux traîtres destinés à l'enlacer par ses propres bienfaits. En toute supposition possible, avec les jugemens portés de lui dans le monde, quiconque ne laisse pas de recourir à lui, n'est-il pas lui-même un homme jugé? et quel honnête homme peut prendre intérêt à de pareils misérables ! S'ils n'étaient pas des fourbes, ne seraient-ils pas toujours des infâmes? et qui peut implorer des bienfaits d'un homme qu'il méprise n'est-il pas lui-même encore plus méprisable que lui ?

Si tous ces empressés ne venaient que pour voir et chercher ce qui est, sans doute il aurait tort de les éconduire ; mais pas un seul n'a cet objet, et il faudrait bien peu connaître les hommes et la situation de Jean-Jacques pour espérer de tous ces gens-là ni vérité ni fidélité. Ceux qui sont payés veulent gagner leur argent, et ils savent bien qu'ils n'ont qu'un seul moyen pour cela, qui est de dire, non ce qui est, mais ce qui plaît, et qu'ils seraient mal venus à dire du bien de lui. Ceux qui l'épient de leur propre mouvement, mus par leur passion, ne verront jamais que ce qui la flatte ; aucun ne vient pour voir ce qu'il voit, mais pour l'interpréter à sa mode. Le blanc et le noir, le pour et le contre, leur servent également. Donne-t-il l'aumône ? Ah ! le cafard ! La refuse-t-il ! Voilà cet homme si charitable ! S'il s'enflamme en parlant de la vertu, c'est un tartufe ; s'il s'anime en parlant de l'amour, c'est un satyre ; s'il lit la gazette (1), il médite une conspiration ; s'il cueille une rose, on cherche quel poison la rose contient. Trouvez à un

(1) A la grande satisfaction de mes très-inquiets patrons, je renonce à cette triste lecture, devenue indifférente à un homme qu'on a rendu tout-à-fait étranger sur la terre. Je n'y ai plus ni patrie ni frères. Habitée par des êtres qui ne me sont rien, elle est pour moi comme une autre sphère ; et je suis aussi peu curieux désormais d'apprendre ce qui se fait dans le monde, que ce qui se passe à Bicêtre ou aux Petites-Maisons.

homme ainsi vu quelque propos qui soit innocent, quelque action qui ne soit pas un crime, je vous en défie.

Si l'administration publique elle-même eût été moins prévenue ou de bonne foi, la constante uniformité de sa vie, égale et simple, l'eût bientôt désabusée; elle aurait compris qu'elle ne verrait jamais que les mêmes choses, et que c'était bien perdre son argent, son temps, et ses peines, que d'espionner un homme qui vivait ainsi. Mais comme ce n'est pas la vérité qu'on cherche, qu'on ne veut que noircir la victime, et qu'au lieu d'étudier son caractère on ne veut que le diffamer, peu importe qu'il se conduise bien ou mal, et qu'il soit innocent ou coupable. Tout ce qui importe est d'être assez au fait de sa conduite pour avoir des points fixes sur lesquels on puisse appuyer le système d'impostures dont il est l'objet, sans s'exposer à être convaincus de mensonge, et voilà à quoi l'espionnage est uniquement destiné. Si vous me reprochez ici de rendre à ses accusateurs les imputations dont ils le chargent, j'en conviendrai sans peine, mais avec cette différence qu'en parlant d'eux Rousseau ne s'en cache pas. Je ne pense même, et ne dis tout ceci qu'avec la plus grande répugnance. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir croire que le gouvernement est à son égard dans l'erreur de bonne foi, mais c'est ce qui m'est impossible. Quand je n'aurais nulle autre preuve du contraire, la méthode qu'on suit avec lui m'en fournirait une invincible. Ce n'est point aux méchans qu'on fait toutes ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres.

Pesez la conséquence qui suit de là. Si l'administration, si la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public sur le compte de Jean-Jacques, quel homme au monde, quelque sage qu'il puisse être, pourra se garantir de l'erreur à son égard?

Que de raisons nous font sentir que, dans l'étrange position de cet homme infortuné, personne ne peut plus juger de lui avec certitude, ni sur le rapport d'autrui, ni sur aucune espèce de preuve! Il ne suffit pas même de voir, il faut vérifier, comparer, approfondir tout par soi-même, ou s'abstenir de juger. Ici, par exemple, il est clair comme le jour qu'à s'en tenir au témoignage des autres le reproche de dureté et d'incommisération, mérité ou non, lui serait toujours également inévitable: car, supposé un moment qu'il remplît de toutes ses forces les devoirs d'humanité, de charité, de bienfaisance, dont tout homme est sans cesse entouré, qui est-ce qui lui rendrait dans le public la justice de les avoir remplis? Ce ne serait pas lui-même, à moins qu'il n'y mît cette ostentation philosophique qui gâte l'œuvre par le motif. Ce ne serait pas ceux envers qui il les aurait remplis, qui deviennent, sitôt qu'ils l'approchent, ministres et créatures de vos messieurs; ce serait encore moins os messieurs eux-mêmes, non moins zélés à cacher le bien u'il pourrait chercher à faire, qu'à publier à grand bruit celui

qu'ils disent lui faire en secret. En lui faisant des devoirs à leur mode pour le blâmer de ne les pas remplir, ils tairaient les véritables qu'il aurait remplis de tout son cœur, et lui feraient le même reproche avec le même succès ; ce reproche ne prouve donc rien. Je remarque seulement qu'il était bienfaisant et bon, quand, livré sans gêne à son naturel, il suivait en toute liberté ses penchans ; et maintenant qu'il se sent entravé de mille piéges, entouré d'espions, de mouches, de surveillans ; maintenant qu'il ne sait pas dire un mot qui ne soit recueilli, ne pas faire un mouvement qui ne soit noté, c'est ce temps qu'il choisit pour lever le masque de l'hypocrisie, et se livrer à cette dureté tardive, à tous ces petits larcins de bandits, dont l'accuse aujourd'hui le public ! Convenez que voilà un hypocrite bien bête, et un trompeur bien maladroit. Quand je n'aurais rien vu par moi-même, cette seule réflexion me rendrait suspecte la réputation qu'on lui donne à présent. Il en est de tout ceci comme des revenus qu'on lui prodigue avec tant de magnificence. Ne faudrait-il pas dans sa position qu'il fût plus qu'imbécile pour tenter, s'ils étaient réels, d'en dérober un moment la connaissance au public ?

Ces réflexions sur les friponneries qu'il s'est mis à faire, et sur les bonnes œuvres qu'il ne fait plus, peuvent s'étendre aux livres qu'il fait et publie encore, et dont il se cache si heureusement, que tout le monde, aussitôt qu'ils paraissent, est instruit qu'il en est l'auteur. Quoi, monsieur, ce mortel si ombrageux, si farouche, qui voit à peine approcher de lui un seul homme, qu'il ne sache ou ne croie être un traître ; qui sait ou qui croit que le vigilant magistrat chargé des deux départemen de la police et de la librairie le tient enlacé dans d'inextricable filets, ne laisse pas d'aller barbouillant éternellement des livres la douzaine, et de les confier sans crainte au tiers et au quar pour les faire imprimer en grand secret ! Ces livres s'impriment se publient, se débitent hautement sous son nom, même ave une affectation ridicule, comme s'il avait peur de n'être p connu, et mon butor, sans voir, sans soupçonner même cet manœuvre si publique, sans jamais croire être découvert, v toujours prudemment son train, toujours barbouillant, tou jours imprimant, toujours se confiant à des confidens si discret et toujours ignorant qu'ils se moquent de lui ! Que de stupidi pour tant de finesse ! que de confiance pour un homme au soupçonneux ! Tout cela vous paraît-il donc si bien arrangé, naturel, si croyable ? Pour moi je n'ai vu dans Jean-Jacques a cun de ces deux extrêmes. Il n'est pas aussi fin que vos me sieurs, mais il n'est pas non plus aussi bête que le public, et se paierait pas comme lui de pareilles bourdes. Quand un braire vient en grand appareil s'établir à sa porte, que d'autr lui écrivent des lettres bien amicales, lui proposent de bell éditions, affectent d'avoir avec lui des relations bien étroites, n'ignore pas que ce voisinage, ces visites, ces lettres, lui vienne

de plus loin, et tandis que tant de gens se tourmentent à lui faire faire des livres dont le dernier cuistre rougirait d'être l'auteur il pleure amèrement les dix ans de sa vie employés à en faire d'un peu moins plats.

Voilà, monsieur, les raisons qui l'ont forcé de changer de conduite avec ceux qui l'approchent, et de résister aux penchans de son cœur, pour ne pas s'enlacer lui-même dans les piéges tendus autour de lui. J'ajoute à cela que son naturel timide et son goût éloigné de toute ostentation ne sont pas propres à mettre en évidence son penchant à faire du bien, et peuvent même, dans une situation si triste, l'arrêter quand il aurait l'air de se mettre en scène. Je l'ai vu, dans un quartier très-vivant de Paris, s'abstenir malgré lui d'une bonne œuvre qui se présentait, ne pouvant se résoudre à fixer sur lui les regards malveillans de deux cents personnes; et, dans un quartier peu éloigné, mais moins fréquenté, je l'ai vu se conduire différemment dans une occasion pareille. Cette mauvaise honte ou cette blâmable fierté me semble bien naturelle à un infortuné, sûr d'avance que tout ce qu'il pourra faire de bien sera mal interprété. Il vaudrait mieux sans doute braver l'injustice du public; mais avec une ame haute et un naturel timide, qui peut se résoudre, en faisant une bonne action, qu'on accusera d'hypocrisie, de lire dans les yeux des spectateurs l'indigne jugement qu'ils en portent? Dans une pareille situation, celui qui voudrait faire encore du bien s'en cacherait comme d'une mauvaise œuvre, et ce ne serait pas ce secret-là qu'on irait épiant pour le publier.

Quant à la seconde et à la plus sensible des peines que lui ont faites les barbares qui le tourmentent, il la dévore en secret, elle reste en réserve au fond de son cœur, il ne s'en est ouvert à personne, et je ne la saurais pas moi-même s'il eût pu me la cacher. C'est par elle que, lui ôtant toutes les consolations qui restaient à sa portée, ils lui ont rendu la vie à charge, autant qu'elle peut l'être à un innocent. A juger du vrai but de vos messieurs par toute leur conduite à son égard, ce but paraît être de l'amener par degrés, et toujours sans qu'il y paraisse, jusqu'au plus violent désespoir, et sous l'air de l'intérêt et de la commisération de le contraindre, à force de secrètes angoisses, à finir par les délivrer de lui. Jamais, tant qu'il vivra, ils ne seront, malgré toute leur vigilance, sans inquiétude de se voir découverts. Malgré la triple enceinte de ténèbres qu'ils renforcent sans cesse autour de lui, toujours ils trembleront qu'un trait de lumière ne perce par quelque fissure, et n'éclaire leurs travaux souterrains. Ils espèrent, quand il n'y sera plus, jouir plus tranquillement de leur œuvre; mais ils se sont abstenus jusqu'ici de disposer tout-à-fait de lui, soit qu'ils craignent de ne pouvoir tenir cet attentat aussi caché que les autres, soit qu'ils se fassent encore un scrupule d'opérer par eux-mêmes l'acte auquel ils ne s'en font aucun de le forcer, soit enfin qu'attachés au plaisir de le tourmenter encore ils aiment mieux

attendre de sa main la preuve complète de sa misère. Quel que soit leur vrai motif, ils ont pris tous les moyens possibles pour le rendre, à force de déchiremens, le ministre de la haine dont il est l'objet. Ils se sont singulièrement appliqués à le navrer de profondes et continuelles blessures, par tous les endroits sensibles de son cœur. Ils savaient combien il était ardent et sincère dans tous ses attachemens; ils se sont appliqués sans relâche à ne lui pas laisser un seul ami. Ils savaient que, sensible à l'honneur et à l'estime des honnêtes gens, il faisait un cas très-médiocre de la réputation qu'on n'acquiert que par des talens; ils ont affecté de prôner les siens, en couvrant d'opprobre son caractère. Ils ont vanté son esprit pour déshonorer son cœur. Ils le connaissaient ouvert et franc jusqu'à l'imprudence, détestant le mystère et la fausseté; ils l'ont entouré de trahisons, de mensonges, de ténèbres, de duplicité. Ils savaient combien il chérissait sa patrie; ils n'ont rien épargné pour la rendre méprisable, et pour l'y faire haïr. Ils connaissaient son dédain pour le métier d'auteur, combien il déplorait le court temps de sa vie qu'il perdit à ce triste métier, et parmi les brigands qui l'exercent; ils lui font incessamment barbouiller des livres, et ils ont grand soin que ces livres, très-dignes des plumes dont ils sortent, déshonorent le nom qu'ils leur font porter. Ils l'ont fait abhorrer du peuple dont il déplore la misère, des bons dont il honora les vertus, des femmes dont il fut idolâtre, de tous ceux dont la haine pouvait le plus l'affliger. A force d'outrages sanglans, mais tacites, à force d'attroupemens, de chuchotemens, de ricanemens, de regards cruels et farouches, ou insultans et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, et de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savaient lui être les plus sensibles, sans qu'il puisse en parer aucune, et ne lui laissant qu'un seul moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre. Mais ils ont tout calculé sans doute, hors la ressource de l'innocence et de la résignation. Malgré l'âge et l'adversité, sa santé s'est raffermie et se maintient : le calme de son ame semble le rajeunir; et, quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin du désespoir.

J'ai jeté sur vos objections et vos doutes l'éclaircissement qui dépendait de moi. Cet éclaircissement, je le répète, n'en peut dissiper l'obscurité, même à mes yeux; car la réunion de toutes ces causes est trop au-dessous de l'effet, pour qu'il n'ait pas quelque autre cause encore plus puissante, qu'il m'est impossible d'imaginer. Mais je ne trouverais rien du tout à vous répondre, que je n'en resterais pas moins dans mon sentiment, non par un entêtement ridicule, mais parce que j'y vois moins d'intermédiaires entre moi et le personnage jugé, et que, de tous les yeux

auxquels il faut que je m'en rapporte, ceux dont j'ai le moins à me défier sont les miens. On nous prouve, j'en conviens, des choses que je n'ai pu vérifier, et qui me tiendraient peut-être encore en doute, si l'on ne prouvait, tout aussi bien, beaucoup d'autres choses que je sais très-certainement être fausses; et quelle autorité peut rester pour être crus en aucune chose à ceux qui savent donner au mensonge tous les signes de la vérité? Au reste, souvenez-vous que je ne prétends point ici que mon jugement fasse autorité pour vous; mais, après les détails dans lesquels je viens d'entrer, vous ne sauriez blâmer qu'il la fasse pour moi, et quelque appareil de preuves qu'on m'étale en se cachant de l'accusé, tant qu'il ne sera pas convaincu en personne, et moi présent, d'être tel que l'ont peint vos messieurs, je me croirai bien fondé à le juger tel que je l'ai vu moi-même.

A présent que j'ai fait ce que vous avez désiré, il est temps de vous expliquer à votre tour, et de m'apprendre, d'après vos lectures, comment vous l'avez vu dans ses écrits.

Le Fr. Il est tard pour aujourd'hui; je pars demain pour la campagne : nous nous verrons à mon retour.

TROISIÈME DIALOGUE.

Rouss. Vous avez fait un long séjour en campagne.

Le Fr. Le temps ne m'y durait pas. Je le passais avec votre ami.

Rouss. Oh! s'il se pouvait qu'un jour il devînt le vôtre!

Le Fr. Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus enfin, ces livres si justement détestés.

Rouss. Monsieur!....

Le Fr. Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre, mais assez pour y avoir trouvé, nombré, recueilli, des crimes irrémissibles, qui n'ont pu manquer de faire, de leur auteur, le plus odieux de tous les monstres, et l'horreur du genre humain.

Rouss. Que dites-vous? Est-ce bien vous qui parlez, et faites-vous à votre tour des énigmes? De grace, expliquez-vous promptement.

Le Fr. La liste que je vous présente vous servira de réponse et d'explication. En la lisant, nul homme raisonnable ne sera surpris de la destinée de l'auteur.

Rouss. Voyons donc cette étrange liste.

Le Fr. La voilà. J'aurais pu la rendre aisément dix fois plus ample; surtout si j'y avais fait entrer les nombreux articles qui regardent le métier d'auteur et le corps des gens de lettres; mais ils sont si connus, qu'il suffit d'en donner un ou deux pour exem-

ple. Dans ceux de toute espèce auxquels je me suis borné, et que j'ai notés sans ordre comme ils se sont présentés, je n'ai fait qu'extraire et transcrire fidèlement les passages. Vous jugerez vous-même des effets qu'ils ont dû produire, et des qualifications que dut espérer leur auteur sitôt qu'on put l'en charger impunément.

EXTRAITS.

LES GENS DE LETTRES.

1. « Qui est-ce qui nie que les savans sachent mille choses » vraies, que les ignorans ne sauront jamais? Les savans sont- » ils pour cela plus près de la vérité? Tout au contraire, ils » s'en éloignent en avançant, parce que, la vanité de juger fai- » sant encore plus de progrès que les lumières, chaque vérité » qu'ils apprennent ne vient qu'avec cent jugemens faux. Il est » de la dernière évidence que les compagnies savantes de l'Eu- » rope ne sont que des écoles publiques de mensonge, et très- » sûrement il y a plus d'erreurs dans l'académie des sciences, » que dans tout un peuple de Hurons. » *Emile*, liv. 3, tome 2, page 193.

2. « Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le philosophe, qui, » par la même raison, n'eût été qu'un fanatique du temps de la » ligue. » *Préface du discours de Dijon*, ci-après, pag. 244.

3. « Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils » doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans » l'ignorance! A quoi bon tant d'écoles et d'universités pour ne » leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est » donc l'objet de vos colléges, de vos académies, de toutes vos » fondations savantes? Est-ce de donner le change au peuple, » d'altérer sa raison d'avance, et de l'empêcher d'aller au vrai? » Professeurs de mensonge, c'est pour l'égarer que vous feignez » de l'instruire, et, comme ces brigands qui mettent des fanaux » sur les écueils, vous l'éclairez pour le perdre. » *Lettre à M. de Beaumont*, tome 3, page 34.

4. « On lisait ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles. » *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour* » *obéir à ses saintes lois*. On voit bien que ce n'est pas l'académie » des inscriptions qui a composé celle-là. » *Emile*, livre 4, tome 2, page 349.

LES MÉDECINS.

5. « Un corps débile affaiblit l'ame. De là l'empire de la mé- » decine; art plus pernicieux aux hommes que tous les maux » qu'il prétend guérir. Je ne sais pour moi de quelle maladie » nous guérissent les médecins; mais je sais qu'ils nous en

» donnent de bien funestes ; la lâcheté, la pusillanimité, la ter-
» reur de la mort ; s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage.
» Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres ? Ce sont
» des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de
» leurs mains.

» La médecine est à la mode parmi nous ; elle doit l'être.
» C'est l'amusement des gens oisifs et désœuvrés, qui ne sachant
» que faire de leur temps le passent à se conserver. S'ils avaient
» eu le malheur de naître immortels, ils seraient les plus misé-
» rables des êtres. Une vie qu'ils n'auraient jamais peur de
» perdre ne serait pour eux d'aucun prix. Il faut à ces gens-là
» des médecins qui les menacent pour les flatter, et qui leur
» donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient suscepti-
» bles, celui de n'être pas morts.

» Je n'ai nul dessein de m'étendre ici sur la vanité de la
» médecine. Mon objet n'est que de la considérer par le côté
» moral. Je ne puis pourtant m'empêcher d'observer que les
» hommes font sur son usage les mêmes sophismes que sur la
» recherche de la vérité : ils supposent toujours qu'en traitant
» un malade on le guérit, et qu'en cherchant une vérité on la
» trouve. Ils ne voient pas qu'il faut balancer l'avantage d'une
» guérison que le médecin opère par la mort de cent malades
» qu'il a tués, et l'utilité d'une vérité découverte par le tort
» que font les erreurs qui passent en même temps. La science
» qui instruit, et la médecine qui guérit, sont fort bonnes sans
» doute ; mais la science qui trompe, et la médecine qui tue,
» sont mauvaises. Apprenez-nous donc à les distinguer. Voilà le
» nœud de la question. Si nous savions ignorer la vérité, nous
» ne serions jamais les dupes du mensonge : si nous savions ne
» vouloir pas guérir malgré la nature, nous ne mourrions ja-
» mais par la main du médecin. Ces deux abstinences seraient
» sages ; on gagnerait évidemment à s'y soumettre. Je ne dis-
» pute donc pas que la médecine ne soit utile à quelques hommes ;
» mais je dis qu'elle est funeste au genre humain.

» On me dira, comme on fait sans cesse, que les fautes sont du
» médecin, mais que la médecine en elle-même est infaillible.
» A la bonne heure ; mais qu'elle vienne donc sans le médecin ;
» car, tant qu'ils viendront ensemble, il y aura cent fois plus
» à craindre des erreurs de l'artiste, qu'à espérer du secours de
» l'art. » *Emile*, liv. 1, tome 2, page 26.

6. « Vis selon la nature, sois patient, et chasse les médecins.
» Tu n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, au
» lieu qu'ils la portent chaque jour dans ton imagination trou-
» blée, et que leur art mensonger, au lieu de prolonger tes
» jours, t'en ôte la jouissance. Je demanderai toujours quel
» vrai bien cet art a fait aux hommes. Quelques-uns de
» ceux qu'il guérit mourraient, il est vrai, mais des millions
» qu'il tue resteraient en vie. Homme sensé, ne mets point à
» cette loterie, où trop de chances sont contre toi. Souffre,

» meurs ou guéris, mais surtout vis jusqu'à ta dernière heure. » *Emile*, liv. 2, tome 2, page 55.

7. « Inoculerons-nous notre élève? Oui et non, selon l'occa-» sion, les temps, les lieux, les circonstances. Si on lui donne » la petite vérole, on aura l'avantage de prévoir et connaître » son mal d'avance; c'est quelque chose : mais s'il la prend na-» turellement, nous l'aurons préservé du médecin, c'est encore » plus. » *Emile*, liv. 2, tome 2, page 111.

8. « S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait choisir par » l'accoucheur. Qu'arrive-t-il de là? que la meilleure est tou-» jours celle qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc point consulter » un accoucheur pour celle d'Émile; j'aurai soin de la choisir moi-» même. Je ne raisonnerai pas là-dessus si disertement qu'un » chirurgien, mais à coup sûr je serai de meilleure foi, et mon » zèle me trompera moins que son avarice. » *Emile*, liv. 1, tome 2, page 29.

LES ROIS, LES GRANDS, LES RICHES.

9. « Nous étions faits pour être hommes, les lois et la société » nous ont replongés dans l'enfance. Les riches, les grands, les » rois, sont tous des enfans, qui, voyant qu'on s'empresse à » soulager leur misère, tirent de cela même une vanité puérile, » et sont tout fiers de soins qu'on ne leur rendrait pas s'ils étaient » hommes faits. » *Emile*, liv. 2, tome 2, page 58.

10. « C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple » furent fascinés à tel point, que ses conducteurs n'avaient qu'à » dire au plus petit des hommes, sois grand, toi et toute ta race; » aussitôt il paraissait grand à tout le monde ainsi qu'à ses » propres yeux, et ses descendans s'élevaient encore à mesure » qu'ils s'éloignaient de lui; plus la cause était reculée et in-» certaine, plus l'effet l'augmentait; plus on pouvait compter » de fainéans dans une famille, et plus elle devenait illustre. » *Disc. sur l'inégalité*, tome 3, page 302.

11. « Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont » plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils » s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour » elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions » les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'ag-» graver leurs chaînes. » *Ep. dédic. du Disc. sur l'inégalité*, tome 3, page 244.

12. « *Ce petit garçon que vous voyez là*, disait Thémistocle à » ses amis, *est l'arbitre de la Grèce : car il gouverne sa mère, sa* » *mère me gouverne, je gouverne les Athéniens, et les Athéniens* » *gouvernent les Grecs*. Oh! quels petits conducteurs on trou-» verait souvent aux plus grands empires, si du prince on des-» cendait par degrés jusqu'à la première main qui donne le » branle en secret! » *Emile*, liv. 2, tome 2, page 57, note.

13. « Je me suppose riche. Il me faut donc des plaisirs ex-» clusifs, des plaisirs destructifs; voici de tout autres affaires.

» Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, » des honneurs seigneuriaux, surtout de l'encens et de l'eau » bénite.

» Fort bien ; mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs » droits, et désireux d'usurper ceux des autres : nos gardes se » chamailleront, et peut-être les maîtres : voilà des altercations, » des querelles, des haines, des procès tout au moins; cela n'est » déjà pas fort agréable. Mes vassaux ne verront point avec » plaisir labourer leurs blés par mes lièvres, et leurs fèves par » mes sangliers : chacun n'osant tuer l'ennemi qui détruit son » travail voudra du moins le chasser de son champ : après avoir » passé le jour à cultiver leurs terres, il faudra qu'ils passent la » nuit à les garder; ils auront des mâtins, des tambours, des » cornets, des sonnettes. Avec tout ce tintamarre, ils trouble- » ront mon sommeil. Je songerai malgré moi à la misère de ces » pauvres gens, et ne pourrai m'empêcher de me la reprocher. » Si j'avais l'honneur d'être prince, tout cela ne me toucherait » guère ; mais moi, nouveau parvenu, nouveau riche, j'aurai » le cœur encore un peu roturier.

» Ce n'est pas tout ; l'abondance du gibier tentera les chas- » seurs ; j'aurai bientôt des braconniers à punir ; il me faudra » des prisons, des geôliers, des archers, des galères. Tout cela » me paraît assez cruel. Les femmes de ces malheureux vien- » dront assiéger ma porte et m'importuner de leurs cris, ou » bien il faudra qu'on les chasse, qu'on les maltraite. Les » pauvres gens qui n'auront point braconné, et dont mon gi- » bier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur » côté. Les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres » ruinés pour l'avoir épargné : quelle triste alternative ! Je ne » verrai de tous côtés qu'objets de misère, je n'entendrai que » gémissemens : cela doit troubler beaucoup, ce me semble, le » plaisir de massacrer à son aise des foules de perdrix et de » lièvres presque sous ses pieds.

» Voulez-vous dégager les plaisirs de leurs peines ? Otez-en » l'exclusion.... Le plaisir n'est donc pas moindre ; et l'inconvé- » nient est ôté quand on n'a ni terre à garder, ni braconnier à » punir, ni misérable à tourmenter. Voilà donc une solide raison » de préférence. Quoi qu'on fasse, on ne tourmente point sans » fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque malaise, et » les longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le » gibier amer. » *Emile*, livre 4, tome 2, page 359.

14. « Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les » puissans et les riches? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas » remplis par eux seuls? Toutes les graces, toutes les exemp- » tions ne leur sont-elles pas réservées, et l'autorité publique » n'est-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de consi- » dération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, » n'est-il pas toujours sûr de l'impunité? Les coups de bâton » qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres

» mêmes et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce » pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois » il n'est plus question? Que ce même homme soit volé, toute » la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocens » qu'il soupçonne! Passe-t-il dans un lieu dangereux? voilà les » escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à rompre? » tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte? il dit un » mot, et tout se tait : la foule l'incommode-t-elle? il fait un » signe, et tout se range. Un charretier se trouve-t-il sur son » passage? ses gens sont prêts à l'assommer, et cinquante hon- » nêtes piétons, allant à leurs affaires, seraient plutôt écrasés » qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne » lui coûtent pas un sou; ils sont le droit de l'homme riche, et » non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est diffé- » rent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse. » Toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit » de se les faire ouvrir; et si quelquefois il obtient justice, c'est » avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grace. S'il y a » des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne » la préférence. Il porte toujours, outre sa charge, celle dont » son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au » moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui. Si sa » pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je » le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes » d'un jeune duc. En un mot, toute assistance gratuite le fuit » au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; » mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir » l'ame honnête, une fille aimable, et un puissant voisin. » *Disc. sur l'Écon. polit.* tome 3, page 362.

LES FEMMES.

15. « FEMMES de Paris et de Londres, pardonnez-le moi; » mais si une seule de vous a l'ame vraiment honnête, je n'en- » tends rien à nos institutions. » *Emile*, liv. 5, tome 2, page 398.

16. « Il jouit de l'estime public, il la mérite. Avec cela, fut-il » le dernier des hommes, encore ne faudrait-il pas balancer; » car, il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu; et la » femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse » d'un prince. » *Nouvelle Héloïse*, 5e. *partie*, *lettre* 13, tome 1, page 471.

LES ANGLAIS.

17. « LES choses ont changé depuis que j'écrivais ceci (en » 1756), mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par » exemple, très-aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici (1), » l'Angleterre avec toute sa gloire sera ruinée, et de plus aura

(1) Il est bon de remarquer que ceci fut écrit et publié en 1760, l'époque de la plus grande prospérité de l'Angleterre durant le ministère de M. Pitt, aujourd'hui lord Chatham.

» perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agri-» culture fleurit dans cette île, et moi je parie qu'elle y dépérit. » Londres s'agrandit tous les jours, donc le royaume se dé-» peuple. Les Anglais veulent être conquérans, donc ils ne tar-» deront pas d'être esclaves. » *Projet de paix perp.* tome 3, page 380, note.

18. « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur huma-» nité et le bon naturel de leur nation, qu'ils appellent *good* » *natured people*. Mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, » personne ne le répète après eux. » *Emile*, liv. 2, tome 2, page 136, note.

Vous auriez trop à faire s'il fallait achever, et vous à voyez que cela n'est pas nécessaire. Je savais que tous les états étaient maltraités dans les écrits de Jean-Jacques, mais, les voyant tous s'intéresser néanmoins si tendrement pour lui, j'étais fort éloigné de comprendre à quel point son crime envers chacun d'eux était irrémissible. Je l'ai compris durant ma lecture, et seulement en lisant ces articles vous devez sentir, comme moi, qu'un homme isolé et sans appui, qui, dans le siècle où nous sommes, ose ainsi parler de la médecine et des médecins, ne peut manquer d'être un empoisonneur; que celui qui traite ainsi la philosophie moderne, ne peut être qu'un abominable impie; que celui qui paraît estimer si peu les femmes galantes et les maîtresses des princes, ne peut être qu'un monstre de débauche; que celui qui ne croit pas à l'infaillibilité des livres à la mode, doit voir brûler les siens par la main du bourreau; que celui qui, rebelle aux nouveaux oracles, ose continuer de croire en Dieu, doit être brûlé lui-même à l'inquisition philosophique, comme un hypocrite et un scélérat; que celui qui ose réclamer les droits roturiers de la nature, pour ces canailles de paysans, contre de si respectables droits de chasse, doit être traité des princes comme les bêtes fauves, qu'ils ne protègent que pour les tuer à leur aise et à leur mode. A l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de Jean-Jacques à l'y envoyer, et celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on puisse douter de la bénignité des protecteurs, et de l'ingratitude du protégé dans toute cette affaire. Tous ces crimes irrémissibles, encore aggravés par les circonstances des temps et des lieux, prouvent qu'il n'y a rien d'étonnant dans le sort du coupable, et qu'il ne se soit bien attiré. Molière, je le sais, plaisantait les médecins; mais, outre qu'il ne faisait que plaisanter, il ne les craignait point. Il avait de bons appuis : il était aimé de Louis XIV, et les médecins, qui n'avaient pas encore succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes, n'étaient pas alors versés, comme aujourd'hui, dans l'art des secrètes intrigues. Tout a bien changé pour eux, et depuis vingt ans ils ont trop d'influence dans les affaires privées et publiques pour qu'il fût prudent, même à des gens en crédit, d'oser parler d'eux librement; jugez comme un Jean-Jacques y dut être bien venu!

Mais, sans nous embarquer ici dans d'inutiles et dangereux détails, lisez seulement le dernier article de cette liste, il surpasse seul tous les autres.

19. « Mais s'il est difficile qu'un grand état soit bien gou- » verné, il l'est beaucoup plus qu'il soit bien gouverné par un » seul homme; et chacun sait ce qu'il arrive quand le roi se » donne des substituts.

» Un défaut essentiel et inévitable qui mettra toujours le gou- » vernement monarchique au-dessous du républicain, est que » dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux pre- » mières places que des hommes éclairés et capables qui les rem- » plissent avec honneur; au lieu que ceux qui parviennent dans » les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, » de petits fripons, de petits intrigans à qui les petits talens, qui » font parvenir dans les cours aux grandes places, ne servent qu'à » montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. » Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince, » et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le » ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. » Aussi, quand, par quelque heureux hasard, un de ces hommes » nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une mo- » narchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est » tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque » dans un pays. » *Contrat social*, livre 3, chap. 6, tome 3, page 472.

Je n'ajouterai rien sur ce dernier article; sa seule lecture vous a tout dit. Tenez, monsieur, il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'étonne : c'est qu'un étranger isolé, sans parens, sans appui, ne tenant à rien sur la terre, et voulant dire toutes ces choses-là, ait cru les pouvoir dire impunément.

Rouss. Voilà ce qu'il n'a point cru, je vous assure. Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité, et il s'y est attendu. Il savait que les grands, les visirs, les robins, les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes, et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneraient jamais de les avoir vus et montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine, aux persécutions de toute espèce, non au déshonneur, à l'opprobre, à la diffamation. Il a dû s'attendre à vivre accablé de misères et d'infortunes, mais non d'infamie et de mépris. Il est, je le répète, des genres de malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé, et ce sont ceux-là précisément qu'on a choisis pour l'en accabler. Comme ils l'ont pris au dépourvu, du premier choc il s'est laissé abattre, et ne s'est pas relevé sans peine : il lui a fallu du temps pour reprendre son courage et sa tranquillité. Pour les conserver toujours, il eût eu besoin d'une prévoyance qui n'était pas dans l'ordre des choses, non plus que le sort qu'on lui préparait. Non, monsieur, ne croyez point que la destinée dans laquelle il est enseveli soit le

fruit naturel de son zèle à dire sans crainte tout ce qu'il crut être vrai, bon, salutaire, utile; elle a d'autres causes plus secrètes, plus fortuites, plus ridicules, qui ne tiennent en aucune sorte à ses écrits. C'est un plan médité de longue main, et même avant sa célébrité; c'est l'œuvre d'un génie infernal, mais profond, à l'école duquel le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre dans l'art de rendre un mortel malheureux. Si cet homme ne fût point né, Jean-Jacques, malgré l'audace de ses censures, eût vécu dans l'infortune et dans la gloire; et les maux, dont on n'eût pas manqué de l'accabler, loin de l'avilir, l'auraient illustré davantage. Non, jamais un projet aussi exécrable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution: c'est une justice que Jean-Jacques aime encore à rendre à la nation qui s'empresse à le couvrir d'opprobres. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation, mais il n'est pas venu d'elle. Les Français en sont les ardens exécuteurs. C'est trop, sans doute, mais du moins ils n'en sont pas les auteurs. Il a fallu pour l'être une noirceur méditée et réfléchie dont ils ne sont pas capables; au lieu qu'il ne faut pour en être les ministres qu'une animosité qui n'est qu'un effet fortuit de certaines circonstances et de leur penchant à s'engouer tant en mal qu'en bien.

Le Fr. Quoi qu'il en soit de la cause et des auteurs du complot, l'effet n'en est plus étonnant pour quiconque a lu les écrits de Jean-Jacques. Les dures vérités qu'il a dites, quoique générales, sont de ces traits dont la blessure ne se ferme jamais dans les cœurs qui s'en sentent atteints. De tous ceux qui se font avec tant d'ostentation ses patrons et ses protecteurs, il n'y en a pas un sur qui quelqu'un de ces traits n'ait porté jusqu'au vif. De quelle trempe sont donc ces divines ames dont les poignantes atteintes n'ont fait qu'exciter la bienveillance et l'amour, et, par le plus frappant de tous les prodiges, d'un scélérat, qu'elles devaient abhorrer, ont fait l'objet de leur plus tendre sollicitude?

Si c'est là de la vertu, elle est bizarre, mais elle est magnanime, et ne peut appartenir qu'à des ames fort au-dessus des petites passions vulgaires; mais comment accorder des motifs si sublimes avec les indignes moyens employés par ceux qui s'en disent animés? Vous le savez, quelque prévenu, quelque irrité que je fusse contre Jean-Jacques, quelque mauvaise opinion que j'eusse de son caractère et de ses mœurs, je n'ai jamais pu goûter le système de nos messieurs, ni me résoudre à pratiquer leurs maximes. J'ai toujours trouvé autant de bassesse que de fausseté dans cette maligne ostentation de bienfaisance, qui n'avait pour but que d'en avilir l'objet. Il est vrai que, ne concevant aucun défaut à tant de preuves si claires, je ne doutais pas un moment que Jean-Jacques ne fût un détestable hypocrite et un monstre qui n'eût jamais dû naître; et, cela bien accordé, j'avoue qu'avec tant de facilité qu'ils disaient avoir à le confondre, j'admi-

rais leur patience et leur douceur à se laisser provoquer par ses clameurs sans jamais s'en émouvoir, et sans autre effet que de l'enlacer de plus en plus dans leurs rets pour toute réponse. Pouvant le convaincre si aisément, je voyais une héroïque modération à n'en rien faire, et même, en blâmant la méthode qu'ils voulaient suivre, je ne pouvais qu'admirer leur flegme stoïque à s'y tenir.

Vous ébranlâtes, dans nos premiers entretiens, la confiance que j'avais dans des preuves si fortes, quoique administrées avec tant de mystère. En y repensant depuis, je fus plus frappé de l'extrême soin qu'on prenait de les cacher à l'accusé que je ne l'avais été de leur force; et je commençais à trouver sophistiques et faibles les motifs qu'on alléguait de cette conduite. Ces doutes étaient augmentés par mes réflexions sur cette affectation d'intérêt et de bienveillance pour un pareil scélérat. La vertu peut ne faire haïr que le vice, mais il est impossible qu'elle fasse aimer le vicieux, et, pour s'obstiner à le laisser en liberté malgré les crimes qu'on le voit continuer de commettre, il faut certainement avoir quelque motif plus fort que la commisération naturelle et l'humanité, qui demanderaient même une conduite contraire. Vous m'aviez dit cela, je le sentais; et le zèle très-singulier de nos messieurs pour l'impunité du coupable, ainsi que pour sa diffamation, me présentait des foules de contradictions et d'inconséquences qui commençaient à troubler ma première sécurité.

J'étais dans ces dispositions quand, sur les exhortations que vous m'aviez faites, commençant à parcourir les livres de Jean-Jacques, je tombai successivement sur les passages que j'ai transcrits, et dont je n'avais auparavant nulle idée; car, en me parlant de ses durs sarcasmes, nos messieurs m'avaient fait un secret de ceux qui les regardaient, et, à la manière dont ils s'intéressaient à l'auteur, je n'aurais jamais pensé qu'ils eussent des griefs particuliers contre lui. Cette découverte et le mystère qu'ils m'avaient fait achevèrent de m'éclaircir sur leurs vrais motifs; toute ma confiance en eux s'évanouit, et je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avais pris pour bienfaisance et générosité ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle, masquée avec art par un extérieur de bonté.

Une autre réflexion renforçait les précédentes. De si sublimes vertus ne vont point seules. Elles ne sont que des branches de la vertu : je cherchais le tronc et ne le trouvais point. Comment nos messieurs, d'ailleurs si vains, si haineux, si rancuniers, s'avisaient-ils une seule fois en leur vie d'être humains, généreux, débonnaires, autrement qu'en paroles, et cela précisément pour le mortel, selon eux, le moins digne de cette commisération qu'ils lui prodiguaient malgré lui? Cette vertu si nouvelle et si déplacée eût dû m'être suspecte quand elle eût agi tout à découvert sans déguisement, sans ténèbres; qu'en devais-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des

routes obscures et tortueuses, et surprendre en trahison celui qui en était l'objet, pour le charger malgré lui de leurs ignominieux bienfaits ?

Plus, ajoutant ainsi mes propres observations aux réflexions que vous m'aviez fait faire, je méditais sur ce même sujet, plus je m'étonnais de l'aveuglement où j'avais été jusqu'alors sur le compte de nos messieurs, et ma confiance en eux s'évanouit au point de ne plus douter de leur fausseté. Mais la duplicité de leur manœuvre et l'adresse avec laquelle ils cachaient leurs vrais motifs n'ébranlèrent pas à mes yeux la certitude de leurs preuves. Je jugeai qu'ils exerçaient dans des vues injustes un acte de justice, et tout ce que je concluais de l'art avec lequel ils enlaçaient leur victime était qu'un méchant était en proie à d'autres méchans.

Ce qui m'avait confirmé dans cette opinion était celle où je vous avais vu vous-même que Jean-Jacques n'était point l'auteur des écrits qui portent son nom. La seule chose qui pût me faire bien penser de lui était ces mêmes écrits dont vous m'aviez fait un si bel éloge, et dont j'avais ouï quelquefois parler avantageusement par d'autres. Mais dès qu'il n'en était pas l'auteur, il ne me restait aucune idée favorable qui pût balancer les horribles impressions que j'avais reçues sur son compte, et il n'était pas étonnant qu'un homme aussi abominable en toute chose fût assez impudent et assez vil pour s'attribuer les ouvrages d'autrui.

Telles furent à peu près les réflexions que je fis sur notre premier entretien, et sur la lecture éparse et rapide qui me désabusa sur le compte de nos messieurs. Je n'avais commencé cette lecture que par une espèce de complaisance pour l'intérêt que vous paraissiez y prendre. L'opinion où je continuais d'être que ces livres étaient d'un autre auteur ne me laissait guère pour leur lecture qu'un intérêt de curiosité.

Je n'allai pas loin sans y joindre un autre motif qui répondait mieux à vos vues. Je ne tardai pas à sentir en lisant ces livres qu'on m'avait trompé sur leur contenu, et que ce qu'on m'avait donné pour de fastueuses déclamations, ornées de beau langage, mais décousues et pleines de contradictions, étaient des choses profondément pensées et formant un système lié qui pouvait n'être pas vrai, mais qui n'offrait rien de contradictoire. Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachai pas à éplucher çà et là quelques phrases éparses et séparées ; mais, me consultant moi-même et durant ces lectures et en les achevant, j'examinais, comme vous l'aviez désiré, dans quelles dispositions d'ame elles me mettaient et me laissaient, jugeant, comme vous, que c'était le meilleur moyen de pénétrer celle où était l'auteur en les écrivant, et l'effet qu'il s'était proposé de produire. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au lieu des mauvaises intentions qu'on lui avait prêtées je n'y trouvai qu'une doctrine aussi saine que simple, qui, sans épicuréisme et sans cafardage, ne tendait qu'au bonheur du genre humain. Je sentis qu'un homme

bien plein de ces sentimens devait donner peu d'importance à la fortune et aux affaires de cette vie ; j'aurais craint moi-même en m'y livrant trop de tomber bien plutôt dans l'incurie et le quiétisme, que de devenir factieux, turbulent, et brouillon, comme on prétendait qu'était l'auteur et qu'il voulait rendre ses disciples.

S'il ne se fût agi que de cet auteur, j'aurais dès-lors été désabusé sur le compte de Jean-Jacques : mais cette lecture, en me pénétrant pour l'un de l'estime la plus sincère, me laissait pour l'autre dans la même situation qu'auparavant, puisqu'en paraissant voir en eux deux hommes différens vous m'aviez inspiré autant de vénération pour l'un que je me sentais d'aversion pour l'autre. La seule chose qui résultât pour moi de cette lecture, comparée à ce que nos messieurs m'en avaient dit, était que, persuadés que ces livres étaient de Jean-Jacques, et les interprétant dans un tout autre esprit que celui dans lequel ils étaient écrits, ils m'en avaient imposé sur leur contenu. Ma lecture ne fit donc qu'achever ce qu'avait commencé notre entretien, savoir de m'ôter toute l'estime et la confiance qui m'avaient fait livrer aux impressions de la ligue, mais sans changer de sentiment sur l'homme qu'elle avait diffamé. Les livres qu'on m'avait dit être si dangereux n'étaient rien moins : ils inspiraient des sentimens tout contraires à ceux qu'on prêtait à leur auteur : mais si Jean-Jacques ne l'était pas, de quoi servaient-ils à sa justification? Le soin que vous m'aviez fait prendre était inutile pour me faire changer d'opinion sur son compte ; et, restant dans celle que vous m'aviez donnée que ces livres étaient l'ouvrage d'un homme d'un tout autre caractère, je ne pouvais assez m'étonner que jusques-là vous eussiez été le premier et le seul à sentir qu'un cerveau nourri de pareilles idées était inalliable avec un cœur plein de noirceurs.

J'attendais avec empressement l'histoire de vos observations pour savoir à quoi m'en tenir sur le compte de notre homme ; car, déjà flottant sur le jugement que, fondé sur tant de preuves, j'en portais auparavant, inquiet depuis notre entretien, je l'étais devenu davantage encore depuis que mes lectures m'avaient convaincu de la mauvaise foi de nos messieurs. Ne pouvant plus les estimer, fallait-il donc n'estimer personne et ne trouver partout que des méchans ? Je sentais peu à peu germer en moi le désir que Jean-Jacques n'en fût pas un. Se sentir seul plein de bons sentimens et ne trouver personne qui les partage est un état trop cruel. On est alors tenté de se croire la dupe de son propre cœur, et de prendre la vertu pour une chimère.

Le récit de ce que vous aviez vu me frappa. J'y trouvai si peu de rapport avec les relations des autres, que, forcé d'opter pour l'exclusion, je penchais à la donner tout-à-fait à ceux pour qui j'avais déjà perdu toute estime. La force même de leurs preuves me retenait moins. Les ayant trouvés trompeurs en tant de choses, je commençai de croire qu'ils pouvaient bien l'être en

tout, et à me familiariser avec l'idée qui m'avait paru jusqu'alors si ridicule de Jean-Jacques innocent et persécuté. Il fallait, il est vrai, supposer dans un pareil tissu d'impostures un art et des prestiges qui me semblaient inconcevables. Mais je trouvais encore plus d'absurdités entassées dans l'obstination de mon premier sentiment.

Avant néanmoins de me décider tout-à-fait, je résolus de relire ses écrits avec plus de suite et d'attention que je n'avais fait jusqu'alors. J'y avais trouvé des idées et des maximes très-paradoxes, d'autres que je n'avais pu bien entendre. J'y croyais avoir senti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avais pas saisi l'ensemble assez pour juger solidement d'un système aussi nouveau pour moi. Ces livres-là ne sont pas comme ceux d'aujourd'hui des agrégations de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit du lecteur puisse se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil, il y faut revenir avec effort et plus d'une fois. Je l'avais trouvé passionné pour la vertu, pour la liberté, pour l'ordre, mais d'une véhémence qui souvent l'entraînait au-delà du but. En tout je sentais en lui un homme très-ardent, très-extraordinaire, mais dont le caractère et les principes ne m'étaient pas encore assez développés. Je crus qu'en méditant très-attentivement ses ouvrages, et comparant soigneusement l'auteur avec l'homme que vous m'aviez peint, je parviendrais à éclairer ces deux objets l'un par l'autre, et à m'assurer si tout était bien d'accord et appartenait incontestablement au même individu. Cette question décidée me parut devoir me tirer tout-à-fait de mon irrésolution sur son compte, et, prenant un plus vif intérêt à ces recherches que je n'avais fait jusqu'alors, je me fis un devoir, à votre exemple, de parvenir, en joignant mes réflexions aux lumières que je tenais de vous, à me délivrer enfin du doute où vous m'aviez jeté, et à juger l'accusé par moi-même après avoir jugé ses accusateurs.

Pour faire cette recherche avec plus de suite et de recueillement, j'allai passer quelques mois à la campagne, et j'y portai les écrits de Jean-Jacques autant que j'en pus faire le discernement parmi les recueils frauduleux publiés sous son nom. J'avais senti dès ma première lecture que ces écrits marchaient dans un certain ordre qu'il fallait trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avais cru voir que cet ordre était rétrograde à celui de leur publication, et que l'auteur, remontant de principes en principes, n'avait atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il fallait donc, pour marcher par synthèse, commencer par ceux-ci, et c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'Émile, par lequel il a fini, les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son système, et n'étant destinés qu'à la défense personnelle de sa patrie et de son honneur.

ROUSS. Vous ne lui attribuez donc plus ces autres livres qu'on

publie journellement sous son nom, et dont on a soin de farcir les recueils de ses écrits pour qu'on ne puisse plus discerner les véritables?

Le Fr. J'ai pu m'y tromper tant que j'en jugeai sur la parole d'autrui; mais, après l'avoir lu moi-même, j'ai su bientôt à quoi m'en tenir. Après avoir suivi les manœuvres de nos messieurs, je suis surpris, à la facilité qu'ils ont de lui attribuer des livres, qu'ils ne lui en attribuent pas davantage; car, dans la disposition où ils ont mis le public à son égard, il ne s'imprimera plus rien de si plat ou de si punissable qu'on ne s'empresse à croire être de lui, sitôt qu'ils voudront l'affirmer.

Pour moi, quand même j'ignorerais que depuis douze ans il a quitté la plume, un coup-d'œil sur les écrits qu'ils lui prêtent me suffirait pour sentir qu'ils ne sauraient être de l'auteur des autres: non que je me croie un juge infaillible en matière de style; je sais que fort peu de gens le sont, et j'ignore jusqu'à quel point un auteur adroit peut imiter le style d'un autre, comme Boileau a imité Voiture et Balzac. Mais c'est sur les choses mêmes que je crois ne pouvoir être trompé. J'ai trouvé les écrits de Jean-Jacques pleins d'affections d'ame qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manières de sentir et de voir qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son temps, et de la plupart de ceux qui l'ont précédé: c'est, comme vous le disiez, un habitant d'une autre sphère, où rien ne ressemble à celle-ci. Son système peut être faux; mais en le développant il s'est peint lui-même au vrai, d'une façon si caractéristique et si sûre, qu'il m'est impossible de m'y tromper. Je ne suis pas à la seconde page de ses sots ou malins imitateurs que je sens la singerie (1), et combien, croyant dire comme lui, ils sont loin de sentir et penser comme lui; en le copiant même, ils le dénaturent par la manière de l'encadrer. Il est bien aisé de contrefaire le tour de ses phrases; ce qui est difficile à tout autre est de saisir ses idées, et d'exprimer ses sentimens. Rien n'est si contraire à l'esprit philosophique de ce siècle, dans lequel ses faux imitateurs retombent toujours.

Dans cette seconde lecture, mieux ordonnée et plus réfléchie que la première, suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que la

(1) Voyez, par exemple, la *Philosophie de la nature*, qu'on a brûlée au Châtelet, livre exécrable, et couteau à deux tranchans, fait tout exprès pour me l'attribuer, du moins en province et chez l'étranger, pour agir en conséquence, et propager, à mes dépens, la doctrine de ces messieurs sous le masque de la mienne. Je n'ai point vu ce livre, et, j'espère, ne le verrai jamais, mais j'ai lu tout cela dans le réquisitoire trop clairement pour pouvoir m'y tromper, et je suis certain qu'il ne peut y avoir aucune vraie ressemblance entre ce livre et les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les ames qui les ont dictés. Notez que, depuis qu'on a su que j'avais vu ce réquisitoire, on a pris de nouvelles mesures pour qu'il ne me parvînt rien de pareil à l'avenir.

nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'Émile en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu, et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement. Dans ses premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion, qui nous donne une admiration stupide pour les instrumens de nos misères, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talens pernicieux, et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive; aveugle, misérable, et méchante, à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugemens, pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que, là où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreurs et misères.

Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on s'en est éloigné; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux, ni les grands états à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide, vers la perfection de la société, et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie, et il a toujours insisté au contraire sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avait travaillé pour sa patrie et pour les petits états constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'était en changeant les objets de leur estime, et retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour-propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques; et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversemens et de troubles, dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien.

En saisissant peu à peu ce système par toutes ses branches dans une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins

d'abord à l'examen direct de cette doctrine, qu'à son rapport avec le caractère de celui dont elle portait le nom; et, sur le portrait que vous m'aviez fait de lui, ce rapport me parut si frappant, que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur? Il l'a décrite comme il se sentait lui-même. Les préjugés dont il n'était pas subjugué, les passions factices dont il n'était pas la proie, n'offusquaient point à ses yeux, comme à ceux des autres, ces premiers traits, si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits si nouveaux pour nous et si vrais, une fois tracés, trouvaient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais ils ne s'y seraient remontrés d'eux-mêmes, si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachait. Une vie retirée et solitaire, un goût vif de rêverie et de contemplation, l'habitude de rentrer en soi, et d'y rechercher, dans le calme des passions, ces premiers traits disparus chez la multitude, pouvaient seuls les lui faire retrouver. En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif; et si l'auteur n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût écrits. Mais où est-il cet homme de la nature qui vit vraiment de la vie humaine, qui, comptant pour rien l'opinion d'autrui, se conduit uniquement d'après ses penchans et sa raison, sans égard à ce que le public approuve ou blâme? On le chercherait en vain parmi nous. Tous, avec un beau vernis de paroles, tâchent en vain de donner le change sur leur vrai but; aucun ne s'y trompe, et pas un n'est la dupe des autres, quoique tous parlent comme lui. Tous cherchent leur bonheur dans l'apparence, nul ne se soucie de la réalité. Tous mettent leur être dans le paraître : tous, esclaves et dupes de l'amour-propre, ne vivent point pour vivre, mais pour faire croire qu'ils ont vécu. Si vous ne m'eussiez dépeint votre Jean-Jacques, j'aurais cru que l'homme naturel n'existait plus, mais le rapport frappant de celui que vous m'avez peint avec l'auteur dont j'ai lu les livres ne me laisserait pas douter que l'un ne fût l'autre, quand je n'aurais nulle autre raison de le croire. Ce rapport marqué me décide, et sans m'embarrasser du Jean-Jacques de nos messieurs, plus monstrueux encore par son éloignement de la nature, que le vôtre n'est singulier pour en être resté si près, j'adopte pleinement les idées que vous m'en avez données; et si votre Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait devenu le mien, il a l'honneur de plus d'avoir arraché mon estime sans que mon penchant ait rien fait pour lui. Je ne l'aimerai peut-être jamais, parce que cela ne dépend pas de moi : mais je l'honore, parce que je veux être juste, que je le crois innocent, et que je le vois opprimé. Le tort que je lui ai fait, en pensant si mal de lui, était l'effet d'une erreur presque invincible, dont je n'ai nul reproche à faire à ma volonté. Quand l'aversion que j'eus pour lui durerait dans toute sa force, je n'en

serais pas moins disposé à l'estimer et le plaindre. Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles, et d'une patience presque invincible à les supporter. Enfin le souvenir de l'illusion dont je sors sur son compte me laisse un grand préservatif contre une orgueilleuse confiance en mes lumières, et contre la suffisance du faux savoir.

ROUSS. C'est vraiment mettre à profit l'expérience, et rendre utile l'erreur même, que d'apprendre ainsi, de celle où l'on a pu tomber, à compter moins sur les oracles de nos jugemens, et à ne négliger jamais, quand on veut disposer arbitrairement de l'honneur et du sort d'un homme, aucun des moyens prescrits par la justice et par la raison pour constater la vérité. Si, malgré toutes ces précautions, nous nous trompons encore, c'est un effet de la misère humaine, et nous n'aurons pas du moins à nous reprocher d'avoir failli par notre faute. Mais rien peut-il excuser ceux qui, rejetant obstinément et sans raison les formes les plus inviolables, et tout fiers de partager avec des grands et des princes une œuvre d'iniquité, condamnent sans crainte un accusé, et disposent en maîtres de sa destinée et de sa réputation, uniquement parce qu'ils aiment à le trouver coupable, et qu'il leur plaît de voir la justice et l'évidence, où la fraude et l'imposture sauteraient à des yeux non prévenus.

Je n'aurai point un pareil reproche à me faire à l'égard de Jean-Jacques; et si je m'abuse en le jugeant innocent, ce n'est du moins qu'après avoir pris toutes les mesures qui étaient en ma puissance pour me garantir de l'erreur. Vous n'en pouvez pas tout-à-fait dire autant encore, puisque vous ne l'avez ni vu, ni étudié par vous-même, et qu'au milieu de tant de prestiges, d'illusions, de préjugés, de mensonges, et de faux témoignages, ce soit, selon moi, le seul moyen sûr de le connaître. Ce moyen en amène un autre non moins indispensable, et qui devrait être le premier s'il était permis de suivre ici l'ordre naturel; c'est la discussion contradictoire des faits par les parties elles-mêmes, en sorte que les accusateurs et l'accusé soient mis en confrontation, et qu'on l'entende dans ses réponses. L'effroi que cette forme si sacrée paraît faire aux premiers, et leur obstination à s'y refuser, font contre eux, je l'avoue, un préjugé très-fort, très-raisonnable, et qui suffirait seul pour leur condamnation, si la foule et la force de leurs preuves si frappantes, si éblouissantes, n'arrêtait en quelque sorte l'effet de ce refus. On ne conçoit pas ce que l'accusé peut répondre; mais enfin jusqu'à ce qu'il ait donné ou refusé ses réponses, nul n'a droit de prononcer pour lui qu'il n'a rien à répondre, ni, se supposant parfaitement instruit de ce qu'il peut ou ne peut pas dire, de le tenir, ou pour convaincu tant qu'il ne l'a pas été, ou pour tout-à-fait justifié tant qu'il n'a pas confondu ses accusateurs.

Voilà, Monsieur, ce qui manque encore à la certitude de nos jugemens sur cette affaire. Hommes, et sujets à l'erreur, nous pouvons nous tromper en jugeant innocent un coupable, comme

en jugeant coupable un innocent. La première erreur semble, il est vrai, plus excusable; mais peut-on l'être dans une erreur qui peut nuire, et dont on s'est pu garantir? Non, tant qu'il reste un moyen possible d'éclaircir la vérité, et qu'on le néglige, l'erreur n'est point involontaire, et doit être imputée à celui qui veut y rester. Si donc vous prenez assez d'intérêt aux livres que vous avez lus pour vouloir vous décider sur l'auteur, et si vous haïssez assez l'injustice pour vouloir réparer celle que, d'une façon si cruelle, vous avez pu commettre à son égard, je vous propose premièrement de voir l'homme; venez, je vous introduirai chez lui sans peine. Il est déjà prévenu; je lui ai dit tout ce que j'ai pu dire à votre égard sans blesser mes engagemens. Il sait d'avance que, si jamais vous vous présentez à sa porte, ce sera pour le connaître, et non pas pour le tromper. Après avoir refusé de le voir, tant que vous l'avez jugé, comme a fait tout le monde, votre première visite sera pour lui la consolante preuve que vous ne désespérez plus de lui devoir votre estime, et d'avoir des torts à réparer envers lui.

Sitôt que, cessant de le voir par les yeux de vos messieurs, vous le verrez par les vôtres, je ne doute point que vos jugemens ne confirment les miens, et que, retrouvant en lui l'auteur de ses livres, vous ne restiez persuadé, comme moi, qu'il est l'homme de la nature, et point du tout le monstre qu'on vous a peint sous son nom. Mais enfin, pouvant nous abuser l'un et l'autre dans des jugemens destitués de preuves positives et régulières, il nous restera toujours une juste crainte fondée sur la possibilité d'être dans l'erreur, et sur la difficulté d'expliquer, d'une manière satisfaisante, les faits allégués contre lui. Un pas seul alors nous reste à faire pour constater la vérité, pour lui rendre hommage et la manifester à tous les yeux : c'est de nous réunir pour forcer enfin vos messieurs à s'expliquer hautement en sa présence, et à confondre un coupable aussi impudent, ou du moins à nous dégager du secret qu'ils ont exigé de nous, en nous permettant de le confondre nous-mêmes. Une instance aussi légitime sera le premier pas...

Le Fr. Arrêtez... je frémis seulement à vous entendre. Je vous ai fait, sans détour, l'aveu que j'ai cru devoir à la justice et à la vérité. Je veux être juste, mais sans témérité. Je ne veux point me perdre inutilement, sans sauver l'innocent auquel je me sacrifie; et c'est ce que je ferais en suivant votre conseil : c'est ce que vous feriez vous-même en voulant le pratiquer. Apprenez ce que je puis et veux faire, et n'attendez de moi rien au-delà.

Vous prétendez que je dois aller voir Jean-Jacques pour vérifier, par mes yeux, ce que vous m'en avez dit et ce que j'infère moi-même de la lecture de ses écrits. Cette confirmation m'est superflue, et, sans y recourir, je sais d'avance à quoi m'en tenir sur ce point. Il est singulier que je sois maintenant plus décidé que vous sur les sentimens que vous avez eu tant de peine à me faire adopter; mais cela est pourtant fondé en raison. Vous in-

sistez encore sur la force des preuves alléguées contre lui par nos messieurs. Cette force est désormais nulle pour moi, qui en ai démêlé tout l'artifice depuis que j'y ai regardé de plus près. J'ai là-dessus tant de faits que vous ignorez ; j'ai lu si clairement dans les cœurs, avec la plus vive inquiétude sur ce que peut dire l'accusé, le désir le plus ardent de lui ôter tout moyen de se défendre ; j'ai vu tant de concert, de soin, d'activité, de chaleur, dans les mesures prises pour cet effet, que des preuves administrées de cette manière, par des gens si passionnés, perdent toute autorité dans mon esprit vis-à-vis de vos observations. Le public est trompé, je le vois, je le sais ; mais il se plaît à l'être et n'aimerait pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas et ne m'en suis pas tiré sans peine. Nos messieurs avaient ma confiance, parce qu'ils flattaient le penchant qu'ils m'avaient donné, mais jamais ils n'ont eu pleinement mon estime, et, quand je vous vantais leurs vertus, je n'ai pu me résoudre à les imiter. Je n'ai voulu jamais approcher de leur proie pour la cajoler, la tromper, la circonvenir, à leur exemple ; et la même répugnance que je voyais dans votre cœur était dans le mien quand je cherchais à la combattre. J'approuvais leurs manœuvres sans vouloir les adopter. Leur fausseté, qu'ils appelaient bienveillance, ne pouvait me séduire, parce qu'au lieu de cette bienveillance dont ils se vantaient je ne sentais pour celui qui en était l'objet qu'antipathie, répugnance, aversion. J'étais bien aise de les voir nourrir pour lui une sorte d'affection méprisante et dérisoire qui avait tous les effets de la plus mortelle haine : mais je ne pouvais ainsi me donner le change à moi-même, et ils me l'avaient rendu si odieux que je le haïssais de tout mon cœur, sans feinte, et tout à découvert. J'aurais craint d'approcher de lui comme d'un monstre effroyable, et j'aimais mieux n'avoir pas le plaisir de lui nuire pour n'avoir pas l'horreur de le voir.

En me ramenant par degrés à la raison, vous m'avez inspiré autant d'estime pour sa patience et sa douceur que de compassion pour ses infortunes. Ses livres ont achevé l'ouvrage que vous aviez commencé. J'ai senti en les lisant quelle passion donnait tant d'énergie à son ame et de véhémence à sa diction. Ce n'est pas une explosion passagère, c'est un sentiment dominant et permanent qui peut se soutenir ainsi durant dix ans, et produire douze volumes toujours pleins du même zèle, toujours arrachés par la même persuasion. Oui, je le sens, et le soutiens comme vous, dès qu'il est auteur des écrits qui portent son nom, il ne peut avoir que le cœur d'un homme de bien.

Cette lecture attentive et réfléchie a pleinement achevé dans mon esprit la révolution que vous aviez commencée. C'est en faisant cette lecture avec le soin qu'elle exige que j'ai senti toute la malignité, toute la détestable adresse de ses amers commentateurs. Dans tout ce que je lisais de l'original, je sentais la sincérité, la droiture d'une ame haute et fière, mais franche et

sans fiel, qui se montre sans précaution, sans crainte, qui censure à découvert, qui loue sans réticence, et qui n'a point de sentiment à cacher. Au contraire tout ce que je lisais dans les réponses montrait une brutalité féroce, ou une politesse insidieuse, traîtresse, et couvrait du miel des éloges le fiel de la satire et le poison de la calomnie. Qu'on lise avec soin la lettre honnête, mais franche, à M. d'Alembert sur les spectacles, et qu'on la compare avec la réponse de celui-ci, cette réponse si soigneusement mesurée, si pleine de circonspection affectée, de complimens aigre-doux, si propre à faire penser le mal en feignant de ne le pas dire; qu'on cherche ensuite sur ces lectures à découvrir lequel des deux auteurs est le méchant. Croyez-vous qu'il se trouve dans l'univers un mortel assez impudent pour dire que c'est Jean-Jacques?

Cette différence s'annonce dès l'abord par leurs épigraphes. Celle de votre ami, tirée de l'Énéide, est une prière au ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste, et de la laisser aux ennemis. Voici celle de M. d'Alembert, tirée de La Fontaine:

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.

L'un ne songe qu'à prévenir un mal; l'autre, dès l'abord, oublie la question pour ne songer qu'à nuire à son adversaire, et, dans l'examen de l'utilité des théâtres, adresse très à propos à Jean-Jacques ce même vers que, dans La Fontaine, le serpent adresse à l'homme.

Ah! subtil et rusé d'Alembert! si vous n'avez pas une serpe, instrument très-utile, quoi qu'en dise le serpent, vous avez en revanche un stylet bien affilé, qui n'est guère, surtout dans vos mains, un outil de bienfaisance.

Vous voyez que je suis plus avancé que vous dans votre propre recherche, puisqu'il vous reste à cet égard des scrupules que je n'ai plus. Non, monsieur, je n'ai pas même besoin de voir Jean-Jacques pour savoir à quoi m'en tenir sur son compte. J'ai vu de trop près les manœuvres dont il est la victime pour laisser dans mon esprit la moindre autorité à tout ce qui peut en résulter. Ce qu'il était aux yeux du public lors de la publication de son premier ouvrage, il le redevient aux miens, parce que le prestige de tout ce qu'on a fait dès-lors pour le défigurer est détruit, et que je ne vois plus dans toutes les preuves qui vous frappent encore que fraude, mensonge, illusion.

Vous demandiez s'il existait un complot. Oui, sans doute, il en existe un, et tel qu'il n'y en eut et n'y en aura jamais de semblable. Cela n'était-il pas clair, dès l'année du décret, par la brusque et incroyable sortie de tous les imprimés, de tous les journaux, de toutes les gazettes, de toutes les brochures, contre cet infortuné? Ce décret fut le tocsin de toutes ces fureurs. Pouvez-vous croire que les auteurs de tout cela, quelque jaloux, quelque méchans, quelque vils qu'ils pussent être, se fussent ainsi déchaînés de concert en loups enragés contre un homme

alors et dès-lors en proie aux plus cruelles adversités? Pouvez-vous croire qu'on eût insolemment farci les recueils de ses propres écrits de tous ces noirs libelles, si ceux qui les écrivaient et ceux qui les employaient n'eussent été inspirés par cette ligue, qui, depuis long-temps, graduait sa marche en silence, et prit alors en public son premier essor. La lecture des écrits de Jean-Jacques m'a fait faire en même temps celle de ces venimeuses productions qu'on a pris grand soin d'y mêler. Si j'avais fait plutôt ces lectures j'aurais compris dès-lors tout le reste. Cela n'est pas difficile à qui peut les parcourir de sang-froid. Les ligueurs eux-mêmes l'ont senti, et bientôt ils ont pris une autre méthode qui leur a beaucoup mieux réussi. C'est de n'attaquer Jean-Jacques en public qu'à mots couverts, et le plus souvent sans nommer ni lui, ni ses livres, mais de faire en sorte que l'application de ce qu'on en dirait fût si claire que chacun la fît sur-le-champ. Depuis dix ans que l'on suit cette méthode, elle a produit plus d'effet que des outrages trop grossiers, qui, par cela seul, peuvent déplaire au public ou lui devenir suspects. C'est dans les entretiens particuliers, dans les cercles, dans les petits comités secrets, dans tous ces petits tribunaux littéraires dont les femmes sont les présidens, que s'affilent les poignards dont on le crible sous le manteau.

On ne conçoit pas comment la diffamation d'un particulier sans emploi, sans projet, sans parti, sans crédit, a pu faire une affaire aussi importante et aussi universelle. On conçoit beaucoup moins comment une pareille entreprise a pu paraître assez belle pour que tous les rangs, sans exception, se soient empressés d'y concourir *per fas et nefas*, comme à l'œuvre la plus glorieuse. Si les auteurs de cet étonnant complot, si les chefs qui en ont pris la direction, avaient mis à quelque honorable entreprise la moitié des soins, des peines, du travail, du temps, de la dépense, qu'ils ont prodigués à l'exécution de ce beau projet, ils auraient pu se couronner d'une gloire immortelle à beaucoup moins de frais (1) qu'il ne leur en a coûté pour accomplir cette œuvre de ténèbres, dont il ne peut résulter pour eux ni bien ni honneur, mais seulement le plaisir d'assouvir en secret la plus lâche de toutes les passions, et dont encore la patience et la douceur de leur victime ne les laissera jamais jouir pleinement.

Il est impossible que vous ayez une juste idée de la position de votre Jean-Jacques ni de la manière dont il est enlacé. Tout est si bien concerté à son égard qu'un ange descendrait du ciel pour le défendre sans y pouvoir parvenir. Le complot dont il est le sujet n'est pas de ces impostures jetées au hasard qui font un effet rapide, mais passager, et qu'un instant découvre et détruit. C'est, comme il l'a senti lui-même, un projet médité de longue main, dont l'exécution lente et graduée ne s'opère qu'a-

(1) On me reprochera, j'en suis très-sûr, de me donner une importance prodigieuse. Ah! si je n'en avais pas plus aux yeux d'autrui qu'aux miens, que mon sort serait moins à plaindre!

vec autant de précaution que de méthode, effaçant à mesure qu'elle avance et les traces des routes qu'elle a suivies et les vestiges de la vérité qu'elle a fait disparaître. Pouvez-vous croire qu'évitant avec tant de soin toute espèce d'explication les auteurs et les chefs de ce complot négligent de détruire et dénaturer tout ce qui pourrait un jour servir à les confondre, et, depuis plus de quinze ans qu'il est en pleine exécution, n'ont-ils pas eu tout le temps qu'il leur fallait pour y réussir? Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé, ou de lui donner la tournure qui leur convient. Le moment doit venir où, tous les témoignages étant à leur disposition, ils pourraient sans risque lever le voile impénétrable qu'ils ont mis sur les yeux de leur victime. Qui sait si ce moment n'est pas déjà venu? Si, par les mesures qu'ils ont eu tout le temps de prendre, ils ne pourraient pas dès à présent s'exposer à des confrontations qui confondraient l'innocence et feraient triompher l'imposture? Peut-être ne les évitent-ils encore que pour ne pas paraître changer de maximes, et, si vous voulez, par un reste de crainte attachée au mensonge de n'avoir jamais assez tout prévu. Je vous le répète, ils ont travaillé sans relâche à disposer toutes choses pour n'avoir rien à craindre d'une discussion régulière, si jamais ils étaient forcés d'y acquiescer; et il me paraît qu'ils ont eu tout le temps et tous les moyens de mettre le succès de leur entreprise à l'abri de tout événement imprévu. Eh! quelles seraient désormais les ressources de Jean-Jacques et de ses défenseurs, s'il s'en osait présenter? Où trouverait-il des juges qui ne fussent pas du complot, des témoins qui ne fussent pas subornés, des conseils fidèle qui ne l'égarassent pas? Seul, contre toute une génération liguée, d'où réclamerait-il la vérité que le mensonge ne répondît à sa place? Quelle protection, quel appui trouverait-il pour résister à cette conspiration générale? Existe-t-il, peut-il même exister, parmi les gens en place, un seul homme assez intègre pour se condamner lui-même, assez courageux pour oser défendre un opprimé dévoué depuis si long-temps à la haine publique, assez généreux pour s'animer d'un pareil zèle, sans autre intérêt que celui de l'équité? Soyez sûr que quelque crédit, quelque autorité que pût avoir celui qui oserait élever la voix en sa faveur, et réclamer pour lui les premières lois de la justice, il se perdrait sans sauver son client, et que toute la ligue, réunie contre ce protecteur téméraire, commençant par l'écarter de manière ou d'autre, finirait par tenir, comme auparavant, sa victime à sa merci. Rien ne peut plus la soustraire à sa destinée; et tout ce que peut faire un homme sage qui s'intéresse à son sort est de rechercher en silence les vestiges de la vérité pour diriger son propre jugement, mais jamais pour le faire adopter par la multitude, incapable de renoncer par raison au parti que la passion lui a fait prendre.

Pour moi, je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois Jean-Jacques innocent et vertueux; et cette croyance est

telle au fond de mon ame, qu'elle n'a pas besoin d'autre confirmation. Bien persuadé de son innocence, je n'aurai jamais l'indignité de parler là-dessus contre ma pensée, ni de joindre contre lui ma voix à la voix publique, comme j'ai fait jusqu'ici dans une autre opinion. Mais ne vous attendez pas non plus que j'aille étourdiment me porter à découvert pour son défenseur, et forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. Je ferais en cela une démarche aussi imprudente qu'inutile, à laquelle je ne veux point m'exposer. J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. Je ne veux point faire ici le don Quichotte, et lutter contre les puissances, pour faire un moment parler de moi, et me perdre pour le reste de ma vie. Si je puis réparer mes torts envers l'infortuné Jean-Jacques, et lui être utile sans m'exposer, à la bonne heure; je le ferai de tout mon cœur. Mais si vous attendez de moi quelque démarche d'éclat qui me compromette, et m'expose au blâme des miens, détrompez-vous, je n'irai jamais jusques-là. Vous ne pouvez vous-même aller plus loin que vous n'avez fait, sans manquer à votre parole, et me mettre avec vous dans un embarras dont nous ne sortirions ni l'un ni l'autre aussi aisément que vous l'avez présumé.

Rouss. Rassurez-vous, je vous prie; je veux bien plutôt me conformer moi-même à vos résolutions, que d'exiger de vous rien qui vous déplaise. Dans la démarche que j'aurais désiré de faire, j'avais plus pour objet notre entière et commune satisfaction, que de ramener ni le public, ni vos messieurs, aux sentimens de la justice et au chemin de la vérité. Quoique intérieurement aussi persuadé que vous de l'innocence de Jean-Jacques, je n'en suis pas régulièrement convaincu, puisque, n'ayant pu l'instruire des choses qu'on lui impute, je n'ai pu ni le confondre par son silence, ni l'absoudre par ses réponses. A cet égard, je me tiens au jugement immédiat que j'ai porté sur l'homme, sans prononcer sur les faits qui combattent ce jugement, puisqu'ils manquent du caractère qui peut seul les constater ou les détruire à mes yeux. Je n'ai pas assez de confiance en mes propres lumières pour croire qu'elles ne peuvent me tromper; et je resterais peut-être encore ici dans le doute, si le plus légitime et le plus fort des préjugés ne venait à l'appui de mes propres remarques, et ne me montrait le mensonge du côté qui se refuse à l'épreuve de la vérité. Loin de craindre une discussion contradictoire, Jean-Jacques n'a cessé de la rechercher, de provoquer à grands cris ses accusateurs, et de dire hautement ce qu'il avait à dire. Eux, au contraire, ont toujours esquivé, fait le plongeon, parlé toujours entre eux à voix basse, lui cachant avec le plus grand soin leurs accusations, leurs témoins, leurs preuves, surtout leurs personnes, et fuyant avec le plus évident effroi toute espèce de confrontation. Donc ils ont de fortes raisons pour la craindre, celles qu'ils allèguent pour cela étant ineptes au point d'être même outrageantes pour ceux qu'ils en veulent

payer, et qui, je ne sais comment, ne laissent pas de s'en contenter : mais pour moi je ne m'en contenterai jamais, et dès-là toutes leurs preuves clandestines sont sans autorité sur moi. Vous voilà dans le même cas où je suis, mais avec un moindre degré de certitude sur l'innocence de l'accusé, puisque, ne l'ayant point examiné par vos propres yeux, vous ne jugez de lui que par ses écrits et sur mon témoignage. Donc vos scrupules devraient être plus grands que les miens, si les manœuvres de ses persécuteurs, que vous avez mieux suivies, ne faisaient pour vous une espèce de compensation. Dans cette position, j'ai pensé que ce que nous avions de mieux à faire pour nous assurer de la vérité, était de la mettre à sa dernière et plus sûre épreuve, celle précisément qu'éludent si soigneusement vos messieurs. Il me semblait que, sans trop nous compromettre, nous aurions pu leur dire : « Nous ne saurions approuver qu'aux dépens de la » justice, et de la sûreté publique, vous fassiez à un scélérat une » grace tacite qu'il n'accepte point, et qu'il dit n'être qu'une » horrible barbarie que vous couvrez d'un beau nom. Quand » cette grace en serait réellement une, étant faite par force, » elle change de nature ; au lieu d'être un bienfait, elle devient » un cruel outrage ; et rien n'est plus injuste et plus tyrannique » que de forcer un homme à nous être obligé malgré lui. C'est » sans doute un des crimes de Jean-Jacques de n'avoir, au lieu » de la reconnaissance qu'il vous doit, qu'un dédain plus que » méprisant pour vous et pour vos manœuvres. Cette impudence » de sa part mérite en particulier une punition sortable, et cette » punition que vous lui devez et à vous-même, est de le con- » fondre, afin que, forcé de reconnaître enfin votre indulgence, » il ne jette plus des nuages sur les motifs qui vous font agir. » Que la confusion d'un hypocrite aussi arrogant soit, si vous » voulez, sa seule peine, mais qu'il la sente pour l'édification, » pour la sûreté publique, et pour l'honneur de la génération » présente qu'il paraît dédaigner si fort. Alors seulement on » pourra, sans risque, le laisser errer parmi nous avec honte, » quand il sera bien authentiquement convaincu et démasqué. » Jusques à quand souffrirez-vous cet odieux scandale, qu'avec » la sécurité de l'innocence le crime ose insolemment provoquer » la vertu, qui gauchit devant lui et se cache dans l'obscurité ? » C'est lui qu'il faut réduire à cet indigne silence que vous gar- » dez, lui présent : sans quoi l'avenir ne voudra jamais croire que » celui qui se montre seul et sans crainte est le coupable, et » que celui qui, bien escorté, n'ose l'attendre est l'innocent. »

En leur parlant ainsi, nous les aurions forcés à s'expliquer ouvertement, ou à convenir tacitement de leur imposture, et, par la discussion contradictoire des faits, nous aurions pu porter un jugement certain sur les accusateurs et sur l'accusé, et prononcer définitivement entre eux et lui. Vous dites que les juges et les témoins entrant tous dans la ligue auraient rendu la prévarication très-facile à exécuter, très-difficile à découvrir,

et cela doit être : mais il n'est pas impossible aussi que l'accusé n'eût trouvé quelque réponse imprévue et péremptoire qui eût démonté toutes leurs batteries, et manifesté le complot. Tout est contre lui, je le sais, le pouvoir, la ruse, l'argent, l'intrigue, le temps, les préjugés, son ineptie, ses distractions, son défaut de mémoire, son embarras de s'énoncer, tout enfin, hors l'innocence et la vérité, qui seules lui ont donné l'assurance de rechercher, de demander, de provoquer avec ardeur ces explications qu'il aurait tant de raisons de craindre si sa conscience déposait contre lui. Mais ses désirs attiédis ne sont plus animés, ni par l'espoir d'un succès qu'il ne peut plus attendre que d'un miracle, ni par l'idée d'une réparation qui pût flatter son cœur. Mettez-vous un moment à sa place, et sentez ce qu'il doit penser de la génération présente et de sa conduite à son égard. Après le plaisir qu'elle a pris à le diffamer en le cajolant, quel cas pourrait-il faire du retour de son estime, et de quel prix pourraient être à ses yeux les caresses sincères des mêmes gens qui lui en prodiguèrent de si fausses, avec des cœurs pleins d'aversion pour lui? Leur duplicité, leur trahison, leur perfidie, ont-elles pu lui laisser pour eux le moindre sentiment favorable; et ne serait-il pas plus indigné que flatté de s'en voir fêté sincèrement avec les mêmes démonstrations qu'ils employèrent si long-temps en dérision à faire de lui le jouet de la canaille.

Non, monsieur, quand ses contemporains, aussi repentans et vrais qu'ils ont été jusqu'ici faux et cruels à son égard, reviendraient enfin de leur erreur, ou plutôt de leur haine, et que, réparant leur longue injustice, ils tâcheraient à force d'honneurs de lui faire oublier leurs outrages, pourrait-il oublier la bassesse et l'indignité de leur conduite, pourrait-il cesser de se dire, que quand même il eût été le scélérat qu'ils se plaisent à voir en lui, leur manière de procéder avec ce prétendu scélérat, moins inique, n'en serait que plus abjecte, et que s'avilir autour d'un monstre à tant de manéges insidieux était se mettre soi-même au-dessous de lui? Non, il n'est plus au pouvoir de ses contemporains de lui ôter le dédain qu'ils ont tant pris de peine à lui inspirer. Devenu même insensible à leurs insultes, comment pourrait-il être touché de leurs éloges? Comment pourrait-il agréer le retour tardif et forcé de leur estime, ne pouvant plus lui-même en avoir pour eux? Non, ce retour de la part d'un public si méprisable ne pourrait plus lui donner aucun plaisir, ni lui rendre aucun honneur. Il en serait plus importuné sans en être plus satisfait. Ainsi l'explication juridique et décisive qu'il n'a pu jamais obtenir, et qu'il a cessé de désirer, était plus pour nous que pour lui. Elle ne pourrait plus, même avec la plus éclatante justification, jeter aucune véritable douceur dans sa vieillesse. Il est désormais trop étranger ici-bas pour prendre à ce qui s'y fait aucun intérêt qui lui soit personnel. N'ayant plus de suffisante raison pour agir, il reste tranquille, en attendant avec la mort la fin de ses peines, et ne

voit plus qu'avec indifférence le sort du peu de jours qui lui restent à passer sur la terre.

Quelque consolation néanmoins est encore à sa portée; je consacre ma vie à la lui donner, et je vous exhorte d'y concourir. Nous ne sommes entrés, ni l'un, ni l'autre, dans les secrets de la ligue dont il est l'objet; nous n'avons point partagé la fausseté de ceux qui la composent : nous n'avons point cherché à le surprendre par des caresses perfides. Tant que vous l'avez haï, vous l'avez fui, et moi je ne l'ai recherché que dans l'espoir de le trouver digne de mon amitié; et l'épreuve nécessaire pour porter un jugement éclairé sur son compte, ayant été long-temps autant recherchée par lui qu'écartée par vos messieurs, forme un préjugé qui supplée autant qu'il se peut à cette épreuve, et confirme ce que j'ai pensé de lui après un examen aussi long qu'impartial. Il m'a dit cent fois qu'il se serait consolé de l'injustice publique, s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrît au sien, qui sentît ses peines et qui les plaignît; l'estime franche et pleine d'un seul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Je puis lui donner ce dédommagement, et je le lui voue. Si vous vous joignez à moi pour cette bonne œuvre, nous pouvons lui rendre dans ses vieux jours la douceur d'une société véritable qu'il a perdue depuis si long-temps, et qu'il n'espérait plus retrouver ici-bas. Laissons le public dans l'erreur où il se complaît, et dont il est digne, et montrons seulement à celui qui en est la victime, que nous ne la partageons pas. Il ne s'y trompe déjà plus à mon égard, il ne s'y trompera point au vôtre; et, si vous venez à lui avec les sentimens qui lui sont dûs, vous le trouverez prêt à vous les rendre. Les nôtres lui seront d'autant plus sensibles, qu'il ne les attendait plus de personne; et, avec le cœur que je lui connais, il n'avait pas besoin d'une si longue privation pour lui en faire sentir le prix. Que ses persécuteurs continuent de triompher, il verra leur prospérité sans peine; le désir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs succès il les plaint encore, et les croit bien plus malheureux que lui. En effet, quand la triste jouissance des maux qu'ils lui ont faits pourrait remplir leurs cœurs d'un contentement véritable, peut-elle jamais les garantir de la crainte d'être un jour découverts et démasqués? Tant de soins qu'ils se donnent, tant de mesures qu'ils prennent sans relâche depuis tant d'années, ne marquent-ils pas la frayeur de n'en avoir jamais pris assez? Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de mensonges et d'impostures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échappe par quelque fissure. L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui ne suffit pas pour les rassurer. Tant qu'il vit, un accident imprévu peut lui dévoiler leur mystère et les exposer à se voir confondus. Sa mort même, loin de les tranquilliser, doit augmenter leurs alarmes. Qui sait s'il n'a point trouvé quelque confident discret qui, lorsque l'animosité

du public cessera d'être attisée par la présence du condamné, saisira pour se faire écouter le moment où les yeux commenceront à s'ouvrir? Qui sait si quelque dépositaire fidèle ne produira pas en temps et lieu de telles preuves de son innocence que le public, forcé de s'y rendre, sente et déplore sa longue erreur? Qui sait si, dans le nombre infini de leurs complices, il ne s'en trouvera pas quelqu'un que le repentir, que le remords fasse parler? On a beau prévoir ou arranger toutes les combinaisons imaginables, on craint toujours qu'il n'en reste quelqu'une qu'on n'a pas prévue, et qui fasse découvrir la vérité quand on y pensera le moins. La prévoyance a beau travailler, la crainte est encore plus active; et les auteurs d'un pareil projet ont sans y penser sacrifié à leur haine le repos du reste de leurs jours.

Si leurs accusations étaient véritables, et que Jean-Jacques fût tel qu'ils l'ont peint, l'ayant une fois démasqué pour l'acquit de leur conscience, et déposé leur secret chez ceux qui doivent veiller à l'ordre public, ils se reposeraient sur eux du reste, cesseraient de s'occuper du coupable, et ne penseraient plus à lui. Mais l'œil inquiet et vigilant qu'ils ont sans cesse attaché sur lui, les émissaires dont ils l'entourent, les mesures qu'ils ne cessent de prendre pour lui fermer toute voie à toute explication, pour qu'il ne puisse leur échapper en aucune sorte, décèlent avec leurs alarmes la cause qui les entretient et les perpétue : elles ne peuvent plus cesser, quoi qu'ils fassent; vivant ou mort, il les inquiétera toujours; et s'il aimait la vengeance, il en aurait une bien assurée dans la frayeur dont, malgré tant de précautions entassées, ils ne cesseront plus d'être agités.

Voilà le contre-poids de leurs succès et de toutes leurs prospérités. Ils ont employé toutes les ressources de leur art pour faire de lui le plus malheureux des êtres; à force d'ajouter moyens sur moyens, ils les ont tous épuisés; et, loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait trouver à Jean-Jacques des ressources en lui-même, qu'il ne connaîtrait pas sans eux. Après lui avoir fait le pis qu'ils pouvaient lui faire, ils l'ont mis en état de n'avoir plus rien à craindre, ni d'eux, ni de personne, et de voir avec la plus profonde indifférence tous les événemens humains. Il n'y a point d'atteinte sensible à son ame qu'ils ne lui aient portée; mais en lui faisant tout le mal qu'ils lui pouvaient faire, ils l'ont forcé de se réfugier dans des asiles où il n'est plus en leur pouvoir de pénétrer. Il peut maintenant les défier et se moquer de leur impuissance. Hors d'état de le rendre plus malheureux, ils le deviennent chaque jour davantage, en voyant que tant d'efforts n'ont abouti qu'à empirer leur situation et adoucir la sienne. Leur rage, devenue impuissante, n'a fait que s'irriter en voulant s'assouvir.

Au reste, il ne doute point que, malgré tant d'efforts, le temps ne lève enfin le voile de l'imposture, et ne découvre son innocence. La certitude qu'un jour on sentira le prix de sa pa-

tience contribue à la soutenir ; et, en lui tout ôtant, ses persécuteurs n'ont pu lui ôter la confiance et l'espoir. « Si ma mé-
» moire devait, dit-il, s'éteindre avec moi, je me consolerais
» d'avoir été si mal connu des hommes, dont je serais bientôt
» oublié ; mais puisque mon existence doit être connue après
» moi par mes livres, et bien plus par mes malheurs, je ne me
» trouve point, je l'avoue, assez de résignation pour penser
» sans impatience, moi qui me sens meilleur et plus juste qu'au-
» cun homme qui me soit connu, qu'on ne se souviendra de
» moi que comme d'un monstre, et que mes écrits, où le cœur
» qui les dicta est empreint à chaque page, passeront pour les
» déclamations d'un tartufe qui ne cherchait qu'à tromper le
» public. Qu'auront donc servi mon courage et mon zèle, si
» leurs monumens, loin d'être utiles aux bons (1), ne font
» qu'aigrir et fomenter l'animosité des méchans, si tout ce que
» l'amour de la vertu m'a fait dire sans crainte et sans intérêt
» ne fait à l'avenir, comme aujourd'hui, qu'exciter contre moi
» la prévention et la haine, et ne produit jamais aucun bien ;
» si au lieu des bénédictions qui m'étaient dues, mon nom, que
» tout devait rendre honorable, n'est prononcé dans l'avenir
» qu'avec imprécation ! Non, je ne supporterais jamais une si
» cruelle idée ; elle absorberait tout ce qui m'est resté de cou-
» rage et de constance. Je consentirais sans peine à ne point
» exister dans la mémoire des hommes, mais je ne puis consentir,
» je l'avoue, à y rester diffamé ; non, le ciel ne le permettra
» point, et dans quelque état que m'ait réduit la destinée, je
» ne désespérerai jamais de la providence, sachant bien qu'elle
» choisit son heure et non pas la nôtre, et qu'elle aime à frapper
» son coup au moment qu'on ne l'attend plus. Ce n'est pas que
» je donne encore aucune importance, et surtout par rapport
» à moi, au peu de jours qui me restent à vivre, quand même
» j'y pourrais voir renaître pour moi toutes les douceurs dont on
» a pris peine à tarir le cours. J'ai trop connu la misère des
» prospérités humaines, pour être sensible, à mon âge, à leur
» tardif et vain retour ; et, quelque peu croyable qu'il soit,
» il leur serait encore plus aisé de revenir, qu'à moi d'en re-
» prendre le goût. Je n'espère plus, et je désire très-peu, de voir
» de mon vivant la révolution qui doit désabuser le public sur
» mon compte. Que mes persécuteurs jouissent en paix, s'ils
» peuvent, toute leur vie, du bonheur qu'ils se sont fait des
» misères de la mienne. Je ne désire de les voir ni confondus, ni
» punis ; et pourvu qu'enfin la vérité soit connue, je ne de-
» mande point que ce soit à leurs dépens : mais je ne puis re-
» garder comme une chose indifférente aux hommes le rétablis-

(1) Jamais les discours d'un homme qu'on croit parler contre sa pensée ne toucheront ceux qui ont cette opinion. Tous ceux qui, pensant mal de moi, disent avoir profité dans la vertu par la lecture de mes livres mentent, et même très-sottement. Ce sont ceux-là qui sont vraiment des tartufes.

» sement de ma mémoire, et le retour de l'estime publique qui » m'était due. Ce serait un trop grand malheur pour le genre » humain, que la manière dont on a procédé à mon égard » servit de modèle et d'exemple, que l'honneur des particuliers » dépendît de tout imposteur adroit, et que la société, fou- » lant aux pieds les plus saintes lois de la justice, ne fût plus » qu'un ténébreux brigandage de trahisons secrètes et d'im- » postures adoptées sans confrontation, sans contradiction, » sans vérification, et sans aucune défense laissée aux ac- » cusés. Bientôt les hommes, à la merci les uns des autres, » n'auraient de force et d'action que pour s'entre-déchirer entre » eux, sans en avoir aucune pour la résistance; les bons, livrés » tout-à-fait aux méchans, deviendraient d'abord leur proie, » enfin leurs disciples; l'innocence n'aurait plus d'asile; et la » terre, devenue un enfer, ne serait couverte que de démons » occupés à se tourmenter les uns et les autres. Non, le ciel » ne laissera point un exemple aussi funeste ouvrir au crime une » route nouvelle, inconnue jusqu'à ce jour; il découvrira la » noirceur d'une trame aussi cruelle. Un jour viendra, j'en ai la » juste confiance, que les honnêtes gens béniront ma mémoire, » et pleureront sur mon sort. Je suis sûr de la chose, quoique j'en » ignore le temps. Voilà le fondement de ma patience et de mes » consolations. L'ordre sera rétabli tôt ou tard, même sur la » terre, je n'en doute pas. Mes oppresseurs peuvent reculer le » moment de ma justification, mais ils ne sauraient empêcher » qu'il ne vienne. Cela me suffit pour être tranquille au milieu » de leurs œuvres : qu'ils continuent à disposer de moi du- » rant ma vie, mais qu'ils se pressent; je vais bientôt leur » échapper. »

Tels sont sur ce point les sentimens de Jean-Jacques, et tels sont aussi les miens. Par un décret dont il ne m'appartient pas de sonder la profondeur, il doit passer le reste de ses jours dans le mépris et l'humiliation : mais j'ai le plus vif pressentiment qu'après sa mort et celle de ses persécuteurs leurs trames seront découvertes, et sa mémoire justifiée. Ce sentiment me paraît si bien fondé, que, pour peu qu'on y réfléchisse, je ne vois pas qu'on en puisse douter. C'est un axiôme généralement admis, que tôt ou tard la vérité se découvre; et tant d'exemples l'ont confirmé, que l'expérience ne permet plus qu'on en doute. Ici du moins il n'est pas concevable qu'une trame aussi compliquée reste cachée aux âges futurs; il n'est pas même à présumer qu'elle le soit long-temps dans le nôtre. Trop de signes la décèlent, pour qu'elle échappe au premier qui voudra bien y regarder, et cette volonté viendra sûrement à plusieurs sitôt que Jean-Jacques aura cessé de vivre. De tant de gens employés à fasciner les yeux du public, il n'est pas possible qu'un grand nombre n'aperçoive la mauvaise foi de ceux qui les dirigent, et qu'ils ne sentent que, si cet homme était réellement tel qu'ils le font, il serait superflu d'en imposer au public sur son compte,

et d'employer tant d'impostures pour le charger de choses qu'il ne fait pas, et déguiser celles qu'il fait. Si l'intérêt, l'animosité, la crainte, les font concourir aujourd'hui sans peine à ces manœuvres; un temps peut venir où leur passion calmée, et leur intérêt changé, leur feront voir sous un jour bien différent les œuvres sourdes dont ils sont aujourd'hui témoins et complices. Est-il croyable alors qu'aucun de ces coopérateurs subalternes ne parlera confidemment à personne de ce qu'il a vu, de ce qu'on lui a fait faire, et de l'effet de tout cela pour abuser le public? que, trouvant d'honnêtes gens empressés à la recherche de la vérité défigurée ils ne seront point tentés de se rendre encore nécessaires en la découvrant, comme ils le sont maintenant pour la cacher, de se donner quelque importance en montrant qu'ils furent admis dans la confidence des grands, et qu'ils savent des anecdotes ignorées du public? Et pourquoi ne croirais-je pas que le regret d'avoir contribué à noircir un innocent en rendra quelques-uns indiscrets ou véridiques, surtout à l'heure où, prêts à sortir de cette vie, ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur coulpe avec eux? Enfin, pourquoi les réflexions que vous et moi faisons aujourd'hui ne viendraient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes, quand elles examineront de sang-froid la conduite qu'on a tenue, et la facilité qu'on eut par elle de peindre cet homme comme on a voulu? On sentira qu'il est beaucoup plus incroyable qu'un pareil homme ait existé réellement, qu'il ne l'est que la crédulité publique, enhardissant les imposteurs, les ait portés à le peindre ainsi successivement, et en enchérissant toujours, sans s'apercevoir qu'ils passaient même la mesure du possible. Cette marche, très-naturelle à la passion, est un piége qui la décèle, et dont elle se garantit rarement. Celui qui voudrait tenir un registre exact de ce que, selon vos messieurs, il a fait, dit, écrit, imprimé, depuis qu'ils se sont emparés de sa personne, joint à tout ce qu'il a fait réellement, trouverait qu'en cent ans il n'aurait pu suffire à tant de choses. Tous les livres qu'on lui attribue, tous les propos qu'on lui fait tenir, sont aussi concordans et aussi naturels que les faits qu'on lui impute, et tout cela toujours si bien prouvé, qu'en admettant un seul de ces faits on n'a plus droit d'en rejeter aucun autre.

Cependant avec un peu de calcul et de bon sens, on verra que tant de choses sont incompatibles, que jamais il n'a pu faire tout cela, ni se trouver en tant de lieux différens en si peu de temps; qu'il y a par conséquent plus de fictions que de vérités dans toutes ces anecdotes entassées, et qu'enfin les mêmes preuves qui n'empêchent pas les unes d'être des mensonges ne sauraient établir que les autres sont des vérités. La force même et le nombre de toutes ces preuves suffiront pour faire soupçonner le complot; et dès-lors toutes celles qui n'auront pas subi l'épreuve légale perdront leur force, tous les témoins qui n'auront pas été confrontés à l'accusé perdront leur autorité, et il ne res-

tera contre lui de charges solides, que celles qui lui auront été connues, et dont il n'aura pu se justifier ; c'est-à-dire, qu'aux fautes près qu'il a déclarées le premier, et dont vos messieurs ont tiré un si grand parti, on n'aura rien du tout à lui reprocher.

C'est dans cette persuasion qu'il me paraît raisonnable qu'il se console des outrages de ses contemporains et de leur injustice. Quoi qu'ils puissent faire, ses livres, transmis à la postérité, montreront que leur auteur ne fut point tel qu'on s'efforce de le peindre ; et sa vie réglée, simple, uniforme, et la même depuis tant d'années, ne s'accordera jamais avec le caractère affreux qu'on veut lui donner. Il en sera de ce ténébreux complot, formé dans un si profond secret, développé avec de si grandes précautions, et suivi avec tant de zèle, comme de tous les ouvrages des passions des hommes, qui sont passagers et périssables comme eux. Un temps viendra qu'on aura pour le siècle où vécut Jean-Jacques la même horreur que ce siècle marque pour lui, et que ce complot immortalisant son auteur, comme Erostrate, passera pour un chef-d'œuvre de génie, et plus encore de méchanceté.

Le Fr. Je joins de bon cœur mes vœux aux vôtres pour l'accomplissement de cette prédiction, mais j'avoue que je n'y ai pas autant de confiance ; et à voir le tour qu'a pris cette affaire, je jugerais que des multitudes de caractères et d'événemens décrits dans l'histoire n'ont peut-être d'autre fondement que l'invention de ceux qui se sont avisés de les affirmer. Que le temps fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très-souvent ; mais que cela arrive toujours, comment le sait-on, et sur quelle preuve peut-on l'assurer? Des vérités long-temps cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites. Cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge, sans que nous ayons aucun moyen de les reconnaître et de les manifester ; car, tant qu'elles restent cachées, elles sont pour nous comme n'existant pas. Otez le hasard qui en fait découvrir quelqu'une, elle continuerait d'être cachée ; et qui sait combien il en reste pour qui ce hasard ne viendra jamais? Ne disons donc pas que le temps fait toujours triompher la vérité, car, c'est ce qu'il nous est impossible de savoir, et il est bien plus croyable qu'effaçant pas à pas toutes ses traces il fait plus souvent triompher le mensonge, surtout quand les hommes ont intérêt à le soutenir. Les conjectures sur lesquelles vous croyez que le mystère de ce complot sera dévoilé me paraissent, à moi qui l'ai vu de plus près, beaucoup moins plausibles qu'à vous. La ligue est trop forte, trop nombreuse, trop bien liée pour pouvoir se dissoudre aisément, et, tant qu'elle durera comme elle est, il est trop périlleux de s'en détacher, pour que personne s'y hasarde sans autre intérêt que celui de la justice. De tant de fils divers qui composent cette trame, chacun de ceux qui la conduisent ne voit que celui qu'il doit gouverner, et tout au plus ceux qui l'avoisinent. Le concours général du tout n'est aperçu que des directeurs, qui travaillent sans relâche à démêler

ce qui s'embrouille, à ôter les tiraillemens, les contradictions, et à faire jouer le tout d'une manière uniforme. La multitude des choses incompatibles entre elles, qu'on fait dire et faire à Jean-Jacques, n'est, pour ainsi dire, que le magasin des matériaux dans lequel les entrepreneurs, faisant un triage, choisiront à loisir les choses assortissantes qui peuvent s'accorder, et rejetant celles qui tranchent, répugnent, et se contredisent, parviendront bientôt à les faire oublier, après qu'elles auront produit leur effet. *Inventez toujours*, disent-ils aux ligueurs subalternes, *nous nous chargeons de choisir et d'arranger après.* Leur projet est, comme je vous l'ai dit, de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire disposée avec tant d'art, et travaillée avec tant de soin, que tout ce qui est absurde et contradictoire, loin de paraître un tissu de fables grossières, paraîtra l'effet de l'inconséquence de l'homme, qui, avec des passions diverses et monstrueuses, voulait le blanc et le noir, et passait sa vie à faire et défaire, faute de pouvoir accomplir ses mauvais desseins.

Cet ouvrage, qu'on prépare de longue main, pour le publier d'abord après sa mort, doit, par les pièces et les preuves dont il sera muni, fixer si bien le jugement du public sur sa mémoire, que personne ne s'avise même de former là-dessus le moindre doute. On y affectera pour lui le même intérêt, la même affection dont l'apparence bien ménagée a eu tant d'effet de son vivant, et pour marquer plus d'impartialité, pour lui donner, comme à regret, un caractère affreux, on y joindra les éloges les plus outrés de sa plume et de ses talens, mais tournés de façon à le rendre odieux encore par-là, comme si dire et prouver également le pour et le contre, tout persuader et ne rien croire, eût été le jeu favori de son esprit. En un mot, l'écrivain de cette vie, admirablement choisi pour cela, sera comme l'*Alétès* du Tasse.

Menteur adroit, savant dans l'art de nuire,
Sous la forme d'éloge habiller la satire.

Ses livres, dites-vous, transmis à la postérité, déposeront en faveur de leur auteur. Ce sera, je l'avoue, un argument bien fort pour ceux qui penseront comme vous et moi sur ces livres. Mais savez-vous à quel point on peut les défigurer? et tout ce qui a déja été fait pour cela, avec le plus grand succès, ne prouve-t-il pas qu'on peut tout faire sans que le public le croie ou le trouve mauvais? Cet argument tiré de ses livres a toujours inquiété nos messieurs. Ne pouvant les anéantir, et leurs plus malignes interprétations ne suffisant pas encore pour les décrier à leur gré, ils en ont entrepris la falsification; et cette entreprise, qui semblait d'abord presque impossible, est devenue, par la connivence du public, de la plus facile exécution. L'auteur n'a fait qu'une seule édition de chaque pièce.

Ces impressions éparses ont disparu depuis long-temps, et le peu d'exemplaires qui peuvent rester, cachés dans quelques cabinets, n'ont excité la curiosité de personne pour les comparer avec les recueils dont on affecte d'inonder le public. Tous ces recueils, grossis de critiques outrageantes, de libelles venimeux, et faits avec l'unique projet de défigurer les productions de l'auteur, d'en altérer les maximes, et d'en changer peu à peu l'esprit, ont été, dans cette vue, arrangés et falsifiés avec beaucoup d'art, d'abord seulement par des retranchemens, qui, supprimant les éclaircissemens nécessaires, altéraient le sens de ce qu'on laissait, puis par d'apparentes négligences qu'on pouvait faire passer pour les fautes d'impression, mais qui produisaient des contre-sens terribles, et qui, fidèlement transcrites à chaque impression nouvelle, ont enfin substitué, par tradition, ces fausses leçons aux véritables. Pour mieux réussir dans ce projet, on a imaginé de faire de belles éditions, qui, par leur perfection typographique, fissent tomber les précédentes et restassent dans les bibliothèques; et, pour leur donner un plus grand crédit, on a tâché d'y intéresser l'auteur même par l'appât du gain, et on lui a fait pour cela, par le libraire chargé de ces manœuvres, des propositions assez magnifiques pour devoir naturellement le tenter. Le projet était d'établir ainsi la confiance du public, de ne faire passer sous les yeux de l'auteur que des épreuves correctes, et de tirer à son insu les feuilles destinées pour le public, et où le texte eût été accommodé selon les vues de nos messieurs. Rien n'eût été si facile par la manière dont il est enlacé, que de lui cacher ce petit manège, et de le faire ainsi servir lui-même à autoriser la fraude dont il devait être la victime, et qu'il eût ignorée, croyant transmettre à la postérité une édition fidèle de ses écrits. Mais, soit dégoût, soit paresse, soit qu'il ait eu quelque vent du projet, non content de s'être refusé à la proposition, il a désavoué dans une protestation signée (1) tout ce qui s'imprimerait désormais sous son nom. L'on a donc pris le parti de se passer de lui, et d'aller en avant comme s'il participait à l'entreprise. L'édition se fait par souscription et s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractère, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner dans toute l'Europe, et pour en vanter surtout l'exactitude et la fidélité, dont on ne doutera pas plus que de la ressemblance du portrait publié par l'ami Hume. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pièces refondues ou fabriquées par nos messieurs, on aura grand soin de les munir de titres plus que suffisans auprès d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire, et qui ne s'avisera pas si tard de faire le difficile sur leur authenticité.

Rouss. Mais, comment! cette déclaration de Jean-Jacques, dont vous venez de parler, ne lui servira donc de rien pour se garantir de toutes ces fraudes? et, quoi qu'il puisse dire, vos

(1) Elle se trouve à la suite des Confessions. (*Note de l'Editeur.*)

messieurs feront passer sans obstacle tout ce qu'il leur plaira d'imprimer sous son nom ?

Le Fr. Bien plus; ils ont su tourner contre lui jusqu'à son désaveu. En le faisant imprimer eux-mêmes, ils en ont tiré pour eux un nouvel avantage, en publiant que, voyant ses mauvais principes mis à découvert et consignés dans ses écrits, il tâchait de se disculper en rendant leur fidélité suspecte. Passant habilement sous silence les falsifications réelles, ils ont fait entendre qu'il accusait d'être falsifiés des passages que tout le monde sait bien ne l'être pas; et, fixant toute l'attention du public sur ces passages, ils l'ont ainsi détourné de vérifier leurs infidélités. Supposez qu'un homme vous dise : Jean-Jacques dit qu'on lui a volé des poires, et il ment; car il a son compte de pommes; donc on ne lui a point volé de poires. Ils ont exactement raisonné comme cet homme-là, et c'est sur ce raisonnement qu'ils ont persiflé sa déclaration. Ils étaient si sûrs de son peu d'effet qu'en même temps qu'ils la faisaient imprimer ils imprimaient aussi cette prétendue traduction du Tasse tout exprès pour la lui attribuer, et qu'ils lui ont en effet attribuée, sans la moindre objection de la part du public; comme si cette manière d'écrire aride et sautillante, sans liaison, sans harmonie, et sans grace, était en effet la sienne. De sorte que, selon eux, tout en protestant contre tout ce qui paraîtrait désormais sous son nom, ou qui lui serait attribué, il publiait néanmoins ce barbouillage, non-seulement sans s'en cacher, mais ayant grand'peur de n'en être pas cru l'auteur, comme il paraît par la préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre.

Vous croyez qu'une balourdise aussi grossière, une aussi extravagante contradiction devait ouvrir les yeux à tout le monde et révolter contre l'impudence de nos messieurs, poussée ici jusqu'à la bêtise? Point du tout : en réglant leurs manœuvres sur la disposition où ils ont mis le public, sur la crédulité qu'ils lui ont donnée, ils sont bien plus sûrs de réussir que s'ils agissaient avec plus de finesse. Dès qu'il s'agit de Jean-Jacques, il n'est besoin de mettre ni bon sens, ni vraisemblance, dans les choses qu'on en débite; plus elles sont absurdes et ridicules, plus on s'empresse à n'en pas douter. Si d'Alembert ou Diderot s'avisaient d'affirmer aujourd'hui qu'il a deux têtes, en le voyant passer demain dans la rue, tout le monde lui verrait deux têtes très-distinctement, et chacun serait très-surpris de n'avoir pas aperçu plutôt cette monstruosité.

Nos messieurs sentent si bien cet avantage et savent si bien s'en prévaloir, qu'il entre dans leurs plus efficaces ruses d'employer des manœuvres pleines d'audace et d'impudence au point d'en être incroyables, afin que s'il les apprend et s'en plaint personne n'y veuille ajouter foi. Quand, par exemple, un honnête imprimeur, Simon, dira publiquement à tout le monde que Jean-Jacques vient souvent chez lui voir et corriger les épreuves de ces éditions frauduleuses qu'ils font de ses écrits,

qui est-ce qui croira que Jean-Jacques ne connaît pas l'imprimeur Simon, et n'avait pas même ouï parler de ces éditions quand ce discours lui revint? Quand encore on verra son nom pompeusement étalé dans les listes des souscripteurs de livres de prix, qui est-ce qui, dès à présent et dans l'avenir, ira s'imaginer que toutes ces souscriptions prétendues sont là mises à son insu, ou malgré lui, seulement pour lui donner un air d'opulence et de prétention qui démente le ton qu'il a pris. Et cependant....

Rouss. Je sais ce qu'il en est, car il m'a protesté n'avoir fait en sa vie qu'une seule souscription, savoir celle pour la statue de M. de Voltaire (1).

Le Fr. Hé bien, monsieur, cette seule souscription qu'il a faite est la seule dont on ne sait rien; car le discret d'Alembert, qui l'a reçue, n'en a pas fait beaucoup de bruit. Je comprends bien que cette souscription est moins une générosité qu'une vengeance; mais c'est une vengeance à la Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas.

Vous devez sentir, par ces exemples, que, de quelque façon qu'il s'y prenne, et dans aucun temps, il ne peut raisonnablement espérer que la vérité perce à son égard à travers les filets tendus autour de lui, et dans lesquels, en s'y débattant, il ne fait que s'enlacer davantage. Tout ce qui lui arrive est trop hors de l'ordre commun des choses pour pouvoir jamais être cru; et ses protestations mêmes ne feront qu'attirer sur lui les reproches d'impudence et de mensonge que méritent ses ennemis.

Donnez à Jean-Jacques un conseil, le meilleur peut-être qui lui reste à suivre, environné comme il est d'embûches et de piéges où chaque pas ne peut manquer de l'attirer, c'est de rester, s'il se peut, immobile, de ne point agir du tout (2), de n'acquiescer à rien de ce qu'on lui propose, sous quelque prétexte que

(1) *Lettre de M. Rousseau à M. de la Tourette.*

A Lyon, le 2 juin 1770.

J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

(2) Il ne m'est pas permis de suivre ce conseil, en ce qui regarde la juste défense de mon honneur. Je dois jusqu'à la fin faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable. Tous les moyens pour cela me sont ôtés; je le sais: mais, sans aucun espoir de succès, tous les efforts possibles, quoique inutiles, n'en sont pas moins dans mon devoir, et je ne cesserai de les faire jusqu'à mon dernier soupir. *Fay ce que doy, arrive que pourra.*

ce soit, et de résister même à ses propres mouvemens tant qu'il peut s'abstenir de les suivre. Sous quelque face avantageuse qu'une chose à faire ou à dire se présente à son esprit, il doit compter que dès qu'on lui laisse le pouvoir de l'exécuter, c'est qu'on est sûr d'en tourner l'effet contre lui, et de la lui rendre funeste. Par exemple, pour tenir le public en garde contre les falsifications de ses livres, et contre tous les écrits pseudonimes qu'on fait courir journellement sous son nom, qu'y avait-il de meilleur en apparence et dont on pût moins abuser pour lui nuire, que la déclaration dont nous venons de parler? Et cependant vous seriez étonné du parti qu'on a tiré de cette déclaration pour un effet tout contraire, et il a dû sentir cela de lui-même par le soin qu'on a pris de la faire imprimer à son insu : car il n'a sûrement pas pu croire qu'on ait pris ce soin pour lui faire plaisir. L'Écrit sur le gouvernement de Pologne (1) qu'il n'a fait que sur les plus touchantes instances, avec le plus parfait désintéressement, et par les seuls motifs de la plus pure vertu, semblait ne pouvoir qu'honorer son auteur et le rendre respectable, quand même cet écrit n'eût été qu'un tissu d'erreurs. Si vous saviez par qui, pour qui, pourquoi cet écrit était sollicité, l'usage qu'on s'est empressé d'en faire, et le tour qu'on a su lui donner, vous sentiriez parfaitement combien il eût été à désirer pour l'auteur que, résistant à toute cajolerie, il se refusât à l'appât de cette bonne œuvre, qui, de la part de ceux qui la sollicitaient avec tant d'instance, n'avait pour but que de la rendre pernicieuse pour lui. En un mot, s'il connaît sa situation, il doit comprendre, pour peu qu'il y réfléchisse, que toute proposition qu'on lui fait et quelque couleur qu'on y donne a toujours un but qu'on lui cache, et qui l'empêcherait d'y consentir si ce but lui était connu. Il doit sentir surtout

(1) Cet écrit est tombé dans les mains de M. d'Alembert peut-être aussitôt qu'il est sorti des miennes, et Dieu sait quel usage il en a su faire. M. le comte Wielhorski m'apprit, en venant me dire adieu à son départ de Paris, qu'on avait mis des horreurs de lui dans la gazette de Hollande. A l'air dont il me dit cela, j'ai jugé, en y repensant, qu'il me croyait l'auteur de l'article, et je ne doute pas qu'il n'y ait du d'Alembert dans cette affaire, aussi-bien que dans celle d'un certain comte Zanowisch, Dalmate, et d'un prêtre aventurier, Polonais, qui a fait mille efforts pour pénétrer chez moi. Les manœuvres de ce M. d'Alembert ne me surprennent plus : j'y suis tout accoutumé. Je ne puis assurément approuver la conduite du comte Wielhorski à mon égard. Mais, cet article à part, que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé et je regarde encore ce seigneur polonais comme un honnête homme et un bon patriote ; et, si j'avais la fantaisie et les moyens de faire insérer des articles dans les gazettes, j'aurais assurément des choses plus pressées à dire et plus importantes pour moi que des satires du comte Wielhorski. Le succès de toutes ces menées est un effet nécessaire du système de conduite que l'on suit à mon égard. Qu'est-ce qui pourrait empêcher de réussir tout ce qu'on entreprend contre moi, dont je ne sais rien, à quoi je ne peux rien, et que tout le monde favorise?

que le motif de faire du bien ne peut être qu'un piége pour lui de la part de ceux qui le lui proposent, et pour eux un moyen réel de faire du mal à lui ou par lui, pour le lui imputer dans la suite : qu'après l'avoir mis hors d'état de rien faire d'utile aux autres ni à lui-même on ne peut plus lui présenter un pareil motif que pour le tromper ; qu'enfin, n'étant plus, dans sa position, en puissance de faire aucun bien, tout ce qu'il peut désormais faire de mieux est de s'abstenir tout-à-fait d'agir, de peur de mal faire, sans le voir, ni le vouloir, comme cela lui arrivera infailliblement chaque fois qu'il cédera aux instances des gens qui l'environnent, et qui ont toujours leur leçon toute faite sur les choses qu'ils doivent lui proposer. Surtout qu'il ne se laisse point émouvoir par le reproche de se refuser à quelque bonne œuvre; sûr au contraire que si c'était réellement une bonne œuvre, loin de l'exhorter à y concourir, tout se réunirait pour l'en empêcher, de peur qu'il n'en eût le mérite, et qu'il n'en résultât quelque effet en sa faveur.

Par les mesures extraordinaires qu'on prend pour altérer et défigurer ses écrits et pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires, et puisqu'ayant sous les yeux ses livres, tels à peu près qu'il les a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paraît si forte à l'un et à l'autre contre l'affreux caractère qu'on prête à l'auteur, puisqu'au contraire on les a su mettre au rang de ses crimes, que la profession de foi du Vicaire est devenue un écrit impie, l'Héloïse un roman obscène, le Contrat social un livre séditieux ; puisqu'on vient de mettre à Paris Pygmalion, malgré lui, sur la scène, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne, et dont nul n'a senti la comique absurdité; puisqu'enfin ces écrits tels qu'ils existent n'ont pas garanti leur auteur de la diffamation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort quand on les aura mis dans l'état projeté pour rendre sa mémoire odieuse, et quand les auteurs du complot auront eu tout le temps d'effacer toutes les traces de son innocence et de leur imposture? Ayant pris toutes leurs mesures en gens prévoyans et pourvoyans qui songent à tout, auraient-ils oublié la supposition que vous faites du repentir de quelque complice, du moins à l'heure de la mort, et les déclarations incommodes qui pourraient en résulter s'ils n'y mettaient ordre?

Non, monsieur ; comptez que toutes leurs mesures sont si bien prises qu'il leur reste peu de chose à craindre de ce côté-là.

Parmi les singularités qui distinguent le siècle où nous vivons de tous les autres, est l'esprit méthodique et conséquent qui, depuis vingt ans, dirige les opinions publiques. Jusqu'ici ces opinions erraient sans suite et sans règle au gré
hommes, et ces passions, s'entre-choquant
flotter le public de l'une à l'autre sans auc

tante. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les préjugés eux-mêmes ont leur marche et leurs règles, et ces règles, auxquelles le public est asservi sans qu'il s'en doute, s'établissent uniquement sur les vues de ceux qui le dirigent. Depuis que la secte philosophique s'est réunie en un corps sous des chefs, ces chefs, par l'art de l'intrigue auquel ils se sont appliqués, devenus les arbitres de l'opinion publique, le sont par elle de la réputation, même de la destinée des particuliers, et, par eux, de celle de l'État. Leur essai fut fait sur Jean-Jacques; et la grandeur du succès qui dut les étonner eux-mêmes leur fit sentir jusqu'où leur crédit pouvait s'étendre. Alors ils songèrent à s'associer des hommes puissans, pour devenir avec eux les arbitres de la société, ceux surtout qui, disposés comme eux aux secrètes intrigues et aux mines souterraines, ne pouvaient manquer de rencontrer et d'éventer souvent les leurs. Ils leur firent sentir que, travaillant de concert, ils pouvaient étendre tellement leurs rameaux sous les pas des hommes que nul ne trouvât plus d'assiette solide et ne pût marcher que sur des terrains contreminés. Ils se donnèrent des chefs principaux qui, de leur côté, dirigeant sourdement toutes les forces publiques sur les plans convenus entre eux, rendent infaillible l'exécution de tous leurs projets. Ces chefs de la ligue philosophique la méprisent et n'en sont pas estimés, mais l'intérêt commun les tient étroitement unis les uns aux autres, parca que la haine ardente et cachée est la grande passion de tous, et que, par une rencontre assez naturelle, cette haine commune est tombée sur les mêmes objets. Voilà comment le siècle où nous vivons est devenu le siècle de la haine et des secrets complots; siècle où tout agit de concert sans affection pour personne, où nul ne tient à son parti par attachement, mais par aversion pour le parti contraire, où, pourvu qu'on fasse le mal d'autrui, nul ne se soucie de son propre bien.

Rouss. C'était pourtant chez tous ces gens si haineux que vous trouviez pour Jean-Jacques une affection si tendre.

Le Fr. Ne me rappelez pas mes torts; ils étaient moins réels qu'apparens. Quoique tous ces ligueurs m'eussent fasciné l'esprit par un certain jargon papilloté, toutes ces ridicules vertus, si pompeusement étalées, étaient presque aussi choquantes à mes yeux qu'aux vôtres. J'y sentais une forfanterie que je ne savais pas démêler; et mon jugement, subjugué mais non satisfait, cherchait les éclaircissemens que vous m'avez donnés, sans savoir les trouver de lui-même.

Les complots ainsi arrangés, rien n'a été plus facile que de les mettre à exécution par des moyens assortis à cet effet. Les oracles des grands ont toujours un grand crédit sur le peuple. On n'a fait qu'y ajouter un air de mystère pour les faire mieux circuler. Les philosophes, pour conserver une certaine gravité, se sont donné, en se faisant chefs de parti, des multitudes de petits élèves qu'ils ont initiés aux secrets de la secte, et dont ils

ont fait autant d'émissaires et d'opérateurs de sourdes iniquités ; et, répandant par eux les noirceurs qu'ils inventaient et qu'ils feignaient eux de vouloir cacher, ils étendaient ainsi leur cruelle influence dans tous les rangs sans excepter les plus élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créatures, les chefs ont commencé par les employer à mal faire, comme Catilina fit boire à ses conjurés le sang d'un homme, sûrs que, par ce mal où ils les avaient fait tremper, ils les tenaient liés pour le reste de leur vie. Vous avez dit que la vertu n'unit les hommes que par des liens fragiles, au lieu que les chaînes du crime sont impossibles à rompre. L'expérience en est sensible dans l'histoire de Jean-Jacques. Tout ce qui tenait à lui par l'estime et la bienveillance que sa droiture et la douceur de son commerce devaient naturellement inspirer s'est éparpillé, sans retour, à la première épreuve, ou n'est resté que pour le trahir. Mais les complices de nos messieurs n'oseront jamais ni les démasquer, quoi qu'il arrive, de peur d'être démasqués eux-mêmes, ni se détacher d'eux, de peur de leur vengeance, trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour l'exercer. Demeurant ainsi tous unis par la crainte plus que les bons ne le sont par l'amour, ils forment un corps indissoluble dont chaque membre ne peut plus être séparé.

Dans l'objet de disposer, par leurs disciples, de l'opinion publique et de la réputation des hommes, ils ont assorti leur doctrine à leurs vues : ils ont fait adopter à leurs sectateurs les principes les plus propres à se les tenir inviolablement attachés, quelque usage qu'ils en veuillent faire ; et, pour empêcher que les directions d'une importune morale ne vinssent contrarier les leurs, ils l'ont sapée par la base en détruisant toute religion, tout libre arbitre, par conséquent tout remords, d'abord avec quelque précaution, par la secrète prédication de leur doctrine, et ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de puissance réprimante à craindre. En paraissant prendre le contre-pied des jésuites, ils ont tendu néanmoins au même but par des routes détournées, en se faisant comme eux chefs de parti. Les jésuites se rendaient tout-puissans en exerçant l'autorité divine sur les consciences, et se faisant, au nom de Dieu, les arbitres du bien et du mal. Les philosophes, ne pouvant usurper la même autorité, se sont appliqués à la détruire, et puis, en paraissant expliquer la nature (1) à leurs dociles sectateurs, et s'en faisant les suprêmes interprètes, ils se sont établis en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis, quoiqu'elle paraisse libre et ne régner sur les volontés que par la raison. Cette haine mutuelle était au fond une rivalité de puissance, comme celle de Carthage et de Rome. Ces deux corps, tous deux impérieux, tous deux intolérans, étaient par

(1) Nos philosophes ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de *nature* à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre, et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom.

conséquent incompatibles, puisque le système fondamental de l'un et de l'autre était de régner despotiquement. Chacun voulant régner seul, ils ne pouvaient partager l'empire et régner ensemble; ils s'excluaient mutuellement. Le nouveau, suivant plus adroitement les erremens de l'autre, l'a supplanté en lui débauchant ses appuis, et, par eux, est venu à bout de le détruire. Mais on le voit déjà marcher sur ses traces avec autant d'audace et plus de succès, puisque l'autre a toujours éprouvé de la résistance, et que celui-ci n'en éprouve plus. Son intolérance, plus cachée et non moins cruelle, ne paraît pas exercer la même rigueur, parce qu'elle n'éprouve plus de rebelles; mais s'il renaissait quelques vrais défenseurs du théisme, de la tolérance, et de la morale, on verrait bientôt s'élever contre eux les plus terribles persécutions; bientôt une inquisition philosophique, plus cauteleuse et non moins sanguinaire que l'autre, ferait brûler sans miséricorde quiconque oserait croire en Dieu. Je ne vous déguiserai point qu'au fond du cœur je suis resté croyant moi-même aussi-bien que vous. Je pense là-dessus, ainsi que Jean-Jacques, que chacun est porté naturellement à croire ce qu'il désire, et que celui qui se sent digne du prix des ames justes ne peut s'empêcher de l'espérer. Mais, sur ce point comme sur Jean-Jacques lui-même, je ne veux point professer hautement et inutilement des sentimens qui me perdraient. Je veux tâcher d'allier la prudence avec la droiture, et ne faire ma véritable profession de foi que quand j'y serai forcé sous peine de mensonge.

Or cette doctrine de matérialisme et d'athéisme, prêchée et propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs prosélytes, mais, dans les mystères secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscrétion durant leur vie, ni aucune repentance à leur mort. Leurs trames, après le succès, meurent avec leurs complices, auxquels ils n'ont rien tant appris qu'à ne pas craindre dans l'autre vie ce *Poul-Serrhò* des Persans, objecté par Jean-Jacques à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien. Le dogme de l'ordre moral, rétabli dans l'autre vie, a fait jadis réparer bien des torts dans celle-ci, et les imposteurs ont eu, dans les derniers momens de leurs complices, un danger à courir qui souvent leur servit de frein. Mais notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs de cette crainte, et leurs disciples de cette obligation, a détruit pour jamais tout retour au repentir. A quoi bon des révélations non moins dangereuses qu'inutiles? Si l'on meurt on ne risque rien, selon eux, à se taire, et l'on risque tout à parler, si l'on en revient. Ne voyez-vous pas que depuis long-temps on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort; que tous les mourans, sans repentir, sans remords, emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge et la fraude dont ils la chargèrent pendant leur vie? Et que servirait même

à Jean-Jacques ce repentir supposé d'un mourant dont les tardives déclarations, étouffées par ceux qui les entourent, ne transpireraient jamais au dehors, et ne parviendraient à la connaissance de personne? Ignorez-vous que tous les ligueurs, surveillans les uns des autres, forcent et sont forcés de rester fidèles au complot, et qu'entourés, surtout à leur mort, aucun d'eux ne trouverait pour recevoir sa confession, au moins à l'égard de Jean-Jacques, que de faux dépositaires qui ne s'en chargeraient que pour l'ensevelir dans un secret éternel? Ainsi toutes les bouches sont ouvertes au mensonge, sans que parmi les vivans et les mourans il s'en trouve désormais aucune qui s'ouvre à la vérité. Dites-moi donc quelle ressource lui reste pour triompher, même à force de temps, de l'imposture, et se manifester au public, quand tous les intérêts concourent à la tenir cachée, et qu'aucun ne porte à la révéler?

Rouss. Non, ce n'est pas à moi à vous dire cela, c'est à vous-même, et ma réponse est écrite dans votre cœur. Eh! dites-moi donc à votre tour quel intérêt, quel motif vous ramène de l'aversion, de l'animosité même qu'on vous inspira pour Jean-Jacques, à des sentimens si différens? Après l'avoir si cruellement haï quand vous l'avez cru méchant et coupable, pourquoi le plaignez-vous si sincèrement aujourd'hui que vous le jugez innocent? Croyez-vous donc être le seul homme au cœur duquel parle encore la justice indépendamment de tout autre intérêt? Non, monsieur, il en est encore, et peut-être plus qu'on ne pense, qui sont plutôt abusés que séduits, qui font aujourd'hui par faiblesse et par imitation ce qu'ils voient faire à tout le monde, mais qui, rendus à eux-mêmes, agiraient tout différemment. Jean-Jacques lui-même pense plus favorablement que vous de plusieurs de ceux qui l'approchent, il les voit, trompés par ses soi-disans patrons, suivre sans le savoir les impressions de la haine, croyant de bonne foi suivre celles de la pitié. Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchaient un moment de leur vigilance, les idées dévoyées par leurs artifices ne tarderaient pas à reprendre leur cours naturel, et la tourbe elle-même, ouvrant enfin les yeux, et voyant où l'on l'a conduite, s'étonnerait de son propre égarement. Cela, quoi que vous en disiez, arrivera tôt ou tard. La question, si cavalièrement décidée dans notre siècle, sera mieux discutée dans un autre, quand la haine dans laquelle on entretient le public cessera d'être fomentée; et quand dans des générations meilleures celle-ci aura été mise à son prix, ses jugemens formeront des préjugés contraires; ce sera une honte d'en avoir été loué, et une gloire d'en avoir été haï. Dans cette génération même il faut distinguer encore et les auteurs du complot, et ses directeurs des deux sexes, et leurs confidens en très-petit nombre initiés peut-être dans le secret de l'imposture, d'avec le public, qui, trompé par eux, et le croyant réellement coupable, se prête, sans scrupule, à tout ce qu'ils inventent pour le rendre

plus odieux de jour en jour. La conscience éteinte dans les premiers n'y laisse plus de prise au repentir; mais l'égarement des autres est l'effet d'un prestige qui peut s'évanouir, et leur conscience rendue à elle-même peut leur faire sentir cette vérité si pure et si simple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme prouve que ce n'est point pour sa méchanceté qu'il est diffamé. Sitôt que la passion et la prévention cesseront d'être entretenues, mille choses qu'on ne remarque pas aujourd'hui frapperont tous les yeux. Ces éditions frauduleuses de ses écrits, dont vos messieurs attendent un si grand effet, en produiront alors un tout contraire, et serviront à les déceler, en manifestant aux plus stupides les perfides intentions des éditeurs. Sa vie, écrite de son vivant par des traîtres, en se cachant très-soigneusement de lui, portera tous les caractères des plus noirs libelles: enfin, tous les manéges dont il est l'objet paraîtront alors ce qu'ils sont; c'est tout dire.

Que les nouveaux philosophes aient voulu prévenir les remords des mourans par une doctrine qui mît leur conscience à son aise, de quelque poids qu'ils aient pu la charger, c'est de quoi je ne doute pas plus que vous, remarquant surtout que la prédication passionnée de cette doctrine a commencé précisément avec l'exécution du complot, et paraît tenir à d'autres complots dont celui-ci ne fait que partie. Mais cet engouement d'athéisme est un fanatisme, éphémère ouvrage de la mode, et qui se détruira par elle, et l'on voit, par l'emportement avec lequel le peuple s'y livre, que ce n'est qu'une mutinerie contre sa conscience, dont il sent le murmure avec dépit. Cette commode philosophie des heureux et des riches, qui font leur paradis en ce monde, ne saurait être long-temps celle de la multitude victime de leurs passions, et qui, faute de bonheur en cette vie, a besoin d'y trouver au moins l'espérance et les consolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété, poussée jusqu'au fanatisme, dans un libertinage sans crainte et sans honte; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs (1), des peuples sans foi, des rois sans loi, sans supérieur qu'ils craignent, et délivrés de toute espèce de frein, tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs, enfin, nul autre lien social que la force: on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résulter de

(1) Je viens d'apprendre que la génération présente se vante singulièrement de bonnes mœurs. J'aurais dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne se vante aussi de désintéressement, de droiture, de franchise, et de loyauté. C'est être aussi loin des vertus qu'il est possible que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elles les vices contraires. Au reste il est très-naturel qu'à force de sourdes intrigues et de noirs complots, à force de se nourrir de bile et de fiel, on perde enfin le goût des vrais plaisirs. Celui de nuire, une fois goûté, rend insensible à tous les autres. C'est une des punitions des méchans.

tout cela. L'Europe, en proie à des maîtres instruits, par leurs instituteurs même, à n'avoir d'autre guide que leur intérêt, ni d'autre dieu que leurs passions; tantôt sourdement affamée; tantôt ouvertement dévastée; partout inondée de soldats (1), de comédiens, de filles publiques, de livres corrupteurs et de vices destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard, dans ses calamités, le fruit des nouvelles instructions; et, jugeant d'elles par leurs funestes effets, prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux.

Ces sentimens innés, que la nature a gravés dans tous les cœurs pour consoler l'homme dans ses misères et l'encourager à la vertu, peuvent bien, à force d'art, d'intrigues, et de sophismes, être étouffés dans les individus; mais, prompts à renaître dans les générations suivantes, ils rameneront toujours l'homme à ses dispositions primitives, comme la semence d'un arbre greffé redonne toujours le sauvageon. Ce sentiment intérieur, que nos philosophes admettent quand il leur est commode, et rejettent quand il leur est importun, perce à travers les écarts de la raison, et crie à tous les cœurs que la justice a une autre base que l'intérêt de cette vie, et que l'ordre moral, dont rien ici-bas ne nous donne l'idée, a son siége dans un système différent, qu'on cherche en vain sur la terre, mais où tout doit être un jour ramené (2). La voix de la conscience ne peut pas plus être étouffée dans le cœur humain, que celle de la raison dans l'entendement; et l'insensibilité morale est tout aussi peu naturelle que la folie.

Ne croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrable puissent vivre et mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiseront plus la passion qui les anima, quand cette passion se sera suffisamment assouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature insensiblement reprendra son empire: ceux qui commirent l'iniquité en sentiront l'insupportable poids, quand son souvenir ne sera plus accompagné d'aucune jouissance. Ceux qui en furent les témoins sans y tremper, mais sans la connaître, revenus de l'illusion qui les abuse, attesteront ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils savent, et rendront hommage à la vérité. Tout a été mis en œuvre pour prévenir et empêcher ce retour: mais on a

(1) Si j'ai le bonheur de trouver enfin un lecteur équitable quoique Français, j'espère qu'il pourra comprendre, au moins cette fois, qu'*Europe* et *France* ne sont pas pour moi des mots synonymes.

(2) *De l'utilité de la religion.* Titre d'un beau livre à faire, et bien nécessaire. Mais ce titre ne peut être dignement rempli, ni par un homme d'église, ni par un auteur de profession. Il faudrait un homme tel qu'il n'en existe plus de nos jours, et qu'il n'en renaîtra de long-temps.

beau faire, l'ordre naturel se rétablit tôt ou tard, et le premier qui soupçonnera que Jean-Jacques pourrait bien n'avoir pas été coupable sera bien près de s'en convaincre, et d'en convaincre, s'il veut, ses contemporains, qui, le complot et ses auteurs n'existant plus, n'auront d'autre intérêt que celui d'être justes, et de connaître la vérité. C'est alors que tous ces monumens seront précieux, et que tel fait qui peut n'être aujourd'hui qu'un indice incertain conduira peut-être jusqu'à l'évidence.

Voilà, monsieur, à quoi tout ami de la justice et de la vérité peut, sans se compromettre, et doit consacrer tous les soins qui sont en son pouvoir. Transmettre à la postérité des éclaircissemens sur ce point, c'est préparer et remplir peut-être l'œuvre de la providence. Le ciel bénira, n'en doutez pas, une si juste entreprise. Il en résultera pour le public deux grandes leçons, et dont il avait grand besoin; l'une, d'avoir, et surtout aux dépens d'autrui, une confiance moins téméraire dans l'orgueil du savoir humain; l'autre, d'apprendre, par un exemple aussi mémorable, à respecter en tout et toujours le droit naturel, et à sentir que toute vertu qui se fonde sur une violation de ce droit est une vertu fausse, qui couvre infailliblement quelque iniquité. Je me dévoue donc à cette œuvre de justice en tout ce qui dépend de moi, et je vous exhorte à y concourir, puisque vous le pouvez faire sans risque, et que vous avez vu de plus près des multitudes de faits qui peuvent éclairer ceux qui voudront un jour examiner cette affaire. Nous pouvons, à loisir et sans bruit, faire nos recherches, les recueillir, y joindre nos réflexions; et, reprenant autant qu'il se peut la trace de toutes ces manœuvres, dont nous découvrons déjà les vestiges, fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe. Si nous pouvions conférer avec Jean-Jacques sur tout cela, je ne doute point que nous ne tirassions de lui beaucoup de lumières qui resteront à jamais éteintes, et que nous ne fussions surpris nous-mêmes de la facilité avec laquelle quelques mots de sa part expliqueraient des énigmes qui, sans cela, demeureront peut-être impénétrables par l'adresse de ses ennemis. Souvent, dans mes entretiens avec lui, j'en ai reçu de son propre mouvement des éclaircissemens inattendus sur des objets que j'avais vus bien différens, faute d'une circonstance que je n'avais pu deviner, et qui leur donnait un tout autre aspect. Mais, gêné par mes engagemens, et forcé de supprimer mes objections, je me suis souvent refusé malgré moi aux solutions qu'il semblait m'offrir, pour ne pas paraître instruit de ce que j'étais contraint de lui taire.

Si nous nous unissons pour former avec lui une société sincère et sans fraude, une fois sûr de notre droiture et d'être estimé de nous, il nous ouvrira son cœur sans peine, et, recevant dans les nôtres les épanchemens auxquels il est naturellement si disposé, nous en pourrons tirer de quoi former de précieux mémoires dont d'autres générations sentiront la valeur, et qui, du moins, les mettront à portée de discuter contradictoirement

des questions aujourd'hui décidées sur le seul rapport de ses ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'assure, où sa défense, aussi périlleuse aujourd'hui qu'inutile, honorera ceux qui s'en voudront charger, et les couvrira, sans aucun risque, d'une gloire aussi belle, aussi pure que la vertu généreuse en puisse obtenir ici-bas.

Le Fr. Cette proposition est tout-à-fait de mon goût, et j'y consens avec d'autant plus de plaisir que c'est peut-être le seul moyen qui soit en mon pouvoir de réparer mes torts envers un innocent persécuté, sans risque de m'en faire à moi-même. Ce n'est pas que la société que vous me proposez soit tout-à-fait sans péril. L'extrême attention qu'on a sur tous ceux qui lui parlent, même une seule fois, ne s'oubliera pas pour nous. Nos messieurs ont trop vu ma répugnance à suivre leurs erremens, et à circonvenir comme eux un homme dont ils m'avaient fait de si affreux portraits, pour qu'ils ne soupçonnent pas tout au moins qu'ayant changé de langage à son égard j'ai vraisemblablement aussi changé d'opinion. Depuis long-temps déjà, malgré vos précautions et les siennes, vous êtes inscrit comme suspect sur leurs registres, et je vous préviens que, de manière ou d'autre, vous ne tarderez pas à sentir qu'ils se sont occupés de vous : ils sont trop attentifs à tout ce qui approche de Jean-Jacques, pour que personne leur puisse échapper; moi surtout qu'ils ont admis dans leur demi-confidence, je suis sûr de ne pouvoir approcher de celui qui en fut l'objet, sans les inquiéter beaucoup. Mais je tâcherai de me conduire sans fausseté, de manière à leur donner le moins d'ombrage qu'il sera possible. S'ils ont quelque sujet de me craindre, ils en ont aussi de me ménager, et je me flatte qu'ils me connaissent trop d'honneur pour craindre des trahisons d'un homme qui n'a jamais voulu tremper dans les leurs.

Je ne refuse donc pas de le voir quelquefois avec prudence et précaution : il ne tiendra qu'à lui de connaître que je partage vos sentimens à son égard, et que si je ne puis lui révéler les mystères de ses ennemis, il verra du moins que, forcé de me taire, je ne cherche pas à le tromper. Je concourrai de bon cœur avec vous pour dérober à leur vigilance, et transmettre à de meilleurs temps, les faits qu'on travaille à faire disparaître, et qui fourniront un jour de puissans indices pour parvenir à la connaissance de la vérité. Je sais que ses papiers, déposés en divers temps avec plus de confiance que de choix en des mains qu'il crut fidèles, sont tous passés dans celles de ses persécuteurs, qui n'ont pas manqué d'anéantir ceux qui pouvaient ne leur pas convenir, et d'accommoder à leur gré les autres; ce qu'ils ont pu faire à discrétion, ne craignant ni examen, ni vérification de la part de qui que ce fût, ni surtout de gens intéressés à découvrir et manifester leur fraude. Si, depuis lors, il lui reste quelques papiers encore, on les guette pour s'en emparer au plus tard à sa mort; et, par les mesures prises, il est bien difficile qu'il en échappe aucun aux mains commises pour

tout saisir. Le seul moyen qu'il ait de les conserver est de les déposer secrètement, s'il est possible, en des mains vraiment fidèles et sûres. Je m'offre à partager avec vous les risques de ce dépôt, et je m'engage à n'épargner aucun soin pour qu'il paraisse un jour aux yeux du public tel que je l'aurai reçu, augmenté de toutes les observations que j'aurai pu recueillir, tendantes à dévoiler la vérité. Voilà tout ce que la prudence me permet de faire pour l'acquit de ma conscience, pour l'intérêt de la justice, et pour le service de la vérité.

ROUSS. Et c'est aussi tout ce qu'il désire lui-même. L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite, et que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur, est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons-y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes et vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude, où l'on le force de vivre au milieu du genre humain. Enfin, sans faire en sa faveur d'inutiles efforts, qui pourraient causer de grands désordres, et dont le succès même ne le toucherait plus, ménageons-lui cette consolation, pour sa dernière heure, que des mains amies lui ferment les yeux.

FIN DES DIALOGUES.

HISTOIRE

DU

PRÉCÉDENT ÉCRIT.

Je ne parlerai point ici du sujet, ni de l'objet, ni de la forme de cet écrit. C'est ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précède. Mais je dirai quelle était sa destination, quelle a été sa destinée, et pourquoi cette copie se trouve ici.

Je m'étais occupé durant quatre ans de ces dialogues, malgré le serrement de cœur qui ne me quittait point en y travaillant; et je touchais à la fin de cette douloureuse tâche, sans savoir, sans imaginer comment en pouvoir faire usage, et sans me résoudre sur ce que je tenterais du moins pour cela. Vingt ans d'expérience m'avaient appris quelle droiture et quelle fidélité je pouvais attendre de ceux qui m'entouraient sous le nom d'amis. Frappé surtout de l'insigne duplicité de ***, que j'avais estimé au point de lui confier mes confessions, et qui, du plus sacré dépôt de l'amitié, n'avait fait qu'un instrument d'imposture et de trahison, que pouvais-je attendre des gens qu'on avait mis autour de moi depuis ce temps-là, et dont toutes les manœuvres m'annonçaient si clairement les intentions? Leur confier mon manuscrit n'était autre chose que vouloir le remettre moi-même à mes persécuteurs, et la manière dont j'étais enlacé ne me laissait plus le moyen d'aborder personne autre.

Dans cette situation, trompé dans tous mes choix, et ne trouvant plus que perfidie et fausseté parmi les hommes, mon ame, exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan jusqu'au siége de tout ordre, et de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avais plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qu'il ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la providence, et de remettre à elle seule l'entière disposition du dépôt que je désirais laisser en de sûres mains.

J'imaginai pour cela de faire une copie au net de cet écrit, et de la déposer dans une église sur un autel; et, pour rendre cette démarche aussi solennelle qu'il était possible, je choisis le grand autel de l'église de Notre-Dame, jugeant que partout ailleurs mon dépôt serait plus aisément caché ou détourné par les curés ou par les moines, et tomberait infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pouvait arriver que le bruit de cette action fît parvenir mon manuscrit jusques sous les yeux du roi; ce qui était tout ce que j'avais à désirer de plus favorable,

et qui ne pouvait jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

Tandis que je travaillais à transcrire au net mon écrit, je méditais sur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'était pas fort facile, et surtout pour un homme aussi timide que moi. Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter devant l'autel de Notre-Dame un motet, durant lequel le chœur reste vide, serait le jour où j'aurais le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusqu'à l'autel, et d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus sûrement ma démarche, j'allai plusieurs fois de loin en loin examiner l'état des choses, et la disposition du chœur et de ses avenues; car ce que j'avais à redouter c'était d'être retenu au passage, sûr que dès-lors mon projet était manqué. Enfin, mon manuscrit étant prêt, je l'enveloppai, et j'y mis la suscription suivante.

DÉPÔT REMIS A LA PROVIDENCE.

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois » ce dépôt que remet sur ton autel, et confie à ta providence, » un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la » terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une généra- » tion, chargé depuis quinze ans, à l'envi, de traitemens pires » que la mort, et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, » sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause. Toute » explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée; je » n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice, » qu'affronts, mensonges, et trahisons. Providence éternelle, » mon seul espoir est en toi; daigne prendre mon dépôt sous ta » garde, et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles, qui le » transmettent exempt de fraude à une meilleure génération; » qu'elle apprenne, en déplorant mon sort, comment fut traité » par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'in- » justice, mais patient à l'endurer, et qui jamais n'a fait, ni » voulu, ni rendu de mal à personne. Nul n'a droit, je le sais, » d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et mécon- » nue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit » d'attendre. Si donc mon travail est perdu, s'il doit être livré » à mes ennemis, et par eux détruit ou défiguré, comme cela » paraît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton œuvre, » quoique j'en ignore l'heure et les moyens, et après avoir fait, » comme je l'ai dû, mes efforts pour y concourir; j'attends » avec confiance, je me repose sur ta justice, et me résigne à ta » volonté. »

Au verso du titre, et avant la première page, était écrit ce qui suit.

« Qui que vous soyez, que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit, » quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et quelque opi- » nion que vous ayez de l'auteur, cet auteur infortuné vous



Le Barbier del. Dupréel Sc.

J. J. présentant son offrande dans l'Eglise Notre-Dame.

Dialogues

même la peine de lire ce long écrit, cette idée, dis-je, était si folle, que je m'étonnais moi-même d'avoir pu m'en bercer un moment. Avais-je pu douter que quand même l'éclat de cette démarche aurait fait arriver mon dépôt jusqu'à la cour, ce n'eût été que pour y tomber, non dans les mains du roi, mais dans celles de mes plus malins persécuteurs ou de leurs amis, et par conséquent pour être, ou tout-à-fait supprimé, ou défiguré selon leurs vues, pour le rendre funeste à ma mémoire? Enfin, le mauvais succès de mon projet, dont je m'étais si fort affecté, me parut, à force d'y réfléchir, un bienfait du ciel, qui m'avait empêché d'accomplir un dessein si contraire à mes intérêts; je trouvai que c'était un grand avantage que mon manuscrit me fût resté pour en disposer plus sagement, et voici l'usage que je résolus d'en faire.

Je venais d'apprendre qu'un homme de lettres de ma plus ancienne connaissance, avec lequel j'avais eu quelque liaison, que je n'avais point cessé d'estimer, et qui passait une grande partie de l'année à la campagne, était à Paris depuis peu de jours. Je regardai la nouvelle de son retour comme une direction de la providence, qui m'indiquait le vrai dépositaire de mon manuscrit. Cet homme était, il est vrai, philosophe, auteur, académicien, et d'une province dont les habitans n'ont pas une grande réputation de droiture : mais que faisaient tous ces préjugés contre un point aussi bien établi que sa probité l'était dans mon esprit? L'exception, d'autant plus honorable qu'elle était rare, ne faisait qu'augmenter ma confiance en lui; et quel plus digne instrument le ciel pouvait-il choisir pour son œuvre, que la main d'un homme vertueux?

Je me détermine donc; je cherche sa demeure : enfin je la trouve, et non sans peine. Je lui porte mon manuscrit, et je le lui remets avec un transport de joie, avec un battement de cœur qui fut peut-être le plus digne hommage qu'un mortel ait pu rendre à la vertu. Sans savoir encore de quoi il s'agissait, il me dit en le recevant qu'il ne ferait qu'un bon et honnête usage de mon dépôt. L'opinion que j'avais de lui me rendait cette assurance très-superflue.

Quinze jours après je retourne chez lui, fortement persuadé que le moment était venu où le voile de ténèbres qu'on tient depuis vingt ans sur mes yeux allait tomber, et que, de manière ou d'autre, j'aurais de mon dépositaire des éclaircissemens qui me paraissaient devoir nécessairement suivre de la lecture de mon manuscrit. Rien de ce que j'avais prévu n'arriva. Il me parla de cet écrit, comme il m'aurait parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurais prié d'examiner pour m'en dire son sentiment. Il me parla de transpositions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matières : mais il ne me dit rien de l'effet qu'avait fait sur lui mon écrit, ni de ce qu'il pensait de l'auteur. Il me proposa seulement de faire une édition correcte de mes œuvres, en me demandant pour cela mes directions. Cette même

proposition qui m'avait été faite, et même avec opiniâtreté par tous ceux qui m'ont entouré, me fit penser que leurs dispositions et les siennes étaient les mêmes. Voyant ensuite que sa proposition ne me plaisait point, il offrit de me rendre mon dépôt. Sans accepter cette offre, je le priai seulement de le remettre à quelqu'un plus jeune que lui, qui pût survivre assez, et à moi et à mes persécuteurs, pour pouvoir le publier un jour sans crainte d'offenser personne. Il s'attacha singulièrement à cette dernière idée, et il m'a paru par la suscription qu'il a faite pour l'enveloppe du paquet, et qu'il m'a communiquée, qu'il portait tous ses soins à faire en sorte, comme je l'en ai prié, que le manuscrit ne fût point imprimé ni connu avant la fin du siècle présent. Quant à l'autre partie de mon intention, qui était qu'après ce terme l'écrit fût fidèlement imprimé et publié, j'ignore ce qu'il a fait pour la remplir.

Depuis lors j'ai cessé d'aller chez lui. Il m'a fait deux ou trois visites, que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférens, moi n'ayant plus rien à lui dire, et lui ne voulant me rien dire du tout.

Sans porter un jugement décisif sur mon dépositaire, je sentis que j'avais manqué mon but, et que vraisemblablement j'avais perdu mes peines et mon dépôt : mais je ne perdis point encore courage. Je me dis que mon mauvais succès venait de mon mauvais choix; qu'il fallait être bien aveugle et bien prévenu pour me confier à un Français, trop jaloux de l'honneur de sa nation pour en manifester l'iniquité; à un homme âgé, trop prudent, trop circonspect, pour s'échauffer pour la justice et pour la défense d'un opprimé. Quand j'aurais cherché tout exprès le dépositaire le moins propre à remplir mes vues, je n'aurais pas pu mieux choisir. C'est donc ma faute si j'ai mal réussi; mon succès ne dépend que d'un meilleur choix.

Bercé de cette nouvelle espérance je me remis à transcrire et mettre au net avec une nouvelle ardeur : tandis que je vaquais à ce travail, un jeune Anglais, que j'avais eu pour voisin à Wootton, passa par Paris, revenant d'Italie, et me vint voir. Je fis comme tous les malheureux qui croient voir, dans tout ce qui leur arrive, une expresse direction du sort. Je me dis : voilà le dépositaire que la providence m'a choisi; c'est elle qui me l'envoie; elle n'a rebuté mon choix que pour m'amener au sien. Comment avais-je pu ne pas voir que c'était un jeune homme, un étranger qu'il me fallait, hors du tripot des auteurs, loin des intrigans de ce pays, sans intérêt de me nuire, et sans passion contre moi? Tout cela me parut si clair que, croyant voir le doigt de Dieu dans cette occasion fortuite, je me pressai de la saisir. Malheureusement ma nouvelle copie n'était pas avancée; mais je me hâtai de lui remettre ce qui était fait, renvoyant à l'année prochaine à lui remettre le reste, si, comme je n'en doutais pas, l'amour de la vérité lui donnait le zèle de revenir le chercher.

Depuis son départ, de nouvelles réflexions ont jeté dans mon

esprit des doutes sur la sagesse de tous ces choix ; je ne pouvais ignorer que depuis long-temps nul ne m'approche qui ne soit expressément envoyé, et que me confier aux gens qui m'entourent c'est me livrer à mes ennemis. Pour trouver un confident fidèle, il aurait fallu l'aller chercher loin de moi parmi ceux dont je ne pouvais approcher. Mon espérance était donc vaine, toutes mes mesures étaient fausses, tous mes soins étaient inutiles, et je devais être sûr que l'usage le moins criminel que feraient de mon dépôt ceux à qui je l'allais ainsi confiant serait de l'anéantir.

Cette idée me suggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une espèce de billet circulaire adressé à la nation française, d'en faire plusieurs copies, et de les distribuer aux promenades et dans les rues aux inconnus dont la physionomie me plairait le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma manière ordinaire en faveur de cette nouvelle résolution. On ne me laisse de communication, me disais-je, qu'avec des gens apostés par mes persécuteurs. Me confier à quelqu'un qui m'approche n'est autre chose que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus il s'en peut trouver qui soient de bonne foi : mais quiconque vient chez moi n'y vient qu'à mauvaise intention ; je dois être sûr de cela.

Je fis donc mon petit écrit en forme de billet, et j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais, pour en faire la distribution, j'éprouvai un obstacle que je n'avais pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentais. La suscription était, *A tout Français aimant encore la justice et la vérité.* Je n'imaginais pas que, sur cette adresse, aucun l'osât refuser ; presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent, avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adressait pas à eux. Vous avez raison, leur disais-je en le reprenant, je vois bien que je m'étais trompé. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche française.

Éconduit aussi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponse à quelques lettres d'inconnus qui voulaient à toute force venir chez moi, et je crus faire merveilles en mettant au prix d'une réponse décisive à ce même billet l'acquiescement à leur fantaisie. J'en remis deux ou trois autres aux personnes qui m'accostaient ou qui me venaient voir. Mais tout cela ne produisit que des réponses amphigouriques et normandes qui m'attestaient dans leurs auteurs une fausseté à toute épreuve.

Ce dernier mauvais succès, qui devait mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédens. En m'apprenant que mon sort était sans ressource, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'Émile que je me rappelai me fit rentrer en moi-même et m'y fit trouver ce que

j'avais cherché vainement au dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme, pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être? Ils auront beau faire un Jean-Jacques à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

N'ai-je donc connu la vanité de l'opinion que pour me remettre sous son joug aux dépens de la paix de mon ame et du repos de mon cœur? Si les hommes veulent me voir autre que je ne suis, que m'importe? L'essence de mon être est-elle dans leurs regards? S'ils abusent et trompent sur mon compte les générations suivantes, que m'importe encore? Je n'y serai plus pour être victime de leur erreur. S'ils empoisonnent et tournent à mal tout ce que le désir de leur bonheur m'a fait dire et faire d'utile, c'est à leur dam et non pas au mien. Emportant avec moi le témoignage de ma conscience, je trouverai, en dépit d'eux, le dédommagement de toutes leurs indignités. S'ils étaient dans l'erreur de bonne foi, je pourrais en me plaignant les plaindre encore et gémir sur eux et sur moi; mais quelle erreur peut excuser un système aussi exécrable que celui qu'ils suivent à mon égard avec un zèle impossible à qualifier? Quelle erreur peut faire traiter publiquement en scélérat convaincu le même homme qu'on empêche avec tant de soin d'apprendre au moins de quoi on l'accuse? Dans le raffinement de leur barbarie, ils ont trouvé l'art de me faire souffrir une longue mort en me tenant enterré tout vif. S'ils trouvent ce traitement doux, il faut qu'ils aient des ames de fange; s'ils le trouvent aussi cruel qu'il l'est, les Phalaris, les Agathocle, ont été plus débonnaires qu'eux. J'ai donc eu tort d'espérer les ramener en leur montrant qu'ils se trompent; ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et, quand ils se tromperaient sur mon compte, ils ne peuvent ignorer leur propre iniquité. Ils ne sont pas injustes et méchans envers moi par erreur, mais par volonté: ils le sont parce qu'ils veulent l'être, et ce n'est pas à leur raison qu'il faudrait parler, c'est à leurs cœurs dépravés par la haine. Toutes les preuves de leur injustice ne feront que l'augmenter; elle est un grief de plus qu'ils ne me pardonneront jamais.

Mais c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir. Comme s'il était au pouvoir des hommes de changer la nature des choses, et de m'ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent! Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel qu'ils me connaissent et me rendent justice? Le ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon ame heureuse et de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait souffrir injustement? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, saurai-je et m'inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à

mon égard sur la terre? A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en deçà disparaîtra pour jamais, et si je me souviens alors de l'existence du genre humain, il ne sera pour moi dès cet instant même que comme n'existant déjà plus.

J'ai donc pris enfin mon parti tout-à-fait; détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugemens des hommes, je me résigne à être à jamais défiguré parmi eux, sans en moins compter sur le prix de mon innocence et de ma souffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre; ce n'est plus chez eux que je dois la chercher, et il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher que de la connaître. Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terrestre, et délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur. Je ne réprimerai jamais le premier mouvement d'indignation, d'emportement, de colère, et même je n'y tâche plus; mais le calme qui succède à cette agitation passagère est un état permanent dont rien ne peut plus me tirer.

L'espérance éteinte étouffe bien le désir, mais elle n'anéantit pas le devoir, et je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connaître la vérité qu'ils sont déterminés à rejeter toujours, mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi, et c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit. En multiplier incessamment les copies, pour les déposer ainsi çà et là dans les mains des gens qui m'approchent, serait excéder inutilement mes forces; et je ne puis raisonnablement espérer que de toutes ces copies ainsi dispersées une seule parvienne entière à sa destination. Je vais donc me borner à une dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connaissance que je croirai les moins injustes, les moins prévenus, ou qui, quoique liés avec mes persécuteurs, me paraîtront avoir néanmoins encore du ressort dans l'ame et pouvoir être quelque chose par eux-mêmes. Tous, je n'en doute pas, resteront sourds à mes raisons, insensibles à ma destinée, aussi cachés et faux qu'auparavant. C'est un parti pris universellement et sans retour, surtout par ceux qui m'approchent. Je sais tout cela d'avance, et je ne m'en tiens pas moins à cette dernière résolution, parce qu'elle est le seul moyen qui reste en mon pouvoir de concourir à l'œuvre de la providence, et d'y mettre la possibilité qui dépend de moi. Nul ne m'écoutera, l'expérience m'en avertit; mais il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un qui m'écoute, et il est désormais impossible que les yeux des hommes s'ouvrent d'eux-mêmes à la vérité. C'en est assez pour m'imposer l'obligation de la tentative, sans en espérer aucun succès. Si je me contente de laisser cet écrit après

moi, cette proie n'échappera pas aux mains de rapine qui n'attendent que ma dernière heure pour tout saisir et brûler, ou falsifier. Mais si parmi ceux qui m'auront lu il se trouvait un seul cœur d'homme, ou seulement un esprit vraiment sensé, mes persécuteurs auraient perdu leur peine, et bientôt la vérité percerait aux yeux du public. La certitude, si ce bonheur inespéré m'arrive, de ne pouvoir m'y tromper un moment m'encourage à ce nouvel essai. Je sais d'avance quel ton tous prendront après m'avoir lu. Ce ton sera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, bénévole; ils me plaindront beaucoup de voir si noir ce qui est si blanc, car ils ont tous la candeur des cygnes: mais ils ne comprendront rien à tout ce que j'ai dit là. Ceux-là, jugés à l'instant, ne me surprendront point du tout, et me fâcheront très-peu. Mais si, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raisons frappent et qui commence à soupçonner la vérité, je ne resterai pas un moment en doute sur cet effet, et j'ai le signe assuré pour le distinguer des autres quand même il ne voudrait pas s'ouvrir à moi. C'est de celui-là que je ferai mon dépositaire, sans même examiner si je dois compter sur sa probité: car je n'ai besoin que de son jugement pour l'intéresser à m'être fidèle. Il sentira qu'en supprimant mon dépôt il n'en tire aucun avantage; qu'en le livrant à mes ennemis il ne leur livre que ce qu'ils ont déjà; qu'il ne peut par conséquent donner un grand prix à cette trahison, ni éviter, tôt ou tard, par elle le juste reproche d'avoir fait une vilaine action: au lieu qu'en gardant mon dépôt il reste toujours le maître de le supprimer quand il voudra; et peut un jour, si des révolutions assez naturelles changent les dispositions du public, se faire un honneur infini et tirer de ce même dépôt un grand avantage dont il se prive en le sacrifiant. S'il sait prévoir et s'il peut attendre, il doit, en raisonnant bien, m'être fidèle. Je dis plus: quand même le public persisterait dans les mêmes dispositions où il est à mon égard, encore un mouvement très-naturel le portera-t-il, tôt ou tard, à désirer de savoir au moins ce que Jean-Jacques aurait pu dire si on lui eût laissé la liberté de parler. Que mon dépositaire se montrant leur dise alors: Vous voulez donc savoir ce qu'il aurait dit? Eh bien! le voilà. Sans prendre mon parti, sans vouloir défendre ma cause ni ma mémoire, il peut, en se faisant mon simple rapporteur, et restant au surplus, s'il peut, dans l'opinion de tout le monde, jeter cependant un nouveau jour sur le caractère de l'homme jugé: car c'est toujours un trait de plus à son portrait de savoir comment un pareil homme osa parler de lui-même.

Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé disposé, pour son propre avantage, à m'être fidèle, je suis déterminé à lui remettre non-seulement cet écrit, mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains, et desquels on peut tirer un jour de grandes lumières sur ma destinée, puisqu'ils contiennent des anecdotes, des explications, et des faits que nul autre que moi

ne peut donner, et qui sont les seules clefs de beaucoup d'énigmes qui, sans cela, resteront à jamais inexplicables.

Si cet homme ne se trouve point, il est possible au moins que la mémoire de cette lecture, restée dans l'esprit de ceux qui l'auront faite, réveille un jour en quelqu'un d'eux quelque sentiment de justice et de commisération, quand, long-temps après ma mort, le délire public commencera à s'affaiblir. Alors ce souvenir peut produire en son ame quelque heureux effet que la passion qui les anime arrête de mon vivant, et il n'en faut pas davantage pour commencer l'œuvre de la providence. Je profiterai donc des occasions de faire connaître cet écrit, si je les trouve, sans en attendre aucun succès. Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu et m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurais remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plutôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers, que je vois inévitable, ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le temps, les moyens, l'espèce. Ce que je sais, c'est que l'arbitre suprême est puissant et juste, que mon ame est innocente, et que je n'ai pas mérité mon sort. Cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contre elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux et tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom et ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien, quoi qu'il arrive; c'est ma dernière résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront; après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

COPIE

Du billet circulaire dont il est parlé dans l'écrit précédent.

A TOUT FRANÇAIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

FRANÇAIS! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en aurait pas besoin chez un peuple juste; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne, et qui, depuis

quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité? Quittez ce vieux nom de *Francs*; il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritais ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grace; mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé!

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable! A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne s'il est vrai qu'il les ait commis? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit (1) dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérision, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler (2); j'éleverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse, (ah! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur!) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. Français, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je

(1) Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardens exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au faible innocent et simple; honneur et gloire aux intrigans cruels et rusés.

(2) De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint; et si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais, sans témérité, prononcer que je n'avais rien à dire?

l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très-soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris ; et, moins contens de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paraître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidèle qu'ils préparent depuis long-temps avec tant de secret et de soin; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

[redacted]

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX

A L'ACADÉMIE

DE DIJON,

en l'année 1750;

sur cette question, proposée par la même académie :

Si le rétablissement des Sciences et des Arts a contribué à épurer les mœurs.

> Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis. OVID.

on l'aurait le moins attendue. Ce fut le stupide musulman, ce fut l'éternel fléau des lettres, qui les fit renaître parmi nous. La chute du trône de Constantin porta dans l'Italie les débris de l'ancienne Grèce. La France s'enrichit à son tour de ces précieuses dépouilles. Bientôt les sciences suivirent les lettres : à l'art d'écrire se joignit l'art de penser; gradation qui paraît étrange, et qui n'est peut-être que trop naturelle : et l'on commença à sentir le principal avantage du commerce des muses, celui de rendre les hommes plus sociables en leur inspirant le désir de se plaire les uns aux autres par des ouvrages dignes de leur approbation mutuelle.

L'esprit a ses besoins, ainsi que le corps. Ceux-ci font les fondemens de la société, les autres en font l'agrément. Tandis que le gouvernement et les lois pourvoient à la sûreté et au bien-être des hommes assemblés, les sciences, les lettres et les arts, moins despotiques et plus puissans peut-être, étendent des guirlandes de fleurs sur les chaînes de fer dont ils sont chargés, étouffent en eux le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle ils semblaient être nés, leur font aimer leur esclavage, et en forment ce qu'on appelle des peuples policés. Le besoin éleva les trônes; les sciences et les arts les ont affermis. Puissances de la terre, aimez les talens, et protégez ceux qui les cultivent (1). Peuples policés, cultivez-les : heureux esclaves, vous leur devez ce goût délicat et fin dont vous vous piquez; cette douceur de caractère et cette urbanité de mœurs qui rendent parmi vous le commerce si liant et si facile; en un mot, les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune.

C'est par cette sorte de politesse, d'autant plus aimable qu'elle affecte moins de se montrer, que se distinguèrent autrefois Athènes et Rome dans les jours si vantés de leur magnificence et de leur éclat; c'est par elle, sans doute, que notre siècle et notre nation l'emporteront sur tous les temps et sur tous les peuples. Un ton philosophe sans pédanterie, des manières naturelles et pourtant prévenantes, également éloignées de la rusticité tudesque et de la pantomime ultramontaine : voilà les fruits du goût acquis par de bonnes études et perfectionné dans le commerce du monde.

Qu'il serait doux de vivre parmi nous, si la contenance exté-

(1) Les princes voient toujours avec plaisir le goût des arts agréables et des superfluités, dont l'exportation de l'argent ne résulte pas, s'étendre parmi leurs sujets : car, outre qu'ils les nourrissent ainsi dans cette petitesse d'ame si propre à la servitude, ils savent très-bien que tous les besoins que le peuple se donne sont autant de chaînes dont il se charge. Alexandre voulant maintenir les Ichtyophages dans sa dépendance les contraignit de renoncer à la pêche, et de se nourrir des alimens communs aux autres peuples; et les sauvages de l'Amérique, qui vont tout nus, et qui ne vivent que du produit de leur chasse, n'ont jamais pu être domtés. En effet, quel joug imposerait-on à des hommes qui n'ont besoin de rien?

rieure était toujours l'image des dispositions du cœur, si la décence était la vertu, si nos maximes nous servaient de règles, si la véritable philosophie était inséparable du titre de philosophe! Mais tant de qualités vont trop rarement ensemble, et la vertu ne marche guère en si grande pompe. La richesse de la parure peut annoncer un homme opulent, et son élégance un homme de goût : l'homme sain et robuste se reconnaît à d'autres marques; c'est sous l'habit rustique d'un laboureur, et non sous la dorure d'un courtisan, qu'on trouvera la force et la vigueur du corps. La parure n'est pas moins étrangère à la vertu, qui est la force et la vigueur de l'âme. L'homme de bien est un athlète qui se plaît à combattre nu : il méprise tous ces vils ornemens qui gêneraient l'usage de ses forces, et dont la plupart n'ont été inventés que pour cacher quelques difformités.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles; et la différence des procédés annonçait, au premier coup d'œil, celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure; mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement; et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien des vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissans ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Quel cortége de vices n'accompagnera point cette incertitude! Plus d'amitiés sincères; plus d'estime réelle; plus de confiance fondée. Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des juremens le nom du maître de l'univers; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse. Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. A l'ignorance méprisée on substituera un dangereux

pyrrhonisme. Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés; mais d'autres seront décorés du nom de vertus ; il faudra ou les avoir ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps; je n'y vois, pour moi, qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que leur artificieuse simplicité (1).

Telle est la pureté que nos mœurs ont acquise; c'est ainsi que nous sommes devenus gens de bien. C'est aux lettres, aux sciences et aux arts, à revendiquer ce qui leur appartient dans un si salutaire ouvrage. J'ajouterai seulement une réflexion; c'est qu'un habitant de quelques contrées éloignées qui chercherait à se former une idée des mœurs européennes sur l'état des sciences parmi nous, sur la perfection de nos arts, sur la bienséance de nos spectacles, sur la politesse de nos manières, sur l'affabilité de nos discours, sur nos démonstrations perpétuelles de bienveillance, et sur ce concours tumultueux d'hommes de tout âge et de tout état qui semblent empressés depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil à s'obliger réciproquement; c'est que cet étranger, dis-je, devinerait exactement de nos mœurs le contraire de ce qu'elles sont.

Où il n'y a nul effet, il n'y a point de cause à chercher : mais ici l'effet est certain, la dépravation réelle; et nos ames se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. Dira-t-on que c'est un malheur particulier à notre âge? Non, messieurs; les maux causés par notre vaine curiosité sont aussi vieux que le monde. L'élévation et l'abaissement journaliers des eaux de l'océan n'ont pas été plus régulièrement assujettis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit, que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevait sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux.

Voyez l'Égypte, cette première école de l'univers, ce climat si fertile sous un ciel d'airain, cette contrée célèbre d'où Sésostris partit autrefois pour conquérir le monde. Elle devient la mère de la philosophie et des beaux-arts, et, bientôt après, la conquête de Cambyse, puis celle des Grecs, des Romains, des Arabes, et enfin des Turcs.

Voyez la Grèce, jadis peuplée de héros qui vainquirent deux fois l'Asie, l'une devant Troie, et l'autre dans leurs propres foyers. Les lettres naissantes n'avaient point porté encore la corruption dans les cœurs de ses habitans; mais le progrès des arts, la dissolution des mœurs, et le joug du Macédonien, se suivirent de près; et la Grèce, toujours savante, toujours volup-

(1) « J'aime, dit Montaigne, à contester et discourir, mais c'est avec » peu d'hommes, et pour moi. Car de servir de spectacle aux grands, et » faire à l'envi parade de son esprit et de son caquet, je trouve que » c'est un métier très-messéant à un homme d'honneur. » C'est celui de tous nos beaux esprits, hors un.

tueuse, et toujours esclave, n'éprouva plus dans ses révolutions que des changemens de maîtres. Toute l'éloquence de Démosthène ne put jamais ranimer un corps que le luxe et les arts avaient énervé.

C'est au temps des Ennius et des Térence que Rome, fondée par un pâtre et illustrée par des laboureurs, commence à dégénérer. Mais après les Ovide, les Catulle, les Martial, et cette foule d'auteurs obscènes dont les noms seuls alarment la pudeur, Rome, jadis le temple de la vertu, devient le théâtre du crime, l'opprobre des nations et le jouet des barbares. Cette capitale du monde tombe enfin sous le joug qu'elle avait imposé à tant de peuples, et le jour de sa chute fut la veille de celui où l'on donna à l'un de ses citoyens le titre d'arbitre du bon goût.

Que dirai-je de cette métropole de l'empire d'Orient qui par sa position semblait devoir l'être du monde entier, de cet asile des sciences et des arts proscrits du reste de l'Europe, plus peut-être par sagesse que par barbarie? Tout ce que la débauche et la corruption ont de plus honteux; les trahisons, les assassinats et les poisons de plus noir; le concours de tous les crimes de plus atroce: voilà ce qui forme le tissu de l'histoire de Constantinople; voilà la source pure d'où nous sont émanées les lumières dont notre siècle se glorifie.

Mais pourquoi chercher dans des temps reculés des preuves d'une vérité dont nous avons sous nos yeux des témoignages subsistans? Il est en Asie une contrée immense où les lettres honorées conduisent aux premières dignités de l'état. Si les sciences épuraient les mœurs, si elles apprenaient aux hommes à verser leur sang pour la patrie, si elles animaient le courage, les peuples de la Chine devraient être sages, libres et invincibles. Mais s'il n'y a point de vice qui ne les domine, point de crime qui ne leur soit familier; si les lumières des ministres, ni la prétendue sagesse des lois, ni la multitude des habitans de ce vaste empire, n'ont pu le garantir du joug du Tartare ignorant et grossier; de quoi lui ont servi tous ses savans? Quel fruit a-t-il retiré des honneurs dont ils sont comblés? serait-ce d'être peuplé d'esclaves et de méchans?

Opposons à ces tableaux celui des mœurs du petit nombre de peuples qui, préservés de cette contagion des vaines connaissances, ont par leurs vertus fait leur propre bonheur et l'exemple des autres nations. Tels furent les premiers Perses: nation singulière, chez laquelle on apprenait la vertu comme chez nous on apprend la science, qui subjugua l'Asie avec tant de facilité, et qui seule a eu cette gloire, que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie. Tels furent les Scythes, dont on nous a laissé de si magnifiques éloges. Tels les Germains, dont une plume lasse de tracer les crimes et les noirceurs d'un peuple instruit, opulent et voluptueux, se soulageait à peindre la simplicité, l'innocence et les vertus. Telle avait été Rome, même dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance. Telle

enfin s'est montrée jusqu'à nos jours cette nation rustique si vantée pour son courage que l'adversité n'a pu abattre, et pour sa fidélité que l'exemple n'a pu corrompre (1).

Ce n'est point par stupidité que ceux-ci ont préféré d'autres exercices à ceux de l'esprit. Ils n'ignoraient pas que dans d'autres contrées des hommes oisifs passaient leur vie à disputer sur le souverain bien, sur le vice et sur la vertu, et que d'orgueilleux raisonneurs, se donnant à eux-mêmes les plus grands éloges, confondaient les autres peuples sous le nom méprisant de barbares; mais ils ont considéré leurs mœurs et appris à dédaigner leur doctrine (2).

Oublierais-je que ce fut dans le sein même de la Grèce qu'on vit s'élever cette cité aussi célèbre par son heureuse ignorance que par la sagesse de ses lois, cette république de demi-dieux plutôt que d'hommes, tant leurs vertus semblaient supérieures à l'humanité? O Sparte, opprobre éternel d'une vaine doctrine! tandis que les vices conduits par les beaux arts s'introduisaient ensemble dans Athènes, tandis qu'un tyran y rassemblait avec tant de soin les ouvrages du prince des poëtes, tu chassais de tes murs les arts et les artistes, les sciences et les savans!

L'événement marqua cette différence. Athènes devint le séjour de la politesse et du bon goût, le pays des orateurs et des philosophes: l'élégance des bâtimens y répondait à celle du langage: on y voyait de toutes parts le marbre et la toile animés par les mains des maîtres les plus habiles: c'est d'Athènes que sont sortis ces ouvrages surprenans qui serviront de modèles dans tous les âges corrompus. Le tableau de Lacédémone est moins brillant. *Là*, disaient les autres peuples, *les hommes naissent vertueux, et l'air même du pays semble inspirer la vertu.* Il ne nous reste de ses habitans que la mémoire de leurs actions héroïques. De tels monumens vaudraient-ils moins pour nous que les marbres curieux qu'Athènes nous a laissés?

Quelques sages, il est vrai, ont résisté au torrent général, et

(1) Je n'ose parler de ces nations heureuses qui ne connaissent pas même de nom les vices que nous avons tant de peine à réprimer, de ces sauvages de l'Amérique dont Montaigne ne balance point à préférer la simple et naturelle police, non-seulement aux lois de Platon, mais même à tout ce que la philosophie pourra jamais imaginer de plus parfait pour le gouvernement des peuples. Il en cite quantité d'exemples frappans pour qui les saurait admirer: mais quoi! dit-il, ils ne portent point de chausses!

(2) De bonne foi, qu'on me dise quelle opinion les Athéniens mêmes devaient avoir de l'éloquence, quand ils l'écarterent avec tant de soin de ce tribunal intègre des jugemens duquel les dieux mêmes n'appelaient pas. Que pensaient les Romains de la médecine, quand ils la bannirent de leur république? Et quand un reste d'humanité porta les Espagnols à interdire à leurs gens de loi l'entrée de l'Amérique, quelle idée fallait-il qu'ils eussent de la jurisprudence? Ne dirait-on pas qu'ils ont cru réparer par ce seul acte tous les maux qu'ils avaient faits à ces malheureux Indiens?

se sont garantis du vice dans le séjour des muses. Mais, qu'on écoute le jugement que le premier et le plus malheureux d'entre eux portait des savans et des artistes de son temps.

« J'ai examiné, dit-il, les poëtes, et je les regarde comme » des gens dont le talent en impose à eux-mêmes et aux autres, » qui se donnent pour sages, qu'on prend pour tels, et qui ne » sont rien moins.

» Des poëtes, continue Socrate, j'ai passé aux artistes. Per- » sonne n'ignorait plus les arts que moi; personne n'était plus » convaincu que les artistes possédaient de fort beaux secrets. » Cependant je me suis aperçu que leur condition n'est pas meil- » leure que celle des poëtes, et qu'ils sont, les uns et les autres, » dans le même préjugé. Parce que les plus habiles d'entre eux » excellent dans leur partie, ils se regardent comme les plus » sages des hommes. Cette présomption a terni tout-à-fait leur » savoir à mes yeux : de sorte que, me mettant à la place de » l'oracle, et me demandant ce que j'aimerais le mieux être, » ce que je suis ou ce qu'ils sont, savoir ce qu'ils ont appris ou » savoir que je ne sais rien, j'ai répondu à moi-même et au » dieu : Je veux rester ce que je suis.

» Nous ne savons, ni les sophistes, ni les poëtes, ni les ora- » teurs, ni les artistes, ni moi, ce que c'est que le vrai, le bon » et le beau. Mais il y a entre nous cette différence, que, quoique » ces gens ne sachent rien, tous croient savoir quelque chose; » au lieu que moi, si je ne sais rien, au moins je n'en suis pas » en doute. De sorte que toute cette supériorité de sagesse qui » m'est accordée par l'oracle se réduit seulement à être bien » convaincu que j'ignore ce que je ne sais pas. »

Voilà donc le plus sage des hommes au jugement des dieux, et le plus savant des Athéniens au sentiment de la Grèce entière, Socrate, faisant l'éloge de l'ignorance! Croit-on que s'il ressuscitait parmi nous, nos savans et nos artistes lui feraient changer d'avis? Non, messieurs: cet homme juste continuerait de mépriser nos vaines sciences; il n'aiderait point à grossir cette foule de livres dont on nous inonde de toutes parts, et ne laisserait, comme il a fait, pour tout précepte à ses disciples et à nos neveux, que l'exemple et la mémoire de sa vertu. C'est ainsi qu'il est beau d'instruire les hommes.

Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amollissaient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts et la dialectique prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas. *Depuis que les savans ont commencé à paraître parmi nous*, disaient leurs propres philosophes, *les gens de bien se sont éclipsés*. Jusqu'a-

lors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

O Fabricius! qu'eût pensé votre grande ame, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes? « Dieux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers » rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle » splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? Quel est » ce langage étranger? Quelles sont ces mœurs efféminées? Que » signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés, qu'avez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes » rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus! » Ce sont des rhéteurs qui vous gouvernent! C'est pour enrichir » des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions, » que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres; brisez ces » marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous » subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que » d'autres mains s'illustrent par de vains talens; le seul talent » digne de Rome est celui de conquérir le monde, et d'y faire » régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni » par une élégance recherchée; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que » vit donc Cynéas de si majestueux? O citoyens! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts; » le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel; l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander » à Rome, et de gouverner la terre. »

Mais franchissons la distance des lieux et des temps, et voyons ce qui s'est passé dans nos contrées et sous nos yeux; ou plutôt, écartons des peintures odieuses qui blesseraient notre délicatesse, et épargnons-nous la peine de répéter les mêmes choses sous d'autres noms. Ce n'est point en vain que j'évoquais les mânes de Fabricius; et qu'ai-je fait dire à ce grand homme, que je n'eusse pu mettre dans la bouche de Louis XII ou de Henri IV? Parmi nous, il est vrai, Socrate n'eût point bu la ciguë; mais il eût bu, dans une coupe encore plus amère, la raillerie insultante, et le mépris pire cent fois que la mort.

Voilà comment le luxe, la dissolution et l'esclavage ont été de tout temps le châtiment des efforts orgueilleux que nous avons faits pour sortir de l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés. Le voile épais dont elle a couvert toutes ses opérations semblait nous avertir assez qu'elle ne nous a point destinés à de vaines recherches. Mais est-il quelqu'une de ses leçons dont nous ayons su profiter, ou que nous ayons négligée impunément? Peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu

vous préserver de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant; que tous les secrets qu'elle vous cache sont autant de maux dont elle vous garantit, et que la peine que vous trouvez à vous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. Les hommes sont pervers; ils seraient pires encore, s'ils avaient eu le malheur de naître savans.

Que ces réflexions sont humiliantes pour l'humanité! que notre orgueil en doit être mortifié! Quoi! la probité serait fille de l'ignorance? la science et la vertu seraient incompatibles? Quelles conséquences ne tirerait-on point de ces préjugés? Mais, pour concilier ces contrariétés apparentes, il ne faut qu'examiner de près la vanité et le néant de ces titres orgueilleux qui nous éblouissent, et que nous donnons si gratuitement aux connaissances humaines. Considérons donc les sciences et les arts en eux-mêmes: voyons ce qui doit résulter de leur progrès; et ne balançons plus à convenir de tous les points où nos raisonnemens se trouveront d'accord avec les inductions historiques.

SECONDE PARTIE.

C'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des sciences (1). Quelle opinion fallait-il donc qu'eussent d'elles les Égyptiens mêmes, chez qui elles étaient nées? C'est qu'ils voyaient de près les sources qui les avaient produites. En effet, soit qu'on feuillete les annales du monde, soit qu'on supplée à des chroniques incertaines par des recherches philosophiques, on ne trouvera pas aux connaissances humaines une origine qui réponde à l'idée qu'on aime à s'en former. L'astronomie est née de la superstition; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge; la géométrie, de l'avarice; la physique, d'une vaine curiosité; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices: nous serions moins en doute sur leurs avantages, s'ils la devaient à nos vertus.

Le défaut de leur origine ne nous est que trop retracé dans leurs objets. Que ferions-nous des arts, sans le luxe qui le nourrit? Sans les injustices des hommes, à quoi servirait la jurisprudence? Que deviendrait l'histoire, s'il n'y avait ni tyr[ans,] ni guerres, ni conspirateurs? Qui voudrait, en un mot, pass[er sa] vie à de stériles contemplations, si chacun, ne consultant [que] les devoirs de l'homme et les besoins de la nature, n'av[ait de] temps que pour la patrie, pour les malheureux, et pour ses [amis?] Sommes-nous donc faits pour mourir attachés sur les bor[ds]

(1) On voit aisément l'allégorie de la fable de Prométhée; et [il ne] paraît pas que les Grecs, qui l'ont cloué sur le Caucase, en pensassent plus favorablement que les Égyptiens de leur dieu Teuthus. « Le sa[tyre,] » dit une ancienne fable, voulut baiser et embrasser le feu, la prem[ière] » fois qu'il le vit; mais Prometheus lui cria: Satyre, tu pleureras [la] » barbe de ton menton, car il brûle quand on y touche. »

puits où la vérité s'est retirée? Cette seule réflexion devrait rebuter dès les premiers pas tout homme qui chercherait sérieusement à s'instruire par l'étude de la philosophie.

Que de dangers, que de fausses routes dans l'investigation des sciences! Par combien d'erreurs, mille fois plus dangereuses que la vérité n'est utile, ne faut-il point passer pour arriver à elle! Le désavantage est visible : car le faux est susceptible d'une infinité de combinaisons; mais la vérité n'a qu'une manière d'être. Qui est-ce d'ailleurs qui la cherche bien sincèrement? Même avec la meilleure volonté, à quelles marques est-on sûr de la reconnaître? Dans cette foule de sentimens différens, quel sera notre *criterium* pour en bien juger (1)? Et, ce qui est le plus difficile, si par bonheur nous la trouvons à la fin, qui de nous en saura faire un bon usage?

Si nos sciences sont vaines dans l'objet qu'elles se proposent, elles sont encore plus dangereuses par les effets qu'elles produisent. Nées dans l'oisiveté, elles la nourrissent à leur tour; et la perte irréparable du temps est le premier préjudice qu'elles causent nécessairement à la société. En politique comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire de bien; et tout citoyen inutile peut être regardé comme un homme pernicieux. Répondez-moi donc, philosophes illustres, vous par qui nous savons en quelles raisons les corps s'attirent dans le vide; quels sont, dans les révolutions des planètes, les rapports des aires parcourues en temps égaux; quelles courbes ont des points conjugués, des points d'inflexion et de rebroussement; comment l'homme voit tout en dieu; comment l'ame et le corps se correspondent sans communication, ainsi que feraient deux horloges; quels astres peuvent être habités; quels insectes se reproduisent d'une manière extraordinaire : répondez-moi, dis-je, vous de qui nous avons reçu tant de sublimes connaissances : Quand vous ne nous auriez jamais rien appris de ces choses, en serions-nous moins nombreux, moins bien gouvernés, moins redoutables, moins florissans, ou plus pervers? Revenez donc sur l'importance de vos productions; et si les travaux des plus éclairés de nos savans et de nos meilleurs citoyens nous procurent si peu d'utilité, dites-nous ce que nous devons penser de cette foule d'écrivains obscurs et de lettrés oisifs qui dévorent en pure perte la substance de l'état.

Que dis-je, oisifs? et plût à Dieu qu'ils le fussent en effet! Les mœurs en seraient plus saines et la société plus paisible. Mais ces vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fondemens de la foi, et anéantissant la vertu. Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de

(1) Moins on sait, plus on croit savoir. Les péripatéticiens doutaient-ils de rien? Descartes n'a-t-il pas construit l'univers avec des cubes et des tourbillons? Et y a-t-il aujourd'hui même en Europe si mince physicien qui n'explique hardiment ce profond mystère de l'électricité qui fera peut-être à jamais le désespoir des vrais philosophes?

patrie et de religion, et consacrent leurs talens et leur philosophie à détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. Non qu'au fond ils haïssent ni la vertu ni nos dogmes; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis : et, pour les ramener aux pieds des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées. O fureur de se distinguer, que ne pouvez-vous point!

C'est un grand mal que l'abus du temps. D'autres maux pires encore suivent les lettres et les arts. Tel est le luxe, né comme eux de l'oisiveté et de la vanité des hommes. Le luxe va rarement sans les sciences et les arts, et jamais ils ne vont sans lui. Je sais que notre philosophie, toujours féconde en maximes singulières, prétend, contre l'expérience de tous les siècles, que le luxe fait la splendeur des états : mais, après avoir oublié la nécessité des lois somptuaires, osera-t-elle nier encore que les bonnes mœurs ne soient essentielles à la durée des empires, et que le luxe ne soit diamétralement opposé aux bonnes mœurs? Que le luxe soit un signe certain des richesses; qu'il serve même si l'on veut à les multiplier : que faudra-t-il conclure de ce paradoxe si digne d'être né de nos jours? et que deviendra la vertu, quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit? Les anciens politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent. L'un vous dira qu'un homme vaut en telle contrée la somme qu'on le vendrait à Alger; un autre en suivant ce calcul trouvera des pays où un homme ne vaut rien, et d'autres où il vaut moins que rien. Ils évaluent les hommes comme des troupeaux de bétail. Selon eux, un homme ne vaut à l'état que la consommation qu'il y fait; ainsi un Sybarite aurait bien valu trente Lacédémoniens. Qu'on devine donc laquelle de ces deux républiques, de Sparte ou de Sybaris, fut subjuguée par une poignée de paysans, et laquelle fit trembler l'Asie.

La monarchie de Cyrus a été conquise avec trente mille hommes par un prince plus pauvre que le moindre des satrapes de Perse; et les Scythes, le plus misérable de tous les peuples, ont résisté aux plus puissans monarques de l'univers. Deux fameuses républiques se disputèrent l'empire du monde; l'une était très-riche, l'autre n'avait rien, et ce fut celle-ci qui détruisit l'autre. L'empire romain à son tour, après avoir englouti toutes les richesses de l'univers, fut la proie de gens qui ne savaient pas même ce que c'était que richesse. Les Francs conquirent les Gaules, les Saxons l'Angleterre, sans autres trésors que leur bravoure et leur pauvreté. Une troupe de pauvres montagnards dont toute l'avidité se bornait à quelques peaux de moutons, après avoir domté la fierté autrichienne, écrasa cette opulente et redoutable maison de Bourgogne qui faisait trembler les potentats de l'Europe. Enfin toute la puissance et toute la sagesse de l'héritier de Charles-Quint, soutenues de tous les trésors des Indes, vinrent se briser contre une poignée de pêcheurs de harengs. Que nos politiques daignent suspendre leurs

calculs pour réfléchir à ces exemples, et qu'ils apprennent une fois qu'on a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens.

De quoi s'agit-il donc précisément dans cette question du luxe? De savoir lequel importe le plus aux empires d'être brillans et momentanés, ou vertueux et durables. Je dis brillans, mais de quel éclat? Le goût du faste ne s'associe guère dans les mêmes ames avec celui de l'honnête. Non, il n'est pas possible que des esprits dégradés par une multitude de soins futiles s'élèvent jamais à rien de grand; et quand ils en auraient la force, le courage leur manquerait.

Tout artiste veut être applaudi. Les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de sa récompense. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savans devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton; où les hommes ont sacrifié leur goût aux tyrans de leur liberté (1); où, l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique, et des prodiges d'harmonie sont rebutés? Ce qu'il fera, messieurs? Il rabaissera son génie au niveau de son siècle, et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que long-temps après sa mort. Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse! et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes!

C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard, entre les hommes extraordinaires par leurs talens, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'ame et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui! Il mourra dans l'indigence et dans l'oubli. Que n'est-ce ici un pronostic que je fais, et non une expérience que je rapporte! Carle, Pierre, le moment est venu où ce pinceau, destiné à augmenter la majesté de nos temples par des images sublimes et saintes, tombera de vos mains, ou sera prostitué à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-

(1) Je suis bien éloigné de penser que cet ascendant des femmes soit un mal en soi. C'est un présent que leur a fait la nature, pour le bonheur du genre humain : mieux dirigé, il pourrait produire autant de bien qu'il fait de mal aujourd'hui. On ne sent point assez quels avantages naîtraient dans la société d'une meilleure éducation donnée à cette moitié du genre humain qui gouverne l'autre. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes : si vous voulez donc qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'ame et vertu. Les réflexions que ce sujet fournit, et que Platon a faites autrefois, mériteraient fort d'être mieux développées par une plume digne d'écrire d'après un tel maître, et de défendre une si grande cause.

vis. Et toi, rival des Praxitèles et des Phidias; toi, dont les anciens auraient employé le ciseau à leur faire des dieux capables d'excuser à nos yeux leur idolâtrie; inimitable Pigalle, ta main se résoudra à ravaler le ventre d'un magot, ou il faudra qu'elle demeure oisive.

On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. Quand les hommes innocens et vertueux aimaient à avoir les dieux pour témoins de leurs actions, ils habitaient ensemble sous les mêmes cabanes; mais bientôt devenus méchans, ils se lassèrent de ces incommodes spectateurs et les reléguèrent dans des temples magnifiques. Ils les en chassèrent enfin pour s'y établir eux-mêmes, ou du moins les temples des dieux ne se distinguèrent plus des maisons des citoyens. Ce fut alors le comble de la dépravation; et les vices ne furent jamais poussés plus loin que quand on les vit, pour ainsi dire, soutenus à l'entrée des palais des grands sur des colonnes de marbre, et gravés sur des chapiteaux corinthiens.

Tandis que les commodités de la vie se multiplient, que les arts se perfectionnent, et que le luxe s'étend; le vrai courage s'énerve, les vertus militaires s'évanouissent; et c'est encore l'ouvrage des sciences et de tous ces arts qui s'exercent dans l'ombre du cabinet. Quand les Goths ravagèrent la Grèce, toutes les bibliothèques ne furent sauvées du feu que par cette opinion semée par l'un d'entre eux, qu'il fallait laisser aux ennemis des meubles si propres à les détourner de l'exercice militaire et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires. Charles VIII se vit maître de la Toscane et du royaume de Naples sans avoir presque tiré l'épée; et toute sa cour attribua cette facilité inespérée à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusaient plus à se rendre ingénieux et savans, qu'ils ne s'exerçaient à devenir vigoureux et guerriers. En effet, dit l'homme de sens qui rapporte ces deux traits, tous les exemples nous apprennent qu'en cette martiale police, et en toutes celles qui lui sont semblables, l'étude des sciences est bien plus propre à amollir et efféminer les courages, qu'à les affermir et les animer.

Les Romains ont avoué que la vertu militaire s'était éteinte parmi eux à mesure qu'ils avaient commencé à se connaître en tableaux, en gravures, en vases d'orfévrerie, et à cultiver les beaux-arts; et comme si cette contrée fameuse était destinée à servir sans cesse d'exemple aux autres peuples, l'élévation des Médicis et le rétablissement des lettres ont fait tomber derechef et peut-être pour toujours cette réputation guerrière que l'Italie semblait avoir recouvrée il y a quelques siècles.

Les anciennes républiques de la Grèce, avec cette sagesse qui brillait dans la plupart de leurs institutions, avaient interdit à leurs citoyens tous ces métiers tranquilles et sédentaires qui, en affaissant et corrompant le corps, énervent sitôt la vigueur de

l'ame. De quel œil, en effet, pense-t-on que puissent envisager la faim, la soif, les fatigues, les dangers et la mort, des hommes que le moindre besoin accable, et que la moindre peine rebute? Avec quel courage les soldats supporteront-ils des travaux excessifs dont ils n'ont aucune habitude? Avec quelle ardeur feront-ils des marches forcées sous des officiers qui n'ont pas même la force de voyager à cheval? Qu'on ne m'objecte point la valeur renommée de tous ces modernes guerriers si savamment disciplinés. On me vante bien leur bravoure en un jour de bataille; mais on ne me dit point comment ils supportent l'excès du travail, comment ils résistent à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'air. Il ne faut qu'un peu de soleil ou de neige, il ne faut que la privation de quelques superfluités, pour fondre et détruire en peu de jours la meilleure de nos armées. Guerriers intrépides, souffrez une fois la vérité qu'il vous est si rare d'entendre. Vous êtes braves, je le sais; vous eussiez triomphé avec Annibal à Cannes et à Thrasymène; César avec vous eût passé le Rubicon et asservi son pays: mais ce n'est point avec vous que le premier eût traversé les Alpes, et que l'autre eût vaincu vos aïeux.

Les combats ne font pas toujours le succès de la guerre, et il est pour les généraux un art supérieur à celui de gagner des batailles. Tel court au feu avec intrépidité, qui ne laisse pas d'être un très-mauvais officier: dans le soldat même, un peu plus de force et de vigueur serait peut-être plus nécessaire que tant de bravoure qui ne le garantit pas de la mort. Et qu'importe à l'état que ses troupes périssent par la fièvre et le froid, ou par le fer de l'ennemi?

Si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l'est encore plus aux qualités morales. C'est dès nos premières années qu'une éducation insensée orne notre esprit et corrompt notre jugement. Je vois de toutes parts des établissemens immenses, où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre toutes choses, excepté ses devoirs. Vos enfans ignoreront leur propre langue, mais ils en parleront d'autres qui ne sont en usage nulle part; ils sauront composer des vers qu'à peine ils pourront comprendre; sans savoir démêler l'erreur de la vérité, ils posséderont l'art de les rendre méconnaissables aux autres par des argumens spécieux: mais ces mots de magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est; ce doux nom de patrie ne frappera jamais leur oreille; et s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur (1). J'aimerais autant, disait un sage, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume, au moins le corps en serait plus dispos. Je sais qu'il faut occuper les enfans, et que l'oisiveté est pour eux le danger le plus à craindre. Que faut-il donc qu'ils apprennent? Voilà certes

(1) Pens. philosoph.

une belle question ! Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes (1); et non ce qu'ils doivent oublier.

Nos jardins sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que penseriez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique ? les défenseurs de la patrie ? ou ces hommes plus grands encore qui l'ont enrichie par leurs vertus? Non. Ce sont des images de tous les égaremens du cœur et de la raison, tirées soigneusement de l'ancienne mythologie, et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfans ; sans doute afin qu'ils aient sous leurs yeux des modèles de mauvaises actions, avant même que de savoir lire.

D'où naissent tous ces abus, si ce n'est de l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talens et par l'avilissement des vertus? Voilà l'effet le plus évident de toutes nos études, et la plus dangereuse de toutes leurs conséquences. On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talens ; ni d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel-esprit, et la vertu reste sans honneurs. Il y a mille prix pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Qu'on me dise cependant si la gloire attachée au meilleur des discours qui seront couron-

(1) Telle était l'éducation des Spartiates, au rapport du plus grand de leurs rois. C'est, dit Montaigne, chose digne de très-grande considération, qu'en cette excellente police de Lycurgus, et à la vérité monstrueuse par sa perfection, si soigneuse pourtant de la nourriture des enfans, comme de sa principale charge, et au gîte même des muses, il s'y fasse si peu mention de la doctrine : comme si cette généreuse jeunesse dédaignant tout autre joug, on ait dû lui fournir, au lieu de nos maîtres de sciences, seulement des maîtres de vaillance, prudence et justice.

Voyons maintenant comment le même auteur parle des anciens Perses. Platon, dit-il, raconte que le fils aîné de leur succession royale était ainsi nourri. Après sa naissance, on le donnait, non à des femmes, mais à des eunuques de la première autorité près du roi, à cause de leur vertu. Ceux-ci prenaient charge de lui rendre le corps beau et sain, et, après sept ans, le duisaient à monter à cheval et aller à la chasse. Quand il était arrivé au quatorzième, ils le déposaient entre les mains de quatre : le plus sage, le plus juste, le plus tempérant, le plus vaillant de la nation. Le premier lui apprenait la religion ; le second, à être toujours véritable ; le tiers, à vaincre ses cupidités ; le quart, à ne rien craindre ; tous, ajouterai-je, à le rendre bon, aucun à le rendre savant.

Astyage, en Xénophon, demande à Cyrus compte de sa dernière leçon. C'est, dit-il, qu'en notre école un grand garçon ayant un petit saye le donna à l'un de ses compagnons de plus petite taille, et lui ôta son saye qui était plus grand. Notre précepteur m'ayant fait juge de ce différend, je jugeai qu'il fallait laisser les choses en cet état, et que l'un et l'autre semblait être mieux accommodé en ce point. Sur quoi il me remontra que j'avais mal fait ; car je m'étais arrêté à considérer la bienséance, et il fallait premièrement avoir pourvu à la justice, qui voulait que nul ne fût forcé en ce qui lui appartenait ; et dit qu'il en fut puni, comme on nous punit en nos villages pour avoir oublié le premier aoriste de τύπτω. Mon régent me ferait une belle harangue, *in genere demonstrativo*, avant qu'il me persuadât que son école vaut celle-là.

nés dans cette académie est comparable au mérite d'en avoir fondé le prix.

Le sage ne court point après la fortune; mais il n'est pas insensible à la gloire; et quand il la voit si mal distribuée, sa vertu, qu'un peu d'émulation aurait animée et rendue avantageuse à la société, tombe en langueur, et s'éteint dans la misère et dans l'oubli. Voilà ce qu'à la longue doit produire partout la préférence des talens agréables sur les talens utiles, et ce que l'expérience n'a que trop confirmé depuis le renouvellement des sciences et des arts. Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poëtes, des musiciens, des peintres : nous n'avons plus de citoyens; ou, s'il nous en reste encore, dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigens et méprisés. Tel est l'état où sont réduits, tels sont les sentimens qu'obtiennent de nous, ceux qui nous donnent du pain, et qui donnent du lait à nos enfans.

Je l'avoue cependant, le mal n'est pas aussi grand qu'il aurait pu le devenir. La prévoyance éternelle, en plaçant à côté de diverses plantes nuisibles des simples salutaires, et dans la substance de plusieurs animaux malfaisans le remède à leurs blessures, a enseigné aux souverains, qui sont ses ministres, à imiter sa sagesse. C'est à son exemple que du sein même des sciences et des arts, sources de mille déréglemens, ce grand monarque dont la gloire ne fera qu'acquérir d'âge en âge un nouvel éclat tira ces sociétés célèbres chargées à la fois du dangereux dépôt des connaissances humaines et du dépôt sacré des mœurs, par l'attention qu'elles ont d'en maintenir chez elles toute la pureté, et de l'exiger dans les membres qu'elles reçoivent.

Ces sages institutions, affermies par son auguste successeur, et imitées par tous les rois de l'Europe, serviront du moins de frein aux gens de lettres, qui, tous, aspirant à l'honneur d'être admis dans les académies, veilleront sur eux-mêmes, et tâcheront de s'en rendre dignes par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables. Celles de ces compagnies qui pour les prix dont elles honorent le mérite littéraire feront un choix de sujets propres à ranimer l'amour de la vertu dans les cœurs des citoyens, montreront que cet amour règne parmi elles, et donneront aux peuples ce plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain non-seulement des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires.

Qu'on ne m'oppose donc point une objection qui n'est pour moi qu'une nouvelle preuve. Tant de soins ne montrent que trop la nécessité de les prendre, et l'on ne cherche point des remèdes à des maux qui n'existent pas. Pourquoi faut-il que ceux-ci portent encore par leur insuffisance le caractère des remèdes ordinaires? Tant d'établissemens faits à l'avantage des savans n'en sont que plus capables d'en imposer sur les objets des sciences, et de tourner les esprits à leur culture. Il semble, aux précautions qu'on prend, qu'on ait trop de laboureurs et qu'on craigne

de manquer de philosophes. Je ne veux point hasarder ici une comparaison de l'agriculture et de la philosophie : on ne la supporterait pas. Je demanderai seulement : Qu'est-ce que la philosophie? Que contiennent les écrits des philosophes les plus connus? Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point? L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices, et que le bien et le mal moral sont des chimères; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes! que ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfans ces leçons profitables? vous en recevriez bientôt le prix, et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos sectateurs.

Voilà donc les hommes merveilleux à qui l'estime de leurs contemporains a été prodiguée pendant leur vie, et l'immortalité réservée après leur trépas! Voilà les sages maximes que nous avons reçues d'eux et que nous transmettrons d'âge en âge à nos descendans! Le paganisme, livré à tous les égaremens de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monumens honteux que lui a préparés l'imprimerie, sous le règne de l'évangile? Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras sont péris avec eux; on n'avait point encore inventé l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain : mais, grace aux caractères typographiques (1) et à l'usage que nous en faisons, les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinosa resteront à jamais. Allez, écrits célèbres dont l'ignorance et la rusticité de nos pères n'auraient point été capables, accompagnez chez nos descendans ces ouvrages plus dangereux encore d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle, et portez en-

(1) A considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs états, qu'ils en ont pris pour l'y introduire. Le sultan Achmet, cédant aux importunités de quelques prétendus gens de goût, avait consenti d'établir une imprimerie à Constantinople; mais à peine la presse fut-elle en train, qu'on fut contraint de la détruire, et d'en jeter les instrumens dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : Si les livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler; s'ils ne contiennent que la doctrine de l'alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus. Nos savans ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire-le-grand à la place d'Omar, et l'évangile à la place de l'alcoran, la bibliothèque aurait encore été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife.

semble aux siècles à venir une histoire fidèle du progrès et des avantages de nos sciences et de nos arts. S'ils vous lisent, vous ne leur laisserez aucune perplexité sur la question que nous agitons aujourd'hui : et, à moins qu'ils ne soient plus insensés que nous, ils leveront leurs mains au ciel, et diront dans l'amertume de leur cœur : « Dieu tout-puissant, toi qui tiens dans tes mains » les esprits, délivre-nous des lumières et des funestes arts de » nos pères ; et rends-nous l'ignorance, l'innocence et la pau- » vreté, les seuls biens qui puissent faire notre bonheur et qui » soient précieux devant toi. »

Mais si le progrès des sciences et des arts n'a rien ajouté à notre véritable félicité ; s'il a corrompu nos mœurs, et si la corruption des mœurs a porté atteinte à la pureté du goût, que penserons-nous de cette foule d'auteurs élémentaires qui ont écarté du temple des muses les difficultés qui défendaient son abord, et que la nature y avait répandues comme une épreuve des forces de ceux qui seraient tentés de savoir ? Que penserons-nous de ces compilateurs d'ouvrages qui ont indiscrètement brisé la porte des sciences et introduit dans leur sanctuaire une populace indigne d'en approcher, tandis qu'il serait à souhaiter que tous ceux qui ne pouvaient avancer loin dans la carrière des lettres eussent été rebutés dès l'entrée, et se fussent jetés dans des arts utiles à la société ? Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes. Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à faire des disciples. Les Verulam, les Descartes, et les Newton, ces précepteurs du genre humain, n'en ont point eu eux-mêmes ; et quels guides les eussent conduits jusqu'où leur vaste génie les a portés ? Des maîtres ordinaires n'auraient pu que rétrécir leur entendement en le resserrant dans l'étroite capacité du leur. C'est par les premiers obstacles qu'ils ont appris à faire des efforts, et qu'ils se sont exercés à franchir l'espace immense qu'ils ont parcouru. S'il faut permettre à quelques hommes de se livrer à l'étude des sciences et des arts, ce n'est qu'à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur leurs traces, et de les devancer : c'est à ce petit nombre qu'il appartient d'élever des monumens à la gloire de l'esprit humain. Mais si l'on veut que rien ne soit au-dessus de leur génie, il faut que rien ne soit au-dessus de leurs espérances ; voilà l'unique encouragement dont ils ont besoin. L'ame se proportionne insensiblement aux objets qui l'occupent, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome ; et le plus grand peut-être des philosophes, chancelier d'Angleterre. Croit-on que si l'un n'eût occupé qu'une chaire dans quelque université, et que l'autre n'eût obtenu qu'une modique pension d'académie ; croit-on, dis-je, que leurs ouvrages ne se sentiraient pas de leur état ? Que les rois ne dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller ; qu'ils renoncent à ce vieux préjugé in-

venté par l'orgueil des grands, que l'art de conduire les peuples est plus difficile que celui de les éclairer; comme s'il était plus aisé d'engager les hommes à bien faire de leur bon gré, que de les y contraindre par la force : que les savans du premier ordre trouvent dans leurs cours d'honorables asiles; qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse : c'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation, et travaillant de concert à la félicité du genre humain. Mais tant que la puissance sera seule d'un côté, les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savans penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles, et les peuples continueront d'être vils, corrompus et malheureux.

Pour nous, hommes vulgaires, à qui le ciel n'a point départi de si grands talens et qu'il ne destine pas à tant de gloire, restons dans notre obscurité. Ne courons point après une réputation qui nous échapperait, et qui, dans l'état présent des choses, ne nous rendrait jamais ce qu'elle nous aurait coûté, quand nous aurions tous les titres pour l'obtenir. A quoi bon chercher notre bonheur dans l'opinion d'autrui, si nous pouvons le trouver en nous-mêmes? Laissons à d'autres le soin d'instruire les peuples de leurs devoirs, et bornons-nous à bien remplir les nôtres; nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage.

O vertu, science sublime des ames simples, faut-il donc tant de peines et d'appareil pour te connaître? Tes principes ne sont-ils pas gravés dans tous les cœurs? et ne suffit-il pas pour apprendre tes lois de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de sa conscience dans le silence des passions? Voilà la véritable philosophie; sachons nous en contenter; et, sans envier la gloire de ces hommes célèbres qui s'immortalisent dans la république des lettres, tâchons de mettre entre eux et nous cette distinction glorieuse qu'on remarquait jadis entre deux grands peuples; que l'un savait bien dire, et l'autre bien faire.

LETTRE

A M. L'ABBÉ RAYNAL,

AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE,

tirée du Mercure de juin 1751, second volume.

Je dois, monsieur, des remercîmens à ceux qui vous ont fait passer les observations que vous avez la bonté de me communiquer, et je tâcherai d'en faire mon profit : je vous avouerai pourtant que je trouve mes censeurs un peu sévères sur ma logique ; et je soupçonne qu'ils se seraient montrés moins scrupuleux, si j'avais été de leur avis. Il me semble au moins que s'ils avaient eux-mêmes un peu de cette exactitude rigoureuse qu'ils exigent de moi, je n'aurais aucun besoin des éclaircissemens que je leur vais demander.

L'auteur semble, disent-ils, *préférer la situation où était l'Europe avant le renouvellement des sciences ; état pire que l'ignorance par le faux savoir ou le jargon qui était en règne.*

L'auteur de cette observation semble me faire dire que le faux savoir, ou le jargon scolastique, soit préférable à la science ; et c'est moi-même qui ai dit qu'il était pire que l'ignorance. Mais qu'entend-il par ce mot de *situation ?* l'applique-t-il aux lumières ou aux mœurs, ou s'il confond ces choses que j'ai tant pris de peine à distinguer ? Au reste, comme c'est ici le fond de la question, j'avoue qu'il est très-maladroit à moi de n'avoir fait que sembler prendre parti là-dessus.

Ils ajoutent que *l'auteur préfère la rusticité à la politesse.*

Il est vrai que l'auteur préfère la rusticité à l'orgueilleuse et fausse politesse de notre siècle, et il en a dit la raison. *Et qu'il fait main basse sur tous les savans et les artistes.* Soit, puisqu'on le veut ainsi, je consens de supprimer toutes les distinctions que j'y avais mises.

Il aurait dû, disent-ils encore, *marquer le point d'où il part, pour désigner l'époque de la décadence.* J'ai fait plus : j'ai rendu ma proposition générale : j'ai assigné ce premier degré de la décadence des mœurs au premier moment de la culture des lettres dans tous les pays du monde, et j'ai trouvé le progrès de ces deux choses toujours en proportion. *Et, en remontant à cette première époque, faire comparaison des mœurs de ce temps-là avec les nôtres.* C'est ce que j'aurais fait encore plus au long dans un volume in-4°. *Sans cela nous ne voyons point jusqu'où il faudrait remonter, à moins que ce ne soit au temps des apôtres.* Je ne vois pas, moi, l'inconvénient qu'il y aurait à cela, si le fait était vrai. Mais je demande justice au censeur : voudrait-il

que j'eusse dit que le temps de la plus profonde ignorance était celui des apôtres?

Ils disent de plus, *par rapport au luxe, qu'en bonne politique on sait qu'il doit être interdit dans les petits états, mais que le cas d'un royaume tel que la France, par exemple, est tout différent, les raisons en sont connues.*

N'ai-je pas ici encore quelque sujet de me plaindre? ces raisons sont celles auxquelles j'ai tâché de répondre. Bien ou mal, j'ai répondu. Or on ne saurait guère donner à un auteur une plus grande marque de mépris qu'en ne lui répliquant que par les mêmes argumens qu'il a réfutés. Mais faut-il leur indiquer la difficulté qu'ils ont à résoudre? la voici: Que deviendra la vertu quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit? Voilà ce que je leur ai demandé, et ce que je leur demande encore.

Quant aux deux observations suivantes, dont la première commence par ces mots, *enfin voici ce qu'on objecte, etc.;* et l'autre par ceux-ci, *mais ce qui touche de plus près, etc.;* je supplie le lecteur de m'épargner la peine de les transcrire. L'académie m'avait demandé si le rétablissement des sciences et des arts avait contribué à épurer les mœurs. Telle était la question que j'avais à résoudre: cependant voici qu'on me fait un crime de n'en avoir pas résolu une autre. Certainement cette critique est tout au moins fort singulière. Cependant j'ai presque à demander pardon au lecteur de l'avoir prévue, car c'est ce qu'il pourrait croire en lisant les cinq ou six dernières pages de mon discours.

Au reste, si mes censeurs s'obstinent à désirer encore des conclusions pratiques, je leur en promets de très-clairement énoncées dans ma première réponse.

Sur l'inutilité des lois somptuaires pour déraciner le luxe une fois établi, on dit *que l'auteur n'ignore pas ce qu'il y a à dire là-dessus.* Vraiment non, je n'ignore pas que quand un homme est mort il ne faut point appeler le médecin.

On ne saurait mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, et il importe d'ôter toute prise à la chicane. Je ne suis pas tout-à-fait de cet avis, et je crois qu'il faut laisser des osselets aux enfans.

Il est aussi bien des lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent les discours académiques. Je suis fort du goût de ces lecteurs-là. Voici donc un point dans lequel je puis me conformer au sentiment de mes censeurs, comme je fais dès aujourd'hui.

J'ignore quel est l'adversaire dont on me menace dans le *post-scriptum;* tel qu'il puisse être, je ne saurais me résoudre à répondre à un ouvrage avant que de l'avoir lu, ni à me tenir pour battu avant que d'avoir été attaqué.

Au surplus, soit que je réponde aux critiques qui me sont annoncées, soit que je me contente de publier l'ouvrage augmenté qu'on me demande, j'avertis mes censeurs qu'ils pour-

raient bien n'y pas trouver les modifications qu'ils espèrent; je prévois que, quand il sera question de me défendre, je suivrai sans scrupule toutes les conséquences de mes principes.

Je sais d'avance avec quels grands mots on m'attaquera : lumières, connaissances, lois, morale, raison, bienséance, égards, douceur, aménité, politesse, éducation, etc. A tout cela je ne répondrai que par deux autres mots, qui sonnent encore plus fort à mon oreille : *Vertu! vérité!* m'écrierai-je sans cesse, *vérité! vertu!* Si quelqu'un n'aperçoit là que des mots, je n'ai plus rien à lui dire.

LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU
A M. ***.

Sur la réfutation de son discours par M. GAUTIER, *professeur de mathématiques et d'histoire, et membre de l'académie royale des belles-lettres de Nancy.*

JE vous renvoie, monsieur, le Mercure d'octobre que vous avez eu la bonté de me prêter. J'y ai lu avec beaucoup de plaisir la réfutation que M. Gautier a pris la peine de faire de mon discours : mais je ne crois pas être, comme vous le prétendez, dans la nécessité d'y répondre; et voici mes objections.

1°. Je ne puis me persuader que, pour avoir raison, on soit indispensablement obligé de parler le dernier.

2°. Plus je relis la réfutation, et plus je suis convaincu que je n'ai pas besoin de donner à M. Gautier d'autre réplique que le discours même auquel il a répondu. Lisez, je vous prie, dans l'un et l'autre écrit, les articles du luxe, de la guerre, des académies, de l'éducation; lisez la prosopopée de Louis-le-Grand et celle de Fabricius; enfin, lisez la conclusion de M. Gautier et la mienne; et vous comprendrez ce que je veux dire.

3°. Je pense en tout si différemment de M. Gautier, que, s'il me fallait relever tous les endroits où nous ne sommes pas de même avis, je serais obligé de le combattre, même dans les choses que j'aurais dites comme lui, et cela me donnerait un air contrariant que je voudrais bien pouvoir éviter. Par exemple, en parlant de la politesse, il fait entendre très-clairement que, pour devenir homme de bien, il est bon de commencer par être hypocrite, et que la fausseté est un chemin sûr pour arriver à la vertu. Il dit encore que les vices ornés par la politesse ne sont pas contagieux, comme ils le seraient s'ils se présentaient de front avec rusticité; que l'art de pénétrer les hommes a fait le même progrès que celui de se déguiser; qu'on est convaincu

qu'il ne faut pas compter sur eux, à moins qu'on ne leur plaise ou qu'on ne leur soit utile; qu'on sait évaluer les offres spécieuses de la politesse; c'est-à-dire, sans doute, que quand deux hommes se font des complimens, et que l'un dit à l'autre dans le fond de son cœur, *je vous traite comme un sot, et je me moque de vous;* l'autre lui répond dans le fond du sien, *je sais que vous mentez impudemment, mais je vous le rends de mon mieux.* Si j'avais voulu employer la plus amère ironie, j'en aurais pu dire à peu près autant.

4°. On voit, à chaque page de la réfutation, que l'auteur n'entend point ou ne veut point entendre l'ouvrage qu'il réfute; ce qui lui est assurément fort commode, parce que, répondant sans cesse à sa pensée, et jamais à la mienne, il a la plus belle occasion du monde de dire tout ce qu'il lui plaît. D'un autre côté, si ma réplique en devient plus difficile, elle en devient aussi moins nécessaire, car on n'a jamais ouï dire qu'un peintre qui expose en public un tableau soit obligé de visiter les yeux des spectateurs, et de fournir des lunettes à tous ceux qui en ont besoin.

D'ailleurs, il n'est pas bien sûr que je me fisse entendre, même en répliquant. Par exemple, je sais, dirais-je à M. Gautier, que nos soldats ne sont point des Réaumurs et des Fontenelles; et c'est tant pis pour eux, pour nous, et surtout pour les ennemis. Je sais qu'ils ne savent rien, qu'ils sont brutaux et grossiers; et toutefois j'ai dit, et je dis encore, qu'ils sont énervés par les sciences qu'ils méprisent, et par les beaux arts qu'ils ignorent. C'est un des grands inconvéniens de la culture des lettres, que, pour quelques hommes qu'elles éclairent, elles corrompent à pure perte toute une nation. Or, vous voyez bien, monsieur, que ceci ne serait qu'un autre paradoxe inexplicable pour M. Gautier; pour ce M. Gautier qui me demande fièrement ce que les troupes ont de commun avec les académies; si les soldats en auront plus de bravoure pour être mal vêtus et mal nourris; ce que je veux dire en avançant qu'à force d'honorer les talens on néglige les vertus; et d'autres questions semblables, qui toutes montrent qu'il est impossible d'y répondre intelligiblement au gré de celui qui les fait. Je crois que vous conviendrez que ce n'est pas la peine de m'expliquer une seconde fois pour n'être pas mieux entendu que la première.

5°. Si je voulais répondre à la première partie de la réfutation, ce serait le moyen de ne jamais finir. M. Gautier juge à propos de me prescrire les auteurs que je puis citer, et ceux qu'il faut que je rejette. Son choix est tout-à-fait naturel; il récuse l'autorité de ceux qui déposent pour moi, et veut que je m'en rapporte à ceux qu'il croit m'être contraires. En vain voudrais-je lui faire entendre qu'un seul témoignage en ma faveur est décisif, tandis que cent témoignages ne prouvent rien contre mon sentiment, parce que les témoins sont parties dans le procès; en vain le prierais-je de distinguer dans les exemples qu'il allègue;

en vain lui représenterais-je qu'être barbare ou criminel sont deux choses tout-à-fait différentes, et que les peuples véritablement corrompus sont moins ceux qui ont de mauvaises lois que ceux qui méprisent les lois. Sa réplique est aisée à prévoir : Le moyen qu'on puisse ajouter foi à des écrivains scandaleux, qui osent louer des barbares qui ne savent ni lire ni écrire? Le moyen qu'on puisse jamais supposer de la pudeur à des gens qui vont tout nus, et de la vertu à ceux qui mangent de la chair crue? Il faudra donc disputer. Voilà donc Hérodote, Strabon, Pomponius-Mela, aux prises avec Xénophon, Justin, Quinte-Curce, Tacite; nous voilà dans les recherches de critiques, dans les antiquités, dans l'érudition. Les brochures se transforment en volumes, les livres se multiplient, et la question s'oublie. C'est le sort des disputes de littérature, qu'après des in-folio d'éclaircissemens on finit toujours par ne savoir plus où l'on en est; ce n'est pas la peine de commencer.

Si je voulais répliquer à la seconde partie, cela serait bientôt fait; mais je n'apprendrais rien à personne. M. Gautier se contente, pour m'y réfuter, de dire oui partout où j'ai dit non, et non partout où j'ai dit oui; je n'ai donc qu'à dire encore non partout où j'avais dit non, oui partout où j'avais dit oui, et supprimer les preuves, j'aurai très-exactement répondu. En suivant la méthode de M. Gautier, je ne puis donc répondre aux deux parties de la réfutation sans en dire trop et trop peu : or, je voudrais bien ne faire ni l'un ni l'autre.

6°. Je pourrais suivre une autre méthode, et examiner séparément les raisonnemens de M. Gautier, et le style de la réfutation.

Si j'examinais ses raisonnemens, il me serait aisé de montrer qu'ils portent tous à faux, que l'auteur n'a point saisi l'état de la question, et qu'il ne m'a point entendu.

Par exemple, M. Gautier prend la peine de m'apprendre qu'il y a des peuples vicieux qui ne sont pas savans; et je m'étais déjà bien douté que les Kalmoucs, les Bédouins, les Cafres, n'étaient pas des prodiges de vertu ni d'érudition. Si M. Gautier avait donné les mêmes soins à me montrer quelque peuple savant qui ne fût pas vicieux, il m'aurait surpris davantage. Partout il me fait raisonner comme si j'avais dit que la science est la seule source de corruption parmi les hommes; s'il a cru cela de bonne foi, j'admire la bonté qu'il a de me répondre.

Il dit que le commerce du monde suffit pour acquérir cette politesse dont se pique un galant homme; d'où il conclut qu'on n'est pas fondé à en faire honneur aux sciences. Mais à quoi donc nous permettra-t-il d'en faire honneur? Depuis que les hommes vivent en société, il y a eu des peuples polis, et d'autres qui ne l'étaient pas. M. Gautier a oublié de nous rendre raison de cette différence.

M. Gautier est partout en admiration de la pureté de nos mœurs actuelles. Cette bonne opinion qu'il en a, fait assurément

beaucoup d'honneur aux siennes; mais elle n'annonce pas une grande expérience. On dirait, au ton dont il en parle, qu'il a étudié les hommes comme les péripatéticiens étudiaient la physique, sans sortir de son cabinet. Quant à moi, j'ai fermé mes livres; et, après avoir écouté parler les hommes, je les ai regardés agir. Ce n'est pas une merveille qu'ayant suivi des méthodes si différentes nous nous rencontrions si peu dans nos jugemens. Je vois qu'on ne saurait employer un langage plus honnête que celui de notre siècle; et voilà ce qui frappe M. Gautier : mais je vois aussi qu'on ne saurait avoir des mœurs plus corrompues; et voilà ce qui me scandalise. Pensons-nous donc être devenus gens de bien parce qu'à force de donner des noms décens à nos vices nous avons appris à n'en plus rougir?

Il dit encore que quand même on pourrait prouver par des faits que la dissolution des mœurs a toujours régné avec les sciences, il ne s'ensuivrait pas que le sort de la probité dépendît de leur progrès. Après avoir employé la première partie de mon discours à prouver que ces choses avaient toujours marché ensemble, j'ai destiné la seconde à montrer qu'en effet l'une tenait à l'autre. A qui donc puis-je imaginer que M. Gautier veut répondre ici?

Il me paraît surtout très-scandalisé de la manière dont j'ai parlé de l'éducation des colléges. Il m'apprend qu'on y enseigne aux jeunes gens je ne sais combien de belles choses qui peuvent être d'une bonne ressource pour leur amusement quand ils seront grands, mais dont j'avoue que je ne vois point le rapport avec les devoirs des citoyens, dont il faut commencer par les instruire. « Nous nous enquérons volontiers : Sait-il du grec et du » latin? écrit-il en vers ou en prose? Mais s'il est devenu meil- » leur ou plus avisé, c'était le principal; et c'est ce qui demeure » derrière. Criez d'un passant à notre peuple, *O le savant homme!* » et d'un autre, *O le bon homme!* il ne faudra pas à détourner ses » yeux et son respect vers le premier. Il y faudrait un tiers » crieur, *O les lourdes têtes!* »

J'ai dit que la nature a voulu nous préserver de la science comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant, et que la peine que nous trouvons à nous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. M. Gautier aimerait autant que j'eusse dit : Peuples, sachez donc une fois que la nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des productions de la terre; la peine qu'elle a attachée à sa culture est un avertissement pour vous de la laisser en friche. M. Gautier n'a pas songé qu'avec un peu de travail on est sûr de faire du pain, mais qu'avec beaucoup d'étude il est très-douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable. Il n'a pas songé encore que ceci n'est précisément qu'une observation de plus en ma faveur; car pourquoi la nature nous a-t-elle imposé des travaux nécessaires, si ce n'est pour nous détourner des occupations oiseuses? Mais, au mépris qu'il montre pour l'agriculture, on voit aisément que s'il

ne tenait qu'à lui tous les laboureurs déserteraient bientôt les campagnes pour aller argumenter dans les écoles; occupation, selon M. Gautier, et, je crois, selon bien des professeurs, fort importante pour le bonheur de l'état.

En raisonnant sur un passage de Platon, j'avais présumé que peut-être les anciens Égyptiens ne faisaient-ils pas des sciences tout le cas qu'on aurait pu croire. L'auteur de la réfutation me demande comment on peut faire accorder cette opinion avec l'inscription qu'Osymandias avait mise à sa bibliothèque. Cette difficulté eût pu être bonne du vivant de ce prince. A présent qu'il est mort, je demande à mon tour où est la nécessité de faire accorder le sentiment du roi Osymandias avec celui des sages d'Égypte. S'il eût compté et surtout pesé les voix, qui me répondra que le mot de *poisons* n'eût pas été substitué à celui de *remèdes?* Mais passons cette fastueuse inscription. Ces remèdes sont excellens, j'en conviens, et je l'ai déjà répété bien des fois; mais est-ce une raison pour les administrer inconsidérément, et sans égard aux tempéramens des malades? Tel aliment est très-bon en soi, qui, dans un estomac infirme, ne produit qu'indigestions et mauvaises humeurs. Que dirait-on d'un médecin qui, après avoir fait l'éloge de quelques viandes succulentes, conclurait que tous les malades doivent s'en rassasier?

J'ai fait voir que les sciences et les arts énervent le courage. M. Gautier appelle cela une façon singulière de raisonner, et il ne voit point la liaison qui se trouve entre le courage et la vertu. Ce n'est pourtant pas, ce me semble, une chose si difficile à comprendre. Celui qui s'est une fois accoutumé à préférer sa vie à son devoir ne tardera guère à lui préférer encore les choses qui rendent la vie facile et agréable.

J'ai dit que la science convient à quelques grands génies, mais qu'elle est toujours nuisible aux peuples qui la cultivent. M. Gautier dit que Socrate et Caton, qui blâmaient les sciences, étaient pourtant eux-mêmes de fort savans hommes; et il appelle cela m'avoir réfuté.

J'ai dit que Socrate était le plus savant des Athéniens, et c'est de là que je tire l'autorité de son témoignage: tout cela n'empêche point M. Gautier de m'apprendre que Socrate était savant.

Il me blâme d'avoir avancé que Caton méprisait les philosophes grecs; et il se fonde sur ce que Carnéade se faisait un jeu d'établir et de renverser les mêmes propositions, ce qui prévint mal à propos Caton contre la littérature des Grecs. M. Gautier devrait bien nous dire quel était le pays et le métier de ce Carnéade.

Sans doute que Carnéade est le seul philosophe ou le seul savant qui se soit piqué de soutenir le pour et le contre: autrement tout ce que dit ici M. Gautier ne signifierait rien du tout. Je m'en rapporte sur ce point à son érudition.

Si la réfutation n'est pas abondante en bons raisonnemens, en

revanche elle l'est fort en belles déclamations. L'auteur substitue partout les ornemens de l'art à la solidité des preuves qu'il promettait en commençant; et c'est en prodiguant la pompe oratoire dans une réfutation, qu'il me reproche à moi de l'avoir employée dans un discours académique.

A quoi tendent donc, dit M. Gautier, *les éloquentes déclamations de M. Rousseau?* A abolir, s'il était possible, les vaines déclamations des colléges. *Qui ne serait pas indigné de l'entendre assurer que nous avons les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune?* J'avoue qu'il y a un peu de flatterie à dire que nous en avons les apparences; mais M. Gautier aurait dû mieux que personne me pardonner celle-là. *Eh! pourquoi n'a-t-on plus de vertu? c'est qu'on cultive les belles-lettres, les sciences et les arts.* Pour cela, précisément. *Si l'on était impolis, rustiques, ignorans, Goths, Huns, ou Vandales, on serait dignes des éloges de M. Rousseau.* Pourquoi non? Y a-t-il quelqu'un de ces noms-là qui donne l'exclusion à la vertu? *Ne se lassera-t-on point d'invectiver les hommes?* Ne se lasseront-ils point d'être méchans? *Croira-t-on toujours les rendre plus vertueux en leur disant qu'ils n'ont point de vertu?* Croira-t-on les rendre meilleurs en leur persuadant qu'ils sont assez bons? *Sous prétexte d'épurer les mœurs, est-il permis d'en renverser les appuis?* Sous prétexte d'éclairer les esprits, faudra-t-il pervertir les ames? *O doux nœuds de la société, charme des vrais philosophes, aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les cœurs: vous ne devez votre empire ni à l'âpreté stoïque, ni à des clameurs barbares, ni aux conseils d'une orgueilleuse rusticité.*

Je remarquerai d'abord une chose assez plaisante; c'est que, de toutes les sectes des anciens philosophes que j'aie attaquées comme inutiles à la vertu, les stoïciens sont les seuls que M. Gautier m'abandonne, et qu'il semble même vouloir mettre de mon côté. Il a raison: je n'en serai guère plus fier.

Mais voyons un peu si je pourrais rendre exactement en d'autres termes le sens de cette exclamation: *O aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les ames. Vous n'avez pas besoin de tout ce grand appareil d'ignorance et de rusticité: vous savez aller au cœur par des routes plus simples et plus naturelles. Il suffit de savoir la rhétorique, la logique, la physique, la métaphysique et les mathématiques, pour acquérir le droit de vous posséder.*

Autre exemple du style de M. Gautier.

Vous savez que les sciences dont on occupe les jeunes philosophes dans les universités sont la logique, la métaphysique, la morale, la physique, les mathématiques élémentaires. Si je l'ai su, je l'avais oublié, comme nous faisons tous en devenant raisonnables. *Ce sont donc là, selon vous, de stériles spéculations?* Stériles, selon l'opinion commune; mais, selon moi, très-fertiles en mauvaises choses. *Les universités vous ont une*

grande obligation de leur avoir appris que la vérité de ces sciences s'est retirée au fond d'un puits. Je ne crois pas avoir appris cela à personne : cette sentence n'est point de mon invention ; elle est aussi ancienne que la philosophie. Au reste, je sais que les universités ne me doivent aucune reconnaissance ; et je n'ignorais pas, en prenant la plume, que je ne pouvais à la fois faire ma cour aux hommes, et rendre hommage à la vérité. *Les grands philosophes qui les possèdent dans un degré éminent sont sans doute bien surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien.* Je crois qu'en effet ces grands philosophes qui possèdent toutes ces grandes sciences dans un degré éminent seraient très-surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien : mais je serais bien plus surpris moi-même si ces hommes qui savent tant de choses savaient jamais celle-là.

Je remarque que M. Gautier, qui me traite partout avec la plus grande politesse, n'épargne aucune occasion de me susciter des ennemis : il étend ses soins à cet égard depuis les régens de collége jusqu'à la souveraine puissance. M. Gautier fait fort bien de justifier les usages du monde : on voit qu'ils ne lui sont point étrangers. Mais revenons à la réfutation.

Toutes ces manières d'écrire et de raisonner, qui ne vont point à un homme d'autant d'esprit que M. Gautier me paraît en avoir, m'ont fait faire une conjecture que vous trouverez hardie, et que je crois raisonnable. Il m'accuse, très-sûrement sans en rien croire, de n'être point persuadé du sentiment que je soutiens. Moi, je le soupçonne, avec plus de fondement, d'être en secret de mon avis : les places qu'il occupe, les circonstances où il se trouve, l'auront mis dans une espèce de nécessité de prendre parti contre moi. La bienséance de notre siècle est bonne à bien des choses : il m'aura donc réfuté par bienséance ; mais il aura pris toutes sortes de précautions, et employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne.

C'est dans cette vue qu'il commence par déclarer très-mal à propos que la cause qu'il défend intéresse le bonheur de l'assemblée devant laquelle il parle, et la gloire du grand prince sous les lois duquel il a la douceur de vivre. C'est précisément comme s'il disait : Vous ne pouvez, messieurs, sans ingratitude envers votre respectable protecteur, vous dispenser de me donner raison ; et, de plus, c'est votre propre cause que je plaide aujourd'hui devant vous. Ainsi, de quelque côté que vous envisagiez mes preuves, j'ai droit de compter que vous ne vous rendrez pas difficiles sur leur solidité. Je dis que tout homme qui parle ainsi a plus d'attention à fermer la bouche aux gens que d'envie de les convaincre.

Si vous lisez attentivement la réfutation, vous n'y trouverez presque pas une ligne qui ne semble être là pour attendre et indiquer sa réponse. Un seul exemple suffira pour me faire entendre.

Les victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses et

sur les Lacédémoniens mêmes font voir que les arts peuvent s'associer avec la vertu militaire. Je demande si ce n'est pas là une adresse pour rappeler ce que j'ai dit de la défaite de Xerxès, et pour me faire songer au dénouement de la guerre du Péloponnèse. *Leur gouvernement, devenu vénal sous Periclès, prend une nouvelle face : l'amour du plaisir étouffe leur bravoure, les fonctions les plus honorables sont avilies, l'impunité multiplie les mauvais citoyens, les fonds destinés à la guerre sont destinés à nourrir la mollesse et l'oisiveté : toutes ces causes de corruption, quel rapport ont-elles aux sciences?*

Que fait ici M. Gautier, sinon de rappeler toute la seconde partie de mon discours où j'ai montré ce rapport? Remarquez l'art avec lequel il nous donne pour causes les effets de la corruption, afin d'engager tout homme de bon sens à remonter de lui-même à la première cause de ces causes prétendues. Remarquez encore comment, pour en laisser faire la réflexion au lecteur, il feint d'ignorer ce qu'on ne peut supposer qu'il ignore en effet, et ce que tous les historiens disent unanimement, que la dépravation des mœurs et du gouvernement des Athéniens fut l'ouvrage des orateurs. Il est donc certain que m'attaquer de cette manière, c'est bien clairement m'indiquer les réponses que je dois faire.

Ceci n'est pourtant qu'une conjecture que je ne prétends point garantir. M. Gautier n'approuverait peut-être pas que je voulusse justifier son savoir aux dépens de sa bonne foi : mais si en effet il a parlé sincèrement en réfutant mon discours, comment M. Gautier, professeur en histoire, professeur en mathématique, membre de l'académie de Nancy, ne s'est-il pas un peu défié de tous les titres qu'il porte?

Je ne répliquerai donc pas à M. Gautier : c'est un point résolu. Je ne pourrais jamais répondre sérieusement, et suivre la réfutation pied à pied : vous en voyez la raison; et ce serait mal reconnaître les éloges dont M. Gautier m'honore, que d'employer le *ridiculum acri*, l'ironie et l'amère plaisanterie. Je crains bien déjà qu'il n'ait que trop à se plaindre du ton de cette lettre : au moins n'ignorait-il pas, en écrivant sa réfutation, qu'il attaquait un homme qui ne fait pas assez de cas de la politesse pour vouloir apprendre d'elle à déguiser son sentiment.

Au reste, je suis prêt à rendre à M. Gautier toute la justice qui lui est due. Son ouvrage me paraît celui d'un homme d'esprit qui a bien des connaissances : d'autres y trouveront peut-être de la philosophie; quant à moi, j'y trouve beaucoup d'érudition.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, etc.

P. S. Je viens de lire, dans la gazette d'Utrecht du 22 octobre, une pompeuse exposition de l'ouvrage de M. Gautier, et cette exposition semble faite exprès pour confirmer mes soupçons. Un auteur qui a quelque confiance en son ouvrage laisse

aux autres le soin d'en faire l'éloge, et se borne à en faire un bon extrait : celui de la réfutation est tourné avec tant d'adresse que, quoiqu'il tombe uniquement sur des bagatelles que je n'avais employées que pour servir de transitions, il n'y en a pas une seule sur laquelle un lecteur judicieux puisse être de l'avis de M. Gautier.

Il n'est pas vrai, selon lui, que ce soit des vices des hommes que l'histoire tire son principal intérêt.

Je pourrais laisser les preuves de raisonnement; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerais des autorités.

Heureux les peuples dont les rois ont fait peu de bruit dans l'histoire !

Si jamais les hommes deviennent sages, leur histoire n'amusera guère.

M. Gautier dit avec raison qu'une société, fût-elle toute composée d'hommes justes, ne saurait subsister sans lois; et il conclut de là qu'il n'est pas vrai que, sans les injustices des hommes, la jurisprudence serait inutile. Un si savant auteur confondrait-il la jurisprudence et les lois?

Je pourrais encore laisser les preuves de raisonnement; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerais des faits.

Les Lacédémoniens n'avaient ni jurisconsultes ni avocats; leurs lois n'étaient pas même écrites : cependant ils avaient des lois. Je m'en rapporte à l'érudition de M. Gautier pour savoir si les lois étaient plus mal observées à Lacédémone que dans les pays où fourmillent les gens de loi.

Je ne m'arrêterai point à toutes les minuties qui servent de texte à M. Gautier, et qu'il étale dans la gazette; mais je finirai par cette observation, que je soumets à votre examen.

Donnons partout raison à M. Gautier, et retranchons de mon discours toutes les choses qu'il attaque; mes preuves n'auront presque rien perdu de leur force. Otons de l'écrit de M. Gautier tout ce qui ne touche pas le fond de la question, il n'y restera rien du tout.

Je conclus toujours qu'il ne faut point répondre à M. Gautier.

A Paris, ce premier novembre 1751.

[redacted]

RÉPONSE
DE J. J. ROUSSEAU
AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE,
sur la réfutation faite par ce prince de son discours.

Je devrais plutôt un remercîment qu'une réplique à l'auteur anonime (1), qui vient d'honorer mon discours d'une réponse : mais ce que je dois à la reconnaissance ne me fera point oublier ce que je dois à la vérité; et je n'oublierai pas non plus que, toutes les fois qu'il est question de raison, les hommes rentrent dans le droit de la nature, et reprennent leur première égalité.

Le discours auquel j'ai à répliquer est plein de choses très-vraies et très-bien prouvées auxquelles je ne vois aucune réponse: car, quoique j'y sois qualifié de docteur, je serais bien fâché d'être au nombre de ceux qui savent répondre à tout.

Ma défense n'en sera pas moins facile : elle se bornera à comparer avec mon sentiment les vérités qu'on m'objecte; car si je prouve qu'elles ne l'attaquent point, ce sera, je crois, l'avoir assez bien défendu.

Je puis réduire à deux points principaux toutes les propositions établies par mon adversaire; l'un renferme l'éloge des sciences, l'autre traite de leur abus. Je les examinerai séparément.

Il semble, au ton de la réponse, qu'on serait bien aise que j'eusse dit des sciences beaucoup plus de mal que je n'en ai dit en effet. On y suppose que leur éloge, qui se trouve à la tête de mon discours, a dû me coûter beaucoup : c'est, selon l'auteur, un aveu arraché à la vérité et que je n'ai pas tardé à rétracter.

Si cet aveu est un éloge arraché par la vérité, il faut donc croire que je pensais des sciences le bien que j'en ai dit : le bien que l'auteur en dit lui-même n'est donc point contraire à mon sentiment. Cet aveu, dit-on, est arraché par force : tant mieux pour ma cause; car cela montre que la vérité est chez moi plus forte que le penchant. Mais sur quoi peut-on juger que cet éloge est forcé? Serait-ce pour être mal fait? Ce serait intenter un procès bien terrible à la sincérité des auteurs, que d'en juger sur ce nouveau principe. Serait-ce pour être trop court? Il me semble que j'aurais pu facilement dire moins de choses en plus de pages. C'est, dit-on, que je me suis rétracté. J'ignore en quel endroit j'ai fait cette faute; et tout ce que je puis répondre, c'est que ce n'a pas été mon intention.

(1) L'ouvrage du roi de Pologne étant d'abord anonime, et non avoué par l'auteur, m'obligeait à lui laisser l'*incognito* qu'il avait pris; mais ce prince, ayant depuis reconnu publiquement ce même ouvrage, m'a dispensé de taire plus long-temps l'honneur qu'il m'a fait.

La science est très-bonne en soi : cela est évident ; et il faudrait avoir renoncé au bon sens pour dire le contraire. L'auteur de toutes choses est la source de la vérité ; tout connaître est un de ses divins attributs : c'est donc participer en quelque sorte à la suprême intelligence que d'acquérir des connaissances et d'étendre ses lumières. En ce sens j'ai loué le savoir, et c'est en ce sens que le loue mon adversaire. Il s'étend encore sur les divers genres d'utilité que l'homme peut retirer des arts et des sciences ; et j'en aurais volontiers dit autant si cela eût été de mon sujet. Ainsi nous sommes parfaitement d'accord en ce point.

Mais comment se peut-il faire que les sciences, dont la source est si pure et la fin si louable, engendrent tant d'impiétés, tant d'hérésies, tant d'erreurs, tant de systèmes absurdes, tant de contrariétés, tant d'inepties, tant de satires amères, tant de misérables romans, tant de vers licencieux, tant de livres obscènes ; et, dans ceux qui les cultivent, tant d'orgueil, tant d'avarice, tant de malignité, tant de cabales, tant de jalousies, tant de mensonges, tant de noirceurs, tant de calomnies, tant de lâches et honteuses flatteries? Je disais que c'est parce que la science, toute belle, toute sublime qu'elle est, n'est point faite pour l'homme ; qu'il a l'esprit trop borné pour y faire de grands progrès, et trop de passions dans le cœur pour n'en pas faire un mauvais usage ; que c'est assez pour lui de bien étudier ses devoirs, et que chacun a reçu toutes les lumières dont il a besoin pour cette étude. Mon adversaire avoue de son côté que les sciences deviennent nuisibles quand on en abuse, et que plusieurs en abusent en effet. En cela nous ne disons pas, je crois, des choses fort différentes : j'ajoute, il est vrai, qu'on en abuse beaucoup, et qu'on en abuse toujours ; et il ne me semble pas que dans la réponse on ait soutenu le contraire.

Je peux donc assurer que nos principes, et, par conséquent, toutes les propositions qu'on en peut déduire, n'ont rien d'opposé ; et c'est ce que j'avais à prouver : cependant, quand nous venons à conclure, nos deux conclusions se trouvent contraires. La mienne était que, puisque les sciences font plus de mal aux mœurs que de bien à la société, il eût été à désirer que les hommes s'y fussent livrés avec moins d'ardeur : celle de mon adversaire est que, quoique les sciences fassent beaucoup de mal, il ne faut pas laisser de les cultiver à cause du bien qu'elles font. Je m'en rapporte, non au public, mais au petit nombre des vrais philosophes, sur celle qu'il faut préférer de ces deux conclusions.

Il me reste de légères observations à faire sur quelques endroits de cette réponse, qui m'ont paru manquer un peu de la justesse que j'admire volontiers dans les autres, et qui ont pu contribuer par-là à l'erreur de la conséquence que l'auteur en tire.

L'ouvrage commence par quelques personnalités que je ne releverai qu'autant qu'elles feront à la question. L'auteur m'ho-

nore de plusieurs éloges ; et c'est assurément m'ouvrir une belle carrière. Mais il y a trop peu de proportion entre ces choses : un silence respectueux sur les objets de notre admiration est souvent plus convenable que des louanges indiscrètes (1).

Mon discours, dit-on, a de quoi surprendre (2). Il me semble que ceci demanderait quelque éclaircissement. On est encore surpris de le voir couronné : ce n'est pourtant pas un prodige de voir couronner de médiocres écrits. Dans tout autre sens cette surprise serait aussi honorable à l'académie de Dijon qu'injurieuse à l'intégrité des académies en général ; et il est aisé de sentir combien j'en ferais le profit de ma cause.

On me taxe par des phrases fort agréablement arrangées de contradiction entre ma conduite et ma doctrine : on me reproche d'avoir cultivé moi-même les études que je condamne (3). Puisque la science et la vertu sont incompatibles, comme on prétend que je m'efforce de le prouver, on me demande d'un ton assez pressant comment j'ose employer l'une en me déclarant pour l'autre.

Il y a beaucoup d'adresse à m'impliquer ainsi moi-même dans la question : cette personnalité ne peut manquer de jeter de l'embarras dans ma réponse, ou plutôt dans mes réponses ; car malheureusement j'en ai plus d'une à faire. Tâchons du moins que la justesse y supplée à l'agrément.

(1) Tous les princes, bons et mauvais, seront toujours bassement et indifféremment loués, tant qu'il y aura des courtisans et des gens de lettres. Quant aux princes qui sont de grands hommes, il leur faut des éloges plus modérés et mieux choisis. La flatterie offense leur vertu, et la louange même peut faire tort à leur gloire. Je sais bien du moins que Trajan serait beaucoup plus grand à mes yeux, si Pline n'eût jamais écrit. Si Alexandre eût été en effet ce qu'il affectait de paraître, il n'eût point songé à son portrait ni à sa statue ; mais pour son panégyrique, il n'eût permis qu'à un Lacédémonien de le faire, au risque de n'en point avoir. Le seul éloge digne d'un roi est celui qui se fait entendre, non par la bouche mercenaire d'un orateur, mais par la voix d'un peuple libre. *Pour que je prisse plaisir à vos louanges*, disait l'empereur Julien à des courtisans qui vantaient sa justice, *il faudrait que vous osassiez dire le contraire, s'il était vrai.*

(2) C'est de la question même qu'on pourrait être surpris : grande et belle question, s'il en fut jamais, et qui pourra bien n'être pas sitôt renouvelée. L'académie française vient de proposer, pour le prix d'éloquence de l'année 1752, un sujet fort semblable à celui-là. Il s'agit de soutenir que *l'amour des lettres inspire l'amour de la vertu*. L'académie n'a pas jugé à propos de laisser un tel sujet en problème, et cette sage compagnie a doublé dans cette occasion le temps qu'elle accordait ci-devant aux auteurs, même pour les sujets les plus difficiles.

(3) Je ne saurais me justifier, comme bien d'autres, sur ce que notre éducation ne dépend point de nous, et qu'on ne nous consulte pas pour nous empoisonner. C'est de très-bon gré que je me suis jeté dans l'étude ; et c'est de meilleur cœur encore que je l'ai abandonnée, en m'apercevant du trouble qu'elle jetait dans mon ame sans aucun profit pour ma raison. Je ne veux plus d'un métier trompeur, où l'on croit beaucoup faire pour la sagesse, en faisant tout pour la vanité.

1°. Que la culture des sciences corrompe les mœurs d'une nation, c'est ce que j'ai osé soutenir, c'est ce que j'ose croire avoir prouvé. Mais comment aurais-je pu dire que dans chaque homme en particulier la science et la vertu sont incompatibles, moi qui ai exhorté les princes à appeler les vrais savans à leur cour et à leur donner leur confiance, afin qu'on voie une fois ce que peuvent la science et la vertu réunies pour le bonheur du genre humain? Ces vrais savans sont en petit nombre, je l'avoue; car, pour bien user de la science, il faut réunir de grands talens et de grandes vertus: or, c'est ce qu'on peut espérer de quelques ames privilégiées, mais qu'on ne doit point attendre de tout un peuple. On ne saurait donc conclure de mes principes qu'un homme ne puisse être savant et vertueux tout à la fois.

2°. On pourrait encore moins me presser personnellement par cette prétendue contradiction, quand même elle existerait réellement. J'adore la vertu: mon cœur me rend ce témoignage; il me dit trop aussi combien il y a loin de cet amour à la pratique qui fait l'homme vertueux. D'ailleurs, je suis fort éloigné d'avoir de la science, et plus encore d'en affecter. J'aurais cru que l'aveu ingénu que j'ai fait au commencement de mon discours me garantirait de cette imputation; je craignais bien plutôt qu'on ne m'accusât de juger des choses que je ne connaissais pas. On sent assez combien il m'était impossible d'éviter à la fois ces deux reproches. Que sais-je même si l'on n'en viendrait point à les réunir, si je ne me hâtais de passer condamnation sur celui-ci, quelque peu mérité qu'il puisse être?

3°. Je pourrais rapporter à ce sujet ce que disaient les pères de l'église des sciences mondaines qu'ils méprisaient, et dont pourtant ils se servaient pour combattre les philosophes païens: je pourrais citer la comparaison qu'ils en faisaient avec les vases des Égyptiens volés par les Israélites. Mais je me contenterai pour dernière réponse de proposer cette question: Si quelqu'un venait pour me tuer, et que j'eusse le bonheur de me saisir de son arme, me serait-il défendu, avant que de la jeter, de m'en servir pour le chasser de chez moi?

Si la contradiction qu'on me reproche n'existe pas, il n'est donc pas nécessaire de supposer que je n'ai voulu que m'égayer sur un frivole paradoxe; et cela me paraît d'autant moins nécessaire, que le ton que j'ai pris, quelque mauvais qu'il puisse être, n'est pas du moins celui qu'on emploie dans les jeux d'esprit.

Il est temps de finir sur ce qui me regarde: on ne gagne jamais rien à parler de soi; et c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé. La vérité est si indépendante de ceux qui l'attaquent et de ceux qui la défendent, que les auteurs qui en disputent devraient bien s'oublier réciproquement: cela épargnerait beaucoup de papier et d'encre. Mais cette règle si aisée à pratiquer avec moi ne l'est point du tout vis-à-vis de mon adversaire; et c'est une différence qui n'est pas à l'avantage de ma réplique.

L'auteur, observant que j'attaque les sciences et les arts par leurs effets sur les mœurs, emploie pour me répondre le dénombrement des utilités qu'on en retire dans tous les états : c'est comme si, pour justifier un accusé, on se contentait de prouver qu'il se porte fort bien, qu'il a beaucoup d'habileté, ou qu'il est fort riche. Pourvu qu'on m'accorde que les arts et les sciences nous rendent malhonnêtes gens, je ne disconviendrai pas qu'ils ne nous soient d'ailleurs très-commodes : c'est une conformité de plus qu'ils auront avec la plupart des vices.

L'auteur va plus loin, et prétend encore que l'étude nous est nécessaire pour admirer les beautés de l'univers, et que le spectacle de la nature, exposé, ce semble, aux yeux de tous pour l'instruction des simples, exige lui-même beaucoup d'instruction dans les observateurs pour en être aperçu. J'avoue que cette proposition me surprend : serait-ce qu'il est ordonné à tous les hommes d'être philosophes, ou qu'il n'est ordonné qu'aux seuls philosophes de croire en Dieu ? L'Écriture nous exhorte en mille endroits d'adorer la grandeur et la bonté de Dieu dans les merveilles de ses œuvres : je ne pense pas qu'elle nous ait prescrit nulle part d'étudier la physique, ni que l'auteur de la nature soit moins bien adoré par moi qui ne sais rien, que par celui qui connaît et le cèdre, et l'hysope, et la trompe de la mouche, et celle de l'éléphant : *Non enim nos Deus ista scire, sed tantummodo uti voluit.*

On croit toujours avoir dit ce que font les sciences, quand on a dit ce qu'elles devraient faire. Cela me paraît pourtant fort différent. L'étude de l'univers devrait élever l'homme à son créateur, je le sais ; mais elle n'élève que la vanité humaine. Le philosophe, qui se flatte de pénétrer dans les secrets de Dieu, ose associer sa prétendue sagesse à la sagesse éternelle : il approuve, il blâme, il corrige, il prescrit des lois à la nature, et des bornes à la divinité ; et tandis qu'occupé de ses vains systèmes il se donne mille peines pour arranger la machine du monde, le laboureur, qui voit la pluie et le soleil tour à tour fertiliser son champ, admire, loue et bénit la main dont il reçoit ces graces, sans se mêler de la manière dont elles lui parviennent. Il ne cherche point à justifier son ignorance ou ses vices par son incrédulité. Il ne censure point les œuvres de Dieu, et ne s'attaque point à son maître pour faire briller sa suffisance. Jamais le mot impie d'Alphonse X ne tombera dans l'esprit d'un homme vulgaire : c'est à une bouche savante que ce blasphème était réservé. Tandis que la savante Grèce était pleine d'athées, Élien remarquait (1) que jamais barbare n'avait mis en doute l'existence de la divinité. Nous pouvons remarquer de même aujourd'hui qu'il n'y a dans toute l'Asie qu'un seul peuple lettré, que plus de la moitié de ce peuple est athée, et que c'est la seule nation de l'Asie où l'athéisme soit connu.

(1) Var. Hist. l. 2, c. 31.

La curiosité naturelle à l'homme, continue-t-on, *lui inspire l'envie d'apprendre*. Il devrait donc travailler à la contenir, comme tous ses penchans naturels. *Ses besoins lui en font sentir la nécessité*. A bien des égards les connaissances sont utiles ; cependant les sauvages sont des hommes, et ne sentent point cette nécessité-là. *Ses emplois lui en imposent l'obligation*. Ils lui imposent bien plus souvent celle de renoncer à l'étude pour vaquer à ses devoirs (1). *Ses progrès lui en font goûter le plaisir*. C'est pour cela même qu'il devrait s'en défier. *Ses premières découvertes augmentent l'avidité qu'il a de savoir*. Cela arrive en effet à ceux qui ont du talent. *Plus il connaît, plus il sent qu'il a de connaissances à acquérir*. C'est-à-dire que l'usage de tout le temps qu'il perd est de l'exciter à en perdre encore davantage. Mais il n'y a guère qu'un petit nombre d'hommes de génie en qui la vue de leur ignorance se développe en apprenant, et c'est pour eux seulement que l'étude peut être bonne. A peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose, qu'ils croient tout savoir ; et il n'y a sorte de sottise que cette persuasion ne leur fasse dire et faire. *Plus il a de connaissances acquises*, *plus il a de facilité à bien faire*. On voit qu'en parlant ainsi l'auteur a bien plus consulté son cœur qu'il n'a observé les hommes.

Il avance encore qu'il est bon de connaître le mal pour apprendre à le fuir; et il fait entendre qu'on ne peut s'assurer de sa vertu qu'après l'avoir mise à l'épreuve. Ces maximes sont au moins douteuses et sujettes à bien des discussions. Il n'est pas certain que, pour apprendre à bien faire, on soit obligé de savoir en combien de manières on peut faire le mal. Nous avons un guide intérieur, bien plus infaillible que tous les livres, et qui ne nous abandonne jamais dans le besoin. C'en serait assez pour nous conduire innocemment, si nous voulions l'écouter toujours. Et comment serait-on obligé d'éprouver ses forces pour s'assurer de sa vertu, si c'est un des exercices de la vertu de fuir les occasions du vice?

L'homme sage est continuellement sur ses gardes, et se défie toujours de ses propres forces : il réserve tout son courage pour le besoin, et ne s'expose jamais mal à propos. Le fanfaron est celui qui se vante sans cesse de plus qu'il ne peut faire, et qui, après avoir bravé et insulté tout le monde, se laisse battre à la

(1) C'est une mauvaise marque pour une société, qu'il faille tant de science dans ceux qui la conduisent ; si les hommes étaient ce qu'ils doivent être, ils n'auraient guère besoin d'étudier pour apprendre les choses qu'ils ont à faire. Au reste, Cicéron lui-même, qui, dit Montaigne, « devait au savoir tout son vaillant, reprend aucuns de ses amis » d'avoir accoutumé de mettre à l'astrologie, au droit, à la dialectique » et à la géométrie, plus de temps que ne méritaient ces arts, et que cela » les divertissait des devoirs de la vie, plus utiles et honnêtes. » Il me semble que, dans cette cause commune, les savans devraient mieux s'entendre entre eux, et donner au moins des raisons sur lesquelles eux-mêmes fussent d'accord.

première rencontre. Je demande lequel de ces deux portraits ressemble le mieux à un philosophe aux prises avec ses passions.

On me reproche d'avoir affecté de prendre chez les anciens mes exemples de vertu. Il y a bien de l'apparence que j'en aurais trouvé encore davantage, si j'avais pu remonter plus haut. J'ai cité aussi un peuple moderne, et ce n'est pas ma faute si je n'en ai trouvé qu'un. On me reproche encore dans une maxime générale des parallèles odieux, où il entre, dit-on, moins de zèle et d'équité que d'envie contre mes compatriotes et d'humeur contre mes contemporains. Cependant personne, peut-être, n'aime autant que moi son pays et ses compatriotes. Au surplus, je n'ai qu'un mot à répondre. J'ai dit mes raisons, et ce sont elles qu'il faut peser : quant à mes intentions, il en faut laisser le jugement à celui-là seul auquel il appartient.

Je ne dois point passer ici sous silence une objection considérable qui m'a déjà été faite par un philosophe (1). *N'est-ce point*, me dit-on ici, *au climat*, *au tempérament*, *au manque d'occasion*, *au défaut d'objet*, *à l'économie du gouvernement*, *aux coutumes*, *aux lois*, *à toute autre cause qu'aux sciences*, *qu'on doit attribuer cette différence qu'on remarque quelquefois dans les mœurs en différens pays et en différens temps ?*

Cette question renferme de grandes vues et demanderait des éclaircissemens trop étendus pour convenir à cet écrit. D'ailleurs, il s'agirait d'examiner les relations très-cachées mais très-réelles qui se trouvent entre la nature du gouvernement et le génie, les mœurs et les connaissances des citoyens ; et ceci me jetterait dans des discussions délicates, qui me pourraient mener trop loin. De plus, il me serait bien difficile de parler de gouvernement, sans donner trop beau jeu à mon adversaire ; et, tout bien pesé, ce sont des recherches bonnes à faire à Genève, et dans d'autres circonstances.

Je passe à une accusation bien plus grave que l'objection précédente. Je la transcrirai dans ses propres termes : car il est important de la mettre fidèlement sous les yeux du lecteur.

Plus le chrétien examine l'authenticité de ses titres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance ; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est dans les divines écritures qu'il en découvre l'origine et l'excellence ; c'est dans les doctes écrits des pères de l'église qu'il en suit de siècle en siècle le développement ; c'est dans les livres de morale et les annales saintes qu'il en voit les exemples et qu'il s'en fait l'application.

Quoi ! l'ignorance enlevera à la religion et à la vertu des appuis si puissans ! et ce sera à elle qu'un docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit l'irrégularité des mœurs ! On s'étonnerait davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne savait que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il

(1) Préf. de l'Encycl.

soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier.

J'ose le demander à l'auteur : Comment a-t-il pu jamais donner une pareille interprétation aux principes que j'ai établis ? Comment a-t-il pu m'accuser de blâmer l'étude de la religion, moi qui blâme surtout l'étude de nos vaines sciences parce qu'elle nous détourne de celle de nos devoirs ? Et qu'est-ce que l'étude des devoirs du chrétien, sinon celle de sa religion même ?

Sans doute j'aurais dû blâmer expressément toutes ces puériles subtilités de la scolastique avec lesquelles, sous prétexte d'éclaircir les principes de la religion, on en anéantit l'esprit en substituant l'orgueil scientifique à l'humilité chrétienne. J'aurais dû m'élever avec plus de force contre ces ministres indiscrets qui les premiers ont osé porter les mains à l'arche pour étayer avec leur faible savoir un édifice soutenu par la main de Dieu. J'aurais dû m'indigner contre ces hommes frivoles qui, par leurs misérables pointilleries, ont avili la sublime simplicité de l'évangile, et réduit en syllogismes la doctrine de Jésus-Christ. Mais il s'agit aujourd'hui de me défendre, et non d'attaquer.

Je vois que c'est par l'histoire et les faits qu'il faudrait terminer cette dispute. Si je savais exposer en peu de mots ce que les sciences et la religion ont eu de commun dès le commencement, peut-être cela servirait-il à décider la question sur ce point.

Le peuple que Dieu s'était choisi n'a jamais cultivé les sciences, et on ne lui en a jamais conseillé l'étude ; cependant, si cette étude était bonne à quelque chose, il en aurait eu plus besoin qu'un autre. Au contraire, ses chefs firent toujours leurs efforts pour le tenir séparé autant qu'il était possible des nations idolâtres et savantes qui l'environnaient : précaution moins nécessaire pour lui d'un côté que de l'autre ; car ce peuple faible et grossier était bien plus aisé à séduire par les fourberies des prêtres de Baal, que par les sophismes des philosophes.

Après des dispersions fréquentes parmi les Égyptiens et les Grecs, la science eut encore mille peines à germer dans les têtes des Hébreux. Joseph et Philon, qui partout ailleurs n'auraient été que deux hommes médiocres, furent des prodiges parmi eux. Les saducéens, reconnaissables à leur irréligion, furent les philosophes de Jérusalem ; les pharisiens, grands hypocrites, en furent les docteurs (1). Ceux-ci, quoiqu'ils bornassent à peu

(1) On voyait régner entre ces deux partis cette haine et ce mépris réciproques qui régnèrent de tout temps entre les docteurs et les philosophes ; c'est-à-dire entre ceux qui font de leur tête un répertoire de la science d'autrui, et ceux qui se piquent d'en avoir une à eux. Mettez aux prises le maître de musique et le maître à danser du Bourgeois gentilhomme, vous aurez l'antiquaire et le bel esprit, le chimiste et l'homme de lettres, le jurisconsulte et le médecin, le géomètre et le versificateur,

près leur science à l'étude de la loi, faisaient cette étude avec tout le faste et toute la suffisance dogmatiques. Ils observaient aussi avec un très-grand soin toutes les pratiques de la religion ; mais l'évangile nous apprend l'esprit de cette exactitude, et le cas qu'il en fallait faire. Au surplus, ils avaient tous très-peu de science et beaucoup d'orgueil ; et ce n'est pas en cela qu'ils différaient le plus de nos docteurs d'aujourd'hui.

Dans l'établissement de la nouvelle loi, ce ne fut point à des savans que Jésus-Christ voulut confier sa doctrine et son ministère. Il suivit dans son choix la prédilection qu'il a montrée en toute occasion pour les petits et les simples ; et dans les instructions qu'il donnait à ses disciples, on ne voit pas un mot d'étude ni de science, si ce n'est pour marquer le mépris qu'il faisait de tout cela.

Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple ; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré ; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie : leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'état était perdu, parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer les progrès de cette religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême ; l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.

Cependant les prêtres des idoles, non contens de persécuter les chrétiens, se mirent à les calomnier. Les philosophes, qui ne trouvaient pas leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. Les simples se faisaient chrétiens, il est vrai ; mais les savans se moquaient d'eux, et l'on sait avec quel mépris saint Paul lui-même fut reçu des Athéniens. Les railleries et les injures pleuvaient de toutes parts sur la nouvelle secte. Il fallut prendre la plume pour se défendre. Saint Justin martyr (1) écrivit le premier l'apologie de sa foi.

le théologien et le philosophe. Pour bien juger de tous ces gens-là, il suffit de s'en rapporter à eux-mêmes, et d'écouter ce que chacun vous dit, non de soi, mais des autres.

(1) Ces premiers écrivains, qui scellaient de leur sang le témoignage de leur plume, seraient aujourd'hui des auteurs bien scandaleux, car ils soutenaient précisément le même sentiment que moi. Saint Justin, dans son entretien avec Triphon, passe en revue les diverses sectes de philosophie dont il avait autrefois essayé, et les rend si ridicules qu'on croirait lire un dialogue de Lucien : aussi voit-on, dans l'apologie de Tertullien, combien les premiers chrétiens se tenaient offensés d'etre pris pour des philosophes.

Ce serait en effet un détail bien flétrissant pour la philosophie, que l'exposition des maximes pernicieuses et des dogmes impies de ses diverses sectes. Les épicuriens niaient toute providence, les académiciens doutaient de l'existence de la divinité, et les stoïciens de l'immortalité

On attaqua les païens à leur tour; les attaquer, c'était les vaincre. Les premiers succès encouragèrent d'autres écrivains. Sous prétexte d'exposer la turpitude du paganisme, on se jeta dans la mythologie et dans l'érudition (1); on voulut montrer de la science et du bel esprit; les livres parurent en foule, et les mœurs commencèrent à se relâcher.

Bientôt on ne se contenta plus de la simplicité de l'évangile et de la foi des apôtres, il fallut toujours avoir plus d'esprit que ses prédécesseurs. On subtilisa sur tous les dogmes; chacun voulut soutenir son opinion, personne ne voulut céder. L'ambition d'être chef de secte se fit entendre, les hérésies pullulèrent de toutes parts.

L'emportement et la violence ne tardèrent pas à se joindre à la dispute. Ces chrétiens si doux, qui ne savaient que tendre la

de l'ame. Les sectes moins célèbres n'avaient pas de meilleurs sentimens; en voici un échantillon dans ceux de Théodore, chef d'une des deux branches des cyrénaïques, rapporté par Diogène Laërce. *Sustulit amicitiam, quòd ea neque insipientibus neque sapientibus adsit.... Probabile dicebat prudentem virum non seipsum pro patria periculis exponere, neque enim pro insipientium commodis amittendam esse prudentiam. Furto quoque et adulterio et sacrilegio, cùm tempestivum erit, daturum operam sapientem. Nihil quippe horum turpe naturâ esse. Sedauferatur de hisce vulgaris opinio, quæ e stultorum imperitorumque plebecula conflata est..... sapientem publicè absque ullo pudore ac suspicione scortis congressurum.*

Ces opinions sont particulières, je le sais : mais y a-t-il une seule de toutes les sectes qui ne soit tombée dans quelque erreur dangereuse? Et que dirons-nous de la distinction des deux doctrines, si avidement reçue de tous les philosophes, et par laquelle ils professaient en secret des sentimens contraires à ceux qu'ils enseignaient publiquement? Pythagore fut le premier qui fit usage de la doctrine intérieure; il ne la découvrait à ses disciples qu'après de longues épreuves et avec le plus grand mystère. Il leur donnait en secret des leçons d'athéisme, et offrait solennellement des hécatombes à Jupiter. Les philosophes se trouvèrent si bien de cette méthode, qu'elle se répandit rapidement dans la Grèce, et de là dans Rome, comme on le voit par les ouvrages de Cicéron, qui se moquait avec ses amis des dieux immortels, qu'il attestait avec tant d'emphase sur la tribune aux harangues.

La doctrine intérieure n'a point été portée d'Europe à la Chine, mais elle y est née aussi avec la philosophie; et c'est à elle que les Chinois sont redevables de cette foule d'athées ou de philosophes qu'ils ont parmi eux. L'histoire de cette fatale doctrine, faite par un homme instruit et sincère, serait un terrible coup porté à la philosophie ancienne et moderne. Mais la philosophie bravera toujours la raison, la vérité, et le temps même, parce qu'elle a sa source dans l'orgueil humain, plus fort que toutes ces choses.

(1) On a fait de justes reproches à Clément d'Alexandrie d'avoir affecté, dans ses écrits, une érudition profane, peu convenable à un chrétien. Cependant il semble qu'on était excusable alors de s'instruire de la doctrine contre laquelle on avait à se défendre. Mais qui pourrait voir sans rire toutes les peines que se donnent aujourd'hui nos savans pour éclaircir les rêveries de la mythologie?

gorge aux couteaux, devinrent entre eux des persécuteurs furieux, pires que les idolâtres : tous trempèrent dans les mêmes excès, et le parti de la vérité ne fut pas soutenu avec plus de modération que celui de l'erreur. Un autre mal encore plus dangereux naquit de la même source ; c'est l'introduction de l'ancienne philosophie dans la doctrine chrétienne. A force d'étudier les philosophes grecs, on crut y voir des rapports avec le christianisme. On osa croire que la religion en deviendrait plus respectable, revêtue de l'autorité de la philosophie. Il fut un temps où il fallait être platonicien pour être orthodoxe; et peu s'en fallut que Platon d'abord, et ensuite Aristote, ne fût placé sur l'autel à côté de Jésus-Christ.

L'église s'éleva plus d'une fois contre ces abus. Ses plus illustres défenseurs les déplorèrent souvent en termes pleins de force et d'énergie; souvent ils tentèrent d'en bannir toute cette science mondaine qui en souillait la pureté. Un des plus illustres papes en vint même jusqu'à cet excès de zèle de soutenir que c'était une chose honteuse d'asservir la parole de Dieu aux règles de la grammaire.

Mais ils eurent beau crier; entraînés par le torrent, ils furent contraints de se conformer eux-mêmes à l'usage qu'ils condamnaient; et ce fut d'une manière très-savante que la plupart d'entre eux déclamèrent contre le progrès des sciences.

Après de longues agitations, les choses prirent enfin une assiette plus fixe. Vers le dixième siècle, le flambeau des sciences cessa d'éclairer la terre; le clergé demeura plongé dans une ignorance que je ne veux pas justifier, puisqu'elle ne tombait pas moins sur les choses qu'il doit savoir que sur celles qui lui sont inutiles, mais à laquelle l'église gagna du moins un peu plus de repos qu'elle n'en avait éprouvé jusques-là.

Après la renaissance des lettres, les divisions ne tardèrent pas à recommencer plus terribles que jamais. De savans hommes émurent la querelle, de savans hommes la soutinrent, et les plus capables se montrèrent toujours les plus obstinés. C'est en vain qu'on établit des conférences entre les docteurs des différens partis : aucun n'y portait l'amour de la réconciliation, ni peut-être celui de la vérité; tous n'y portaient que le désir de briller aux dépens de leur adversaire; chacun voulait vaincre, nul ne voulait s'instruire; le plus fort imposait silence au plus faible; la dispute se terminait toujours par des injures, et la persécution en a toujours été le fruit. Dieu seul sait quand tous ces maux finiront.

Les sciences sont florissantes aujourd'hui ; la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion? Demandons-le à cette multitude de philosophes qui se piquent de n'en point avoir. Nos bibliothèques regorgent de livres de théologie, et les casuistes fourmillent parmi nous. Autrefois nous avions des saints, et point de casuistes. La science s'étend, et la foi s'anéantit; tout le monde veut enseigner à bien faire,

et personne ne veut l'apprendre; nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'être chrétiens.

Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'évangile s'est étendu par tout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'ame l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. O vous, ministres de la loi qui m'y est annoncée, donnez-vous moins de peine pour m'instruire de tant de choses inutiles. Laissez-là tous ces livres savans qui ne savent ni me convaincre ni me toucher. Prosternez-vous aux pieds de ce Dieu de miséricorde que vous vous chargez de me faire connaître et aimer; demandez-lui pour vous cette humilité profonde que vous devez me prêcher. N'étalez point à mes yeux cette science orgueilleuse ni ce faste indécent qui vous déshonorent et qui me révoltent; soyez touchés vous-mêmes, si vous voulez que je le sois; et surtout montrez-moi dans votre conduite la pratique de cette loi dont vous prétendez m'instruire. Vous n'avez pas besoin d'en savoir ni de m'en enseigner davantage, et votre ministère est accompli. Il n'est point en tout cela question de belles-lettres ni de philosophie. C'est ainsi qu'il convient de suivre et de prêcher l'évangile, et c'est ainsi que ses premiers défenseurs l'ont fait triompher de toutes les nations, *non aristotelico more*, disaient les pères de l'église, *sed piscatorio* (1).

Je sens que je deviens long, mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser de m'étendre un peu sur un point de l'importance de celui-ci. De plus, les lecteurs impatiens doivent faire réflexion que c'est une chose bien commode que la critique : car où l'on attaque avec un mot, il faut des pages pour se défendre.

Je passe à la deuxième partie de la réponse, sur laquelle je tâcherai d'être plus court, quoique je n'y trouve guère moins d'observations à faire.

Ce n'est pas des sciences, me dit-on, *c'est du sein des richesses, que sont nés de tous temps la mollesse et le luxe.* Je n'avais pas dit non plus que le luxe fût né des sciences, mais qu'ils étaient nés

(1) Notre foi, dit Montaigne, ce n'est pas notre acquêt, c'est un pur présent de la libéralité d'autrui. Ce n'est pas par discours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La faiblesse de notre jugement nous y aide plus que la force, et notre aveuglement plus que notre clairvoyance. C'est par l'entremise de notre ignorance que nous sommes savans. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette connaissance supernaturelle et céleste : apportons-y seulement du nôtre l'obéissance et la subjection; car, comme il est écrit, je détruirai la sapience des sages, et abattrai la prudence des prudens.

ensemble et que l'un n'allait guère sans l'autre. Voici comment j'arrangerais cette généalogie. La première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses ; car ces mots de pauvre et de riche sont relatifs, et partout où les hommes seront égaux il n'y aura ni riches ni pauvres. Des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté; du luxe sont venûs les beaux-arts, et de l'oisiveté les sciences. *Dans aucun temps les richesses n'ont été l'apanage des savans.* C'est en cela même que le mal est plus grand : les riches et les savans ne servent qu'à se corrompre mutuellement. Si les riches étaient plus savans, ou que les savans fussent plus riches, les uns seraient de moins lâches flatteurs, les autres aimeraient moins la basse flatterie, et tous en vaudraient mieux. C'est ce qui peut se voir par le petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'être savans et riches tout à la fois. *Pour un Platon dans l'opulence, pour un Aristippe accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude!* Je ne disconviens pas qu'il n'y ait un grand nombre de philosophes très-pauvres, et sûrement très-fâchés de l'être ; je ne doute pas non plus que ce ne soit à leur seule pauvreté que la plupart d'entre eux doivent leur philosophie ; mais quand je voudrais bien les supposer vertueux, serait-ce sur leurs mœurs que le peuple ne voit point qu'il apprendrait à réformer les siennes? *Les savans n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens.* Je consens à croire qu'ils n'en ont pas le loisir. *Ils aiment l'étude.* Celui qui n'aimerait pas son métier serait un homme bien fou ou bien misérable. *Ils vivent dans la médiocrité.* Il faut être extrêmement disposé en leur faveur pour leur en faire un mérite. *Une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence de la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle.* Non pas du moins aux yeux des hommes : tout dépend de l'intérieur. Un homme peut être contraint à mener une telle vie, et avoir pourtant l'ame très-corrompue; d'ailleurs qu'importe qu'il soit lui-même vertueux et modeste, si les travaux dont il s'occupe nourrissent l'oisiveté et gâtent l'esprit de ses concitoyens? *Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes.* Il ne me paraît guère qu'ils soient gens à se les refuser, surtout ceux qui, s'occupant d'arts tout-à-fait inutiles et par conséquent très-lucratifs, sont plus en état de se procurer tout ce qu'ils désirent. *Ils ne travaillent que pour les riches.* Au train que prennent les choses, je ne serais pas étonné de voir quelque jour les riches travailler pour eux. *Et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie.* Encore une fois, je ne vois point que nos artistes soient des gens si simples et si modestes. Le luxe ne saurait régner dans un ordre de citoyens, qu'il ne se glisse bientôt parmi tous les autres sous différentes modifications, et partout il fait le même ravage.

Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le convoite. On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes de point, un habit brodé et une boîte émaillée; mais c'en est un très-grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets. Je n'ai pas besoin d'apprendre quel est le métier de celui qui s'occupe de telles vues, pour savoir le jugement que je dois porter de lui.

J'ai passé le beau portrait qu'on nous fait ici des savans, et je crois pouvoir me faire un mérite de cette complaisance. Mon adversaire est moins indulgent : non-seulement il ne m'accorde rien qu'il puisse me refuser, mais plutôt que de passer condamnation sur le mal que je pense de notre vaine et fausse politesse, il aime mieux excuser l'hypocrisie. Il me demande si je voudrais que le vice se montrât à découvert. Assurément je le voudrais : la confiance et l'estime renaîtraient entre les bons, on apprendrait à se défier des méchans, et la société en serait plus sûre. J'aime mieux que mon ennemi m'attaque à force ouverte, que de venir en trahison me frapper par derrière. Quoi donc ! faudra-t-il joindre le scandale au crime? Je ne sais, mais je voudrais bien qu'on n'y joignît pas la fourberie. C'est une chose très-commode pour les vicieux que toutes les maximes qu'on nous débite depuis long-temps sur le scandale. Si on les voulait suivre à la rigueur, il faudrait se laisser piller, trahir, tuer impunément, et ne jamais punir personne : car c'est un objet très-scandaleux qu'un scélérat sur la roue. Mais l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternaient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante, elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur (1); elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup plus commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu; c'est l'outrager en profanant ses enseignes; c'est ajouter la lâcheté et la fourberie à tous les autres vices; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. Il y a des caractères élevés qui portent jusques dans le crime je ne sais quoi de fier et de généreux qui laisse voir au dedans encore quelque étincelle de ce feu céleste fait pour animer les belles ames. Mais l'ame vile et rampante de l'hypocrite est semblable à un cadavre, où l'on ne trouve plus ni feu, ni chaleur, ni ressource à la vie. J'en appelle à l'expérience. On a vu de grands scélérats rentrer en eux-mêmes, achever saintement leur carrière et mourir en prédestinés; mais ce que personne n'a jamais vu, c'est un hypocrite devenir homme de bien : on aurait pu raisonnablement

(1) Le duc de la Rochefoucauld.

tenter la conversion de Cartouche, jamais un homme sage n'eût entrepris celle de Cromwel.

J'ai attribué au rétablissement des lettres et des arts l'élégance et la politesse qui règnent dans nos manières. L'auteur de la réponse me le dispute : et j'en suis étonné ; car, puisqu'il fait tant de cas de la politesse, et qu'il fait tant de cas des sciences, je n'aperçois pas l'avantage qui lui reviendra d'ôter à l'une de ces choses l'honneur d'avoir produit l'autre. Mais examinons ses preuves : elles se réduisent à ceci. *On ne voit point que les savans soient plus polis que les autres hommes ; au contraire ils le sont souvent beaucoup moins : donc notre politesse n'est pas l'ouvrage des sciences.*

Je remarquerai d'abord qu'il s'agit moins ici de sciences que de littérature, de beaux-arts et d'ouvrages de goût ; et nos beaux esprits, aussi peu savans qu'on voudra, mais si polis, si répandus, si brillans, si petits-maîtres, se reconnaîtront difficilement à l'air maussade et pédantesque que l'auteur de la réponse leur veut donner. Mais passons-lui cet antécédent ; accordons, s'il le faut, que les savans, les poëtes, et les beaux esprits, sont tous également ridicules ; que messieurs de l'académie des belles-lettres, messieurs de l'académie des sciences, messieurs de l'académie française, sont des gens grossiers, qui ne connaissent ni le ton ni les usages du monde, et exclus par état de la bonne compagnie ; l'auteur gagnera peu de chose à cela, et n'en sera pas plus en droit de nier que la politesse et l'urbanité qui règnent parmi nous soient l'effet du bon goût, puisé d'abord chez les anciens, et répandu parmi les peuples de l'Europe par les livres agréables qu'on y publie de toutes parts (1). Comme les meilleurs maîtres à danser ne sont pas toujours les gens qui se présentent le mieux, on peut donner de très-bonnes leçons de politesse sans vouloir ou pouvoir être fort poli soi-même. Ces pesans commentateurs, qu'on nous dit qui connaissaient tout dans les anciens hors la grace et la finesse, n'ont pas laissé, par leurs ouvrages utiles, quoique méprisés, de nous apprendre à sentir ces beautés qu'ils ne sentaient point. Il en est de même de cet agrément du com-

(1) Quand il est question d'objets aussi généraux que les mœurs et les manières d'un peuple, il faut prendre garde de ne pas toujours rétrécir ses vues sur des exemples particuliers. Ce serait le moyen de ne jamais apercevoir les sources des choses. Pour savoir si j'ai raison d'attribuer la politesse à la culture des lettres, il ne faut pas chercher si un savant ou un autre sont des gens polis, mais il faut examiner les rapports qui peuvent être entre la littérature et la politesse, et voir ensuite quels sont les peuples chez lesquels ces choses se sont trouvées réunies ou séparées. J'en dis autant du luxe, de la liberté, et de toutes les autres choses qui influent sur les mœurs d'une nation, et sur lesquelles j'entends faire chaque jour tant de pitoyables raisonnemens. Examiner tout cela en petit, et sur quelques individus, ce n'est pas philosopher, c'est perdre son temps et ses réflexions ; car on peut connaître à fond Pierre ou Jacques, et avoir fait très-peu de progrès dans la connaissance des hommes.

merce et de cette élégance de mœurs qu'on substitue à leur pureté, et qui s'est fait remarquer chez tous les peuples où les lettres ont été en honneur; à Athènes, à Rome, à la Chine, partout on a vu la politesse et du langage et des manières accompagner toujours, non les savans et les artistes, mais les sciences et les beaux-arts.

L'auteur attaque ensuite les louanges que j'ai données à l'ignorance; et, me taxant d'avoir parlé plus en orateur qu'en philosophe, il peint l'ignorance à son tour; et l'on peut bien se douter qu'il ne lui prête pas de belles couleurs.

Je ne nie point qu'il ait raison, mais je ne crois pas avoir tort. Il ne faut qu'une distinction très-juste et très-vraie pour nous concilier.

Il y a une ignorance féroce (1) et brutale qui naît d'un mauvais cœur et d'un esprit faux; une ignorance criminelle qui s'étend jusqu'aux devoirs de l'humanité; qui multiplie les vices; qui dégrade la raison, avilit l'ame, et rend les hommes semblables aux bêtes : cette ignorance est celle que l'auteur attaque, et dont il fait un portrait fort odieux et fort ressemblant. Il y a une autre sorte d'ignorance raisonnable qui consiste à borner sa curiosité à l'étendue des facultés qu'on a reçues; une ignorance modeste, qui naît d'un vif amour pour la vertu et n'inspire qu'indifférence sur toutes les choses qui ne sont point dignes de remplir le cœur de l'homme, et qui ne contribuent point à le rendre meilleur; une douce et précieuse ignorance, trésor d'une ame pure et contente de soi, qui met toute sa félicité à se replier sur elle-même, à se rendre témoignage de son innocence, et n'a pas besoin de chercher un faux et vain bonheur dans l'opinion que les autres pourraient avoir de ses lumières : voilà l'ignorance que j'ai louée, et celle que je demande au ciel en punition du scandale que j'ai causé aux doctes par mon mépris déclaré pour les sciences humaines.

Que l'on compare, dit l'auteur, *à ces temps d'ignorance et de barbarie ces siècles heureux où les sciences ont répandu partout l'esprit d'ordre et de justice*. Ces siècles heureux seront difficiles à trouver; mais on en trouvera plus aisément où, grace aux sciences, *ordre* et *justice* ne seront plus que de vains noms faits pour en imposer au peuple, et où l'apparence en aura été conservée avec soin pour les détruire en effet plus impunément. *On voit de*

(1) Je serai fort étonné si quelqu'un de mes critiques ne part de l'éloge que j'ai fait de plusieurs peuples ignorans et vertueux, pour m'opposer la liste de toutes les troupes de brigands qui ont infecté la terre, et qui, pour l'ordinaire, n'étaient pas de fort savans hommes. Je les exhorte d'avance à ne pas se fatiguer à cette recherche, à moins qu'ils ne l'estiment nécessaire pour montrer de l'érudition. Si j'avais dit qu'il suffit d'être ignorant pour être vertueux, ce ne serait pas la peine de me répondre, et, par la même raison, je me croirai très-dispensé de répondre moi-même à ceux qui perdront leur temps à me soutenir le contraire. Voyez le Timon de M. de Voltaire.

nos jours des guerres moins fréquentes, mais plus justes. En quelque temps que ce soit, comment la guerre pourra-t-elle être plus juste dans l'un des partis sans être plus injuste dans l'autre? Je ne saurais concevoir cela. *Des actions moins étonnantes, mais plus héroïques.* Personne assurément ne disputera à mon adversaire le droit de juger de l'héroïsme; mais pense-t-il que ce qui n'est point étonnant pour lui ne le soit pas pour nous? *Des victoires moins sanglantes, mais plus glorieuses; des conquêtes moins rapides, mais plus assurées; des guerriers moins violens, mais plus redoutés; sachant vaincre avec modération, traitant les vaincus avec humanité; l'honneur est leur guide, la gloire leur récompense.* Je ne nie pas à l'auteur qu'il n'y ait de grands hommes parmi nous, il lui serait trop aisé d'en fournir la preuve; ce qui n'empêche point que les peuples ne soient très-corrompus. Au reste, ces choses sont si vagues qu'on pourrait presque les dire de tous les âges; et il est impossible d'y répondre, parce qu'il faudrait feuilleter des bibliothèques et faire des in-folio pour établir des preuves pour ou contre.

Quand Socrate a maltraité les sciences, il n'a pu, ce me semble, avoir en vue ni l'orgueil des stoïciens, ni la mollesse des épicuriens, ni l'absurde jargon des pyrrhoniens, parce qu'aucun de tous ces gens-là n'existait de son temps. Mais ce léger anachronisme n'est point messéant à mon adversaire : il a mieux employé sa vie qu'à vérifier des dates, et n'est pas plus obligé de savoir par cœur son Diogène-Laërce que moi d'avoir vu de près ce qui se passe dans les combats.

Je conviens donc que Socrate n'a songé qu'à relever les vices des philosophes de son temps : mais je ne sais qu'en conclure, sinon que dès ce temps-là les vices pullulaient avec les philosophes. A cela on me répond que c'est l'abus de la philosophie, et je ne pense pas avoir dit le contraire. Quoi ! faut-il donc supprimer toutes les choses dont on abuse? Oui, sans doute, répondrai-je sans balancer, toutes celles dont l'abus fait plus de mal que leur usage ne fait de bien.

Arrêtons-nous un instant sur cette dernière conséquence, et gardons-nous d'en conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques et détruire les universités et les académies. Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien (1). C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité. Il n'y a qu'un pas du savoir à l'ignorance; et l'alternative de l'un à l'autre est fréquente chez les nations; mais on n'a jamais vu de peuple une fois corrompu revenir à la vertu. En vain vous prétendriez détruire les sources du mal; en vain vous ôteriez les alimens de la vanité, de l'oisi-

(1) *Les vices nous resteraient,* dit le philosophe que j'ai déjà cité, *et nous aurions l'ignorance de plus.* Dans le peu de lignes que cet auteur a écrites sur ce grand sujet, on voit qu'il a tourné les yeux de ce côté, et qu'il a vu loin.

veté, et du luxe; en vain même vous rameneriez les hommes à cette première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs cœurs une fois gâtés le seront toujours; il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir.

Laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus; cherchons à faire une diversion sage, et tâchons de donner le change à leurs passions. Offrons quelques alimens à ces tigres, afin qu'ils ne dévorent pas nos enfans. Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité : elles le rendent au moins plus circonspect sur le mal qu'il pourrait faire, par la connaissance de celui qu'il en recevrait lui-même.

J'ai loué les académies et leurs illustres fondateurs, et j'en répéterai volontiers l'éloge. Quand le mal est incurable, le médecin applique des palliatifs, et proportionne les remèdes moins aux besoins qu'au tempérament du malade. C'est aux sages législateurs d'imiter sa prudence, et, ne pouvant plus approprier aux peuples malades la plus excellente police, de leur donner du moins, comme Solon, la meilleure qu'ils puissent comporter.

Il y a en Europe un grand prince, et, ce qui est bien plus, un vertueux citoyen, qui, dans la patrie qu'il a adoptée et qu'il rend heureuse, vient de former plusieurs institutions en faveur des lettres. Il a fait en cela une chose très-digne de sa sagesse et de sa vertu. Quand il est question d'établissemens politiques, c'est le temps et le lieu qui décident de tout. Il faut pour leurs propres intérêts que les princes favorisent toujours les sciences et les arts; j'en ai dit la raison : et, dans l'état présent des choses, il faut encore qu'ils les favorisent aujourd'hui pour l'intérêt même des peuples. S'il y avait actuellement parmi nous quelque monarque assez borné pour penser et agir différemment, ses sujets resteraient pauvres et ignorans, et n'en seraient pas moins vicieux. Mon adversaire a négligé de tirer avantage d'un exemple si frappant et si favorable en apparence à sa cause; peut-être est-il le seul qui l'ignore ou qui n'y ait pas songé. Qu'il souffre donc qu'on le lui rappelle; qu'il ne refuse point à de grandes choses les éloges qui leur sont dus; qu'il les admire ainsi que nous, et ne s'en tienne pas plus fort contre les vérités qu'il attaque.

DERNIÈRE RÉPONSE
A M. BORDES.

> Ne, dum tacemus, non verecundiæ sed diffidentiæ causâ tacere videamur.
> CYPRIAN. contra Demet.

C'EST avec une extrême répugnance que j'amuse de mes disputes des lecteurs oisifs qui se soucient très-peu de la vérité : mais la manière dont on vient de l'attaquer me force à prendre sa défense encore une fois, afin que mon silence ne soit pas pris par la multitude pour un aveu, ni pour un dédain par les philosophes.

Il faut me répéter, je le sens bien ; et le public ne me le pardonnera pas. Mais les sages diront : Cet homme n'a pas besoin de chercher sans cesse de nouvelles raisons; c'est une preuve de la solidité des siennes (1).

Comme ceux qui m'attaquent ne manquent jamais de s'écarter de la question et de supprimer les distinctions essentielles que j'y ai mises, il faut toujours commencer par les y ramener. Voici donc un sommaire des propositions que j'ai soutenues et que je soutiendrai aussi long-temps que je ne consulterai d'autre intérêt que celui de la vérité.

Les sciences sont le chef-d'œuvre du génie et de la raison. L'esprit d'imitation a produit les beaux-arts, et l'expérience les a perfectionnés. Nous sommes redevables aux arts mécaniques d'un grand nombre d'inventions utiles qui ont ajouté aux charmes et aux commodités de la vie. Voilà des vérités dont je conviens de très-bon cœur assurément. Mais considérons maintenant toutes ces connaissances par rapport aux mœurs (2).

(1) Il y a des vérités très-certaines, qui, au premier coup-d'œil, paraissent des absurdités, et qui passeront toujours pour telles auprès de la plupart des gens. Allez dire à un homme du peuple que le soleil est plus près de nous en hiver qu'en été, ou qu'il est couché avant que nous cessions de le voir, il se moquera de vous. Il en est ainsi du sentiment que je soutiens. Les hommes les plus superficiels ont toujours été les plus prompts à prendre parti contre moi. Les vrais philosophes se hâtent moins; et si j'ai la gloire d'avoir fait quelques prosélytes, ce n'est que parmi ces derniers. Avant que de m'expliquer, j'ai long-temps et profondément médité mon sujet, et j'ai tâché de le considérer par toutes ses faces; je doute qu'aucun de mes adversaires en puisse dire autant, au moins n'aperçois-je point dans leurs écrits de ces vérités lumineuses qui ne frappent pas moins par leur évidence que par leur nouveauté, et qui sont toujours le fruit et la preuve d'une suffisante méditation. J'ose dire qu'ils ne m'ont jamais fait une objection raisonnable que je n'eusse prévue, et à laquelle je n'aie répondu d'avance; voilà pourquoi je suis réduit à redire toujours les mêmes choses.

(2) *Les connaissances rendent les hommes doux*, dit ce philosophe

Si des intelligences célestes cultivaient les sciences, il n'en résulterait que du bien ; j'en dis autant des grands hommes qui sont faits pour guider les autres. Socrate, savant et vertueux, fut l'honneur de l'humanité : mais les vices des hommes vulgaires empoisonnent les plus sublimes connaissances et les rendent pernicieuses aux nations ; les méchans en tirent beaucoup de choses nuisibles ; les bons en tirent peu d'avantage. Si nul autre que Socrate ne se fût piqué de philosophie à Athènes, le sang d'un juste n'eût point crié vengeance contre la patrie des sciences et des arts (1).

C'est une question à examiner, s'il serait avantageux aux hommes d'avoir de la science, en supposant que ce qu'ils appellent de ce nom le méritât en effet : mais c'est une folie de prétendre que les chimères de la philosophie, les erreurs et les mensonges des philosophes, puissent jamais être bons à rien. Serons-nous toujours dupes des mots ? et ne comprendrons-nous jamais qu'études, connaissances, savoir et philosophie, ne sont que de vains simulacres élevés par l'orgueil humain, et très-indignes des noms pompeux qu'il leur donne ?

A mesure que le goût de ces niaiseries s'étend chez une nation ; elle perd celui des solides vertus : car il en coûte moins pour se distinguer par du babil que par de bonnes mœurs, dès qu'on est dispensé d'être homme de bien pourvu qu'on soit un homme agréable.

illustre dont l'ouvrage, toujours profond et quelquefois sublime, respire partout l'amour de l'humanité. Il a écrit en ce peu de mots, et, ce qui est rare, sans déclamation, ce qu'on a jamais écrit de plus solide à l'avantage des lettres. Il est vrai, les connaissances rendent les hommes doux ; mais la douceur, qui est la plus aimable des vertus, est aussi quelquefois une faiblesse de l'ame. La vertu n'est pas toujours douce ; elle sait s'armer à propos de sévérité contre le vice, elle s'enflamme d'indignation contre le crime.

Et le juste au méchant ne sait point pardonner.

Ce fut une réponse très-sage que celle d'un roi de Lacédémone à ceux qui louaient en sa présence l'extrême bonté de son collègue Charillus. « Et comment serait-il bon, leur dit-il, s'il ne sait pas être terrible aux » méchans ? » *Quòd malos boni oderint, bonos oportet esse.* Brutus n'était point un homme doux ; qui aurait le front de dire qu'il n'était pas vertueux ? Au contraire, il y a des ames lâches et pusillanimes qui n'ont ni feu ni chaleur, et qui ne sont douces que par indifférence pour le bien et pour le mal. Telle est la douceur qu'inspire aux peuples le goût des lettres.

(1) Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi. Dans le procès qui lui fut intenté, l'un de ses accusateurs plaidait pour les artistes, l'autre pour les orateurs, le troisième pour les poëtes, tous pour la prétendue cause des dieux. Les poëtes, les artistes, les fanatiques, les rhéteurs, triomphèrent ; et Socrate périt. J'ai bien peur d'avoir fait trop d'honneur à mon siècle en avançant que Socrate n'y eût point bu la ciguë. On remarquera que je disais cela dès l'an 1752.

Plus l'intérieur se corrompt, et plus l'extérieur se compose (1): c'est ainsi que la culture des lettres engendre insensiblement la politesse. Le goût naît encore de la même source. L'approbation publique étant le premier prix des travaux littéraires, il est naturel que ceux qui s'en occupent réfléchissent sur les moyens de plaire; et ce sont ces réflexions qui à la longue forment le style, épurent le goût, et répandent partout les graces et l'urbanité. Toutes ces choses seront, si l'on veut, le supplément de la vertu; mais jamais on ne pourra dire qu'elles soient la vertu, et rarement elles s'associeront avec elle. Il y aura toujours cette différence, que celui qui se rend utile travaille pour les autres, et que celui qui ne songe qu'à se rendre agréable ne travaille que pour lui. Le flatteur, par exemple, n'épargne aucun soin pour plaire, et cependant il ne fait que du mal.

La vanité et l'oisiveté, qui ont engendré nos sciences, ont aussi engendré le luxe. Le goût du luxe accompagne toujours celui des lettres, et le goût des lettres accompagne souvent celui du luxe (2): toutes ces choses se tiennent assez fidèle compagnie, parce qu'elles sont l'ouvrage des mêmes vices.

Si l'expérience ne s'accordait pas avec ces propositions démontrées, il faudrait chercher les causes particulières de cette contrariété. Mais la première idée de ces propositions est née elle-même d'une longue méditation sur l'expérience: et pour voir à quel point elle les confirme il ne faut qu'ouvrir les annales du monde.

Les premiers hommes furent très-ignorans. Comment oserait-on dire qu'ils étaient corrompus dans des temps où les sources de la corruption n'étaient point encore ouvertes?

A travers l'obscurité des anciens temps et la rusticité des anciens peuples on aperçoit chez plusieurs d'entre eux de fort grandes vertus, surtout une sévérité de mœurs qui est une marque infaillible de leur pureté, la bonne foi, l'hospitalité, la

(1) Je n'assiste jamais à la représentation d'une comédie de Molière, que je n'admire la délicatesse des spectateurs. Un mot un peu libre, une expression plutôt grossière qu'obscène, tout blesse leurs chastes oreilles, et je ne doute nullement que les plus corrompus ne soient toujours les plus scandalisés. Cependant, si l'on comparait les mœurs du siècle de Molière avec celles du nôtre, quelqu'un croira-t-il que le résultat fût à l'avantage de celui-ci? Quand l'imagination est une fois salie, tout devient pour elle un sujet de scandale. Quand on n'a plus rien de bon que l'extérieur, on redouble tous les soins pour le conserver.

(2) On m'a opposé quelque part le luxe des Asiatiques, par cette même manière de raisonner qui fait qu'on m'oppose les vices des peuples ignorans: mais, par un malheur qui poursuit mes adversaires, ils se trompent même dans les faits qui ne prouvent rien contre moi. Je sais bien que les peuples de l'Orient ne sont pas moins ignorans que nous; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient aussi vains et ne fassent presque autant de livres. Les Turcs, ceux de tous qui cultivent le moins les lettres, comptaient parmi eux cinq cents quatre-vingts poëtes classiques, vers le milieu du siècle dernier.

justice, et, ce qui est très-important, une grande horreur pour la débauche (1), mère féconde de tous les autres vices. La vertu n'est donc pas incompatible avec l'ignorance.

Elle n'est pas non plus toujours sa compagne : car plusieurs peuples très-ignorans étaient très-vicieux. L'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal; elle est seulement l'état naturel de l'homme (2).

On n'en pourra pas dire autant de la science. Tous les peuples savans ont été corrompus, et c'est déjà un terrible préjugé contre elle. Mais comme les comparaisons de peuple à peuple sont difficiles, qu'il y faut faire entrer un fort grand nombre d'objets, et qu'elles manquent toujours d'exactitude par quelque côté, on

(1) Je n'ai nul dessein de faire ma cour aux femmes; je consens qu'elles m'honorent de l'épithète de pédant, si redoutée de tous nos galans philosophes. Je suis grossier, maussade, impoli par principes, et ne veux point de prôneurs; ainsi je vais dire la vérité tout à mon aise.

L'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir; mais, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux, est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. Il est certain que les femmes seules pourraient ramener l'honneur et la probité parmi nous : mais elles dédaignent des mains de la vertu un empire qu'elles ne veulent devoir qu'à leurs charmes; ainsi elles ne font que du mal, et reçoivent souvent elles-mêmes la punition de cette préférence. On a peine à concevoir comment, dans une religion si pure, la chasteté a pu devenir une vertu basse et monacale, capable de rendre ridicule tout homme, et je dirais presque toute femme qui oserait s'en piquer, tandis que, chez les païens, cette même vertu était universellement honorée, regardée comme propre aux grands hommes, et admirée dans leurs plus illustres héros. J'en puis nommer trois qui ne céderont le pas à nul autre, et qui, sans que la religion s'en mêlât, ont tous donné des exemples mémorables de continence : Cyrus, Alexandre, et le jeune Scipion. De toutes les raretés que renferme le cabinet du roi, je ne voudrais voir que le bouclier d'argent qui fut donné à ce dernier par les peuples d'Espagne, et sur lequel ils avaient fait graver le triomphe de sa vertu. C'est ainsi qu'il appartenait aux Romains de soumettre les peuples, autant par la vénération due à leurs mœurs, que par l'effort de leurs armes; c'est ainsi que la ville des Falisques fut subjuguée, et Pyrrhus vainqueur chassé de l'Italie.

Je me souviens d'avoir lu quelque part une assez bonne réponse du poëte Dryden à un jeune seigneur anglais qui lui reprochait que, dans une de ses tragédies, Cléomène s'amusait à causer tête à tête avec son amante, au lieu de former quelque entreprise digne de son amour. « Quand je suis auprès d'une belle, lui disait le jeune lord, je sais mieux » mettre le temps à profit. Je le crois, lui répliqua Dryden; mais aussi » m'avouerez-vous bien que vous n'êtes pas un héros. »

(2) Je ne puis m'empecher de rire en voyant je ne sais combien de fort savans hommes qui m'honorent de leur critique m'opposer toujours les vices d'une multitude de peuples ignorans, comme si cela faisait quelque chose à la question. De ce que la science engendre nécessairement le vice, s'ensuit-il que l'ignorance engendre nécessairement la vertu? Ces manières d'argumenter peuvent être bonnes pour des rhéteurs, ou pour les enfans par lesquels on m'a fait réfuter dans mon pays; mais les philosophes doivent raisonner d'autre sorte.

est beaucoup plus sûr de ce qu'on fait en suivant l'histoire d'un même peuple, et comparant les progrès de ses connaissances avec les révolutions de ses mœurs. Or, le résultat de cet examen est que le beau temps, le temps de la vertu de chaque peuple a été celui de son ignorance; et qu'à mesure qu'il est devenu savant, artiste, et philosophe, il a perdu ses mœurs et sa probité, il est redescendu à cet égard au rang des nations ignorantes et vicieuses qui font la honte de l'humanité. Si l'on veut s'opiniâtrer à y chercher des différences, j'en puis reconnaître une, et la voici: c'est que tous les peuples barbares, ceux mêmes qui sont sans vertu, honorent cependant toujours la vertu; au lieu qu'à force de progrès les peuples savans et philosophes parviennent enfin à la tourner en ridicule et à la mépriser. C'est quand une nation est une fois à ce point, qu'on peut dire que la corruption est au comble, et qu'il ne faut plus espérer de remèdes.

Tel est le sommaire des choses que j'ai avancées, et dont je crois avoir donné les preuves. Voyons maintenant celui de la doctrine qu'on m'oppose.

« Les hommes sont méchans naturellement; ils ont été tels » avant la formation des sociétés; et, partout où les sciences » n'ont pas porté leur flambeau, les peuples, abandonnés aux » seules *facultés de l'instinct*, réduits avec les lions et les ours » à une vie purement animale, sont demeurés plongés dans la » barbarie et dans la misère.

» La Grèce seule, dans les anciens temps, pensa et *s'éleva par* » *l'esprit* à tout ce qui peut rendre un peuple recommandable. » Des philosophes formèrent ses mœurs et lui donnèrent des lois.

» Sparte, il est vrai, fut pauvre et ignorante par institution » et par choix; mais ses lois avaient de grands défauts, ses ci- » toyens un grand penchant à se laisser corrompre; sa gloire » fut peu solide, et elle perdit bientôt ses institutions, ses lois » et ses mœurs.

» Athènes et Rome dégénérèrent aussi. L'une céda à la for- » tune de la Macédoine; l'autre succomba sous sa propre gran- » deur, parce que les lois d'une petite ville n'étaient pas faites » pour gouverner le monde. S'il est arrivé quelquefois que la » gloire des grands empires n'ait pas duré long-temps avec celle » des lettres, c'est qu'elle était à son comble lorsque les lettres » y ont été cultivées, et que c'est le sort des choses humaines » de ne pas durer long-temps dans le même état. En accordant » donc que l'altération des lois et des mœurs ait influé sur ces » grands événemens, on ne sera point forcé de convenir que les » sciences et les arts y aient contribué; et l'on peut observer, » au contraire, que le progrès et la décadence des lettres est » toujours en proportion avec la fortune et l'abaissement des » empires.

» Cette vérité se confirme par l'expérience des derniers temps, » où l'on voit, dans une monarchie vaste et puissante, la pros- » périté de l'état, la culture des sciences et des arts, et la vertu

» guerrière, concourir à la fois à la gloire et à la grandeur de
» l'empire.

» Nos mœurs sont les meilleures qu'on puisse avoir; plusieurs
» vices ont été proscrits parmi nous; ceux qui nous restent
» appartiennent à l'humanité, et les sciences n'y ont nulle part.

» Le luxe n'a rien non plus de commun avec elles; ainsi les
» désordres qu'il peut causer ne doivent point leur être attribués.
» D'ailleurs, le luxe est nécessaire dans les grands états; il y
» fait plus de bien que de mal; il est utile pour occuper les
» citoyens oisifs et donner du pain aux pauvres.

» La politesse doit être plutôt comptée au nombre des vertus,
» qu'au nombre des vices,: elle empêche les hommes de se mon-
» trer tels qu'ils sont; précaution très-nécessaire pour les rendre
» supportables les uns aux autres.

» Les sciences ont rarement atteint le but qu'elles se propo-
» sent; mais au moins elles y visent. On avance à pas lents dans
» la connaissance de la vérité: ce qui n'empêche pas qu'on n'y
» fasse quelque progrès.

» Enfin, quand il serait vrai que les sciences et les arts amol-
» lissent le courage, les biens infinis qu'ils nous procurent ne
» seraient-ils pas encore préférables à cette vertu barbare et fa-
» rouche qui fait frémir l'humanité? » Je passe l'inutile et pompeuse revue de ces biens; et, pour commencer sur ce dernier point par un aveu propre à prévenir bien du verbiage, je déclare, une fois pour toutes, que, si quelque chose peut compenser la ruine des mœurs, je suis prêt à convenir que les sciences font plus de bien que de mal. Venons maintenant au reste.

Je pourrais, sans beaucoup de risque, supposer tout cela prouvé, puisque de tant d'assertions si hardiment avancées il y en a très-peu qui touchent le fond de la question, moins encore dont on puisse tirer contre mon sentiment quelque conclusion valable, et que même la plupart d'entre elles fourniraient de nouveaux argumens en ma faveur, si ma cause en avait besoin.

En effet, 1°. si les hommes sont méchans par leur nature, il peut arriver, si l'on veut, que les sciences produiront quelque bien entre leurs mains; mais il est très-certain qu'elles y feront beaucoup plus de mal: il ne faut point donner d'armes à des furieux.

2°. Si les sciences atteignent rarement leur but, il y aura toujours beaucoup plus de temps perdu que de temps bien employé. Et quand il serait vrai que nous aurions trouvé les meilleures méthodes, la plupart de nos travaux seraient encore aussi ridicules que ceux d'un homme qui, bien sûr de suivre exactement la ligne d'aplomb, voudrait mener un puits jusqu'au centre de la terre.

3°. Il ne faut point nous faire tant de peur de la vie purement animale, ni la considérer comme le pire état où nous puissions tomber; car il vaudrait encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange.

4°. La Grèce fut redevable de ses mœurs et de ses lois à des philosophes et à des législateurs. Je le veux. J'ai déjà dit cent fois qu'il est bon qu'il y ait des philosophes, pourvu que le peuple ne se mêle pas de l'être.

5°. N'osant avancer que Sparte n'avait pas de bonnes lois, on blâme les lois de Sparte d'avoir eu de grands défauts : de sorte que, pour rétorquer les reproches que je fais aux peuples savans d'avoir toujours été corrompus, on reproche aux peuples ignorans de n'avoir pas atteint la perfection.

6°. Le progrès des lettres est toujours en proportion avec la grandeur des empires. Soit. Je vois qu'on me parle toujours de fortune et de grandeur. Je parlais, moi, de mœurs et de vertu.

7°. Nos mœurs sont les meilleures que de méchans hommes comme nous puissent avoir ; cela peut être. Nous avons proscrit plusieurs vices ; je n'en disconviens pas. Je n'accuse point les hommes de ce siècle d'avoir tous les vices ; ils n'ont que ceux des ames lâches, ils sont seulement fourbes et fripons. Quant aux vices qui supposent du courage et de la fermeté, je les en crois incapables.

8°. Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres ; mais, s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres (1). Il occupe les citoyens oisifs. Et pourquoi y a-t-il des citoyens oisifs ? Quand l'agriculture était en honneur, il n'y avait ni misère ni oisiveté, et il y avait beaucoup moins de vices.

9°. Je vois qu'on a fort à cœur cette cause du luxe, qu'on feint pourtant de vouloir séparer de celle des sciences et des arts. Je conviendrai donc, puisqu'on le veut si absolument, que le luxe sert au soutien des états, comme les cariatides servent à soutenir les palais qu'elles décorent ; ou plutôt, comme ces poutres dont on étaie des bâtimens pourris, et qui souvent achèvent de les renverser. Hommes sages et prudens, sortez de toute maison qu'on étaie.

Ceci peut montrer combien il me serait aisé de retourner en ma faveur la plupart des choses qu'on prétend m'opposer ; mais, à parler franchement, je ne les trouve pas assez bien prouvées pour avoir le courage de m'en prévaloir.

(1) Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit, précisément parce qu'il faut du galon aux autres. Le gaspillage des matières qui servent à la nourriture des hommes suffit seul pour rendre le luxe odieux à l'humanité. Mes adversaires sont bien heureux que la coupable délicatesse de notre langue n'empêche d'entrer là-dessus dans des détails qui les feraient rougir de la cause qu'ils osent défendre. Il faut des jus dans nos cuisines, voilà pourquoi tant de malades manquent de bouillon. Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de pauvres n'ont point de pain.

On avance que les premiers hommes furent méchans ; d'où il suit que l'homme est méchant naturellement (1). Ceci n'est pas une assertion de légère importance ; il me semble qu'elle eût bien valu la peine d'être prouvée. Les annales de tous les peuples qu'on ose citer en preuve sont beaucoup plus favorables à la supposition contraire ; et il faudrait bien des témoignages pour m'obliger de croire une absurdité. Avant que ces mots affreux de *tien* et de *mien* fussent inventés ; avant qu'il y eût de cette espèce d'hommes cruels et brutaux qu'on appelle maîtres, et de cette autre espèce d'hommes fripons et menteurs qu'on appelle esclaves ; avant qu'il y eût des hommes assez abominables pour oser avoir du superflu pendant que d'autres hommes meurent de faim ; avant qu'une dépendance mutuelle les eût tous forcés à devenir fourbes, jaloux et traîtres ; je voudrais bien qu'on m'expliquât en quoi pouvaient consister ces vices, ces crimes qu'on leur reproche avec tant d'emphase. On m'assure qu'on est depuis long-temps désabusé de la chimère de l'âge d'or. Que n'ajoutait-on encore qu'il y a long-temps qu'on est désabusé de la chimère de la vertu ?

J'ai dit que les premiers Grecs furent vertueux avant que la science les eût corrompus ; et je ne veux pas me rétracter sur ce point, quoiqu'en y regardant de plus près je ne sois pas sans défiance sur la solidité des vertus d'un peuple si babillard, ni sur la justice des éloges qu'il aimait tant à se prodiguer, et que je ne vois confirmés par aucun autre témoignage. Que m'oppose-t-on à cela ? Que les premiers Grecs dont j'ai loué la vertu étaient éclairés et savans, puisque des philosophes formèrent leurs mœurs et leur donnèrent des lois. Mais, avec cette manière de raisonner, qui m'empêchera d'en dire autant de toutes les autres nations ? Les Perses n'ont-ils pas eu leurs mages, les Assyriens leurs Chaldéens, les Indes leurs gymnosophistes, les Celtes leurs druides ? Ochus n'a-t-il pas brillé chez les Phéniciens, Atlas chez les Lybiens, Zoroastre chez les Perses, Zamolxis chez les Thraces ? Et plusieurs même n'ont-ils pas prétendu que la philosophie était née chez les Barbares ? C'étaient donc des savans, à ce compte, que tous ces peuples-là ? *A côté des Miltiade et des Thémistocle, on trouvait*, me dit-on, *les Aristide et les Socrate*. A côté, si l'on veut ; car que m'importe ? Cependant Miltiade, Aristide, Thémistocle, qui étaient des héros, vivaient dans un

(1) Cette note est pour les philosophes ; je conseille aux autres de la passer. Si l'homme est méchant par sa nature, il est clair que les sciences ne feront que le rendre pire ; ainsi voilà leur cause perdue par cette seule supposition. Mais il faut bien faire attention que, quoique l'homme soit naturellement bon, comme je le crois, et comme j'ai le bonheur de le sentir, il ne s'ensuit pas pour cela que les sciences lui soient salutaires ; car toute position qui met un peuple dans le cas de les cultiver annonce nécessairement un commencement de corruption qu'elles accélèrent bien vite. Alors le vice de la constitution fait tout le mal qu'aurait pu faire celui de la nature, et les mauvais préjugés tiennent lieu des mauvais penchans.

savoir résister aux vices de leur siècle, et à détester cette horrible maxime des gens à la mode, *qu'il faut faire comme les autres;* maxime avec laquelle ils iraient loin sans doute, s'ils avaient le malheur de tomber dans quelque bande de cartouchiens. Nos descendans apprendront un jour que, dans ce siècle de sages et de philosophes, le plus vertueux des hommes a été tourné en ridicule et traité de fou, pour n'avoir pas voulu souiller sa grande ame des crimes de ses contemporains, pour n'avoir pas voulu être un scélérat avec César et les autres brigands de son temps.

On vient de voir comment nos philosophes parlent de Caton. On va voir comment en parlaient les anciens philosophes. *Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus. Ecce par Deo dignum, vir fortis cum mala fortuna compositus. Non video, inquam, quid habeat in terris Jupiter pulchrius, si convertere animum velit, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis, nihilominus inter ruinas publicas erectum.*

Voici ce qu'on nous dit ailleurs des premiers Romains: *J'admire les Brutus, les Décius, les Lucrèce, les Virginius, les Scévola....* C'est quelque chose dans le siècle où nous sommes. *Mais j'admirerai encore plus un état puissant et bien gouverné...* Un état puissant et bien gouverné! Et moi aussi, vraiment. *Où les citoyens ne seront point condamnés à des vertus si cruelles.* J'entends; il est plus commode de vivre dans une constitution de choses où chacun soit dispensé d'être homme de bien. Mais si les citoyens de cet état qu'on admire se trouvaient réduits par quelque malheur ou à renoncer à la vertu, ou à pratiquer ces vertus cruelles, et qu'ils eussent la force de faire leur devoir, serait-ce donc une raison de les admirer moins?

Prenons l'exemple qui révolte le plus notre siècle, et examinons la conduite de Brutus souverain magistrat, faisant mourir ses enfans qui avaient conspiré contre l'état dans un moment critique où il ne fallait presque rien pour le renverser. Il est certain que, s'il leur eût fait grace, son collègue eût infailliblement sauvé tous les autres complices, et que la république était perdue. Qu'importe? me dira-t-on. Puisque cela est si indifférent, supposons donc qu'elle eût subsisté, et que Brutus ayant condamné à mort quelque malfaiteur, le coupable lui eût parlé ainsi: « Consul, pourquoi me fais-tu mourir? Ai-je fait » pis que de trahir ma patrie? et ne suis-je pas aussi ton en» fant? » Je voudrais bien qu'on prît la peine de me dire ce que Brutus aurait pu répondre.

Brutus, me dira-t-on encore, devait abdiquer le consulat, plutôt que de faire périr ses enfans. Et moi je dis que tout magistrat qui, dans une circonstance aussi périlleuse, abandonne le soin de la patrie et abdique la magistrature, est un traître qui mérite la mort.

Il n'y a point de milieu; il fallait que Brutus fût un infâme, ou que les têtes de Titus et de Tibérinus tombassent par son

ordre sous la hache des licteurs. Je ne dis pas pour cela que beaucoup de gens eussent choisi comme lui.

Quoiqu'on ne se décide pas ouvertement pour les derniers temps de Rome, on laisse pourtant assez entendre qu'on les préfère aux premiers; et l'on a autant de peine à apercevoir de grands hommes à travers la simplicité de ceux-ci, que j'en ai moi-même à apercevoir d'honnêtes gens à travers la pompe des autres. On oppose Titus à Fabricius; mais on a omis cette différence, qu'au temps de Pyrrhus tous les Romains étaient des Fabricius, au lieu que sous le règne de Tite il n'y avait que lui seul d'homme de bien (1). J'oublierai, si l'on veut, les actions héroïques des premiers Romains et les crimes des derniers : mais ce que je ne saurais oublier, c'est que la vertu était honorée des uns et méprisée des autres, et que quand il y avait des couronnes pour les vainqueurs des jeux du cirque, il n'y en avait plus pour celui qui sauvait la vie à un citoyen. Qu'on ne croie pas au reste que ceci soit particulier à Rome. Il fut un temps où la république d'Athènes était assez riche pour dépenser des sommes immenses à ses spectacles, et pour payer très-chèrement les auteurs, les comédiens, et même les spectateurs : ce même temps fut celui où il ne se trouva point d'argent pour défendre l'état contre les entreprises de Philippe.

On vient enfin aux peuples modernes; et je n'ai garde de suivre les raisonnemens qu'on juge à propos de faire à ce sujet. Je remarquerai seulement que c'est un avantage peu honorable que celui qu'on se procure, non en réfutant les raisons de son adversaire, mais en l'empêchant de les dire.

Je ne suivrai pas non plus toutes les réflexions qu'on prend la peine de faire sur le luxe, sur la politesse, sur l'admirable éducation de nos enfans (2), sur les meilleures méthodes pour étendre nos connaissances, sur l'utilité des sciences et l'agrément des beaux-arts, et sur d'autres points dont plusieurs ne me regardent pas, dont quelques-uns se réfutent d'eux-mêmes, et dont les

(1) Si Titus n'eût été empereur, nous n'aurions jamais entendu parler de lui, car il eût continué de vivre comme les autres; et il ne devint homme de bien que quand, cessant de recevoir l'exemple de son siècle, il lui fut permis d'en donner un meilleur. *Privatus, atque etiam sub patre principe, ne odio quidem, nedum vituperatione publicâ, caruit. At illi ea fama pro bono cessit, conversaque est in maximas laudes.*

(2) Il ne faut pas demander si les pères et les maîtres seront attentifs à écarter mes dangereux écrits des yeux de leurs enfans et de leurs élèves. En effet, quel affreux désordre, quelle indécence ne serait-ce point si ces enfans, si bien élevés, venaient à dédaigner tant de jolies choses, et à préférer tout de bon la vertu au savoir! Ceci me rappelle la réponse d'un précepteur lacédémonien, à qui l'on demandait par moquerie ce qu'il enseignerait à son élève. *Je lui apprendrai, dit-il, à aimer les choses honnêtes.* Si je rencontrais un tel homme parmi nous, je lui dirais à l'oreille : Gardez-vous bien de parler ainsi, car jamais vous n'auriez de disciples; mais dites que vous leur apprendrez à babiller agréablement, et je vous réponds de votre fortune.

autres ont déjà été réfutés. Je me contenterai de citer encore quelques morceaux pris au hasard, et qui me paraîtront avoir besoin d'éclaircissement. Il faut bien que je me borne à des phrases, dans l'impossibilité de suivre des raisonnemens dont je n'ai pu saisir le fil.

On prétend que les nations ignorantes qui ont eu *des idées de la gloire et de la vertu sont des exceptions singulières qui ne peuvent former aucun préjugé contre les sciences.* Fort bien; mais toutes les nations savantes, avec leurs belles idées de gloire et de vertu, en ont toujours perdu l'amour et la pratique. Cela est sans exception; passons à la preuve. *Pour nous en convaincre, jetons les yeux sur l'immense continent de l'Afrique; où nul mortel n'est assez hardi pour pénétrer, ou assez heureux pour l'avoir tenté impunément.* Ainsi, de ce que nous n'avons pu pénétrer dans le continent de l'Afrique, de ce que nous ignorons ce qui s'y passe, on nous fait conclure que les peuples en sont chargés de vices : c'est si nous avions trouvé le moyen d'y porter les nôtres, qu'il faudrait tirer cette conclusion. Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer, et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir (1). *L'Amérique ne nous offre pas des spectacles moins honteux pour l'espèce humaine.* Surtout depuis que les Européens y sont. *On comptera cent peuples barbares ou sauvages dans l'ignorance pour un seul vertueux.* Soit; on en comptera du moins un : mais de peuple vertueux et cultivant les sciences, on n'en a jamais vu. *La terre abandonnée sans culture n'est point oisive; elle produit des poisons, elle nourrit des monstres.* Voilà ce qu'elle commence à faire dans les lieux où le goût des arts frivoles a fait abandonner celui de l'agriculture. *Notre ame*, peut-on dire aussi, *n'est point oisive quand la vertu l'abandonne; elle produit des fictions, des romans, des satires, des vers; elle nourrit des vices.*

Si des barbares ont fait des conquêtes, c'est qu'ils étaient très-injustes. Qu'étions-nous donc, je vous prie, quand nous avons fait cette conquête de l'Amérique qu'on admire si fort? Mais le moyen que des gens qui ont du canon, des cartes marines et des boussoles, puissent commettre des injustices! Me dira-t-on que l'événement marque la valeur des conquérans? Il marque seulement leur ruse et leur habileté; il marque qu'un homme adroit et subtil peut tenir de son industrie les succès qu'un brave homme n'attend que de sa valeur. Parlons sans partialité. Qui jugerons-nous le plus courageux de l'odieux Cortez subjuguant le Mexique à force de poudre, de perfidie et de tra—

(1) On me demandera peut-être quel mal peut faire à l'état un citoyen qui en sort pour n'y plus rentrer. Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne, il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toutes manières, c'est à la loi de le prévenir; et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant.

hisons; ou de l'infortuné Guatimozin étendu par d'honnêtes Européens sur des charbons ardens pour avoir ses trésors, tançant un de ses officiers à qui le même traitement arrachait quelques plaintes, et lui disant fièrement : Et moi, suis-je sur des roses?

Dire que les sciences sont nées de l'oisiveté, c'est abuser visiblement des termes ; elles naissent du loisir, mais elles garantissent de l'oisiveté. De sorte qu'un homme qui s'amuserait au bord d'un grand chemin à tirer sur les passans pourrait dire qu'il occupe son loisir à se garantir de l'oisiveté. Je n'entends point cette distinction de l'oisiveté et du loisir; mais je sais très-certainement que nul honnête homme ne peut jamais se vanter d'avoir du loisir tant qu'il y aura du bien à faire, une patrie à servir, des malheureux à soulager; et je défie qu'on me montre dans mes principes aucun sens honnête dont ce mot *loisir* puisse être susceptible. *Le citoyen que ses besoins attachent à la charrue n'est pas plus occupé que le géomètre ou l'anatomiste.* Pas plus que l'enfant qui élève un château de cartes, mais plus utilement. *Sous prétexte que le pain est nécessaire, faut-il que tout le monde se mette à labourer la terre?* Pourquoi non? Qu'ils paissent même, s'il le faut : j'aime encore mieux voir les hommes brouter l'herbe dans les champs que s'entre-dévorer dans les villes. Il est vrai que, tels que je les demande, ils ressembleraient beaucoup à des bêtes, et que, tels qu'ils sont, ils ressemblent beaucoup à des hommes.

L'état d'ignorance est un état de crainte et de besoin ; tout est danger alors pour notre fragilité. La mort gronde sur nos têtes ; elle est cachée dans l'herbe que nous foulons aux pieds. Lorsqu'on craint tout et qu'on a besoin de tout, quelle disposition plus raisonnable que celle de vouloir tout connaître? Il ne faut que considérer les inquiétudes continuelles des médecins et des anatomistes sur leur vie et sur leur santé, pour savoir si les connaissances servent à nous rassurer sur nos dangers. Comme elles nous en découvrent toujours beaucoup plus que de moyens de nous en garantir, ce n'est pas une merveille si elles ne font qu'augmenter nos alarmes et nous rendre pusillanimes. Les animaux vivent sur tout cela dans une sécurité profonde, et ne s'en trouvent pas plus mal. Une génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour apprendre à trier son foin, et le loup dévore sa proie sans songer à l'indigestion. Pour répondre à cela, osera-t-on prendre le parti de l'instinct contre la raison? C'est précisément ce que je demande.

Il semble, nous dit-on, *qu'on ait trop de laboureurs, et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je demanderai à mon tour si l'on craint que les professions lucratives ne manquent de sujets pour les exercer. C'est bien mal connaître l'empire de la cupidité. Tout nous jette dès notre enfance dans les conditions utiles. Et quels préjugés n'a-t-on pas à vaincre, quel courage ne faut-il pas, pour oser n'être qu'un Descartes, un Newton, un Locke!*

Leibnitz et Newton sont morts comblés de biens et d'honneurs, et ils en méritaient encore davantage. Dirons-nous que c'est par modération qu'ils ne se sont point élevés jusqu'à la charrue? Je connais assez l'empire de la cupidité pour savoir que tout nous porte aux professions lucratives; voilà pourquoi je dis que tout nous éloigne des professions utiles. Un Hébert, un Lafrenaye, un Dulac, un Martin, gagnent plus d'argent en un jour que tous les laboureurs d'une province ne sauraient faire en un mois. Je pourrais proposer un problême assez singulier sur le passage qui m'occupe actuellement. Ce serait, en ôtant les deux premières lignes et le lisant isolé, de deviner s'il est tiré de mes écrits ou de ceux de mes adversaires.

Les bons livres sont la seule défense des esprits faibles, c'est-à-dire des trois quarts des hommes, contre la contagion de l'exemple. Premièrement, les savans ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples. Secondement, il y aura toujours plus de mauvais livres que de bons. En troisième lieu, les meilleurs guides que les honnêtes gens puissent avoir sont la raison et la conscience : *Paucis est opus litteris ad mentem bonam.* Quant à ceux qui ont l'esprit louche ou la conscience endurcie, la lecture ne peut jamais leur être bonne à rien. Enfin, pour quelque homme que ce soit, il n'y a de livres nécessaires que ceux de la religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés.

On prétend nous faire regretter l'éducation des Perses. Remarquez que c'est Platon qui prétend cela. J'avais cru me faire une sauvegarde de l'autorité de ce philosophe, mais je vois que rien ne me peut garantir de l'animosité de mes adversaires : *Tros Rutulusve fuat*, ils aiment mieux se percer l'un l'autre que de me donner le moindre quartier, et se font plus de mal qu'à moi (1). *Cette éducation était*, dit-on, *fondée sur des principes barbares, parce qu'on donnait un maître pour l'exercice de chaque vertu, quoique la vertu soit indivisible; parce qu'il s'agit de l'inspirer, et non de l'enseigner; d'en faire aimer la pratique, et non d'en démontrer la théorie.* Que de choses n'aurais-je point à répondre! mais il ne faut pas faire au lecteur l'injure de lui tout dire. Je me contenterai de ces deux remarques. La première, que celui qui veut élever un enfant ne commence pas par lui dire qu'il faut pratiquer la vertu, car il n'en serait pas entendu; mais il lui enseigne premièrement à être vrai, et puis à être tempérant, et puis courageux, etc.; et enfin il lui apprend que la collection de toutes ces choses s'appelle vertu. La seconde, que c'est nous qui nous

(1) Il me passe par la tête un nouveau projet de défense, et je ne réponds pas que je n'aie encore la faiblesse de l'exécuter quelque jour. Cette défense ne sera composée que de raisons tirées des philosophes : d'où il s'ensuivra qu'ils ont tous été des bavards, comme je le prétends, si l'on trouve leurs raisons mauvaises; ou que j'ai cause gagnée, si on les trouve bonnes.

vous laisse juger à vous-même, mon cher père, s'il a dépendu de moi d'en remplir les conditions.

Ce que je viens de dire ne peut regarder que le passé. A l'âge où je suis, il est trop tard pour penser à tout cela; et telle est ma misérable condition, que, quand j'aurais pu prendre un parti solide, tous les secours nécessaires m'ont manqué; et, quand j'ai lieu d'espérer de me voir quelque avance, le temps de l'enfance, ce temps précieux d'apprendre, se trouve écoulé sans retour.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendrait de faire dans la situation où je me trouve : en premier lieu je puis pratiquer la musique que je sais assez passablement pour cela : secondement, un peu de talent que j'ai pour l'écriture (je parle du style) pourrait m'aider à trouver un emploi de secrétaire chez quelque grand seigneur : enfin, je pourrais, dans quelques années, et avec un peu plus d'expérience, servir de gouverneur à des jeunes gens de qualité.

Quant au premier article je me suis toujours assez applaudi du bonheur que j'ai eu de faire quelque progrès dans la musique, pour laquelle on me flatte d'un goût assez délicat; et voici, mon cher père, comme j'ai raisonné.

La musique est un art de peu de difficulté dans la pratique, c'est-à-dire, par tout pays on trouve facilement à l'exercer; les hommes sont faits de manière qu'ils préfèrent assez souvent l'agréable à l'utile; il faut les prendre par leurs faibles, et en profiter, quand on le peut faire sans injustice; or, qu'y a-t-il de plus juste que de tirer une rétribution honnête de son travail? La musique est donc de tous les talens que je puis avoir, non pas peut-être à la vérité celui qui me fait le plus d'honneur, mais au moins le plus sûr quant à la facilité; car vous conviendrez qu'on ne s'ouvre pas toujours aisément l'entrée des maisons considérables; pendant qu'on cherche et qu'on se donne des mouvemens, il faut vivre, et la musique peut toujours servir d'expectative.

Voilà la manière dont j'ai considéré que la musique pourrait m'être utile : voici pour le second article, qui regarde le poste de secrétaire.

Comme je me suis déjà trouvé dans le cas, je connais à peu près les divers talens qui sont nécessaires dans cet emploi; un style clair et bien intelligible, beaucoup d'exactitude et de fidélité, de la prudence à manier les affaires qui peuvent être de notre ressort; et, par-dessus tout, un secret inviolable : avec ces qualités on peut faire un bon secrétaire. Je puis me flatter d'en posséder quelques-unes; je travaille chaque jour à l'acquisition des autres, et je n'épargnerai rien pour y réussir.

Enfin, quant au poste de gouverneur d'un jeune seigneur, je vous avoue naturellement que c'est l'état pour lequel je me sens un peu de prédilection; vous allez d'abord être surpris; différez, s'il vous plaît, un instant de décider.

Il ne faut pas que vous pensiez, mon cher père, que je me sois adonné si parfaitement à la musique que j'aie négligé toute autre espèce de travail; la bonté qu'a eue madame de Warens de m'accorder chez elle un asile m'a procuré l'avantage de pouvoir employer mon temps utilement, et c'est ce que j'ai fait avec assez de soin jusqu'ici.

D'abord, je me suis fait un système d'étude que j'ai divisé en deux chefs principaux; le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit, et l'orner de connaissances utiles et agréables; l'autre renferme les moyens de former le cœur à la sagesse et à la vertu. Madame de Warens a la bonté de me fournir des livres, et j'ai tâché de faire le plus de progrès qu'il était possible, et de diviser mon temps de manière que rien n'en restât inutile.

De plus, tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite; je chéris les bonnes mœurs, et je ne crois pas que personne ait rien à me reprocher de considérable contre leur pureté; j'ai de la religion, et je crains Dieu; d'ailleurs, sujet à d'extrêmes faiblesses, et rempli de défauts plus qu'aucun autre homme au monde, je sens combien il y a de vices à corriger chez moi. Mais enfin les jeunes gens seraient heureux s'ils tombaient toujours entre les mains de personnes qui eussent autant que moi de haine pour le vice, et d'amour pour la vertu.

Ainsi, pour ce qui regarde les sciences et les belles-lettres, je crois en savoir autant qu'il en faut pour l'instruction d'un gentilhomme, outre que ce n'est point précisément l'office d'un gouverneur de donner les leçons, mais seulement d'avoir attention qu'elles se prennent avec fruit; et effectivement il est nécessaire qu'il sache sur toutes les matières plus que son élève ne doit apprendre.

Je n'ai rien à répondre à l'objection qu'on me peut faire sur l'irrégularité de ma conduite passée; comme elle n'est pas excusable, je ne prétends pas l'excuser : aussi, mon cher père, je vous ai dit d'abord que ce ne serait que dans quelques années et avec plus d'expérience que j'oserais entreprendre de me charger de la conduite de quelqu'un. C'est que j'ai dessein de me corriger entièrement et que j'espère d'y réussir.

Sur tout ce que je viens de dire, vous pourrez encore m'opposer que ce ne sont point des établissemens solides, principalement quant au premier et troisième articles; là-dessus je vous prie de considérer que je ne vous les propose point comme tels, mais seulement comme les uniques ressources où je puisse recourir dans la situation où je me trouve, en cas que les secours présens vinssent à me manquer; mais il est temps de vous développer mes véritables idées et d'en venir à la conclusion.

Vous n'ignorez pas, mon cher père, les obligations infinies que j'ai à madame de Warens; c'est sa charité qui m'a tiré plusieurs fois de la misère, et qui s'est constamment attachée

depuis huit ans à pourvoir à tous mes besoins, et même bien au-delà du nécessaire. La bonté qu'elle a eue de me retirer dans sa maison, de me fournir des livres, de me payer des maîtres, et, par-dessus tout, ses excellentes instructions et son exemple édifiant, m'ont procuré les moyens d'une heureuse éducation, et de tourner au bien mes mœurs alors encore indécises. Il n'est pas besoin que je relève ici la grandeur de tous ces bienfaits; la simple exposition que j'en fais à vos yeux suffit pour vous en faire sentir tout le prix au premier coup-d'œil : jugez, mon cher père, de tout ce qui doit se passer dans un cœur bien fait, en reconnaissance de tout cela; la mienne est sans bornes; voyez jusqu'où s'étend mon bonheur, je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux.

J'ai donc dessein de supplier madame de Warens de vouloir bien agréer que je passe le reste de mes jours auprès d'elle, et que je lui rende jusqu'à la fin de ma vie tous les services qui seront en mon pouvoir; je veux lui faire goûter autant qu'il dépendra de moi par mon attachement à elle et par la sagesse et la régularité de ma conduite, les fruits des soins et des peines qu'elle s'est donnés pour moi : ce n'est point une manière frivole de lui témoigner ma reconnaissance; cette sage et aimable dame a des sentimens assez beaux pour trouver de quoi se payer de ses bienfaits par ses bienfaits mêmes, et par l'hommage continuel d'un cœur plein de zèle, d'estime, d'attachement, et de respect, pour elle.

J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous approuverez ma résolution et que vous la seconderez de tout votre pouvoir. Par là, toutes difficultés sont levées; l'établissement est tout fait, et assurément le plus solide et le plus heureux qui puisse être au monde, puisque, outre les avantages qui en résultent en ma faveur, il est fondé de part et d'autre sur la bonté du cœur et sur la vertu.

Au reste, je ne prétends pas trouver par là un prétexte honnête de vivre dans la fainéantise et dans l'oisiveté : il est vrai que le vide de mes occupations journalières est grand; mais je l'ai entièrement consacré à l'étude, et madame de Warens pourra me rendre la justice que j'ai suivi assez régulièrement ce plan : jusqu'à présent elle ne s'est plainte que de l'excès. Il n'est pas à craindre que mon goût change; l'étude a un charme qui fait que quand on l'a une fois goûtée on ne peut plus s'en détacher, et d'autre part l'objet en est si beau, qu'il n'y a personne qui puisse blâmer ceux qui sont assez heureux pour y trouver du goût et pour s'en occuper.

Voilà, mon cher père, l'exposition de mes vues : je vous supplie très-humblement d'y donner votre approbation, d'écrire à madame de Warens, et de vous employer auprès d'elle pour les faire réussir; j'ai lieu d'espérer que vos démarches ne seront

pas infructueuses, et qu'elles tourneront à notre commune satisfaction.

Je suis, etc.

A SON PÈRE.

Mon cher père.

Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, j'ose encore recourir à vous, comme au meilleur de tous les pères, et quels que soient les justes sujets de haine que vous devez avoir contre moi, le titre de fils malheureux et repentant les efface dans votre cœur, et la douleur vive et sincère que je ressens d'avoir si mal usé de votre tendresse paternelle, me remet dans les droits que le sang me donne auprès de vous; vous êtes toujours mon cher père, et quand je ne ressentirais que le seul poids de mes fautes, je suis assez puni dès que je suis criminel. Mais hélas! il est bien encore d'autres motifs qui feraient changer votre colère en une compassion légitime, si vous en étiez pleinement instruit. Les infortunes qui m'accablent depuis long-temps n'expient que trop les fautes dont je me sens coupable, et, s'il est vrai qu'elles sont énormes, la pénitence les surpasse encore. Triste sort que celui d'avoir le cœur plein d'amertume et de n'oser même exhaler sa douleur par quelques soupirs! Triste sort d'être abandonné d'un père dont on aurait pu faire les délices et la consolation! mais plus triste sort de se voir forcé d'être à jamais ingrat et malheureux en même temps, et d'être obligé de traîner par toute la terre sa misère et ses remords! Vos yeux se chargeraient de larmes si vous connaissiez à fond ma véritable situation; l'indignation ferait bientôt place à la pitié, et vous ne pourriez vous empêcher de ressentir quelque peine des malheurs dont je me vois accablé. Je n'aurais osé me donner la liberté de vous écrire si je n'y avais été forcé par une nécessité indispensable. J'ai long-temps balancé, dans la crainte de vous offenser encore davantage; mais enfin j'ai cru que, dans la triste situation où je me trouve, j'aurais été doublement coupable si je n'avais fait tous mes efforts pour obtenir de vous des secours qui me sont absolument nécessaires. Quoique j'aie à craindre un refus, je ne m'en flatte pas moins de quelque espérance; je n'ai point oublié que vous êtes bon père, et je sais que vous êtes assez généreux pour faire du bien aux malheureux indépendamment des lois du sang et de la nature, qui ne s'effacent jamais dans les grandes ames. Enfin, mon cher père, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchâtel dans une misère à laquelle mon imprudence a donné lieu. Comme je n'avais d'autre talent que la musique qui pût me tirer d'affaire, je crus que je ferais bien de le mettre en usage si je le pouvais; et, voyant bien que je n'en savais pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai

à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois; d'où, étant venu à Neuchâtel, je me vis dans peu de temps, par des gains assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avais à Lausanne; mais étant sorti d'ici inconsidérément, après une longue suite d'aventures que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche, si vous voulez bien le permettre, je suis revenu; mais le chagrin que je puis dire sans vanité que mes écolières conçurent de mon départ a bien été payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer; de façon que, privé des secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes, qui m'empêchent d'en sortir avec honneur et qui m'obligent de recourir à vous.

Que ferais-je, si vous me refusiez? de quelle confusion ne serais-je pas couvert? faudra-t-il, après avoir si long-temps vécu sans reproche malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité? Non, mon cher père, j'en suis sûr, vous ne le permettrez pas. Ne craignez pas que je vous fasse jamais une semblable prière; je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive incessamment, vivre sans le secours d'autrui; je sens combien il pèse d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même; je ne ramperai plus; ce métier est indigne de moi; si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant: mes souhaits vont être accomplis, et j'espère que je vais bientôt jouir d'un sort doux et tranquille, sans dépendre que de moi-même, et d'un père dont je veux toujours respecter et suivre les ordres.

Pour me voir en cet état, il ne me manque que d'être hors d'ici où je me suis témérairement engagé; j'attends ce dernier bienfait de votre main avec une entière confiance.

Honorez-moi, mon cher père, d'une réponse de votre main; ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie de Genève; accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caractères; faites-moi la grace de vous hâter, car je suis dans une crise très-pressante. Mon adresse est ici jointe; vous devinerez aisément les raisons qui m'ont fait prendre un nom supposé; votre prudente discrétion ne vous permettra pas de rendre publique cette lettre, ni de la montrer à personne qu'à ma chère mère, que j'assure de mes très-humbles respects, et que je supplie, les larmes aux yeux, de vouloir bien me pardonner mes fautes et me rendre sa chère tendresse. Pour vous, mon cher père, je n'aurai jamais de repos que je n'aie mérité le retour de la vôtre, et je me flatte que ce jour viendra encore où vous vous ferez un vrai plaisir de m'avouer pour,

Mon cher père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils.

A SA TANTE.

J'ai reçu avant-hier la visite de mademoiselle F.... F.... dont le triste sort me surprend d'autant plus, que je n'avais rien su jusqu'ici de tout ce qui la regardait. Quoique je n'aie appris son histoire que de sa bouche, je ne doute pas, ma chère tante, que sa mauvaise conduite ne l'ait plongée dans l'état déplorable où elle se trouve. Cependant il convient d'empêcher, si l'on le peut, qu'elle n'achève de déshonorer sa famille et son nom; et c'est un soin qui vous regarde aussi en qualité de belle-mère. J'ai écrit à M. Jean F.... son frère, pour l'engager à venir ici, et tâcher de la retirer des horreurs où la misère ne manquera pas de la jeter. Je crois, ma chère tante, que vous ferez bien, et conformément aux sentimens que la charité, l'honneur, et la religion, doivent vous inspirer, de joindre vos sollicitations aux miennes, et même, sans vouloir m'aviser de vous donner des leçons, je vous prie de le faire pour l'amour de moi; je crois que Dieu ne peut manquer de jeter un œil de faveur et de bonté sur de pareilles actions. Pour moi, dans l'état où je suis moi-même, je n'ai pu rien faire que la soutenir par les consolations et les conseils d'un honnête homme, et je l'ai présentée à madame de Warens, qui s'est intéressée pour elle à ma considération, et qui a approuvé que je vous en écrivisse.

J'ai appris avec un vrai regret la mort de mon oncle Bernard. Dieu veuille lui donner dans l'autre monde le bien qu'il n'a pu trouver en celui-ci, et lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles. Je vous prie d'en faire mes condoléances à ma tante Bernard, à qui j'en écrirais volontiers; mais en vérité je suis pardonnable dans l'abattement et la langueur où je suis de ne pas remplir tous mes devoirs. S'il lui reste quelques manuscrits de feu mon oncle Bernard qu'elle ne se soucie pas de conserver, elle peut me les envoyer ou me les garder; je tâcherai de trouver de quoi les payer ce qu'ils vaudront. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mon pauvre père; j'en suis dans une véritable peine: il y a long-temps qu'il ne m'a écrit; je vous prie de l'assurer dans l'occasion que le plus grand de mes regrets est de n'avoir pu jouir d'une santé qui m'eût permis de mettre à profit le peu de talens que je puis avoir; assurément il aurait connu que je suis un bon et tendre fils. Dieu m'est témoin que je le dis du fond du cœur. Je suis redevable à madame de Warens d'avoir toujours cultivé en moi avec soin les sentimens d'attachement et de respect qu'elle m'a toujours trouvés pour mon père, et pour toute ma vie. Je serais bien aise que vous eussiez pour cette dame les sentimens dûs à ses hautes vertus et à son caractère excellent, et que vous lui sussiez quelque gré d'avoir été dans tous les temps ma bienfaitrice et ma mère.

Je vous prie aussi, ma chère tante, de vouloir assurer de mes respects et de mon sincère attachement ma tante Gonceru, quand

vous serez à portée de la voir; mes salutations aussi à mon oncle David. Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles, et de m'instruire de l'état de votre santé, et du succès de vos démarches auprès de M. F.....

A MADEMOISELLE......

Je suis très-sensible à la bonté que veut bien avoir madame de Warens de se ressouvenir encore de moi. Cette nouvelle m'a donné une consolation que je ne saurais vous exprimer; et je vous proteste que jamais rien ne m'a plus violemment affligé que d'avoir encouru sa disgrace. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire, mademoiselle, que j'ignorais les fautes qui avaient pu me rendre coupable à ses yeux; mais jusqu'ici la crainte de lui déplaire m'a empêché de prendre la liberté de lui écrire pour me justifier ou du moins pour obtenir, par mes soumissions, un pardon qui serait dû à ma profonde douleur, quand même j'aurais commis les plus grands crimes. Aujourd'hui, mademoiselle, si vous voulez bien vous employer pour moi, l'occasion est favorable, et à votre sollicitation elle m'accordera sans doute la permission de lui écrire; car c'est une hardiesse que je n'oserais prendre de moi-même. C'était me faire injure que demander si je voulais qu'elle sût mon adresse; puis-je avoir rien de caché pour une personne à qui je dois tout? Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle; sans les soins de cette charitable dame, je serais peut-être déjà mort de faim; et, si j'ai vécu jusqu'à présent, c'est aux dépens d'une science qu'elle m'a procurée. Hâtez-vous donc, mademoiselle, je vous en supplie; intercédez pour moi, et tâchez de m'obtenir la permission de me justifier.

J'ai bien reçu votre lettre datée du 21 novembre adressée à Lausanne. J'avais donné de bons ordres, et elle me fut envoyée sur-le-champ. L'aimable demoiselle de Galley est toujours dans mon cœur, et je brûle d'impatience de recevoir de ses nouvelles; faites-moi le plaisir de lui demander, au cas qu'elle soit encore à Annecy, si elle agréerait une lettre de ma main. Comme j'ai ordre de m'informer de M. Venture, je serais fort aise d'apprendre où il est actuellement; il a eu grand tort de ne point écrire à M. son père, qui est fort en peine de lui; j'ai promis de donner de ses nouvelles dès que j'en saurais moi-même. Si cela ne vous fait pas de peine, accordez-moi la grace de me dire s'il est toujours à Annecy, et son adresse à peu près. Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ d'auprès de vous, si vous agréez pour vous désennuyer que je vous envoie quelques-unes de mes pièces, je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. Ce que je vous offre, c'est pour vous dédommager en quelque sorte de la compote, qui n'est pas encore mangeable. Passons à votre dernier

article qui est le plus important. Je commencerai par vous dire qu'il n'était point nécessaire de préambule pour me faire agréer vos sages avis; je les recevrai toujours de bonne part et avec beaucoup de respect, et je tâcherai d'en profiter. Quant à celui-ci que vous me donnez, soyez persuadée, mademoiselle, que ma religion est profondément gravée dans mon ame et que rien n'est capable de l'en effacer. Je ne veux pas ici me donner beaucoup de gloire de la constance avec laquelle j'ai refusé de retourner chez moi. Je n'aime pas prôner des dehors de piété, qui souvent trompent les yeux, et ont de tout autres motifs que ceux qui se montrent en apparence. Enfin, mademoiselle, ce n'est pas par divertissement que j'ai changé de nom et de patrie, et que je risque à chaque instant d'être regardé comme un fourbe et peut-être un espion. Finissons une trop longue lettre; c'est assez vous ennuyer; je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une prompte réponse, parce que je ne ferai peut-être pas long séjour ici. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne; je ne sais comment sortir; je ne sais comment rester; parce que je ne sais point faire de bassesses. Gardez-vous de rien dire de ceci à madame de Warens. J'aimerais mieux la mort, qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence; et vous-même tâchez de l'oublier, car je me repens de vous l'avoir dit. Adieu, mademoiselle, je suis toujours avec autant d'estime que de reconnaissance.

A M. D'EYBENS.

Madame de Warens m'a fait l'honneur de me communiquer la réponse que vous avez pris la peine de lui faire, et celle que vous avez reçue de M. de Mably à mon sujet. J'ai admiré avec une vive reconnaissance les marques de cet empressement de votre part à faire du bien qui caractérise les cœurs vraiment généreux; ma sensibilité n'a pas sans doute de quoi mériter beaucoup votre attention, mais vous voudrez du moins bien permettre à mon zèle de vous assurer que vous ne sauriez, monsieur, porter vos bontés à mon égard au-delà de ma reconnaissance, et je vous en dois beaucoup, monsieur, pour le bien que l'excès de votre indulgence vous a fait avancer en ma faveur : il est vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que madame de Warens, ma très-chère maman, a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connaissances; mais les principes, dont je fais profession, m'ont souvent fait négliger la culture des talens de l'esprit, en faveur de celle des sentimens du cœur, et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. Je ferai cependant, monsieur, même à cet égard, les plus puissans efforts pour soutenir l'opinion avantageuse que vous avez voulu donner de moi, et c'est en ce sens que je regarde tout le bien que vous avez dit, comme une exhortation polie de remplir de mon mieux

mais je ne puis mesurer mes engagemens qu'à mes forces. Le surplus dépendra de lui.

Il est temps de cesser de vous fatiguer. Daignez, monsieur, continuer de m'honorer de vos bontés et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M......

Vous voilà donc, monsieur, déserteur du monde et de ses plaisirs; c'est, à votre âge et dans votre situation, une métamorphose bien étonnante. Quand un homme de vingt-deux ans, galant, aimable, poli, spirituel, comme vous l'êtes, et d'ailleurs point rebuté de la fortune, se détermine à la retraite, par simple goût, et sans y être excité par quelques mauvais succès dans ses affaires ou dans ses plaisirs, on peut s'assurer qu'un fruit si précieux du bon sens et de la réflexion n'amènera point après lui de dégoût ni de repentir. Fondé sur cette assurance, j'ose vous faire, sur votre retraite, un compliment qui ne vous sera pas répété par bien des gens; je vous en félicite. Sans vouloir trop relever ce qu'il y a de grand et peut-être d'héroïque dans votre résolution, je vous dirai franchement que j'ai souvent regretté qu'un esprit aussi juste et une ame aussi belle que la vôtre, ne fussent faits que pour la galanterie, les cartes, et le vin de Champagne; vous étiez né, mon très-cher monsieur, pour une meilleure occupation; le goût passionné, mais délicat, qui vous entraîne vers les plaisirs, vous a bientôt fait démêler la fadeur des plus brillans; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attraits ni moins de vivacité. Vous connaissez désormais les hommes; vous n'avez plus besoin de tant les voir pour apprendre à les mépriser; il sera bon maintenant que vous vous consultiez un peu pour savoir à votre tour quelle opinion vous devez avoir de vous-même. Ainsi, en même temps que vous essaierez d'un autre genre de vie, vous ferez sur votre intérieur un petit examen, dont le fruit ne sera pas inutile à votre tranquillité.

Monsieur, que vous donnassiez dans l'excès, c'est ce que je ne voudrais pas sans ménagement. Vous n'avez pas sans doute absolument renoncé à la société, ni au commerce des hommes; comme vous vous êtes déterminé de pur choix, et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misantropes, ennemis mortels du genre humain; permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul; mais vous devez l'aimer toujours : les hommes, quoi qu'on dise, sont nos frères, en dépit de nous et d'eux; frères fort durs à la vérité; mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés. A cela près, il faut avouer qu'on ne peut se dispenser de porter la lanterne dans la quantité pour s'établir un commerce et des liaisons; et, quand malheureuse-

ment la lanterne ne montre rien, c'est bien une nécessité de traiter avec soi-même, et de se prendre, faute d'autre, pour ami et pour confident. Mais ce confident et cet ami, il faut aussi un peu le connaître et savoir comment et jusqu'à quel point on peut se fier à lui; car souvent l'apparence nous trompe, même jusque sur nous-mêmes : or le tumulte des villes, et le fracas du grand monde, ne sont guère propres à cet examen. Les distractions des objets extérieurs y sont trop longues et trop fréquentes; on ne peut y jouir d'un peu de solitude et de tranquillité. Sauvons-nous à la campagne; allons-y chercher un repos et un contentement que nous n'avons pu trouver au milieu des assemblées et des divertissemens; essayons de ce nouveau genre de vie; goûtons un peu de ces plaisirs paisibles, douceur dont Horace, fin connaisseur s'il en fut, faisait un si grand cas. Voilà, monsieur, comment je soupçonne que vous avez raisonné.

A M.....

Monsieur,

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grace, après une aussi indigne négligence que la mienne? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre, cependant, quand je vous offense par mes retards déplacés, je vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par là que je ne cherche point de détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez, ce que le cœur vous dictera, du coupable et du châtiment; vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine, qu'il me serait impossible de supporter : c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la-moi tout entière, je vous en prie; et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami, quand même je me rendrais indigne que vous fussiez le mien.

Vous trouverez ici incluse la lettre de remercîment que vous fait la très-chère maman. Si elle a tardé trop à vous répondre, comptez qu'elle ne vous en dit pas la véritable raison. Je sais qu'elle avait des vues dont sa situation présente la contraint de renvoyer l'effet à un meilleur temps; ce que je ne vous dirais pas si je n'avais lieu de craindre que vous n'attribuassiez à l'impolitesse un retardement qui, de sa part, avait assurément bien une autre source.

Il faut maintenant vous parler de votre charmante pièce. Si vous faites de pareils essais, que devons-nous attendre de

vos ouvrages? Continuez, mon cher ami, la carrière brillante que vous venez d'ouvrir; cultivez toujours l'élégance de votre goût par la connaissance des bonnes règles; vous ne sauriez manquer d'aller loin avec de pareilles dispositions. Vous voulez, moi, que je vous corrige! croyez-moi, il me conviendrait mieux de faire encore sous vous quelques thêmes, que de vous donner des leçons. Non que je veuille vous assurer que votre cantate soit entièrement sans défauts; mon amitié abhorre une basse flatterie, jusqu'à tel point que j'aime mieux donner dans l'excès opposé que d'affaiblir le moins du monde la rigueur de la sincérité; quoique peut-être j'aie aussi de ma part quelque chose à vous pardonner à cet égard. Nous avons le regret de ne pouvoir mettre cette cantate en exécution faute de violoncelle, et maman a même eu celui de ne pouvoir chanter autant qu'elle aurait souhaité, à cause de ses incommodités continuelles: actuellement elle a une fièvre habituelle, des vomissemens fréquens, et une enflure dans les jambes qui s'opiniâtre à ne nous rien présager de bon.

Maman m'a engagé de copier la mienne pour vous l'envoyer, puisque vous avez paru en avoir quelque envie; mais, ayant égaré l'adresse que vous m'aviez donnée pour les paquets à envoyer, je suis contraint d'attendre que vous me l'ayez indiquée une seconde fois; ce que je vous prie de faire au plus tôt. La cantate étant prête à partir, j'y joindrai volontiers deux ou trois exemplaires du Verger, qui me restent encore, si vous êtes à portée d'en faire cadeau à quelque ami.

Je vous prie de vouloir faire mes complimens à M. l'abbé Borlin. Vous pourrez aussi le ressouvenir, si vous le jugez bon, qu'il a une cantate et un autre chiffon de musique à moi. L'aventure de la Charonne me fait craindre que le bon monsieur ne soit sujet à égarer ce qu'on lui remet. S'il vous les rend, je vous prie de ne me les renvoyer qu'après en avoir fait usage aussi long-temps qu'il vous plaira.

Vous savez sans doute que les affaires vont très-mal en Hongrie, mais vous ignorez peut-être que M. Bouvier le fils y a eté tué; nous ne le savons que d'hier.

A MADEMOISELLE......

Je me suis exposé au danger de vous revoir, et votre vue a trop justifié mes craintes, en rouvrant toutes les plaies de mon cœur. J'ai achevé de perdre, auprès de vous, le peu de raison qui me restait, et je sens que, dans l'état où vous m'avez réduit, je ne suis plus bon à rien qu'à vous adorer. Mon mal est d'autant plus triste, que je n'ai ni l'espérance ni la volonté d'en guérir, et qu'au risque de tout ce qu'il en peut arriver, il faut vous aimer éternellement. Je comprends, mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour; je suis un jeune homme sans for-

tune; je n'ai qu'un cœur à vous offrir, et ce cœur, tout plein de feu, de sentimens, et de délicatesse qu'il puisse être, n'est pas sans doute un présent digne d'être reçu de vous. Je sens cependant, dans un fonds inépuisable de tendresse, dans un caractère toujours vif et toujours constant, des ressources pour le bonheur, qui devraient, auprès d'une maîtresse un peu sensible, être comptés pour quelque chose en dédommagement des biens et de la figure qui me manquent. Mais quoi! vous m'avez traité avec une dureté incroyable, et, s'il vous est arrivé d'avoir pour moi quelque espèce de complaisance, vous me l'avez ensuite fait acheter si cher, que je jurerais bien que vous n'avez eu d'autres vues que de me tourmenter. Tout cela me désespère sans m'étonner, et je trouve assez dans tous mes défauts de quoi justifier votre insensibilité pour moi: mais ne croyez pas que je vous taxe d'être insensible en effet. Non, votre cœur n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devais le toucher. Je sais de science certaine que vous avez eu des liaisons; je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter; et, pour vous donner une idée de ma façon de penser, c'est que, l'ayant appris par hasard, sans le chercher, mon respect pour vous ne me permettra jamais de vouloir savoir autre chose de votre conduite que ce qu'il vous plaira de m'en apprendre vous-même. En un mot, si je vous ai dit que vous ne seriez jamais religieuse, c'est que je connaissais que vous n'étiez en aucun sens faite pour l'être; et si, comme amant passionné, je regarde avec horreur cette pernicieuse résolution; comme ami sincère et comme honnête homme, je ne vous conseillerai jamais de prêter votre consentement aux vues qu'on a sur vous à cet égard; parce qu'ayant certainement une vocation tout opposée, vous ne feriez que vous préparer des regrets superflus et de longs repentirs. Je vous le dis, comme je le pense au fond de mon ame et sans écouter mes propres intérêts. Si je pensais autrement, je vous le dirais de même; et, voyant que je ne puis être heureux personnellement, je trouverais du moins mon bonheur dans le vôtre. J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse; et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. Hélas! si vous vouliez m'écouter; j'ose dire que je vous ferais connaître la véritable félicité; personne ne saurait mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la saurait mieux faire éprouver: Dieux! Si j'avais pu parvenir à cette charmante possession, j'en serais mort assurément; et comment trouver assez de ressource dans l'ame pour résister à ce torrent de plaisirs? Mais si l'amour avait fait un miracle et qu'il m'eût conservé la vie, quelque ardeur qui soit dans mon cœur, je sens qu'il l'aurait encore redoublée; et, pour m'empêcher d'expirer au milieu de mon bonheur, il aurait à chaque instant porté de nouveaux feux dans mon sang: cette seule pensée le fait bouillonner; je ne

puis résister aux piéges d'une chimère séduisante; votre charmante image me suit partout, je ne puis m'en défaire même en m'y livrant; elle me poursuit jusque pendant mon sommeil; elle agite mon cœur et mes esprits; elle consume mon tempérament, et je sens, en un mot, que vous me tuez malgré vous-même, et que, quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir d'amour pour vous. Soit cruauté réelle, soit bonté imaginaire, le sort de mon amour est toujours de me faire mourir. Mais hélas! en me plaignant de mes tourmens, je m'en prépare de nouveaux; je ne puis penser à mon amour sans que mon cœur et mon imagination s'échauffent, et quelque résolution que je fasse de vous obéir en commençant mes lettres, je me sens ensuite emporté au-delà de ce que vous exigez de moi. Auriez-vous la dureté de m'en punir? Le ciel pardonne les fautes involontaires; ne soyez pas plus sévère que lui, et comptez pour quelque chose l'excès d'un penchant invincible, qui me conduit malgré moi bien plus loin que je ne veux, si loin même que, s'il était en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine, sous la condition d'être pendu un quart-d'heure après, j'accepterais cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. Après cela, je n'ai plus rien à vous dire; il faudrait que vous fussiez un monstre de barbarie pour me refuser au moins un peu de pitié.

L'ambition ni la fumée ne touchent point un cœur comme le mien; j'avais résolu de passer le reste de mes jours en philosophe, dans une retraite qui s'offrait à moi; vous avez détruit tous ces beaux projets; j'ai senti qu'il m'était impossible de vivre éloigné de vous, et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir. Mais puisque je suis destiné à me bercer de chimères, il faut du moins me livrer aux plus agréables, c'est-à-dire, à celles qui vous ont pour objet; daignez, mademoiselle, donner quelque marque de bonté à un amant passionné, qui n'a commis d'autre crime envers vous que de vous trouver trop aimable; donnez-moi une adresse, et permettez que je vous en donne une, pour les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire, et pour les réponses que vous voudrez bien me faire; en un mot laissez-moi par pitié quelque rayon d'espérance, quand ce ne serait que pour calmer les folies dont je suis capable.

Ne me condamnez plus pendant mon séjour ici à vous voir si rarement; je n'y saurais tenir; accordez-moi du moins dans les intervalles la consolation de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles, autrement je viendrai plus souvent, au risque de tout ce qui en pourra arriver. Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, à l'épée royale.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Grenoble, 13 septembre 1737.

MADAME,

Je suis ici depuis deux jours : on ne peut être plus satisfait d'une ville, que je le suis de celle-ci. On m'y a marqué tant d'amitiés et d'empressemens que je croyais, en sortant de Chambéry, me trouver dans un nouveau monde. Hier, M. Micoud me donna à dîner avec plusieurs de ses amis ; et le soir, après la comédie, j'allai souper avec le bon-homme Lagère.

Je n'ai vu ni madame la présidente, ni madame d'Eybens, ni M. le président de Tencin : ce seigneur est en campagne. Je n'ai pas laissé de remettre la lettre à ses gens. Pour madame de Bardonanche, je me suis présenté plusieurs fois, sans pouvoir lui faire la révérence ; j'ai fait remettre la lettre, et j'y dois dîner ce matin, où j'apprendrai des nouvelles de madame d'Eybens.

Il faut parler de M. de l'Orme. J'ai eu l'honneur, madame, de lui remettre votre lettre en main propre. Ce monsieur, s'excusant sur l'absence de M. l'Évêque, m'offrit un écu de six francs : je l'acceptai par timidité, mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait ; mais il faudra que mon ame change de moule, avant que de me résoudre à faire autrement. J'ose croire que la vôtre ne m'en démentira pas.

J'ai eu le bonheur de trouver pour Montpellier, en droiture, une chaise de retour : j'en profiterai. Le marché s'est fait par l'entremise d'un ami, et il ne m'en coûte, pour la voiture, qu'un louis de 24 francs : je partirai demain matin. Je suis mortifié, madame, que ce soit sans recevoir ici de vos nouvelles ; mais ce n'est pas une occasion à négliger.

Si vous avez, madame, des lettres à m'envoyer, je crois qu'on pourrait les faire tenir ici à M. Micoud, qui les ferait partir ensuite pour Montpellier, à l'adresse de M. Lazerme. Vous pouvez aussi les envoyer de Chambéry en droiture ; ayez la bonté de voir ce qui convient le mieux ; pour moi, je n'en sais rien du tout.

Il me fâche extrêmement d'avoir été contraint de partir sans faire la révérence à M. le marquis d'Antremont, et lui présenter mes très-humbles actions de graces : oserais-je, madame, vous prier de vouloir suppléer à cela ?

Comme je compte de pouvoir être à Montpellier mercredi au soir, le 18 courant, je pourrais donc, madame, recevoir de vos précieuses nouvelles dans le cours de la semaine prochaine, si vous preniez la peine d'écrire dimanche ou lundi matin. Vous m'accorderez, s'il vous plaît, la faveur de croire que mon empressement jusqu'à ce temps-là ira jusqu'à l'inquiétude.

Permettez encore, madame, que je prenne la liberté de vous recommander le soin de votre santé. N'êtes-vous pas ma chère

maman? n'ai-je pas droit d'y prendre le plus vif intérêt? et n'avez-vous pas besoin qu'on vous excite à tout moment à y donner plus d'attention?

La mienne fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta Alzire, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps.

Pourquoi, madame, y a-t-il des cœurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentimens? La fortune semble faire à tout cela une espèce de compensation; à force d'élever ceux-ci, elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres: y réussit-elle ou non? Le public et vous, madame, ne serez pas de même avis. Cet accident m'a forcé de renoncer désormais au tragique, jusqu'au rétablissement de ma santé. Me voilà privé d'un plaisir qui m'a bien coûté des larmes en ma vie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Montpellier, 23 octobre 1737.

MADAME,

Je ne me sers point de la voie indiquée de M. Barillot, parce que c'est faire le tour de l'école. Vos lettres et les miennes passant toutes par Lyon, il faudrait avoir une adresse à Lyon.

Voici un mois passé de mon arrivée à Montpellier, sans avoir pu recevoir aucune nouvelle de votre part, quoique j'aie écrit plusieurs fois et par différentes voies. Vous pouvez croire que je ne suis pas fort tranquille, et que ma situation n'est pas des plus gracieuses; je vous proteste cependant, madame, avec la plus parfaite sincérité, que ma plus grande inquiétude vient de la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelque accident. Je vous écris cet ordinaire-ci par trois différentes voies, savoir, par MM. Vépres, M. Micoud, et en droiture; il est impossible qu'une de ces trois lettres ne vous parvienne; ainsi, j'en attends la réponse dans trois semaines au plus tard; passé ce temps-là, si je n'ai point de nouvelles, je serai contraint de partir dans le dernier désordre, et de me rendre à Chambéry comme je pourrai. Ce soir la poste doit arriver, et il se peut qu'il y aura quelque lettre pour moi; peut-être n'avez-vous pas fait mettre les vôtres à la poste les jours qu'il fallait, car j'aurais réponse depuis quinze jours, si les lettres avaient fait chemin dans leur temps. Vos lettres doivent passer par Lyon pour venir ici; ainsi c'est les mercredi et samedi de bon matin qu'elles doivent être mises à la poste; je vous avais donné précédemment l'adresse de ma pension: il vaudrait peut-être mieux les adresser en droiture où je suis logé, parce que je suis sûr de les y recevoir exactement. C'est chez M. Barcellon, huissier de la bourse, en rue

basse, proche du Palais. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

P. S. Si vous avez quelque chose à m'envoyer par la voie des marchands de Lyon, et que vous écriviez, par exemple, à MM. Vépres par le même ordinaire qu'à moi, je dois, s'ils sont exacts, recevoir leur lettre en même temps que la vôtre.

J'allais fermer ma lettre, quand j'ai reçu la vôtre, madame, du 12 du courant. Je crois n'avoir pas mérité les reproches que vous m'y faites sur mon peu d'exactitude. Depuis mon départ de Chambéry, je n'ai point passé de semaine sans vous écrire. Du reste, je me rends justice; et quoique peut-être il dût me paraître un peu dur que la première lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous ne soit pleine que de reproches, je conviens que je les mérite tous. Que voulez-vous, madame, que je vous dise? Quand j'agis je crois faire les plus belles choses du monde, et puis il se trouve au bout que ce ne sont que sottises: je le reconnais parfaitement bien moi-même. Il faudra tâcher de se roidir contre sa bêtise à l'avenir, et faire plus d'attention sur sa conduite: c'est ce que je vous promets, avec une forte envie de l'exécuter. Après cela, si quelque retour d'amour-propre voulait encore m'engager à tenter quelque voie de justification, je réserve à traiter cela de bouche avec vous, madame, non pas, s'il vous plaît, à la Saint-Jean, mais à la fin du mois de janvier ou au commencement du suivant.

Quant à la lettre de M. Arnauld, vous savez, madame, mieux que moi-même, ce qui me convient en fait de recommandation. Je vois bien que vous vous imaginez que, parce que je suis à Montpellier, je puis voir les choses de plus près et juger de ce qu'il y a à faire; mais, madame, je vous prie d'être bien persuadée que, hors ma pension et l'hôte de ma chambre, il m'est impossible de faire aucune liaison, ni de connaître le terrain le moins du monde à Montpellier, jusqu'à ce qu'on m'ait procuré quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers et de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. Oh! qu'on a une idée bien fausse du caractère languedocien, et surtout des habitans de Montpellier à l'égard de l'étranger! mais pour revenir, les recommandations dont j'aurais besoin sont de toutes les espèces. Premièrement, pour la noblesse et les gens en place: il me serait très-avantageux d'être présenté à quelqu'un de cette classe, pour tâcher de me faire connaître et de faire quelque usage du peu de talens que j'ai, ou du moins me donner quelque ouverture, qui pût m'être utile dans la suite en temps et lieu: en second lieu, pour les commerçans, afin de trouver quelque voie de communication plus courte et plus facile, et pour mille autres avantages que vous savez que l'on tire de ces connaissances-là: troisièmement, parmi les gens de lettres, savans, professeurs, par les lumières qu'on peut acquérir avec eux et

les progrès qu'on y pourrait faire ; enfin, généralement pour toutes les personnes de mérite avec lesquelles on peut du moins lier une honnête société, apprendre quelque chose, et couler quelques heures prises sur la plus rude et la plus ennuyeuse solitude du monde. J'ai l'honneur de vous écrire cela, madame, et non à M. l'abbé Arnauld, parce qu'ayant la lettre vous verrez mieux ce qu'il y aura à répondre, et que, si vous voulez bien vous donner cette peine vous-même, cela fera encore un meilleur effet en ma faveur.

Vous faites, madame, un détail si riant de ma situation à Montpellier, qu'en vérité je ne saurais mieux rectifier ce qui peut n'être pas conforme au vrai, qu'en vous priant de prendre tout le contre-pied. Je m'étendrai plus au long, dans ma prochaine, sur l'espèce de vie que je mène ici. Quant à vous, madame, plût à Dieu que le récit de votre situation fût moins véridique : hélas ! je ne puis, pour le présent, faire que des vœux ardens pour l'adoucissement de votre sort ; il serait trop envié, s'il était conforme à celui que vous méritez. Je n'ose espérer le rétablissement de ma santé, car elle est encore plus en désordre que quand je suis parti de Chambéry ; mais, madame, si Dieu daignait me la rendre, il est sûr que je n'en ferais d'autre usage qu'à tâcher de vous soulager de vos soins, et à vous seconder en bon et tendre fils, et en élève reconnaissant. Vous m'exhortez, madame, à rester ici jusqu'à la Saint-Jean : je ne le ferais pas, quand on m'y couvrirait d'or. Je ne sache pas avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût, que celui-ci, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade, que celui de Montpellier. Je sais bien que vous ne me croirez point ; vous êtes encore remplie des belles idées que ceux qui y ont été attrapés en ont répandues au dehors pour attraper les autres. Cependant, madame, je vous réserve une relation de Montpellier, qui vous fera toucher les choses au doigt et à l'œil ; je vous attends là, pour vous étonner. Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne s'y remette pas. Premièrement, les alimens n'y valent rien, mais rien, je dis rien, et je ne badine point. Le vin y est trop violent, et incommode toujours ; le pain y est passable, à la vérité ; mais il n'y a ni bœuf, ni vache, ni beurre ; on n'y mange que de mauvais mouton, et du poisson de mer en abondance, le tout toujours apprêté à l'huile puante. Il vous serait impossible de goûter de la soupe ou des ragoûts qu'on nous sert à ma pension, sans vomir. Je ne veux pas m'arrêter davantage là-dessus, car, si je vous disais les choses précisément comme elles sont, vous seriez en peine de moi, bien plus que je ne le mérite. En second lieu, l'air ne me convient pas : autre paradoxe, encore plus incroyable que les précédens : c'est pourtant la vérité. On ne saurait disconvenir que l'air de Montpellier ne soit fort pur, et en hiver assez doux. Cependant le voisinage de la mer le rend à craindre, pour tous ceux qui sont attaqués de la poitrine : aussi y voit-on beaucoup de phthisiques. Un certain vent, qu'on

appelle ici le marin, amène de temps en temps des brouillards épais et froids, chargés de particules salines et âcres, qui sont fort dangereuses : aussi, j'ai ici des rhumes, des maux de gorge et des esquinancies, plus souvent qu'à Chambéry. Ne parlons plus de cela, quant à présent, car si j'en disais davantage vous n'en croiriez pas un mot. Je puis pourtant protester que je n'ai dit que la vérité. Enfin, un troisième article, c'est la cherté : pour celui-là je ne m'y arrêterai pas, parce que je vous en ai parlé précédemment, et que je me prépare à parler de tout cela plus au long en traitant de Montpellier. Il suffit de vous dire, qu'avec l'argent comptant que j'ai apporté, et les 200 livres que vous avez eu la bonté de me promettre, il s'en faudrait beaucoup qu'il m'en restât actuellement autant devant moi, pour prendre l'avance, comme vous dites qu'il en faudrait laisser en arrière pour boucher les trous. Je n'ai encore pu donner un sou à la maîtresse de la pension, ni pour le louage de ma chambre; jugez, madame, comment me voilà joli garçon; et, pour achever de me peindre, si je suis contraint de mettre quelque chose à la presse, ces honnêtes gens-ci ont la charité de ne prendre que 12 sous par écu de six francs, tous les mois. A la vérité, j'aimerais mieux tout vendre que d'avoir recours à un tel moyen. Cependant, madame, je suis si heureux, que personne ne s'est encore avisé de me demander de l'argent, sauf celui qu'il faut donner tous les jours pour les eaux, bouillons de poulets, purgatifs, bains; encore ai-je trouvé le secret d'en emprunter pour cela, sans gage et sans usure, et cela du premier cancre de la terre. Cela ne pourra pas durer, pourtant, d'autant plus que le deuxième mois est commencé depuis hier; mais je suis tranquille, depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, et je suis assuré d'être secouru à temps. Pour les commodités, elles sont en abondance. Il n'y a point de bon marchand à Lyon, qui ne tire une lettre-de-change sur Montpellier. Si vous en parlez à M. C. il lui sera de la dernière facilité de faire cela : en tout cas, voici l'adresse d'un qui paie un de nos messieurs de Belley, et de la voie duquel on peut se servir, *M. Parent, marchand drapier, à Lyon, au change*. Quant à mes lettres, il vaut mieux les adresser chez M. Barcellon, ou plutôt Marcellon, comme l'adresse est à la première page; on sera plus exact à me les rendre. Il est deux heures après minuit, la plume me tombe des mains. Cependant je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avais à écrire. La suite de la relation et le reste, etc., sera renvoyé pour lundi prochain. C'est que je ne puis faire mieux; sans quoi, madame, je ne vous imiterais certainement pas à cet égard. En attendant, je m'en rapporte aux précédentes, et présente mes respectueuses salutations aux révérends pères jésuites, le révérend père Hemet, et le révérend père Coppier. Je vous prie bien humblement de leur présenter une tasse de chocolat, que vous boirez ensemble, s'il vous plaît, à ma santé. Pour moi, je me contente du fumet, car il ne m'en reste pas un misérable morceau.

J'ai oublié de finir, en parlant de Montpellier, et de vous dire que j'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans un petit endroit fort joli, à deux lieues du Saint-Esprit. C'est un air excellent; il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connaissance en chemin, et j'espère de n'y être pas tout-à-fait si chèrement qu'à Montpellier. Je demande votre avis là-dessus : il faut encore ajouter, que c'est faire d'une pierre deux coups, car je me rapproche de deux journées.

Je vois, madame, qu'on épargnerait bien des embarras et des frais, si l'on faisait écrire par un marchand de Lyon, à son correspondant d'ici, de me compter de l'argent, quand j'en aurais besoin, jusqu'à la concurrence de la somme destinée; car ces retards me mettent dans de fâcheux embarras, et ne vous sont d'aucun avantage.

A M.......

Montpellier, 23 octobre 1737.

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous écrire, il y a environ trois semaines; je vous priais, par ma lettre, de vouloir bien donner cours à celle que j'y avais incluse pour M. Charbonnel; j'avais écrit l'ordinaire précédent, en droiture, à madame de Warens, et huit jours après je pris la liberté de vous adresser encore une lettre pour elle : cependant je n'ai reçu réponse de nulle part; je ne puis croire, monsieur, de vous avoir déplu en usant un peu trop familièrement de la liberté que vous m'aviez accordée; tout ce que je crains, c'est que quelque contre-temps fâcheux n'ait retardé mes lettres ou les réponses; quoi qu'il en soit, il m'est si essentiel d'être bientôt tiré de peine, que je n'ai point balancé, monsieur, de vous adresser encore l'incluse, et de vous prier de vouloir bien donner vos soins pour qu'elle parvienne à son adresse; j'ose même vous inviter à me donner des nouvelles de madame de Warens, je tremble qu'elle ne soit malade. J'espère, monsieur, que vous ne dédaignerez pas de m'honorer d'un mot de réponse par le premier ordinaire; et, afin que la lettre me parvienne plus directement, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me l'adresser chez M. Barcellon, huissier de la bourse, en rue basse, proche du Palais, c'est là que je suis logé. Vous ferez une œuvre de charité de m'accorder cette grace; et si vous pouvez me donner des nouvelles de M. Charbonnel, je vous en aurai d'autant plus d'obligation. Je suis avec une respectueuse considération.

ai dont je ne me déferai jamais; et comme cet argent ne suffirait point pour payer mes dettes et me tirer de Montpellier, j'oserai l'exposer au jeu, non par goût, car j'ai mieux aimé me condamner à la solitude que de m'introduire par cette voie, quoiqu'il n'y en ait point d'autre à Montpellier, et qu'il n'ait tenu qu'à moi de me faire des connaissances assez brillantes par ce moyen. Si je perds, ma situation ne sera presque pas pire qu'auparavant; mais, si je gagne, je me tirerai du plus fâcheux de tous les pas. C'est un grand hasard, à la vérité, mais j'ose croire qu'il est nécessaire de le tenter dans le cas où je me trouve. Je ne prendrai ce parti qu'à l'extrémité, et quand je ne verrai plus jour ailleurs. Si je reçois de bonnes nouvelles d'ici à ce temps-là, je n'aurai certainement pas l'imprudence de tenter la mer orageuse et de m'exposer à un naufrage : je prendrai un autre parti. J'acquitterai mes dettes ici, et je me rendrai en diligence à un petit endroit proche du Saint-Esprit, où, à moindres frais et dans un meilleur air, je pourrai recommencer mes petits remèdes avec plus de tranquillité, d'agrément, et de succès, comme j'espère, que je n'ai fait à Montpellier, dont le séjour m'est d'une mortelle antipathie. Je trouverai là bonne compagnie d'honnêtes gens qui ne chercheront point à écorcher le pauvre étranger, et qui contribueront à lui procurer un peu de gaieté dont il a, je vous assure, très-grand besoin.

Je vous fais toutes ces confidences, mon cher monsieur, comme à un bon ami qui veut bien s'intéresser à moi et prendre part à mes petits soucis. Je vous prierai aussi d'en vouloir bien faire part à qui de droit, afin que, si mes lettres ont le malheur de se perdre de quelque côté, l'on puisse de l'autre en récapituler le contenu. J'écris aujourd'hui à M. de Trianon; et comme la poste de Paris, qui est la vôtre, ne part d'ici qu'une fois la semaine, à savoir le lundi, il se trouve que, depuis mon arrivée à Montpellier, je n'ai pas manqué d'écrire un seul ordinaire, tant il y a de négligence dans mon fait, comme vous dites fort bien et fort à votre aise.

Il vous reviendrait une description de la charmante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France; mais, en vérité, il y a si peu de bien et tant de mal à en dire, que je me ferais scrupule d'en charger encore le portrait de quelque saillie de mauvaise humeur; j'attends qu'un esprit plus reposé me permette de n'en dire que le moins de mal que la vérité me pourra permettre. Voici en gros ce que vous en pouvez penser en attendant.

Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense labyrinthe de rues sales, tortueuses, et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels et de misérables chaumières, pleines de boue et de fumier. Les habitans y sont moitié très-riches, et l'autre moitié misérables à l'excès; mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les

femmes sont divisées en deux classes; les dames qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, et la nuit à la débauche, à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste, ni les unes ni les autres n'entendent le français; et elles ont tant de goût et d'esprit qu'elles ne doutent point que la comédie et l'opéra ne soient des assemblées de sorciers. Aussi on n'a jamais vu de femmes aux spectacles de Montpellier, excepté peut-être quelques misérables étrangères qui auront eu l'imprudence de braver la délicatesse et la modestie des dames de Montpellier. Vous savez sans doute quels égards on a en Italie pour les huguenots, et pour les Juifs en Espagne; c'est comme on traite les étrangers ici : on les regarde précisément comme une espèce d'animaux faits exprès pour être pillés, volés et assommés au bout s'ils avaient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractère des habitans de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de blé, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruit et point de bois. Adieu, mon cher ami.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Montpellier, 14 décembre 1737.

MADAME,

Je viens de recevoir votre troisième lettre, vous ne la datez point, et vous n'accusez point la réception des miennes : cela fait que je ne sais à quoi m'en tenir. Vous me mandez que vous avez fait compter, entre les mains de M. Bouvier, les deux cents livres en question; je vous en réitère mes humbles actions de graces. Cependant, pour m'avoir écrit cela trop tôt, vous m'avez fait faire une fausse démarche, car je tirai une lettre-de-change sur M. Bouvier, qu'il a refusée, et qu'on m'a renvoyée; je l'ai fait partir derechef : il y a apparence qu'elle sera payée présentement. Quant aux autres deux cents livres, je n'aurai besoin que de la moitié, parce que je ne veux pas faire ici un plus long séjour que jusqu'à la fin de février; ainsi, vous aurez cent livres de moins à compter; mais je vous supplie de faire en sorte que cet argent soit sûrement entre les mains de M. Bouvier, pour ce temps-là. Je n'ai pu faire les remèdes qui m'étaient prescrits, faute d'argent. Vous m'avez écrit que vous m'enverriez de l'argent pour pouvoir m'arranger avant la tenue des états, et voilà la clôture des états qui se fait demain, après avoir siégé deux mois entiers. Dès que j'aurai reçu réponse de Lyon, je partirai pour le Saint-Esprit, et je ferai l'essai des remèdes qui m'ont été ordonnés : remèdes bien inutiles à ce que je prévois. Il faut périr malgré tout, et ma santé est en pire état que jamais.

Je ne puis aujourd'hui vous donner une suite de ma relation; cela demande plus de tranquillité que je ne m'en sens aujour-

d'hui. Je vous dirai, en passant, que j'ai tâché de ne pas perdre entièrement mon temps à Montpellier; j'ai fait quelques progrès dans les mathématiques; pour le divertissement, je n'en ai eu d'autre que d'entendre des musiques charmantes. J'ai été trois fois à l'opéra, qui n'est pas beau ici, mais où il y a d'excellentes voix. Je suis endetté ici de cent huit livres; le reste servira, avec un peu d'économie, à passer les deux mois prochains. J'espère les couler plus agréablement qu'à Montpellier : voilà tout. Vous pouvez cependant, madame, m'écrire toujours ici à l'adresse ordinaire; au cas que je sois parti, les lettres me seront renvoyées. J'offre mes très-humbles respects aux révérends pères jésuites. Quand j'aurai reçu de l'argent, et que je n'aurai pas l'esprit si chagrin, j'aurai l'honneur de leur écrire. Je suis, madame, avec un très-profond respect.

P. S. Vous devez avoir reçu ma réponse, par rapport à M. de Lautrec. Oh ma chère maman! j'aime mieux être auprès de D., et être employé aux plus rudes travaux de la terre, que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a long-temps que je vous l'ai dit, et je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage, dans quelque état que je sois, tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi, je vois qu'il n'est pas difficile d'éluder les raisons importantes que vous ne voulez pas me dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir. J'approuve tout, je me soumets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah! ma chère maman, n'êtes-vous donc plus ma chère maman? ai-je vécu quelques mois de trop?

Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterais la chose dans toute la joie de mon cœur, mais ce cas est unique. Vous m'entendez.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Charmettes, 18 mars 1739.

MA TRÈS-CHÈRE MAMAN,

J'ai reçu, comme je le devais, le billet que vous m'écrivîtes dimanche dernier, et j'ai convenu sincèrement avec moi-même que, puisque vous trouviez que j'avais tort, il fallait que je l'eusse effectivement; ainsi, sans chercher à chicaner, j'ai fait mes excuses de bon cœur à mon frère, et je vous fais de même ici les miennes très-humbles. Je vous assure aussi que j'ai résolu de tourner toujours du bon côté les corrections que vous jugerez à propos de me faire, sur quelque ton qu'il vous plaise de les tourner.

Vous m'avez fait dire qu'à l'occasion de vos pâques vous voulez bien me pardonner. Je n'ai garde de prendre la chose au pied de la lettre, et je suis sûr que quand un cœur, comme le vôtre, a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de

vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion pour le réconcilier. Je reçois cela comme une petite mortification que vous m'imposez en me pardonnant, et dont vous savez bien qu'une parfaite connaissance de vos vrais sentimens adoucira l'amertume.

Je vous remercie, ma très-chère maman, de l'avis que vous m'avez fait donner d'écrire à mon père. Rendez-moi cependant la justice de croire que ce n'est ni par négligence, ni par oubli, que j'avais retardé jusqu'à présent. Je pensais qu'il aurait convenu d'attendre la réponse de M. l'abbé Arnauld, afin que si le sujet du mémoire n'avait eu nulle apparence de réussir, comme il est à craindre, je lui eusse passé sous silence ce projet évanoui. Cependant vous m'avez fait faire réflexion que mon délai était appuyé sur une raison trop frivole, et, pour réparer la chose le plutôt qu'il est possible, je vous envoie ma lettre, que je vous prie de prendre la peine de lire, de fermer, et de faire partir, si vous le jugez à propos.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de vous assurer que je languis depuis long-temps dans l'impatience de vous revoir. Songez, ma très-chère maman, qu'il y a un mois, et peut-être au-delà, que je suis privé de ce bonheur. Je suis du plus profond de mon cœur, et avec les sentimens du fils le plus tendre, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

5 mars.

MA TRÈS-CHÈRE ET TRÈS-BONNE MAMAN,

Je vous envoie ci-joint le brouillard du mémoire que vous trouverez après celui de la lettre à M. Arnauld. Si j'étais capable de faire un chef-d'œuvre, ce mémoire à mon goût serait le mien; non qu'il soit travaillé avec beaucoup d'art, mais parce qu'il est écrit avec les sentimens qui conviennent à un homme que vous honorez du nom de fils. Assurément une ridicule fierté ne me conviendrait guère dans l'état où je suis : mais aussi j'ai toujours cru qu'on pouvait sans arrogance, et cependant sans s'avilir, conserver dans la mauvaise fortune et dans les supplications une certaine dignité plus propre à obtenir des graces d'un honnête homme que les plus basses lâchetés. Au reste, je souhaite plus que je n'espère de ce mémoire, à moins que votre zèle et votre habileté ordinaires ne lui donnent un puissant véhicule; car je sais par une vieille expérience que tous les hommes n'entendent et ne parlent pas le même langage. Je plains les ames à qui le mien est inconnu; il y a une maman au monde qui, à leur place, l'entendrait très-bien : mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout, pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de se faire faquin?

Il n'y a pas tant de mal cependant; et j'espère que vous trou-

verez, par la lecture du mémoire, que je n'ai pas fait le rodomont hors de propos, et que je me suis raisonnablement humanisé. Je sais bien, Dieu merci à quoi, que, sans cela, Petit aurait couru grand risque de mourir de faim en pareille occasion; preuve que je ne suis pas propre à ramper indignement dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue, ni le fendant dans la prospérité : mais qu'est-ce que je vous lanterne là? Sans me souvenir, chère maman, que je parle à qui me connaît mieux que moi-même. Baste! un peu d'effusion de cœur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié.

Le mémoire est tout dressé sur le plan que nous avons plus d'une fois digéré ensemble. Je vois le tout assez lié, et propre à se soutenir. Il y a ce maudit voyage de Besançon, dont, pour mon honneur, j'ai jugé à propos de déguiser un peu le motif. Voyage éternel et malencontreux, s'il en fut au monde, et qui s'est déjà présenté à moi bien des fois et sous des faces bien différentes. Ce sont des images où ma vanité ne triomphe pas. Quoi qu'il en soit, j'ai mis à cela une emplâtre, Dieu sait comment! en tout cas, si l'on vient me faire subir l'interrogatoire aux Charmettes, j'espère bien ne pas rester court. Comme vous n'êtes pas au fait comme moi, il sera bon, en présentant le mémoire, de glisser légèrement sur le détail des circonstances, crainte de *quiproquo*, à moins que je n'aie l'honneur de vous voir avant ce temps-là.

A propos de cela. Depuis que vous voilà établie en ville, ne vous prend-il point fantaisie, ma chère maman, d'entreprendre un jour quelque petit voyage à la campagne? Si mon bon génie vous l'inspire, vous m'obligerez de me faire avertir quelques trois ou quatre mois à l'avance, afin que je me prépare à vous recevoir, et à vous faire duement les honneurs de chez moi.

Je prends la liberté de faire ici mes honneurs à M. le Cureu, et mes amitiés à mon frère. Ayez la bonté de dire au premier, que comme Proserpine (ah! la belle chose que de placer là Proserpine!)

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

comme Proserpine donc passait autrefois six mois sur terre et six mois aux enfers, il faut de même qu'il se résolve de partager son temps entre vous et moi : mais aussi les enfers, où les mettrons-nous? Placez-les en ville, si vous le jugez à propos; car pour ici, ne vous déplaise, *n'en voli pas gés*. J'ai l'honneur d'être, du plus profond de mon cœur, ma très-chère et très-bonne maman, etc.

P. S. Je m'aperçois que ma lettre vous pourra servir d'apologie, quand il vous arrivera d'en écrire quelqu'une un peu longue : mais aussi il faudra que ce soit à quelque maman bien chère et bien aimée; sans quoi, la mienne ne prouve rien.

A M. DE CONZIÉ.

14 mars 1742.

Monsieur,

Nous reçûmes hier au soir, fort tard, une lettre de votre part, adressée à madame de Warens; mais que nous avons bien supposé être pour moi. J'envoie cette réponse aujourd'hui de bon matin, et cette exactitude doit suppléer à la brièveté de ma lettre, et à la médiocrité des vers qui y sont joints. D'ailleurs, maman n'a pas voulu que je les fisse meilleurs, disant qu'il n'est pas bon que les malades aient tant d'esprit. Nous avons été très-alarmés d'apprendre votre maladie; et, quelque effort que vous fassiez pour nous rassurer, nous conservons un fond d'inquiétude sur votre rétablissement, qui ne pourra être bien dissipé que par votre présence.

J'ai l'honneur d'être avec un respect et un attachement infini, etc.

A FANIE.

Malgré l'art d'Esculape et ses tristes secours,
La fièvre impitoyable allait trancher mes jours;
Il n'était dû qu'à vous, adorable Fanie,
De me rappeler à la vie.
Dieux! je ne puis encor y penser sans effroi:
Les horreurs du Tartare ont paru devant moi;
La mort à mes regards a voilé la nature;
J'ai du Cocyte affreux entendu le murmure.
Hélas! j'étais perdu, le nocher redouté
M'avait déjà conduit sur les bords du Léthé;
Là, m'offrant une coupe, et, d'un regard sévère,
Me pressant aussitôt d'avaler l'onde amère:
Viens, dit-il, éprouver ces secourables eaux,
Viens déposer ici les erreurs et les maux
Qui des faibles mortels remplissent la carrière:
Le secours de ce fleuve à tous est salutaire,
Sans regretter le jour par des cris superflus,
Leur cœur en l'oubliant ne le désire plus.
Ah! pourquoi cet oubli leur est-il nécessaire?
S'ils connaissaient la vie, ils craindraient sa misère.
Voilà, lui dis-je alors, un fort docte sermon;
Mais osez-vous penser, mon bon seigneur Caron,
Qu'après avoir aimé la divine Fanie
Jamais de cet amour la mémoire s'oublie?
Ne vous en flattez point; non; malgré vos efforts,
Mon cœur l'adorera jusque parmi les morts:
C'est pourquoi supprimez, s'il vous plaît, votre eau noire;
Toute l'encre du monde, et tout l'affreux grimoire,
Ne m'en ôteraient pas le charmant souvenir.
Sur un si beau sujet j'avais beaucoup à dire:
Et n'étais pas prêt à finir,

Quand tout à coup vers nous je vis venir
Le dieu de l'infernal empire.
Calme-toi, me dit-il, je connais ton martyre.
La constance a son prix, même parmi les morts:
Ce que je fis jadis pour quelques vains accords,
Je l'accorde en ce jour à ta tendresse extrême,
Va parmi les mortels, pour la seconde fois,
Témoigner que, sur Pluton même,
Un si tendre amour a des droits.
C'est ainsi, charmante Fanie,
Que mon ardeur pour vous m'empêcha de périr;
Mais, quand le dieu des morts veut me rendre à la vie,
N'allez pas me faire mourir.

A M. DUPONT,

Secrétaire de M. Jonville, envoyé extraordinaire de France à Gênes.

Venise, le 25 juillet 1743.

Je commence ma lettre, mon cher confrère, par les instructions que vous me demandez, dans la vôtre du 18, de la part de monsieur l'envoyé; après quoi, nous aurons ensemble quelque petite explication sur les hussards du prince de Lobkowitz, et sur ce bon curé de Foligno, dont vous parlez avec une irrévérence qui sent extrêmement le fagot.

Les ambassadeurs ont deux voies de négociation avec le gouvernement. La première, et la plus commune, est celle des mémoires, et celle-là plaît fort au sénat; car, outre qu'il évite par là les liaisons particulières entre les ambassadeurs et certains membres de l'état, il y trouve encore l'avantage de mieux préparer ce qu'il veut dire, et de s'engager, par la tournure équivoque et vague de ses réponses, beaucoup moins qu'il n'est forcé de faire dans des conférences où l'ambassadeur est plus le maître d'aller au degré de clarté dont il a besoin.

Mais comme cette manière de traiter par écrit est sujette à bien des inconvéniens, soit par les longueurs qui en sont inséparables, soit par la difficulté du secret, plus grande dans un corps composé de plusieurs têtes; quand les ambassadeurs sont chargés par leurs principaux de quelque négociation particulière, et d'une certaine importance auprès de la république, on leur nomme, à leur réquisition, un sénateur pour conférer tête à tête avec eux; et ce sénateur est toujours un homme qui a passé par des ambassades, un procurateur de S.-Marc, un chevalier de l'étole d'or, un sage grand, en un mot, une des premières têtes de l'état par le rang et par le génie.

Il y a des exemples, et même assez récens, que la république a refusé des conférens aux ambassadeurs de princes, dont elle n'était pas contente, ou dont elle ne croyait pas les négociations de nature à en mériter. C'est pourtant ce qui n'arrive guère,

parce que, suivant une maxime générale, même à Venise, on ne risque rien à écouter les propositions d'autrui.

Quand le conférent est nommé, il en fait donner avis à l'ambassadeur, en y joignant un compliment, et lui propose en même temps un couvent ou autre lieu neutre, pour leurs entrevues. En indiquant le lieu, les conférens ont pour l'ordinaire beaucoup d'attention à la commodité des ambassadeurs. Ainsi, par exemple, le rendez-vous de M. le comte de Montaigu est presque à la porte de son palais, quoiqu'il ait eu là-dessus des disputes de politesse avec son conférent, qui en est à plus d'une lieue, et qui n'en a voulu jamais établir un autre, où le chemin fût mieux partagé. Les meubles et le feu en hiver sont fournis aux dépens de la république; et je pense qu'il en est de même des rafraîchissemens, que l'honnêteté du conférent ne néglige pas dans l'occasion. A l'égard du temps des séances, celui des deux qui a quelque chose à communiquer à l'autre lui envoie proposer la conférence par un secrétaire ou par un gentilhomme; et cela forme encore une dispute de civilité, chacun voulant laisser à l'autre le choix de l'heure : sur quoi je me souviens qu'étant un jour allé au sénat pour appointer la conférence, je fus obligé de prendre sur moi de marquer l'heure au conférent, M. l'ambassadeur m'ayant chargé de prendre la sienne, et lui n'ayant jamais voulu la donner. Le conférent arrive ordinairement le premier, parce que, le logement appartenant à la république, il est convenable qu'il en fasse les honneurs. Voilà, mon cher, tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière. A présent, que nous avons mis en règle les chicanes des potentats, reprenons les nôtres, etc.

A M. LE COMTE DES CHARMETTES.

Venise, ce 21 septembre 1743.

Je connais si bien, monsieur, votre générosité naturelle que je ne doute point que vous ne preniez part à mon désespoir, et que vous ne me fassiez la grace de me tirer de l'état affreux d'incertitude où je suis. Je compte pour rien les infirmités qui me rendent mourant, au prix de la douleur de n'avoir aucune nouvelle de madame de Warens, quoique je lui aie écrit depuis que je suis ici, par une infinité de voies différentes. Vous connaissez les liens de reconnaissance et d'amour filial qui m'attachent à elle; jugez du regret que j'aurais à mourir sans recevoir de ses nouvelles. Ce n'est pas sans doute vous faire un grand éloge que de vous avouer, monsieur, que je n'ai trouvé que vous seul, à Chambéry, capable de rendre un service par pure générosité; mais c'est du moins vous parler suivant mes vrais sentimens, que de vous dire que vous êtes l'homme du monde de qui j'aimerais mieux en recevoir. Rendez-moi, monsieur, celui de me donner des nouvelles de ma pauvre maman; ne me déguisez rien, monsieur, je vous en supplie; je m'attends à tout, je souffre déjà

tous les maux que je peux prévoir, et la pire de toutes les nouvelles pour moi c'est de n'en recevoir aucune. Vous aurez la bonté, monsieur, de m'adresser votre lettre sous le pli de quelque correspondant de Genève, pour qu'il me la fasse parvenir; car elle ne viendrait pas en droiture.

Je passai en poste à Milan, ce qui me priva du plaisir de rendre moi-même votre lettre que j'ai fait parvenir depuis. J'ai appris que votre aimable marquise s'est remariée il y a quelque temps. Adieu, monsieur, puisqu'il faut mourir tout de bon, c'est à présent qu'il faut être philosophe. Je vous dirai une autre fois quel est le genre de philosophie que je pratique. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, monsieur, etc.

P. S. Faites-moi la grace, monsieur, de faire parvenir sûrement l'incluse que je confie à votre générosité.

MONSIEUR,

J'avoue que je m'étais attendu au consentement que vous avez donné à ma proposition; mais, quelque idée que j'eusse de la délicatesse de vos sentimens, je ne m'attendais point absolument à une réponse aussi gracieuse.

A M.......

MONSIEUR,

Il faut convenir que vous avez bien du talent pour obliger d'une manière à doubler le prix des services que vous rendez; je m'étais véritablement attendu à une réponse polie et spirituelle, autant qu'il se peut; mais j'ai trouvé dans la vôtre des choses qui sont pour moi d'un tout autre mérite : des sentimens d'affection, de bonté, d'épanchement, si j'ose ainsi parler, que la sincérité et la voix du cœur caractérisent. Le mien n'est pas muet pour tout cela; mais il voudrait trouver des termes énergiques à son gré, qui, sans blesser le respect, pussent exprimer assez bien l'amitié. Nulle des expressions qui se présentent ne me satisfont sur cet article. Je n'ai pas comme vous l'heureux talent d'allier dignement le langage de la plume avec celui du cœur, mais, monsieur, continuez de me parler quelquefois sur ce ton-là, et vous verrez que je profiterai de vos leçons, etc. etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Venise, 5 octobre 1743.

QUOI ! ma bonne maman, il y a mille ans que je soupire sans recevoir de vos nouvelles, et vous souffrez que je reçoive des lettres de Chambéry qui ne soient pas de vous. J'avais eu l'honneur de vous écrire à mon arrivée à Venise; mais dès que notre ambassadeur et notre directeur des postes seront partis pour Turin, je ne saurai plus par où vous écrire, car il faudra faire trois

ou quatre entrepôts assez difficiles; cependant, les lettres dussent-elles voler par l'air, il faut que les miennes vous parviennent, et surtout que je reçoive des vôtres, sans quoi je suis tout-à-fait mort. Je vous ferai parvenir cette lettre par la voie de M. l'ambassadeur d'Espagne qui, j'espère, ne me refusera pas la grace de la mettre dans son paquet. Je vous supplie, maman, de faire dire à M. Dupont que j'ai reçu sa lettre, et que je ferai avec plaisir tout ce qu'il me demande, aussitôt que j'aurai l'adresse du marchand qu'il m'indique. Adieu, ma très-bonne et très-chère maman. J'écris aujourd'hui à M. de Lautrec exprès pour lui parler de vous. Je tâcherai de faire qu'on vous envoie, avec cette lettre, une adresse pour me faire parvenir les vôtres; vous ne la donnerez à personne, mais vous prendrez seulement les lettres de ceux qui voudront m'écrire, pourvu qu'elles ne soient pas volumineuses, afin que M. l'ambassadeur d'Espagne n'ait pas à se plaindre de mon indiscrétion à en charger ses courriers. Adieu derechef, très-chère maman; je me porte bien, et vous aime plus que jamais. Permettez que je fasse mille amitiés à tous vos amis, sans oublier Zizi et Taleralatalera, et tous mes oncles.

Si vous m'écrivez par Genève, en recommandant votre lettre à quelqu'un, l'adresse sera simplement à M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France, à Venise.

Comme il y aurait toujours de l'embarras à m'envoyer vos lettres par les courriers de M. de la Mina, je crois, toute réflexion faite, que vous ferez mieux de les adresser à quelque correspondant à Genève, qui me les fera parvenir aisément. Je vous prie de prendre la peine de fermer l'incluse, et de la faire remettre à son adresse. O mille fois, chère maman, il me semble déjà qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue : en vérité, je ne puis vivre loin de vous.

A M. DU THEIL.

Venise, le 7 octobre 1744.

MONSIEUR,

J'apprends que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes; et qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour me faire arrêter il porte jusqu'à vous ses plaintes, pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très-sûr, sitôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Genève, comme je l'avais résolu, je vais en diligence continuer mon voyage; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable; mais, si c'est M. de *Montaigu* qui l'est, je porte ma plainte aux pieds du trône; je demande la justice qui m'est due; et si elle m'était refusée, je la réclamerais

jusqu'à mon dernier soupir. En attendant, permettez-moi, monsieur, de vous représenter combien la plainte de M. l'ambassadeur est frivole, et combien ses accusations sont absurdes. Il m'accuse, dit-on, d'avoir vendu ses chiffres à M. le prince *Pio*. Vous savez mieux que personne, de quelle importance sont les affaires dont est chargé M. le comte de *Montaigu*. M. le prince *Pio* n'est sûrement pas assez dupe pour donner un écu de tous ses chiffres; et moi, quand j'aurais été assez fripon pour vouloir les lui vendre, je n'aurais pas été du moins assez bête pour l'espérer. L'impudence, j'ose le dire, et l'ineptie d'une pareille accusation, vous sauteront aux yeux, si vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle est faite sans raison, sans fondement, contre toute vraisemblance, et avec aussi peu d'esprit que de vérité, par quelqu'un qui, sentant ses injustices, croit les effacer en décriant celui qui en est victime, et prétend, à l'abri de son titre, déshonorer impunément son inférieur. Cependant, monsieur, cet inférieur, tel qu'il est, emporte, au milieu des outrages de M. l'ambassadeur, l'estime publique. J'ai vu toute la nation française m'accueillir, me consoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du consulat; j'ai été invité dans toutes les maisons; toutes les bourses m'ont été ouvertes; et, en attendant qu'il plaise à M. l'ambassadeur de me payer mes appointemens, j'ai trouvé, dans celle de M. le consul, l'argent qui m'est nécessaire, puisqu'il ne plaît pas à M. l'ambassadeur de me payer mes appointemens. Vous conviendrez, monsieur, qu'un pareil traitement serait fort extraordinaire, de la part des sujets du roi les plus fidèles, envers un pauvre étranger qu'ils soupçonneraient d'être un traître et un fripon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes, qu'en attendant de plus solides raisons. Vous connaîtrez dans peu s'ils sont fondés. Le soin de mon honneur, et la réparation qui m'est due, sont, au reste, l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité et de l'utilité de mes services, je ne joindrai point de sollicitations pour avoir de l'emploi; je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, et ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre et pauvre jusqu'à la fin, que de faire mon chemin dans une route aussi dangereuse.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 25 février 1745.

J'ai reçu, ma très-bonne maman, avec les deux lettres que vous m'avez écrites, les présens que vous y avez joints, tant en savon qu'en chocolat; je n'ai point jugé à propos de me frotter les moustaches du premier, parce que je le réserve pour m'en servir plus utilement dans l'occasion. Mais commençons par le plus pressant, qui est votre santé, et l'état présent de vos affaires, c'est-à-dire des nôtres. Je suis plus affligé qu'étonné de vos souffrances continuelles. La sagesse de Dieu n'aime point à

faire des présens inutiles ; vous êtes, en faveur des vertus que vous en avez reçues, condamnée à en faire un exercice continuel. Quand vous êtes malade, c'est la patience ; quand vous servez ceux qui le sont, c'est l'humanité. Puisque vos peines tournent toutes à votre gloire, ou au soulagement d'autrui, elles entrent dans le bien général, et nous n'en devons pas murmurer. J'ai été très-touché de la maladie de mon pauvre frère, j'espère d'en apprendre incessamment de meilleures nouvelles. M. d'Arras m'en a parlé avec une affection qui m'a charmé : c'était me faire la cour mieux qu'il ne le pensait lui-même. Dites-lui, je vous supplie, qu'il prenne courage, car je le compte échappé de cette affaire, et je lui prépare des magistères qui le rendront immortel.

Quant à moi, je me suis toujours assez bien porté depuis mon arrivée à Paris, et bien m'en a pris, car j'aurais été, aussi-bien que vous, un malade de mauvais rapport pour les chirurgiens et les apothicaires. Au reste, je n'ai pas été exempt des mêmes embarras que vous, puisque l'ami chez lequel je suis logé a été attaqué, cet hiver, d'une maladie de poitrine, dont il s'est enfin tiré contre toute espérance de ma part. Ce bon et généreux ami est un gentilhomme espagnol, assez à son aise, qui me presse d'accepter un asile dans sa maison, pour y philosopher ensemble le reste de nos jours. Quelque conformité de goûts et de sentimens qui me lie à lui, je ne le prends point au mot, et je vous laisse à deviner pourquoi.

Je ne puis rien vous dire de particulier sur le voyage que vous méditez, parce que l'approbation qu'on peut lui donner dépend des secours que vous trouverez pour en supporter les frais, et des moyens sur lesquels vous appuyez l'espoir du succès de ce que vous y allez entreprendre.

Quant à vos autres projets, je n'y vois rien que lui, et je n'attends pas là-dessus d'autres lumières que celles de vos yeux et des miens. Ainsi, vous êtes mieux en état que moi de juger de la solidité des projets que nous pourrions faire de ce côté. Je trouve mademoiselle sa fille assez aimable ; je pense pourtant que vous me faites plus d'honneur que de justice en me comparant à elle, car il faudra, tout au moins, qu'il m'en coûte mon cher nom de petit né. Je n'ajouterai rien sur ce que vous m'en dites de plus, car je ne saurais répondre à ce que je ne comprends pas. Je ne saurais finir cet article, sans vous demander comment vous vous trouvez de cet archi-âne de Keister. Je pardonne à un sot d'être la dupe d'un autre, il est fait pour cela ; mais, quand on a vos lumières, on n'a bonne grace à se laisser tromper par un tel animal qu'après s'être crevé les yeux. Plus j'acquiers de lumières en chimie, plus tous ces maîtres chercheurs de secrets et de magistères me paraissent cruches et butors. Je voyais, il y a deux jours, un de ces idiots, qui, soupesant de l'huile de vitriol dans un laboratoire où j'étais, n'était pas étonné de sa grande pesanteur, parce, disait-il, qu'elle contient beaucoup

de mercure, et le même homme se vantait de savoir parfaitement l'analise et la composition des corps. Si de pareils bavards savaient que je daigne écrire leurs impertinences, ils en seraient trop fiers.

Me demanderez-vous ce que je fais. Hélas ! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur : on me plaint, on m'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espère m'en venger un jour en lui faisant voir non-seulement que je vaux mieux, mais que je suis plus estimé que lui. Du reste, beaucoup de projets, peu d'espérances, mais toujours n'établissant pour mon point de vue que le bonheur de finir mes jours avec vous.

J'ai eu le malheur de n'être bon à rien à M. de Bille, car il a fini ses affaires fort heureusement, et il ne lui manque que de l'argent, sorte de marchandise dont mes mains ne se souillent plus. Je ne sais comment réussira cette lettre, car on m'a dit que M. Deville devait partir demain ; et comme je ne le vois point venir aujourd'hui, je crains bien d'être regardé de lui comme un homme inutile, qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souvienne. Adieu, maman, souvenez-vous de m'écrire souvent et de me donner une adresse sûre.

A M. DANIEL ROGUIN.

Paris, le 9 juillet 1745.

Je ne sais, monsieur, quel jugement vous portez de moi et de ma conduite ; mais les apparences me sont si contraires, que je n'aurais pas à me plaindre quand vous en penseriez peu favorablement. Vous n'en jugeriez pas de même, si vous lisiez au fond de mon ame. L'amertume et l'affliction que vous y verriez n'y sont pas les sentimens d'un homme capable d'oublier son devoir.

Vous connaissez à peu près ma situation. La première fois que j'aurai l'honneur de vous voir en particulier, je vous expliquerai la nature de mes ressources : vous jugerez des secours qu'elles peuvent me produire, et de la confiance que j'y dois donner. Je n'ai plus reçu de réponse de mon coquin, et je commence à désespérer tout-à-fait d'en tirer raison. Cependant, une impuissance, que je n'ai pu prévoir, me met dans la triste nécessité de payer de délais, vous le premier, vous mon bon et généreux ami et bienfaiteur, et les autres honnêtes gens qui, comme vous, ont bien voulu s'incommoder pour soulager mes besoins et fonder, sur ma probité, des sûretés qu'ils ne pouvaient attendre de ma fortune. Le juge des cœurs lit dans le mien : si leur espérance a été trompée, mon impuissance actuelle doit d'autant moins m'être imputée à crime, que, selon toutes les règles de la prudence humaine, je n'ai pas dû la prévoir dans le temps que j'ai si malheureusement abusé de votre confiance et de votre amitié, à moins qu'on ne veuille que mes malheurs passés n'eussent dû me servir de leçon, pour me préparer à d'autres encore

moins vraisemblables. Ainsi, privé de toutes ressources et réduit à des espérances vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris ; et mes démarches sont si droites, qu'à la moindre lueur de quelque avantage je vous avais prié, même avant de le pouvoir, de trouver bon que je fisse par partie ce que je ne pouvais faire tout à la fois : mais mon infortune ordinaire m'a encore ôté jusqu'ici les moyens de satisfaire mon empressement à cet égard. Vous savez que j'ai entrepris un ouvrage, sur lequel je fondais des ressources suffisantes pour m'acquitter : il traînait si fort en longueur, que je me suis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel Saint-Quentin, sans me permettre d'en sortir que je ne l'eusse achevé : c'est ce que je viens de faire. Je ne vous dirai point s'il est bon ou mauvais ; vous en jugerez. Il n'est guère possible que les dispositions d'un esprit affligé et mélancolique n'influent sur ses productions ; mais je prévois déjà tant d'obstacles à le faire valoir, qu'il pourrait être bon à pure perte, et que je suis bien trompé, s'il n'a le succès ordinaire à tout ce que j'entreprends. Quoi qu'il en soit, je n'épargnerai ni peines ni soins pour vaincre les difficultés, soit de ce côté, soit de tout autre, qui pourraient produire le même effet pour ce qui vous regarde. Je vous dirai même plus ; je suis si dégoûté de la société et du commerce des hommes, que ce n'est que la seule loi de l'honneur qui me retient ici, et que, si jamais je parviens au comble de mes vœux, c'est-à-dire à ne devoir plus rien, on ne me reverra pas à Paris vingt-quatre heures après.

Telles sont, mon cher monsieur, les dispositions de mon ame. Je suis fort à plaindre, sans doute ; mais je me sens toujours digne de votre estime, et je vous supplie de ne me l'ôter que quand vous me verrez oublier mon devoir et mon immortelle reconnaissance : c'est vous la demander pour toujours. Je vous avoue ingénument que, sur le point de vous aller voir, je n'ai pas osé reparaître devant vous sans m'assurer, en quelque manière, de vos dispositions à mon égard, par une justification que mes malheurs seuls, et non mes sentimens, rendent nécessaire.

Je vous supplie de savoir si l'on ne pourrait pas engager le marchand à reprendre la veste, en y perdant ce qu'il voudra. J'ai aussi, encore neufs, plusieurs des autres effets ; mais, comme je me flatte que le paiement en est moins éloigné que la restitution ne vous en serait onéreuse, je ne vous en parle point.

Mes respects, je vous supplie, à madame Duplessis et à mademoiselle. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus immortel attachement, monsieur, etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 11 décembre 1745.

MONSIEUR,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards, et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissemens de la princesse de Navarre ; il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changemens nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations ; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changemens : je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible : c'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serais écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 17 décembre 1747.

IL n'y a que six jours, ma très-chère maman, que je suis de retour de Chenonceaux. En arrivant, j'y ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous me reprochez mon silence et avec raison, puisque j'y vois que vous n'avez point reçu celle que je vous avais écrite de là, sous l'enveloppe de l'abbé Giloz. J'en viens de recevoir une de lui-même, dans laquelle il me fait les mêmes reproches. Ainsi je suis certain qu'il n'a point reçu son paquet, ni vous votre lettre ; mais ce dont il semble m'accuser est justement ce qui me justifie. Car, dans l'éloignement où j'étais de tout bureau pour affranchir, je hasardai ma double lettre sans affranchissement, vous marquant à tous les deux combien je craignais qu'elle n'arrivât pas et que j'attendais votre réponse pour me rassurer ; je ne l'ai point reçue cette réponse ; et j'ai bien compris par là que vous n'aviez rien reçu, et qu'il fallait nécessairement attendre mon retour à Paris pour

écrire de nouveau. Ce qui m'avait encore enhardi à hasarder cette lettre, c'est que l'année dernière il vous en était parvenu une, par je ne sais quel bonheur, que j'avais hasardée de la même manière, dans l'impossibilité de faire autrement. Pour la preuve de ce que je dis, prenez la peine de faire chercher au bureau du Pont un paquet endossé de mon écriture à l'adresse de M. l'abbé Giloz, etc. vous pourrez l'ouvrir, prendre votre lettre, et lui envoyer la sienne; aussi-bien contiennent-elles des détails qui me coûtent trop pour me résoudre à les recommencer.

M. Descreux vint me voir le lendemain de mon arrivée; il me dit qu'il avait de l'argent à votre service et qu'il avait un voyage à faire, sans lequel il comptait vous voir en passant et vous offrir sa bourse. Il a beau dire, je ne la crois guère en meilleur état que la mienne. J'ai toujours regardé vos lettres-de-change qu'il a acceptées, comme un véritable badinage. Il en acceptera bien pour autant de millions qu'il vous plaira, au même prix; je vous assure que cela lui est fort égal. Il est fort sur le zéro, aussi-bien que M. Baqueret, et je ne doute pas qu'il n'aille achever ses projets au même lieu. Du reste, je le crois fort bon homme, et qui même allie deux choses rares à trouver ensemble, la folie et l'intérêt.

Par rapport à moi, je ne vous dis rien, c'est tout dire. Malgré les injustices que vous me faites intérieurement, il ne tiendrait qu'à moi de changer en estime et en compassion vos perpétuelles défiances envers moi. Quelques explications suffiraient pour cela : mais votre cœur n'a que trop de ses propres maux, sans avoir encore à porter ceux d'autrui; j'espère toujours qu'un jour vous me connaîtrez mieux, et vous m'en aimerez davantage.

Je remercie tendrement le frère de sa bonne amitié et l'assure de toute la mienne. Adieu, trop chère et trop bonne maman; je suis de nouveau à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

J'ai différé quelques jours à faire partir cette lettre, sur l'espérance que m'avait donnée M. Descreux de me venir voir avant son départ; mais je l'ai attendu inutilement, et je le tiens parti ou perdu.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 26 août 1748.

Je n'espérais plus, ma très-bonne maman, d'avoir le plaisir de vous écrire; l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux maladies affreuses. J'ai d'abord eu une attaque de colique néphrétique, fièvre, ardeur, et rétention d'urine; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre, et d'autres diurétiques; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre, qui du rein est descendue dans la vessie, ne peut en sortir que par l'opération : mais, ma santé ni ma bourse ne me lais-

sant pas en état d'y songer, il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'chose.

En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissemens continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le symarouba; le vomissement est calmé, mais je ne digère plus du tout. Les alimens sortent tels que je les ai pris; il a fallu renoncer même au riz qui m'avait été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par-dessus tout cela d'une faiblesse inconcevable.

Cependant le besoin me chasse de la chambre, et je me propose de faire demain ma première sortie; peut-être que le grand air et un peu de promenade me rendront quelque chose de mes forces perdues. On m'a conseillé l'usage de l'extrait de genièvre, mais il est ici bien moins bon et beaucoup plus cher que dans nos montagnes.

Et vous, ma chère maman, comment êtes-vous à présent? Vos peines ne sont-elles point calmées? n'êtes-vous point apaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager? Vous n'avez connu ni mon cœur ni ma situation. Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent, vous ne me connaitrez que quand il n'en sera plus temps.

M. Léonard a envoyé savoir de mes nouvelles, il y a quelque temps. Je promis de lui écrire, et je l'aurais fait si je n'étais retombé malade précisément dans ce temps-là. Si vous jugiez à propos, nous nous écririons à l'ordinaire par cette voie. Ce serait quelques ports de lettres, quelques affranchissemens, épargnés dans un temps où cette lésine est presque de nécessité. J'espère toujours que ce temps n'est pas pour durer éternellement. Je voudrais bien avoir quelque voie sûre pour m'ouvrir à vous sur ma véritable situation. J'aurais le plus grand besoin de vos conseils. J'use mon esprit et ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles, pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misère; et je crois m'apercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui regle ma destinée, et que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. Adieu, mon aimable maman, écrivez-moi toujours à l'hôtel du Saint-Esprit, rue *Plâtriere*.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 1er janvier 1749.

Un travail extraordinaire qui m'est survenu, et une très-mauvaise santé, m'ont empêché, ma très-bonne maman, de remplir mon devoir envers vous, depuis un mois. Je me suis chargé de quelques articles pour le grand Dictionnaire des arts et des sciences, qu'on va mettre sous presse. La besogne croît sous ma

main, et il faut la rendre à jour nommé; de façon que, surchargé de ce travail, sans préjudice de mes occupations ordinaires, je suis contraint de prendre mon temps sur les heures de mon sommeil. Je suis sur les dents; mais j'ai promis, il faut tenir parole : d'ailleurs je tiens au cul et aux chausses de gens qui m'ont fait du mal, la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science :

La colère suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes : au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire : l'un vaudra bien l'autre, et durera plus long-temps.

Voilà, ma chère maman, quelle serait l'excuse de ma négligence, si j'en avais quelqu'une de recevable auprès de vous : mais je sens bien que ce serait un nouveau tort de prétendre me justifier. J'avoue le mien en vous en demandant pardon. Si l'ardeur de la haine l'a emporté quelques instans dans mes occupations sur celle de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir long-temps la préférence dans un cœur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire : c'est là véritablement mon état naturel.

En vous envoyant une réponse à la dernière de vos lettres, celle que j'avais reçue de Genève, je n'y ajoutai rien de ma main; mais je pense que ce que je vous adressai était décisif et pouvait me dispenser d'autre réponse, d'autant plus que j'aurais eu trop à dire.

Je vous supplie de vouloir bien vous charger de mes tendres remercîmens pour le frère; de lui dire que j'entre parfaitement dans ses vues et dans ses raisons, et qu'il ne me manque que les moyens d'y concourir plus réellement. Il faut espérer qu'un temps plus favorable nous rapprochera de séjour, comme la même façon de penser nous rapproche de sentiment.

Adieu, ma bonne maman, n'imitez pas mon mauvais exemple; donnez-moi plus souvent des nouvelles de votre santé, et plaignez un homme qui succombe sous un travail ingrat.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 30 janvier 1750.

Un Rousseau se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux; mais, n'ayant ni les talens de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré; et je croirais l'être si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face, mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des *fêtes de Ramire*(1). Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion. Elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naissans qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je faisais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié; leur sort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et, n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et, désespérant d'y arriver comme vous à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manége; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus, en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie; j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper : Ces écrits, qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas non plus bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté, je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentimens sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non-seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de l'honneur d'être connu de vous, mais, si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

(1) La Princesse de Navarre.

A MM. DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendais moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir, devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugemens honoreront vos lumières; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. l'abbé RAYNAL,

alors auteur du Mercure de France.

Paris, le 25 juillet 1750.

Vous le voulez, monsieur, je ne résiste plus: il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'était pas destiné à voir le jour, et qui en est très-peu digne. Les plaintes du public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; et, de mon côté, la réputation d'auteur médiocre, à laquelle seule j'aurais pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul (1); et le public, ni mes amis, n'auront pas à se plaindre que j'aie été pour eux *recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, et des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, et de cette correction dont le seul désir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singulière, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage (2), où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des comédies et d'autres pièces de vers que je n'ai point faites, et que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien, qui m'attire cet honneur. J'en serais flatté, sans doute, si l'on pouvait l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa faiblesse.

(1) Pour juger si ce langage était sincère, on voudra bien faire attention que celui qui parlait ainsi dans une lettre publique avait alors près de quarante ans.

(2) Dissertation sur la musique moderne.

Je m'étais essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, et que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure, par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étais imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir il ne fallait que bien faire; mais ayant vu, par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière, et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens et à mon caractère, et où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal. Je suis, etc.

A MADAME DE CHENONCEAUX.

Paris, le 20 avril 1751.

OUI, madame, j'ai mis mes enfans aux Enfans-Trouvés. J'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non pas un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance; je la leur ai procurée meilleure, ou plus sûre au moins, que je n'aurais pu la leur donner moi-même. Cet article est avant tout. Ensuite vient la considération de leur mère, qu'il ne faut pas déshonorer.

Vous connaissez ma situation: je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine. Comment nourrirais-je encore une famille? Et si j'étais contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et le tracas des enfans me laisseraient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif? Les écrits que dicte la faim ne rapportent guère, et cette ressource est bientôt épuisée. Il faudrait donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manége; briguer quelque vil emploi; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrira pas, et me sera bientôt ôté; enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. Nourrir moi, mes enfans et leur mère, du sang des misérables! Non, madame, il vaut mieux qu'ils soient orphelins, que d'avoir pour père un fripon.

Accablé d'une maladie douloureuse et mortelle, je ne puis espérer encore une longue vie; quand je pourrais entretenir, de mon vivant, ces infortunés destinés à souffrir un jour, ils paieraient chèrement l'avantage d'avoir été tenus un peu plus délicatement qu'ils ne pourront l'être où ils sont. Leur mère, victime de mon zèle indiscret, chargée de sa propre honte, et de ses propres besoins, presque aussi valétudinaire et encore moins en état de les nourrir que moi, sera forcée de les abandonner à eux-mêmes; et je ne vois, pour eux, que l'alternative

de se faire décrotteurs ou bandits, ce qui revient bientôt au même. Si du moins leur état était légitime, ils pourraient trouver plus aisément des ressources. Ayant à porter à la fois le déshonneur de leur naissance, et celui de leur misère, que deviendront-ils?

Que ne me suis-je marié, me direz-vous? Demandez-le à vos injustes lois, madame. Il ne me convenait pas de contracter un engagement éternel, et jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai rien fait, et que je n'en veux rien faire. Il ne faut pas faire des enfans, quand on ne peut pas les nourrir? Pardonnez-moi, madame; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde: mais c'est l'état des riches, c'est votre état, qui vole au mien le pain de mes enfans. La nature veut aussi qu'on pourvoie à leur subsistance: voilà ce que j'ai fait; s'il n'existait pas pour eux un asile, je ferais mon devoir, et me résoudrais à mourir de faim moi-même, plutôt que de ne les pas nourrir.

Ce mot d'Enfans-Trouvés vous en imposerait-il, comme si l'on trouvait ces enfans dans les rues, exposés à périr, si le hasard ne les sauve? Soyez sûre que vous n'auriez pas plus d'horreur que moi pour l'indigne père qui pourrait se résoudre à cette barbarie: elle est trop loin de mon cœur, pour que je daigne m'en justifier. Il y a des règles établies; informez-vous de ce qu'elles sont, et vous saurez que les enfans ne sortent des mains de la sage-femme, que pour passer dans celles d'une nourrice. Je sais que ces enfans ne sont pas élevés délicatement: tant mieux pour eux, ils en deviennent plus robustes; on ne leur donne rien de superflu, mais ils ont le nécessaire. On n'en fait pas des messieurs, mais des paysans ou des ouvriers. Je ne vois rien, dans cette manière de les élever, dont je ne fisse choix pour les miens. Quand j'en serais le maître, je ne les préparerais point, par la mollesse, aux maladies que donnent la fatigue et les intempéries de l'air à ceux qui n'y sont pas faits. Ils ne sauraient ni danser, ni monter à cheval; mais ils auraient de bonnes jambes infatigables. Je n'en ferais ni des auteurs, ni des gens de bureau; je ne les exercerais point à manier la plume, mais la charrue, la lime, ou le rabot, instrumens qui font mener une vie saine, laborieuse, innocente, dont on n'abuse jamais pour mal faire, et qui n'attirent point d'ennemis en faisant bien. C'est à cela qu'ils sont destinés; par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront plus heureux que leur père.

Je suis privé du plaisir de les voir, et je n'ai jamais savouré la douceur des embrassemens paternels. Hélas! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre, et je les délivre de la misère à mes dépens. Ainsi voulait Platon que tous les enfans fussent élevés dans sa république; que chacun restât inconnu à son père, et que tous fussent les enfans de l'état. Mais cette édu-

cation est vile et basse! voilà le grand crime, il vous en impose comme aux autres; et vous ne voyez pas que, suivant toujours les préjugés du monde, vous prenez, pour le déshonneur du vice, ce qui n'est que celui de la pauvreté.

A MADAME DE CRÉQUI.

Paris, 9 octobre 1751.

Je me flattais, madame, d'avoir une ame à l'épreuve des louanges; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même; et, s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois, car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres.

Je me rendrai donc à vos ordres, madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne me chassera point; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparaître.

Je suis avec un profond respect, madame, etc.

A MADAME GONCERU, née ROUSSEAU.

Genève, le 11 juillet 1752.

Il y a quinze jours, ma très-bonne et très-chère tante, que je me propose, chaque matin, de partir pour aller vous voir, vous embrasser, et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient, avec la plus tendre reconnaissance, des soins que vous avez pris de lui dans son enfance, et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée. Des soins indispensables m'ont empêché, jusqu'ici, de suivre le penchant de mon cœur, et me retiendront encore quelques jours; mais rien ne m'empêchera de satisfaire mon empressement à cet égard, le plutôt qu'il me sera possible; et j'aime encore mieux un retard, qui me laissera le loisir de passer quelque temps près de vous, que d'être obligé d'aller et revenir le même jour. Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir, et de retrouver en vous cette chère et bonne tante, que je pouvais appeler ma mère, par les bontés qu'elle avait pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement. Je vous prie de témoigner à M. Gonceru le plaisir que j'aurai aussi de le revoir, et d'être reçu de lui avec un peu de la même bonté que vous avez toujours eue pour moi. Je vous embrasse de tout mon cœur l'un et l'autre, et suis avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 13 février 1753.

Vous trouverez ci-joint, ma chère maman, une lettre de 240 livres. Mon cœur s'afflige également de la petitesse de la somme et du besoin que vous en avez : tâchez de pourvoir aux besoins les plus pressans ; cela est plus aisé où vous êtes qu'ici, où toutes choses, et surtout le pain, sont d'une cherté horrible. Je ne veux pas, ma bonne maman, entrer avec vous dans le détail des choses dont vous me parlez, parce que ce n'est pas le temps de vous rappeler quel a toujours été mon sentiment sur vos entreprises : je vous dirai seulement qu'au milieu de toutes vos infortunes, votre raison et votre vertu sont des biens qu'on ne peut vous ôter, et dont le principal usage se trouve dans les afflictions.

Votre fils s'avance à grands pas vers sa dernière demeure : le mal a fait un si grand progrès cet hiver que je ne dois plus m'attendre à en voir un autre. J'irai donc à ma destination avec le seul regret de vous laisser malheureuse.

On donnera, le premier de mars, la première représentation du *Devin* à l'Opéra de Paris : je me ménage jusqu'à ce temps-là avec un soin extrême, afin d'avoir le plaisir de le voir. Il sera joué aussi le lundi gras au château de Bellevue en présence du roi ; et madame la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, je m'attends à être chanté faux et estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui aurait l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion : avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste qui me rend indépendant, et qui me rendrait heureux si mon bonheur pouvait se faire sans le vôtre et sans la santé.

J'ai quelques nouveaux ouvrages à vous envoyer, et je me servirai pour cela de la voie de monsieur Léonard ou de celle de l'abbé Giloz, faute d'en trouver de plus directes.

Adieu, ma très-bonne maman ; aimez toujours un fils qui voudrait vivre plus pour vous que pour lui-même.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Madame,

J'ai lu et copié le nouveau mémoire que vous avez pris la peine de m'envoyer : j'approuve fort le retranchement que vous avez fait, puisqu'outre que c'était un assez mauvais verbiage, c'est que, les circonstances n'en étant pas conformes à la vérité, je me faisais une violente peine de les avancer ; mais aussi il ne



fallait pas me faire dire au commencement que j'avais abandonné tous mes droits et prétentions, puisque, rien n'étant plus manifestement faux, c'est toujours mensonge pour mensonge, et, de plus, que celui-là est bien plus aisé à vérifier.

Quant aux autres changemens, je vous dirai là-dessus, madame, ce que Socrate répondit autrefois à un certain Lisias. Ce Lisias était le plus habile orateur de son temps, et, dans l'accusation où Socrate fut condamné, il lui apporta un discours qu'il avait travaillé avec grand soin, où il mettait ses raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour : Socrate le lut avec plaisir et le trouva fort bien fait; mais il lui dit franchement qu'il ne lui était pas propre. Sur quoi Lisias lui ayant demandé comment il était possible que ce discours fût bien fait s'il ne lui était pas propre; de même, dit-il, en se servant, selon sa coutume, de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourrait m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manquerait rien, mais qui ne me conviendraient pas. Pour moi, plus docile que Socrate, j'ai laissé le tout comme vous avez jugé à propos de le changer, excepté deux ou trois expressions de style seulement, qui m'ont paru s'être glissées par mégarde.

J'ai été plus hardi à la fin : je ne sais quelles pouvaient être vos vues en faisant passer la pension par les mains de Son Excellence; mais l'inconvénient en saute aux yeux, car il est clair que si j'avais le malheur, par quelque accident imprévu, de lui survivre ou qu'il tombât malade, adieu la pension. En coûtera-t-il davantage pour l'établir le plus solidement qu'on pourra : c'est chercher des détours qui vous égarent pendant qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre le droit chemin. Si ma fidélité était équivoque et qu'on pût me soupçonner d'être homme à détourner cet argent ou à en faire un mauvais usage, je me serais bien gardé de changer l'endroit aussi librement que je l'ai fait; et ce qui m'a engagé à parler de moi, c'est que j'ai cru pénétrer que votre délicatesse se faisait quelque peine qu'on pût penser que cet argent tournât à votre profit; idée qui ne peut tomber que dans l'esprit d'un enragé. Quoi qu'il en soit, j'espère bien n'en jamais souiller mes mains.

Vous avez, sans doute par mégarde, joint au mémoire une feuille séparée que je ne suppose pas qui fût à copier : en effet, ne pourrait-on pas me demander de quoi je me mêle là; et moi, qui assure être séquestré de toute affaire civile, me siérait-il de paraître si bien instruit de choses qui ne sont pas de ma compétence?

Quant à ce qu'on me fait dire que je souhaiterais n'être pas nommé, c'est une fausse délicatesse que je n'ai point : la honte ne consiste pas à dire qu'on reçoit, mais à être obligé de recevoir; je méprise les détours d'une vanité mal entendue autant que je fais cas des sentimens élevés. Je sens pourtant le prix d'un pareil ménagement de votre part et de celle de mon oncle; mais je

vous en dispense l'un et l'autre. D'ailleurs, sous quel nom, dites-moi, feriez-vous enregistrer la pension ?

Je fais mille remercîmens au très-cher oncle : je connais tous les jours mieux quelle est sa bonté pour moi ; s'il a obligé tant d'ingrats en sa vie, il peut s'assurer d'avoir au moins trouvé un cœur reconnaissant ; car, comme dit Sénèque :

Multa perdenda sunt, ut semel ponas bene.

Ce latin-là c'est pour l'oncle : en voici pour vous la traduction française :

Perdez force bienfaits pour en bien placer un.

Il y a long-temps que vous pratiquez cette sentence, sans, je gage, l'avoir jamais lue dans Sénèque.

Je suis dans la plus grande vivacité de tous mes sentimens, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Le départ de M. Deville se trouvant prolongé de quelques jours, cela me donne, chère maman, le loisir de m'entretenir encore avec vous.

Comme je n'ai nulle relation à la cour de l'Infant, je ne saurais que vous exhorter à vous servir des connaissances que vos amis peuvent vous procurer de ce côté-là : je puis avoir quelque facilité de plus du côté de la cour d'Espagne, ayant plusieurs amis qui pourraient nous servir de ce côté. J'ai, entre autres, ici M. le marquis de Turrieta, qui est assez ami de mon ami, peut-être un peu le mien : je me propose à son départ pour Madrid, où il doit retourner ce printemps, de lui remettre un mémoire relatif à votre pension, qui aurait pour objet de vous la faire établir pour toujours à la pouvoir manger où il vous plairait ; car mon opinion est que c'est une affaire désespérée du côté de la cour de Turin, où les Savoyards auront toujours assez de crédit pour vous faire tout le mal qu'ils voudront, c'est-à-dire tout celui qu'ils pourront. Il n'en sera pas de même en Espagne où nous trouverons toujours autant, et, comme je crois, plus d'amis qu'eux. Au reste, je suis bien éloigné de vouloir vous flatter du succès de ma démarche ; mais que risquons-nous de tenter ? Quant à M. le marquis Scotti, je savais déjà tout ce que vous m'en dites, et je ne manquerai pas d'insinuer cette voie à celui à qui je remettrai le mémoire ; mais comme cela dépend de plusieurs circonstances, soit de l'accès qu'on peut trouver auprès de lui, soit de la répugnance que pourraient avoir mes correspondans à lui faire leur cour, soit enfin de la vie du roi d'Espagne, il ne sera peut-être pas si mauvais que vous le pensez, de suivre la voie ordinaire des ministres : les affaires qui ont passé par les bureaux se trouvent à la longue toujours plus solides que celles qui ne se sont faites que par faveur.

Quelque peu d'intérêt que je prenne aux fêtes publiques, je ne

me pardonnerais pas de ne vous rien dire du tout de celles qui se font ici pour le mariage de M. le Dauphin : elles sont telles qu'après les merveilles que saint Paul a vues l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant. Je vous ferais un détail de tout cela, si je ne pensais que M. Deville sera à portée de vous en entretenir : je puis en deux mots vous donner une idée de la cour, soit par le nombre, soit par la magnificence, en vous disant premièrement qu'il y avait quinze mille masques au bal masqué qui s'est donné à Versailles, et que la richesse des habits au bal paré, au ballet et aux grands appartemens, était telle que mon Espagnol, saisi d'un enthousiasme poétique de son pays, s'écria : que madame la Dauphine était un soleil, dont la présence avait liquéfié tout l'or du royaume, dont s'était fait un fleuve immense au milieu duquel nageait toute la cour.

Je n'ai pas eu pour ma part le spectacle le moins agréable ; car j'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans ces salles superbes et magnifiquement illuminées, qui ont été construites dans toutes les places pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étaient trouvés à pareille fête : ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu, et se sont si pleinement piffrés, que la plupart en ont été malades. Adieu, maman.

À MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Je dois, ma très-chère maman, vous donner avis que, contre toute espérance, j'ai trouvé le moyen de faire recommander votre affaire à M. le comte de Castellane de la manière la plus avantageuse : c'est par le ministre même qu'il en sera chargé, de manière que, ceci devenant une affaire de dépêches, vous pouvez vous assurer d'y avoir tous les avantages que la faveur peut prêter à l'équité. J'ai été contraint de dresser, sur les pièces que vous m'avez envoyées, un mémoire dont je joins ici la copie, afin que vous voyiez si j'ai pris le sens qu'il fallait : j'aurai le temps, si vous vous hâtez de me répondre, d'y faire les corrections convenables, avant que de le faire donner ; car la cour ne reviendra de Fontainebleau que dans quelques jours. Il faut d'ailleurs que vous vous hâtiez de prendre sur cette affaire les instructions qui vous manquent ; et il est, par exemple, fort étrange de ne savoir pas même le nom de baptême des personnes dont on répète la succession. Vous savez aussi que rien ne peut être décidé dans des cas de cette nature sans de bons extraits baptistaires et du testateur et de l'héritier, légalisés par les magistrats du lieu, et par les ministres du roi qui y résident. Je vous avertis de cela afin que vous vous munissiez de toutes ces pièces, dont l'envoi de temps à autre servira de mémoratif, qu ne sera pas inutile. Adieu, ma chère maman ; je me propose vous écrire bien au long sur mes propres affaires, mais j'ai choses si peu réjouissantes à vous apprendre, que ce n'est pa peine de se hâter.

MÉMOIRE.

N. N. De la Tour, gentilhomme du pays de Vaud, étant mort à Constantinople, et ayant établi le sieur Honoré Pelico, marchand français, pour son exécuteur (1) testamentaire, à la charge de faire parvenir ses biens à ses plus proches parens; Françoise de la Tour, baronne de Warens, qui se trouve dans le cas (2), souhaiterait qu'on pût agir auprès dudit sieur Pelico, pour l'engager à se dessaisir desdits biens en sa faveur, en lui démontrant son droit. Sans vouloir révoquer en doute la bonne volonté dudit sieur Pelico, il semble, par le silence qu'il a observé jusqu'à présent envers la famille du défunt, qu'il n'est pas pressé d'exécuter ses volontés. C'est pourquoi il serait à désirer que M. l'ambassadeur voulût interposer son autorité pour l'examen et la décision de cette affaire. Ladite baronne de Warens, ayant eu ses biens confisqués pour cause de la religion catholique qu'elle a embrassée, et n'étant pas payée des pensions que le roi de Sardaigne, et ensuite sa majesté catholique lui ont assignées sur la Savoie, ne doute point que la dure nécessité où elle se trouve ne soit un motif de plus pour intéresser en sa faveur la religion de son excellence.

À MADAME LA BARONNE DE WARENS.

MADAME,

J'eus l'honneur de vous écrire jeudi passé, et M. Genevois se chargea de ma lettre; depuis ce temps je n'ai point vu M. Barillot, et j'ai resté enfermé dans mon auberge comme un vrai prisonnier. Hier, impatient de savoir l'état de mes affaires, j'écrivis à M. Barillot, et lui témoignai mon inquiétude en termes assez forts. Il me répondit ceci :

« Tranquillisez-vous, mon cher monsieur, tout va bien. Je » crois que lundi ou mardi tout finira. Je ne suis point en état » de sortir. Je vous irai voir le plus tôt que je pourrai. »

Voilà donc, madame, à quoi j'en suis; aussi peu instruit de mes affaires que si j'étais à cent lieues d'ici : car il m'est défendu de paraître en ville. Avec cela, toujours seul, et grande dépense; puis les frais qui se font d'un autre côté pour tirer ce misérable argent, et puis ceux qu'il a fallu faire pour consulter ce médecin, et lui payer quelques remèdes qu'il m'a remis. Vous pouvez bien juger qu'il y a long-temps que ma bourse est à sec, quoique je sois déjà assez joliment endetté dans ce cabaret :

(1) M. Miol avait mis *procureur*, sans faire réflexion que le pouvoir du procureur cesse à la mort du commettant.

(2) Il ne reste de toute la maison de la Tour que madame de Warens, et une sienne nièce, qui se trouve par conséquent d'un degré au moins plus éloigné, et qui d'ailleurs, n'ayant pas quitté sa religion ni ses biens, n'est pas assujettie aux mêmes besoins.

ainsi je ne mène point la vie la plus agréable du monde ; et, pour surcroît de malheur, je n'ai, madame, point de nouvelles de votre part. Cependant je fais bon courage autant que je le puis, et j'espère qu'avant que vous receviez ma lettre je saurai la définition de toutes choses ; car, en vérité, si cela durait plus long-temps, je croirais que l'on se moque de moi, et que l'on ne me réserve que la coquille de l'huître.

Vous voyez, madame, que le voyage que j'avais entrepris comme une espèce de partie de plaisir a pris une tournure bien opposée : aussi le charme d'être tout le jour seul dans une chambre, à promener ma mélancolie, dans des transes continuelles, ne contribue pas, comme vous pouvez bien croire, à l'amélioration de ma santé. Je soupire après l'instant de mon retour, et je prierai bien Dieu désormais qu'il me préserve d'un voyage aussi déplaisant.

J'en étais là de ma lettre quand M. Barillot m'est venu voir. Il m'a fort assuré que mon affaire ne souffrait plus de difficultés. M. le résident est intervenu, et a la bonté de prendre cette affaire-là à cœur. Comme il y a un intervalle de deux jours entre le commencement de ma lettre et la fin, j'ai, pendant ce temps-là, été rendre mes devoirs à M. le résident, qui m'a reçu le plus gracieusement, et, jose dire, le plus familièrement, du monde. Je suis sûr à présent que mon affaire finira totalement dans moins de trois jours d'ici, et que ma portion me sera comptée sans difficulté, sauf les frais qui, à la vérité, seront un peu forts, et même bien plus haut que je n'aurais cru.

Je n'ai, madame, reçu aucune nouvelle de votre part, ces deux ordinaires-ci ; j'en suis mortellement inquiet. Si je n'en reçois pas l'ordinaire prochain, je ne sais ce que je deviendrai. J'ai reçu une lettre de l'oncle, avec une autre pour le curé son ami. Je ferai le voyage jusque-là ; mais je sais qu'il n'y a rien à faire, et que ce pré est perdu pour moi.

Je n'ai point encore écrit à mon père, ni vu aucun de mes parens, et j'ai ordre d'observer le même incognito jusqu'au déboursement. J'ai une furieuse démangeaison de tourner la feuille, car j'ai encore bien des choses à dire. Je n'en ferai rien cependant, et je me réserve à l'ordinaire prochain pour vous donner de bonnes nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

A MADAME DE SOURGEL.

Je suis fâché, madame, d'être obligé de relever les irrégularités de la lettre que vous avez écrite à M. Favre, à l'é[illegible] madame la baronne de Warens. Quoique j'eusse pré[illegible] près les suites de sa facilité à votre égard, je n'avais [illegible] vérité soupçonné que les choses en vinssent au point [illegible] les avez amenées, par une conduite qui ne prévient [illegible] veur de votre caractère. Vous avez très-raison, ma[illegible]

dire qu'il a été mal à madame de Warens d'en agir comme elle a fait avec vous et monsieur votre époux. Si son procédé fait honneur à son cœur, il est sûr qu'il n'est pas également digne de ses lumières, puisqu'avec beaucoup moins de pénétration et d'usage du monde je ne laissai pas de percer mieux qu'elle dans l'avenir, et de lui prédire assez juste une partie du retour dont vous payez son amitié et ses bons offices. Vous le sentîtes parfaitement, madame, et si je m'en souviens bien, la crainte que mes conseils ne fussent écoutés vous engagea, aussi-bien que mademoiselle votre fille, à faire à mon égard certaines démarches un peu rampantes, qui, dans un cœur comme le mien, n'étaient guère propres à jeter de meilleurs préjugés que ceux que j'avais conçus; à l'occasion de quoi vous rappelez fort noblement le présent que vous voulûtes me faire de ce précieux justaucorps, qui tient, aussi-bien que moi, une place si honorable dans votre lettre. Mais j'aurai l'honneur de vous dire, madame, avec tout le respect que je vous dois, que je n'ai jamais songé à recevoir votre présent, dans quelque état d'abaissement qu'il ait plu à la fortune de me placer. J'y regarde de plus près que cela dans le choix de mes bienfaiteurs. J'aurais, en vérité, belle matière à railler, en faisant la description de ce superbe habit retourné, rempli de graisse, en tel état, en un mot, que toute ma modestie aurait eu bien de la peine d'obtenir de moi d'en porter un semblable. Je suis en pouvoir de prouver ce que j'avance, de manifester ce trophée de votre générosité; il est encore en existence dans le même garde-meuble qui renferme tous ces précieux effets dont vous faites un si pompeux étalage. Heureusement madame la baronne eut la judicieuse précaution, sans présumer cependant que ce soin pût devenir utile, de faire ainsi enfermer le tout sans y toucher, avec toutes les attentions nécessaires en pareils cas. Je crois, madame, que l'inventaire de tous ces débris, comparés avec votre magnifique catalogue, ne laissera pas que de donner lieu à un fort joli contraste, surtout la belle cave à tabac. Pour les flambeaux, vous les aviez destinés à M. Perrin, vicaire de police, dont votre situation en ce pays-ci vous avait rendu la protection indispensablement nécessaire. Mais les ayant refusés, ils sont ici tout prêts aussi à faire un des ornemens de votre triomphe.

Je ne saurais, madame, continuer sur le ton plaisant. Je suis véritablement indigné, et je crois qu'il serait impossible à tout honnête homme à ma place, d'éviter de l'être autant. Rentrez, madame, en vous-même, rappelez-vous les circonstances déplorables où vous vous êtes trouvée ici; vous, M. votre époux, et toute votre famille: sans argent, sans amis, sans connaissances, sans ressources, qu'eussiez-vous fait sans l'assistance de madame de Warens? Ma foi, madame, je vous le dis franchement, vous auriez jeté un fort vilain coton. Il y avait long-temps que vous en étiez plus loin qu'à votre dernière pièce; le nom que vous aviez jugé à propos de prendre, et le coup-d'œil sous lequel vous vous

montriez, n'avaient garde d'exciter les sentimens en votre faveur; et vous n'aviez pas, que je sache, de grands témoignages avantageux qui parlassent de votre rang et de votre mérite. Cependant, ma bonne marraine, pleine de compassion pour vos maux et pour votre misère actuelle, (pardonnez-moi ce mot, madame,) n'hésita point à vous secourir, et la manière prompte et hasardée dont elle le fit prouvait assez, je crois, que son cœur était bien éloigné des sentimens pleins de bassesse et d'indignités que vous ne rougissez point de lui attribuer. Il y paraît aujourd'hui, et même ce soin mystérieux de vous cacher en est encore une preuve, qui véritablement ne dépose guère avantageusement pour vous.

Mais, madame, que sert de tergiverser? Le fait même est votre juge. Il est clair comme le soleil que vous cherchez à noircir bassement une dame qui s'est sacrifiée sans ménagement pour vous tirer d'embarras. L'intérêt de quelques pistoles vous porte à payer d'une noire ingratitude un des bienfaits les plus importans que vous pussiez recevoir, et quand toutes vos calomnies seraient aussi vraies qu'elles sont fausses, il n'y a point cependant de cœur bien fait qui ne rejetât avec horreur les détours d'une conduite aussi messéante que la vôtre.

Mais, graces à Dieu, il n'est pas à craindre que vos discours fassent de mauvaises impressions sur ceux qui ont l'honneur de connaître madame la baronne, ma marraine; son caractère et ses sentimens se sont jusqu'ici soutenus avec assez de dignité, pour n'avoir pas beaucoup à redouter des traits de la calomnie; et sans doute, si jamais rien a été opposé à son goût, c'est l'avarice et le vil intérêt. Ces vices sont bons pour ceux qui n'osent se montrer au grand jour; mais pour elle, ses démarches se font à la face du ciel; et, comme elle n'a rien à cacher dans sa conduite, elle ne craint rien des discours de ses ennemis. Au reste, madame, vous avez inséré dans votre lettre certains termes grossiers, au sujet d'un collier de grenats, très-indignes d'une personne qui se dit de condition, à l'égard d'une autre qui l'est de même, et à qui elle a obligation. On peut les pardonner au chagrin que vous avez de lâcher quelques pistoles, et d'être privée de votre cher argent; et c'est le parti que prendra madame de Warens, en redressant cependant la fausseté de votre exposé.

Quant à moi, madame, quoique vous affectiez de parler de moi sur un ton équivoque, j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que, quoique je n'aie pas celui d'être connu de vous, je ne laisse pas de l'être d'un grand nombre de personnes de mérite et de distinction, qui toutes savent que j'ai l'honneur d'être le filleul de madame la baronne de Warens, qui a eu la bonté de m'élever et de m'inspirer des sentimens de droiture et de probité dignes d'elle. Je tâcherai de les conserver pour lui en rendre bon compte, tant qu'il me restera un souffle de vie: et je suis fort trompé, si tous les exemples de dureté et d'ingratitude, qui me tomberont sous les yeux, ne sont pour moi

autant de bonnes leçons qui m'apprendront à les éviter avec horreur.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR,

qui m'avait envoyé cinquante louis pour une représentation du Devin du Village, *qu'elle avait donnée au château de Bellevue, et où elle avait fait un rôle.*

Paris, le 7 mars 1753.

MADAME,

En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient; et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que, des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

Je suis avec respect, etc.

A M. FRÉRON (1).

Paris, le 21 juillet 1753.

PUISQUE vous jugez à propos, monsieur, de faire cause commune avec l'auteur de la lettre d'un hermite à *J.-J. Rousseau*, vous trouverez fort bon, sans doute, que cette réponse vous soit aussi commune à tous deux. Quant à lui, si une pareille association l'offense, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, et son procédé peu honnête a bien mérité cette humiliation.

Vous avez raison de dire que le faux hermite a pris le masque: il l'a pris en effet de plus d'une manière; mais j'ai peine à concevoir comment cet artifice l'a mis en droit de me parler avec plus de franchise: car je vous avoue que cela lui donne à mes yeux beaucoup moins l'air d'un homme franc que celui d'un fourbe et d'un lâche, qui cherche à se mettre à couvert pour faire du mal impunément. Mais il s'est trompé: le mépris public a suffi pour ma vengeance, et je n'ai perdu à tout cela, qu'un sentiment fort doux, qui est l'estime que je croyais devoir à un honnête homme (2).

Je n'ai pas dessein d'entreprendre contre lui la défense du Devin du Village. Il doit être permis à un hermite plus qu'à tout autre de mal parler d'opéra; et je ne m'attends pas que ce soit vous qui trouviez mauvais qu'on décide le plus hautement des choses que l'on connaît le moins.

La comparaison de *J.-J. Rousseau* avec une jolie femme me

(1) Cette lettre n'a été ni imprimée ni envoyée.

(2) L'hermite prétendu était un M. de Bouneval, assez bon homme, et qui ne manquait pas d'érudition. J'avais eu avec lui quelques liaisons, et jamais aucun démêlé.

paraît tout-à-fait plaisante ; elle m'a mis de si bonne humeur, que je veux prendre, pour cette fois, le parti des dames, et je vous demanderai d'abord de quel droit vous concluez contre celle-ci, que se laisser voir à la promenade soit une preuve qu'elle a envie de plaire, si elle ne donne d'ailleurs aucune marque de ce désir. La jolie femme serait encore bien mieux justifiée, si, dans le goût supposé de se plaire à elle-même, il lui était impossible de se voir sans se montrer, et que l'unique miroir fût, par exemple, dans la place publique : car alors il est évident que, pour satisfaire sa propre curiosité, il faudrait bien qu'elle livrât son visage à celle des autres, sans qu'on pût l'accuser d'avoir cherché à leur plaire, à moins qu'un air de coquetterie, et toutes les minauderies des femmes à prétentions, n'en montrassent le dessein. Il vous reste donc, à l'hermite et à vous, monsieur, de nous dire les démarches qu'a faites *J.-J. Rousseau*, pour captiver la bienveillance des spectateurs, les cabales qu'il a formées, ses flatteries envers le public, la cour qu'il a faite aux grands et aux femmes, les soins qu'il s'est donnés pour gagner des prôneurs et des partisans : ou bien il faudra que vous expliquiez quel moyen pouvait employer un particulier, pour voir son ouvrage au théâtre, sans le laisser voir en même temps au public ; car je ne pouvais pas, comme Lulli, faire jouer l'opéra pour moi seul, à portes fermées (1). Je trouve de plus cette différence dans le parallèle, qu'on ne se pare point pour soi tout seul, et que la plus belle femme, reléguée pour toujours seule dans un désert, n'y songerait pas même à sa toilette ; au lieu qu'un amateur de musique pourrait être seul au monde, et ne pas laisser de se plaire beaucoup à la représentation d'un opéra. Voilà, monsieur, ce que j'ai à vous répondre, à vous et à votre camarade, au nom de la jolie femme et au mien. Au reste, un hermite qui ne parle que de femmes, de toilette et d'opéra, ne donne guère meilleure opinion de sa vertu, que les procédés du vôtre n'en donnent de son caractère ; et sa lettre, de son esprit.

Vous me reprochez, monsieur, un crime dont je fais gloire, et que je tâche d'aggraver de jour en jour. Il ne vous est pas, sans doute, aisé de concevoir comment on peut jouir de sa propre estime : mais afin que vous ne vous fassiez pas faute, ni l'hermite ni vous, de donner à un tel sentiment ces qualifications si menaçantes que vous n'osez même les nommer, je vous déclare derechef très-publiquement que je m'estime beaucoup, et que je ne désespère pas de venir à bout de m'estimer beaucoup davantage. Quant aux éloges qu'on voudrait me donner, et dont vous me faites d'avance un crime, pourquoi n'y consentirais-je pas ? Je consens bien à vos injures, et vous voyez assez qu'il n'y a guère plus de modestie à l'un de ces consentemens qu'à l'autre. En me reprochant mon orgueil, vous me

(1) C'est ainsi que Lulli fit jouer une fois son opéra d'Armide ; voyant qu'il ne réussissait pas, il s'applaudit lui-même, à haute voix, en sortant ; tout fut plein à la représentation suivante.

forcez d'en avoir; car, fût-on d'ailleurs le plus modeste de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire, en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire, les Montesquieu, et tous les hommes illustres du siècle, dont vos satires font l'éloge presque autant que leurs propres écrits? Aussi crois-je vous devoir des remercîmens, et non des reproches, pour avoir acquiescé à ma prière, quand, persuadé avec tout le public que vos louanges déshonorent un homme de lettres, je vous fis demander, par un de vos amis, de m'épargner sur ce point, vous laissant toute liberté sur les injures. Si vous vous y fussiez borné selon votre coutume, je ne vous aurais jamais répondu; mais en repoussant la petite et nouvelle attaque que vous portez aux vérités que j'ai démontrées, on peut relever charitablement vos invectives, comme on met du foin à la corne d'un méchant bœuf.

Tout ce qui me fâche de nos petits démêlés est le mal qu'ils vont faire à mes ennemis. Jeunes barbouilleurs, qui n'espérez vous faire un nom qu'aux dépens du mien, toutes les offenses que vous me ferez sont oubliées d'avance, et je les pardonne à l'étourderie de votre âge; mais l'exemple de l'hermite m'assure de ma vengeance : elle sera cruelle sans que j'y trempe, et je vous livre aux éloges de M. *Fréron*.

Je reviens à vous, monsieur; et, puisque vous le voulez, je vais tâcher d'éclaircir avec vous quelques idées relatives à une question pendante depuis long-temps devant le public. Vous vous plaignez que cette question est devenue ennuyeuse et trop rebattue : vous devez le croire; car nul n'a plus travaillé que vous à faire que cela fût vrai.

Quant à moi, sans revenir sur des vérités démontrées, je me contenterai d'examiner l'ingénieux et nouveau problême que vous avez imaginé sur ce sujet; c'est d'engager quelque académie à proposer cette question intéressante : *Si le jour a contribué à épurer les mœurs?* Après quoi, prenant la négative, vous direz de fort belles choses en faveur des ténèbres et de l'aveuglement; vous louerez la méthode de courir, les yeux fermés, dans le pays le plus inconnu; de renoncer à toute lumière pour considérer les objets; en un mot, comme le renard écourté, qui voulait que chacun se coupât la queue, vous exhorteriez tout le monde à s'ôter, au propre, l'organe qui vous manque au figuré.

Sur le ton qu'on me dit qui règne dans vos petites feuilles, je juge que vous avez dû vous applaudir beaucoup d'avoir pu tourner en ridicule une des plus graves questions qu'on puisse agiter : mais vous avez déjà fait vos preuves; et après avoir si agréablement plaisanté sur l'Esprit des lois, il n'est pas difficile d'en faire autant sur quelque sujet que ce soit. Dans cette occasion, j'ai trouvé votre plaisanterie assez bonne; et je pense, en général, que, si c'est la seule arme que vous osiez manier, vous vous en servez quelquefois avec assez d'adresse, pour blesser le mérite et la vérité; mais trouvez bon qu'en vous laissant les

rieurs je réclame les amis de la raison : aussi-bien, que feriez-vous de ces gens-là dans votre parti ?

Vous trouvez donc, monsieur, que la science est à l'esprit ce que la lumière est au corps. Cependant, en prenant ces mots dans votre propre sens, j'y vois cette différence, que, sans l'usage des yeux, les hommes ne pourraient se conduire ni vivre; au lieu qu'avec le secours de la seule raison, et les plus simples observations des sens, ils peuvent aisément se passer de toute étude. La terre s'est peuplée, et le genre humain a subsisté, avant qu'il fût question d'aucune de ces belles connaissances : croyez-vous qu'il subsisterait dans une éternelle obscurité ? C'est la raison, mais non la science, qui est à l'esprit ce que la vue est au corps.

Une autre différence non moins importante est que, quoique la lumière soit une condition nécessaire sans laquelle les choses dont vous parlez ne se feraient pas, on ne peut dire, en aucune manière, que le jour soit la cause de ces choses-là; au lieu que j'ai fait voir comment les sciences sont la cause des maux que je leur attribue. Quoique le feu brûle un corps combustible qu'il touche, il ne s'ensuit pas que la lumière brûle un corps combustible qu'elle éclaire : voilà pourtant la conclusion que vous tirez.

Si vous aviez pris la peine de lire les écrits que vous me faites l'honneur de mépriser, et que vous devez du moins fort haïr, car ils sont d'un ennemi des méchans, vous y auriez vu une distinction perpétuelle entre les nombreuses sottises que nous honorons du nom de science, celles, par exemple, dont vos recueils sont pleins, et la connaissance réelle de la vérité; vous y auriez vu, par l'énumération des maux causés par la première, combien la culture en est dangereuse; et par l'examen de l'esprit de l'homme, combien il est incapable de la seconde, si ce n'est dans les choses immédiatement nécessaires à sa conservation, et sur lesquelles le plus grossier paysan en sait du moins autant que le meilleur philosophe. De sorte que, pour mettre quelque apparence de parité dans les deux questions, vous deviez supposer, non-seulement un jour illusoire et trompeur, qui ne montre les choses que sous une fausse apparence, mais encore un vice dans l'organe visuel, qui altère la sensation de la lumière, des figures et des couleurs; et alors vous eussiez trouvé qu'en effet il vaudrait encore mieux rester dans une éternelle obscurité, que de ne voir à se conduire que pour s'aller casser le nez contre des rochers, ou se vautrer dans la fange, ou mordre et déchirer tous les honnêtes gens qu'on pourrait atteindre. La comparaison du jour convient à la raison naturelle, dont la pure et bienfaisante lumière éclaire et guide les hommes : la science peut mieux se comparer à ces feux follets qui, dit-on, ne semblentt éclairer les passans que pour les mener à des précipices.

Pénétré d'une sincère admiration pour ces rares génies, dont

les écrits immortels et les mœurs pures et honnêtes éclairent et instruisent l'univers, j'aperçois chaque jour davantage le danger qu'il y a de tolérer ce tas de grimauds, qui ne déshonorent pas moins la littérature par les louanges qu'ils lui donnent, que par la manière dont ils la cultivent. Si tous les hommes étaient des Montesquieu, des Buffon, des Duclos, etc., je désirerais ardemment qu'ils cultivassent toutes les sciences, afin que le genre humain ne fût qu'une société de sages : mais vous, monsieur, qui sans doute êtes si modeste, puisque vous me reprochez tant mon orgueil, vous conviendrez volontiers, je m'assure, que si tous les hommes étaient des Frérons leurs livres n'offriraient pas des instructions fort utiles, ni leur caractère, une société fort aimable.

Ne manquez pas, monsieur, je vous prie, quand votre pièce aura remporté le prix, de faire entrer ces petits éclaircissemens dans la préface. En attendant, je vous souhaite bien des lauriers ; mais si, dans la carrière que vous allez courir, le succès ne répond pas à votre attente, gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime ; car vous auriez là un méchant manteau.

A M. RAYNAL.

Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

Je crois, monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockholm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes ; et plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle et d'activité pour la vaincre.

Tous les chimistes de l'Europe nous avertissent depuis longtemps des mortelles qualités du cuivre, et des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle, de l'académie des sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, et qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une savante thèse qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie et de celle de ses concitoyens. Ces physiciens ont fait voir que le vert-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux ; que la vapeur même de ce métal est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles ; que tous les menstrues, les graisses, les sels, et l'eau même dissolvent le cuivre, et en font du

vert-de-gris ; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution ; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, et que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage (1) ; que même, en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie et la santé des hommes d'une lame d'étain très-deliée, qui s'use très promptement (2), et de l'exactitude des domestiques et des cuisiniers qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matières employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux, produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes ; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, et qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines et dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu et étamé, qui est établie au faubourg Saint-Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, et parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, et les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, surtout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des chimistes, et n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connaissent est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connaît la paresse et la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préferent l'indolence au repos, et le plaisir au bonheur ; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux et toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, et jamais avec le public. Il y a long-temps qu'on a comparé la multitude à un troupeau de

(1) Que le plomb dissous soit un poison, les accidens funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connaître les dissolvans qui l'attaquent.

(2) Il est aisé de démontrer que, de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne saurait, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide ; car, comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût du contact du cuivre.

moutons ; il lui faut des exemples au lieu de raisons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous, jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneraient volontiers qu'avec de l'argent le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques, excite mon zèle en cette occasion ; défiance assez naturelle dans un siècle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que, la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propose ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'école militaire ; que M. le prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne ; que M. le duc de Duras, ambassadeur en Espagne, en a fait autant ; et que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodaient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étaient des ignorans, ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-temps, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avait au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suède, dont les mines de ce métal font la principale richesse, et dont les peuples en général idolâtrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume, si riche en cuivre, qui donne l'exemple aux autres d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux, et qui intéressent la vie des citoyens ; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireraient de leurs mines, dès que la raison et l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrais pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors. Je voudrais que les avertissemens publics des philosophes et des gens de lettres réveillassent les peuples sur les dangers de toute espèce auxquels leur imprudence les expose, et

rappelassent plus souvent à tous les souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, etc.

A M. le comte D'ARGENSON, *ministre et secrétaire d'état* (1).

Paris, le 6 mars 1754.

Monsieur,

Ayant donné, l'année dernière à l'opéra, un intermède, intitulé le *Devin du Village*, sous des conditions que les directeurs de ce théâtre ont enfreintes, je vous supplie d'ordonner que la partition de cet ouvrage me soit rendue, et que les représentations leur en soient à jamais interdites, comme d'un bien qui ne leur appartient pas; restitution à laquelle ils doivent avoir d'autant moins de répugnance, qu'après quatre-vingts représentations en doubles il ne leur reste aucun parti à tirer de la pièce, ni aucun tort à faire à l'auteur. Le mémoire ci-joint contient les justes raisons sur lesquelles cette demande est fondée. On oppose à ces raisons des règlemens qui n'existent pas, et qui, quand ils existeraient, ne sauraient les détruire; puisque, le marché par lequel j'ai cédé mon ouvrage étant rompu, cet ouvrage me revient en toute justice. Permettez, monsieur le Comte, que j'aie recours à la vôtre en cette occasion, et que j'implore celle qui m'est due.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. le comte DE TURPIN, *qui m'avait adressé une épître à la tête des* Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis.

Paris, le 12 mai 1754.

En vous faisant mes remercîmens, monsieur, du recueil que vous m'avez envoyé, j'en ajouterais pour l'épître qui est à la tête, et qu'on prétend m'être adressée (2), si la leçon qu'elle contient n'était gâtée par l'éloge qui l'accompagne, et que je veux me hâter d'oublier, pour n'avoir point de reproches à vous faire.

Quant à la leçon, j'en trouve les maximes très-sensées; il ne leur manque, ce me semble, qu'une plus juste application. Il faudrait que je changeasse étrangement d'humeur et de caractère, si jamais les devoirs de l'humanité cessaient de m'être chers, sous prétexte que les hommes sont méchans. Je ne punis ni moi, ni personne, en me refusant à une société trop nombreuse. Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui

(1) L'académie royale de musique était de son département.

(2) Il n'y a que les lettres initiales de mon nom.

souffre, ou d'un observateur importun, et je me délivre moi-même de la gêne où me mettrait le commerce de beaucoup de gens, dont heureusement je ne connaîtrais que les noms. Je ne suis point sujet à l'ennui que vous me reprochez ; et si j'en sens quelquefois, c'est seulement dans les belles assemblées, où j'ai l'honneur de me trouver fort déplacé de toutes façons. La seule société qui m'ait paru désirable est celle qu'on entretient avec ses amis, et j'en jouis avec trop de bonheur pour regretter celle du grand monde. Au reste, quand je haïrais les hommes autant que je les aime et que je les plains, j'ai peur que les voir de plus près ne fût un mauvais moyen de me raccommoder avec eux; et, quelque heureux que je puisse être dans mes liaisons, il me serait difficile de me trouver jamais avec personne aussi-bien que je suis avec moi-même.

J'ai pensé que me justifier devant vous était la meilleure preuve que je pouvais vous donner que vos avis ne m'ont pas déplu, et que je fais cas de votre estime. Venons à vous, monsieur, par qui j'aurais dû commencer; j'ai déjà lu une partie de votre ouvrage, et j'y vois avec plaisir l'usage aimable et honnête que vous et votre ami faites de vos loisirs et de vos talens. Votre recueil n'est pas assez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur dans la suite. Travaillez donc sous vos divins maîtres à étendre leurs droits et votre gloire. Vaincre, comme vous avez commencé, les préjugés de votre naissance et de votre état, c'est se mettre fort au-dessus de l'une et de l'autre. Mais joindre l'exemple aux leçons de la vertu, c'est ce qu'on a droit d'attendre de quiconque la prêche dans ses écrits. Tel est l'honorable engagement que vous venez de prendre, et que vous travaillez à remplir.

Je suis de tout mon cœur, etc.

Au père LESAGE.

Aux Eaux-Vives (1), le 1er. juillet au soir.

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus (2).

Le musicien qui, en 1720, disait que la musique la plus simple était la plus belle, tenait là, ce me semble, un étrange propos. J'aimerais autant qu'il eût dit que le meilleur comédien est celui qui fait le moins de gestes et parle le plus posément. A l'égard des roulemens de Lulli, je conviens qu'ils sont plats et de mauvais goût.

Je suis fort surpris qu'on retrouve dans le *Devin du Village*

(1) Les Eaux-Vives sont a la porte de Genève. Ainsi la date de cette lettre doit être celle d'un voyage que fit Rousseau dans cette ville en 1754.

(2) « Faites choix d'un sujet proportionné à vos forces. »

les mêmes roulemens que dans l'opéra de *Roland;* il faut que, n'y trouvant pas, moi, le moindre rapport, je m'aveugle étrangement sur ce point. Au reste, ce n'est pas une chose aisée de déterminer les cas où la musique comporte des roulemens, et ceux où elle n'en comporte point. Je me suis fait des règles pour distinguer ces cas, et j'ai soigneusement suivi ces règles dans la pratique. *Rem a me sæpe deliberatam et multum agitatam requiris* (1).

Si la musique ne consiste qu'en de simples chansons, et ne plaît que par les sons physiques, il pourra arriver que des airs de province plairont autant ou plus que ceux de la cour : mais toutes les fois que la musique sera considérée comme un art d'imitation, ainsi que la poésie et la peinture, c'est à la ville, c'est à la cour, c'est partout où s'exercent aux arts agréables beaucoup d'hommes rassemblés, qu'on apprend à la cultiver. En général la meilleure musique est celle qui réunit le plaisir physique et le plaisir moral, c'est-à-dire l'agrément de l'oreille et l'intérêt du sentiment.

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice (2).

Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le Médecin malgré lui, sur les saillies de Nicole, et la querelle de Sosie et de Cléanthis : mais à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierais bien que ce grand homme ne la consultait pas sur le Misantrope, ni sur le Tartufe, ni sur la belle scène d'Alcmène et d'Amphitryon. Les musiciens ne doivent consulter les ignorans qu'avec le même discernement, d'autant plus que l'imitation musicale est plus détournée, moins immédiate, et demande plus de finesse de sentiment pour être aperçue, que celle de la comédie.

Quoique les principes de la beauté théâtrale n'aient été portés, ni par les modernes, ni même par Aristote, au degré de clarté dont ils sont susceptibles, ils sont faciles à établir. Ces principes me paraissent se réduire à deux, savoir l'imitation et l'intérêt, qui s'appliquent également à la musique. Je ne dirais pas, de peur d'obscurité, que le beau consiste dans l'imitation du vrai, mais dans le vrai de l'imitation; c'est là, ce me semble, le sens du vers d'Horace et de celui de Boileau. Que l'imitation ne doive s'exercer que sur des objets utiles, c'est un bon précepte de morale, mais non pas une règle poétique : car il y a de très-belles pièces dont le sujet ne peut être d'aucune utilité. Tel est l'OEdipe de Sophocle.

Les mathématiciens ont très-bien expliqué la partie de la musique qui est de leur compétence, savoir les rapports des sons, d'où dépend aussi le plaisir physique de l'harmonie et du chant.

(1) « Vous me questionnez sur un sujet que j'ai long-temps médité. »
(2) « Ainsi l'on emprunte le secours de l'autre, et tous deux conspirent pour produire le même effet. »

Les philosophes, de leur côté, ont fait voir que la musique, prise pour un des beaux arts, a comme eux le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation.

Les musiciens ne sont point faits pour raisonner sur leur art: c'est à eux de trouver les choses, au philosophe de les expliquer.

Quoique l'abbé Du Bos ait parlé de musique en homme qui n'y entendait rien, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des règles pour juger d'une pièce de musique, aussi-bien que d'un poëme, ou d'un tableau. Que dirait-on d'un homme qui prétendrait juger de l'Iliade d'Homère, ou de la Phèdre de Racine, ou du Déluge du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon? Autant en serait nul celui qui voudrait comparer les prestiges d'une musique ravissante, qui porte au cœur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentimens, avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des alimens. Quelle différence pour les mouvemens de l'ame, entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront, pour ainsi dire, à leur gré du cœur chez un peuple éclairé; mais le paysan, insensible aux chefs-d'œuvre de ces grands hommes, ne trouve rien de si beau que la bibliothèque bleue, les enseignes à bière, et le branle de son village.

Je crois donc qu'on peut très-bien disputer de musique, et même assigner, relativement au langage, les qualités qu'elle doit avoir pour être bonne et pour plaire; car, quoiqu'on ne puisse expliquer les choses de goût qui ne sont que de pures sensations, le philosophe peut sans témérité entreprendre l'explication de celles qui modifient l'ame, et qui font partie du beau métaphysique. Je me garderai bien d'entrer dans la prétendue dispute de la musique simple et de la composée, jusqu'à ce que j'aie appris ce que signifient ces mots que je n'entends point. Je penserais, en attendant, que les sons et les mouvemens doivent être composés et modifiés par le musicien, comme les lignes et les couleurs par le peintre, selon les teintes et les nuances des objets qu'il veut rendre et des choses qu'il veut exprimer. Mais pour bien résoudre ces questions, qui ne laissent pas d'avoir leur difficulté,

Vacet oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis (1).

A M. VERNES.

Paris, le 15 octobre 1754.

Il faut vous tenir parole, monsieur, et satisfaire en même temps mon cœur et ma conscience; car, estime, amitié, sou-

(1) « Il faut être libre d'affaires. C'est alors seulement que l'on sent » la force et le charme de la poésie et de la musique. »

venir, reconnaissance, tout vous est dû, et je m'acquitterai de tout cela sans songer que je vous le dois. Aimons-nous donc bien tous deux, et hâtons-nous d'en venir au point de n'avoir plus besoin de nous le dire.

J'ai fait mon voyage très-heureusement et plus promptement encore que je n'espérais. Je remarque que mon retour a surpris bien des gens, qui voulaient faire entendre que la rentrée dans le royaume m'était interdite, et que j'étais relégué à Genève; ce qui serait pour moi, comme, pour un évêque français, être relégué à la cour. Enfin, m'y voici, malgré eux et leurs dents, en attendant que le cœur me ramène où vous êtes, ce qui se ferait dès à présent, si je ne consultais que lui. Je n'ai trouvé ici aucun de mes amis. Diderot est à Langres, Duclos en Bretagne, Grimm en Provence, d'Alembert même est en campagne, de sorte qu'il ne me reste ici que des connaissances, dont je ne me soucie pas assez pour déranger ma solitude en leur faveur. Le quatrième volume de l'*Encyclopédie* paraît depuis hier; on le dit supérieur encore au troisième. Je n'ai pas encore le mien; ainsi je n'en puis juger par moi-même. Des nouvelles littéraires ou politiques, je n'en sais pas, Dieu merci, et ne suis pas plus curieux des sottises qui se font dans ce monde que de celles qu'on imprime dans les livres.

J'oubliai de vous laisser, en partant, les *canzoni* que vous m'aviez demandées: c'est une étourderie que je réparerai ce printemps, avec usure, en y joignant quelques chansons françaises, qui seront mieux du goût de vos dames et qu'elles chanteront moins mal.

Mille respects, je vous supplie, à monsieur votre père et à madame votre mère, et ne m'oubliez pas non plus auprès de madame votre sœur, quand vous lui écrirez; je vous prie de me donner particulièrement de ses nouvelles; je me recommande encore à vous pour faire une ample mention de moi dans vos voyages de Sécheron, au cas qu'on y soit encore. *Item*, à monsieur, madame et mademoiselle Mussard, à Châtelaine; votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues, part et emporte le chat.

J'ai voulu faire un article à part pour M. Abauzit. Dédommagez-moi, en mon absence, de la gêne que m'a causée sa modestie, toutes les fois que j'ai voulu lui témoigner ma profonde et sincère vénération. Déclarez-lui, sans quartier, tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui, et n'oubliez pas de vous dire à vous-même quelque chose des miens pour vous.

P. S. Mademoiselle Le Vasseur vous prie d'agréer ses très-humbles respects. Je me proposais d'écrire à M. de Rochemont; mais cette maudite paresse...... Que votre amitié fasse pour la mienne auprès de lui, je vous en supplie.

A M. PERDRIAU, à Genève.

Paris, le 28 novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre, en déposant mon cœur et mon sort entre vos mains, je crois, monsieur, vous donner une marque d'estime et de confiance moins équivoque que des louanges et des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, et celle qui existe réellement dans notre république, je me suis proposé de lui dédier mon discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité; et j'ai saisi cette occasion, comme un heureux moyen d'honorer ma patrie et ses chefs par de justes éloges; d'y porter, s'il se peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, et d'exciter en même temps les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourrait l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile; je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti; car, n'adoptant pour moi que celui de la justice et de la raison, je ne dois guère espérer que tout homme qui suit d'autres règles puisse être l'approbateur des miennes; et si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la république, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, monsieur; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, et je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne; ainsi, votre objection n'est, au fond, qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis long-temps il ne reste plus de mauvaise action à tenter; et, quoiqu'on en pût dire, il s'agirait moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve, au contraire, ma démarche d'autant plus à sa place, après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les magistrats, et mes exhortations pour les citoyens, il convient que le tout s'adresse à la république, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, et pour ôter à ma dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler; et j'espère que vous me croyez assez de jugement pour n'en user, à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien, car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de pousser cette

maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'oter la liberté d'en parler; mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, et qui, voyant partout des inconvéniens, se borne, par sagesse, à ne faire ni bien ni mal: j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que, prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'une semblable raison devrait retenir tout homme droit, et laisser l'univers à la discrétion du méchant et de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule faiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, et qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposait de la justesse de ses lumières sur la droiture de son cœur; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention, et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois du moins être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrais, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, et je le ferais volontiers, si je ne savais que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoiqu'en général je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, et que j'en aie depuis long-temps secoué le joug plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il aurait convenu d'obtenir l'agrément de la république ou du conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; et j'étais si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de temps et d'observations pour reconnaître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que, demander une telle permission, c'était vouloir un refus, et qu'alors ma démarche, qui pèche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, serait par là devenue une désobéissance condamnable si j'avais persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein; car ayant appris que, dès le mois de mai dernier, il s'était fait, à mon insu, des copies de l'ouvrage et de la dédicace, dont je n'étais plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étais pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avais prévues; or, vous

savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes on invite les hommes à s'en passer. C'est ainsi que l'excessive circonspection du feu chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentait plus de manuscrits, et que les livres ne s'imprimaient pas moins, quoique cette impression, faite contre les lois, fût réellement criminelle, au lieu qu'une dédicace non communiquée n'est tout au plus qu'une impolitesse ; et loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est, au fond, plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi ; car il y a je ne sais quoi de lâche à demander aux gens la permission de les louer, et d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation française, d'autres au peuple anglais, sans qu'on ait fait un crime aux auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du prince, qui sûrement leur eût été refusé, parce que, dans toute monarchie, le roi veut être l'état, lui tout seul, et ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avais eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, ç'aurait été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore et j'aime trop ce digne et respectable magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, et l'exposer au chagrin de déplaire, peut-être, à beaucoup de gens, en favorisant mon projet ; ou d'être forcé, peut-être, à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-temps sur les matières de gouvernement je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'état qu'un sage magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvais obtenir l'aveu du conseil, sans que mon ouvrage fût examiné; or, pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, et combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, et les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté et de hauteur à la place de la raison, et leur font rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur manière de penser, et qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément que l'auteur ? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens ? Quoique gens d'esprit et d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avaient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne cède qu'à la raison ; le magistrat a été notre juge, et il s'est toujours trouvé que les censeurs avaient tort. Quand je répondis au roi de Pologne, je devais, selon eux, lui envoyer mon manuscrit, et ne le publier qu'avec son agrément : c'était, prétendaient-ils, manquer de respect au père de la reine que de l'attaquer publiquement, surtout avec la fierté qu'ils trouvaient dans ma réponse, et ils ajoutaient même que ma sûreté exigeait des précau-

tions ; je n'en ai pris aucune ; je n'ai point envoyé mon manuscrit au prince ; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, et l'événement a prouvé que j'avais raison. Mais, à Genève, il n'en irait pas comme ici ; la décision de mes censeurs serait sans appel ; je me verrais réduit à me taire, ou à donner, sous mon nom, le sentiment d'autrui, et je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurais jamais de plus sévère, et mes principes n'en ont pas besoin d'autre, non plus que mes mœurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur et incorruptible qui ne passe rien de mauvais, et ne condamne rien de bon, et qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espère que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde sera content, et qui n'aurait pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé est toute à mon préjudice et à l'avantage du gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir ; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer ; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public : on pourrait même proscrire mon livre, si l'auteur et l'état avaient ce malheur que le conseil n'en fût pas content : toutes choses qu'on ne pourrait plus faire, après en avoir approuvé la dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma patrie, la gloire en sera pour elle ; si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques ?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, et que je chéris ma pauvreté et mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; et c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette dernière épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible ; croyez que je veux être, jusqu'au tombeau, honnête, vrai, et citoyen zélé ; et que, s'il fallait me priver, à cette occasion, du doux séjour de la patrie, je couronnerais ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, et qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul : j'aurais pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent ; mais, outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneraient pas moins à ce que je connais du vôtre, et je me saurai gré, toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, et de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bon jour, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement et respect.

À MADAME LA MARQUISE DE MENARS.

Paris, le 20 décembre 1754.

MADAME,

Si vous prenez la peine de lire l'incluse, vous verrez pourquoi j'ai l'honneur de vous l'adresser. Il s'agit d'un paquet que vous avez refusé de recevoir, parce qu'il n'était pas pour vous, raison qui n'a pas paru si bonne à monsieur votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'usage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au hasard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injustices se font tous les jours, à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre ! C'est surtout, madame, dans votre condition, qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice.

Vous n'avez pas besoin, sans doute, de ces réflexions, et ce n'est pas à moi qu'il conviendrait de vous les proposer ; mais ce sont des avis qui, de votre part, ne sont peut-être pas inutiles à vos enfans.

Je suis avec respect, etc.

A M. LE COMTE DE LASTIC.

Paris, le 20 décembre 1754.

SANS avoir l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent ma lettre ne saurait être mal reçue.

J'apprends que mademoiselle de Clery a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée madame Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi ; que ce panier contenait, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre ; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine ; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté ; et qu'après vous être moqué d'elle, se-

lon l'usage, vous et madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation; je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien; et, en lui montrant combien *justice* et *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre, à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon.

Que si par hasard il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'agréer les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. (1).

A M. VERNES.

Paris, le 2 avril 1755.

Pour le coup, monsieur, voici bien du retard; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeraient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met guère la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, messieurs, devenus auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens se contenter de porter des matériaux, et, d'architectes, se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique? Un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux, et jusque dans le *Mercure*, et à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que, pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être,

(1) Cette lettre et la précédente pourront expliquer une petite note de l'*Héloïse*, adressée à l'*homme au beurre*.

que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que, si vous ne songez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis; et qu'avec tout l'esprit et toutes les connaissances imaginables le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le Mercure suisse, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer; tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets, tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit; les petits, tels que la poésie et les beaux arts, lui donnent plus de délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns, et un microscope pour les autres; et les hommes accoutumés à mesurer le ciel ne sauraient disséquer des mouches : voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siége du goût. Laissons-en donc les raffinemens à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont; et, tandis qu'ils feront des journaux et des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés; et, si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

A M. VERNES.

Paris, le 6 juillet 1755.

Voici, monsieur, une longue interruption; mais comme je n'ignore pas mes torts, et que vous n'ignorez pas notre traité, je n'ai rien de nouveau à vous dire pour mon excuse, et j'aime mieux reprendre notre correspondance tout uniment, que de recommencer à chaque fois mon apologie ou mes inutiles excuses.

Je suppose que vous avez vu actuellement l'écrit pour lequel vous aviez marqué de l'empressement. Il y en a des exemplaires entre les mains de M. Chappuis. J'ai reçu, à Genève, tant d'honnêtetés de tout le monde, que je ne saurais là-dessus donner des préférences, sans donner en même temps des exclusions offensantes; mais il y aurait à voler M. Chappuis une honnêteté dont l'amitié seule est capable, et que j'ai quelque droit d'attendre de ceux qui m'en ont témoigné autant que vous. Je ne puis exprimer la joie avec laquelle j'ai appris que le conseil avait agréé, au nom de la ré-

publique, la dédicace de cet ouvrage, et je sens parfaitement tout ce qu'il y a d'indulgence et de grace dans cet aveu. J'ai toujours espéré qu'on ne pourrait méconnaître, dans cette épître, les sentimens qui l'ont dictée, et qu'elle serait approuvée de tous ceux qui les partagent; je compte donc sur votre suffrage, sur celui de votre respectable père, et de tous mes bons concitoyens. Je me soucie très-peu de ce qu'en pourra penser le reste de l'Europe. Au reste, on avait affecté de répandre des bruits terribles sur la violence de cet ouvrage, et il n'avait pas tenu à mes ennmis de me faire des affaires avec le gouvernement; heureusement, l'on ne m'a point condamné sans me lire, et, après l'examen, l'entrée a été permise sans difficulté.

Donnez-moi des nouvelles de votre journal. Je n'ai point oublié ma promesse : ma copie me presse si fort depuis quelque temps, qu'elle ne me donne pas le loisir de travailler. D'ailleurs, je ne veux rien vous donner que j'aie pu faire mieux : mais je vous tiendrai parole, comptez-y, et le pis-aller sera de vous porter moi-même, le printemps prochain, ce que je n'aurai pu vous envoyer plutôt : si je connais bien votre cœur, je crois qu'à ce prix vous ne serez pas fâché du retard.

Bon jour, monsieur, préparez-vous à m'aimer plus que jamais, car j'ai bien résolu de vous y forcer à mon retour.

A MADAME LA MARQUISE DE CRÉQUI.

Épinay, 8 septembre 1755.

Je vois, madame, que la bienveillance dont vous m'honorez vous cause de l'inquiétude sur le sort dont quelques gens, tout au moins fort indiscrets, aiment à me menacer. De grace, que ma tranquillité ne vous alarme point, quand on vous annoncera ma détention comme prochaine. Si je ne fais rien pour la prévenir, c'est que, n'ayant rien fait pour la mériter, je croirais offenser l'hospitalité de la nation française, et l'équité du prince qui la gouverne, en me précautionnant contre une injustice.

Si j'ai écrit, comme on le prétend, sur une question de droit politique proposée par l'académie de Dijon, j'y étais autorisé par le programme; et puisqu'on n'a point fait un crime à cette académie de proposer cette question, je ne vois pas pourquoi l'on m'en ferait un de la résoudre. Il est vrai que j'ai dû me contenir dans les bornes d'une discussion générale et purement philosophique, sans personnalités et sans application; mais pourriez-vous croire, madame, vous, dont j'ai l'honneur d'être connu, que j'aie été capable de m'oublier un moment là-dessus? Quand la prudence la plus commune ne m'aurait point interdit toute licence à cet égard, j'aime trop la franchise et la vérité, pour ne pas abhorer les libelles et la satire; et si je mets si peu de précaution dans ma conduite, c'est que mon cœur me répond toujours que je n'en ai pas besoin. Soyez donc bien assu-

rée, je vous supplie, qu'il n'est jamais rien sorti et ne sortira jamais rien de ma plume, qui puisse m'exposer au moindre danger sous un gouvernement juste.

Quand je serais dans l'erreur sur l'utilité de mes maximes, n'a-t-on pas, en France, des formes prescrites pour la publication des ouvrages qu'on y fait paraître? et quand je pourrais m'écarter impunément de ces formes, mon seul respect pour les lois ne suffirait-il pas pour m'en empêcher? Vous savez, madame, à quel point j'ai toujours porté le scrupule à cet égard; vous n'ignorez pas que mes écrits les plus hardis, sans excepter cette effroyable lettre sur la musique, n'ont jamais vu le jour qu'avec approbation et permission. C'est ainsi que je continuerai d'en user toute ma vie; et jamais, durant mon séjour en France, aucun de mes ouvrages n'y paraîtra de mon aveu qu'avec celui du magistrat.

Mais, si je sais quels sont mes devoirs, je n'ignore pas non plus quels sont mes droits: je n'ignore pas qu'en obéissant fidèlement aux lois du pays où je vis je ne dois compte à personne de ma religion ni de mes sentimens, qu'aux magistrats de l'état dont j'ai l'honneur d'être membre. Ce serait établir une loi bien nouvelle, de vouloir qu'à chaque fois qu'on met le pied dans un état on fût obligé d'en adopter toutes les maximes, et qu'en voyageant d'un pays à l'autre il fallût changer d'inclinations et de principes, comme de langage et de logement. Partout où l'on est, on doit respecter le prince et se soumettre à la loi; mais on ne leur doit rien de plus, et le cœur doit toujours être pour la patrie. Quand donc il serait vrai qu'ayant en vue le bonheur de la mienne j'eusse avancé, hors du royaume, des principes plus convenables au gouvernement républicain qu'au monarchique, où serait mon crime?

Qui jamais ouit dire que le droit des gens, qu'on se vante si fort de respecter en France, permît de punir un étranger pour avoir osé préférer, en pays étranger, le gouvernement de son pays à tout autre?

On dit, il est vrai, que cette occasion ne sera qu'un prétexte, à la faveur duquel on me punira de mon mépris pour la musique française. Comment, madame, punir un homme de son mépris pour la musique? Ouîtes-vous jamais rien de pareil? Une injustice s'excuse-t-elle par une injustice encore plus criante? et dans le temps de cette horrible fermentation, digne de la plume de Tacite, n'eût-il pas été moins odieux de m'opprimer sur ce grave sujet, que d'y revenir, après coup, sur un sujet encore moins raisonnable?

Quant à ce que vous me dites, madame, qu'il n'est pas question du bien ou du mal qu'on fait, mais seulement des amis ou des ennemis qu'on a, malgré la mauvaise opinion que j'ai de mon siècle je ne puis croire que les choses en soient encore tout-à-fait à ce point. Mais, quand cela serait, quels ennemis puis-je avoir? Content de ma situation, je ne cours ni les pensions, ni

les emplois, ni les honneurs littéraires. Loin de vouloir du mal à personne, je ne cherche pas même à me venger de celui qu'on me fait. Je ne refuse point mes services aux autres, et ne leur en demande jamais. Je ne suis point flatteur, il est vrai : mais aussi je ne suis pas trompeur, et ma franchise n'est point satirique toutes personnalités odieuses sont bannies de ma bouche et de mes écrits ; et si je maltraite les vices, c'est en respectant les hommes.

Ne craignez donc rien pour moi, madame, puisque je ne crains rien et que je ne dois rien craindre. Si l'on jugeait mon ouvrage sur les bruits répandus par la calomnie, je serais, je l'avoue, en fort grand danger ; mais, dans un gouvernement sage, on ne dispose pas si légèrement du sort des hommes ; et je sais bien que je n'ai rien à craindre, si l'on ne me juge qu'après m'avoir lu. Mes sentimens, ma conduite, et la justice du roi, sont la sauvegarde en qui je me fie : je demeure au milieu de Paris, dans la sécurité qui convient à l'innocence, et sous la protection des lois que je n'offensai jamais. Les cris des bateleurs ne seront pas plus écoutés qu'ils ne l'ont été. Si j'ai tort, on me réfutera, peut-être ; peut-être même si j'ai raison : mais un homme irréprochable ne sera point traité comme un scélérat, pour avoir honoré sa patrie, et pour avoir dit que les Français ne chantaient pas bien. Enfin, quand même il pourrait m'arriver un malheur que l'honnêteté ne me permet pas de prévoir, j'aurais peine à me repentir d'avoir jugé plus favorablement du gouvernement sous lequel j'avais à vivre, que les gens qui cherchent à m'effrayer.

Je suis avec respect, etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 10 septembre 1755.

C'EST à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; et, vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un mi-

racle si grand, à la fois, et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendans de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage, quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains: mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement, dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savans, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, monsieur; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions: si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exer-» cices du corps; et aux exercices de l'esprit, les ames boiteuses. »

Mais en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; et j'entends critiquer l'Orphelin (1), parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent Mirmidons n'aspiraient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortége des triomphateurs: c'est l'empressement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez: mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction: méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

(1) Tragédie de M. de Voltaire, qu'on jouait dans ce temps-là.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 20 septembre 1755.

En arrivant, monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité : car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud, agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avais eue que pour une bonne fin. Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avais craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

A M. DE BOISSY,

de l'académie française, auteur du Mercure de France.

Paris, le 4 novembre 1755.

Quand je vis, monsieur, paraître dans le Mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avais reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son consentement; et, comme il avait bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avais qu'à me louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimatias que vous avez inséré dans le Mercure suivant, sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie était incorrecte, je demanderai qui vous forçait d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité. Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules est un égard que vous devez, sinon aux auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, monsieur, que je consentirais à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup

moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, et bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le libraire de M. de Voltaire, qui avait à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne, que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avait eu l'honnêteté de me demander. Il me semble qu'un homme, aussi justement estimé que vous, ne devrait pas recevoir d'un libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume, où vous avez mis, sous mon nom, un écrit aussi mutilé, vous craignez avec raison d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'était dû qu'à la considération, je me garderais d'y prétendre; mais il est un acte de justice, et vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, et que par conséquent je resterais chargé du tort de cette affaire, si je négligeais de m'en justifier; je vous supplie de vouloir bien insérer ce désaveu dans le prochain Mercure, et d'agréer, monsieur, mon respect et mes salutations.

A M. VERNES.

Paris, 23 novembre 1755.

Que je suis touché de vos tendres inquiétudes! Je ne vois rien de vous qui ne me prouve de plus en plus votre amitié pour moi, et qui ne vous rende de plus en plus digne de la mienne. Vous avez quelque raison de me croire mort, en ne recevant de moi nul signe de vie, car je sens bien que ce ne sera qu'avec elle que je perdrai les sentimens que je vous dois. Mais, toujours aussi négligent que ci-devant, je ne vaux pas mieux que je ne faisais, si ce n'est que je vous aime encore davantage; et, si vous saviez combien il est difficile d'aimer les gens avec qui l'on a tort, vous sentiriez que mon attachement pour vous n'est pas tout-à-fait sans prix.

Vous avez été malade, et je n'en ai rien su: mais je savais que vous étiez surchargé de travail; je crains que la fatigue n'ait épuisé votre santé, et que vous ne soyez encore prêt à la reperdre de même; ménagez-la, je vous prie, comme un bien qui n'est pas à vous seul et qui peut contribuer à la consolation d'un ami, qui a pour jamais perdu la sienne. J'ai eu, cet été, une rechute assez vive; l'automne a été très-bien; mais les approches de l'hiver me sont cruelles: j'ignore ce que je pourrai vous dire de celles du printemps.

Le cinquième volume de l'Encyclopédie paraît depuis quinze jours; comme la lettre E n'y est pas même achevée, votre article n'y a pu être employé; j'ai même prié M. Diderot de n'en

faire usage qu'autant qu'il en sera content lui-même. Car dans un ouvrage fait avec autant de soin que celui-là, il ne faut pas mettre un article faible, quand on n'en met qu'un. L'article *Encyclopédie*, qui est de Diderot, fait l'admiration de tout Paris, et ce qui augmentera la vôtre, quand vous le lirez, c'est qu'il l'a fait étant malade.

Je viens de recevoir d'un noble Vénitien une épître italienne, où j'ai lu avec plaisir ces trois vers en l'honneur de la patrie :

Deh! Cittadino di Città ben retta
E compagno e fratel d'ottime Genti
Ch'amor del giusto ha ragunato insieme, etc.

Cet éloge me paraît simple et sublime, et ce n'est pas d'Italie que je l'aurais attendu. Puissions-nous le mériter !

Bon jour, monsieur; il faut nous quitter, car la copie me presse. Mes amitiés, je vous prie, à toute votre aimable famille; je vous embrasse de tout mon cœur.

A UN ANONIME,

par la voie du Mercure de France.

Paris, le 29 novembre 1755.

J'ai reçu, le 26 de ce mois, une lettre anonime, datée du 28 octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Genève, m'est revenue à Paris franche de port. A cette lettre était joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au Mercure, comme l'auteur le désire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; sans quoi, sa pièce restera supprimée.

L'auteur ne devait pas croire si facilement que celui qu'il réfute fût citoyen de Genève, quoiqu'il se donne pour tel; car il est aisé de dater de ce pays-là : mais tel se vante d'en être, qui dit le contraire sans y penser. Je n'ai ni la vanité ni la consolation de croire que tous mes concitoyens pensent comme moi; mais je connais la candeur de leurs procédés : si quelqu'un d'eux m'attaque, ce sera hautement et sans se cacher; ils m'estimeront assez en me combattant, ou du moins s'estimeront assez eux-mêmes, pour me rendre la franchise dont j'use envers tout le monde. D'ailleurs, eux, pour qui cet ouvrage est écrit, eux, à qui il est dédié, eux, qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il est utile : ils ne m'objecteront point, avec beaucoup d'autres, que, quand tout cela serait vrai, je n'aurais pas dû le dire; comme si le bonheur de la société était fondé sur les erreurs des hommes. Ils y verront, j'ose le croire, de fortes raisons d'aimer leur gouvernement, des moyens de le conserver; et, s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon citoyen, ils ne mépriseront point un écrit

qui respire partout l'humanité, la liberté, l'amour de la patrie et l'obéissance aux lois.

Quant aux habitans des autres pays, s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amusant, il serait mieux, ce me semble, de leur demander pourquoi ils le lisent, que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des opéra, attendu que lui, bel esprit, s'amuse beaucoup plus à la représentation du Devin du village, qu'à la lecture du Discours sur l'inégalité; il a raison sans doute, s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux.

Quoi qu'il en soit, en témoignant ma reconnaissance à mon défenseur, je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires, et j'ai bien du regret moi-même au temps que je perdais autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénère en disputes et querelles personnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du mensonge; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix de l'ame vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défense pour mes écrits, que la raison et la vérité; ni pour ma personne, que ma conduite et mes mœurs: si ces appuis me manquent, rien ne me soutiendra; s'ils me soutiennent, qu'ai-je à craindre?

A M. le comte DE TRESSAN.

Paris, le 26 décembre 1755.

Je vous honorais, monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime, et je remercierais volontiers M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés, qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devait, et que doit toute la terre au prince qu'il voulait amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très-riche. Je vous prie donc, monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite, qui ne m'a fait aucune peine, et qui porterait avec douleur la disgrace du roi de Pologne et la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, monsieur, d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-

être, et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre ; moi, le philosophe : notre étude commune sera l'homme de bien, et vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, etc.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 7 janvier 1756.

Quelque danger, monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remercîmens que je vous dois des remarques sur l'enregistrement de l'affaire de M. Palissot ; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont sa majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grâce incomplète, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande ame. D'ailleurs, est-ce faire grace que d'éterniser la punition ? et les registres d'une académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres ? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire, comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritait. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine ?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce sont des leçons sévères dont je ferai mon profit : car je n'ignore pas, et cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues ; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, et vous verrez que, de manière ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connaîtrons.

Je suis avec respect, etc.

A M. PERDRIAU.

Paris, le 18 janvier 1756.

Je ne sais, monsieur, pourquoi je suis toujours si fort en arrière avec vous ; car je m'occupe fort agréablement en vous écrivant. Mais ce n'est pas en cela seul que je m'aperçois combien

le tempérament l'emporte souvent sur l'inclination, et l'habitude sur le plaisir même.

Je commence par ce qui m'a le plus touché dans votre lettre, après les témoignages d'amitié que vous m'y donnez, et qui me deviennent plus chers de jour en jour. C'est l'espèce de défiance où vous me paraissez être de vous-même à l'entrée de la nouvelle carrière qui se présente à vous. Je ne puis vous parler de vos études et de vos connaissances, parce que je ne suis rien moins que juge dans ces matières, mais j'oserai vous parler de l'instrument qui fait valoir tout cela, et dont je trouve que vous vous servez à merveille. Vous avez de la finesse dans l'esprit; c'est ce que j'ai remarqué chez beaucoup de nos compatriotes : mais vous y joignez le naturel plus rare, qui lui donne des grâces. Je trouve dans toutes vos lettres une élégante simplicité qui va au cœur; rien de la sécheresse des lettres de pur bel esprit, et tout l'agrément qui manque souvent à celles où le sentiment seul s'épanche avec un ami. J'ai trouvé la même chose dans votre conversation; et moi, qui ne crains rien tant que les gens d'esprit, je me suis, sans y songer, attaché à vous par le tour du vôtre. Avec de telles dispositions, il ne faut point que vous vous embarrassiez des caprices de votre mémoire : vous aurez peu besoin de ses ressources pour figurer dans le monde littéraire. La lecture des anciens ne vous attachera point au fatras de l'érudition; vous y prendrez cet intérêt de l'ame, que la méthode et le compas ont chassé de nos écrits modernes. Si vous n'éclaircissez point quelque texte obscur, vous ferez sentir les vraies beautés de ceux qui s'entendent; et vous ferez dire à vos auditeurs, Qu'il vaut encore mieux imiter les anciens que les expliquer. Voilà, monsieur, ce que j'augure de vos talens, appliqués à l'étude des belles lettres. Les inquiétudes que vous témoignez, et la manière dont vous les exprimez, m'apprennent que la seule faculté qui vous manque est le courage de mettre à profit celles que vous possédez. Il me serait fort doux, et il ne vous serait peut-être pas inutile en cette occasion, que la confiance que vous devez à ma sincérité vous en donnât un peu dans vos forces.

Je pense qu'il ne faut pas trop chercher de précision dans les mots *modus*, *numerus*, employés par Horace, non plus que dans tous les termes techniques qu'on trouve dans les poëtes. Le seul endroit d'Horace, où il paraisse avoir choisi les termes propres, et qu'aussi les seuls ignorans entendent et expliquent, est le *sonante mistum*, etc. de la neuvième épode. Dans tout le reste, il prend vaguement un instrument pour la musique, le nombre pour la poésie, etc., et c'est faute d'avoir fait cette réflexion très-simple, que tant de commentateurs se sont si ridiculement tourmentés sur tout cela.

Quant au sens précis des deux mots en question, c'est dans Boëce et Matianus Capella (1), qu'il faut le chercher; car ils sont,

(1) On y peut, si l'on veut, ajouter S. Augustin.

parmi les anciens, les seuls Latins dont les écrits sur la musique nous soient parvenus. Vous y trouverez que *numerus* est pris pour l'exécution du rythme ; c'est-à-dire, en fait de musique, pour la division régulière des temps et des valeurs. A l'égard du mot *modus*, il s'applique aux règles particulières de la mélodie, et surtout à celles qui constituent le mode ou le ton. Ainsi le mode, faisant sur les intervalles ou degrés des sons ce que faisait le nombre sur la durée des temps, la marche du chant, selon le premier sens, procédait *per acutum et grave*, et, selon le second, *per arsin et thesin*.

A propos de chant, j'oubliais depuis long-temps, de vous parler d'une observation que j'ai faite sur celui des psaumes dans nos temples ; chant dont je loue beaucoup l'antique simplicité, mais dont l'exécution est choquante aux oreilles délicates, par un défaut facile à corriger. Ce défaut est que le chantre se trouvant fort éloigné de certaines parties du temple, et le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà changé de ton et commencé d'autres notes ; ce qui devient d'autant plus choquant en certains points que, le son arrivant beaucoup plus tard encore d'une extrémité à l'autre que du milieu où est le chantre, la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à la fois en divers sons fort discordans, qui enjambent sans cesse les uns sur les autres, et choquent fortement une oreille exercée : défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or, le remède à cet inconvénient me paraît très-facile ; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'œil, ou du moins, avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffit de substituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du temple, un chant simultané et parfaitement d'accord. Il ne faut pour cela que placer le chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, et qu'il se serve d'un bâton de mesure, dont le mouvement s'aperçoive aisément de loin, tel, par exemple, qu'un rouleau de papier. Car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note, pour que l'intonation en soit partout entendue avant de continuer, tout le reste du chant marchera bien ensemble, et la discordance observée disparaîtra infailliblement. On pourrait même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre, dont le mouvement serait encore plus égal.

Il résulterait de là deux autres avantages ; l'un que, sans presque altérer le chant des psaumes, on pourra lui donner un peu de rythme ou de quantité, et y observer du moins les longues et les brèves les plus sensibles ; l'autre, que ce qu'il a de langueur et de monotonie pourra être relevé par une harmonie

juste, mâle, et majestueuse, en y ajoutant la basse et les parties, selon la première intention de l'auteur, qui n'était pas un harmoniste à mépriser. Voilà, monsieur, ce me semble, un usage important de l'*arsis* et *thesis*, et du nombre. Mais je n'en puis dire davantage, et le papier me manque plutôt que l'envie de m'entretenir avec vous. Bon jour, monsieur, je vous embrasse avec respect et de tout mon cœur.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 23 janvier 1756.

J'APPRENDS, monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, et je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner, car ceux de cette espèce ne sont guère sensibles à l'homme sage; et d'ailleurs vous savez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à désirer, à vous et à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je suis avec respect, etc.

A M. DE BOISSY,

en lui renvoyant la Lettre d'un bourgeois de Bordeaux, *qu'il n'avait voulu imprimer dans le Mercure, qu'avec mon consentement, et après les retranchemens que je jugerais à propos d'y faire.*

Paris, le 24 janvier 1756.

JE remercie très-humblement M. de Boissy, de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette pièce. Elle me paraît agréablement écrite, assaisonnée de cette ironie fine et plaisante qu'on appelle, je crois, *de la politesse*, et je ne m'y trouve nullement offensé. Non-seulement je consens à sa publication; mais je désire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du public et pour la mienne. Si la morale de l'auteur paraît plus saine que sa logique, et si ses avis sont meilleurs que ses raisonnemens, ne serait-ce point que les défauts de ma personne se voient bien mieux que les erreurs de mon livre? Au reste, toutes les horribles choses qu'il y trouve lui montrent, plus que jamais, qu'il ne devrait pas perdre son temps à le lire.

A M. VERNES.

Paris, le 28 mars 1756.

RECEVEZ, mon cher concitoyen, une lettre très-courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'est à regret

que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher, mais je désespère de pouvoir m'arracher d'ici cette année ; quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printemps 57 : voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *économie* : je le crois bien ; mon cœur me l'a dicté, et le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *choix littéraire* : n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avais fait quelque chose que je vous destinais ; mais, ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai et si fou, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, et qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer ; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connaît pas ; ainsi il n'y a nulle brouillerie entre M. Palissot et moi. On prétendait, cet hiver, qu'il m'avait joué à Nancy devant le roi de Pologne, et je n'en fis que rire ; on ajoutait qu'il avait aussi joué feu madame la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel et par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes maisons de ce pays-là ; et à la cour du roi de Pologne, où elle avait beaucoup d'amis, à commencer par le roi même. Il me parut que tout le monde était choqué de cette imprudence, que l'on appelait impudence. Voilà ce que j'en savais quand je reçus une lettre du comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses ; car, quelque indifférence que j'aie pour les jugemens du public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bon jour, mon bon et cher concitoyen ; soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

A M. DE SCHEYB,

Secrétaire des états de la basse Autriche.

A l'Hermitage, le 15 juillet 1756.

Vous me demandez, monsieur, des louanges pour vos augustes souverains, et pour les lettres qu'ils font fleurir dans leurs états. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'impératrice et un bon citoyen de la république des lettres. Sans avoir l'honneur de vous connaître, je dois juger, à la ferveur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que

vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'état au gré de leurs majestés, et celles d'auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, monsieur, que je ne serais pas le premier républicain qui aurait encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanterait les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse, et je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout temps avec les princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement, car on sait que les princes loués avec le plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, surtout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'empereur et l'impératrice-reine dans les écrits des auteurs célèbres dont vous me parlez, que dans mon silence, et que ce serait une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si leurs majestés impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens et des sommes immenses à des leçons publiques dans leur capitale; et après la réponse affirmative de tant d'illustres auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, monsieur, je n'ai pas les lumières nécessaires pour me déterminer aussi promptement; et je ne connais pas assez les mœurs et les talens de vos compatriotes, pour en faire une application sûre à votre question. Mais voici, là-dessus, le précis de mon sentiment, sur lequel vous pourrez, mieux que moi, tirer la conclusion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorans; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le savoir les perfectionne et les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, et fait un pédant et un sot d'un homme de bon sens et de peu d'esprit.

Je pourrais ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siècle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme; car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, et souvent les obstacles qu'il trouve et qu'il surmonte ne font que l'élever et l'agrandir encore. On peut acheter la science, et même les savans, mais le génie qui rend le savoir utile ne s'achète point; il ne connaît ni l'argent, ni l'ordre des princes; il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer; il vit et s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, et votre illustre Métastase lui-même était déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les souverains peuvent leur accorder. Les

sciences règnent, pour ainsi dire, à la Chine depuis deux mille ans, et n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre, où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus, et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, monsieur, une observation bien simple. L'impératrice et ses augustes ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens et des poëtes pour célébrer les grandes choses qu'ils voulaient faire; mais ils ont fait de grandes choses, et elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien peuple qui savait agir et n'écrivait point. Peut-être manquait-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile : c'est de soutenir, à l'aide des lettres, tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences et des arts des éloges que leurs majestés impériales partageront avec la plupart des rois : pour moi, ce que j'admire en elles et qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-temps barbare; mais je dis qu'il était plus aisé d'établir les beaux arts chez les Huns, que de faire, de la plus grande cour de l'Europe, une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que, votre lettre ayant été adressée à Genève avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurais voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre, monsieur, etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Le 18 août, 1756.

Vos deux derniers poëmes (1), monsieur, me sont parvenus dans ma solitude; et, quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paraisse également bon, mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison, contre les charmes de votre poésie; mais c'est pour rendre mon

(1) Sur la loi naturelle, et sur le désastre de Lisbonne.

admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, monsieur; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poëmes, la tâche effraierait ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenais à vos leçons; et je vous les dirai, encore attendri d'une première lecture où mon cœur écoutait avidement le vôtre, vous aimant comme mon frère, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnaîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite, et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier; car, si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrais-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre poëme sur le désastre de Lisbonne, parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment: au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger; on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, monsieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poëme de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz, les » maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitu- » tion de cet univers. L'être éternel et bienfaisant qui le gou- » verne eût voulu t'en garantir: de toutes les économies pos- » sibles, il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le » plus de bien, ou, pour dire la même chose encore plus crû- » ment, s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait » mieux faire. »

Que me dit maintenant votre poëme? « Souffre à jamais, mal- » heureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout » puissant, il pouvait prévenir tous tes maux; n'espère donc ja- » mais qu'ils finissent; car on ne saurait voir pourquoi tu existes,

» si ce n'est pour souffrir et mourir. » Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même ; pour moi, j'avoue qu'elle me paraît plus cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

Vous ne voulez pas, monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un poëme contre la providence; et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit (1) où je plaidais la cause du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines mon but était excusable, et même louable à ce que je crois : car je montrais aux hommes comment ils faisaient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvaient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages ; et que, si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent? Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste?

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts : mais nous n'en parlons point, parce qu'ils

(1) Le Discours sur l'origine de l'inégalité.

ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilége? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent souvent plus ou moins selon les faces par lesquelles on les considère, et qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, et la nature me confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs, sans doute, ont évité de plus grands malheurs; et, malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venu surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais, quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge, et de préférer le néant a notre existence, sans quoi le découragement et le désespoir se seraient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister long-temps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en serait assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seraient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver, sur ce point, de la bonne foi chez les hommes, et de bons calculs chez les philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez, avec Érasme, que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je

croire que vous avez consulté sur cela ? des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie, et toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou, du moins, communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins, pour cela, être écoutés par préférence ? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition ; un bon artisan qui vit commodément de son métier ; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas, dans le haut Valais, un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge ; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui porte bien distinctement l'ordre de mourir. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent ; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraire ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtait un atome du monde, le monde ne pourrait subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas ; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise ; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière ; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération ; que la nature n'agit jamais rigoureusement : qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre serait la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, monsieur, je suis plus frappé de

la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderais avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être pas en état de l'entendre ; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurais disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités et des figures, je croirais, tout au contraire, qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique; et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques lois que nous ignorons et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues, de quelque agent que nous n'apercevons pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations ; autrement il faudrait dire nettement qu'il y a des actions sans principes et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux ; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu, et l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étaient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôterait alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude, elle paraîtrait en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (1).

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; je vous demande, monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière, aux yeux de la nature, qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que, si quelque corps pouvait avoir

(1) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissait de combattre cette doctrine et d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or je lui fais voir que, dans cette supposition, il y a nécessairement effet sans cause, ou cause sans effet. Puis, ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer et du grain d'aimant, je lui fais voir que, quand on ferait dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouverait encore rien en sa faveur, parce qu'il ne saurait s'assurer que quelque cause naturelle ou secrète ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

cette apparente régularité, ce ne serait que l'univers même, en le supposant plein et borné : car les figures mathématiques n'étant que des abstractions n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvemens qui les modifient; ainsi, cela ne prouverait encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point : je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains; et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi, la poussière qu'élève un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde : mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, monsieur, vos exemples me paraissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'était peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, et crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal, je suis, à quelques égards, de l'avis de votre bramine ; et, de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paraît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant : c'était assurément une belle chose à démontrer ; mais, selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerais que, pour bâtir celle-ci, l'on aurait à peu près raisonné de cette manière. Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant ; or, les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueraient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-temps expliqué la plupart

des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien ferait peut-être sur la nature de la lumière et des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le Créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, et non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes, qui probablement ne sentent point Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant; mais le système de cet univers, qui produit, conserve, et perpétue tous les êtres pensans et sentans, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planète; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers; mais mes enfans, mes frères vivront comme j'ai vécu; mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions; et je fais, par l'ordre de la nature et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes et mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois

qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi, l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte; et, au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout.* Alors il est très évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout : de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu, et c'est, sans contredit, de la question de la providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal; que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvait tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les prêtres et les dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, et, pour être sûrs de leur fait, punissent et châtient les méchans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise manière de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la providence, et de lui attribuer, sans choix, tout ce qui se ferait également sans elle.

Les philosophes, à leur tour, ne me paraissent guère plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on aurait dit, Quel crime avaient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, et nous disons, pourquoi les avoir laissé vivre? Au contraire, un dévot dira, dans le premier cas, Dieu voulait punir le père en lui ôtant son enfant; et dans le second, Dieu conservait l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les philosophes. Peut-être, dans l'ordre des choses humaines, n'a-t-elle ni tort

ni raison, parce que tout tient à la loi commune; et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie. Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses états, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, et vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devraient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral : la plus grande idée que je puis me faire de la providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même; en sorte que, pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine, ce qui montre combien la question de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon ame est immortelle; si mon ame est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes, ni l'un ni l'autre, dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison, et que, si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont pas

de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je crois une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute est un état trop violent pour mon ame; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester long-temps en suspens et se détermine sans elle; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la providence à justifier, et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matières, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme: *Vous devez croire ceci parce que je le crois.* Eux, de leur côté, ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer; et qu'à leur tour ils auraient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison, c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'à votre exemple, on ne saurait attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne saurait pénétrer, comme s'il dépendait de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non, tout gouvernement humain se borne, par sa nature, aux devoirs civils; et, quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'état, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je, sans offenser sa bonté, et même sa justice, douter qu'un cœur droit ne rachète une erreur involontaire, et que des mœurs irréprochables ne vaillent bien

mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejetés par la raison ? Je dirai plus ; si je pouvais, à mon choix, acheter les œuvres au dépend de ma foi, et compensér, à force de vertu, mon incrédulité supposée, je ne balancerais pas un instant, et j'aimerais mieux pouvoir dire à Dieu : *J'ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, et mon cœur suivait ta volonté sans la connaître*, que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour : *Je t'aimais, et je n'ai cessé de t'offenser ; je t'ai connu, et n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer ; mais, hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondemens de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'état. De ces dogmes à proscrire l'intolérance est sans difficulté le plus odieux ; mais il faut la prendre à sa source, car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde, et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît ; car on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyans qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. Où est l'homme paisible et doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui ? Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots, et il est encore à trouver chez les philosophes.

Je voudrais donc qu'on eût, dans chaque état, un code moral, ou une espèce de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi, toute religion qui pourrait s'accorder avec le code serait admise ; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite, et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage, fait avec soin, serait, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous ; je souhaiterais passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre poésie, afin que, chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance, dans tous les cœurs, ces sentimens de douceur et d'humanité qui

brillent dans vos écrits, et qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet, qui doit plaire à l'auteur d'Alzire. Vous nous avez donné, dans votre poëme sur la religion naturelle, le catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant, dans celui que je vous propose, le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer long-temps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame; et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami: vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué: vous jouissez, mais j'espère; et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancherait pas avec vous si je vous estimais moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens, et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur; mais il s'agit de la cause de la providence, dont j'attends tout. Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame, et d'une providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; et ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis avec respect, monsieur, etc.

A M. MONIER,

peintre d'Avignon, qui m'avait envoyé trois fois la même pièce de vers, demandant instamment une réponse.

A l'Hermitage, le 14 septembre 1756.

Ainsi, monsieur, votre épître et vos louanges sont un expédient que la curiosité vous inspire, pour voir une lettre de ma façon : d'où j'infère à quoi j'aurais dû m'attendre, si des moyens contraires vous eussent conduit à la même fin.

Pour moi, je trouve qu'on ne doit jamais répondre aux injures, et moins encore aux louanges ; car, si la vérité les dicte, elle en fait l'excuse ou la récompense ; et si c'est le mensonge, il les faut également mépriser.

D'ailleurs, monsieur, que dire à quelqu'un qu'on ne connaît point ? Il y a de l'esprit dans vos vers ; vous m'y donnez beaucoup d'éloges, et peut-être en méritez-vous à plus juste titre : mais ce sont deux faibles recommandations près de moi, que de l'esprit et de l'encens.

Je vois que vous aimez à écrire ; en cela, je ne vous blâme pas : mais, moi, je n'aime point à répondre, surtout à des complimens, et il n'est pas juste que je sois tyrannisé pour votre plaisir : non que mon temps soit précieux comme vous dites ; il se passe à souffrir, ou se perd dans l'oisiveté, et j'avoue qu'on ne peut guère en faire un moindre usage ; mais, quand je ne puis l'employer utilement pour personne, je ne veux pas qu'on m'empêche de le perdre comme il me plaît. Une seule minute usurpée est un bien que tous les rois de l'univers ne me sauraient rendre ; et c'est pour disposer de moi que je fuis les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux, qui, ne sachant que faire de leur temps, abusent de celui des autres.

Je suis très-parfaitement, etc.

A M. Jacob VERNET.

Montmorenci, le 18 septembre 1756.

J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étais toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrètes ; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien n'est moins suffisant que la bonne intention, et rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez, que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le cœur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'aurait fait votre lettre dans tous les temps. Vous avez raison, monsieur, de croire que j'ai été content de votre déclaration (1), mais *content* n'est pas assez

(1) La *Déclaration* des ministres de Genève, à l'occasion de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*.

dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y trouve; je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il fallait étant fait de part et d'autre, j'espère que cette dangereuse tracasserie n'aura point de suites; et, quand elle en aurait, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir : du moins par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune. Il a pourtant fallu faire exception pour celle de l'*abbé de la Porte*, parce qu'il me l'a envoyée avec une lettre, et qu'il a bien fallu faire réponse à cette lettre; mais ce qui ne fait que s'écrire est bien différent de ce qui s'imprime. Voici tout ce que je lui ai dit à ce sujet : *Quand aux mots de consubstantiel, de trinité, d'incarnation, que vous me dites être clair-semés dans nos livres, ils y sont tout aussi fréquens que dans l'écriture, et nous nous consolons d'être hérétiques avec les apôtres et Jésus-Christ.*

Il est incontestable, monsieur, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi; d'ailleurs, connaissant mieux le local, vous faites des distinctions plus justes, et je ne doute pas que si j'avais eu quelque conversation avec vous sur cette matière, avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avais le bonheur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderais la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurais pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse, car je me sens trop emporté par un caractère ardent qui aurait souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fît encore davantage. Ce serait satisfaire un besoin en me procurant un plaisir. Recevez, monsieur, les assurances de mon véritable et profond respect.

A M. DIDEROT.

Ce mercredi soir, 1757.

QUAND vous prenez des engagemens, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domestique, etc. Cependant vous ne laissez pas de les prendre comme si rien ne vous forçait d'y manquer : j'ai donc raison d'admirer votre courage. Il est vrai que, quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement; et, quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous sans exception : voilà, je pense, le plus grand des maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé? Ne vous flattez pas de cela. Si vous eussiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire

que je fusse devenu votre ami; je suis bien sûr au moins que vous ne seriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'hermitage samedi? Je vous prie de n'en rien faire; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir sitôt; car il y a bien de l'apparence que ce serait notre dernière entrevue, et je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chère à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, et je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aise de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, et de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très-sûr de ne vous avoir jamais fait d'autre mal, que de ne pas endurer assez patiemment celui que vous aimez à me faire, et en cela je conviens que j'avais tort. J'étais heureux dans ma solitude; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, et vous la remplissez fort bien. D'ailleurs, vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul; et, pour justifier votre sentence, il faut bien, à quelque prix que ce soit, faire en sorte que je le devienne. Philosophes! Philosophes!

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis; mais sans madame d'*Epinay*, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité; ils servaient ci-devant à me rendre la vie agréable, et servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas; vous ne sauriez en parler assez bas pour votre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un cœur qui voie ainsi ceux de vos amis! Je commence à être de votre avis sur madame *Le Vasseur*; elle sera mieux à Paris : malheureusement je ne puis l'y tenir dans l'aisance; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout; si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfans à Paris, qui peuvent la soigner : s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela, je ne ferais pas trop pour mon cœur, ni assez pour mes amis. Mais, quoi qu'il en puisse arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma personne, ni devenir son esclave; la philosophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je resterai seul ici; je mangerai du pain, je boirai de l'eau; je serai heureux et tranquille : vous aurez madame *Le Vasseur*, et je serai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au lettré, c'est-à-dire, au fils d'un fermier général, que je ne plaignais pas les pauvres qu'il avait aperçus sur le rempart, attendant mon liard; qu'apparemment il les en avait amplement dédommagés; que je l'établissais mon substitut; que les pauvres de Paris n'auraient pas à se plaindre de cet échange; mais que je ne trouverais pas aisément un si bon substitut pour ceux de Montmorenci, qui en avaient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable, qui a passé sa vie à travailler, et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous

que je lui donne tous les lundis, que de cent liards que j'aurais distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitans des villes, comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne, qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. J'ai des devoirs dont je suis l'esclave; et c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose, qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre; mais enfin, la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, et mon cœur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous voir: ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le temps, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même zèle; mais ce n'est pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque respect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'exposer à une rupture infaillible et sans retour. Je vous envoie cette lettre par un exprès, auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

A M. DIDEROT.

J'ai envie de reprendre, en peu de mots, l'histoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes votre livre. Je vous écrivis là-dessus un billet, le plus tendre et le plus honnête que j'aie écrit de ma vie, et dans lequel je me plaignais, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très-louche, et dont on pourrait me faire une application bien injurieuse. Je reçus en réponse une lettre très-sèche, dans laquelle vous prétendez me faire grace, en ne me regardant pas comme un malhonnête homme; et cela, uniquement parce que j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans: comme si la campagne était mortelle à cet âge, et qu'il n'y eût des femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma réplique avait toute la vivacité d'un honnête homme insulté par son ami: vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore et très-fortement; mais me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, et, dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à madame d'*Epinay*, que je fis juge de notre différend. Elle me renvoya cettemême lettre, en me conjurant de la supprimer, et je la supprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre, dans laquelle vous m'appelez méchant, injuste, cruel, féroce. Voilà le précis de ce qui s'est passé dans cette occasion.

Je voudrais vous faire deux ou trois questions très-simples. Quel est l'agresseur dans cette affaire? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet; je montrerai le vôtre.

En supposant que j'eusse mal reçu vos reproches, et que

j'eusse tort dans le fond, qui de nous deux était le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cède pas volontiers aux outrages. Si votre dessein, dans toute cette affaire, eût été de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc enfin ces maux? Serait-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire; de ne pas me laisser tyranniser à votre gré; de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrais de douleur, si je croyais jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avais point oubliés: mais ne vous y trompez pas; beaucoup de gens m'en ont rendu, qui n'étaient point mes amis. Un honnête homme, qui ne sent rien, rend service, et croît être ami; il se trompe; il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zèle pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié; et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé; et tu ne me paieras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi; et demande-lui si, quand ma présence était douce à ton cœur affligé, je comptais mes pas et regardais au temps qu'il faisait, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur; deux larmes, versées dans mon sein, m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi.

Il est vrai que j'ai engagé madame d'*Epinay* à vous empêcher de venir samedi dernier. Nous étions tous deux irrités: je ne sais point mesurer mes paroles; et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a point songé. Il était dangereux en cet état de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied; vous risquiez de vous faire malade, et n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me sentais pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette frayeur ne méritait assurément pas vos reproches; car, quoi que vous puissiez faire, ce sera toujours un lien sacré pour mon cœur, que celui de notre ancienne amitié; et, dussiez-vous m'insulter encore, je vous verrai toujours avec plaisir, quand la colère ne m'aveuglera pas.

A l'égard de madame d'*Epinay*, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes; je serais étouffé de douleur, sans cette communication; et, n'ayant plus de raison, j'avais besoin de conseils.

Vous paraissez toujours si fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d'avoir un témoin qui les puisse admirer. Il est vrai qu'elle vous sert bien ; et, si je ne connaissais son motif, je la croirais aussi injuste que vous.

Pour moi, plus j'y pense, moins je puis vous comprendre. Comment! parce qu'à propos je ne sais pas trop de quoi, vous avez dit que le méchant est seul, faut-il absolument me rendre méchant, et sacrifier votre ami à votre sentence? Pour d'autres auteurs, l'alternative serait dangereuse : mais vous! D'ailleurs, cette alternative n'est point nécessaire ; votre sentence, quoique obscure et louche, est très-vraie en un sens, et dans ce sens elle elle ne me fait qu'honneur : car, quoi que vous en disiez, je suis beaucoup moins seul ici, que vous au milieu de Paris. Diderot! Diderot! Je le vois avec une douleur amère : sans cesse au milieu des méchans, vous apprenez à leur ressembler ; votre bon cœur se corrompt parmi eux, et vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

A MADAME D'ÉPINAY.

A l'Hermitage, ce jeudi, 1757.

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse était faite quand j'ai reçu la vôtre ; il y a trop long-temps que cette tracasserie dure ; il faut qu'elle finisse : ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi, parce que vous me querellez? Eh! vraiment, vous faites fort bien : j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort ; et même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré ; car je vois vos motifs ; et tout ce que vous me dites, pour être franc et sincère, n'en a que mieux le ton de l'estime et de l'amitié. Mais vous ne me ferez jamais entendre que vous croyez me faire grace, en parlant bien de moi : vous ne direz jamais : *Encore y aurait-il bien à dire là-dessus*. Vous m'offenseriez vivement, et vous vous outrageriez vous-même ; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. Comment, madame! appelez-vous cela une forme, un extérieur?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre : en qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la faiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles ; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément ; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres ; qu'ils me conseillent, et non pas qu'ils me

gouvernent : je veux bien leur aliéner mon cœur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire : hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférens m'est indifférent ; mais si je le souffrais de mes amis, j'en serais digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas ; car à quoi cela sert-il ? Qu'ils me quittent, c'est leur devoir envers eux-mêmes. A cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit ; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien, et je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criailleries éternelles, et tout-à-fait inutiles.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services, dont je ne me soucie point, me sont à charge ; j'y trouve un certain air de supériorité, qui me déplaît. D'ailleurs, tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer ; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne, surtout, quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits ; et, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur : car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon me paraît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirais bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier ; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien ; qu'il me baise bien ; entendez-vous, madame ; en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui ne sera pas long ; car il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur, qu'une larme ne puisse éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait, et sûrement il sera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi quand j'ai tort, et ce que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il est question d'une minutie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit [illegible] dont
vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regard[illegible]
sion de ce billet où je vous parlais de la Bastille,
différent de celui où vous le prîtes, et que vo[illegible]
assurément pas comme je vous l'avais écrit. Vo[illegible]
une lettre bien éloignée d'être injurieuse et déso[illegible]
n'en savez point écrire de telles à vos amis),

que vous étiez mécontente de la mienne. J'étais persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort; je vous répliquai: vous aviez établi certaines maximes, qu'il faut aimer les hommes indifféremment; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de frères, etc. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre était bonne, du moins je la crus telle, et sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir; elle avait, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'éleverait entre nous un nuage d'altercation dont je serais la cause. A l'instant je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là. Je ne saurais vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence; et vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chère et bonne amie, Pythagore disait qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paraît être la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, et elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers. Aussi serai-je de jour en jour plus difficile avec vous: mais, pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois, en relisant la vôtre, que vous m'annoncez le paquet de Diderot. L'un et l'autre ne me sont pourtant pas parvenus ensemble, et j'ai reçu le paquet long-temps avant la lettre. Ne vous étonnez pas, si je prends Paris toujours plus en haine: il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit. Elles seront bien reçues et inutiles. Après cela, vous ne m'en ferez plus.

Faites ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'*Holbach*; mais je n'approuve point qu'on se charge d'une édition, et surtout une femme. C'est une manière de faire acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis. Je ne veux point de cela. Bon jour, ma bonne amie.

A M. VERNES.

A l'Hermitage, le 4 avril 1757.

VOTRE lettre, mon cher concitoyen, est venue me consoler dans un moment où je croyais avoir à me plaindre de l'amitié, et je n'ai jamais mieux senti combien la vôtre m'était chère. Je me suis dit: Je gagne un jeune ami; je me survivrai dans lui, il aimera ma mémoire après moi; et j'ai senti de la douceur à m'attendrir dans cette idée.

J'ai lu avec plaisir les vers de M. Roustan; il y en a de très-

beaux parmi d'autres fort mauvais ; mais ces disparates sont ordinaires au génie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes pensées et de la vigueur dans l'expression ; j'ai grand peur que ce jeune homme ne devienne assez bon poëte pour être un mauvais prédicateur ; et le métier qu'un honnête homme doit le mieux faire, c'est toujours le sien. Sa pièce peut devenir fort bonne, mais elle a besoin d'être retouchée ; et à moins que M. de Voltaire n'en voulût bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris ; car il y a une certaine pureté de goût, et une correction de style qu'on n'atteint jamais dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la pièce et ne la gâte pas ; c'est la manière la plus honnête et la plus convenable dont je puisse remercier l'auteur : mais son consentement est préalablement nécessaire.

Il est vrai, mon ami, que j'espérais vous embrasser ce printemps, et que je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusques à ma retraite dans ma patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espèce de petit ménage, une vieille gouvernante de quatre-vingts ans, qu'il m'est impossible d'emmener, et que je ne puis abandonner, jusqu'à ce qu'elle ait un asile, ou que Dieu veuille disposer d'elle ; je ne vois aucun moyen de satisfaire mon empressement et le vôtre tant que cet obstacle subsistera.

Vous ne me parlez ni de votre santé ni de votre famille, voilà ce que je ne vous pardonne point ; je vous prie de croire que vous m'êtes cher et que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je traîne et souffre plus patiemment dans ma solitude, que quand j'étais obligé de grimacer devant les importuns ; cependant je vais toujours, je me promène, je ne manque pas de vigueur, et voici le temps que je vais me dédommager du rude hiver que j'ai passé dans les bois.

Je vous prie instamment de ne point m'adresser de lettres chez madame d'Épinay ; cela lui donne des embarras, et multiplie les frais ; il faut écrire, envoyer des exprès ; et l'on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement *à l'Hermitage*, *sous Montmorenci*, *par Paris* ; les lettres me sont plus promptement, aussi fidèlement rendues, et à moindres frais pour madame d'Épinay et pour moi. A la vérité quand il est question de paquets un peu gros, comme le précédent, on peut mettre une enveloppe avec cette adresse : *A M. de Lalive d'Épinay*, *fermier-général du roi, à l'hôtel des Fermes*, *à Paris*. Car, ce que je vois qu'on ne sait pas à Genève, c'est que les fermiers-généraux ont bien leurs ports francs à l'hôtel des Fermes, mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paraisse pas que leurs paquets contiennent des lettres à d'autres adresses ; et il y a dans cette économie une petite manœuvre que je n'aime point.

Adieu, mon cher concitoyen ; quand viendra le temps où nous irons ensemble profiter des utiles délassemens de ce méde-

cin du corps et de l'ame, de ce Chrysippe moderne, que j'estime plus que l'ancien, que j'aime comme mon ami, et que je respecte comme mon maître.

P. S. Je vous envoie, ouverte, ma réponse à M. Roustan, pour que vous en jugiez et que vous la supprimiez, si vous la croyez capable de lui déplaire; car assurément ce n'est pas mon intention.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage, le 4 septembre 1757.

En commençant de vous connaître, je désirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce désir. Au moment où j'étais abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie, qui me consolait de tout, et à laquelle je m'attachais à mesure qu'elle me parlait de vous. Voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon cœur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre? Laissez-moi promptement délivrer mon ame du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu: j'espère que vous m'entendrez de même; et peut-être, une explication, dictée par l'estime et la confiance, produira-t-elle, entre de nouveaux amis, l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeais à vous, sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me chercher. Connaissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles; et il y avait quatre ans qu'elle m'offrait l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir; je l'ai vue; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étais solitaire et triste; mon cœur affligé ne cherchait que des consolations; je les trouvais auprès d'elle; elle en avait besoin à son tour; elle trouvait un ami sensible à ses peines. Nous parlions de vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passaient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachais en solitaire, en homme affligé: elle conçut aussi de l'amitié pour moi; elle m'en promit du moins. Nous faisions des projets pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante, dans laquelle j'osais attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement; elle me parle à peine, même de vous: elle trouve cent prétextes pour m'éviter; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé: si c'est

légèreté, qu'on me le dise encore ; je me retire aujourd'hui, et serai consolé demain. Mais après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'était offerte ; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards ; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m'avez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses sentimens? Qui le sait mieux que moi? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochais, avec moins de justice, à feu madame d'Holbach (1), qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient son refroidissement? Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait entrevoir ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépriserais bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avais essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons : j'y vois l'honnêteté de votre ame, et non votre justification. Je blâme vos liens ; vous ne sauriez les approuver vous-même ; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrais-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre? Non, je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir. Un mot, surtout, qu'elle me dit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice ; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurais m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvais mettre en poudre ; j'ai laissé goûter à son tendre cœur le charme de s'y complaire ; et, sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable, dont ses yeux et les vôtres se seraient détournés. Je le répète, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là : si jamais, entre vous deux, j'ai le bonheur de faire parler la vérité, sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve

(1) Quand j'écrivais cette lettre, M. d'Holbach avait déjà sa seconde femme, sœur de la première.

du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sûrs que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excès de délicatesse vous aurait-il fait croire aussi, que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentimens que j'obtiendrais nuiraient à ceux qui vous sont dus? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un cœur sensible? Les cœurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections? et peut-il y naître un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre, en parlant de celle qu'il aime à son ami? Où est le cœur, plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre cœur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, et je connus l'ame la plus aimante qui ait existé. Tous les attachemens imaginables étaient réunis dans cette ame tendre; chacun n'en était que plus délicieux par le concours de tous les autres: et celui qui l'emportait tirait de tous un nouveau prix. Quoi! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible, à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? Je suis persuadé que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir, à l'Hermitage, l'effusion d'un cœur, dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sûr, pour m'entendre et répondre au mien. Consultez-le; il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient: s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque manière que vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers attachemens. Mes maux me gagnent, et m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre était la seule de mon goût, qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon ame au dedans d'elle-même; je mourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un cœur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent.

A M. GRIMM (1).

A l'Hermitage, le 19 octobre 1757.

Dites-moi, mon cher Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre à Genève madame d'Épinay. Ai-je

(1) Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de madame d'Épinay, qu'elle me croyait bien caché, m'était bien connu, de même qu'à toute sa maison; mais, comme il ne me convenait pas d'en paraître instruit, j'étais forcé de motiver mon refus sur d'autres causes: et ce

tort, ou seraient-ils tous séduits? Auraient-ils tous cette basse partialité, toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus sûre et plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et me juger sur mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre madame d'Épinay? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité, qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points.

Si madame d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, ou du moins aussi assidus de ma part que de la sienne. Nous sommes tous deux malades, et je ne lui dois plus qu'elle ne me doit sur ce point, qu'en cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Je n'ai là-dessus qu'un mot à vous dire. Elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, et qui lui sont du moins aussi chers que moi; mais je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis moins en état de le remplir? Si madame d'Épinay m'est assez chère pour que je renonce à tout, afin de l'amuser, comment lui suis-je assez peu cher moi-même pour qu'elle achète, aux dépens de ma santé, de ma vie, de mon temps, de mon repos, et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit? Je ne sais si je devais offrir de la suivre; mais je sais qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devait jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premièrement, je ne les aime point, n'en veux point, et ne sais aucun gré de ceux que je reçois par force. J'ai articulé cela bien nettement à madame d'Épinay, avant d'en recevoir aucun d'elle. Ce n'est pas que je n'aime à me livrer comme un autre à ces doux liens, quand l'amitié les forme; mais lorsqu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt, et je suis libre. Qu'a fait pour moi madame d'Épinay? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous.

fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle était plus injuste. Je savais les secrets de madame d'Epinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savaient les miens par ma pleine et libre confiance, parce que la réserve avec les amis me paraît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on est. C'est dans ces aveux, faits d'une manière qui devait les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimerait pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leurs trahisons!

Elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Hermitage, et m'a engagé d'y loger : j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre. Qu'ai-je fait de mon côté pour madame d'Épinay? Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais si vivement, et que j'aurais dû le faire, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations et même d'intrigues, elle réussit; elle vainquit ma longue résistance, mes vœux, mon goût, l'improbation de mes amis. Tout céda dans mon cœur à son ascendant. Je me laissai conduire à l'Hermitage; dès ce moment j'ai toujours senti que j'étais chez autrui, et cet instant de faiblesse m'a déjà causé de longs repentirs. Mes chers amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ont eu grand soin de m'ôter le repos que j'espérais y trouver. Madame d'Épinay, souvent seule à sa campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon ame, pour sentir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez, ami, qu'il m'est impossible de travailler autrement que dans ma retraite, seul, à mon aise, au milieu des bois, sans distraction, et sans assujettissement. Mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour aller tout nu quelques mois plutôt. Cependant, cherchez combien d'écus paient une heure de vie et de liberté; comparez les bienfaits de madame d'Épinay avec mes sacrifices, et dites-moi qui d'elle ou de moi reste redevable à l'autre.

Je passe à l'article de l'utilité. Madame d'Épinay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, de sa femme de chambre, et de cinq ou six domestiques. Elle va à Genève, ville peuplée et pleine de sociétés, où elle n'aura que l'embarras du choix. Elle va chez M. Tronchin, son médecin, son ami, homme d'esprit, homme considéré, recherché, entouré du plus grand monde, dans une famille pleine de mérite, et où elle trouvera les ressources de toute espèce pour la santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez à présent mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, et voyez, je vous prie, en quoi je puis être utile à madame d'Épinay dans ce voyage? Soutiendrai-je une chaise de poste? Puis-je espérer d'achever la route dans cette saison, sans accident? Ferai-je arrêter à chaque instant pour descendre? ou faudra-t-il me retenir, souffrir, et mourir? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma santé, de ma vie; mon état est connu : les chirurgiens qui m'ont visité peuvent l'attester; et je vous jure qu'avec ce que je souffre je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si long-temps. Madame

d'Épinay doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, et peut-être à quelque accident dans la route. Elle me connaît trop bien pour ignorer qu'en pareil cas j'irais plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson, que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique; et moi, je connais trop son bon cœur pour ignorer combien il lui serait pénible de me laisser dans cet état.

Je pourrais suivre la voiture à pied, comme le veut M. Diderot; mais les boues pourront me retarder, et la pluie ou la neige me retenir. D'ailleurs, quelque fort que je coure, comment faire trente lieues par jour? et si je laisse aller la chaise, en quoi serai-je utile à la personne qui sera dedans? Arrivé à Genève, il faudra passer mes jours enfermé avec madame d'Épinay; et, quelque effort que je fasse pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si contrainte et si contraire à mon goût ne me plonge pas dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître. Quand nous sommes seuls et contens, madame d'Épinay ne me parle point, ni moi à elle; que sera-ce quand je serai triste et gêné? Si elle tombe des nues à Genève, j'y tomberai beaucoup plus; car avec de l'argent on a partout des amis; mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connaissances que j'y ai ne peuvent lui convenir; celles qu'elle y fera ne me conviendront pas davantage. J'aurai des devoirs à remplir, qui m'éloigneront souvent d'elle, ou bien on ne saura quel soin me les fait négliger et me retient sans cesse dans sa maison. Mieux mis, j'y pourrais passer tout au plus pour son valet de chambre. Quoi! monsieur, un malheureux, accablé de maux, qui traîne à peine des souliers à ses pieds, qui n'a ni habits, ni argent, ni ressource, qui ne demande à ses amis que de le laisser misérable et libre, serait nécessaire à madame d'Épinay, qu'il voit environnée de toutes les commodités de la vie, et que suit un cortége de dix personnes! O fortune! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je sais me passer d'eux. Ah! me direz-vous, c'est qu'elle vous aime; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mon cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai sûrement pas préféré. Oh! que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié! C'est un beau nom, qui sert souvent de gage à la servitude. J'aimerai toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi. S'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de madame d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent; et ne dois-je rien qu'à elle seule? Je n'aurai pas fait six lieues, que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je parte, et sera beaucoup mieux fondé. Ah! m'écrira-t-il, vous suivez une femme à son aise, bien accompagnée, à laquelle,

après tout, vous ne devez rien, et qui n'a pas le moindre besoin de vous, pour laisser ici, dans la misère et l'abandon, des personnes qui ont passé leur vie à vous servir, et que votre départ réduit au désespoir. Si je me laisse défrayer, Diderot m'en fera encore une nouvelle obligation. Si jamais dans la suite j'ose un moment disposer de moi, il dira : Voyez cet ingrat ! elle l'a conduit dans son pays, et puis il la quitte. Si je paie ma part des frais, comme je dois et veux faire assurément ; d'où rassembler si promptement tant d'argent ! A qui vendre sitôt le peu de livres, d'effets, et de meubles, qui me restent ? Je ne demande point ce que je deviendrai, le voyage fini ; il est bien clair que, ne pouvant vivre que d'un travail lent et paisible, et tout le monde disposant de mon temps, il faudra bien, tôt ou tard, mourir de faim. Pendant que j'irai là-bas, je laisserai ici un ménage qui, quoique petit, ne laissera pas de m'incommoder durant mon absence. Je serai défrayé chez madame d'Epinay. Mais qu'est-ce qu'être défrayé dans la maison d'autrui, quand on n'a ni valet à soi, ni autorité? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi, pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, pour être accablé de mille chaînes, et se trouver ensuite fort obligé à ceux au service desquels on s'est ruiné. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, dans l'usage de laisser tout traîner et de ne rien perdre, de ne rien demander et d'avoir tout son nécessaire, de sentir toujours à côté de lui quelqu'un qui devine et prévienne ses besoins. Dans la maison d'autrui, les maîtres, toujours bien servis, sont tranquilles, et supposent tout le monde aussi content qu'eux. Les étrangers, qui ont leurs gens, savent se faire servir encore ; mais un homme comme moi, dont l'équipage, la fortune, et le silence, invitent également à le négliger, n'est servi qu'au prix de l'or. Il n'ose être son valet lui-même, et ne peut employer ceux d'autrui.

Je vois d'où viennent tous les chagrins qu'on me donne. C'est parce que j'ai des sociétés hors de mon état ; c'est parce que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et qu'ils veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avait dix mille livres de rente. Personne ne sait se mettre à ma place : on ne veut pas voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est que pour m'en rendre les charges plus insupportables. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse trente lieues par jour en hiver, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Quoi qu'il arrive, soyez bien sûr que le philosophe Diderot, s'il ne pouvait supporter la chaise, ne courrait de sa vie après celle de

personne. Cependant il y aurait du moins cette différence, qu'il aurait de bons bas et de bons souliers, une bonne camisole, qu'il aurait bien soupé la veille, et se serait bien chauffé en partant; au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir, que celui qui n'a de quoi payer ni le souper, ni les fagots, ni la fourrure. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle sert.

Pesez bien mes raisons, mon cher ami, et puis dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais, dans l'état où je suis, en vérité, l'on ne doit rien exiger de plus. Si vous pensez que je doive partir, prévenez-en madame d'Épinay; prenez quelques mesures pour ne pas laisser ces pauvres femmes seules cet hiver au milieu des bois. Puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que je pars pour Paris, à la réception de votre réponse.

A MADAME D'ÉPINAY.

Octobre 1757.

J'APPRENDS, madame, que votre voyage est différé, et votre fils malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrais bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé, et non par le dérangement de la sienne.

Madame d'Houdetot me parla mardi beaucoup de votre voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avait fait Diderot. Cet empressement à me faire partir, qui devrait être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité et qui connaissent mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous ne soit obligeant pour moi et ne m'honore; mais, outre que vous ne m'aviez pas témoigné ce désir à moi-même avec une extrême chaleur, je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle-même. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue, qui m'a donné une indignation contre vous, que je n'ai peut-être que trop exhalée, mais seulement avec votre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse : mais on n'est pas maître de ses pensées; et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion pour être désabusé, si j'ai tort. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Soyez sûre qu'au lieu de tous ces mensonges détournés, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort, et que je vous serais utile, j'aurais passé par-dessus toute autre considération, et je serais parti.

Je ne sais point encore comment tout ceci finira; mais je vous proteste, avec vérité, que, quoi qu'il arrive, je n'oublierai point

vos bontés pour moi, et que, quand vous ne voudrez pas m'avoir pour valet, vous m'aurez toujours pour ami. Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étais fait pour vous aimer du fond de mon cœur; qu'ensuite, ayant eu pour suspect votre caractère, et, jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude ou à m'employer selon vos secrètes vues, je flotte depuis long-temps entre mon penchant pour vous et les soupçons qui le contrarient. Les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui, tout cela a changé le trouble de mon ame en une indignation, qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. Avant de savoir quels en seront les effets et les suites, je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes vœux est de pouvoir vous honorer toute ma vie, et continuer à nourrir pour vous autant d'amitié que je vous dois de reconnaissance.

A MADAME D'HOUDETOT.

Octobre 1757.

MADAME d'Épinay ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera, chère comtesse, de pouvoir me rendre de bonne heure à Eaubonne; à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre carrosse, entre onze heures et midi, m'attendre à la croix de Deuil. Quoi qu'il en soit, j'irai dîner avec vous; je vous porterai un cœur tout nouveau, dont vous serez contente; j'ai dans ma poche une égide invincible, qui me garantira de vous. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même; mais j'y suis rendu, cela est sûr, ou plutôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne dès ce moment-ci.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage, le 28 octobre 1757.

QUE de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même temps tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de votre accident. Madame d'Épinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie; votre cœur est fait pour les imaginer : et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avais à la fois le sentiment de votre état et le spectacle du sien; jugez de celui de votre ami. On voit bien, à vos lettres, que vous êtes, de nous tous, le moins sensible à vos maux. Mais pour exciter le zèle et les soins que vous devez à votre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que vo-

tre cœur sera sensible, soyez sûr, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos cœurs vous plaçaient entre eux, et nos yeux n'étaient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous était désormais une vertu; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfans, soyez à jamais unis; il n'est plus d'ames comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du cœur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccommodement avec Grimm : j'ai cette obligation de plus à madame d'Épinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un cœur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de madame d'Épinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin et son ami, et par conséquent mon cortége lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me serait impossible de supporter avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant, dans lequel, me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à madame d'Épinay*, il me représente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a surtout percé le cœur, c'est de voir que votre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On dirait qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de madame d'Épinay. Laissant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les cœurs; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon pays, à la suite d'une fermière-générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je

lui dis mes raisons, et le laisse le maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive, et j'apprends que madame d'Épinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le ferait indiscrètement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserais mes peines dans votre ame; elle entendrait la mienne, et ne donnerait point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent : je ne sais point mettre à prix ma liberté; et, si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre, sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie; son estomac va mal; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit; et, ce qu'il y a de pis, est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle était déjà changée avant votre accident : jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé : on lui a conseillé les eaux de Passy; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous, que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

A MADAME D'HOUDETOT.

Janvier 1758.

Votre barbarie est inconcevable; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant (1)! Ah Dieu!

(1) Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accusait se réduisaient à n'avoir pas voulu suivre à Genève madame d'Épinay. C'était uniquement pour cela que j'étais un monstre d'ingratitude, un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusait de plus du crime horrible d'être amoureux de madame d'Houdetot, et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il est certain que j'avais une autre puissante raison, pour ne pas suivre madame d'Épinay, qui m'en eût empêché, quand je n'aurais eu que celle-là. Je ne pouvais, sans lui manquer, dire cette raison, qui n'avait de rapport qu'à elle. Ainsi, réduit à taire les deux véritables raisons que j'avais pour rester, j'étais forcé, pour m'excuser, de battre la campagne, et de me laisser accuser, par madame d'Épinay et par ses amis, de l'ingratitude la plus noire, précisément parce que je ne voulais pas être ingrat ni la compromettre.

si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je?... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère?..... que je sente en moi le cœur d'un homme de bien? Non : quand je tourne les yeux sur le passé, et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre, je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je suis bien loin; je me sens accablé de mes maux. Mon ame est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime; je ne fuis point des humiliations qui conviennent à mon infortune; et, si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris; et, si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah! méprisez-moi si vous le pouvez; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir? Voyez ce que je vous demande; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon cœur : ni lui, ni vous, n'en sortirez jamais; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir; ne parlez plus de moi; ne m'écrivez plus; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas cet honnête homme qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière; il y a si long-temps que j'apprends à aimer sans retour, que mon cœur y est tout accoutumé.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 18 février 1758.

Oui, mon cher concitoyen, je vous aime toujours, et, ce me semble, plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre, dans ma retraite, d'un travail peu lucratif; je n'ai que le temps qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé pour souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleur de toute espèce, et je me trouve tellement affaibli, que je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet : je me console de cette impuissance, par la considération de l'état où je suis. Que me servirait d'aller mourir parmi vous? Hélas! il fallait y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurais pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie : il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espèce de relation avec Paris; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pékin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime guère qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savais pas combattre, mais que je ne voulais pas les croire; la philosophie n'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire, le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; et, tandis qu'ils bâtissaient le monde à coups de dés, j'y voyais, moi, cette unité d'intentions qui me faisait voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avaient dit que l'Iliade avait été formée par un jet fortuit de caractères, je leur aurais dit très-résolument : Cela peut être, mais cela n'est pas vrai; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin



contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne serait pas juste si mon ame n'était immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la faiblesse de l'homme ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des ames si noires, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourrait bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans, il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperais dans cet espoir, il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant qu'en tout état de cause si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne saurait au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, et que les larmes même de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société épanche son ame dans le sein de l'amitié, et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent. J'aurais dû commencer par votre projet sur l'histoire de Genève; mais il est des temps de peines et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, et vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparais de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

A UN JEUNE HOMME,

qui demandait à s'établir à Montmorenci (domicile de M. Rousseau), pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, monsieur, que vous écrivez à un pauvre accablé de maux, et, de plus, fort occupé, qui n'est g-

état de vous répondre, et qui le serait encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrais vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer; mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez; et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être; et, si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens et la providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province; allez vivre dans le sein de votre famille; servez, soignez vos vertueux parens : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait monsieur votre père, et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci : peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

A M. DIDEROT.

2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie : vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus

grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication, pour ce moment-ci, sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication serait à présent inutile; car, quoique né bon et avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis. Prévenu contre moi, comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrais dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feraient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas, au moins, que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avait seize ans que j'étais pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étais pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-temps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi-bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité, que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant: mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot; ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avait quelque monstre ainsi fait, il n'attendrait pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être. Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerais-je à rompre avec ceux qui m'étaient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre? quels concurrens ai-je à écarter? que m'en peut-il revenir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irais-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid; un perfide se possède et ne s'emporte point: reconnaissez-vous en moi quelque chose de tout cela? Je suis emporté dans la colère, et souvent étourdi de sang-

froid. Ces défauts font-ils le méchant? Non, sans doute; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrais que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment, dans la main des méchans, l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser: pensez-y long-temps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissemens; vous retrouverez un ami digne de vous, et qui, peut-être, ne vous aura pas été inutile. J'ai, pour vous exhorter à cet examen, un motif de grand poids, et ce motif, le voici:

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui était cher. Il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire (1), et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

A MADAME D'HOUDETOT.

Ce samedi, 25 mars 1758.

En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous; et, si j'ai tort, dites-le moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle au progrès de votre amitié. D'abord, j'ai à vous dire que je n'exigeais point que votre amitié fît du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas; et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant à notre dernière entrevue d'Eaubonne, j'aurais juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avaient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoraient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes,

(1) Voyez, lecteurs, les notes insérées dans la Vie de Sénèque. (Edition in-12, pages 121, 267, etc.)

et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement, vos lettres ont changé de style; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels ; au bout d'un mois il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'était plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore : je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé ; et, de tout temps, vous avez dû savoir qu'il ne saurait y avoir de paix entre J. J. Rousseau et les méchans.

Vous me parlez de fautes, de faiblesses, d'un ton de reproche. Je suis faible, il est vrai; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connais : c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les momens où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela, je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans; qu'on ne commence pas si tard à changer ; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux, et sont excusables ; mais, pour vous, vous devez me connaître : je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres? On dirait que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner, de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoique vous en puissiez dire, votre cœur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure. Vous m'avez demandé quelquefois les sentimens d'un père : je les sens en vous parlant, même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon cœur ; mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore, par vos lettres, une ame que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien? Ne sauriez-

vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches? Épargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas, et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une; ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire : j'aime mieux renoncer à vos lettres, que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez, mais j'ai besoin de vous estimer vous-même; et c'est ce que je ne saurais faire, si vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins; et si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que, m'ayant tout-à-fait oublié, vous ne vous souciiez plus de rien qui vînt de moi. Adieu : je ne suis ni changeant, ni subjugué comme vous; l'amitié que vous m'avez demandée et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 25 mars 1758.

OUI, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre, et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde. Ah, mon ami! mon concitoyen! sache m'aimer, et laisse là tes inutiles offres; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami : je ne connais point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'évangile; c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir; et, quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde; croirais-je qu'un Scythe, ou un Africain, soient moins chers au père commun que vous et moi, et pourquoi croirais-je qu'il leur ait ôté, plutôt qu'à nous, les ressources pour le connaître? Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu partici-

peras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison, ni à celle d'autrui, mais je sens, à la paix de mon ame, et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand être, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher concitoyen, j'ai voulu verser mon cœur dans votre sein, et non pas entrer en lice avec vous; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît, d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guère commodément par lettres.

J'étais un peu mieux; je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printemps; mais je n'espère plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la respecte d'avance, et me félicite d'avoir, le premier, donné à votre respectable corps des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 25 mai 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le cœur; encore, hors Dieu, ma patrie et le genre humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que, si vous me trompiez comme les autres, j'en serais affligé, sans doute, mais je n'en serais plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part; et je suis persuadé que, si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connaître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre cœur le désire, annoncez-le moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser, du moins une fois en ma vie, un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, et je vous dirai naturellement qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que, pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame, vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la providence, et me croirais aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience se peut rétorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remède qui ne guérit de rien? Ne dirait-on pas que tous ceux qui connaissent l'évangile sont de fort saints person-

nages, et qu'un Sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide et grossier?

Voulez-vous que je croie que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous, surtout, que, dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le défendre; car, d'ailleurs, je suis très-éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi! cette aimable et chère parente est toujours dans son lit! Que ne suis-je auprès d'elle! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux, et j'apprendrais d'elle à souffrir les miens avec constance; mais je n'espère plus faire un voyage si désiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage, mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très-sensible; une enflure, qui croît quand je marche, m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'était resté; et je ne reprends des forces que pour souffrir: la volonté de Dieu soit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'espère, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paraître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siècles*, et je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrais lui demander serait de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, et de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu, mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

A M. DELEYRE.

Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes, et vous n'aviez pas tort; mais, pour vous en donner, il fallait savoir où vous prendre, et je ne voyais personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pékin, il était difficile que je pusse être mieux instruit. Cependant jeudi dernier un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le père Curé, m'apprit que vous étiez à Liége; mais ce que j'aurais dû faire il y a deux mois était à présent hors de propos, et ce n'était plus le cas de vous prévenir; car je vous avoue que je suis et serai toujours, de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étais bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non

pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisais à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique; surtout apprenez à respecter la religion : l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle seraient charmés qu'il n'y eût point de Dieu ; mais l'attente d'une autre vie console, de celle-ci, le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G..... ; quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! Deleyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher, cent fois le jour, de vous avoir été juge trop sévère !

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiais pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez; il est lâche et faible; les méchans n'y sont plus gourmandés; vous ne m'y reconnaîtrez plus : cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où, sans lui, je serais mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité; je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. ROMILLY.

On ne saurait aimer les pères sans aimer des enfans qui leur sont chers; ainsi, monsieur, je vous aimais sans vous connaître, et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre ode; j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux : mais votre poésie paraît gênée; elle sent la lampe, et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paie les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerais pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne père, surtout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale et simple,

la paix de l'ame et la santé du corps, qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux que le savoir et la gloire : du-moins en cultivant les talens des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage. Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre, vous me paraissez juger trop sévèrement les riches; vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce serait les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auraient plus besoin de nous, que nous deux? Encore un mot, et je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D'ALEMBERT.

Montmorenci, le 25 juin 1758.

J'AI dû, monsieur, répondre à votre article *Genève* : je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion : mais vous nous donnez un conseil pernicieux; et, si mon père en avait fait autant, je n'aurais pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois, avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu choisir, j'aurais fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la faiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissait peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avais consulté que ma réputation, j'aurais certainement supprimé cet écrit; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer; en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi, et assez justifié près de vous.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 4 juillet 1758.

JE me hâte, mon cher Vernes, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma dernière lettre, et qui sûrement n'était pas le mien. Soyez sûr que j'ai pour vous toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami. Il est vrai que j'ai eu les mêmes sentimens pour d'autres qui m'ont trompé, et que, plein d'une amertume en secret dévorée, il s'en est répandu quelque chose sur mon papier; mais, mon ami, cela vous regardait si peu, que, dans la même lettre, je vous ai, ce me semble, assez

témoigné l'ardent désir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connaissez mal; si je vous croyais capable de me tromper, je n'aurais plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. Duvillard; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voie dont il s'est servi, mais à l'adresse de *M. Coindet, chez MM. Thelusson, Necker, et compagnie, rue Michel le Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire; il a laissé des fautes que j'aurais ôtées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurais données.

J'ai sous presse un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux; il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné, que j'ai vû clairement qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs et les philosophes! Toujours pour motif quelque intérêt particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la dernière faiblesse; il se sent de l'état de langueur où je suis, et où j'étais bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnaîtrez plus rien que mon cœur; mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part chez M. Marc Chappuis lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai?

Vous m'avez parlé ci-devant de madame d'Épinay; l'ami Roustan, que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur dont il faut que je vous tire. Si madame d'Épinay vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus : voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez soit un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage; et, si vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami, songez, non pas, graces au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de septembre; c'est ce jour-là que je vous attends.

A SOPHIE.

Le 13 juillet 1758.

Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée : mais, votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne serait qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentimens, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi, qu'avec ces lettres froides qui voulaient être obligeantes, et montraient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui élève l'ame, et soutienne, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espère pas même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, et peut-être est-il bon, pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune sans adversités a dû vous endurcir l'ame; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient; et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours; et, quand elles nous attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir?

Non fidarti della sorte,
Ancor a me già fù grata,
Et tu ancor abandonata
Sospirar potresti un dì.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance! en ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi, si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement

adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorenci, 13 octobre 1758.

Quoi, madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés! C'était ne rendre justice ni à vous, ni à moi : les témoignages de votre estime ne s'oublient pas, et je n'ai pas un cœur fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait monsieur l'ambassadeur; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne : l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends par le commencement de votre lettre, que vous voilà tout-à-fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très-doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'ame assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai, madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachemens exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères; ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de monsieur votre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom : mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer; au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins, et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûtés. Voilà ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous, doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effraient du même œil que les voit une mère. Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre.

Plus je reste enfermé dans ma solitude, moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage de Paris : cependant je n'ai point pris là-dessus de résolution. Quand le désir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire; mais il n'est point encore venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, c'est que, si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous; et que,

dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelque reproche à me faire du motif qui m'y conduira.

Recevez, madame, les assurances de mon respect.

A MADAME D'HOUDETOT.

8 novembre 1758.

Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir, et que je lui ai renvoyée à l'instant, de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimais me haïssent, et vous connaissez mon cœur; c'est vous en dire assez. Tout ce que j'avais appris de madame d'Épinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de toute part que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance; elle peut me consoler de tout et me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami? Un mot, un seul mot, et je puis vivre.

Je vais déloger de l'Hermitage. Mon dessein est de chercher un asile éloigné et inconnu : mais il faut passer l'hiver, et vos défenses m'empêchent de l'aller passer à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorenci, comme je pourrai, en attendant le printemps. Ma respectable amie, je ne vous reverrai jamais : je le sens à la tristesse qui me serre le cœur; mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je songerai que j'ai deux amis au monde, et j'oublierai que j'y suis seul.

A LA MÊME.

Novembre 1758.

Voici la quatrième lettre que je vous écris, sans réponse. Ah! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis, et consultez votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde. Mais vous!... vous qui me connaissez si bien! Grand Dieu! suis-je un scélérat? un scélérat, moi! Je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte, et qui la publie. Hélas! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de haïr. Ah! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile! Cruelle, fallait-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivait que pour aimer.

Adieu. Je ne vous parlerai plus de moi; mais, si je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour ce cœur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 21 novembre 1758.

CHER Vernes, plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, et jamais mon dernier écrit ne m'a coûté la moitié de la peine et du temps à faire que me coûteront à répondre les lettres qu'il m'attire. Je voudrais donner la préférence à mes concitoyens; mais cela ne se peut, sans m'exposer: car, parmi les autres lettres, il y en a de très-dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des piéges, auxquelles il faut pourtant répondre, et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde; je désire seulement qu'un délai forcé ne déplaise à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune; c'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très-bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel, et surtout d'un ignorant comme moi, mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les censure, c'est fort bien fait. Pour moi, je veux rester tranquille; et, si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah! dites, méchant ami! cet homme respectable, qui passe sa vie à s'oublier soi-même, doit-il être oublié des autres? Il fallait oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot? Je ne m'en consolerai jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil; mais.... du temps! du temps! Hélas! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela mes comptes seront bien rendus?

A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

A Montmorenci, le 27 novembre 1758.

VOTRE lettre, monsieur, m'aurait fait grand plaisir en tout temps, et m'en fait surtout aujourd'hui; car j'y vois qu'ayant jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout-à-fait aussi sévèrement qu'on me l'avait dit. Plus je suis indifférent sur les jugemens du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre; mais, quoique j'aspire à mériter l'estime des honnêtes gens, je ne sais mendier celle de personne; et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante, que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutais pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur, si votre sagesse et votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Genève, et de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, et je n'en doutais pas; c'est le sort des choses humaines; mais je crois qu'aux cercles détruits succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très-judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique: mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Uu horloger de Genève est un homme à présenter partout; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal, la tête et le cœur se forment; on trouve toujours du temps pour cela, et voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, monsieur, j'ai sur vous, dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales: cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurais dû vivre, et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions et des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnaient de bonne heure à la jeunesse les lumières qui lui conviennent et les sentimens qu'elle doit avoir. A douze ans, j'étais un Romain; à vingt, j'avais couru le monde, et n'étais plus qu'un polisson. Les temps sont changés, je ne l'ignore pas; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans la corruption publique; on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Partout le riche est toujours le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or, chez nous, l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfans restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le sont-ils? Ce n'est pas la faute des cercles; au contraire, c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les mères, les garçons par les pères. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des républiques grecques, et l'éducation domestique des monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés, et n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas non plus confondre les exercices que je conseille, avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formaient une véritable occupation, presque un métier; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, et je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusemens, voilà ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisait de mon temps, que les

plus habiles ouvriers de Genève étaient précisément ceux qui brillaient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous. Preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entr'aident mutuellement; le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, et empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Puissiez-vous long-temps honorer votre patrie, et faire du bien au genre humain!

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 15 décembre 1758.

QUOIQUE je sois incommodé et accablé d'occupations désagréables, je ne puis, monsieur, différer plus long-temps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relue et la relirai plus d'une fois: j'y trouve des traits dignes du sens de *Tacite* et du zèle de *Caton*. Il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connaître un homme; et c'est d'après cette connaissance que je m'honore de votre suffrage. O, cher *Moultou*, nouveau Genevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avaient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre, la communiquer à tout ce qui vous environne! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens, et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent! Car malheureusement il nous en reste peu.

Ne sachant si M. *Vernes* vous avait remis un exemplaire de mon dernier écrit, j'ai prié M. *Coindet* de vous en envoyer un par la poste, et il m'a promis de le faire contre-signer. Si par hasard vous aviez reçu les deux, et que vous n'en eussiez pas disposé, vous m'obligeriez d'en rendre un à M. *Vernes*; car j'apprends qu'il a distribué pour moi tous ceux que je lui avais fait adresser, et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un, vous m'offenseriez de songer à le rendre: si vous n'en avez point, vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi, monsieur, le respectable *Abauzit* daigne me lire, il daigne m'approuver! Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blâment; car il est bien à craindre que, si j'obtenais leur approbation, je ne méritasse guère la sienne. Adieu, mon cher monsieur. Quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner; il me semble qu'il ne sera pas perdu pour moi.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 6 janvier 1759.

LE mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien, il est le paradis sur la

terre. Cher Vernes, vous allez être heureux, peut-être l'êtes-vous déja. Votre mariage n'est point secret; il ne doit point l'être, il a l'approbation de tout le monde, et ne pouvait manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoiqu'étrangère, ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchans; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser partout, et vous verrez que mademoiselle C.....n était Genevoise avant de le devenir. Je m'attendris, en songeant au bonheur de deux époux si bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami, quand pourrai-je en être témoin? quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfans? quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse: « Voilà la mère de famille que j'ai dépeinte; voilà la femme qu'il faut honorer? »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit, je ne vous en remercie pas même; c'est insulter ses amis que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire; et il ne suffit pas que vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le moi; je vous enverrai celui que je m'étais réservé, et que je n'espérais pas employer si bien.

Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Economie politique;* car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin roulait uniquement sur mon ouvrage, et contenait plusieurs objections très-judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien désirer sur le *choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que si je veux dîner, il faut que je le gagne; si je me repose, il faut que je jeûne, et je n'ai, pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les faibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes; car il est tiré de Platon.

Adieu, mon bon ami. Nous sommes tous deux occupés; vous, de votre bonheur; moi, de mes peines: mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allègent quand je songe que vous les plaignez; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne

montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorenci, le 15 janvier 1759.

En vérité, madame, s'il ne fallait pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierais point de vos poulardes. Que pouvais-je faire de quatre poulardes ? J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je ne me souciais guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat ; le second....... O madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnaissant ! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présens.

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est monsieur votre fils ; mais je ne vois pas, madame, pourquoi il faut absolument que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte, et l'éducation qu'il a reçue, il a besoin, pour se distinguer, de ces ridicules équipages qui font battre vos armées et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue : et cette distinction, qui laisserait un homme obscur dans la boue, ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que monsieur votre fils souffre, mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage, il voudra briller par son mérite ; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

A propos d'éducation, j'aurais quelques idées sur ce sujet que je serais bien tenté de jeter sur le papier si j'avais un peu d'aide ; mais il faudrait avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère, madame, et philosophe, quoique dévote : vous avez élevé un fils ; il n'en fallait pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier, à vos momens perdus, quelques réflexions sur cette matière, et me les communiquer, vous seriez bien payée de votre peine si elles m'aidaient à faire un ouvrage utile ; et c'est à de tels dons que je serais vraiment sensible : bien entendu pourtant que je ne m'approprierais que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous-même.

Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever ; il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Votre ame se porte trop bien ; elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et si peu de vie ; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bon jour, ma-

dame. Il faut finir par régime; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

A M. LE COMTE DE SAINT-FLORENTIN (1).

Montmorenci, le 11 février 1759.

MONSEIGNEUR,

J'apprends qu'on s'apprête à remettre à l'opéra de Paris une pièce de ma composition, intitulée *le Devin du village*. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'académie royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter, et ordonner que la partition m'en soit restituée. Il y a trois ans que j'avais écrit à M. le comte d'Argenson pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre ni à mon mémoire. J'espère, monseigneur, être plus heureux aujourd'hui; car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect, etc.

MÉMOIRE.

Au commencement de l'année 1753 je présentai à l'opéra un petit ouvrage intitulé *le Devin du village*, qui avait été représenté devant le roi à Fontainebleau l'automne précédent. Je déclarai aux sieurs Rebel et Francœur, alors inspecteurs de l'académie royale de musique, en présence de M. Duclos, de l'académie française, historiographe de France, que je ne demandais aucun argent de ce petit opéra; que je me contentais pour son prix de mes entrées franches à perpétuité; mais que je les stipulais expressément : à quoi il me fut répondu par ledit sieur *Rebel*, en présence du même M. *Duclos*, que cela était de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'était dû des honoraires qu'on aurait soin de me faire payer.

Le *Devin du village* fut joué; et quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième; et la pièce eut trente-une représentations de suite avant pâque, sans compter les trois capitations où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étaient dus et que je n'avais point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du village fut repris après pâque, et continué toute l'année, et même le carnaval suivant, presque sans interruption,

(1) Cette lettre et le mémoire qui suit furent remis, par M. Sellon, résident de Genève, à M. de Saint-Florentin, qui promit une réponse, et qui n'en fit point.

mais dans un état qui, ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, m'a toujours forcé de m'en absenter; et c'est une année de non jouissance de mon droit, dont je ne serais que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyais pouvoir profiter sans dégoût du privilége de mes entrées, le sieur de *Neuville* me déclara à la porte de l'opéra qu'il avait ordre du bureau de la ville (1) de me les refuser, convenant en même temps qu'un tel procédé était sans exemple. Et en effet, si telle est la distinction que réserve le bureau de la ville à ceux qui font à la fois les paroles et la musique d'un opéra, et aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite, il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidèle, je me crois en droit de demander la restitution de mon manuscrit, et qu'il soit défendu à l'académie royale de musique de jamais représenter le Devin du village, sur lequel elle a perdu son droit en violant le traité par lequel je le lui avais cédé; car m'en ôter le prix convenu, c'est m'en rendre la propriété; cela est incontestable en toute justice.

1°. Ce ne serait pas répondre que de m'opposer un règlement prétendu qui, dit-on, borne à une année le droit d'entrée pour les auteurs d'opéra en un acte: règlement qu'on allègue sans le montrer, qui n'est connu de personne, et n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi; règlement enfin qui, après une soigneuse vérification, se trouve n'avoir pas existé quand mon accord fut fait, et qui, quand on l'aurait établi depuis, ne peut avoir un effet rétroactif.

2°. Quand ce règlement existerait, quand il serait en vigueur, il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger, qui ne le connaissais point, et à qui on ne l'a point opposé dans le temps que, maître de mon ouvrage, je ne cédais qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi? C'était alors qu'il fallait m'en parler. Qui a jamais ouï dire qu'on annulle une convention expresse par l'intention secrète de ne la pas tenir?

3°. Pourquoi l'académie royale de musique se prévaudrait-elle contre moi d'un règlement qu'elle-même viole à mon préjudice? Si l'auteur des paroles et celui de la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an, celui qui est à la fois l'un et l'autre doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talens, qui concourt à leur perfection, ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4°. Si l'intention du bureau de la ville était d'en user à toute rigueur avec moi, il fallait donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'était dû. Le produit d'un grand opéra, pour chacun des deux auteurs, est de deux mille livres lorsqu'il sou-

(1) La ville de Paris tenait alors l'opéra.

tient trente représentations consécutives; savoir, cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or, le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'était point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage je ne voulais pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons que, contre ce qu'on m'avait promis, mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'opéra n'ayant observé avec moi ni les conditions que j'avais stipulées, ni ses propres règlemens, s'est dépouillée comme à plaisir de toute espèce de droit sur ma pièce. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs que je suis prêt à rendre en recevant ma partition, espérant qu'à son tour l'académie royale de musique voudra bien me rendre compte de cent représentations (1) qu'elle a faites d'un ouvrage, qu'elle savait n'être pas à elle, puisqu'elle n'en voulait pas payer le prix convenu.

Que si cette académie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les faire par-devant les tribunaux, et non pas s'établir juge dans sa propre cause, ni se croire en droit pour cela de s'emparer de mon bien. Sitôt qu'on est mécontent d'un homme il ne s'en suit pas qu'il soit permis de le voler.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château de Montmorenci, le 15 mai 1759.

Toute ma lettre est déjà dans sa date. Que cette date m'honore! que je l'écris de bon cœur! Je ne vous loue point, madame, je ne vous remercie point; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage, j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, madame la maréchale, agréer mon profond respect.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Au petit château, le 21 mai 1759.

J'ai fort prudemment fait, monsieur, de supprimer avec vous les remercîmens; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part, que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs le séjour enchanté que j'habite ne me laisse guère le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'usage de mes mains, et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie, j'en

(1) Il faut ajouter toutes celles de cette dernière reprise et des suivantes, où, pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avaient contracté avec moi, ne pouvaient ignorer qu'ils disposaient d'un bien qui ne leur appartenait pas.

ai grand besoin aussi. Madame la maréchale m'a marqué qu'elle craignait que je ne fusse pas bien. Elle a raison, l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place; et, dès qu'on en sort, on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurais me repentir de la faute que je puis avoir commise; et, dussé-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étais pas fait, je ne voudrais pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière l'honneur et les graces dont m'ont comblé monsieur et madame de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurais changer; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une ame honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang: s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contens de moi.

Pour vous, monsieur, je ne vous dis rien; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher. Bon jour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse. Je m'étais tenu à l'examen de la question, j'avais oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avais parlé de lui; il a donc tort.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 27 mai 1759.

MONSIEUR,

Votre maison est charmante; le séjour en est délicieux. Il le serait plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent me laissaient un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, monsieur le maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherais-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi: nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne semblaient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très-belle chose, et que notre société,

si j'ose employer ce mot, sera, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des graces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et madame la maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pourtant une condition dont j'aurais peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; et si j'avais cru faire pour vous une exception, je ne l'aurais jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauraient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux pas me contraindre, et qui sûrement offenseraient tout autre que vous, la paix surtout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerais jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres; et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir: car, en sentant quels devoirs j'allais contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurais couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderaient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurais l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le maréchal, je pourrais, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 3 juin 1759.

MADAME,

J'apprends que votre santé est parfaitement rétablie, et je compte au nombre de vos bienfaits de m'en réjouir et de vous

le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse, songez quelquefois, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescens ; et quant à moi, je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez, madame la maréchale, les assurances de mon profond respect.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 14 juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes, et, quelque exacts qu'ils puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde je ne m'inquiète de mes torts apparens, pourvu que je n'en aie pas de véritables, et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avais pris le parti de ne plus aller à Genève, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Genève, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière, que, si je savais y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirais dès demain : mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les Genevois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami Vernes ; tout ami de la vérité trouvera des ennemis partout ; et il m'est moins dur d'en trouver partout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Genevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégans, si brillans, si agréables, que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques ? Que deviendrais-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître en plaisanteries qui vous instruit si bien ! Vous me trouveriez fort ridicule, et moi je vous trouverais fort jolis : nous aurions grand'peine à nous accorder ensemble. Je ne veux point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi vous. Il vaut mieux rester en des lieux où, si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, et mes raisons pour n'en pas changer, tant que, ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte très-insupportable et jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Que s'il m'arrivait jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrais pas si peu d'honneur à ma patrie que de la prendre pour un pis-aller.

Adieu, cher Vernes. Je n'ai pas oublié le temps où vous m'of-

frîtes de me venir voir, et où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit quand vous êtes resté garçon; et si, maintenant que vous voilà marié, et que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespère point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorenci, mais à Genève. Adieu, de tout mon cœur.

A M. CARTIER.

Montmorenci, le 10 juillet 1759.

Je te remercie de tout mon cœur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que, si la chose était faisable, j'accepterais ces offres avec autant et plus de plaisir de toi que de personne au monde; mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie; le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation, apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnaissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connaître et d'estimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable; pourquoi veux-tu t'excuser puisqu'il est celui de l'amitié? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon cœur. Ne serais-tu point par hasard un de nos frères les quakers? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup, et, à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus quaker que toi. Cependant peut-être n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre; car c'est encore une autre folie que d'être sage parmi les fous. Quoi qu'il en soit, je suis très-content de toi et de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu, cher patriote; je te salue et t'embrasse de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Août 1759.

Assez d'autres vous feront des complimens. Je sais combien le roi vous est cher, et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'estime (1). Je sais bien que vous êtes bon père, et ce témoignage est une grace pour votre fils. Vous voyez que mon cœur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah! monsieur le maréchal, vous ne savez pas combien il m'est doux

(1) La survivance de sa charge de capitaine des gardes, accordée à M. le duc de Montmorenci.

de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami !

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 31 août 1759.

NON, madame la maréchale, vous ne me faites point de présens, vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour! Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change? En vérité, madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allais tout oublier hormis mon devoir; et, comme si j'étais votre égal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié; mais vous ne voulez que de la reconnaissance, il faut bien tâcher de vous obéir.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 29 octobre 1759.

OU êtes-vous à présent, madame la maréchale? à Paris? à l'Ile-Adam? à Versailles? car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux; mais puisque cette curiosité m'intéresse, elle est dans l'ordre. A Versailles, vous parlez de moi avec M. le maréchal; à l'Ile-Adam, vous en parlez avec le chevalier de Lorenzy; mais à Paris, avec qui en parlez-vous? Je m'imagine que c'est à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime; et, comme je le hais, je l'accuse de tous les maux que je crains. De grace, madame la maréchale, songez quelquefois qu'il existe à Montmorenci un pauvre hermite à qui vous avez rendu votre souvenir nécessaire, et qui ne va point à Paris. Mais, en vérité, je ne sais de quoi je m'inquiète; après les bontés dont vous m'avez honoré, dois-je craindre d'être oublié dans vos courses? et dans quelque lieu que vous puissiez être, n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point?

Vos copies ne sont point encore commencées, mais elles vont l'être. En toutes choses, il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurais de la retirer. Je vais finir la cinquième partie; et, avant de commencer la sixième, je ferai en sorte de vous envoyer la première: mais, madame la maréchale, quoique vous soyez sûrement une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent: régulièrement, ce serait à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu monsieur le maréchal, je vous supplie, de ce que, dans l'embarras où il est, il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai désiré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres, mais non pas que ce fût lui qui m'en donnât: ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive? S'il m'écrit encore une fois de

qu'après avoir eu l'honneur de vous voir, il n'était plus surpris que vous fussiez exceptée de mon renoncement au monde et à ses pompes : ce sont ses termes ; de sorte que, si l'on accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours ma réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les frais, très-sûr d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprète envers vous. Mais moi, qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien? mon silence.

Je n'entends point parler du retour de monsieur le maréchal; je vois bien qu'il faut renoncer à l'espoir de vous voir ici cet été. Voilà donc déjà l'hiver venu, et malheureusement le printemps n'en est pas plus rapproché de nous. Vos voyages en ce pays m'ont fait perdre la montre d'Émile; le temps ne coule plus également pour moi.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Novembre 1759.

QUELLE vie triste et pénible! Que je pressens d'ici vos ennuis, et que je les partage! O monsieur le maréchal! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la simplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la sérénité d'esprit? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous: elle n'est plus parfaite quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière lettre je n'ai point eu de rechute, et je suis aussi bien que je puisse être pour la saison. Mais vous, monsieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous supplie. Je voudrais bien aussi savoir où est M. le duc de Montmorenci, et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 15 novembre 1759.

VOUS ne me répondez point, madame la maréchale; votre silence m'effraie. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisait trouver digne? Mais où est ma faute? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion? Qu'ai-je fait pour la détruire? Elle devait ne point commencer, ou ne point finir... Quoi! sitôt?... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, était-ce en les justifiant qu'il fallait m'en punir?

En vérité, madame la maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser; car, dans la distance qui nous sépare, il vaudrait mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irais me jeter à vos pieds, et je n'épar-

gnerais ni soumissions, ni prières, pour effacer vos mécontentemens, bien ou mal fondés; mais, dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 18 novembre 1759.

Je savais, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'abbé de Saint-Non, que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami : il est parti le cœur plein de vous, et sa reconnaissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnaissance? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi?

Il n'y a rien de moi sous la presse; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paraître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit, tant bien que mal, un livre de Tacite, et j'en reste là. Je ne sais pas assez le latin pour l'entendre, et n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paraître; j'aurais grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Genève. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise; je n'en ai pas changé : tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, et assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage; mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Genève à Paris, et de Paris à Genève; mais je connais peu tous ces voyageurs, et n'ai nul dessein d'en beaucoup connaître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique : eh Dieu, cher Vernes! de quoi me parlez-vous? Je ne connais plus d'autre musique que celle des rossignols; et les chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant les vieilles chansons de Genève; je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 25 décembre 1759.

J'APPRENDS monsieur, le maréchal, la perte que vous venez de faire (1) et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous. Car la joie se suffit à elle-même, mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables! Ah! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe? en sont-elles moins naturelles? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

15 janvier 1760.

JE vous oublie donc, madame la maréchale? Si vous le pensiez, vous ne daigneriez pas me le faire dire; et, si cela était, je ne vaudrais pas la peine que vous vous en aperçussiez. Taxez-moi de lenteur, mais non pas de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que je fais pour madame d'Houdetot une copie pareille à la vôtre. Elle avait grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir. Cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, et concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille et comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vite. En attendant, j'ai un peu sur le cœur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyais pas que vous me jugeassiez sans m'entendre, et que vous me jugeassiez si sévèrement. Je n'oublierai de long-temps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus M. le maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l'oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

(1) De madame la duchesse de Villeroi, sa sœur.

A M. ***.

Montmorenci,..... 1760.

Le mot propre me vient rarement, et je ne le regrette guère en écrivant à des lecteurs aussi clairvoyans que vous. La préface (1) est imprimée, ainsi je n'y puis plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la première partie; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez; mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance; et j'espère que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même, car il est en route. Malheureusement mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espère pourtant faire en sorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public. Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre pour la donner d'avance; il faut lui laisser faire son effet bon ou mauvais de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Édouard, il serait trop tard, puisque le livre est imprimé: d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour madame la maréchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point; je suis sûr qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire, et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là; et si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrais cimenter de mon sang! Mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille, je crois son envoi en route, et j'estime qu'il arrivera à Paris vers noël. Au reste, si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage; je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu, puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi, j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement; mais si vous me permettez de le rompre, j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Genevois, qui a du goût pour les beaux arts, a entrepris de faire graver, pour ce livre, un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets: comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paraître avec le livre, elles se débiteront à part.

(1) Celle de la Nouvelle Héloïse.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort et où je me reconnais si peu? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant de moi.

M. Favre avait un extrait de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu, et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monsieur?

Au reste vous êtes le premier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient; à la fin, c'est un air de les laisser périr, comme c'en fut d'abord un de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vous vouliez, vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit, vous ne ferez que le leur faire aimer davantage : il fallait faire voir, au contraire, que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe anéantit l'égalité des rangs, et que tout crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y aurait là-dessus un autre sermon bien plus utile à faire, plus profond, plus politique encore, et dans lequel, en faisant votre cour, vous diriez des vérités très-importantes, et dont tout le monde serait frappé.

Ne nous faisons plus illusion, monsieur; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède; il ne vous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité, vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves; apprenez-nous, s'il se peut, à n'être pas des méchans. *Non ad vetera instituta, quæ jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans*, mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt, qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monsieur; je vous embrasse.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 2 février 1760.

Comptez-vous les mois, monsieur le maréchal ? Pour moi, je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de pâque pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'user du présent, puisque je désire l'avenir ; et voilà de quoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le cœur a des besoins ; alors le temps passe trop lentement ou trop vite ; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage ? Que je le plains ! Il est égal, parce qu'il est insensible ; ses heures ont toutes la même longueur, parce qu'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrais, pas pour tout au monde, un ami dont la montre irait toujours bien. Monsieur le maréchal, vous avez fort dérangé la mienne ; elle retarde tous les jours davantage, elle est prête à s'arrêter. Je voudrais aller la remonter près de vous, mais cela m'est impossible ; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

A M. VERNES,

sur la mort de sa femme.

Montmorenci, le 9 février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre votre infortune ; il n'y en a guère moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre ; mes maux actuels ne sont que physiques ; et moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore ; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher ! Oh, croyez-moi, vous ne connaissez pas la manière la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée, mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincèrement.

A M. DUCHESNE, LIBRAIRE.

en lui renvoyant la comédie des Philosophes.

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, 5 mars 1760.

Je vous sers lentement et mal, madame la maréchale : il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort envers vous qui ne soit un tourment pour moi : c'est vous dire assez que mon tort est involontaire. Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir, croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. J'ai tout sacrifié à l'indépendance, et j'ai tous les tracas de la fortune : je supporterais patiemment tout le reste, mais je murmure contre les occupations désagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir, par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de Hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malesherbes; mais j'aurais besoin d'en être sûr.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, madame, ni M. le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus, et que je vous laisse interpréter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vite; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir; j'ai vingt lettres indispensables à écrire, dont pas une ne m'intéresse, et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrais dire, je n'en puis faire de courte que celle-ci.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce jeudi matin.

J'apprends les plus tristes nouvelles, ou plutôt elles se confirment, car madame de Verdelin m'avait fait donner avis de la maladie de M. le duc de Montmorenci; mais n'en sachant rien de personne de votre maison, je croyais la nouvelle fausse, et j'avais déjà envoyé chez votre jardinier, une lettre où je parlais à

monsieur le maréchal de ces bruits et de mon inquiétude, lettre que celle de M. Dubertier me fait retirer. Il me marque qu'on attend aujourd'hui des nouvelles décisives, et me promet de m'en faire part. Je vous supplie, madame la maréchale, de lui rappeler sa promesse, et de me faire instruire exactement de l'état des choses tant qu'il y aura le moindre danger. Je suis dans un trouble qui me permet à peine d'écrire : je ne vous dis rien de mon état; vous en pouvez juger puisque vous ne me voyez pas.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 6 mars 1760.

Comblé depuis long-temps, monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence, bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sûr encore que vous aimiez mieux mériter des remercîmens que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer; je suis même tout disposé à croire, et à m'en glorifier, que cette grace est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, monsieur, il n'a pu vous la demander, et je ne puis m'en prévaloir, qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendais cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue; ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez, sans doute, et qui doit être confirmé par le public; je souhaiterais seulement que ce jugement se bornât au livre, et ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon adresse, et mises à la poste, me parviendront exactement. Si les paquets étaient fort gros, nous avons un messager qui va quatre fois la semaine à Paris, et dont l'entrepôt est *à l'hôtel de Grammont, rue Saint-Germain-l'Auxerrois.* Tous les paquets qu'on y porte à mon adresse me parviennent fidèlement aussi, et même quelquefois plus tôt que par la poste, parce que le messager retourne le même jour. Recevez, monsieur, avec mes très-humbles excuses, les assurances de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 18 mai 1760.

M. Rey me marque, monsieur, qu'il a mis à la poste, le 8 de ce mois, un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet, et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet; car, comme son retard suspend tout, il m'importerait de savoir où il faut le réclamer. Le contre-seing, votre cachet, votre nom sont trop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel paquet se perde à la poste; et je connais trop vos attentions, votre exactitude, pour supposer qu'il vous soit resté. Mais, monsieur, est-il bien sûr que les envois ne passent point par quelque autre main en sortant des vôtres, et que peut-être ces misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre insu? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets consécutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain, et je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela était, il serait à croire qu'un paquet pût se perdre où les autres se retardent.

C'est à regret, monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très-sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras.

Agréez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

A M. DE BASTIDE.

Le 16 juin 1760.

M. Duclos vous aura dit, monsieur, qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi; et j'ai aussi reçu, avant-hier, le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remercîmens. Je l'ai lu avec plaisir; cependant je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il était un peu plus simple, ne pensez-vous pas qu'il serait un peu plus clair? Une longue lecture me paraît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez les matières ne disent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés, mais suivis, feraient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis, comme il est probable, acte de mon zèle, et puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer *la Paix perpétuelle*, vous voudrez bien, monsieur, ne pas oublier de m'en envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il est très-apparent que le public ne prendrait pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avais écrit; au reste, ce sens peut-être contre la

bonne acception du mot, mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que, dans vingt ans, les Anglais auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté ;* car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon porte-feuille, voulez-vous, monsieur, insulter à ma misère? Non; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon cœur.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Le 20 juin 1760.

VOICI, madame, la troisième partie des lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet; et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé. Vous voyez, madame la maréchale, que je ne vous rends pas le mal pour le mal; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous et monsieur le maréchal; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici, l'un et l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

A LA MÊME.

Ce lundi 20 juillet.

VOUS savez mes regrets et vous me les pardonnez : je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'était qu'un chien, mais il m'aimait, il était sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valaient pas! Heureux même si je retrouvais ces avantages dans la recherche dont vous voulez bien vous occuper; mais, quel qu'en soit le succès, j'y verrai toujours les soins de l'amitié la plus précieuse qui jamais ait flatté mon cœur; et cela seul dédommage de tout. J'ai été plus malade ces temps derniers, j'ai eu des vomissemens; mais je suis mieux, et il me reste plus de découragement et d'ennui que de mal : je ne puis m'occuper à rien; les romans même finissent par m'ennuyer. J'ai voulu prendre Childéric; il y faut renoncer. C'en est fait, je ne redonnerai de ma vie un seul coup de plume; mes vains efforts ne feraient qu'exciter votre pitié. Il ne me reste qu'une occupation, qu'une consolation dans la vie, mais elle est douce; c'est de m'attendrir en pensant à vous.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Le lundi 28 juillet 1760.

VOTRE lettre, madame la maréchale, m'a tiré de la peine où me tenaient mille bruits populaires, qui tous tendaient à m'alarmer. Il me paraîtra toujours bizarre que je me sois donné des attachemens qui m'intéressent aux nouvelles publiques; mais, quoi qu'il arrive, ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guère par elles-mêmes, et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie, quand monsieur le maréchal n'y sera pas. Tant qu'il y est, rien de ce qui s'y passe ne peut m'être indifférent. Sa santé, sa sûreté, son repos, sa gloire, me rendent attentif à tout ce qui s'y rapporte. C'est un des inconvéniens inévitables dans les attachemens inégaux, qu'on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion; et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alternative lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert ni de suivre monsieur le maréchal ni de vous aller voir. Vous avez, là-dessus, très-bien dit à madame du Deffand que je ne me déplaçais pas ainsi. Vous avez bien raison; ce serait beaucoup me déplacer que me croire quelque chose en pareilles circonstances. En vous rappelant la lettre que je vous écrivis à l'occasion de S.-Martin, je vous ai parlé pour toute ma vie, et je vous la rappelle pour la dernière fois. Si jamais l'attachement d'un homme qui n'a que du zèle pouvait vous être de la moindre utilité, c'est à vous de vous en souvenir.

J'espère, madame, par ce que vous me marquez, que le voyage de monsieur le maréchal ne sera pas de longue durée, et que vous n'irez pas à Rouen. Puisque, dans le fort de vos inquiétudes, vous avez bien voulu penser à l'abbé Morellet, j'espère aussi que, quand elles seront calmées, vous voudrez bien ne pas l'oublier, et que vous acheverez la bonne œuvre que vous avez si bien commencée. Si vous receviez quelque nouvelle favorable, je vous supplierais d'en faire immédiatement part à M. d'Alembert, afin que le pauvre abbé en fût instruit plus promptement. Deux heures de peine de plus ou de moins ne sont pas une petite affaire pour un prisonnier; et, à juger de son cœur par le mien, le sentiment de vos bienfaits lui doit être trop cher pour ne pas le lui donner le plutôt qu'il est possible.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Lundi 10 août.

JE vois avec peine, madame la maréchale, combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes; mais je sens qu'il est trop tard et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence, et le succès même de vos recherches ne pourrait plus me donner une satisfaction pure et sans inquiétude; il est trop tard, il est trop tard: ne vous oppo-

sez point à l'effet de vos premiers soins, mais je vous supplie de ne pas y en donner davantage. J'ai reçu, dans cette occasion, la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout, et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. Dans l'état où je suis, cette recherche m'intéressait encore plus pour autrui que pour moi; et vu le caractère trop facile à subjuguer de la personne en question, il n'est pas sûr que ce qu'elle eût trouvé déjà tout formé, soit en bien, soit en mal, ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût été bien cruel pour moi de la laisser la victime d'un bourreau.

Vous voulez que je vous parle de mon état; n'est-il pas convenu que je (1) vous en donnerai des nouvelles que quand il y en aura, et il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis parvenir à rebuter enfin les importuns consolateurs, et à jouir tout-à-fait de la solitude que mon état exige, j'aurai du moins le repos; et c'est, avec le petit nombre d'attachemens qui me sont chers, le seul bien qui me reste à goûter dans la vie.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 6 octobre 1760.

Vous savez, madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterais donc de vous parler de ma santé, si elle n'était assez bonne pour n'en rien dire. Vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous et monsieur le maréchal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chère tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de *Conti* est venu ici avec madame de *Boufflers*, et je n'ignore pas à qui s'adressait cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres; mais, en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai reçus me confirment que monsieur le maréchal se porte bien, et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si je dois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et respect.

Votre copie n'est pas encore achevée; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à madame *d'Houdetot*, et je tâche de n'en manquer à personne.

(1) *Ne* est omis.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Le 7 octobre 1760.

Si j'avais à me fâcher contre vous, monsieur le maréchal, ce serait de la trop grande exactitude à répondre, à laquelle vous m'avez accoutumé, et qui fait que je m'alarme aussitôt que vous en manquez. J'étais inquiet, et je n'avais que trop raison de l'être. Madame la maréchale était malade, et je n'en savais rien! La maladie de madame la princesse de *Robeck* vous tenait en peine, et je n'en savais rien! Après cela, pensez-vous que je puisse être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre? Comment puis-je alors éviter de me dire que, si tout allait bien, vous auriez déjà répondu?

Madame la maréchale est quitte de sa fièvre : mais ce n'est pas assez ; je voudrais bien apprendre aussi qu'elle est quitte de son rhume et n'a plus besoin de garder le lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens comment elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans soucis.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déjà faite, vous affligera sans vous surprendre : vous n'avez que trop eu le temps de la pressentir et de vous y préparer. Après l'avoir pleuré vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation le moment qui terminera ses langueurs. Vivre pour souffrir n'est pas un sort désirable; mais ce qui est désirable et rare est de porter jusqu'à la fin de ses peines la sécurité qui les adoucit; elle cessera de souffrir sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous et pour elle est de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

A M. DE LALIVE.

Le 7 octobre 1760.

J'étais occupé, monsieur, au moment que je reçus votre présent, à un travail qui ne pouvait se remettre, et qui m'empêcha de vous en remercier sur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaisir et la reconnaissance que me donnent tous les témoignages de votre souvenir.

Venez, monsieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits; ce sera les augmenter, et les momens que vous aurez à perdre ne seront point perdus pour moi. Quant au scrupule de me distraire, n'en ayez point. Graces au ciel j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre; du moins l'unique emploi que j'en fais désormais craint peu les distractions. Que n'ai-je été toujours aussi sage! je serais aimé des bonnes gens, et ne serais point connu des autres. Rentré dans l'obscurité

qui me convient, je la trouverai toujours honorable et douce, si je n'y suis point oublié de vous.

A MADAME DE BOUFFLERS.

Montmorenci, le 7 octobre 1760.

RECEVEZ mes justes plaintes, madame : j'ai reçu de la part de monsieur le prince de Conti un second présent de gibier, dont sûrement vous êtes complice, quoique vous sussiez qu'après avoir reçu le premier j'avais résolu de n'en plus accepter d'autre. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre que ce gibier avait été tué de sa main, et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux fois je n'ai songé qu'à ce que je devais au prince ; il sera juste à la troisième que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des témoignages d'estime et de bonté dont m'a honoré S. A., et auxquels j'aurais le moins dû m'attendre. Je sais respecter le mérite jusque dans les princes, d'autant plus que, quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit selon mon cœur, excepté son titre ; encore sa personne m'attire-t-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois, peut-être, en partie l'honneur qu'il m'a fait ; c'est encore une raison pour qu'elles me soient toujours chères. Si je pensais comme un autre, eût-il daigné me venir voir ? Hé bien ! j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens ; mais qu'importe ? ils n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande ; et quiconque en vient à demander fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paraît inévitable. Or, madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de Luxembourg m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte. Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus ; car j'aurais honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très-sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon cœur, et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de Luxembourg est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui ; il peut disposer comme il lui plaît de son bien.

Voilà une bien grande lettre employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage ; et si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Montmorenci, le 31 octobre 1760.

Je prévis bien, cher chevalier, que le mauvais temps vous empêcherait de venir lundi dernier, comme vous me l'aviez marqué, et je fus plus fâché qu'alarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurais même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous; car j'étais malade et insociable. Je suis rétabli, ou à peu près; mais je ne sais si l'hiver, qui s'avance en manteau fourré de neige, me laissera recouvrer le plaisir perdu, aussitôt que la santé. Quoi qu'il en soit, que je vous revoie ou non, je pourrai passer des momens moins agréables; mais je n'en penserai pas moins à vous et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous sûrement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant, il est vrai; et mon cœur est usé pour l'amitié : je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont; mais j'aime encore à être aimé. Quand on me convient autant que vous, je ne demeure guère en reste; et, si je ne suis pas le premier à mettre ma mise, je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remercierais davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude, si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraie. Je soupçonne par cet essai que vous n'êtes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vite de m'envoyer mon mémoire, afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques de manière à me payer bientôt de toute cette profusion.

La *Julie* s'avance, et je commence à espérer que, si les glaces ne ferment pas les canaux de bonne heure, elle pourra paraître ici cet hiver. Vous avez pris tant d'intérêt aux sujets d'estampes, que vous apprendrez avec plaisir qu'ils seront exécutés : j'ai vu les premiers dessins; j'en suis très-content, et l'on en grave actuellement les planches. Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise; c'est un M. Coindet, mon compatriote, homme de goût, qui aime les arts, et qui s'y connaît. Il a choisi d'excellens artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin : cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vus depuis long-temps; et je ne doute pas que, s'il y avait quelque succès à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup : le malheur est qu'elles se débiteront séparément. Adieu, cher chevalier. Je vous parle de mes affaires, parce que je pense à moi premièrement : mais c'est à vous que j'en parle; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Montmorenci, le 3 novembre 1760.

Vous allez à Versailles, mon cher chevalier; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout-à-fait absent des personnes que vous allez voir tant que vous serez auprès d'elles. Je vous envierais de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne fallait vous envier en même temps votre état, qui vous les rend convenables; et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher chevalier; faites un bon voyage : parlez de moi, parlez pour moi. Vous connaissez mes sentimens, vous direz mieux que je ne dirais; un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et surtout en celle-là. Ne manquez pas, à votre retour, de me donner amplement des nouvelles; il y a très-long-temps que je n'en ai aucune d'aucun côté; la voiture aux provisions est venue (1) que j'étais malade, et je n'en ai rien su. J'ai envoyé, le 16 du mois dernier, un paquet à madame la maréchale; je n'ai aucun avis de la réception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense, d'être insensible au souvenir de madame de Boufflers; ou je me trompe fort, ou vous êtes bien sûr que je ne pécherai jamais envers elle par ce côté-là : mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte : j'ai bien de la peine à répondre à ceux qui m'écrivent, ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire; car en moi-même je lui dis tout ce qu'il me plaît; et, en lui écrivant, il ne faut lui dire que ce qui convient. Considérez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde, qui ne savez que faire de votre temps, êtes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser; mais quand un pauvre copiste a passé la journée à son travail, il ne s'en délasse point à écrire des lettres; il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit jamais former des liaisons dans des conditions fort au-dessus de la sienne; car, quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours, dans sa manière de vivre, une multitude d'inconvéniens secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à Dieu ne plaise que je veuille jamais rompre des attachemens qui font le bonheur de ma vie, et qui me deviennent plus chers de jour en jour! Mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une société générale pour laquelle je ne suis point fait. Je vivrai pour ceux qui m'aiment, et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférens me volent un seul moment de ma vie; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

(1) Le mot *pendant* est vraisemblablement omis.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout-à-fait de la profusion dont je vous accuse : mais comme j'aurai peu d'argent à débourser, grace à l'attention de M. le prince de Conti, je ne me plains pas beaucoup d'une dépense que je ne dois payer qu'en chansons. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépôt, je prendrai le papier pour mon compte; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avais fourni le papier, et nous déduirons sur le paiement trente-trois livres avancées par son altesse. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les neuf francs qu'à notre première entrevue; mais je voudrais bien ne pas les garder trop long-temps. Je dois vous dire encore que le grand papier, destiné à la copie du manuscrit, a été un peu limé par le dos dans la voiture; ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide : d'ailleurs la forme m'en paraît bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendrait-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in-4°, à peu près comme celui du manuscrit? De cette manière la limure ne serait plus au dos, mais sur la tranche, et cela s'en irait en le reliant. Vous pourrez là-dessus savoir à loisir les intentions du prince; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le manuscrit que quand elle sera faite. Adieu, cher chevalier. Je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon cœur; mais si jamais je cesse, *quod absit*, alors je vous le dirai.

P. S. Je connais un traité de l'éducation médicinale des enfans, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage : mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tombait aisément sous la main, je ne serais pas fâché de le parcourir, sinon, nous pouvons le laisser là. Adieu : le reste pour une autre fois.

Scriptus et in tergo, necdum finitus, Orestes.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 5 novembre 1760.

Je vois, monsieur, par la réponse dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, sans le savoir, une indiscrétion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuses, ma justification, autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi comme une permission d'y entrer à mon tour, j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment, que j'estimais être aussi le vôtre, sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de maximes incontestées, lesquelles sont pourtant et seront toujours vaines et sans effet dans la pratique, parce qu'elles portent sur une égalité supposée entre les états comme entre les hommes; principe qui n'est vrai pour les premiers, ni de leur grandeur.

ni de leur forme, ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont reçu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent passer; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institutions humaines et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. Les grands états en imposent aux petits et s'en font respecter; cependant ils ont besoin d'eux, et plus besoin, peut-être, que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent; et de là naît le vrai droit des gens, établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux les honneurs, le rang, la puissance; les autres, le profit ignoble, et la petite utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs avantages, et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible; et, quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir, dans les petites choses, cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des règlemens différens de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on voulait, par des traités de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes règlemens sur cette matière entre les deux états, ces traités seraient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernemens changerait de forme; attendu que dans tous pays il n'y a jamais de lois observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande, il est presque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainsi l'on pourrait dire, à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabrication en Hollande, quand même la France enverrait en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays; parce qu'où le Français est consommateur le Hollandais n'est que facteur: la France reçoit pour elle seule; la Hollande reçoit pour autrui. Tel est, entre les deux puissances, l'état relatif de cette partie du commerce; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudrait que la fabrique fût où est la consommation: mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne saurait, quand il le voudrait, adoucir cette rigueur; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens

qui ne sont pas moindres ; c'est de faire, sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient de tolérer : d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque a sa seule littérature, ferait scission avec le corps de la république des lettres, retomberait bientôt dans la barbarie, et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contre-poids. Mais quand un livre, imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire ; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable : car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression faite en Hollande d'un livre imprimé en France, fait peu de tort au libraire français ; et la réimpression faite en France d'un livre imprimé en Hollande, ruine le libraire hollandais. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande : et il saura bien la faire valoir si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'état versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissemens qui seraient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe, et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandais commerce avec un libraire français, comme ils disent, en change, c'est-à-dire lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux; et, aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement étaient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus le libraire hollandais, qui craint la contrefaction, se met à couvert, et traite avec le libraire français de manière que celui-ci se charge, à ses périls et risques, du débit des exemplaires qu'il reçoit, et dont le nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la *Julie*. Il met son correspondant français en son lieu et place ; et suivant, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à la fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris qui lui est substitué. Ce sera un libraire français qui en ruinera un autre; ou ce seront deux libraires français qui s'entreruineront mutuellement.

De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portaient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France contre le gré du premier éditeur un livre imprimé d'abord en Hollande. il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent et de consentir à cette réimpression et d'en accepter aucun bénéfice, si elle se fait malgré moi. Vous dites, monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandais, parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avais, et que je n'avais pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnais à ce que je lui ai cédé. Or, il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avais cru, il est clair que, loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevais derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois; et comment aurais-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles pièces? Il est vrai que, n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au-delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire français pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon profond respect, etc.

P. S. Je vous demande pardon, monsieur, d'avoir troublé vos délassemens par ma précédente lettre. J'attendrai, pour faire partir celle-ci, votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté, qui me répugne, à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paraître et juger le livre; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paraît fort en peine de n'avoir point reçu, monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne

devait point être inquiet de ce retard; que le livre, par son espèce, ne pouvait souffrir de difficulté, et que, sur toute matière suspecte, il était le plus circonspect de tous les écrits que j'avais publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles qui vous en ai fait penser autrement.

A M. DE MALESHERBES.

Novembre 1760.

LORSQUE je reçus, monsieur, la première feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet; et ni la lettre que je vous avais écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnaient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement que, n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'attention d'y faire ajouter une enveloppe contre-signée, je jugeai que celles de Rey étaient inutiles, et je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe à votre adresse; jugeant que vous connaîtriez suffisamment, au contenu, qu'il m'était destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution par une autre raison à laquelle je n'avais pas songé, et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, monsieur, ne m'en pas faire un de permettre qu'ils vous soient adressés? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé, lui et moi, que, puisqu'il fallait toujours que le livre passât sous vos yeux comme magistrat, vous vous feriez un plaisir, comme ami et protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi utile au libraire, et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé; mais, si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, monsieur, de donner la préférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause, et que je vous en sois obligé de meilleur cœur. J'ai trouvé la première épreuve si fautive, que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille, afin de voir s'il n'y reste rien qui puisse exiger des cartons. En continuant ainsi, vous pourriez lire l'ouvrage moins désagréablement sur la feuille que sur l'épreuve; mais comme cela doublerait la grosseur des paquets, et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve, si vous ne vous souciez pas de la lire, je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même, s'il m'arrive encore des paquets fermés, ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très-importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles et d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux qu[illegible] vous daignez vous en charger: et il me serait [illegible]'épargner

7.

dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi, par ma propre expérience et par des témoignages plus récens, que je pourrais, en pareil cas, espérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux : mais, monsieur, je voudrais bien n'être pas gêné dans la liberté de dire ce que je pense, ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensais.

Soyez bien persuadé, monsieur, qu'on ne peut être plus reconnaissant de vos bontés, plus touché de votre estime que je le suis, ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 17 novembre 1760.

PARFAITEMENT sûr, monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à la fois ; et, avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni désiré même que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier ; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie ; j'en appelais au vôtre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avais rien dit. Mes jeunes correspondans sont des protestans et des républicains. Il est très-simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, et très-sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre ne sera guère que dans les deux ou trois derniers volumes ; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissemens qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon cœur l'occasion de recevoir de vous les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrai être convaincu, sans être persuadé, et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, monsieur, avec un profond respect.

A M. DUCLOS.

Ce mercredi, 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquième partie, je commence par vous dire ce qui me presse le plus; c'est que je m'aperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur; ma misantropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connaître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serais bien plus si j'étais plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la *Julie*; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet; et, puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très-dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

A la quatrième partie vous trouverez que le style n'est pas feuillu : tant mieux. Je trouve la même chose; mais celui qui l'a jugé tel n'avait lu que la première partie; et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil, et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes : mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité; et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvait ne pas déplaire aux dévots, et que sa femme plût aux philosophes, j'aurais peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

A M. JACOB VERNET.

Montmorenci, le 29 novembre 1760.

Si j'avais reçu, monsieur, quinze jours plutôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurais pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire; et cela d'autant plus à propos que, le livre dans lequel j'en aurais parlé n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurais pu vous y rendre honneur plus à mon aise que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci, par-là, dans ce recueil de lettres, quelques notes sur différens sujets, et celle sur le *préservatif* y serait venue à merveille; mais il est trop tard, et je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici, surtout en hiver, ne me donne

aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai point l'occasion si je la trouve. En attendant, je me réjouis de tout mon cœur que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudraient couvrir tous les défenseurs de la foi, des mœurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette ame basse, cet homme si grand par ses talens, et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monumens de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leurs cœurs quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus maudit qu'admiré.

Ce n'est pas, monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paraissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les mœurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours ; les autres augmentent, *mox daturos progeniem vitiosiorem*. La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal : la génération présente l'a commencé ; celle qui vient l'achevera ; la jeunesse qui s'élève étouffera bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous ; chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisans, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle, et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avaient ci-devant nos gens de lettres, les éleveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers, qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auraient jamais voulu sortir de leur lit à l'escalade, moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, monsieur, que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie, de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

J'aime le repos, la paix ; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré qu'étouffé de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans

en pouvoir contracter le goût, et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entredéchirer comme des loups, et sentant tout-à-fait éteint les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avaient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres, après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi en quels lieux les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les montagnons; cela montre quelque souvenir de leur panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte: il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières; et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier ne m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 12 décembre 1760.

Il y a mille ans, madame, que je n'ai écrit à vous ni à monsieur le maréchal. Mille riens m'occupent journellement, et jusqu'à prendre sur ma santé, sans qu'il me soit possible, comme que je fasse, de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avais peur d'être oublié, les tracas auraient beau venir, je trouverais bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon *traité de l'Éducation*, et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre pour traiter de rien sans votre consentement. Je vous le demande, madame, parce que la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire, et que j'y mettrai un nouveau zèle pour mon intérêt que celui que vous voulez bien y prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions, et rien ne sera conclu que sous votre bon plaisir. Mon libraire doit arriver dans peu de jours à Paris: si, comme je le désire, il a la préférence, permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord et vous en demander la ratification?

J'ai appris la perte qu'a faite madame la duchesse de Montmorenci trop tard pour lui en écrire; car, quoique le chevalier de Lorenzy m' [illegible] lle était fort affligée, j'ai jugé qu'en par [illegible] ion était trop peu fondée pour

être durable, surtout quand on en est si bien consolé par ce qui nous reste, et même par ce qu'on a droit d'espérer.

Je vois s'avancer avec bien de l'impatience le moment qui vous rapprochera d'un pas de Montmorenci, en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec monsieur le maréchal près de votre lit; et, tant que mon cœur sera sur ma langue, je n'ai pas peur que mon babil tarisse auprès de vous; mais, pour vos soupers, je n'aspire point à l'honneur d'en être, à moins que vous n'ayez la charité de m'y recevoir gratis; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot, et, qui pis est, fort peu affligé de cette misère.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur (1) des *Confessions*; et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté: il a plus fait, il a eu l'intrépidité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne: mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias? Pour moi, je ne serais pas trop fâché que le livre se trouvât détestable, après que vous l'auriez jugé bon; car, comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe, je saurais bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies, il faut, madame, que vous ayez la bonté de me renvoyer la cinquième partie pour la corriger; après cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé, si vous me promettez mon salaire la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

A M. MOULTOU.

A Montmorenci, le 18 janvier 1761.

J'ai voulu, monsieur, attendre, pour répondre à votre lettre du 26 décembre, de pouvoir vous donner des nouvelles précises de mon état et de mon livre.

Quant à mon état, il est de jour en jour plus déplorable, sans pourtant que les accidens aient assez changé de nature pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives, mais elles sont sans relâche; et je ne suis, ni jour ni nuit, un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout-à-fait la tête, et, de toutes les situations imaginables, me met dans celle où la patience est le plus difficile: cependant elle ne m'a pas manqué jusqu'ici, et jespère qu'elle ne me manquera pas jusqu'à la fin. Le progrès est continuel, mais lent, et je crains que ceci ne soit encore long.

Mon livre s'imprime, quoique lentement. Il s'imprime enfin; et je suis persuadé que j'ai fait tort au libraire en lui prêtant de mauvaises intentions contraires à ses propres intérêts. Je le crois

(1) M. Duclos.

honnête homme, mais peu entendu. Je vois qu'il ne sait pas son métier; et c'est ce qui m'a trompé sur ses intentions. Quant à M. Guérin, mes soupçons sur son compte sont encore plus impardonnables, puisqu'ils empoisonnaient des soins pleins de bienfaisance et d'amitié, et tout-à-fait désintéressés. M. Guérin est un homme irréprochable, qui jouit de l'estime universelle, et qui la mérite; et quand on a vécu cinquante ans homme de bien, on ne commence pas si tard à cesser de l'être. Je sens amèrement mes torts et la bassesse de mes soupçons; mais, si quelque chose peut m'excuser, c'est mon triste état, c'est ma solitude, c'est le silence de mes amis, c'est la négligence de mon libraire, qui, me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisait, me livrait sans défense à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paraissaient autant de preuves. Que mon injustice et mes torts soient donc, mon cher Moultou, ensevelis, par votre discrétion, dans un éternel silence : mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal; et, quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté, je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer, non-seulement pour réjouir mon cœur en vous donnant cette marque d'estime et de confiance, mais aussi pour profiter de vos lumières, et vous consulter sur ce morceau-là tandis qu'il en est temps. Quant au fond des sentimens, je n'y veux rien changer, parce que ce sont les miens; mais les raisonnemens et les preuves ont grand besoin d'un Aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention, je vous prie; et ce que vous trouverez à y corriger, changer, ajouter ou retrancher, marquez-le moi le plus vite qu'il vous sera possible; car l'imprimeur en sera là dans peu de jours; et, pour peu que vos corrections tardent, je ne serai plus à temps d'en profiter, ce qui pourrait être un très-grand mal pour la chose; et la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections; faites-les vous-même : je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne les pas admettre; car, pour moi, je n'en ai jamais su faire; et maintenant, épuisé, fatigué, accablé de travail et de maux, je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon les pages de votre copie; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page, et transcrire en deux colonnes, sur l'une le texte, et sur l'autre vos corrections; cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi, 20, le paquet sera mis ici à la poste : ainsi, vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez, je vous supplie, à personne au monde : je n'en excepte que le seul Roustan, avec lequel vous pouvez le lire, et le consulter si vous jugez à propos, et qui, j'espère, sera fidèle au secret, ainsi que vous.

Je suis sensiblement touché de l'honneur que vous voulez rendre à ma mémoire. L'estime et les regrets des hommes tels que vous

me suffisent; il ne faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon cœur flatteraient le mien, si les événemens de ma vie, qui sont propres à me faire connaître, pouvaient être exposés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus estimable a été un cœur très-aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie est enseveli dans des liaisons très-intimes, et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié, qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte, et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois, si vous avez le courage de venir ce printemps, comme vous m'en avez donné l'espérance. Parlez-moi franchement sur cela, afin que je sache à quoi je dois m'attendre. Je diffère jusqu'à votre réponse à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé, parce qu'il est écrit fort au large, et ne vaut pas, en vérité, les frais de la poste.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire, les démarches dont vous parlez ont été déja faites auprès de lui par d'autres et par moi-même, toujours inutilement; ainsi je ne pense point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande, un petit ouvrage qui a pour titre, *Du Contrat social*, ou *Principes du droit politique*, lequel est extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé, *Institutions politiques*, entrepris il y a dix ans, et abandonné en quittant la plume, entreprise qui, d'ailleurs, était certainement au-dessus de mes forces. Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois aussi les épreuves, jugez si je suis occupé, et si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu; n'affranchissez plus vos lettres.

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorenci, le 28 janvier 1761.

PERMETTEZ-MOI, monsieur, de vous représenter que, la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi; qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté des multitudes de contre-sens, qu'ils auraient évités si j'avais été instruit à temps de leur entreprise et revu leurs épreuves : ce qui était sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurais pu en même-temps coudre quelques liaisons, et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet, qui est au fait de toute cette affaire; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous avoue, monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devait m'envoyer. Cette promesse eût été absurde; car de quoi m'eût servi de les avoir pour n'en faire aucun usage? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il était possible, et de manière que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres, ils sont chez moi, et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect, etc.

A MADAME DE CRÉQUI.

A Montmorenci, le 30 janvier 1761.

MADAME, votre lettre me plaît, me touche et m'alarme. On fait des complimens aux gens indifférens; mais aux personnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre temps; mais pour le présent parlez-moi de monsieur l'ambassadeur, je vous supplie : vous savez qu'il a depuis long-temps tous les respects de mon cœur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami; je vous plains : mais je connais des gens plus malheureux que vous. Eh! madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant!

A LA MÊME.

A Montmorenci, le 5 février 1761.

JE suis, madame, pénétré de reconnaissance et de respect pour vous; mais je ne puis accepter un présent de l'espèce de celui que vous m'avez envoyé. Je ne vends pas mes livres; et si je les vendais je ne les vendrais pas si cher. Si vous avez retiré vos anciennes bontés pour moi au point de dédaigner un exemplaire des écrits que je publie, vous pouvez me renvoyer celui-là; je le recevrai avec douleur, mais en silence.

Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux : je le crois en effet dangereux aux fripons, car il fait aimer les choses honnêtes. Vous devez concevoir là-dessus combien il doit être décrié, et vous ne devez point être fâchée pour moi de ce décri; il me serait bien plus humiliant d'être approuvé de ceux qui me blâment. Au reste, si vous voulez en juger par vous-même, je crois que vous pouvez hasarder de lire ou parcourir les trois derniers volumes : le pis-aller sera de suspendre votre lecture aussitôt qu'elle vous scandalisera.

Vous n'ignorez pas, madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impiété : voilà déja de ce côté-là un crime qu'on ne me pardonnera pas.

D'un autre côté, je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules; or le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voilà tombé.

Par-dessus cela, il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'en a fait un ennemi personnel, furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point. Quand ma Lettre contre les spectacles parut, je lui en adressai un exemplaire avec ces mots, *Non pas à l'auteur du Mercure, mais à M. de Marmontel.* J'entendais par là que j'envoyais le livre à sa personne et non pas pour qu'il en parlât dans son journal; de plus, je voulais dire que M. de Marmontel était capable de mieux que de faire le Mercure de France. C'était un compliment que je lui faisais : il y a trouvé une injure; et d'après cela vous pouvez bien croire que tous mes livres sont dangereux tout au moins.

Tels sont les dignes défenseurs des mœurs et de la vérité. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe; il ne fallait pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire, et je vis en paix; je doute qu'aucun d'eux en fît autant à ma place.

Je me flatte que le bon Saint-Louis m'a trouvé le même que j'étais quand vous m'honoriez de votre estime. Il me serait cruel de la perdre, madame; mais il me serait encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être, il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bon jour, madame. Vous avez raison de me renvoyer à ma devise ; je continue à me servir de mon cachet sans honte, parce qu'il est empreint dans mon cœur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de M. l'ambassadeur; mais vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiète; cependant St.-Louis me dit que vous êtes assez bien. Pour moi, la solitude m'ôte, sinon mes maux, du moins mes soucis; et cela fait que j'engraisse : voilà tout le changement qui s'est fait en moi.

A MADAME D'AZ***,

qui m'avait envoyé l'estampe encadrée de son portrait, avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 février 1761.

Vous m'avez fait, madame, un présent bien précieux ; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractère ; les vers qui l'accompagnent achèvent de le rendre inestimable. Il semble dire, Je fais le bonheur d'un tendre époux ; je suis la muse qui l'inspire, et je suis la bergère qu'il chante. En vérité, madame, ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, et je crains qu'il ne m'y laisse plus

aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port et même à très-haut prix; quant à cette dernière générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, et qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances (1).

Agréez, madame, toute ma reconnaissance et tout mon respect.

A UN ANONIME.

Montmorenci, le 11 février 1761.

J'ai reçu, le 12 de ce mois, par la poste, une lettre anonime, sans date, timbrée de Lille; et franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue et relue avec émotion, avec attendrissement; qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand désir de le connaître et de l'aimer; qu'en me parlant de ses larmes, il m'en a fait répandre; qu'enfin, jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre; excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 10 février 1761.

J'ai fait, monsieur, tout ce que vous avez voulu; et le consentement du sieur Rey ayant levé mes scrupules, je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remercîmens; ainsi je ne vous en ferai plus: mais M. le maréchal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorenci au prochain voyage de pâque, ou au mois de juillet, qu'il y fait une plus longue station et que le pays est plus agréable? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement et que vous vouliez bien dans la belle saison me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

A MADAME C***.

Montmorenci, le 12 février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, madame, et vous l'aviez avant la lecture de la *Julie*; cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre: d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre, puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, madame; les ames tendres sont souvent faibles, et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève; je n'y en ai pas

(1) Elle avait donné un baiser au porteur.

envoyé un seul exemplaire ; et, quoique je ne pense pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, madame, mes très-humbles remercîmens, et les assurances de mon respect.

A M***.

Montmorenci, le 13 février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances, qui ne gâtent point l'effet du tout: chacun ne sait que trop comment elles se préparent ; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans concerts des sphères célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siècle de cacophonie et de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts !

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque, après avoir lu la Nouvelle Héloïse, la peut regarder comme un livre de mauvaises mœurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, et je vous salue de tout mon cœur.

A M. D'ALEMBERT.

Montmorenci, le 15 février 1761.

Je suis charmé, monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire; et, bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche et judicieuse, qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma Lettre sur les spectacles et la Nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève. Mais à présent les scrupules ne sont plus de saison : et partout où séjournera long-temps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bon jour, monsieur; je vous embrasse, et vous remercie derechef de votre lettre : elle me plaît beaucoup.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 16 février 1761.

Je vous dois un remercîment, madame la maréchale, pour le beurre que vous m'avez envoyé; mais vous savez bien que je suis de ces ingrats qui ne remercient guère. D'ailleurs ce petit panier

m'inquiète : je m'attendais à un petit pot. J'ai peur que vous ne m'ayez puni d'avoir dit étourdiment mon goût, en le contentant aux dépens du vôtre. En ce cas, on ne saurait donner plus poliment une leçon plus cruelle. J'ai reçu de bon cœur votre présent, madame : mais je ne puis me résoudre à y toucher ; je croirais faire une communion indigne, je croirais manger ma condamnation.

La publication de la *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. J'y prends un intérêt d'enfant qui me désole ; et je reçois là-dessus des lettres si différentes, que je ne saurais encore à quoi m'en tenir sur son succès, si monsieur le maréchal n'avait eu la bonté de me rassurer. La préface est unanimement décriée ; et cependant telle est ma prévention, que, plus je la relis, plus elle me plaît. Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout-à-fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre. Je la suppose actuellement entre vos mains : pour moi, je ne l'ai pas encore. Elle devait paraître aujourd'hui, et je n'en ai point de nouvelles.

Vous savez, sans doute, que madame de Boufflers est venue me voir. Elle ne m'a point dit que vous lui aviez parlé; mais je ne me suis pas trompé sur cette visite, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir. Le chevalier de Lorenzy m'a écrit deux fois, et je n'ai pas encore trouvé le moment de pouvoir lui répondre; mais il doit savoir que j'aime plus que je n'écris; pour lui, je crois qu'il fait le contraire.

Il souffle un grand vent qui me fait beaucoup de plaisir, parce que les vents de cette espèce sont les précurseurs du printemps. Cette saison commence, madame, le jour de votre arrivée ; il me semble que le vent me porte à pleines voiles au 12 de mars.

A M. DE ***.

Montmorenci, le 19 février 1761.

VOILA, monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la Nouvelle Héloïse. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendait guère, d'occuper des théologiens : c'est peut-être un sort attaché à ce nom et à celles qui le portent, d'avoir toujours à passer par les mains de ces messieurs-là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zèle, et je ne doute point que leurs soins pieux n'en aient fait cette personne très-orthodoxe ; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse : ils ont flétri ses charmes ; et j'avoue qu'elle me plaisait plus, aimable quoiqu'hérétique, que bigote et maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorenci, le 25 février 1761.

MADAME,

Je vous dois bien des réponses; j'aime à recevoir de vos lettres: j'ai du plaisir à vous écrire; je voudrais vous écrire long-temps; il me semble que j'ai mille choses à vous dire, mais il m'est impossible de vous écrire à mon aise quant à présent; les tracas m'absorbent, me tuent; je suis excédé. Permettez que je renvoie à un temps plus tranquille le plaisir de m'entretenir avec vous. Je prends part à tous vos soucis: les miens ne sont pas si graves, mais ils me touchent d'aussi près. Si vous effectuez jamais le projet d'aller vivre à la campagne, ne me laissez pas ignorer votre retraite; car, fussiez-vous au bout du royaume, si vous ne rebutez pas ma visite, j'irai, de mon pied, faire un pèlerinage auprès de vous.

A MADAME LA DUCHESSE DE MONTMORENCI.

Montmorenci, le 21 février 1761.

J'ÉTAIS bien sûr, madame, que vous aimeriez la *Julie* malgré ses défauts; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour le sentir. J'ai pensé que vous accepteriez des mains de madame la maréchale de Luxembourg ce léger hommage que je n'osais vous offrir moi-même. Mais en m'en faisant des remercîmens, madame, vous prévenez les miens, et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorenci, et de vous renouveler, madame la duchesse, les assurances de mon profond respect.

A MADAME BOURETTE,

qui m'avait écrit deux lettres consécutives avec des vers, et qui m'invitait à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avait donnée.

Montmorenci, le 12 mars 1761.

JE n'avais pas oublié, madame, que je vous devais une réponse et un remercîment: je serais plus exact si l'on me laissait plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon temps, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrais et le voudrais. Puisque l'anonime vous avait prévenue, il était naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; et d'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas qu'il avait parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens et des vers.

Je voudrais, madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la Julie; mais tant

de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avaient été envoyés de Hollande par mon libraire sont donnés ou destinés, et je n'ai nulle espèce de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudrait donc en acheter un pour vous l'offrir; et c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne sais point payer les louanges; et si je faisais tant que de payer les vôtres, j'y voudrais mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, madame, avec grand plaisir, vous rendre visite et prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire, car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, madame, que je vous réitère mes très-humbles remercîmens, et les assurances de mon respect.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, mars 1761.

Il faudrait être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zèle à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; et, cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au ciel, il se trouve, dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, et qui ont à la fois le pouvoir et la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le maréchal de Luxembourg et madame la maréchale, à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, monsieur, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'on peut et ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après pâque. Allez, monsieur, voir ces dignes et respectables seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincère en tout, et croyez que leurs cœurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre. Louison sera protégée, si elle mérite de l'être; et vous, monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoiqu'assez courte, la situation de la jeune personne était trop dure, vous devez savoir que, quant à présent, je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû, par quiconque a son nécessaire, aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 29 mai 1761.

Vous pardonneriez aisément mon silence, cher Moultou, si vous connaissiez mon état; mais, sans vous écrire, je ne laisse

pas de penser à vous, et j'ai une proposition à vous faire. Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étais point né, je m'étais proposé, après la publication de mes rêveries sur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en serait entré quelques-uns qui sont encore en manuscrit. Si peut-être le mal qui me consume ne me laissait pas le temps de faire cette édition moi-même, seriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils seront laissés, et à mettre en état de paraître ceux que vous jugerez bons à cela? Il faut vous prévenir que vous trouverez des sentimens sur la religion qui ne sont pas les vôtres, et que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes essentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or, je ne veux pas qu'il soit touché à cet article : il s'agit donc de savoir s'il vous convient de vous prêter à cette édition avec cette réserve qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en rien, quand on saura qu'elle vous est formellement imposée, sauf à vous de réfuter en votre nom, et dans l'ouvrage même, si vous le jugez à propos, ce qui vous paraîtra mériter réfutation, pourvu que vous ne changiez ni supprimiez rien sur ce point ; sur tout autre, vous serez le maître.

J'ai besoin, monsieur, d'une réponse sur cette proposition, avant de prendre les derniers arrangemens que mon état rend nécessaires. Si votre situation, vos affaires, ou d'autres raisons vous empêchent d'acquiescer, je ne vois que M. Roustan, qui m'appelle son maître, lui qui pourrait être le mien, auquel je pusse donner la même confiance, et qui, je crois, rendrait volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation est moins aisée que la vôtre, on prendrait des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout restera comme il est ; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise et directe, je vous supplie, le plutôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M. Coindet. Sur pareille matière le secret convient, et je vous le demande. Adieu, vertueux Moulton : je ne vous fais pas des complimens, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que la Nouvelle Héloïse ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 12 juin 1761.

QUE de choses j'aurais à vous dire avant que de vous quitter! Mais le temps me presse ; il faut abréger ma confession, et verser dans votre cœur bienfaisant mon dernier secret. Vous saurez donc que depuis seize ans j'ai vécu dans la plus grande intimité

avec cette pauvre fille qui demeure avec moi, excepté depuis ma retraite à Montmorenci, que mon état m'a forcé de vivre avec elle comme avec ma sœur ; mais ma tendresse pour elle n'a point diminué, et, sans vous, l'idée de la laisser sans ressource empoisonnerait mes derniers instans.

De ces liaisons sont provenus cinq enfans, qui tous ont été mis aux Enfans-trouvés, et avec si peu de précaution pour les reconnaître un jour, que je n'ai pas même gardé la date de leur naissance. Depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos, et je meurs sans pouvoir la réparer, au grand regret de la mère et au mien. Je fis mettre seulement dans les langes de l'aîné une marque dont j'ai gardé le double ; il doit être né, ce me semble, dans l'hiver de 1746 à 47, ou à peu près. Voilà tout ce que je me rappelle. S'il y avait le moyen de retrouver cet enfant, ce serait faire le bonheur de sa tendre mère ; mais j'en désespère, et je n'emporte point avec moi cette consolation. Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le traité de l'éducation ; et vous y trouverez, dans le livre premier, un passage qui peut vous indiquer cette disposition. Je n'ai point épousé la mère, et je n'y étais point obligé, puisque avant de me lier avec elle je lui ai déclaré que je ne l'épouserais jamais ; et même un mariage public nous eût été impossible à cause de la différence de religion : mais du reste je l'ai toujours aimée et honorée comme ma femme, à cause de son bon cœur, de sa sincère affection, de son désintéressement sans exemple, et de sa fidélité sans tache, sur laquelle elle ne m'a pas même occasionné le moindre soupçon.

Voilà, madame la maréchale, la trop juste raison de ma sollicitude sur le sort de cette pauvre fille après qu'elle m'aura perdu ; tellement que, si j'avais moins de confiance en votre amitié pour moi et en celle de monsieur le maréchal, je partirais pénétré de douleur de l'abandon où je la laisse ; mais je vous la confie, et je meurs en paix à cet égard. Il me reste à vous dire ce que je pense qui conviendrait le mieux à sa situation et à son caractère, et qui donnerait le moins de prise à ses défauts.

Ma première idée était de vous prier de lui donner asile dans votre maison, ou auprès de l'enfant qui en est l'espoir, jusqu'à ce qu'il sortît des mains des femmes : mais infailliblement cela ne réussirait point ; il y aurait trop d'intermédiaire entre vous et elle, et elle a, dans votre maison, des malveillans qu'elle ne s'est assurément point attirés par sa faute, et qui trouveraient infailliblement l'art de la disgracier tôt ou tard auprès de vous, ou de M. le maréchal. Elle n'a pas assez de souplesse et de prudence pour se maintenir avec tant d'esprits différens, et se prêter aux petits manéges avec lesquels on gagne la confiance des maîtres, quelque éclairés qu'ils soient. Encore une fois cela ne réussirait point ; ainsi je vous prie de n'y pas songer.

Je ne voudrais pas non plus qu'elle demeurât à Paris, de quel-

que manière que ce fût ; bien sûr que, craintive et facile à subjuguer, elle y deviendrait la proie et la victime de sa nombreuse famille, gens d'une avidité et d'une méchanceté sans bornes, auxquels j'ai eu moi-même bien de la peine à l'arracher, et qui sont cause en grande partie de ma retraite en campagne. Si jamais elle demeure à Paris, elle est perdue ; car, leur fût-elle cachée, comme elle est d'un bon naturel, elle ne pourra jamais s'abstenir de les voir, et en peu de temps ils lui suceront le sang jusqu'à la dernière goutte, et puis la feront mourir de mauvais traitemens.

Je n'ai pas de moins fortes raisons pour souhaiter qu'elle n'aille point demeurer avec sa mère, livrée à mes plus cruels ennemis, nourrie par eux à mauvaise intention, et qui ne cherchent que l'occasion de punir cette pauvre fille de n'avoir point voulu se prêter à leurs complots contre moi. Elle est la seule qui n'ait rien eu de sa mère, et la seule qui l'ait nourrie et soignée dans sa misère ; et si j'ai donné, durant douze ans, asile à cette femme, vous comprenez bien que c'est pour la fille que je l'ai fait. J'ai mille raisons, trop longues à détailler, pour désirer qu'elle ne retourne point avec elle. Ainsi je vous prie d'interposer même, s'il le faut, votre autorité pour l'en empêcher.

Je ne vois que deux partis qui lui conviennent ; l'un, de continuer d'occuper mon logement (1) et de vivre en paix à Montmorenci ; ce qu'elle peut faire à peu de frais avec votre assistance et protection, tant du produit de mes écrits que de celui de son travail ; car elle coud très-bien, et il ne lui manque que de l'occupation, que vous voudrez bien lui donner ou lui procurer, souhaitant seulement qu'elle ne soit point à la discrétion des femmes de chambre, car leur tyrannie et leur monopole me sont connus.

L'autre parti est d'être placée dans quelque communauté de province où l'on vit à bon marché, et où elle pourrait très-bien gagner sa vie par son travail. J'aimerais moins ce parti que l'autre, parce qu'elle serait ainsi trop loin de vous, et pour d'autres raisons encore. Vous choisirez pour le mieux, madame la maréchale ; mais, quelque choix que vous fassiez, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait toujours sa liberté, et qu'elle soit la maîtresse de changer de demeure sitôt qu'elle ne se trouvera pas bien. Je vous supplie enfin de ne pas dédaigner de prendre soin de ses petites affaires, en sorte que, quoi qu'il arrive, elle ait du pain jusqu'à la fin de ses jours.

J'ai prié M. le maréchal de vous consulter sur le choix de la personne qu'il chargerait de veiller aux intérêts de la pauvre fille, après mon décès. Vous n'ignorez pas l'injuste partialité que marque contre elle celui qui naturellement serait choisi pour cela. Quelque estime que j'aie conçue pour sa probité, je ne voudrais pas qu'elle restât à la merci d'un homme que je

(1) Je ne vous propose point de lui en donner un vous-même à Montmorenci, à cause de Chassot et de sa famille.

dois croire honnête, mais que je vois livré, par un aveuglement inconcevable, aux intérêts et aux passions d'un fripon.

Vous voyez, madame la maréchale, avec quelle simplicité, avec quelle confiance, j'épanche mon cœur devant vous. Tout le reste de l'univers n'est déjà plus rien à mes yeux. Ce cœur qui vous aima sincèrement ne vit déjà plus que pour vous, pour monsieur le maréchal, et pour la pauvre fille. Adieu, amis tendres et chéris; aimez un peu ma mémoire; pour moi, j'espère vous aimer encore dans l'autre vie : mais, quoi qu'il en soit de cet obscur et redoutable mystère, en quelque heure que la mort me surprenne, je suis sûr qu'elle me trouvera pensant à vous.

A M. VERNES.

Montmorenci, le 24 juin 1761.

J'étais presque à l'extrémité, cher concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, et, maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation, dans l'état où je suis, est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, et surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissait assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrais point sans vous embrasser encore une fois.

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de *la Nouvelle Héloïse;* je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement; et, dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet était de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux *philosophes* qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyans* qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les philosophes, et *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar* sur la fin du *roman :* mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvait souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes : je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, et entre autres messieurs Moultou et Roustan, que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que vous.

A M. D'ALEMBERT.

Ce 26 juin.

Je vous renvoie, monsieur, la lettre C, que je n'ai pu relire plutôt, ayant toujours été malade. Je ne sais point comment on résiste à la manière dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je serais bien fâché de le savoir. Ainsi j'entre dans toutes vos vues, et j'approuve les changemens que vous avez jugé à propos de faire : j'ai pourtant rétabli un ou deux morceaux que vous aviez supprimés, parce qu'en me réglant sur le principe que vous avez établi vous-même il m'a semblé que ces morceaux faisaient à la chose, ne marquaient point d'humeur, et ne disaient point d'injures. Cependant je veux que vous soyez absolument le maître, et je soumets le tout à votre équité et à vos lumières.

Je ne puis assez vous remercier de votre discours préliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir à le faire que moi à le lire. La chaîne encyclopédique, surtout, m'a instruit et éclairé, et je me propose de la relire plus d'une fois. Pour ce qui concerne ma partie, je trouve votre idée sur l'imitation musicale très-juste et très-neuve. En effet, à un très-petit nombre de choses près, l'art du musicien ne consiste point à peindre immédiatement les objets, mais à mettre l'ame dans une disposition semblable à celle où la mettrait leur présence. Tout le monde sentira cela en vous lisant; et, sans vous, personne peut-être ne se fût avisé de le penser. C'est là, comme dit Lamotte,

> De ce vrai dont tous les esprits
> Ont en eux-mêmes la semence;
> Que l'on sent, mais qu'on est surpris
> De trouver vrai quand on y pense.

Il y a très-peu d'éloges auxquels je sois sensible; mais je le suis beaucoup à ceux qu'il vous a plu de me donner. Je ne puis m'empêcher de penser avec plaisir que la postérité verra, dans un tel monument, que vous avez bien pensé de moi.

Je vous honore du fond de mon ame, et suis de la même manière, monsieur, votre très-humble, etc.

A JACQUELINE DANET, sa nourrice.

Montmorenci, le 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon cœur dans un moment où je n'étais guère en état d'y répondre. Je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir et de votre amitié qui me sera toujours chère. Pour moi je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances que si ma bonne Jacqueline n'eût pas tant pris de peine à me conserver étant petit, je n'au-

rais pas souffert tant de maux étant grand. Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus tendre intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline. Je ne vous parle pas de ma santé pour ne pas vous affliger. Que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous désirez.

Votre pauvre Jean-Jacques, qui vous embrasse de tout son cœur.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 24 juillet 1761.

Je ne doutais pas, monsieur, que vous n'acceptassiez avec plaisir les soins que je prenais la liberté de confier à votre amitié, et votre consentement m'a plus touché que surpris. Je puis donc, en quelque temps que je cesse de souffrir, compter que, si mon recueil n'est pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre; et cette confiance m'ôte absolument l'inquiétude qu'il est difficile de n'avoir pas en pareil cas pour le sort de ses ouvrages. Quant aux soins qui regardent l'impression, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils seront remplis en ce pays-ci par les amis auxquels je suis attaché, et que je laisserai dépositaires de mes papiers pour en disposer selon leur prudence et vos conseils. S'il s'y trouve en manuscrit quelque chose qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'estimerai plus honoré qu'il soit dans vos mains que dans celles du public; et mes amis penseront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas un voyage à Paris serait indispensable; mais vous seriez toujours le maître de choisir le temps de votre commodité; et, dans votre façon de penser, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non-seulement par le service que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaisir de connaître des personnes estimables et respectables, les seuls vrais amis que j'ai jamais eus, et qui sûrement deviendraient aussi les vôtres. En attendant je n'épargne rien pour vous abréger du travail. Le peu de momens où mon état me permet de m'occuper sont uniquement employés à mettre au net mes chiffons; et, depuis ma lettre, je n'ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour espérer de l'achever, à moins de nouveaux accidens.

Connaissez-vous un M. Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler? Il m'écrivit, il y a quelque temps, une espèce de relation d'une fête militaire, laquelle me fit grand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti de là pour faire imprimer, sans m'en parler, non-seulement sa lettre, mais ma réponse, qui n'était sûrement pas faite pour paraître en public. J'ai quelquefois essuyé de pareilles malhonnêtetés; mais ce qui me fâche est que celle-ci vienne de Genève. Cela m'apprendra, une fois pour toutes, à ne plus écrire à gens que je ne connais point.

Voici, monsieur, deux lettres dont je grossis à regret celle-ci; l'une est pour M. Roustan, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une; et l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, et pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre, que je ne veux pas lui faire coûter, et que je ne puis affranchir avec sûreté à Montmorenci. Lisez dans mon cœur, cher Moultou, le principe de la familiarité dont j'use avec vous, et qui serait indiscrétion pour un autre; le vôtre ne lui donnera pas ce nom-là. Mille choses pour moi à l'ami Vernes. Adieu; je vous embrasse tendrement.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le premier septembre 1761.

Il est vrai, madame la maréchale, que j'avais grand besoin de votre dernière lettre pour me tranquilliser, d'autant plus que, par une fatalité qui me poursuit en toutes choses, celle de M. le maréchal, qui aurait fait le même effet, s'est égarée en route, et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer je n'ai plus besoin de réponse; je saurai des nouvelles de votre santé; et d'ailleurs, puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes, il ne me faut plus de nouvelles sur ce point-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le cœur; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la maréchale, à cela je n'ai qu'un mot à dire; à Dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois!

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, le 29 septembre 1761.

J'espère, madame, malgré le début de votre lettre, que vous n'êtes point auteur, que vous n'eûtes jamais intention de l'être; et que ce n'est point un combat d'esprit auquel vous me provoquez, genre d'escrime pour lequel j'ai autant d'aversion que d'incapacité. Cependant, vous vous êtes promis, dites-vous, de n'écrire de vos jours; je me suis promis la même chose, madame, et sûrement je le tiendrai. Mais cet engagement n'est relatif qu'au public; il ne s'étend point jusqu'aux commerces de lettres, et bien m'en prend sans doute; car il serait fort à craindre que la vôtre ne me coûtât une infidélité. A l'éditeur d'une Julie vous en annoncez une autre, une réellement existante, dont vous êtes la Claire. J'en suis charmé pour votre sexe, et même pour le mien; car, quoi qu'en dise votre amie, sitôt qu'il y aura des Julies et des Claires, les St.-Preux ne manqueront pas; avertissez-la de cela, je vous supplie, afin qu'elle se tienne sur ses gardes; et vous-même, fussiez-vous (ce que je ne présume pas), aussi folle que votre modèle, n'allez pas croire, à son exemple, que cela suffit pour être à l'abri des folies. Peut-

être tout ce que je vous dis ici vous paraîtra-t-il fort inconsidéré; mais c'est votre faute. Que dire à des personnes qu'on aime à croire très-aimables et très-vertueuses, mais qu'on ne connaît point du tout? Charmantes amies! si vous êtes telles que mon cœur le suppose, puissiez-vous, pour l'honneur de votre sexe, et pour le bonheur de votre vie, ne trouver jamais de St.-Preux! Mais si vous êtes comme les autres, puissiez-vous ne trouver que des St.-Preux!

Vous parlez de faire connaissance avec moi; vous ignorez sans doute que l'homme à qui vous écrivez, affligé d'une maladie incurable et cruelle, lutte tous les jours de sa vie entre la douleur et la mort, et que la lettre même qu'il vous écrit, est souvent interrompue par des distractions d'un genre bien différent. Toutefois je ne puis vous cacher que votre lettre me donne un désir secret de vous connaître toutes deux; et que si notre commerce finit là, il ne me laissera pas sans quelqu'inquiétude. Si ma curiosité était satisfaite, ce serait peut-être bien pis encore. Malgré les ans, les maux, la raison, l'expérience, un solitaire ne doit point s'exposer à voir des Julies et des Claires, quand il veut garder sa tranquillité.

Je vous écris, madame, comme vous me l'avez prescrit, sans m'informer de ce que vous ne voulez pas que je sache. Si j'étais indiscret, il ne me serait peut-être pas impossible de vous connaître; mais fussiez-vous madame de Solar elle-même, je ne saurai jamais de votre secret que ce que j'en apprendrai de vous. Si votre intention est que je le devine, vous me trouverez fort bête; mais vous n'avez pas dû vous attendre à me trouver plus d'esprit.

A M. D'OFFREVILLE,

sur cette question : *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci, le 4 octobre 1761.

La question que vous me proposez, monsieur, dans votre lettre du 15 septembre, est importante et grave; c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien, même sans aucun retour d'intérêt personnel; que les bonnes œuvres qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu, mais d'amour-propre : vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite si nous ne les faisons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des misères de la vie humaine; et en cela vous avez raison.

Mais, sur le fond de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire : car, quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut-être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en œuvre ; il est absurde d'imaginer qu'étant moi j'agirai comme si j'étais un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disait qu'un corps est poussé sans que rien ne le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable ? C'est la même chose en morale, quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt, car vous pourriez lui donner tel sens, vous et votre adversaire, que vous seriez d'accord sans vous entendre, et lui-même pourrait lui en donner un si grossier, qu'alors ce serait vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnaissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable et jouir des avantages attachés a cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achète de la réputation. Il en est à peu près de même si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misère ; tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions ; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier ; intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, monsieur, l'intérêt que la vertu se propose et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire des peines et des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'auteur de notre être et au juge suprême de nos actions est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même ; et le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt, qu'on peut regarder en quelque façon

comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez, peut-être, s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen ; comme : si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions; si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation : car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu, et des dupes qui la pratiquent. Telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique, qui nous menerait trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentimens que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

En Angleterre, quand un homme est accusé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner, sur l'examen de la procédure, s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord; en sorte que leur jugement est toujours unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations les preuves paraissant convaincantes, onze des jurés le condamnèrent sans balancer; mais le douzième s'obstina tellement à l'absoudre sans vouloir alléguer d'autre raison sinon qu'il le croyait innocent, que, voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres, pour ne pas s'exposer au même sort, revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés pressèrent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination; et ils surent enfin que c'était lui-même qui avait fait le coup dont l'autre était accusé, et qu'il avait eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme, et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'était point un homme juste, puisqu'il avait commis un crime; et, dans cette affaire, l'enthousiasme de la vertu ne pouvait point lui élever le cœur et lui faire mépriser la vie. Il avait l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait; il devait craindre que son invincible obstination n'en fît soupçonner la véritable cause, et ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence et le soin de sa sûreté deman-

daient, ce semble, qu'il fit ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avait cependant qu'un intérêt très-puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son cœur à toute sorte de risque : quel était donc cet intérêt auquel il sacrifiait sa vie même ?

S'inscrire en faux contre le fait serait prendre une mauvaise défaite; car on peut toujours l'établir par supposition, et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que ferait en pareil cas, pour l'intérêt de lui-même, tout homme de bon sens qui ne serait ni vertueux ni scélérat.

Posant successivement les deux cas; l'un, que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre en sûreté, l'autre, qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses propres risques; puis suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se serait préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement, de part ou d'autre, l'intérêt et les motifs du parti qu'il aurait choisi : alors, si votre dispute n'est pas finie, vous connaîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que, dans l'hypothèse, la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément est du même genre que celle de faire, entre le ciel et soi, une bonne action onéreuse; car outre que, quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien ; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

Surtout, monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les choses au-delà de la vérité, ni confondre, comme faisaient les stoïciens, le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'ame une satisfaction intérieure, un contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il est sûr encore que les méchans sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, parce que le bonheur s'empoisonne dans une ame corrompue comme le plaisir des sens dans un corps malsain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'ame d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contens, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses; mais la vertu fait porter plus pa-

tiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc, en tout état de cause, un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il serait insuffisant par lui-même sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, monsieur, de ne plus perdre votre temps à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connaît point ne signifie pas grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurais dû vous répondre plutôt, mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix; et je vous avoue que, quand elles en seraient, ce choix ne serait pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, et je ne répondrais pas non plus à la vôtre si la question que vous m'y proposez ne me faisait un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, 19 octobre 1761.

Le plaisir que j'ai, madame, de recevoir de vous une seconde lettre, serait tempéré ou peut-être augmenté par vos reproches, si je pouvais les concevoir; mais c'est à quoi je fais de vains efforts. Vous me parlez d'une lettre de votre amie; je n'en ai point reçu d'autre que celle qui accompagnait la vôtre du 16, et qui est de même date; et cette lettre, ne vous déplaise, n'est point d'une femme, mais seulement d'un homme, ou *d'un ange*, ce qui est tout un pour mon dépit. Vous semblez vous plaindre de ma négligence à répondre, et plus je mérite ce reproche de toute autre part, plus votre ingratitude en augmente, puisque j'ai répondu à votre première lettre le surlendemain de sa réception, et que, par un progrès de diligence dont je me passerais bien, voilà que dès le lendemain je réponds à la seconde.

Le grand mal est qu'en vous donnant un homme pour ami, vous êtes restée femme; et la tromperie est d'autant plus cruelle, que vous ne m'avez trompé qu'à demi. Deux hommes me feraient mille pareils tours, que je n'en ferais que rire; mais je ne sais pourquoi je ne puis vous imaginer tête à tête avec *monsieur* Julie, concertant vos lettres et tout le persiflage adressé à la pauvre dupe, sans des mouvemens de colère, et, je crois, de quelque chose de pis; si, pour me venger, je voulais vous imaginer horrible, vous vous doutez bien que cela me réussirait mal: je me venge donc, au contraire, en vous imaginant si charmante, que comme que vous puissiez être, j'ai

de quoi vous rendre jalouse de vous. Tout ce qui me déplaît dans cette vengeance est la peur de la prendre à mes dépens.

Nouvelle folie qu'il vous faut avouer. En lisant cette lettre désolante, en l'examinant par tous les recoins, pour y chercher cette chimérique Julie, que je ne puis m'empêcher de regretter presque jusqu'aux larmes, j'ai été découvrir que le timbre de la petite poste avait fait impression au papier, à travers l'enveloppe, d'où j'ai conclu que l'auteur de cette lettre ne l'avait point écrite dans votre chambre. Cette découverte a sur-le-champ désarmé ma furie; et j'ai compris par-là que je vous pardonnais plutôt le complot de me tromper, que le tête à tête de l'exécution. Pour Dieu, madame, vous qui devez faire des miracles, tolérez l'indiscrétion de ma prière; je vous demande à genoux de rechanger ce monsieur en femme. Abusez-moi, mentez-moi; mais de grâce, refaites-en, comme vous pourrez, une autre Julie, et je vous donnerai à toutes deux les cœurs de mille St.-Preux dans un seul.

Quant aux lettres que vous dites m'avoir été précédemment écrites, et qu'il est, ajoutez-vous, impossible de supposer ne m'être pas parvenus, il ne faut pas, madame, le supposer, il faut en être persuadée. Je n'ai point reçu ces lettres; si je les avais reçues, j'aurais pu n'y pas répondre, du moins sitôt, car je suis paresseux, souffrant, triste, occupé, et de ma vie je n'ai pu avoir d'exactitude dans les correspondances qui m'intéressaient le plus, mais je n'en aurais point nié la réception, et je n'aurais point désavoué mon tort. Je juge par le tour de vos reproches qu'il était question du soin de ma santé, et je suis touché de l'intérêt que vous voulez bien y prendre. Loin que mon dessein soit de mourir, c'est pour vivre jusqu'à ma dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins. Vingt ans de tourmens et d'expérience m'ont suffisamment instruit de la nature de mon mal et de l'insuffisance de leur art. Ma vie, quoique triste et douloureuse, ne m'est point à charge, elle n'est point sans douceurs, tant que des personnes telles que vous me paraissez être, daignent y prendre intérêt; mais lutter en vain pour la prolonger, c'est l'user et l'accourcir; le peu qui m'en reste m'est encore assez cher pour en vouloir jouir en paix. Mon parti est pris, je n'aime pas la dispute, et je n'en veux point soutenir contre vous; mais je ne changerai pas de résolution. Adieu, madame, ici finira probablement notre courte correspondance; jouissez du triomphe aisé de me laisser du regret à la finir. Je suis sensible, facile, et naturellement fort aimant; je ne sais point résister aux caresses. D'une seule lettre vous m'aviez déjà subjugué; j'avoue aussi que votre feinte Julie ajoutait beaucoup à votre empire; et maintenant encore, que je sais qu'elle n'existe pas, son idée augmente le serrement de cœur qui me reste, en songeant au tour que vous m'avez joué.

AUX INSÉPARABLES, HOMMES OU FEMMES.

Ce lundi soir.

Il faut l'avouer, messieurs ou mesdames, me voilà tout aussi fou que vous l'avez voulu. Votre commerce me devient plus intéressant qu'il ne convient à mon âge, à mon état, à mes principes. Malgré cela, mes soupçons mal guéris ne me permettent plus de le continuer sans défiance. Voilà pourquoi je n'écris point nommément à Julie, parce qu'en effet si elle est ce que vous dites, ce que je désire, ou plutôt ce que je dois craindre l'offense est moindre de ne lui point écrire, que de lui écrire autrement qu'il ne faudrait. Si elle est femme, elle est plus qu'un ange, il lui faut des adorations; si elle est homme, cet homme a beaucoup d'esprit; mais l'esprit est comme la puissance, on en abuse toujours quand on en a trop. Encore un coup, ceci devient trop vif pour continuer l'anonime. Faites-vous connaître, ou je me tais : c'est mon dernier mot.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, 22 octobre 1761.

J'ai reçu, madame la maréchale, une très-énergique réponse de M. le maréchal, et j'aime à me flatter que cette réponse vous est commune avec lui, d'autant plus que vous m'en faites quelques-unes de ce ton-là, au papier près que vous n'y mettez pas. Il est vrai qu'une réponse que vous écrivez parle pour dix que vous n'écrivez point, et, si j'étais moins insatiable, une seule de vos lettres suffirait pour alimenter mon cœur pour toute ma vie : mais c'est précisément leur prix qui m'en rend avide, et je trouve que vous n'avez jamais assez dit ce que je me plais tant à entendre et à lire. Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous me dispenserez plus libéralement des graces qui me sont chères; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main; car il me faut, s'il vous plaît, quelques mots que vous ayez tracés, et qui me donneront la confiance de supposer dans la lettre tous ceux qui n'y seront point, mais que vos bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, madame la maréchale; vous aurez la peine d'écrire de moins, et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres, moins agréables peut-être que vous ne les auriez écrites, mais, en revanche, aussi tendres qu'il me plaira.

A M. R......

Montmorenci, le 24 octobre 1761.

Votre lettre, monsieur, du 30 septembre ayant passé par Genève, c'est-à-dire ayant traversé deux fois la France, ne m'est parvenue qu'avant-hier. J'y ai vu, avec une douleur mêlée d'indignation, les traitemens affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement serait, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment consultent bien plus leur humeur sanguinaire que l'intérêt du gouvernement; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté si la conduite de nos frères n'y donnaient pas quelque prétexte. Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, monsieur, cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits; et, après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier, et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures qu'elles lassent même la patience des justes. Cependant qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaises; mais toutefois si on me les faisait je ne vois pas trop ce que j'aurais à répliquer.

Malheureusement je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très-peu connu de M....., et je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu jadis avec moi, ce qui ne le disposerait pas favorablement pour ce que j'aurais à lui dire : car, comme vous devez savoir, quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament auprès des ministres; et quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux, non des graces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire et la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferais, par un zèle indiscret, que gâter la cause pour laquelle je voudrais m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours, et ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles; je tâche de la remplir sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchans, et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi; ce n'est pas

ma faute si l'on ne m'a pas écouté; du reste, je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales : je ne fais ni libelles, ni satires; je n'attaque point un homme, mais les hommes; ni une action, mais un vice. Je ne saurais, monsieur, aller au-delà.

Vous avez pris un meilleur expédient en écrivant à M.... Il est fort ami de...., et se ferait certainement écouter s'il lui parlait pour nos frères; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa recommandation : mon cher monsieur, la volonté lui manque, à moi, le pouvoir; et cependant le juste pâtit. Je vois par votre lettre que vous avez ainsi que moi appris à souffrir à l'école de la pauvreté. Hélas! elle nous fait compatir aux malheurs des autres, mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bon jour, monsieur; je vous salue de tout mon cœur.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce dimanche 26 octobre.

PERMETTEZ, madame la maréchale, que je vous envoie le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à St.-Brice entre midi et une heure. Je dînai à onze heures et demie; et, de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le temps du relai, j'allai couper le grand chemin au barrage de Pierre-Fite; de là je remontai au petit pas jusqu'à la vue de St.-Brice. Là, les premières gouttes de pluie m'ayant surpris, je fus me réfugier chez le curé de Groslay, d'où, voyant que la pluie ne faisait qu'augmenter, je pris enfin le parti de me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et, qui pis est, ne vous ayant point vue. Je voudrais bien, madame la maréchale, que tous ces maux excitassent votre pitié et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mardi matin.

BON dieu! madame, quelle lettre! quel style! Est-ce bien à moi que vous écrivez? est-ce une plaisanterie et vous moquez-vous de mes frayeurs? J'aurais ce soupçon, peut-être, s'il ne faisait que m'humilier; mais il vous outrage, et je l'étouffe. Non, non, plus d'alarmes, plus d'inquiétudes; cet état est trop cruel, et sans doute il est trop injuste; j'y renonce pour la vie : je me livre dans la simplicité de mon cœur à toute la bonté du vôtre; et je suis bien sûr, quelque ton que vous puissiez prendre, que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi, toujours des torts? Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait? Que vous m'affligez! Oui, madame la maréchale, si je vous ai promis quelque chose que j'aie oublié, il faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi

que je sois fait pour l'être; en vérité je croyais être en règle. Je vais tout quitter à l'instant pour me mettre à vos copies, et je vous promets, et je m'en souviendrai, que je ne les suspendrai point sans votre congé.

J'écris ces mots à la hâte pour vous renvoyer plutôt votre exprès; je voudrais qu'il eût des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnaissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a donné ma mauvaise tête, puisqu'il m'attire un soin si obligeant de votre part.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mercredi 18.

Voici, madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis long-temps; mais mon libraire et d'autres tracas, dont je vous rendrai compte, ne me laissent pas le temps d'aller plus vite, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieraient pourtant pas mon silence, et ne m'auraient pas empêché d'écrire à M. le maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce, et plus propre à me faire trouver grace auprès de vous. Dans le commencement de mes attachemens j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici, madame la maréchale, comment vous me le ferez connaître; c'est en vous faisant, pour répondre, la même règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent a l'honneur d'écrire à madame la maréchale de Luxembourg, sa politesse peut lui faire un devoir de répondre; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par règle, si ce n'est n'en point avoir d'autre que son cœur; et je suis bien sûr que, sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux Saint-Martin : la plume m'en tombe des mains. Oh! si vous avez des fripons à votre service, qui jamais aura d'honnêtes gens? Que je vous plains! que je gémis de ce qui fait l'admiration des autres! Que la providence, en vous rendant si bons, si aimables, si estimables, vous a tous deux déplacés! Ah! vous méritiez d'être nés obscurs et libres, de n'avoir ni maître ni valets, de vivre pour vous et pour vos amis: vous les auriez rendus heureux, et vous l'auriez été vous-mêmes.

A JULIE. (MADAME LATOUR.)

Je joindrais une épithète, si j'en savais quelqu'une qui pût ajouter à ce mot.

30 octobre 1761.

Oui, madame, vous êtes femme, j'en suis persuadé; si, sur les indices contraires, que je vous dirai quand il vous plaira, je m'obstinais après vos protestations, à en douter encore, je ne ferais plus de tort qu'à moi. Cela posé, je sens que j'ai à réparer près de vous toutes les offenses qu'on peut faire à quelqu'un qu'on ne connaît que par son esprit; mais ce devoir ne m'effraie point, et il faudra que vous soyez bien inexorable, si la disposition où je suis de m'humilier devant vous ne vous apaise pas. D'ailleurs, vous vous trompez fort, quand vous regardez votre amour-propre comme offensé par mes doutes; la frayeur que j'avais qu'ils ne fussent fondés vous en venge assez, et pensez-vous que ce ne fût rien, quand vous avez osé prendre ce nom de Julie, de n'avoir pu vous le disputer?

La condition sous laquelle vous daignez satisfaire l'empressement que j'ai de savoir qui vous êtes, me confirme qu'il vous est bien dû. Je vous rends donc justice; mais vous ne me la rendez pas, quand vous me supposez plus curieux que sensible. Non, madame, ce que je n'aurais pas fait pour vous complaire, je ne le ferais pas pour vous connaître, et je ne vous vendrais pas un bien que vous voulez me faire, pour en arracher un *plus grand* malgré vous. Je suppose que l'homme que vous voulez que je voie est le frère Côme, dont vous m'avez parlé précédemment; si la chose était à faire, je vous obéirais, et vous resteriez inconnue; mais l'amitié a prévenu l'humanité. M. le maréchal de Luxembourg exigea l'été dernier que je le visse; j'obéis, et il l'a fait venir deux fois. Le frère Côme a fait ce que n'avait pu faire avant lui nul homme de l'art; je n'ai rien vu de lui qui ne soit très-conforme à sa réputation et au jugement que vous en portez; enfin, il m'a délivré d'une erreur fâcheuse, en vérifiant que mon mal n'était point celui que je croyais avoir. Mais celui que j'ai n'en est ni moins inconnu, ni moins incurable qu'auparavant, et je n'en souffre pas moins depuis ses visites; ainsi, tous les soins humains ne servent plus qu'à me tourmenter. Ce n'est sûrement pas votre intention qu'ils aient cet usage.

Vous me reprochez l'abus de l'esprit qu'en vous supposant homme j'avais cru voir dans vos lettres. J'ignore si cette imputation est fondée, mais je n'ai jamais cru avoir assez d'esprit pour en pouvoir abuser, et je n'en fais pas assez de cas pour le vouloir. Mais il est vrai que dans l'espèce de correspondance qu'il vous a plu d'établir avec moi, l'embarras de savoir que dire a pu me faire recourir à de mauvaises plaisanteries qui ne me vont point, et dont je me tire toujours gauchement. Il ne tiendra qu'à vous, madame, et à votre aimable amie, de connaître que

mon cœur et ma plume ont un autre langage, et que celui de l'estime et de la confiance ne m'est pas absolument étranger. Mais vous qui parlez, il s'en faut beaucoup que vous soyez disculpée auprès de moi sur ce chapitre; et je vous avertis que ce grief n'est pas si léger à mon opinion, qu'il ne vaille la peine d'être d'abord discuté, et puis tout-à-fait ôté d'une correspondance continuée.

Après ma lettre pliée, je m'aperçois qu'on peut lire l'écriture à travers le papier, ainsi je mets une enveloppe.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 3 novembre 1761.

MONSIEUR le maréchal, je ne suis point un sinistre interprète; j'ai donné à votre lettre blanche le sens qu'elle devait avoir: mais je vous avoue que l'invincible silence de madame la maréchale m'épouvante, et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère, et n'en suis que plus alarmé. De grace faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur serait la mienne s'il durait au point de me forcer de l'entendre! C'est ce que je n'ose même imaginer.

A JULIE. (MADAME LATOUR.)

Montmorenci, le 10 novembre 1761.

JE crois, madame, que vous avez deviné juste, et que je me serais moins avancé, à l'égard de l'homme en question, si, malgré ce que m'avait écrit votre amie, j'avais cru que ce ne fût pas le frère Côme. Non, ce me semble, par le désir de me faire honneur d'une déférence que je ne voulais pas avoir, mais parce qu'avant d'avoir vu le frère Côme, il me restait à faire un dernier sacrifice, que vous eussiez sans doute obtenu, quoique j'en susse le désagrément et l'inutilité. Maintenant qu'il est fait, ce sacrifice a mis le terme à ma complaisance, et je ne veux plus rien faire, à cet égard, que ce que j'ai promis. Je ne me souviens pas de ma lettre; mais soyez vous-même juge de cet engagement: si je ne suis tenu à rien, je ne veux rien accorder; si vous me croyez lié par ma parole, envoyez M. Sarbourg, il sera content de ma docilité! Mais, au reste, de quelque manière que se passe cette entrevue, elle ne peut aboutir de sa part qu'à un examen de pure curiosité; car, s'il osait entreprendre ma guérison, je ne serais pas assez fou, pour me livrer à cette entreprise, et je suis très-sûr de n'avoir rien promis de pareil. J'ai senti dès l'enfance les premières atteintes du mal qui me consume; il a sa source dans quelque vice de conformation né avec moi; les plus crédules dupes de la médecine ne le furent jamais, au point de penser qu'elle pût guérir de ceux-là. Elle a son utilité, j'en conviens, elle sert à leurrer l'esprit d'une vaine espérance; mais les emplâtres de cette espèce ne mordent plus sur le mien.

A l'égard de la promesse conditionnelle de vous faire connaître, je vous en remercie; mais je vous en relève, quelque parti que vous preniez au sujet de M. Sarbourg. En y mieux pensant, j'ai changé de sentiment sur ce point; si, selon votre manière d'interpréter, vous trouvez encore là une indifférence désobligeante, ce ne sera pas en cette occasion que je vous reprocherai trop d'esprit. Mon empressement de savoir qui vous êtes, venait de ma défiance sur votre sexe; elle n'existe plus; je vous crois femme, je n'en doute point; et c'est pour cela que je ne veux plus vous connaître; vous ne sauriez plus y gagner, et moi j'y pourrais trop perdre.

Ne croyez pas, au reste, que jamais j'aie pu vous prendre pour un homme; il n'y a rien de moins alliable que les deux idées qui me tourmentaient : j'ai seulement cru vos lettres de la main d'un homme; je l'ai cru, fondé sur l'écriture, aussi liée, aussi formée que celle d'un homme; sur la grande régularité de l'orthographe; sur la ponctuation plus exacte que celle d'un prote d'imprimerie; sur un ordre que les femmes ne mettent pas communément dans leurs lettres, et qui m'empêchait de me fier à la délicatesse qu'elles y mettent, mais que quelques hommes y mettent aussi; enfin, sur les citations italiennes, qui me déroutaient le plus. Le temps est passé des Bouillons, des la Suze, des la Fayette, des dames françaises qui lisaient et aimaient la poésie italienne. Aujourd'hui, leurs oreilles racornies à votre opéra, ont perdu toute finesse, toute sensibilité : ce goût est éteint pour jamais parmi elles.

Neppiù il vestigio appar, ne dir si può
Egli qui fue.

Ajoutez à tout cela certain petit trait accolé de deux points, qui finit toutes vos lettres, et qui me fournissait un indice décisif au gré de ma pointilleuse défiance. Où diantre avez-vous aussi pêché ce maudit trait qu'on ne fit jamais que dans des bureaux, et qui m'a tant désolé ? Charmante Claire, examinez bien la jolie main de votre amie; je parie que ses petits doigts ne sauraient faire un pareil trait sans contracter un durillon. Mais ce n'est pas tout; vous voulez savoir sur quoi portait aussi ma frayeur que cette lettre ne fût de la main d'un homme : *c'est que votre Claire vous avait donné la vie, et que cet homme-là vous tuait.*

Il est vrai, madame, que je n'ai pas répondu à vos dix pages, et que je n'y répondrais pas en cent. Mais, soit que vous comptiez les pages, les choses, les lettres, je serai toujours en reste; et, si vous exigez autant que vous donnez, je n'accepte point un marché qui passe mes forces. Je ne sais par quel prodige j'ai été jusqu'ici plus exact avec vous, que je ne connais point, que je ne le fus de ma vie avec mes amis les plus intimes. Je veux conserver ma liberté jusque dans mes attachemens; je veux qu'une correspondance me soit un plaisir et non pas un devoir :

je porte cette indépendance dans l'amitié même; je veux aimer librement mes amis pour le plaisir que j'y prends; mais, sitôt qu'ils mettent les services à la place des sentimens, et que la reconnaissance m'est imposée, l'attachement en souffre, et je ne fais plus avec plaisir ce que je suis forcé de faire. Tenez-vous cela pour dit, quand vous m'aurez envoyé votre M. Sarbourg. Je comprends que vous n'exigerez rien, c'est pour cela même que je vous devrai davantage, et que je m'acquitterai d'autant plus mal. Ces dispositions me font peu d'honneur, sans doute; mais les ayant malgré moi, tout ce que je puis faire, est de les déclarer : je ne vaux pas mieux que cela. Revenant donc à nos lettres, soyez persuadée que je recevrai toujours les vôtres et celles de votre amie, *avec quelque chose de plus que du plaisir*, qu'elles peuvent charmer mes maux et parer ma solitude; mais, que quand j'en recevrais dix de suite sans faire une réponse, et que vous écrivant enfin, au lieu de répondre article par article, je suivrais seulement le sentiment qui me fait prendre la plume, je ne ferais rien que j'aie promis de ne pas faire, et à quoi vous ne deviez vous attendre.

C'est encore à peu près la même chose à l'égard du ton de mes lettres. Je ne suis pas poli, madame; je sens dans mon cœur de quoi me passer de l'être, et il y *surviendra bien du changement, si jamais je suis tenté de l'être avec vous*. Voyez encore quelle interprétation votre bénignité veut donner à cela, car pour moi, je ne puis m'expliquer mieux. D'ailleurs, j'écris très-difficilement quand je veux châtier mon style : j'ai pardessus la tête du métier d'auteur; la gêne qu'il impose est une des raisons qui m'y font renoncer. A force de peine et de soin, je puis trouver enfin le tour convenable et le mot propre; mais je ne veux mettre ni peine ni soins dans mes lettres; j'y cherche le délassement d'être incessamment vis-à-vis du public; et, quand j'écris avec plaisir, je veux écrire à mon aise. Si je ne dis ni ce qu'il faut, ni comme il faut, qu'importe? Ne sais-je pas que mes amis m'entendront toujours; qu'ils expliqueront mes discours par mon caractère, non mon caractère par mes discours; et que si j'avais le malheur de leur écrire des choses malhonnêtes, ils seraient sûrs de ne m'avoir entendu, qu'en y trouvant un sens qui ne le fût pas? Vous me direz que tous ceux à qui j'écris ne sont ni mes amis, ni obligés de me connaître. Pardonnez-moi, madame; je n'ai, ni ne veux avoir de simples connaissances; je ne sais, ni ne veux savoir comment on leur écrit. Il se peut que je mette mon commerce à trop haut prix, mais je n'en veux rien rabattre, *surtout avec vous*, *quoique je ne vous connaisse pas*, car je présume qu'il m'est plus aisé de vous aimer sans vous connaître, que de vous connaître sans vous aimer. Quoi qu'il en soit, c'est ici une affaire de convention : n'attendez de moi nulle exactitude, et n'allez plus épiloguant sur mes mots. Si je ne vous écris ni régulièrement, ni convenablement, je vous écris pourtant : cela dit tout, et corrige tout le reste.

Voilà mes explications, mes conditions; acceptez ou refusez, mais ne marchandez pas; cela serait inutile.

Je vois par ce que vous me marquez, et par la couleur de votre cachet, que vous avez fait quelque perte; et je sais par votre amie que vous n'êtes pas heureuse : c'est peut-être à cela que je dois votre commisération et l'intérêt que vous daignez prendre à moi. L'infortune attendrit l'ame; les gens heureux sont toujours durs. Madame, *plus le cas que je fais de votre bienveillance augmente, plus je la trouve trop chère à ce prix.*

Je vous dirai une autre fois ce que je pense de l'affranchissement de votre lettre, et de la mauvaise raison que vous m'en donnez. En attendant, je vous prie, par cette raison même, de ne plus continuer d'affranchir, c'est le vrai moyen de faire perdre les lettres. Je suis à présent fort riche, et le serai, j'espère, long-temps *pour cela;* tout ce que j'ôte à la vanité dans ma dépense, *c'est pour le donner au vrai plaisir.*

A MADAME LATOUR.

Ce lundi 16.

Ah! ces maudits médecins, ils me la tueront avec leurs saignées! Madame, j'ai été très-sujet aux esquinancies, et toujours, par les saignées, elles sont devenues pour moi des maladies terribles. Quand, au lieu de me faire saigner, je me suis contenté de me gargariser, et de tenir les pieds dans l'eau chaude, le mal de gorge s'est en allé dès le lendemain : mais, malheureusement, il est trop tard; quand on a commencé de saigner, alors il faut continuer, de peur d'étouffer. Des nouvelles, et très-promptement, je vous en supplie; je ne puis, quand à présent, répondre à votre lettre; et moi-même aussi je suis encore moins bien qu'à mon ordinaire. J'ajouterai seulement, sur votre anonime, qu'il n'est guère étonnant que vous ne puissiez deviner ce que je veux; car, en vérité, je ne le sais pas trop moi-même. J'avoue pourtant que toutes ces enveloppes et adresses me semblent assez incommodes, et que je ne vois pas l'inconvénient qu'il y aurait à s'en délivrer.

Je n'ai montré vos lettres à personne au monde. Si vous prenez le parti de vous nommer, j'approuve très-fort que nous continuions à garder l'*incognito* dans notre correspondance.

A M. L'ABBÉ DE JODELH.

Montmorenci, 16 novembre 1761.

Est-il bien naturel, monsieur, que, pour avoir des éclaircissemens sur un écrit des pasteurs de Genève, vous vous adressiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre? et ne serait-ce pas matière à scandale de voir un ecclésiastique dans un séminaire demander à un hérétique des instructions sur la foi, si l'on ne présumait que c'est une ruse polie de votre zèle

pour me faire accepter les vôtres? Mais, monsieur, quelque disposé que je puisse être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je suis accablé me forcent de vaquer à d'autres soins que cette petite escrime de controverse, bonne seulement pour amuser les gens oisifs qui se portent bien. Recevez donc, monsieur, mes remercîmens de votre soin pastoral, et les assurances de mon respect.

A JULIE. (MADAME LATOUR.)

Montmorenci, 24 novembre 1761.

Vous serez peu surprise, madame, et peut-être encore moins flattée, quand je vous dirai que la relation de votre amie m'a touchée jusqu'aux larmes. Vous êtes faite pour en faire verser, et pour les rendre délicieuses; il n'y a rien là de nouveau, ni de bien piquant pour vous. Mais ce qui sans doute est un peu plus rare, est que votre esprit et votre ame ont tout fait, sans que votre figure s'en soit mêlée; et, en vérité, je suis bien aise de vous connaître sans vous avoir vue, afin de lui dérober un cœur qui vous appartienne, et de vous aimer autrement que tous ceux qui vous approchent. Providence immortelle! il y a donc encore de la vertu sur la terre! il y en a chez des femmes; il y en a en France, à Paris, dans le quartier du Palais-Royal! Assurément, ce n'est pas là que j'aurais été la chercher. Madame, il n'y a rien de plus intéressant que vous: mais, malgré tous vos malheurs, je ne vous trouve point à plaindre. Une ame honnête et noble peut avoir des afflictions; mais elle a des dédommagemens ignorés de toutes les autres, et je suis tous les jours plus persuadé qu'il n'y a point de jouissance plus délicieuse que celle de soi-même, quand on y porte un cœur content de lui.

Pardonnez-moi ce moment d'enthousiasme. Vous êtes au-dessus des louanges; elles profanent le vrai mérite, et je vous promets que vous n'en recevrez plus de moi. Mais, en revanche, attendez-vous à de fréquens reproches; vous ne savez peut-être pas que plus vous m'inspirez d'estime, plus vous me rendez exigeant et difficile. Oh! je vous avertis que vous faites tout ce qu'il faut, vous et votre amie, pour que je ne sois jamais content de vous. Par exemple, qu'est-ce que c'est que ce caprice, après que vous avez été rétablie, de ne pas m'écrire, parce que je ne vous avais pas écrit? Eh! mon Dieu, c'est précisément pour cela qu'il fallait écrire, de peur que le commerce ne languit des deux côtés? Avez-vous donc oublié notre traité, ou est-ce ainsi que vous en remplissez les conditions? Quoi! Madame, vous allez donc compter mes lettres par numéro, un, deux, trois, pour savoir quand vous devez m'écrire, et quand vous ne le devez pas. Faites encore une fois ou deux un pareil calcul, et je pourrai vous adorer toujours, mais je ne vous écrirai de ma vie.

Et l'autre qui vient m'écrire bêtement qu'elle n'a pas d'esprit. Je suis donc un sot, moi, qui lui en trouve presque autant qu'à

vous? Cela n'est-il pas bien obligeant? Aimable Claire, pardonnez-moi ma franchise; je ne puis m'empêcher de vous dire que les gens d'esprit se mettent toujours à leur place, et que chez eux la modestie est toujours fausseté.

Mais, si elle m'a donné quelque prise en parlant d'elle, que d'hommages ne m'arrache-t-elle point pour son compte en parlant de vous! Avec quel plaisir son cœur s'épanche sur ce charmant texte! Avec quel zèle, avec quelle énergie elle décrit les malheurs et les vertus de son amie! Vingt fois en lisant sa dernière lettre, j'ai baisé sa main tout au moins, et nous étions au clavecin. Encore, si c'était là mon plus grand malheur! mais non: le pis est qu'il faut vous dire cela comme un crime, que je suis obligé de vous confesser.

Adieu, belle Julie; je ne vous écrirai de six semaines, cela est résolu: voyez ce que vous voulez faire durant ce temps-là. Je vous parlerais de moi, si j'avais quelque chose de consolant à vous dire: mais quoi! plus souffrant qu'à l'ordinaire, accablé de tracas et de chagrins de toute espèce, mon mal est le moindre de mes maux. Ce n'est pas ici le moment de M. Sarbourg. Je n'ai pas oublié son article, auquel votre amie revient avec tant d'obstination; il sera traité dans ma première lettre.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 26 novembre 1761.

Savez-vous bien, monsieur le maréchal, que celle de toutes vos lettres dont j'avais le plus grand besoin, savoir la dernière sans date mais timbrée de Fontainebleau, ne m'est arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis assez long-temps? Je soupçonne, par les chiffres et les renseignemens dont elle est couverte, qu'elle est allée à Enghien en Flandre avant de me parvenir. Ce sont des fatalités faites pour moi. Heureusement, il m'est venu dans l'intervalle une lettre de madame la maréchale, qui m'a rassuré; la vôtre achève de me rendre le repos, et enfin me voilà tranquille sur la chose qui m'intéresse le plus au monde. Assurément je n'avais pas besoin qu'une pareille alarme vînt me faire sentir tout le prix de vos bontés. Monsieur le maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie, c'est celui de vous aimer et d'être aimé de vous. Je sens que, si jamais je perdais celui-là, je n'aurais plus rien à perdre.

A JULIE. (MADAME LATOUR.)

Montmorenci, le 29 novembre 1761.

Encore une lettre perdue, madame! cela devient fréquent, et il est bizarre que ce malheur ne m'arrive qu'avec vous. Dans le premier transport que me donna la relation de votre amie, je vous écrivis, le cœur plein d'attendrissement, d'admiration, et les yeux en larmes. Ma lettre fut mise à la poste, sous son adresse,

rue......, comme elle me l'avait marqué. Le lendemain, je reçus la vôtre, où vous me tancez de mon impolitesse, et je craignis de-là que la dernière ne vous eût encore déplu; car je n'ai qu'un ton, madame, et je n'en saurais changer, même avec vous. Si mon style vous déplaît, il faut me taire; mais il me semble que mes sentimens devraient me le faire pardonner. Adieu, madame; je ne puis maintenant vous parler de mon état, ni vous écrire de quelque temps; mais soyez sûre que, quoi qu'il arrive, votre souvenir me sera cher.

Mille choses de ma part à l'aimable Claire; j'ai du regret de ne pouvoir écrire à toutes deux.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 12 décembre 1761.

Vous voulez, cher Moultou, que je vous parle de mon état. Il est triste et cruel à tous égards; mon corps souffre, mon cœur gémit, et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, et qui doit naturellement augmenter, mais abréger mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurais plus pisser, est resté dans le canal de l'urètre, et augmente considérablement la difficulté du passage; et vous savez que dans cette partie-là les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment, en devenant les noyaux d'autant de pierres. Dans peu de temps nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident

Depuis long-temps j'ai quitté la plume et tout travail appliquant; mon état me forcerait à ce sacrifice, qnand je n'en aurais pas pris la résolution. Que ne l'ai-je prise trois ans plutôt! Je me serais épargné les cruelles peines qu'on me donne et qu'on me prépare au sujet de mon dernier ouvrage. Vous savez que j'ai jeté sur le papier quelques idées sur l'éducation. Cette importante matière s'est étendue sous ma plume au point de faire un assez et trop gros livre, mais qui m'était cher, comme le plus utile, le meilleur et le dernier de mes écrits. Je me suis laissé guider dans la disposition de cet ouvrage; et, contre mon avis, mais non pas sans l'aveu du magistrat, le manuscrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer; et il en a donné six mille francs, moitié comptant, et moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a ensuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même temps, et sur ses feuilles, une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Vous croiriez là-dessus que l'intérêt du libraire français étant de retirer et faire valoir son argent, il n'aurait eu plus grande hâte que d'imprimer et publier le livre : point du tout, monsieur. Mon livre se trouve perdu, puisque je n'en ai aucun double, et mon manuscrit supprimé, sans qu'il me soit possible de savoir ce qu'il est devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire, feignant de

vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, et même quelques dessins de planches; mais ces épreuves allant et revenant incessamment les mêmes, sans qu'il m'ait jamais été possible de voir une seule bonne feuille, et ces dessins ne se gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendait qu'à m'abuser par une feinte; qu'après les épreuves tirées on défaisait les formes, au lieu d'imprimer, et qu'on ne songeait à rien moins qu'à l'impression de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire le but d'une conduite si contraire à son intérêt apparent. Je l'ignore; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, ou par une force supérieure. Ce que je sais, c'est que ce libraire dépend d'un autre libraire, nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accrédité, qui imprime pour la police, qui voit les ministres, qui a l'inspection de la bibliothèque de la Bastille, qui est au fait des affaires secrètes, qui a la confiance du gouvernement, et qui est absolument dévoué aux jésuites. Or, vous saurez que depuis long-temps les jésuites ont paru fort inquiets de mon traité de l'éducation : les alarmes qu'ils en ont prises m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite, puisque dans ce livre il n'est pas question d'eux, ni de leurs colléges, et que je me suis fait une loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits ni en bien ni en mal. Mais il est vrai que celui-ci contient une profession de foi qui n'est pas plus favorable aux intolérans qu'aux incrédules, et qu'il faut bien à ces gens-là des fanatiques, mais non pas des gens qui croient en Dieu. Vous saurez de plus que ledit Guérin, par mille avances d'amitié, m'a circonvenu depuis plusieurs années en se récriant contre les marchés que je faisais avec Rey, en le décriant dans mon esprit, et prenant mes intérêts avec une générosité sans exemple. Enfin, sans vouloir être mon imprimeur lui-même, il m'a donné celui-ci, auquel sans doute il a fait les avances nécessaires pour avoir le manuscrit; car, malheureusement pour eux, il n'était plus dans mes mains, mais dans celles de madame de Luxembourg, qui n'a pas voulu le lâcher sans argent.

Voilà les faits; voici maintenant mes conjectures. On ne jette pas six mille francs dans la rivière, simplement pour supprimer un manuscrit. Je présume que l'état de dépérissement où je suis aura fait prendre à ceux qui s'en sont emparés le parti de gagner du temps, et différer l'impression du mien jusqu'après ma mort. Alors, maîtres de l'ouvrage sur lequel personne n'aura plus d'inspection, ils le changeront et falsifieront à leur fantaisie; et le public sera tout surpris de voir paraître une doctrine jésuitique sous le nom de J. J. Rousseau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille prévoyance sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir, sur un auteur enfin qui peut-être a trop cherché sa gloire, mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher Moulton, il faut tout mon

espoir dans celui qui protège l'innocence pour me faire endurer l'idée qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que, malgré mon état, j'ose entreprendre de me remettre sur mon brouillon pour refaire une seconde fois mon livre : mais, en pareil cas même, comment en tirer parti, je ne dis pas quant à l'argent; car, vu la matière et les circonstances, un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire, et je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus, mais je dis quant au crédit des opposans, qui trouveront partout, avec leurs intrigues, le moyen d'arrêter une édition dont ils seront instruits? Il faudrait un libraire en état de faire une pareille entreprise; et Rey pour cela peut être bon; mais il faudrait aussi de la diligence et du secret, et l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, il faut du temps, et je ne sais si la nature m'en donnera; sans compter que ceux qui ont intercepté le livre ne seront pas, quels qu'ils soient, gens à laisser l'auteur en repos, s'il vit trop long-temps à leur gré. Souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Voilà mes embarras; je crois qu'un plus sage en aurait à moins. Prendre le parti de me plaindre serait agir en enfant : *Nescit Orcus reddere prædam*. Je n'ai pour moi que le droit et la justice contre des adversaires qui ont la ruse, le crédit, la puissance: c'est le moyen de se faire haïr.

Cher Moultou, cher Roustan, soyez tous deux, dans cet état, ma consolation, mon espérance. Instruits de mon malheur et de sa cause, promettez-moi, si mes craintes se vérifient, que vous ne laisserez pas sans désaveu passer sous mon nom un livre falsifié. Vous reconnaîtrez aisément mon style, et vous n'ignorez pas quels sont mes sentimens: ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des jésuites y substituent assez adroitement les leurs pour vous en imposer; mais au moins ils tronqueront et mutileront mon livre; et par cela seul ils le défigureront: en ôtant mes éclaircissemens et mes preuves, ils rendront extravagant ce qui est démontré. Protestez hautement contre une édition infidèle, désavouez-la publiquement en mon nom : cette lettre vous y autorise ; une telle démarche est sans danger dans le pays où vous êtes; et prendre la juste défense d'un ami qui n'est plus c'est travailler à sa propre gloire. Que Roustan ne laisse pas avilir dans l'opprobre la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de son maître. Quelque peu mérité que soit de ma part un pareil titre, cela ne le dispense pas des devoirs qu'il s'est imposés en me le donnant. Rien ne l'obligeait à contracter la dette, mais maintenant il doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus sacrée qu'elle eut pour premier fondement l'estime et l'amour de la vertu. Marquez-moi si vous acceptez l'engagement. J'ai grand besoin de tranquillité, et je n'en aurai point jusqu'à votre réponse.

Parlons maintenant de votre voyage. L'espérance est la der-

nière chose qui nous quitte, et je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh ! venez, cher Moultou. Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous presser contre mon cœur, ne me rendra pas assez de force pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins mourir dans cette terre chérie où je n'ai pu vivre. C'est un projet d'enfant, je le sens; mais quand toutes les autres consolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher Moultou, voilà l'essentiel; si nous y sommes à temps, alors nous délibérerons du reste. Quant au passeport, ayez-le par vos amis, si cela se peut; sinon je crois, de manière ou d'autre, pouvoir vous le procurer: mais je vous avoue que je me sens une répugnance mortelle à demander des graces dans un pays où l'on me fait des injustices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi sur la lettre à M. de Voltaire, et je vous prie d'en faire aussi mes très-humbles remercîmens à M. le syndic Mussard. Je n'ai pour raison de m'opposer à sa publication que les égards dus à M. de Voltaire, et que je ne perdrai jamais, de quelque manière qu'il se conduise avec moi; car je ne me sens porté à l'imiter en rien. Cependant, puisque cette lettre est déjà publique, il y aurait peu de mal qu'elle le devînt davantage en devenant plus correcte; et je ne crains sur ce point la critique de personne, honoré du suffrage de M. Abauzit. Faites là-dessus tout ce qui vous paraîtra convenable; je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai trouvé, parmi mes chiffons, un petit morceau que je vous destine, puisque vous l'avez souhaité. Le morceau est très-faible; mais il a été fait pour une occasion où il n'était pas permis de mieux faire, ni de dire ce que j'aurais voulu. D'ailleurs il est lisible et complet; c'est déjà quelque chose: de plus il ne peut jamais être imprimé, parce qu'il a été fait de commande et qu'il m'a été payé. Ainsi c'est un dépôt d'estime et d'amitié qui ne doit jamais passer en d'autres mains que les vôtres; et c'est uniquement par là qu'il peut valoir quelque chose auprès de vous. Je voudrais bien espérer de vous le remettre; mais si vous m'indiquez quelque occasion pour vous l'envoyer, je vous l'enverrai.

Que Dieu bénisse votre famille croissante, et donne à ma patrie, dans vos enfans, des citoyens qui vous ressemblent! Adieu, cher Moultou.

P. S. 18 *déc.* J'ai suspendu l'envoi de ma lettre jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matière principale qui la remplit; et tout concourt à guérir des soupçons conçus mal à propos, bien plus sur la paresse du libraire que sur son infidélité. Or ces soupçons, ébruités, deviendraient d'horribles calomnies; ainsi, jusqu'à nouvel avis, le secret en doit demeurer entre vous et moi, sans que personne en ait le moindre vent, non pas même le cher Roustan. Je récrirais même ma lettre, ou j'en ferais une autre, si j'avais la force; mais je suis accablé de mal et de travail; et ce qui serait indiscrétion avec un autre n'est que con-

fiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de mon livre, et je voudrais trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrètement. Quoique écrit fort serré, il coûterait beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement; et si je fais contresigner le paquet mon secret tout au moins est aventuré. Marquez-moi votre avis là-dessus, et du secret. Adieu.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, 13 décembre 1761.

Je ne voulais point, madame la maréchale, vous inquiéter de l'histoire de mon malheur; mais puisque le chevalier vous en a parlé et que vous voulez y chercher remède, je ne puis vous dissimuler que mon livre est perdu. Je ne doute nullement que les jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paraître de mon vivant; et, sûrs de ne pas long-temps attendre, d'en substituer, après ma mort, un autre toujours sous mon nom, mais de leur fabrique, lequel réponde mieux à leurs vues. Il faudrait un mémoire pour vous exposer les raisons que j'ai de penser ainsi. Ce qu'il y a de très-sûr, au moins, c'est que le libraire n'imprime, ni ne veut imprimer; qu'il a trompé M. de Malesherbes, qu'il vous trompera, et qu'il se moque de moi avec l'impudence d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu. Cette perte, la plus sensible que j'aie jamais faite, a mis le comble à mes maux, et me coûtera la vie : mais je la crois irréparable; ce qui tombe dans ce gouffre-là n'en sort plus; ainsi je vous conjure de tout laisser là, et de ne vous pas compromettre inutilement. Toutefois, si vous voulez absolument parler au libraire, M. de Malesherbes est au fait et lui a parlé; il serait peut-être à propos qu'il vous vît auparavant. Si, contre toute attente de ma part, il est possible d'avoir mon manuscrit en rendant tout, faites, madame la maréchale, et je vous devrai plus que la vie. Les quinze cents francs que j'ai reçus ne doivent point faire d'obstacle; je puis les retrouver et vous les renvoyer au premier signe.

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, le 19 décembre 1761.

Je voudrais continuer de vous écrire, madame, à vous et à votre digne amie, mais je ne puis, et je ne supporterais pas l'idée que vous attribuassiez à négligence ou à indifférence un silence que je compte parmi les malheurs de mon état. Vous exigez de l'exactitude dans le commerce, et c'est bien le moins que je doive à celui que vous daignez lier avec moi; mais cette exactitude m'est impossible : ma situation empirée partage mon temps entre l'occupation et la souffrance; il ne m'en reste plus à donner à mon plaisir. Il n'est pas naturel que vous vous mettiez à ma

place, vous qui avez du loisir et de la santé; mais, faites donc comme les dieux :

Donnez en commandant le pouvoir d'obéir.

Il faut, malgré moi, finir une correspondance dans laquelle il m'est impossible de mettre assez du mien, et qu'avec raison vous n'êtes point d'humeur d'entretenir seules. Si peut-être dans la suite.... mais.... c'est une folie de vouloir s'aveugler, et une bêtise de regimber contre la nécessité. Adieu donc, mesdames, forcé, par mon état, je cesse de vous écrire, mais je ne cesse point de penser à vous.

Je découvre à l'instant que toutes vos lettres ont été à Beaumont, avant que de me parvenir. Il ne fallait que *Montmorenci* sur l'adresse, sans parler de la route de Beaumont.

A M. MOULTOU (1).

Montmorenci, le 23 décembre 1761.

C'EN est fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant; et, quand il en sera temps, je pourrai sans scrupule prendre chez mylord Édouard les conseils de la vertu même.

Ce qui m'humilie et m'afflige, est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentimens. Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnaissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie; en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé.

Toutefois, dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de ce que je vois et de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très-persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance que je vous extorque les frais immenses que ce pa-

(1) Cette lettre, ainsi que la suivante, trouvées dans les papiers de l'auteur, n'ont point été envoyées à leur adresse; mais, puisque Rousseau les a conservées, on n'a pas cru devoir les supprimer. *Note de l'éditeur.*

quet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse ; et, tout bien pesé, j'ai pensé que de tous les risques, celui que je pouvais regarder comme le moindre était celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurais fait mieux si je l'avais pu sans dangers. Mais au reste, en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis, demain 24 décembre, à la poste, sans lettre; et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultou. Vous concevrez aisément que la profession de foi du vicaire savoyard est la mienne. Je désire trop qu'il y ait un dieu pour ne pas le croire; et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas.

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie et mes concitoyens; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une gouvernante presque sans récompense, après dix-sept ans de services et de soins très-pénibles, auprès d'un homme presque toujours souffrant. Il me serait affreux de penser qu'après m'avoir consacré ses plus belles années elle passerait ses vieux jours dans la misère et l'abandon. J'espère que cela n'arrivera pas : je lui laisse pour protecteurs et pour appuis tous ceux qui m'ont aimé de mon vivant. Toutefois, si cette assistance venait à lui manquer, je crois pouvoir espérer que mes compatriotes ne lui laisseraient pas mendier son pain. Engagez, je vous supplie, ceux d'entre eux en qui vous connaissez l'ame genevoise à ne jamais la perdre de vue, et à se réunir, s'il le fallait, pour lui aider à couler ses jours en paix à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très-honoré disciple. Je crois que j'aurais été son maître en amitié; en tout le reste je me serais glorifié de prendre leçon de lui. Je souhaite fort qu'il accepte la proposition de faire la préface du recueil de mes œuvres; et en ce cas vous voudrez bien faire avec M. le maréchal de Luxembourg des arrangemens pour lui faire agréer un présent sur l'édition. Au reste, si les choses ne tournaient pas comme je l'espère pour une édition en France, je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey, et je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourrait s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs, cher Moultou; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfans; édifiez vos nouveaux compatriotes sans ostentation et sans dureté, et pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs quand on en approche avec un cœur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres, du moins jusqu'après l'événement, dont j'ignore encore le temps quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis et les affaires,

pour voir ensuite en repos avec Jean-Jacques si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez, vous trouverez le morceau que je vous destinais parmi ce qu'il me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas, et qu'on négligeât de vous l'envoyer, vous pouvez le demander, car votre nom y est en écrit. C'est, comme je crois vous l'avoir déjà marqué, une oraison funèbre de feu M. le duc d'Orléans.

A M. ROUSTAN.

Montmorenci, le 23 décembre 1761.

Mon disciple bien aimé, quand je reçus votre dernière lettre, j'espérais encore vous voir et vous embrasser un jour; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connaître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan; quand je finissais ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurais que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire; tous mes écrits ont réussi; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des momens plus brillans que les miens; et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse, et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heureux, et n'ai eu de vrais amis, que durant mon obscurité. Depuis lors il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvait plaire à mon cœur a fui sans retour. Mon enfant, faistoi petit, disait à son fils cet ancien politique; et moi, je dis à mon disciple Roustan, Mon enfant, reste obscur; profite du triste exemple de ton maître. Gardez cette lettre, Roustan; je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils, vous pourrez réussir sans doute, car, encore une fois, vous avez du talent, quoiqu'encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom, relisez ma lettre, et je vous promets que vous ne l'achèverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera; résistez, et sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.

Toutefois voulez-vous faire un essai? L'occasion est belle; le titre dont vous m'honorez vous la fournit, et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface; faites-la même avec soin; concertez-vous là-dessus avec Moultou : mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur; vous feriez plus de tort à votre réputation que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parce

qu'elle est louable et belle, c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer, d'avoir passé sans écrire tout le feu de la jeunesse; d'avoir pris la plume à quarante ans, et de l'avoir quittée avant cinquante; car vous savez que telle était ma résolution, et le *traité de l'Éducation* devait être mon dernier ouvrage, quand j'aurais encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez Rey un *traité du Contrat social*, duquel je n'ai encore parlé à personne, et qui ne paraîtra peut-être qu'après l'*Education;* mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, et puis des sermons, et jamais rien de plus. Au surplus, soyez bon père, bon mari, bon régent, bon ministre, bon citoyen, homme simple en toute chose, et rien de plus, et je vous promets une vie heureuse. Adieu, Roustan; tel est le conseil de votre maître et ami prêt à quitter la vie, en ce moment où ceux même qui n'ont pas aimé la vérité la disent. Adieu.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 23 décembre 1761.

Il fut un temps, monsieur, où vous m'honorâtes de votre estime, et où je ne m'en sentais pas indigne : ce temps est passé je le reconnais enfin; et quoique votre patience et vos bontés envers moi soient inépuisables, je ne puis plus les attribuer à la même cause sans le plus ridicule aveuglement. Depuis plus de six semaines ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences. Je vous ai compromis, monsieur; j'ai compromis madame la maréchale de la manière du monde la plus punissable. Vous avez tout enduré, tout fait pour calmer mon délire; et cet excès d'indulgence, qui pourrait le prolonger, est en effet ce qui l'a détruit. J'ouvre en frémissant les yeux sur moi, et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu. Devenu! non; l'homme qui porta cinquante ans le cœur que je sens renaître en moi n'est point celui qui peut s'oublier au point que je viens de faire : on ne demande point pardon à mon âge, parce qu'on n'en mérite plus; mais, monsieur, je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort pour ne plus renaître : daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant; il ne saurait s'en passer et ne méritera jamais de la perdre. Il en a pour garant, non sa raison, mais son état, qui le met désormais à l'abri des grandes passions.

Quoique je ne doive ni ne veuille plus, monsieur, vous importuner de l'affaire de Duchesne, et que je prétende encore moins m'excuser envers lui, je ne puis cependant me dispenser de vous dire que, s'il était vrai qu'il m'eût proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume, alors mes alarmes

et le bruit que j'en ai fait ne seraient plus seulement les actes d'un fou, mais d'un vrai coquin.

Il faut vous avouer aussi, monsieur, que je n'ose écrire à madame la maréchale, et que je ne sais comment m'y prendre auprès d'elle, ignorant à quel point elle peut être irritée.

A M. HUBER.

Montmorenci, le 24 décembre 1761.

J'ÉTAIS, monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps quand je reçus votre lettre et vos idylles. Après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussitôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, et je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon cœur, d'où vous pouvez juger de son traducteur et de son ami, par lequel seul il m'est connu. Je vous sais, en particulier, un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon qui ôte toute vérité aux images et toute vie aux sentimens. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans ame et sans goût qui n'ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule, dans ma retraite, une vie assez semblable à celle de Ménalque et d'Amyntas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; et je puis vous protester, monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans que je n'avais fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites désirer de revoir encore un printemps, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, et pour revoir avec eux des asiles champêtres, qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner et vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, et recevez aussi mes remercîmens et mes salutations.

Voulez-vous bien, monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les philosophes de l'univers. Je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulais répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 24 décembre 1761.

JE sens vivement tous mes torts et je les expie : oubliez-les, madame la maréchale, je vous en conjure. Il est certain que je ne saurais vivre dans votre disgrace; mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous. Songez que tout ce qui

est grand et beau doit plaire à votre bon cœur, et qu'il n'y a rien de si grand ni de si beau que de faire grace. Je voulais d'abord supplier M. le maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple était de recourir directement à vous, et qu'il ne fallait point arracher de votre complaisance ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisait l'excuse, je reprendrais ici le détail des indices qui m'ont alarmé, et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines : mais, madame la maréchale, quand je vous aurai montré comme quoi je fus un extravagant, je n'en serais pas plus pardonnable de l'être; et je ne vous demande pas ma grace parcequ'elle m'est due, mais parce qu'il est digne de vous de me l'accorder.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG (1).

Ce lundi 18.

J'AVAIS espéré, madame la maréchale, de vous porter hier moi-même de mes nouvelles à votre passage à Saint-Brice; mais vos relais n'étant point venus, l'heure étant incertaine, et le temps menaçant de pluie, je n'osai, n'étant point encore bien remis, hasarder cette course sans être sûr de vous rencontrer. Vous êtes trop en peine de mon état; il n'est pas si mauvais qu'on vous l'a fait; j'ai plus d'inquiétudes que de douleurs, et les alternatives qui se succèdent me font croire que, pour cette fois, il n'empirera pas considérablement. Si vous étiez actuellement au château, je vous irais voir à l'ordinaire, et je ne serai pas assez malheureux pour ne le pouvoir pas quand vous y serez. Ce voyage, dont j'espère profiter, fait mon espoir le plus doux, et je puis vous répondre que mon cœur n'est point malade. Quant à mon corps, s'il n'est pas bien, c'est une espèce de soulagement pour moi de savoir qu'il ne peut être mieux, ou du moins que cela ne dépend pas des hommes; par là j'évite la peine et la gêne attachées à la crédulité des malades et à la charlatanerie des médecins. Je ne veux plus ajouter la dépendance de ces messieurs-là à celle de la nécessité, dont ils ne dispensent pas, quoi qu'ils fassent : comme j'ai pris mon parti là-dessus depuis long-temps, j'attends de l'amitié dont vous m'honorez que vous voudrez bien ne m'en plus parler. Bon jour, madame la maréchale; conservez votre santé, et venez m'aider à rétablir la mienne. Si votre présence et celle de monsieur le maréchal ne guérit pas mes souffrances, elle me les fera oublier.

(1) Cette lettre et les trois lettres suivantes ne portent pas d'autre date; nous avons conservé pour leur classement l'ordre adopté par M. Pougens dans son édition des *Lettres originales de J.-J. Rousseau à madame de***, à madame la maréchale de Luxembourg, etc.*

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce vendredi 28.

Voila, madame la maréchale, la *Julie anglaise*. Si madame la comtesse de Boufflers prend la peine de la parcourir et d'y faire des observations, je lui serai fort obligé de vouloir bien me les communiquer : le libraire anglais m'en demande pour une nouvelle édition, et je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.

Je ne vous dirai point que j'ai le cœur plein de votre voyage, de tous vos soins, de toutes vos bontés; en ceci plus on sent moins on peut dire. Je ne sais si vous n'appelez tout cela qu'une omelette, mais je sais qu'il faut un estomac bien chaud pour la digérer. En vérité, madame, il faut toute la plénitude des sentimens que vous m'avez inspirés pour suffire à la reconnaissance sans rien ôter à l'amitié.

A LA MÊME.

Ce mercredi soir.

J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut, madame, que je vous avoue ma bêtise; je n'y vois point ce qui peut vous offenser : je n'y vois qu'une plaisanterie, mauvaise à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté fait le crime : je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu; et sans ce malheur je la pourrais faire encore, et ne me la reprocherais pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente, et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé : je me proposais de répondre aujourd'hui là-dessus au petit billet que monsieur le maréchal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse vous soit commune, ainsi que tous les sentimens de mon cœur. Je me porte moins bien depuis quelque temps; les approches de l'hiver ne sont point pour moi sans conséquence : les premières gelées se sont fait sentir si vivement, que je me suis cru tout-à-fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours : le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé; et, si cet état continue, je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle était si bonne, que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

A LA MÊME.

Vendredi, 28 mai.

Vous savez, madame la maréchale, qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, laquelle doit paraître ces fêtes. Il est certain que, si cette édition se débite, Duchesne est ruiné, et

que, si les auteurs n'en sont pas découverts, je suis déshonoré. Quelque nouvel embarras que ceci vous donne, il ne faut pas qu'il puisse être dit qu'une affaire entreprise par madame la maréchale de Luxembourg ait eu une si triste fin. J'ai écrit hier à M. de Malesherbes : mais j'ai quelque frayeur, je l'avoue, qu'on n'ait abusé de sa confiance, et que l'auteur de la fraude ne soit plus près de lui qu'il ne pense. Car enfin cet auteur est l'imprimeur, ou le correcteur, ou l'homme chargé de cette affaire, ou moi. Or il est bien difficile que ce soit l'imprimeur, puisqu'ils étaient deux, lesquels n'avaient aucune communication ensemble : le correcteur est l'ami du libraire, et même toutes les feuilles n'ont pas passé par ses mains. Resterait donc à chercher le fripon entre deux hommes dont je suis l'un. J'écris aujourd'hui à monsieur le lieutenant de police, et je vous envoie copie de ma lettre. J'aurais voulu me trouver à votre passage au retour de l'Ile-Adam ; mais je n'ai pu venir à bout de savoir si c'était aujourd'hui ou demain que vous deviez venir; et je suis si faible, si troublé, si occupé, que, ne sachant pas non plus l'heure, je ne tenterai pas même de m'y trouver, espérant me dédommager mardi prochain. Je vous excède, madame la maréchale ; j'en suis navré : mais si cette affaire n'est éclaircie, il faut que j'en meure de désespoir.

Vous comprenez qu'il ne faudrait pas montrer ma lettre à M. de Malesherbes, mais seulement le prier de vouloir bien regarder lui-même à cette affaire. Le premier colporteur saisi chargé d'un exemplaire de la fausse édition donne le bout de la pelotte ; il n'y a plus qu'à dévider.

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, le 11 janvier 1762.

SAINT-PREUX avait trente ans, se portait bien, et n'était occupé que de ses plaisirs; rien ne ressemble moins à Saint-Preux que J. J. Rousseau. Sur une lettre pareille à la dernière, Julie se fût moins offensée de mon silence qu'alarmée de mon état; elle ne se fût point, en pareil cas, amusée à compter des lettres et à souligner des mots; rien ne ressemble moins à Julie que Mme. de..... Vous avez beaucoup d'esprit, madame, vous êtes bien aise de le montrer, et tout ce que vous voulez de moi ce sont des lettres : vous êtes plus de votre quartier que je ne pensais.

A LA MÊME.

Montmorenci, le 21 janvier 1762.

JE vous ai écrit, madame, espérant à peine de revoir le soleil; je vous ai écrit dans un état où, si vous aviez souffert la centième partie de mes maux, vous n'auriez sûrement guère songé à m'écrire; je vous ai écrit dans des momens où une seule ligne est

sans prix. Là-dessus, tout ce que vous avez fait de votre côté a été de compter les lettres, et voyant que j'étais en reste avec vous de ce côté, de m'envoyer pour toute consolation des plaintes, des reproches, et même des invectives. Après cela, vous apprenez dans le public que j'ai été très-mal, et que je le suis encore; cela fait nouvelle pour vous. Vous n'en avez rien vu dans mes lettres; c'est, madame, que votre cœur n'a pas autant d'esprit que votre esprit. Vous voulez alors être instruite de mon état; vous demandez que ma gouvernante vous écrive; mais ma gouvernante n'a pas d'autre secrétaire que moi, et quand dans ma situation l'on est obligé de faire ses bulletins soi-même, en vérité, l'on est bien dispensé d'être exact. D'ailleurs, je vous avoue qu'un commerce de querelles n'a pas pour moi d'assez grands charmes pour me fatiguer à l'entretenir. Vous pouvez vous dispenser de mettre à prix la restitution de votre estime; car je vous jure, madame, que c'est une restitution dont je ne me soucie point.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 8 février 1762.

Sitôt que j'appris, monsieur, que mon ouvrage serait imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, et j'en suis moins fâché que si j'en étais surpris. Mais n'y aurait-il pas moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens que je prévois encore, si, publiant d'abord les deux premiers volumes, Duchesne, et Néaulme son correspondant, restent propriétaires des deux autres? Il résultera certainement de toutes ces cascades des difficultés et des embarras qui pourraient tellement prolonger la publication de mon livre, qu'il serait à la fin supprimé ou mutilé, ou que je serais forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient dont ces libraires croiraient avoir à se plaindre. Le remède à tout cela me paraît simple; la moitié du livre est faite ou à peu près, la moitié de la somme est payée; que le marché soit résilié pour le reste, et que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de madame la maréchale, qui sûrement ne le refusera pas lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien, monsieur, négocier cette affaire, vous soulageriez mon cœur d'un grand poids qui m'oppressera sans relâche jusqu'à ce qu'elle soit entièrement terminée.

Quant aux changemens à faire dans les deux premiers volumes avant leur publication, je voudrais bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés, que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs, ou, pour parler plus juste, qu'ils ne seront pas nécessaires; car, monsieur, je serais bien fâché que, par égard pour moi, vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il vaudrait alors cent fois mieux suivre l'idée d'envoyer toute

l'édition hors du pays. C'est de quoi l'on ne peut juger qu'après avoir vu bien précisément à quoi se réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter ou de changer; car je crains sur toute chose qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela, je vous supplie, monsieur, de lire ou faire lire les deux volumes en entier, afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre visite, jugeant que ce silence doit être entendu de vous. Agréez, monsieur, mon profond respect.

Je ne vois pas qu'il soit nécessaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici personne pour cette affaire; il suffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté, et j'écrirai là-dessus à Duchesne de faire les cartons nécessaires; car, encore une fois, monsieur, je ne veux en cette occasion disputer sur rien, et je serais bien fâché de laisser un seul mot qui pût faire trouver étrange qu'on eût laissé faire cette édition à Paris. Indiquez seulement ce qu'il convient qu'on ôte, et tout cela sera ôté. Une seule chose me fait de la peine, c'est qu'on ne saurait exiger de Néaulme de faire en Hollande les mêmes cartons, et que, ne les faisant pas, son édition pourrait nuire à celle de Duchesne.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 16 février 1762.

Plus de monsieur, cher Moultou, je vous en supplie; je ne puis souffrir ce mot-là entre gens qui s'estiment et qui s'aiment: je tâcherai de mériter que vous ne vous en serviez plus avec moi.

Je suis touché de vos inquiétudes sur ma sûreté; mais vous devez comprendre que, dans l'état où je suis, il y a plus de franchise que de courage à dire des vérités utiles, et je puis désormais mettre les hommes au pis, sans avoir grand'chose à perdre. D'ailleurs, en tout pays, je respecte la police et les lois; et, si je parais ici les éluder, ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée; on ne peut être plus en règle que je le suis. Il est vrai que si l'on m'attaquait, je ne pourrais sans bassesse employer tous mes avantages pour me défendre; mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourrait m'attaquer justement, et cela suffit pour ma tranquillité: toute ma prudence dans ma conduite est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort; mais aussi je ne me départs jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice, c'est tenter l'impossible, et prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai qu'honoré dans ce pays de l'estime publique j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions qui se fait sentir dans mes écrits. Le Français est naturellement humain et hospitalier: que gagnerait-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne, et ne prêche que la paix et la vertu? Tandis que l'auteur du livre

de *l'Esprit* vit en paix dans sa patrie, J. J. Rousseau peut espérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquillisez-vous donc sur mon compte, et soyez persuadé que je ne risque rien. Mais pour mon livre, je vous avoue qu'il est maintenant dans un état de crise qui me fait craindre pour son sort. Il faudra peut-être n'en laisser paraître qu'une partie, ou le mutiler misérablement; et, là-dessus, je vous dirai que mon parti est pris. Je laisserai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes; mais je ne souffrirai pas qu'on touche à la profession de foi; il faut qu'elle reste telle qu'elle est, ou qu'elle soit supprimée: la copie qui est entre vos mains me donne le courage de prendre ma résolution là-dessus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque chose de plus à vous dire; quant à présent tout est suspendu. Le grand éloignement de Paris et d'Amsterdam fait que toute cette affaire se traite fort lentement et tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites sur l'état de la religion en Suisse et à Genève, et sur le tort qu'y peut faire l'écrit en question, serait plus grave si elle était fondée; mais je suis bien éloigné de penser comme vous sur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois cet écrit; hé bien, cher Moultou, lisez-le encore une vingt-unième; et si vous persistez alors dans votre opinion, nous la discuterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de monsieur votre père, et surtout par l'influence qu'elle peut avoir sur votre voyage; car, d'ailleurs, je pense trop bien de vous pour croire que, quand votre fortune serait moindre, vous en fussiez plus malheureux. Quand votre résolution sera tout-à-fait prise là-dessus marquez-le moi, afin que je vous garde ou vous envoie le misérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurais d'autant plus de plaisir à vous voir que je me sens un peu soulagé, et plus en état de profiter de votre commerce; j'ai quelques instans de relâche que je n'avais pas auparavant, et ces instans me seraient plus chers si je vous avais ici. Toutefois vous ne me devez rien, et vous devez tout à votre père, à votre famille, à votre état; et l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir n'a plus de charmes. Adieu, cher Moultou; je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai brûlé votre précédente lettre: mais pourquoi signer? avez-vous peur que je ne vous reconnaisse pas?

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 18 février 1762.

Vous êtes, madame la maréchale, comme la divinité qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité. Quoique ces marques de votre souvenir me soient très-précieuses, d'autres me le seraient encore plus: mais, quand on est si riche, on ne doit pas être insatiable; et il faut bien, quant à présent, me contenter du bien que vous me faites en

signe de celui que vous me voulez. Avec quel empressement je vois approcher le temps de recevoir des témoignages d'amitié de votre bouche, et combien cet empressement n'augmenterait-il pas encore, si mes maux, me donnant un peu de relâche, me laissaient plus en état d'en profiter! Oh! venez, madame la maréchale: quand, aux approches de pâque, j'aurai vu M. le maréchal et vous, en quelque situation que je reste je chanterai d'un cœur content le cantique de Siméon.

M. de Malesherbes vous aura dit, madame la maréchale, qu'il se présente, sur la publication de mon ouvrage, quelques difficultés que j'ai prévues depuis long-tems, et qu'il faudra lever par des changemens pour la partie qui est imprimée; mais, quant à la partie qui ne l'est pas, je souhaite fort, tant pour la sûreté du libraire que pour ma propre tranquillité, qu'elle ne soit pas imprimée en France. Ce même libraire ne devant plus l'imprimer lui-même, il est inutile qu'il en reste chargé pour la faire imprimer en pays étranger par un autre; et toutes ces cascades, diminuant mon inspection sur mon propre ouvrage, le laissent trop à la discrétion de ces messieurs-là. Voilà ce qui me fait désirer, si vous l'agréez, que le traité soit annullé pour cette partie, que les billets soient rendus à Duchesne, et que le reste de mon manuscrit me soit aussi rendu. J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler; et, s'il lui demeure, il faudra nécessairement qu'il soit mutilé, gâté, estropié pour le faire paraître, ou, ce qui est encore pis, qu'il reste après moi à la discrétion d'autrui, pour être ensuite publié sous mon nom dans l'état où l'on voudra le mettre. Je vous supplie, madame la maréchale, de peser ces considérations, et de décider là-dessus ce que vous jugez à propos qui se fasse; car mon plus grand désir dans cette affaire est qu'il vous plaise d'en être l'arbitre, et que rien ne soit fait que sur votre décision.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 19 février 1762.

Je vois, madame la maréchale, que vous ne vous lassez point de prendre soin de mon malheureux livre; et véritablement il a grand besoin de votre protection et de celle de M. de Malesherbes, qui a poussé la bonté jusqu'à venir même à Montmorenci pour cela. Je crains que le parti de faire imprimer les deux derniers volumes en Hollande ne devienne chaque jour sujet à plus d'inconvéniens, parce que Duchesne, paresseux ou diligent toujours mal à propos, a commencé ces deux volumes, quoique je lui eusse écrit de suspendre: mais comme, de peur d'en trop dire, je ne lui ai écrit que par forme de conseil, il n'en a tenu compte; et ce sera du travail perdu dont il faudra le dédommager, à moins qu'il n'envoie les feuilles en Hollande; auquel cas autant vaudrait peut-être qu'il achevât et prît le même parti pour le tout. Je souffre véritablement, madame la maréchale, du tra-

cas que tout ceci vous donne depuis si long-temps; et moi, de mon côté, j'en suis aussi depuis cinq mois dans des angoisses continuelles, sans qu'il me soit possible encore de prévoir quand et comment tout ceci finira. Voici une petite note en réponse à celle que M. de Malesherbes m'a envoyée, et que je suppose que vous aurez vue. Je vous supplie de la lui communiquer quand il sera de retour.

Vous me marquez, et M. le maréchal me marque aussi que vous me cherchez un chien. En combien de manières ne vous occupez-vous point de moi! Mais, madame, ce n'est pas un autre chien qu'il me faut, c'est un autre Turc, et le mien était unique: les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachemens de toutes les sortes seraient désormais les derniers. Celui-là, dans son espèce, était du nombre; et pour avoir un chien auquel je ne m'attache point, je l'aime mieux de toute autre main que de la vôtre. Ainsi, ne songez plus, de grace, à m'en chercher un. Bon jour, madame la maréchale, bon jour, monsieur le maréchal; je ne vous écris jamais à l'un ou à l'autre sans m'attendrir sur cette réflexion, qu'il y a long-temps que je n'ai plus de momens heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 25 mars 1762.

Il faut, madame la maréchale, que je vous confie mes inquiétudes; car elles troublent mon cœur à proportion qu'il tient à ses attachemens. Monsieur le maréchal ayant été incommodé, et M. Dubettier ayant bien voulu m'informer de son état, je l'avais prié de continuer jusqu'à son entier rétablissement; et précisément depuis ce moment il ne m'a pas récrit un mot: le même M. Dubettier est venu hier à Montmorenci, et ne m'a rien fait dire. J'ai écrit en dernier lieu à monsieur le maréchal, et il ne m'a pas répondu. Le temps du voyage approche; il avait accoutumé de me réjouir le cœur en me l'annonçant, et cette fois il a gardé le silence, enfin tout le monde se tait, et moi je m'alarme. C'est un défaut très-importun, je le sens bien, aux personnes qui me sont chères, mais qui, tenant à mon caractère, est impossible à guérir, et que la solitude et les maux ne font qu'augmenter. Ayez-en pitié, madame la maréchale, vous qui m'en pardonnez tant d'autres, et sur qui tant de marques d'intérêt et de bonté que j'ai reçues de vous en dernier lieu m'empêchent d'étendre mes craintes; engagez, de grace, monsieur le maréchal à les dissiper par une simple feuille de papier blanc. Ce témoignage si chéri, si désiré, me dira tout; et, en vérité, j'en ai besoin pour goûter sans alarmes l'attente du moment qui s'approche, et pour me livrer sans crainte à l'épanouissement de cœur que j'éprouve toujours en vous abordant.

A MADAME LATOUR.

Ce 4 avril, 1762.

Ma situation, madame, est toujours la même, et j'avoue que sa durée me la rend quelquefois pénible à supporter; elle me met hors d'état d'entretenir aucune correspondance suivie, et le ton de vos précédentes lettres achevait de me déterminer à n'y plus répondre; mais vous en avez pris un dans les dernières, auquel j'aurai toujours peine à résister. N'abusez pas de ma faiblesse, madame; de grace, devenez moins exigeante, et ne faites pas le tourment de ma vie d'un commerce qui, dans tout autre état, en ferait l'agrément.

A LA MÊME.

24 avril 1762.

J'étais si occupé, madame, à l'arrivée de votre exprès, que je fus contraint d'user de la permission de ne lui donner qu'une réponse verbale. Je n'ai pas un cœur insensible à l'intérêt qu'on paraît prendre à moi, et je ne puis qu'être touché de la persévérance d'une personne faite pour éprouver celle d'autrui; mais, quand je songe que mon âge et mon état ne me laissent plus sentir que la gêne du commerce avec les dames, quand je vois ma vie pleine d'assujettissemens, auxquels vous en ajoutez un nouveau, je voudrais bien pouvoir accorder le retour que je vous dois avec la liberté de ne vous écrire que lorsqu'il m'en prend envie. Quant au silence de votre amie, j'en avais deviné la cause, et ne lui en savais point mauvais gré, quoiqu'elle rendît en cela plus de justice à ma négligence qu'à mes sentimens. Du reste, cette fierté ne me déplaît pas, et je la trouve de fort bon exemple. Bon jour, madame, on n'a pas besoin d'être bienfaisant pour vous rendre ce qui vous est dû; il suffit d'être juste, et c'est ce que je serai toujours avec vous, tout au moins.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 25 avril 1762.

Je voulais, mon cher concitoyen, attendre pour vous écrire, et pour vous envoyer le chiffon ci-joint, puisque vous le désirez, de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, et de faire imprimer en Hollande, comme il s'y était d'abord engagé. J'en suis charmé, car c'était toujours malgré moi que, pour augmenter son gain, il prenait le parti de faire imprimer en France, quoique de ma part je fusse autant en règle qu'il me convient, et que je n'eusse rien fait sans l'aveu

du magistrat. Mais maintenant que le libraire a reçu et payé le manuscrit, il en est le maître. Il ne me le rendrait pas quand je lui rendrais son argent; ce que j'ai voulu faire inutilement plusieurs fois, et ce que je ne suis plus en état de faire. Ainsi j'ai résolu de ne plus m'inquiéter de cette affaire, et de laisser courir sa fortune au livre, puisqu'il est trop tard pour l'empêcher.

Quoique par là toute discussion sur le danger de la profession de foi devienne inutile, puisque assurément, quand je la voudrais retirer, le libraire ne me la rendrait pas, j'espère pourtant que vous avez mis ses effets au pis, en supposant qu'elle jetterait le peuple parmi nous dans une incrédulité absolue; car, premièrement, je n'ôte pas à pure perte, et même je n'ôte rien, et j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs le peuple aura toujours une religion positive, fondée sur l'autorité des hommes; et il est impossible que, sur mon ouvrage, le peuple de Genève en préfère une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles, ils ne sont pas tellement liés à cette autorité qu'on ne puisse les en détacher à certain point; et cette séparation est très-importante à faire, afin qu'un peuple religieux ne soit pas à la discrétion des fourbes et des novateurs; car, quand vous ne tenez le peuple que par les miracles, vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort, ou ceux sur qui mon livre ferait quelque impression parmi le peuple en seraient beaucoup plus gens de bien, et n'en seraient guère moins chrétiens, ou plutôt ils le seraient plus essentiellement. Je suis donc persuadé que le seul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres sera contre moi; et même je ne doute point que les plus incrédules ne soufflent encore plus le feu que les dévots: mais cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile. Il y a long-temps que j'ai mis les hommes au pis; et puis je vois très-bien que cela ne fera que démasquer des haines qui couvent; autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, et que, si Jean-Jacques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté? Il n'y a pas une ville de l'Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorenci, mais on n'y aperçoit jamais la trace d'un Genevois; et, quand il en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très-cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Genève; un seul haineux empoisonnerait tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma patrie pour supporter de m'y voir haï: il vaut mieux vivre et mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque. Les bons sont à l'épreuve, et les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, et je saurai du moins à qui j'ai affaire. Du reste, nous n'en serons pas sitôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le sort de mon livre; c'est un abîme de mystère où je ne saurais pénétrer. Cependant il est payé, du moins en partie, et il me semble que, dans les actions des hommes, il

faut toujours, en dernier ressort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat social* est imprimé, et vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, franc de port, comme j'espère; sinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos déboursés. Voici la distribution que je vous prie de vouloir bien faire des onze qui vous resteront, le vôtre prélevé.

Un à la bibliothèque, etc.

A propos de la bibliothèque, ne sachant point le nom des messieurs qui en sont chargés à présent, et par conséquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part que je suis chargé, par monsieur le maréchal de Luxembourg, d'un présent pour la bibliothèque. C'est un exemplaire de la magnifique édition des fables de La Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre est actuellement entre mes mains, et ces messieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remercîment à monsieur le maréchal, je crois qu'ils feraient une chose convenable. Adieu, cher concitoyen; ma feuille est finie, et je ne sais finir avec vous que comme cela. Je vous embrasse.

P. S. Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parce que je me suis fait une blessure à la main droite, qui m'a long-temps empêché de tenir la plume. C'est avec regret que je vous fais coûter un si gros port, mais vous l'avez voulu.

A MM. DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE BERNE.

Montmorenci, le 29 avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, messieurs, que vous ne pensez, et il faut que votre société ne manque pas de célébrité dans le monde puisque le bruit en est parvenu dans cet asile à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant, que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, et surtout les honnêtes gens à vouloir vous connaître; et pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant et si rare dans notre siècle de vrais citoyens aimant leurs frères et leurs semblables, et s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie et du genre humain?

Quelque beau cependant que soit votre plan, et quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux. Vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, et, tout au contraire, il faudrait d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumières, et qu'ils font le mal

approuvant le bien. Le siècle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale : est-il des meilleurs? Les livres ne sont bons à rien ; j'en dis autant des académies et des sociétés littéraires ; on ne donne jamais, à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile : sans cela, la nation qui a produit les Fénélon, les Montesquieu, les Mirabeau, ne serait-elle pas la mieux conduite et la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, et un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avais besoin, j'attaquerais sans fruit des erreurs funestes, et que, quand je les pourrais vaincre, les choses n'en iraient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même ; et, comme je l'avais prévu, tous sont restés ce qu'ils étaient auparavant. Messieurs, vous direz mieux et davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès ; et, au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais, en me la proposant, vous ignoriez, sans doute, que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'était point fait, y renonce dans la joie de son cœur, et, après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire, en quittant la plume pour ne la jamais reprendre :

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime ; et si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite et mes lumières pourront le permettre ; et, pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paraît généraliser un peu trop les idées, et tourner trop vers la métaphysique des recherches, qui deviendraient plus utiles, selon vos vues, si elles avaient des applications pratiques, locales et particulières. Quant à vos questions, elles sont très-belles ; la troisième (1), surtout, me plaît beaucoup ; c'est celle qui me tenterait si j'avais à écrire. Vos vues, en la proposant, sont assez claires, et il faudra que celui qui la traitera soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la première, où vous de-

(1) Quel peuple a jamais été le plus heureux ?

mandez *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption*, outre que ce mot de *corruption* me paraît un peu vague, et rendre la question presque indéterminée, il faudrait commencer, peut-être, par demander s'il est de tels moyens; car c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, et qui n'est qu'une répétition de la question même, on en fait une autre tout-à-fait à part (1).

Si j'avais à traiter votre seconde question (2), je ne puis vous dissimuler que je me déclarerais avec Platon pour l'affirmative, ce qui sûrement n'était pas votre intention en la proposant. Faites comme l'académie française, qui prescrit le parti que l'on doit prendre, et qui se garde bien de mettre en problême les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrième (3) est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse, ou quelqu'un qui connaisse à fond la constitution physique, politique et morale du corps helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudrait voir soi-même pour oser dire : *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveler des vœux formés tant de fois et devenus inutiles. Bon jour, monsieur : je vous salue, vous et vos dignes collègues, de tout mon cœur et avec le plus vrai respect.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 30 avril 1762.

MONSIEUR,

Je n'ai oublié ni les graces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnaissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le maréchal, cet engagement ne pouvait être que conditionnel; et, dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce serait de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison sans savoir si j'y serais vu de vous et de madame la maréchale avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le désir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid et repoussant les avances des grands qu'on n'estime pas : mais comment, sans m'oublier, en userais-je avec

(1) Voici la suite de cette question, *Et quel est le plan le plus parfait qu'un législateur puisse suivre à cet égard?*

(2) Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement?

(3) Par quel moyen pourrait-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens de diverses républiques qui composent la confédération helvétique?

vous, monsieur, que mon cœur honore, avec vous que je rechercherais si vous étiez mon égal? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre il faut modifier ce langage; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang; mais je sais mieux encore que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant; et ce danger même qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, et qui n'aura qu'une fois en sa vie regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, monsieur le maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grace à laquelle je devais si peu m'attendre, et dont je voudrais ne pas abuser. Je n'ai point, quant à moi, changé de résolution; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si monsieur Chassot m'apprend, de votre part et de celle de madame la maréchale, que je suis toujours le bien venu, vous verrez, par mon empressement à profiter de vos graces, que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous, soit que je reste dans la distance qui me convient, les bontés dont vous m'avez honoré, et la manière dont j'ai tâché d'y répondre, ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états; quelque élevé que vous soyez, quelque obscur que je puisse être, la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : Souviens-toi que si monsieur le maréchal duc de Luxembourg t'honora de sa visite, et vint s'asseoir sur ta chaise de paille, au milieu de tes pots cassés, ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune, mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez, monsieur le maréchal, vous dire aussi quelquefois : Il est, dans le patrimoine de mes pères, un solitaire qui s'intéresse à moi, qui s'attendrit au bruit de ma bénéficence, qui joint les bénédictions de son cœur à celles des malheureux que je soulage, et qui m'honore, non parce que je suis grand, mais parce que je suis bon.

Recevez, monsieur le maréchal, les humbles témoignages de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorenci, le 7 mai 1762.

C'EST à moi, monsieur, de vous remercier de ne pas dédaigner de si faibles hommages, que je voudrais bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier écrit, devoir vous informer d'une action du sieur Rey, laquelle a peu d'exemples chez les libraires, et ne saurait manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'est, monsieur, qu'en reconnaissance des profits qu'il prétend avoir faits sur mes ouvrages, il vient de passer, en faveur de ma gouvernante, l'acte d'une pension viagère de trois cents livres, et cela de son propre mouvement et de la manière du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'est attaché pour le reste de ma vie un ami par ce procédé; et j'en suis d'autant plus touché, que ma plus grande peine, dans l'état où je suis, était l'incertitude de celui où je laisserais cette pauvre fille après dix-sept ans de service, de soins et d'attachement. Je sais que le sieur Rey n'a pas une bonne réputation dans ce pays-ci, et j'ai eu moi-même plus d'une occasion de m'en plaindre, quoique jamais sur des discussions d'intérêt, ni sur sa fidélité à faire honneur à ses engagemens. Mais il est constant aussi qu'il est généralement estimé en Hollande; et voilà, ce me semble, un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup, monsieur, sur une affaire dont j'ai le cœur plein; mais le vôtre est fait pour sentir et pardonner ces choses-là.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorenci, le 19 mai 1762.

JE ne croyais pas, madame la maréchale, que notre livre pût paraître avant les fêtes; mais Duchesne me marque qu'il compte pouvoir le mettre en débit la semaine prochaine; et vous pensez bien que je vois ce qui l'a rendu diligent. J'avais destiné, pour vos distributions et celles de monsieur le maréchal, les quarante exemplaires qui ont été stipulés de plus que les soixante que je me réserve ordinairement, mais mes distributions indispensables ont tellement augmenté, que je me vois forcé de vous en voler dix pour y suffire; sauf restitution cependant, si vous n'en avez pas assez: encore ai-je espéré que vous voudriez bien en faire agréer un à monsieur le prince de Conti, et un autre à monsieur le duc de Villeroi, désirant qu'ils reçoivent quelque prix auprès d'eux de la main qui les offrira. Je voudrais bien en présenter un exemplaire à monsieur le marquis d'Armentières, qui m'a paru prendre intérêt à cet ouvrage; mais ne sachant comment le lui envoyer, je vous supplie, madame la maréchale, de vouloir bien, si vous le jugez à propos, vous charger de cet envoi, et j'en remplirai le vide.

J'ai écrit à Duchesne d'envoyer les trente exemplaires à l'hôtel de Luxembourg, dans le courant de la semaine, et de commencer, dimanche prochain 23, mes distributions, dont je lui ai envoyé la note. Si vous voulez bien, madame la maréchale, n'ordonner les vôtres que le même jour, cela fera que moins de gens auront à se plaindre que d'autres aient eu le livre avant eux. Au reste, quel que soit son succès dans le monde, mon dernier ouvrage ayant été publiquement honoré de vos soins et de votre protection, je crois ma carrière très-heureusement couronnée : il était impossible de mieux finir.

Pour éviter tout double emploi, je crois devoir vous prévenir, madame la maréchale, que j'enverrai un exemplaire à madame la comtesse de Boufflers, ainsi qu'au chevalier de Lorenzy.

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, le 21 mai 1762.

Vous avez fait, madame, un petit *quiproquo ;* voilà la lettre de votre heureux papa ; redemandez-lui la mienne, je vous prie ; étant pour moi, elle est à moi, je ne veux pas la perdre ; car depuis que vous avez changé de ton, votre douceur me gagne ; et je m'affectionne de plus en plus à tout ce qui me vient de vous. Ce petit accident même ne vous rend pas, dans mon esprit, un mauvais office ; et dût-il entrer du bonheur dans cette affaire, on ne peut que bien penser des mœurs d'une jeune femme, dont les méprises ne sont pas plus dangereuses.

Mais à juger de vos sociétés par les gens dont vous m'avez parlé, j'avoue que ce préjugé vous serait bien moins favorable. Je n'avais de ma vie ouï parler de S......., non plus que de M. M....., dont vous m'avez fait mention ci-devant. Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre : je n'aime point à prononcer ; je ne blâme qu'avec connaissance, et ne vais jamais à Paris. Que faut-il donc penser de ces messieurs-là, madame, et quelle liaison doit exister entre vous et de telles gens ?

A M. DE SARTINE.

Du 28 mai 1762.

MONSIEUR,

Permettez que l'auteur d'un livre sur l'éducation, au sujet duquel requête vous a été présentée, prenne la liberté d'y joindre la sienne. Si l'édition contrefaite est mise en vente, mon libraire en souffrira des pertes que je dois partager ; si les auteurs de la fraude ne sont pas connus, je serai suspect d'en être complice. N'en voilà que trop, monsieur, pour autoriser l'extrême inquié-

tude où je suis, et l'importunité que je vous cause. A la manière dont s'y prennent ces éditeurs frauduleux, j'ai lieu de croire qu'ils se sentent appuyés ; et même, malgré vos ordres, le colporteur de Saugen en promet à ses camarades des exemplaires pour la veille des fêtes. Mais je suis fortement persuadé, sur quelque protection qu'ils comptent, qu'un magistrat de votre intégrité et de votre fermeté ne permettra jamais que cette protection soit portée jusqu'à favoriser les fripons aux dépens de la fortune du libraire et de la réputation de l'auteur.

Daignez, monsieur, agréer mon profond respect, et vous rappeler que je m'honorais de ce sentiment pour vous avant que je pusse prévoir que j'implorerais un jour votre justice.

AU PREMIER MAGISTRAT DE GENÈVE.

Monsieur,

Revenu du long étonnement où m'a jeté, de la part du magistrat, le procédé que j'en devais le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, monsieur, et je vous prie de déclarer de ma part au magnifique conseil que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité de la ville et république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste envers l'état en le quittant.

J'ai tâché d'honorer le nom genevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer : on ne saurait plus mal réussir. Je veux leur complaire jusque dans leur haine; le dernier sacrifice qui me reste à leur faire est celui d'un nom qui me fut si cher.

Mais, monsieur, ma patrie en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que les outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire ! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, et surtout plus heureux que moi !

Recevez, monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

A MADAME LATOUR.

Ce samedi 29.

La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous, est que son exemplaire vous a été remis, quoique j'eusse son adresse ainsi que la vôtre. J'ai pensé qu'ayant une fille à élever, elle serait peut-être bien aise de voir ce livre; et comme le libraire le vend fort cher, et qu'elle n'est pas riche,

j'ai pensé encore que vous seriez bien aise de le lui offrir. Offrez-le lui donc, madame, non de ma part, mais de la vôtre, et ne lui faites aucune mention de moi. Du reste, quoi que vous puissiez dire, je n'appellerai ni Julie, ni Claire, deux femmes dont l'une aura des secrets pour l'autre. Car, si j'imagine bien les cœurs de Julie et de Claire, ils étaient transparens l'un pour l'autre; il leur était impossible de se cacher; contentez-vous, croyez-moi, d'être Marianne; et si cette Marianne est telle que je me la figure, elle n'a pas trop à se plaindre de son lot.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 30 mai 1762.

L'ÉTAT critique où étaient vos enfans quand vous m'avez écrit me fait sentir pour vous la sollicitude et les alarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude aussitôt que vous le pourrez, car, cher Moultou, je vous aime tendrement.

Je suis très-sensible au témoignage d'estime que je reçois de la part de M. de Reventlow, dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait; mais outre que je n'ai jamais aimé la poésie française, et que n'ayant pas fait de vers depuis très-long-temps, j'ai absolument oublié cette petite mécanique; je vous dirai, de plus, que je doute qu'une pareille entreprise eût aucun succès; et quant à moi, du moins, je ne sais mettre en chanson rien de ce qu'il faut dire aux princes : ainsi je ne puis me charger du soin dont veut bien m'honorer M. de Reventlow. Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté, je ne refuserai pas d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Reventlow veut m'en prier. Quant à la récompense, je sais d'où la tirer sans qu'il s'en donne le soin. Aussi-bien, quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même, si je faisais tant que d'y mettre un prix, il serait tel que ni M. de Reventlow, ni le roi de Danemarck, ne pourraient le payer.

Enfin mon livre paraît depuis quelques jours, et il est parfaitement prouvé par l'événement que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerai jamais d'une ingratitude aussi noire, et je porte au fond de mon cœur le poids d'un remords qui ne me quittera plus.

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires, et, si je ne puis faire mieux, du moins le vôtre avant tout. Il y a une édition de Lyon qui m'est très-suspecte, puisqu'il ne m'a pas été possible d'en voir les feuilles; d'ailleurs le libraire..... qui l'a faite s'est signalé dans cette affaire par tant de manœuvres artificieuses, nuisibles à Néaulme et à Duchesne, que la justice, aussi-bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition soit décriée autant qu'elle mérite de l'être. J'ai grand'peur que ce ne soit la seule qui sera connue où vous êtes,

et que Genève n'en soit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous serez en état de faire la comparaison et d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je serais embarrassé du transport des *Fables de La Fontaine*. Moi, que le moindre tracas effarouche, et qui laisse dépérir mes propres livres dans les transports faute d'en pouvoir prendre le moindre soin; jugez du souci où me met la crainte que celui-là ne soit pas assez bien emballé pour ne point souffrir en route, et la difficulté de le faire entrer à Paris sans qu'il aille traînant des mois entiers à la chambre syndicale. Je vous jure que j'aurais mieux aimé en procurer dix autres à la bibliothèque que de faire faire une lieue à celui-là. C'est une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je suis si bien voulu dans Genève, répondez au fait que je vais vous exposer. Il n'y a pas une ville dans l'Europe dont les libraires ne recherchent mes écrits avec le plus grand empressement. Genève est la seule où Rey n'a pu négocier des exemplaires du *Contrat social*. Pas un seul libraire n'a voulu s'en charger. Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France; mais c'est précisément pour cela qu'il devrait être bien reçu dans Genève, car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moultou. Des nouvelles de vos enfans.

A MADAME LA MARQUISE DE CRÉQUI.

Montmorenci, fin de mai 1762.

C'EST vous, madame, qui m'oubliez; je le sens fort bien : mais je ne vous laisserai pas faire; car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, et surtout....

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même manière. Ayant posé la plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, graces au ciel, de pareil hommage à vous offrir (1); mais pour ceux d'un cœur plein de respect, de reconnaissance et d'attachement, ils ne finiront pour vous, madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi! vous voulez faire un pèlerinage à Montmorenci? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques genevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser? Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire; car vous me trouverez mourant, et je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans; j'étais un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

M. et madame de Luxembourg viennent ici mardi pour sa

(1) L'envoi de son *Emile*.

mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en alléguez me semblent très-mal fondées; et de plus, j'ai pour eux tant d'attachement et d'estime, que quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerais mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous aimez aussi les promenades qui le sont; et quoique vous connaissiez le pays, je vous en promets de charmantes, que vous ne connaissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela; car, outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir celui de parcourir avec plus de plaisir les lieux où j'aurai eu le bonheur de vous suivre.

A MADAME LATOUR.

Le 1er. juin 1762.

Je suis mortifié, madame, que mon exemplaire n'ait pu être employé, et peut-être ne vous sera-t-il pas si aisé de le remplacer que vous avez pu le croire; car on dit que mon livre est arrêté et ne se vend plus; à tout événement, il reste ici à vos ordres. Je ne renonce qu'à regret à l'espoir de vous en voir disposer, et je vous avoue que la délicatesse qui vous en empêche, n'est pas de mon goût. Mais il faut se soumettre; nous parlerons du reste plus à loisir. Votre voyage est une affaire à méditer; car je vous avoue que, malgré mon état, j'ai grand'peur de vous.

A LA MÊME.

A M. M. 4 juin 1762.

J'ai, madame, une requête à vous présenter; le cœur plein de vous, j'en ai parlé à madame la maréchale de Luxembourg; et, sans prévoir l'effet de mon zèle, je lui ai inspiré le désir de savoir qui vous êtes, et peut-être d'aller plus loin. Elle m'a donc chargé de vous demander la permission de vous nommer à elle, et je dois ajouter que vous m'obligerez de me l'accorder. Mais, du reste, vous pouvez me signifier vos volontés en toute confiance, vous serez fidèlement obéie. La seule chose que je vous demande pour l'acquit de ma commission, est, en cas de refus, de vouloir bien tourner votre lettre de manière que je puisse la lui montrer.

Dois-je désirer ou craindre la visite que vous semblez me promettre? Je crois, en vérité, qu'elle m'ôte le repos d'avance; que sera-ce après l'événement, mon Dieu! Que voulez-vous venir faire ici de ces beaux yeux vainqueurs des Suisses? Ne sauraient-ils du moins laisser en paix les Genevois? Ah! respectez mes maux et ma barbe grise, ne venez pas grêler sur le persil. Il faut pourtant achever de m'humilier, en vous disant combien les préjugés que vous craignez sont chimériqu— n'est pas d'aujourd'hui que de jolies femmes vier ent in-

sulter à ma misère, et me faire à la fois de leurs visites un honneur et un affront! Je ne sais pourquoi le cœur me dit que je me tirerai mal de la vôtre. Non, je n'ai jamais redouté femme autant que vous. Cependant je dois vous prévenir que si vous voulez tout de bon faire ce pèlerinage, il faut nous concerter d'avance, et convenir du jour entre nous, surtout dans une saison, où sans cesse accablé d'importuns de toutes les sortes, je suis réduit à me ménager d'avance, et même avec peine, un jour de pleine liberté. Vous pouvez renvoyer la réponse à cet article à quelque autre lettre, et n'en point parler dans la réponse à celle-ci.

Je n'ai encore montré aucune de vos lettres à madame de Luxembourg; et si je lui en montre, et que vous ne vouliez pas être connue, soyez sûre que j'y mettrai le choix nécessaire, et qu'elle ne saura jamais qui vous êtes, à moins que vous n'y consentiez. Excusez mon barbouillage; j'écris à la hâte, fort distrait, et du monde dans ma chambre.

A M. NÉAULME.

Montmorenci, le 5 juin 1762.

Je reçois, monsieur, à l'instant et dans le même paquet, avec six feuilles imprimées et cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 et 26 mai. J'y vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes, vis-à-vis de vos deux confrères; mais n'étant entré ni dans les traités ni dans les négociations réciproques, je me borne à désirer que la justice soit observée, et que vous soyiez tous contens, sans avoir droit de m'ingérer dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement que j'aurais souhaité, et de grand cœur, que le tout eût passé par vos mains seules, et qu'on n'eût traité qu'avec vous; mais n'ayant pas été consulté dans cette affaire, je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insu.

Je vous ai dit, monsieur, et je le répète, qu'*Emile* est le dernier écrit qui soit sorti et qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire; il me suffit de vous avoir dit la vérité: vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très-fâché des embarras où vous dites être au sujet de la profession de foi; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit, en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi des obstacles qui vous arrêtent; et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres devaient vous faire présumer que celui-là n'en serait pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé, monsieur; j'en suis incapable; je voudrais même vous complaire, mais ce ne saurait être en ce que vous exigez de moi sur ce point; et je m'étonne que vous puissiez croire qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altéré après sa mort, le laisse mutiler durant sa vie.

A l'égard des raisons que vous m'exposez, vous pouviez vous dispenser de cet étalage, et supposer que j'avais pensé à ce qu'il me convenait de faire. Vous dites que les gens même qui pensent comme moi me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être; car moi, qui sûrement pense comme moi, je m'approuve, et ne fis rien de ma vie dont mon cœur fût aussi content. En rendant gloire à Dieu, et parlant pour le vrai bien des hommes, j'ai fait mon devoir : qu'ils en profitent ou non, qu'ils me blâment ou m'approuvent, c'est leur affaire; je ne donnerais pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reste, je les mets au pis; que me feront-ils que la nature et mes maux ne fassent bientôt sans eux? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien, monsieur, que mon parti est pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler, car cela serait parfaitement inutile.

A M. MOULTOU.

Montmorenci, le 7 juin 1762.

Je me garderais de vous inquiéter, cher Moultou, si je croyais que vous fussiez tranquille sur mon compte; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous; et je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux; et le seul homme en France qui croie en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer : on m'offre partout des retraites; mais comme on ne me donne pas, pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure; car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler, car je ne saurais concevoir à quel titre, moi citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilége des états-généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge, est la récusation de mes juges : mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le parlement a peu d'idée du droit des gens, et ne le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les magistrats du premier de ces corps aiment la justice, et sont toujours équitables et modérés quand [illegible] dant trop fort ne s'y oppose pas; mais si cet a[illegible] cette affaire, comme il est probable, ils n'y [illegible]

Tels sont les hommes, cher Moultou, telle est cette société si vantée; la justice parle, et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux, bien résolu de ne rien dire que de vrai, et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher Moultou, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté; je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher Moultou; je vous embrasse tendrement: sitôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre; sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorenci, le 7 juin 1762.

Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner; on me le donne de toutes parts, mais il n'est pas en mon usage; J. J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs, je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève, imprimant un livre en Hollande, avec privilége des états-généraux, en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste, j'ai rendu gloire à Dieu, et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause, je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remercîmens, madame, et n'oublierai point ce soin de votre amitié.

A MADAME LATOUR.

Montmorenci, le 7 juin.

Rassurez-vous, madame, je vous supplie, vous ne serez ni nommée ni connue; je n'ai fait que ce que je pouvais faire sans indiscrétion. Je visiterai dès aujourd'hui toutes vos lettres; et, n'ayant pas le courage de les brûler, à moins que vous ne l'ordonniez, j'en ôterai du moins, avec le plus grand soin, tout ce qui pourrait servir de renseignement ou d'indice pour vous reconnaître. Au reste, attendez quelques jours à m'écrire. On dit

que le parlement de Paris veut disposer de moi; il faut le laisser faire, et ne pas compromettre vos lettres dans cette occasion.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que j'aurai soin d'ôter aussi votre cachet, et de mettre toutes vos lettres en sûreté; ainsi, soyez tranquille.

A M. DE LA POPLINIÈRE.

Montmorenci, le 8 juin 1762.

Non, monsieur, les livres ne corrigent pas les hommes, je le sais bien; dans l'état où ils sont, les mauvais les rendraient pires, s'ils pouvaient l'être, sans que les bons les rendissent meilleurs. Aussi ne m'en imposais-je point en prenant la plume sur l'inutilité de mes écrits; mais j'ai satisfait mon cœur en rendant hommage à la vérité; en parlant aux hommes pour leur vrai bien, en rendant gloire à Dieu, en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison, je me suis mis en état, en quittant la vie, de rendre à l'auteur de mon être compte des talens qu'il m'avait confiés. Voilà, monsieur, tout ce que je pouvais faire; rien de plus n'a dépendu de moi. Du reste, j'ai fini ma courte tâche; je n'ai plus rien à dire et je me tais. Heureux, monsieur, si bientôt oublié des hommes et rentré dans l'obscurité qui me convient, je conserve encore quelque place dans votre estime et dans votre souvenir.

A M. MOULTOU.

Yverdun, le 15 juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher Moultou; l'événement a justifié votre prévoyance, et votre amitié voyait plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine et sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer; et ce ne fut qu'un courrier, venu dans la nuit du 8 au 9, de M. le prince de Conti à madame de Luxembourg, qui apporta les détails sur lesquels je pris sur-le-champ mon parti. Il ne s'agissait plus de moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvaient intéressées, et qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher Moultou, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évasion, et très-résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut all[er.] Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps me haïsse et ne s[ente] fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux d[évots] en poursuivant les jésuites, il m'eût, sans égard pour mon t[riste]

état, fait souffrir les plus cruelles tortures ; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parce que cela l'arrangeait. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher Moultou, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois ; que non-seulement j'étais parfaitement en règle, mais que j'en avais les preuves les plus authentiques, et qu'avant de partir je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asile assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderait peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève ; mais, ou je connais mal mon ami Moultou, ou il ne me fera sûrement pas cette question ; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier ; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je, dès cet instant, y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adresse à personne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre ! Ah ! Moultou, la providence s'est trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux ?

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 15 juin 1762.

Enfin j'ai mis le pied sur cette terre de justice et de liberté qu'il ne fallait jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui.... Il était temps d'arriver.

Mon adresse, sous le couvert de M. Daniel Roguin, à Yverdun en Suisse. Le lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontière. De grace, monsieur le maréchal, un mot de mademoiselle Le Vasseur. J'attends sa résolution pour prendre la mienne.

A M. le prince de CONTI.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Monseigneur,

Je dois à V. A. S. ma vie, ma liberté, mon honneur même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens, les plus estimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je, monseigneur, les employer au gré de ma reconnaissance ! C'est alors que je me glorifierais tous les jours de ma vie d'être avec le plus profond respect, etc.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Vous l'avez voulu, madame la maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachait à la vie ! Est-ce un bien de la conserver à ce prix ? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misère de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Étant allé à Villeroi, comme nous en étions convenus, je remis à monsieur le duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de monsieur le commandant de Lyon ; mais réfléchissant en chemin que celui à qui elle était adressée pouvait être absent ou malade, et qu'alors je serais plus embarrassé peut-être que si monsieur le duc n'avait point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparaître par-devant aucun commandant ; et, prenant entre les deux une route moins suivie, je suis venu ici sans accident, par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire qu'en passant à Dijon il fallut donner mon nom, et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mère à celui de mon père, il me fut impossible d'en venir à bout : la main me tremblait tellement, que je fus contraint deux fois de poser la plume ; enfin le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire, et toute ma falsification consista à supprimer le J d'un de mes deux prénoms. Sitôt que je fus parti, je croyais toujours entendre la maréchaussée à mes trousses ; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussitôt qu'il venait m'arrêter. Quels sont donc les tourmens du crime, si l'innocence opprimée en a de tels ?

Je suis arrivé ici dans un accablement inconcevable ; mais, depuis deux jours que j'y suis, je me sens déjà beaucoup mieux : l'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que monsieur le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la maréchale, une lettre pour monsieur le prince de Conti : je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui vous paraîtra propre à lui montrer la reconnaissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur et de graces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrais écrire à madame la comtesse de Boufflers ; mais l'heure presse, et le courrier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en

quel lieu je fixerai ma retraite : de nouvelles courses m'effraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre, et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles, je les attends horribles; mais les jugemens du parlement de Paris ne sont pas si respectables qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quels embarras je l'ai laissée, et quel bonheur pour elle et pour moi, que vous ayez été à Montmorenci dans ces temps de nos calamités!

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Je vous écrivis de Dôle, monsieur le maréchal, samedi dernier. Hier je vous écrivis d'ici par la route de Genève; et je vous écris aujourd'hui par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours : il y en a cependant trois de préférence, mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde pouvait me consoler de m'être éloigné de vous, ce serait de retrouver ici, dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitans du pays l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à monsieur Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis; mais je ne pourrai éviter d'être présenté aujourd'hui ou demain à monsieur le bailli, qui est ici le gouverneur de la province. J'espère qu'en m'ouvrant à lui il me gardera le secret.

Tous mes arrangemens ultérieurs dépendent tellement de la décision de mademoiselle Le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant tous les lieux des environs où je puis chercher un asile; mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager; et, là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir si elle y a la moindre répugnance; car l'empressement de l'avoir avec moi n'est que le second de mes désirs; le premier sera toujours qu'elle soit heureuse et contente, et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas je la regretterai toute ma vie; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras : cependant qu'à cela ne tienne, et fût-elle ici dès demain!

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés : s'ils me restent, ce que mademoiselle Le Vasseur ne voudra pas et qui sera d'un plus facile transport pourrait être emballé ou encaissé, et envoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais

si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles, il faut que je pourvoie ici peu à peu, aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien, monsieur le maréchal, me faire donner un mot d'avis sur tout cela, et vous charger des lettres que mademoiselle Le Vasseur peut avoir à m'écrire? Car elle n'a pas mon adresse, et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé, par vos bontés, à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage; il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentimens, ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs même auxquels le cœur d'un honnête homme ne sait point se préparer, parce qu'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir fera ma consolation dans mes misères. Mais vous, monsieur le maréchal, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit?

A MADEMOISELLE LE VASSEUR.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Ma chère enfant, vous apprendrez avec grand plaisir que je suis en sûreté. Puissé-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours! Je me suis occupé de vous en partant et durant mon voyage; je m'occupe tout à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et ne suivez en cela que votre inclination; car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si long-temps vécu ensemble, je le puis cependant sans inconvénient, quoiqu'avec regret; et même votre séjour en ce pays trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chère enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourvoirai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule, et je concourrai toujours de tout mon pouvoir à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déja préparé. Mon enfant, ne me mépr[illegible]
pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me [illegible]
heureux, mais ils ne sauraient me rendre méchant
et vous savez mieux que personne que je n'ai rien
lois.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eue M. Dumoulin de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auraient pu faire. Je ne présume pas que le parlement, tout injuste qu'il est, ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant, si cela arrivait, venez avec rien, mon enfant, et je serai consolé de tout quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux et qu'on vous laisse disposer du tout, consultez messieurs Mathas, Dumoulin, de la Roche, sur la manière de vous défaire de tout cela ou de la plus grande partie, surtout des livres et des gros meubles, dont le transport coûterait plus qu'ils ne valent; et vous ferez emballer le reste avec soin, afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de monsieur le maréchal : mais, avant tout, vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge et de hardes, dont j'ai un très-grand besoin, donnant avec la malle un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez, vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins de volume, pour l'apporter avec vous, ainsi que l'argent que le reste aura produit, dont vous vous servirez pour votre voyage. Si cela, joint à l'appoint du compte de monsieur de la Roche, excède ce qui vous est nécessaire, vous le convertirez en lettres de change par le banquier qui dirigera votre voyage; car, contre mon attente, j'ai trouvé qu'il faisait ici très-cher vivre, que tout y coûtait beaucoup, et que s'il faut nous remonter absolument en meubles et hardes, ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épinette et quelques livres à restituer, et monsieur Mathas, et le boucher, et mon barbier à payer : je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver, dans le couvercle de la boîte aux bonbons, trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le paiement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer, car si vous ne veniez pas je m'arrangerais différemment. Je vous prie de témoigner à messieurs Mathas et Dumoulin, à madame de Verdelin, à messieurs Alamanni et Mandard, à monsieur et madame de la Roche, et généralement à toutes les personnes qui vous paraîtront s'intéresser à mon sort, combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis et un pays où j'étais bien voulu. Vous savez le vrai motif de mon départ; si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire, je ne serais sûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part monsieur le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable dont l'exemple me rendait meilleur. M. Alamanni avait promis de me faire faire un bandage semblable à un modèle qu'il m'a montré, excepté que ce qui était à droite devait être à

gauche : je pense que ce bandage peut très-bien se faire sans mesure exacte, en n'ouvrant pas les boutonnières, en sorte que je les pourrais faire ouvrir ici à ma mesure. S'il voulait bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables, je lui en serais sensiblement obligé ; vous auriez soin de lui en rembourser le prix, et de me les envoyer dans la première malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies, et soyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu, ma chère enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse, par les bontés et la protection de monsieur le maréchal et de madame la maréchale, qui ne vous abandonneront pas au besoin. Monsieur et madame Dubettier m'ont paru bien disposés pour vous ; je souhaiterais que vous fissiez les avances d'un raccommodement, auquel ils se prêteront sûrement : que ne puis-je les raccommoder de même avec monsieur et madame de la Roche ! Si j'étais resté j'aurais tenté cette bonne œuvre, et j'ai dans l'esprit que j'aurais réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toute chose, mais surtout de vous conserver et de prendre soin de vous.

A M. MOULTOU.

Yverdun, le 22 juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher Moultou, est à peine croyable. Quoi ! décrété sans être ouï ! Et où est le délit ? où sont les preuves ? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparaître, j'étais obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire, car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il serait à craindre que dans ce moment de chaleur quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourrait ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher Moultou, que, quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, je ne saurais l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-temps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du

public, et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me servirez et l'on vous écoutera. Maintenant, taisez-vous; respectez la décision des magistrats et l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce serait une lâcheté; mais parlez peu de moi; n'affectez point de me défendre; écrivez-moi rarement, et surtout gardez-vous de me venir voir, je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié; enfin, si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé l'espérer : mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechute. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien et digne patron et bienfaiteur (1), dont l'honorable et nombreuse famille m'accable, à son exemple, d'amitiés et de caresses. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher Moultou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie.

A M. DE GINGINS DE MOIRY.

Yverdun, le 22 juin 1762.

MONSIEUR,

Vous verrez par la lettre ci-jointe, que je viens d'être décrété à Genève de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Genève puisqu'on m'y a jugé coupable, et c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais, d'ailleurs, que j'ai le bonheur de vivre sous les lois d'un souverain équitable et éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut et qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, et s'il ne me voit de bon œil chercher un asile dans ses états. C'est sur ce point, monsieur, que j'ose implorer vos bontés, et vous supplier de vouloir bien faire au souverain sénat un rapport de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE., je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderaient qu'aux malheureux, et dont l'homme ne leur paraîtrait pas digne, et je suis prêt à sortir de leurs états,

(1) M. D. Roguin.

même sans ordre ; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des lois, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Genève, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit et sans reproche, soumis aux justes lois du plus sage des souverains.

A M. MOULTOU.

Yverdun, le 24 juin 1762.

ENCORE un mot, cher Moultou, et nous ne nous écrirons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais, dans l'occasion, dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; et à tous nos concitoyens que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux Moultou; si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 29 juin 1762.

N'AYANT plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, monsieur le maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le bailli d'Yverdun, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage; et moi j'ai le plus grand désir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agirait donc d'en faire empaqueter deux exemplaires, de les faire porter chez M. Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte qu'il est prié par M. D. Roguin de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre, qui est, je pense, le carrosse de Besançon. Pardon, monsieur le maréchal; je suis dans un de ces momens qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Genève. On dit que la voix publique est pour moi; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble; il ne peut plus guère m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience un mot sur la décision de mademoiselle Le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient; mais qu'à cela ne tienne, et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

A MADAME CRAMER DE LON.

2 juillet 1762.

Il y a long-temps, madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices, il faudra bientôt qu'ils se dépêchent s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

A M. MOULTOU.

6 juillet 1762.

Je vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux, vous ne pourrez vous taire, et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire ne vous fasse pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur. Il ne fallait pas moins avec votre estime que celle de quelques vrais pères de la patrie pour tempérer le sentiment de ma misère dans un concours de calamités que je n'ai jamais dû prévoir : la noble fermeté de monsieur Jalabert ne me surprend point. J'ose croire que son sentiment était le plus honorable au conseil, ainsi que le plus équitable; et pour cela même je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent qu'on peut dire que, s'ils gouvernaient les états, les peuples seraient heureux.

Je suis aussi fâché que touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette affaire avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisaient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que je ne l'ai ni sue ni approuvée, non plus que la requête de ma famille, quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant, et peut-être inouï.

Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin que pourrais-je dire sans renouveler le crime de Cham ? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi; chacun y doit voir avec évidence que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Non-seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Genève, mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guère en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou dans ma situation pour courir à de nouveaux désagrémens quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le bailli que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Sitôt que je saurai mon sort j'aurai soin de vous en instruire : jusque-là gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire ou plutôt ce libelle me poursuit d'état en état, pour me faire interdire partout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le Mercure de Neuchâtel. Est-il possible qu'il ne se trouve pas dans tout le public un seul ami de la justice et de la vérité qui daigne prendre la plume et montrer les calomnies de ce sot libelle, lesquelles ne pourraient que par leur bêtise sauver l'auteur du châtiment qu'il recevrait d'un tribunal équitable, quand il ne serait qu'un particulier? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devrait punir? Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 11 juillet 1762.

Avant-hier, cher Moultou, je fus averti que le lendemain devait m'arriver de Berne l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours; et l'on m'apprit aussi que cet ordre avait été donné à regret, aux pressantes sollicitations du conseil de Genève. Je jugeai qu'il me convenait de le prévenir; et avant que cet ordre arrivât à Yverdun j'étais hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, et j'y prends haleine jusqu'à ce qu'il plaise à messieurs de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7 : n'avez-vous pas reçu la mienne du 6? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une manière convenable à vous et à moi, sans emportemens, sans satires, surtout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse; enfin, comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage; mais je dois vous avertir que, si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire). Mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultou.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin, ou ici directement; mais écrivez rarement.

AU MÊME.

Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

Votre dernière lettre m'afflige fort, cher Moultou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils

être si durement interprétés, et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même, S'il dit mal, il ne pense pas ainsi?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouverait pas un ami de la justice et de la vérité pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginais si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion, et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonimes. Mais sachant que vous voyez et connaissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux l'idée de faire ce que, sans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même; et que, si le projet était bien exécuté, il vous remercierait quelque jour peut-être de le lui avoir suggeré.

Cependant, comme personne ne connaît mieux que vous votre situation et vos risques, que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête, et que je ne connais personne au monde qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur, si vous avez le courage de la tenter après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppose pas, persuadé que, selon l'état des choses que je ne connais point et que vous pouvez connaître, elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire, et non pas le mien, je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, et de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à madame d'Anville sur la délibération du sénat de Berne à mon sujet n'est rien moins que vrai, et il le savait mieux que personne. Le 9 de ce mois, M. le bailli d'Yverdun, homme d'un mérite rare, et que j'ai vu s'attendrir sur mon sort jusqu'aux larmes, m'avoua qu'il devait recevoir le lendemain et me signifier le même jour l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction ni sans murmure, et qu'il y a eu peu d'approbateurs dans le deux-cent, et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, et le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurais tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs. Mylord maréchal attend à mon sujet des ordres du roi, et, en attendant, m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par rapport à moi que je veux suspendre notre correspondance? Jugez-vous que j'aie trop de consolations pour vouloir encore m'ôter les vôtres? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez, je ne demande pas mieux; et surtout n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentimens de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point; on m'écrit même et l'on peut m'écrire ici di-

rectement sans enveloppe; je souhaite seulement que tous les désœuvrés ne se mettent pas à écrire comme ci-devant : aussi-bien ne répondrai-je qu'à mes amis, et je ne puis être exact même avec eux. Adieu; aimez-moi comme je vous aime, et de grace ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres; nous en pourrons reparler.

A M. DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du conseil souverain de la république de Berne, et seigneur bailli à Yverdun.

Motiers, 21 juillet 1762.

J'USE, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous et de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étais trompé. J'avais besoin, monsieur, de vous connaître, vous et le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savais qu'on ne pouvait dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre : je m'attendais à souffrir pour la cause de Dieu ; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, aux traitemens inouïs que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie et d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'asile en asile, sentant à la fois mes propres maux et la honte de ma patrie, j'avais l'ame émue et troublée, j'étais découragé sans vous. Homme illustre et respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, monsieur, je l'espère, malgré les hurlemens du fanatisme et les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, et trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

A MYLORD-MARÉCHAL.

Vitam impendere vero.

Juillet 1762.

Mylord,

Un pauvre auteur proscrit de France, de sa patrie, du canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensait être utile et bon, vient chercher un asile dans les états du roi. Mylord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grace et ne crois point en avoir besoin; mais, si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous et de sa majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite et mon nom trop connu par mes malheurs: ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, et je ne saurais plus où fuir.

Daignez, mylord, agréer les assurances de mon profond respect.

A M.......

Motiers, juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, monsieur, j'ai dit tout ce que j'avais à dire; je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importait peut-être que, parmi tant d'auteurs menteurs et lâches, il en existât un d'une autre espèce qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feraient leur bonheur s'ils savaient les écouter. Mais il n'importait pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuserait peut-être d'avoir calomnié mon siècle si mon histoire même n'en disait plus que mes écrits; et je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, et j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France je voulus honorer de ma retraite l'état de l'Europe pour lequel j'avais le plus d'estime, et j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sûreté que je n'y ai pas trouvée ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyions ici, venez tandis qu'on m'y laisse; je serai charmé de vous embrasser.

Quant à vous, monsieur, et à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous

écrivis de Montmorenci; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise; et si je n'avais formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me ferais un honneur et un plaisir d'y contribuer; mais, monsieur, les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'était resté; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis et ceux qui méritent de l'être; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, 21 juillet 1762.

Je me hâte de vous apprendre, madame la maréchale, que mademoiselle Le Vasseur est arrivée ici hier en assez bonne santé, et le cœur plein de nouveaux sentimens, qu'elle m'aurait communiqués si les miens pour vous étaient susceptibles d'augmentation, et si vos bontés et celles de monsieur le maréchal n'avaient pas dès long-temps atteint la mesure où les augmentations n'ajoutent plus rien. Elle m'a apporté un reçu de M. de Rougemont d'une somme trop considérable pour être fort bien en règle, puisque entre autres articles M. de la Roche rembourse en entier les six cents francs que je lui remis au voyage de pâque sans faire aucune déduction des déboursés qu'il a faits pour mes habits d'Arménien; erreur sur laquelle j'attends éclaircissement et redressement.

Vous avez su, madame la maréchale, que, pour prévenir l'ordre qui venait de m'être signifié de sortir du canton de Berne sous quinzaine, je suis venu avant l'intimation de cet ordre me réfugier dans les états du roi de Prusse, où mylord maréchal d'Ecosse, gouverneur du pays, m'a accordé avec toute sorte d'honnêtetés la permission de demeurer jusqu'à la réception des ordres du roi, auquel il a donné avis de mon arrivée. En attendant, voici le second ménage dont je commence l'établissement: si l'on me chasse de celui-ci je ne sais plus où aller, et je dois m'attendre qu'on me refusera le feu et l'eau par toute la terre. L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleuri a produit tous ces effets : il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire, et qu'on n'a rien de plus pressé à faire que de proscrire l'auteur comme le dernier des scélérats. Quand enfin quelque téméraire ose faire cette abominable lecture et en parler, tout surpris de ce qu'on trouve et de ce qu'on a fait, on s'en repent, comme il est arrivé à Genève, et comme il arrive actuellement à Berne; on maudit le réquisitoire et son fat auteur : mais l'infortuné n'en demeure pas moins proscrit : et vous savez que la maxime la plus fondamentale de tout gouvernement est de ne jamais revenir des sottises qu'il a

faites. Du reste, c'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin qui, tout doucement et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne : celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connaissez bien. Reste à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies; mais, dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger.

J'ai envoyé ci-devant à M. le maréchal copie d'une lettre d'un membre de notre conseil des deux-cent au sujet de mon *Contrat social*. Cette lettre ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur a pris noblement le parti de la reconnaître par-devant nos quatre syndics : aussitôt l'affaire est devenue criminelle, et l'on est maintenant occupé et embarrassé peut-être à former un tribunal pour la juger. Trop intéressé dans tout cela, je suis suspect en jugeant mes juges; mais j'avoue que les Genevois me paraissent devenus fous. Quoi qu'il en soit, qu'on fasse tout ce qu'on voudra, je ne dirai rien, je n'écrirai point, je resterai tranquille : tout ceci me paraît trop violent pour pouvoir durer.

Excusez, madame la maréchale, mes longues jérémiades. Avec qui épancherais-je mon cœur si ce n'était avec vous? Je n'ai pas peur qu'elles vous ennuient, mais qu'elles ne vous chagrinent: encore un coup ceci ne saurait durer. Après les peines vient le repos; cette alternative n'a jamais manqué dans ma vie : et il me reste un espoir très-solide, c'est que mon sort ne peut plus changer qu'en mieux, à moins que vous ne vinssiez à m'oublier, malheur que j'ai d'autant moins à craindre que je ne l'endurerais pas long-temps. Après vos bontés et celles de monsieur le maréchal, rien n'a tant pénétré mon ame que celles que M. le prince de Conti a daigné étendre jusqu'à mademoiselle Le Vasseur. Pour madame la comtesse de Boufflers il faut l'adorer. Eh! pourquoi me plaindre de mes malheurs? ils m'étaient nécessaires pour sentir tout le prix des biens qui m'étaient laissés.

On peut m'écrire en droiture à Motiers-Travers sous mon nom, ou, si l'on aime mieux, sous le couvert de M. le major Girardier; mais il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à Pontarlier. Il ne m'est encore arrivé aucune malle.

(1) Quand M. de la Tour a voulu faire graver mon portrait je m'y suis opposé; j'y consens maintenant si vous le jugez à propos, pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom l'on n'y mette que ma devise : ce sera désormais assez me nommer.

Le nom de ma demeure doit être écrit ainsi :

A Motiers-Travers, par Pontarlier.

(1) Sur le dos de la lettre.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 24 juillet 1762.

La lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Genève au sujet du tribunal légal qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort long-temps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa manière de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée comme vous le jugerez à propos. Au reste ne soyez pas surpris de me voir changer de ton; mon expulsion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Genève, a comblé la mesure. Un état dans lequel le poëte et le jongleur règnent ne m'est plus rien; il vaut mieux que j'y sois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'était pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorenci par deux prêtres déguisés qui font la gazette ecclésiastique, et qui m'ont pris en haine parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu de Genève et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berne et même à Neuchâtel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les réformés des recors bien zélés.

Je n'aimerais pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du moins qu'il ne le fût que là; car ce serait le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Genève. J'aimerais bien mieux qu'il se répandît en France et en Angleterre, où je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey, surtout si vous vous nommez? Car, si vous gardez l'anonime, il ne faudrait peut-être pas vous servir de lui de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste, travaillez avec confiance, et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent; vous en avez plus que vous ne pensez. D'ailleurs l'amour du bien, la vertu, la générosité vous éleveront l'ame. Vous songerez que vous défendez l'opprimé, que vous écrivez pour la vérité et pour votre ami; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne; et je suis bien trompé dans mon espérance si vous n'effacez votre client. Surtout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple, et aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos

lettres, de peur qu'elles ne soient vues; car je crois qu'il faut du secret.

Après un long silence je viens de recevoir de M. Vernes une lettre de bavardage et de cafardise, qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étais bien trompé sur son compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse.

A M. MERCET.

Vitam impendere vero.

VOTRE lettre, monsieur, sur l'affaire de monsieur Pictet, est judicieuse; elle va très-bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées pour achever de déterminer l'état de la question.

1. La doctrine de la profession de foi du vicaire savoyard est-elle si évidemment contraire à la religion établie à Genève, que cela n'ait pas même pu faire une question, et que le conseil, quand il s'agissait de l'honneur et du sort d'un citoyen, ait dû sur cet article ne pas même consulter les théologiens?

2. Supposé que cette doctrine y soit contraire, est-il bien sûr que J. J. Rousseau en soit l'auteur? L'est-il même qu'il soit l'auteur du livre qui porte son nom? Ne peut-on pas faussement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'est pas de lui? Ne convenait-il pas de commencer par avoir ou des preuves ou la déclaration de l'accusé, avant de procéder contre sa personne? On dirait qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout-à-fait différent, et n'autorise point la procédure du conseil de Genève. Le parlement ayant prétendu, je ne sais sur quel fondement, que le livre était imprimé dans le royaume sans approbation ni permission, avait ou croyait avoir à ce titre inspection sur le livre et sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante en décrétant d'abord de prise de corps celui qu'il devait premièrement assigner pour être ouï. Si cette procédure était légitime, la liberté de tout honnête homme serait toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, et que celui à qui l'on attribue le livre ne le désavoue pas. Mais, encore une fois, avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable, avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen, il faudrait quelque preuve positive : or la voix publique n'en est pas une; et nul n'est tenu de répondre lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irrégulière en ce point, comme il est incontestable, que dirons-nous de celle du conseil de Genève qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder? Quelquefois on se hâte de décréter légèrement un accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la dernière évidence? Ce procédé violent est sans prétexte ainsi

que sans raison. Quand le public juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter, que le public se rétracte comme il juge; au lieu que la première maxime de tous les gouvernemens du monde est d'entasser plutôt sottise sur sottise que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom : il s'agit ensuite de savoir si la profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique, indispensable en cette occasion : car enfin l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la profession de foi; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre; et cet écrit, dans le préambule, paraît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même; aller plus loin c'est deviner; et si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la profession de foi doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur et non comme auteur; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient comme étant la sienne, surtout après la déclaration qu'il fait lui-même qu'il ne donne point cette profession de foi pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion; et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Genève des livres catholiques, même de controverse, sans que le conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur genevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs genevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Genève même?

5. A l'égard du *Contrat social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un état. Ce sentiment peut bien déplaire au poëte Voltaire, au jongleur Tronchin, et à leurs satellites; mais ce n'est pas par là qu'ils oseront attaquer le livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile sans laquelle nul état ne peut-être bien constitué. Il semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile, indispensable à toute bonne législation : et en effet beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importerait-il beaucoup au peuple de Genève,

et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable et son auteur criminel. Si j'étais procureur-général de la république de Genève, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerais à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrais criminellement comme traître à la patrie et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du conseil contre J. J. Rousseau, et même que sa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette manière ténébreuse de procéder est effrayante : elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'état à Venise. Si jamais elle s'établissait à Genève, il vaudrait mieux être né Turc que Genevois.

Au reste je ne puis croire qu'on érige contre M Pictet le tribunal dont vous parlez. En tout cas ce sera fournir à un homme ferme qui a du sens, de la santé, des lumières, l'occasion de jouer un très-beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques vous aime et vous salue de tout son cœur.

A M. MOULTOU.

Motiers, 5 août 1762.

Je soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes ; car la dernière que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis il y a huit ou dix jours, avec une réponse à un citoyen de Genève qui m'avait écrit au sujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laissais le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écrirait à Genève ne serait pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son Voltaire à pleine gorge, et je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Genève, qui, tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries ; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut les lettres qu'on m'écrit à Genève ; mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonime que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main ; et je n'attends, pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance que je n'écris point

à notre ami que je ne veux pas compromettre ; car, pour vous, il est désormais trop tard. Vous êtes noté d'amitié pour moi ; et c'est à Genève un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussitôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

A M. MOULTOU.

Motiers, ce 10 août 1762.

J'ai reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en règle ; et si l'on n'ouvre pas nos lettres à Genève, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisait dans mon cœur, il ne serait pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerais bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très-utile et très-honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime ; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti, mais par un sincère amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux que j'ai mieux aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous surtout à la huitième. Quelle doctrine abominable que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de société entre les fidèles et les autres hommes ! Conséquemment à cette doctrine il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. C... ne doit point vous retenir ; car outre que je n'ai pas grand'foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération de l'avocat-général. Le tort de ce magistrat est très-grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre ; mais il serait bien plus grand encore s'il en était lui-même l'auteur. Ainsi séparez toujours le tribunal et l'homme du libelle, et tombez sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre humain d'attirer sur cet écrit toute l'exécration qui lui est due ; nul ménagement pour votre ami ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterais que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre ; car il est bon qu'ils y paraissent : et s'ils sont imprimés dehors on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ou-

vrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme dont je vous ai parlé ci-devant pourrait également se charger de cette affaire. Mais comme je n'ai point de ses nouvelles je ne me soucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suisse et de Genève, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensait de moi. Ces gens-là sont si cafards, ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne siérait pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien relevant les fautes de son ami! et quel spectacle aussi de le voir couvrir l'opprimé de l'égide de l'évangile! Ministre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces misérables, sinon jetez la plume et courez vous cacher; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchâtel, qui meurent d'envie d'imiter les autres, et de me chercher chicane à leur tour; mais outre qu'ils sont retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi: en attendant, il ne paraît pas que mylord-maréchal soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant que dans cette affaire-ci j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurais attendue; car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de Voltaire et du parti philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestans se faire, à ma poursuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me surprend plus; mais je vous avoue que la bêtise, poussée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embrasse.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, le 14 août 1762.

Voici, madame la maréchale, une troisième lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité: il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement que si l'on était plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes présente; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut de ce qu'on désire et qu'on ne saurait avoir. D'ailleurs, M. le maréchal m'a marqué qu'il croyait

que vous m'aviez écrit; et, pour savoir si les lettres se perdent, il faut accuser ce qu'on reçoit, et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

A MYLORD-MARÉCHAL.

Motiers-Travers, août 1762.

MYLORD,

Il est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états, car c'est vous qui me la rendez précieuse; et si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espère, une condition que sa majesté entend mettre à l'asile qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très-bon cœur, envers elle et votre excellence, à respecter, comme j'ai toujours fait, dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens et tous les devoirs de l'hospitalité. En général j'estime peu de rois, et je n'aime pas le gouvernement monarchique; mais j'ai suivi la règle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi, et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais quant à ma manière de penser en général sur quelque matière que ce puisse être, elle est à moi, né républicain et libre; et, tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain, car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui par un homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentimens, mylord, et mes règles. Je ne m'en suis jamais départi, et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis, et je me promets de ne plus écrire; mais encore une fois je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, mylord, je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent pour désirer d'habiter la tour carrée; et si je l'habitais, ce ne serait sûrement pas pour m'y rendre invisible; car il vaut mieux être homme et votre semblable, que le *Tien* du vulgaire et *Dalay-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation, et je ne saurais en changer avant l'hiver, sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pèlerinages ne vous sont pas importuns, je ferai de mon temps un partage très-agréable, à peu près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes; à Colombier, j'irai penser avec vous.

CORRESPONDANCE.

A MADAME LATOUR.

Motiers-Travers, le 20 août 1762.

J'AI reçu, madame, vos trois lettres en leur temps; j'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez envoyée à madame de Luxembourg, et sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang. J'avais cru que ma situation vous ferait excuser des retards auxquels vous deviez être accoutumée, et que vous m'accuseriez plutôt de négligence que madame de L. d'infidélité. Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé. Du reste, puisque, même dans la circonstance présente, vous ne savez que gronder avec moi, ni m'écrire que des reproches, contentez-vous, madame, si cela vous amuse; je m'en complairai, peut-être, un peu moins à vous répondre; mais cela n'empêchera pas que je ne reçoive vos lettres avec plaisir, et que votre amitié ne me soit toujours chère. Vous pouvez m'écrire en droiture ici, en ajoutant, *par Pontarlier;* mais il faut faire affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas la frontière.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, août 1762.

J'AI reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres des 21 et 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un *P. S.* de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. M. Hume était l'homme selon mon cœur, même avant que j'eusse le bonheur de vous connaître, et vos sentimens sur son compte ont encore augmenté les miens; il est le plus vrai philosophe que je connaisse, et le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumières et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré par mon aversion même pour le mensonge; j'ai haï le despotisme en républicain, et l'intolérance en théiste. M. Hume a dit, Voilà ce que fait l'intolérance, et ce que fait le despotisme. Il a vu par toutes ses faces l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je désire encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable; et le grand éloignement des lieux suffirait seul pour le rendre tel, surtout à cause du tour qu'il faudrait faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi! madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue, moi qui mourrai de tristesse lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fe-

nêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres? irai-je, à mon âge, et dans mon état, chercher fortune à la cour, et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres? Non, madame; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté, mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne seront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos; je ne commencerai vraiment à jouir de moi que quand on ne saura plus que j'existe : or je ne vois pas, dans cette manière de penser, comment le séjour de l'Angleterre me serait possible; car si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il est de plus très-douteux que j'y vécusse dans mon indépendance, aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation anglaise une liberté qu'elle ne pardonne à personne, et surtout aux étrangers, c'est d'en dire le mal ainsi que le bien; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre mal voulu du peuple anglais. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y fasse détester, ne fût-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits à faire à Londres, c'est une très-bonne idée, surtout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fît par souscription, elle serait difficile à faire, et j'en tirerais peu de profit.

Le château de Schleyden, étant moins éloigné, serait plus à ma portée, et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, serait dans mon état une grande raison de préférence; mais je ne connais pas assez M. et madame de la Mare pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation; c'est à vous, madame, et à madame la maréchale, à me décider là-dessus. A l'égard de la situation, je ne connais aucun séjour triste et vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des sables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées; mais, sur le seul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troisième asile dont vous me parlez, madame, je suis très-reconnaissant de cette offre, mais très-déterminé à n'en pas profiter. Au reste, il y a du temps pour délibérer sur les autres; car je ne suis point maintenant en état de voyager; et, quoique les hivers soient ici longs et rudes, je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque, ne présumant pas que le roi de Prusse, dont la réponse n'est point venue, me refuse, en l'état où je suis, l'asile qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le méritaient guère.

Voilà, madame, quant à présent, ce que je puis vous dire sur les soins relatifs à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez

de vous souvenir de mademoiselle Le Vasseur l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés, madame. Je bénirais un malheur qui m'a si bien appris à vous connaître, s'il ne m'eût en même temps éloigné de vous.

A M. DE MONTMOLLIN.

Motiers, le 24 août 1762.

Monsieur,

Le respect que je vous porte, et mon devoir comme votre paroissien, m'oblige, avant d'approcher de la sainte table, de vous faire de mes sentimens en matière de foi une déclaration, devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits (sur un réquisitoire calomnieux, dont on n'aperçoit pas les principes détestables).

Il est fâcheux que les ministres de l'évangile se fassent en cette occasion les vengeurs de l'église romaine, dont les dogmes intolérans et sanguinaires sont seuls attaqués et détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; et, comme je ne pourrais l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, monsieur, avec respect, que, depuis ma réunion à l'église dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeait de moi dans le pays où j'ai vécu que de garder le silence, et laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étais exclu par ma religion. Je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte, et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire être toujours uni extérieurement à l'église comme je le suis dans le fond de mon cœur; et quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le désire, je vous proteste, autant pour leur édification et pour l'honneur du culte que pour mon propre avantage; car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, et vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette occasion pour ne donner ni surprise au pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrais édifier.

Agréez, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

A M. JACOB VERNET.

Motiers-Travers, le 31 août 1762.

JE crois, monsieur, devoir vous envoyer la lettre ci-jointe que je viens de recevoir dans l'enveloppe que je vous envoie aussi. Épuisé en ports de lettres anonimes, j'ai d'abord déchiré celle-ci par dépit sur le bavardage par lequel elle commence; mais ayant repris les pièces par un mouvement machinal, j'ai pensé qu'il pouvait vous importer de connaître quels sont les misérables qui passent leur temps à écrire ou dicter de pareilles bêtises. Nous avons, monsieur, des ennemis communs qui cherchent à brouiller deux hommes d'honneur qui s'estiment : je vous réponds, de mon côté, qu'ils auront beau faire, ils ne parviendront pas à m'ôter la confiance que je vous ai vouée et qui ne se démentira jamais; et j'espère bien aussi conserver les mêmes bontés dont vous m'avez honoré et que je ne mériterai point de perdre. J'apprends avec grand plaisir que non-seulement vous ne dédaignez pas de prendre la plume pour me combattre, mais que même vous me faites l'honneur de m'adresser la parole. Je suis très-persuadé que, sans me ménager lorsque vous jugez que je me trompe, vous pouvez faire beaucoup plus de bien à vous, à moi et à la cause commune, que si vous écriviez pour ma défense, tant je crois avoir bien saisi d'avance l'esprit de votre réfutation. Sur cette idée, je ne feindrai point, monsieur, de vous demander quelques exemplaires de votre ouvrage pour en distribuer dans ce pays-ci. Je me propose aussi d'en prévenir mes amis en France aussitôt que le titre m'en sera connu, persuadé qu'il suffira de l'y faire connaître pour l'y faire bientôt rechercher.

Je crois devoir vous prévenir que, sur une lettre que j'ai écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, et dont je vous enverrai copie, si vous le souhaitez, au cas qu'elle ne vous parvienne pas d'ailleurs, il a non-seulement consenti, mais désiré que je m'approchasse de la sainte table, comme j'ai fait avec la plus grande consolation dimanche dernier. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien ne pas désapprouver ce qu'a fait en cette occasion l'un de messieurs vos collègues, ni me traiter dans votre écrit comme séparé de l'église réformée, à laquelle m'étant réuni sincèrement et de tout mon cœur, j'ai, depuis ce temps, demeuré constamment attaché, et le serai jusqu'à la fin de ma vie. Recevez, monsieur, les assurances inviolables de tout mon attachement et de tout mon respect.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, 1er. septembre 1762.

J'AI reçu dans son temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étais alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parce

que l'ami avec qui vous aviez conféré me marquait que vous m'écriviez par ce même ordinaire; ce qui me faisait craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paraît maintenant qu'il n'en était rien. Cependant je persiste à croire que, si nous avions à nous marquer des choses importantes, il faudrait prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer, vendredi dernier, la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes, entre autres l'histoire des deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet, et votre réponse. Je suis pénétré de reconnaissance de vous voir rendre de jour en jour plus estimable et plus respectable un ami qui m'est si cher. Pour moi, je suis persuadé que le poëte et le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode. Je comprends qu'ils travailleraient plus à leur aise si je n'avais plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Genève des affluences d'espions qui font ici de moi les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi de vous et de l'autre ami avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut aussi journellement des lettres anonimes, dans lesquelles je reconnais presque partout les fades plaisanteries et le goût corrompu du poëte. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser, et de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en est venu cette semaine une, dans laquelle on cherche, fort grossièrement à la vérité, à me rendre suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *testimonium*. J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur; mais ensuite j'ai pris le parti d'en envoyer les pièces à M. Vernet. Il est clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé : très-certainement on ne réussira pas de mon côté; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'ensuite d'une lettre que j'avais écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, j'ai été admis, sans difficulté, et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier, sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en désiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan veniez me voir cette année; car très-certainement il est impossible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et surtout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela serait charmant. Je verserais à loisir

mon ame toute entière dans la vôtre, et puis je mourrais sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre dernière lettre, *avec les notes que vous avez transcrit.* Il faut *transcrites.* C'est une faute que tout le monde fait à Genève. Cherchez ou rappelez-vous les règles de la langue sur les participes déclinables et indéclinables. Il est bon d'y penser quand on imprime, surtout pour la première fois; car on y regarde en France: c'est, pour ainsi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami; l'intérêt que vous prenez à ma gloire doit me rendre excusable, si ma tendre sollicitude pour la vôtre va quelquefois jusqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse; je suppose que vous avez appris que sa majesté consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

A M. PICTET.

Motiers, le 25 septembre 1762.

Je suis touché, monsieur, de votre lettre; les sentimens que vous m'y montrez sont de ceux qui vont à mon cœur. Je sais d'ailleurs que l'intérêt que vous avez pris à mon sort vous en a fait sentir l'influence; et, persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerais pas à vous confier mes résolutions si j'en avais pris quelqu'une. Mais, monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie. J'ai été très-ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie; je le suis encore; et quoique jusqu'à présent cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettrait pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, monsieur, cette persécution, bien que plus couverte, n'a pas cessé. On s'est aperçu que les voies publiques étaient trop odieuses; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sûr sans attirer aux persécuteurs le blâme public; et il faut attendre cet effet avant de prendre une résolution que la rigueur de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cède, sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste, je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie me paraît très-périlleux pour moi sans être utile à personne. On a beau se dédire en public, on ne saurait se dissimuler les outrages qu'on m'a faits; et je connais trop les hommes pour ignorer que souvent l'offensé pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi, aller vivre à Genève n'est autre chose que

m'aller livrer à des malveillans puissans et habiles, qui ne manqueront ni de moyens, ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire : le seul bien après lequel je soupire est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part : mais sûrement je ne le trouverai jamais à Genève, surtout tant que le poëte y régnera, et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourrait opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, et que même je ne crois pas fort solide; car où le ressort public est usé les abus sont sans remède. L'état et les mœurs ont péri chez nous; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, je me tais pour jamais; ou, si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, et à la dernière extrémité. Au surplus, ma carrière est finie; j'ai vécu: il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirais à Genève, j'y voudrais être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public, s'il était possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendrait qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, monsieur, mes sentimens les plus secrets et mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état il ne vous paraisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime que je me tiendrais heureux d'en avoir à votre amitié.

AU ROI DE PRUSSE.

Septembre 1762.

SIRE,

J'ai dit beaucoup de mal de vous; j'en dirai peut-être encore: cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos états. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là : cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grace, et je n'en demande pas; mais j'ai cru devoir déclarer à votre majesté que j'étais en son pouvoir et que j'y voulais être; elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

A MADAME LATOUR.

Motiers, le 26 septembre 1762.

JE suis encore prêt à me fâcher, madame, de la crainte que vous marquez de me tourmenter par vos lettres. Croyez, je vous supplie, que quand vous ne m'y gronderez pas, elles ne me tour-

menteront que par le désir d'en voir l'auteur, de lui rendre mes hommages; et je vous avoue que, de cette manière, vous me tourmentez plus de jour en jour. Vous m'avez plus d'obligation que vous ne pensez de la douceur que je vous force d'avoir avec moi, car elle vous donne, à mon imagination, toutes les graces que vous pourriez avoir à mes yeux; et moins vous me reprochez ma négligence, plus vous me forcez à me la reprocher.

La femme qui me dit le *tais-toi Jean-Jacques*, n'était point madame de Luxembourg, que je ne connaissais pas même dans ce temps-là; c'est une personne que je n'ai jamais revue, mais qui dit avoir pour moi une estime dont je me tiens très-honoré. Vous dites que je ne suis indifférent à personne; tant mieux, je ne puis souffrir les tièdes, et j'aime mieux être haï de mille à outrance, et aimé de même d'un seul. Quiconque ne se passionne pas pour moi, n'est pas digne de moi. Comme je ne sais point haïr, je paie en mépris la haine des autres, et cela ne me tourmente point: ils sont pour moi comme n'existant pas. A l'égard de mon livre, vous le jugerez comme il vous plaira; vous savez que j'ai toujours séparé l'auteur de l'homme; on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres, est un fripon: jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit.

C'est en effet M. de Gizors dont j'ai voulu parler, je n'ai pas cru qu'on s'y pût tromper. Nous n'avons pas le bonheur de vivre dans un siècle où le même éloge se puisse appliquer à plusieurs jeunes gens.

Je crois que vous connaissez M. du Terreaux; il faut que je vous dise une chose que je souhaite qu'il sache. J'avais demandé par une lettre qui a passé dans ses mains, un exemplaire du mandement que monsieur l'archevêque de Paris a donné contre moi. M. du Terreaux voulant m'obliger, a prévenu celui à qui je m'adressais, et m'a envoyé un exemplaire de ce mandement par monsieur son frère, qui, avant de me le donner, a pris le soin de le faire promener partout Motiers; ce qui ne peut faire qu'un fort mauvais effet dans un pays où les jugemens de Paris servent de règle, et où il m'importe d'être bien voulu. Entre nous il y a bien de la différence entre les deux frères pour le mérite. Engagez M. du Terreaux, si jamais il m'honore de quelque envoi, de ne le point faire passer par les mains de son frère, et prenez, s'il vous plaît, la même requête pour vous.

Bonjour, madame: si vous ressemblez à vos lettres, vous êtes mon ange; si j'étais des vôtres, je vous ferais ma prière tous les matins.

A MADAME LATOUR.

Motiers, le 5 octobre 1762.

J'AI reçu dans leur temps, madame, la lettre que vous m'avez envoyée par M. du Terreaux, et l'épître qui y était jointe. J'ai

oublié de vous en remercier, j'ai eu grand tort, mais enfin je ne saurais faire que je ne l'aie pas oublié. Au reste, je ne sais point louer les louanges qu'on me donne, ni critiquer les vers que l'on fait pour moi; et, comme je n'aime pas qu'on me fasse plus de bien que je n'en demande, je n'aime pas non plus à remercier. Je suis excédé de lettres, de mémoires, de vers, de louanges, de critiques, de dissertations; tout veut des réponses, il me faudrait dix mains et dix secrétaires; je n'y puis plus tenir. Ainsi, madame, puisque, comme que je m'y prenne, vous avez l'obstination d'exiger toujours une prompte réponse, et l'art de la rendre toujours nécessaire, je vous demande en grace de finir notre commerce, comme je vous demanderais de le cultiver dans un autre temps.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 8 octobre 1762.

J'ai eu le plaisir, cher Moultou, d'avoir ici, durant huit jours, l'ami Roustan et ses deux amis; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, et tant mieux; c'est grand dommage de perdre, à parler des malveillans, un temps consacré à l'amitié. Roustan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage, mais que vous profiteriez du loisir de la campagne pour vous y mettre tout de bon. Ne vous pressez point, cher ami, travaillez à loisir, mais réfléchissez beaucoup; car vous avez fait une entreprise aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense, et comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immortalisé et perdu. Pensez-y bien, vous y êtes à temps encore. Mais si vous persévérez dans votre projet gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus temps de cacher absolument ce qui a transpiré, mais parlez-en avec négligence comme d'une entreprise de longue haleine et qui n'est pas prête à mettre à fin, ni près de là, et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité; et il n'est pas toujours défendu de la taire quand c'est pour la mieux honorer.

M. Vernet m'a enfin répondu, et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, aussi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte assurément. Mon Dieu, que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête. Ils avaient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté; mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc; ils me mettent fort à mon aise: *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à discerner où portent mes coups; et je vous réponds que tout rogues qu'ils sont je suis fort trompé s'ils ne les sentent. Quand on

veut s'ériger en juges du christianisme il faut le connaître mieux que ne font ces messieurs; et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois J. J. Rousseau élevant une statue à son pasteur Montmollin sur la tête des autres ministres, et le vertueux Moultou couronnant cette statue de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre s'exhale sur le papier, je ne laisserai du moins rien paraître avant que d'en conférer avec vous.

J'avais encore je ne sais combien de choses à vous dire; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir : ils ont une longue traite à faire, ils vont à pied, il ne faut pas les retenir. Adieu; je vous embrasse tendrement.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 21 octobre 1762.

J'ai eu l'ami Deluc, comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade; je l'ai soigné de mon mieux, et il est reparti bien rétabli. C'est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait si assommant qu'à Genève : en revanche il m'a laissé ses deux livres; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire, et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche! moi qui ne dors point! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudrait bien me rapprocher de vos messieurs; et moi aussi je le voudrais de tout mon cœur, mais je vois clairement que ces gens-là, mal intentionnés comme ils sont, voudront me remettre sous la férule; et s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractations de peur que je ne les envoie promener, ils voudront des éclaircissemens qui cassent les vitres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes; car très-certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus? On commence par brûler le livre, et l'on demande les éclaircissemens après. En un mot, ces messieurs, que je croyais raisonnables, sont cafards comme les autres, et, comme eux, soutiennent par la force une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre : ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très-bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*, et la critique de Roustan porte à faux à

cet égard; mais comme cela n'empêche pas, d'ailleurs, que son ouvrage ne soit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu un écrit dans lequel il me réfute; et c'est pourtant ce qu'il aurait dû faire si je lui avais fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zèle pour la liberté qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles; je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

A M. DE MALESHERBES.

Motiers-Travers, le 26 octobre 1762.

Permettez, monsieur, qu'un homme tant de fois honoré de vos graces, mais qui ne vous en demanda jamais que de justes et d'honnêtes, vous en demande encore une aujourd'hui. L'hiver dernier je vous écrivis quatre lettres consécutives sur mon caractère et l'histoire de mon ame dont j'espérais que le calme ne finirait plus: je souhaiterais extrêmement d'avoir une copie de ces quatre lettres, et je crois que le sentiment qui les a dictées mérite cette complaisance de votre part. Je prends donc la liberté de vous demander cette copie, ou, si vous aimez mieux m'envoyer les originaux, je ne prendrai que le temps de les transcrire, et vous les renverrai, si vous le désirez, dans peu de jours. Je serai, monsieur, d'autant plus sensible à cette grace, qu'elle m'apprendra que mes malheurs n'ont point altéré votre estime et vos bontés pour moi, et que vous ne jugez point les hommes sur leur destinée.

Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Mon adresse est à Motiers-Travers, comté de Neufchâtel, par Pontarlier; et les lettres qui ne sont pas contre-signées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier.

A MADAME ....

Le 30 octobre 1762.

En m'annonçant, madame, dans votre lettre du 22 septembre (c'est je crois 22 octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent s'étaient lassés de leurs méchancetés, que le parlement de Paris avait levé son inique décret, que le magistrat de Genève avait reconnu son tort, et que le public me rendait enfin justice. Mais loin de là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations: le changement de

sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistances dont je n'ai pas besoin quant à présent; et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine, c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut de beaucoup cependant que je sois insensible aux bontés du roi de Prusse; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, et j'ai du temps pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanlay, comme elles sont toutes pour votre compte, madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle était bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre ange, on dirait qu'il s'agissait d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissait que de rester comme auparavant dans la communion de mes pères et de mon pays, dont on cherchait à m'exclure : il ne fallait point pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacrait en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communierait pas de même dans un culte où rien ne choque la raison; et je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les catholiques sans que personne m'en fît un crime, on s'avise tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre? Ah! pourquoi? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève, et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles, et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là même son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève qui le connaissent; mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud que, malgré la protection et l'amitié de monsieur le bailli d'Yverdun et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le magistrat municipal de Neuchâtel défendit mon livre; la classe des ministres le déféra; le conseil

d'état allait le défendre dans tout l'état, et peut-être procéder contre ma personne ; mais les ordres de mylord-maréchal et la protection déclarée du roi l'arrêtèrent tout court ; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchait, et cette époque allait décider si j'étais séparé de l'église protestante ou si je ne l'étais pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement, en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochait, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin, pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir, mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étais bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit ; je la regardais comme une protestation nécessaire, et qui aurait son usage en temps et lieu. Quelle fut ma surprise et ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin me déclarer que non-seulement il approuvait que j'approchasse de la sainte table, mais qu'il m'en priait, et qu'il m'en priait de l'aveu unanime de tout le consistoire, pour l'édification de sa paroisse, dont j'avais l'approbation et l'estime. Nous eûmes ensuite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à peu près qu'ils sont exposés dans la profession du vicaire, appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'évangile et au christianisme, et ne lui déguisant pas non plus mes difficultés et mes doutes. Lui, de son côté, connaissant assez mes sentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auraient pu m'arrêter ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation, n'insista sur aucune explication ; et nous nous séparâmes contens l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son église. Il faut être opprimé, malade, et croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères.

M. de Montmollin, ayant à justifier sa conduite devant ses confrères, fit courir ma lettre. Elle a fait à Genève un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir et qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers, m'embrassant avec des larmes de joie, et appelant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur et leur père. Il est même sûr que cette affaire aurait des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des ministres sont mécontens. Voilà pour ainsi dire la profession de foi du vicaire approuvée en tous ses points par un de leurs confrères : ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en effet ; tous veulent absolument des rétractations et des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, madame, à votre avis ? Irai-je laisser mon digne pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi ? l'abandonnerai-je à la censure de ses confrères ? autoriserai-je cette censure par ma conduite et par mes écrits ? et, démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté ? Non,

non, madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra, mais je ne serai ni un perfide ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes pères, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'évangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, et que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, et où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité ou de ce que je prends pour elle; et l'on pourrait m'excommunier et me décréter bien des fois avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste, je me consolerai d'une imputation d'hypocrisie sans vraisemblance et sans preuves. Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle. Je ne connais dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, madame, ce que vous voulez dire avec votre ange, et ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, madame, qu'il fallait que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurais me défaire. Je n'ai fait aucune démarche tant que les ministres m'ont persécuté; mais quand une fois j'ai été sous la protection du roi, et qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact, mais les traits principaux sont fidèles; car ils ont frappé M. de Montmollin; il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avait pas attendu la démarche dont vous vous plaignez pour me taxer d'hypocrisie.

Conversation de M. de Voltaire avec un de ses ouvriers du comté de Neuchâtel.

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neuchâtel même?

L'OUVRIER.

Non, monsieur; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte! Cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, monsieur?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin qui se promenait avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ce pied-plat va en carrosse! Le voilà donc bien fier?

L'OUVRIER.

Oh! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris s'il ne se fût sauvé; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu, monsieur! Il a l'air d'un si bon homme; eh mon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE.

Ah, l'hypocrite! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché partout, et on dit que mylord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE.

C'est que mylord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci, où il demeurait, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion, monsieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui? moi, grand Dieu! Et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah, quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens!

L'OUVRIER.

Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, etc.

AU ROI DE PRUSSE.

Du 30 octobre 1762.

SIRE,

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur; et je porte un cœur fait pour la reconnaissance; je viens m'acquitter avec vous, si je puis.

Vous voulez me donner du pain; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse; elle n'a que trop fait son devoir, et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe, et vous êtes encore loin du terme: cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout (1).

(1) Dans le brouillon de cette lettre il y avait à la place cette phrase: « Sondez bien votre cœur, ô Frédéric! vous convient-il de mourir sans » avoir été le plus grand des hommes? » et à la fin de la lettre cette autre

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses états d'un peuple nombreux dont il soit le père ! et Jean-Jacques Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir aux pieds de son trône.

A MYLORD-MARÉCHAL,

en lui envoyant la lettre précédente.

Motiers, le 1er. novembre 1762.

Je sens bien, mylord, le prix de votre lettre à madame de Boufflers ; mais elle ne m'apprend rien de nouveau, et vos soins généreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre qu'ajouter à mes sentimens. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bienfaits du roi : mais, pour vous faire mieux sentir l'effet de vos bontés et des siennes, je dois vous avouer que je ne l'aimais point auparavant, ou plutôt on m'avait trompé; j'en haïssais un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau, mais un cœur à l'épreuve, qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans, et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais, fussé-je prêt à mourir de faim, j'aimerais mieux, dans l'état actuel de ce bon prince, et ne lui étant bon à rien, aller brouter l'herbe et ronger des racines que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt, à l'insu de lui-même et de tout le monde, aller jeter la pitte dans un trésor qui lui est nécessaire, et dont il sait si bien user ! je n'aurais rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances et revivifier ses états épuisés; alors, si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici, mylord, une lettre que je vous prie de lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous, et j'espère que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui est convenable marche avant tout. La lettre ne doit être vue que du roi seul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à Votre Excellence un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu ; ce sont des fruits de mon jardin. Ils ne sont pas si doux que les vôtres; aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes.

Mylord, il n'y a pas de jour que mon cœur ne s'épanouisse en songeant à notre château en Espagne. Ah, que ne peut-il faire le quatrième avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire, et à ne connaître jamais le bonheur de la vie ! Recevez tout mon respect.

phrase : « Voilà, sire, ce que j'avais à vous dire : il est donné à peu de » rois de l'entendre, et il n'est donné à aucun de l'entendre deux fois. »

A M. DE MALESHERBES.

Paris, 11 novembre 1762.

Je serais, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurais fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auraient été plus lucratifs, et m'auraient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connaissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusemens. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez ; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai sans aucune difficulté le paiement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose ; c'étaient des plantes qui vous appartenaient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avais rassemblé pour moi-même ; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûtée l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie ; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres; savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me les marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est

s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens; mais, quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même, et de se contenter d'être heureux.

A MYLORD-MARÉCHAL.

Novembre 1762.

NON, mylord, je ne suis ni en santé ni content; mais quand je reçois de vous quelque marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines: au surplus, j'ai le cœur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Madame la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grace, mylord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement ne sera obtenu par nul autre. Madame de Boufflers semble oublier dans cette occasion le respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devais peut-être; et je crains que cette affaire ne me brouille avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, mylord, si vous songez encore à notre château en Espagne; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît, tout me gêne, tout m'importune: je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous, et, séparé par d'insurmontables obstacles du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espère, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le désir d'y venir vous-même n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet. Et je suis mortifié aussi que vous n'ayez aucune réponse de M. Hume. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Écosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas penser; j'aimerais autant habiter une ville. C'est assez d'y faire de temps en temps des voyages lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison pour vous y aller voir, et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore long-temps à traîner mes chagrins et mes maux; car cela commence à devenir long, et n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que

je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurais tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractère et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi me fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg que l'impératrice fait proposer à M. d'Alembert d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus que M. d'Alembert avait de la philosophie, du savoir et beaucoup d'esprit; mais que s'il élevait ce petit garçon, il n'en ferait ni un conquérant ni un sage, qu'il en ferait un arlequin.

Je vous demande pardon, mylord, de mon ton familier; je n'en saurais prendre un autre quand mon cœur s'épanche; et quand un homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter sans être faux: j'en pourrais cependant adopter une auprès de vous, mylord, sans courir ce risque; ce serait celle du bon Ibrahim (1).

A M. MOULTOU.

13 novembre 1762.

Vous ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir; mais votre lettre m'a rendu la vie, et l'assurance que vous me donnez me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination, qui ne connaît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, et qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amare*, dit le poëte; mais moi je dis, *Felix nescit amare*. Des deux côtés les circonstances qui ont serré notre attachement l'ont mis à l'épreuve, et lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Montmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez; il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage: pour moi, je ne veux pas faire un pas, ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, et je laisserai vos gens se démener comme ils voudront, sans m'en mêler ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant à qui l'on commence par donner le fouet, et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout-à-fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veut donner des éclaircissemens; c'est le bonhomme Deluc qui veux que j'en donne; et je suis très-fâché de ne pouvoir en cela lui complaire, car il m'a tout-à-fait gagné

(1) Ibrahim, esclave turc de mylord-maréchal, finissait les lettres qu'il lui adressait par cette formule: « Je suis plus votre ami que jamais. Ibrahim. »

le cœur ce voyage, et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérais. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le serait pas non plus de mes éclaircissemens. Quoi qu'on fasse, je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a; et quand on me presserait sur le reste, je craindrais que M. de Montmollin ne fût compromis : ainsi je ne dirai plus rien, c'est un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop d'importance à cette affaire : c'est un jeu de sots enfans dont on se fâche pour un moment, mais dont on ne sait que rire sitôt qu'on est de sang-froid.

Adieu, cher Moultou.

J'oubliais de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire par mylord-maréchal des offres très-obligeantes et d'une manière dont je suis pénétré.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 15 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, cher ami, une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi, de mon côté, je lui écrirai en peu de lignes la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi, de mon côté, je ne dirai plus rien; j'en resterai là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche où je saurai si Genève m'est encore quelque chose. Si les Genevois se conduisent comme ils le doivent, je me reconnaîtrai toujours leur concitoyen et les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je ne cesserai point de les aimer, mais du reste mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parce que ma réponse dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire simplement qu'il viendrait me voir; car depuis plusieurs semaines l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps d'écrire : ainsi je n'écrirai à M. Deluc que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Genève, cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera si je suis encore Genevois, ou

si je ne le suis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerais tout au monde pour être à la fin du mois prochain.

Adieu, cher ami.

A MADAME LATOUR.

Motiers, le 21 novembre 1762.

Tu m'aduli, ma tu mi piaci. Il faut se rendre, madame, je sens tous les jours mieux qu'il est impossible à mon cœur de vous résister. Plus je gronde, plus je m'enlace; et, à la manière dont vous me permettez de ne vous plus écrire, vous êtes bien sûre de n'être pas prise au mot. Oui, vous êtes femme; je le sens à votre ascendant sur moi; je le sens à votre adresse, et il y a long-temps que je ne m'avise plus d'en douter. Je ne tenterai donc plus de briser ces chaînes si pesantes que vous me donnez si légèrement; mais, de grace, allégez-en le poids vous-même; soyez aussi bonne que charmante; acceptez mes hommages, en compensation de ma négligence, et ne comptez pas si rigoureusement avec votre serviteur.

Il est certain, madame, que j'ai eu tort de parler encore à M. de Rougemont de ce que je vous avais dit au sujet de M. du Terreaux; mais la manière dont vous m'aviez répondu, me faisait douter que vous en parlassiez à monsieur son frère, et il convenait cependant qu'il le sût. Voilà, non l'excuse, mais la raison de mon tort.

Je vous prie, madame, d'être bien persuadée de deux choses; l'une, que si vous eussiez gardé avec moi le silence que j'avais mérité, je n'aurais eu garde de vous laisser faire, du moins jusqu'à m'oublier; pour peu que vous eussiez encore différé à m'écrire, je vous aurais sûrement prévenue; et, quelque touché que je sois de votre lettre, je suis presque fâché que vous ne m'ayiez pas donné cette occasion de vous marquer mon empressement et mon repentir. L'autre vérité, que je vous supplie de croire, est, que bien que l'on ne se corrige point à mon âge, et que je ne puisse, sans vous tromper, vous promettre plus d'exactitude que par le passé, j'ai pourtant le cœur pénétré de vos bontés, et très-zélé pour m'en rendre digne. Voilà, madame, que j'écrive ou non, sur quoi vous devez toujours compter.

A M. MOULTOU.

Motiers, 25 novembre 1762.

Je m'étais attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne se passât autrement. Mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire du mal à personne. Je suis charmé de ne m'en être pas départi en cette occasion; car je vous avoue que la tentation était vive. Savez-vous à quel jeu j'ai perdu M. Marcet? Il me paraît certain que je l'ai perdu. J'aurais cru pouvoir

compter sur un ancien ami de mon père. Je soupçonne que l'amitié de M. D. L. m'a ôté la sienne.

Je suis charmé que vous voyiez enfin que je n'en ai déja que trop fait. Ces messieurs les Genevois le prennent en vérité sur un singulier ton. On dirait qu'il faut que j'aille encore demander pardon des affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquisition! L'on n'en ferait pas tant chez les catholiques. En vérité ces gens-là sont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien?

Le bon homme dispose de moi comme de ses vieux souliers; il veut que j'aille courir à Genève dans une saison et dans un état où je ne puis sortir, je ne dis pas de Motiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon cœur de revoir Genève, et je me sens un cœur fait pour oublier leurs outrages; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grace, ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase ni pour moi ni pour les autres. J'ai l'esprit prime-sautier, comme disait Montaigne; passé cela je ne suis rien. Dans un ouvrage fait je ne vois que ce qu'il y a; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux toucher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, et je le gâterai infailliblement, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de moi: on ne sait jamais parler de soi comme il faut. Je vois que vous vous défiez de vous; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peut mieux que vous vous mettre à votre taux. En ceci seulement je jugerai mieux que vous. Faites de vous-même; vous serez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue; mais, si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, surtout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la dernière fois votre écrit, c'est celle des *Lettres Persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la première fois. Vous y trouverez pourtant quelques faute de langue. En voici une dans la quarante-deuxième lettre: *Tel que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe.* La faute est de prendre pour le participe passif *méprisé,* qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser* qui y est. Les Genevois sont encore fort sujets à faire cette faute-là. Toutefois, si vous voulez absolument m'envoyer votre écrit, faites. Je ne sais lequel de vous ou de moi me donnera le plus d'intérêt à sa lecture; mais je vous répète que je ne vous y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Prusse et de ma reconnaissance. Mais voudriez-vous que je les eusse acceptées? Est-il né-

cessaire de vous dire ce que j'ai fait? ces choses-là devraient se deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une chose. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalité dans mes lettres; c'est qu'il y en a beaucoup dans mon humeur, et je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne se règle point sur mon humeur; elle a une règle plus constante; à mon âge on ne change plus. Je serai ce que j'ai été. Je ne suis différent qu'en une chose, c'est que jusqu'ici j'ai eu des amis, mais à présent je sens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaisir qu'*Emile* a le plus grand succès en Angleterre. On en est à la seconde édition anglaise. Il n'y a pas d'exemple à Londres d'un succès si rapide pour aucun livre étranger, et, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglais.

A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

QUAND je me suis réuni, monsieur, il y a neuf ans à l'église, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, et je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudraient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore et me console déplaît à mes ennemis; et ceux qui voudraient rendre la religion méprisable sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connaissons trop, vous et moi, les hommes, pour ignorer à combien de passions humaines le feint zèle de la foi sert de manteau; et l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme et l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espère, monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyiez rien en moi qui, démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie: ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que, de quelque manière que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que, si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgraces; et ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, monsieur, des entretiens sur mon ouvrage (1), je vous ai dit dans quelles vues il avait été publié, et je vous réitère la même chose en sincérité de cœur. Ces v[ues] n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même

(1) Il est question de l'Émile.

et quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jeter du ridicule sur le christianisme, vous sentez en même temps combien cette imputation est ridicule elle-même, puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, et où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai chrétien. Pourquoi les réformés prennent-ils ainsi fait et cause pour l'église romaine? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation, qui n'a point été la leur jusqu'ici? Veulent-ils donc se rapprocher peu à peu de ses manières de penser comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion?

Je suis bien persuadé, monsieur, que, si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors, ou la profession du vicaire savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou, selon toute apparence, elle eût eu dans sa seconde partie un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, et me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connaissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles que les géomètres ne s'avisent point de supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée; et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir même en matière de religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur; nous n'en serons pas moins vrais croyans, et nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens la profession de foi du vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avait qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étaient proposées, sans se fâcher comme si l'on avait tort, et sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre et sans fondement qu'on m'a faites et qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ, c'est là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveler, monsieur, la déclaration de la résolution ferme et sincère où je suis de vivre et mourir dans la communion de l'église chrétienne réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgraces que d'en faire la sincère profession auprès de vous, de trouver en vous mon pasteur, et mes frères dans vos paroissiens. Je vous demande à vous et à eux la continuation des mêmes bontés; et

comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

A M***.

1762.

En parlant, monsieur, dans votre gazette du 23 juin, d'un papier appelé réquisitoire, publié en France contre le meilleur et le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, et je ne vous en sais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont ce papier est rempli, et auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire pour avoir composé le livre dont il s'agit, et surtout pour y avoir mis mon nom, comme s'il était permis et honnête de se cacher en parlant au public; alors, monsieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez sans connaître; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé et un homme de bien porte avec connaissance un jugement si peu équitable sur un livre où l'auteur soutient la cause de Dieu, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières et dictées par des motifs particuliers que tout le monde connaît.

Mon livre, monsieur, est entre les mains du public; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des chrétiens, qui verront avec surprise et sans doute avec indignation, qu'un disciple de leur divin maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

Je vous prie donc, monsieur, et c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement et si mal parlé; et, quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur et sans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

A M. LOISEAU DE MAULÉON,

pour lui recommander l'affaire de M. Le Beuf de Valdahon.

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous, qui savez braver le puissant injuste et défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudrait commettre, et qui ne blesse d'autres lois que celles de l'avarice et de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux et non moins pénétrans, en faveur de deux amans persécutés par un père vindicatif et dénaturé. Ils ont la voix pu-

blique, et ils l'auront partout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédens; et vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les cœurs sensibles, et qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon. C'est dans une route que vous vous êtes frayée qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-temps annoncé, et qui est seul digne de vous.

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS,

fille de M. le procureur-général de Neuchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avait demandé pour présent de noces.

Le voilà, mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez désiré : s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagère, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cet emblême des liens de douceur et d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, et songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers, le 26 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois sous le couvert de mylord-maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous, que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendraient toujours.

Je suis pénétré de reconnaissance et de respect pour le roi de Prusse; mais ses bienfaits, souvent répandus avec plus de générosité que de choix, ne sont pas une preuve bien sûre qu'on les mérite. Si je les acceptais je croirais lui rendre autant d'honneur que j'en recevrais de lui; et je ne suis point persuadé que, par cette démarche, je fisse un si grand déplaisir à mes ennemis.

Je crois, madame, que si j'étais dans le besoin et que j'eusse recours à vous, vous consulteriez plus votre cœur que votre fortune; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrais-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas-là, et que jusqu'ici mes amis ne se sont point aperçus que j'y aie été, cette délibération me paraît, quant à présent, fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de

Montmollin était peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'était ; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet ; mais sur qui ? Si c'est sur MM. d'Alembert et Voltaire, je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation.

Il était inutile que cette lettre courût, et je ne l'ai jamais montrée à personne. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée, et je vous l'ai dit ; cela n'emportait pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette pièce, ayant fait ici son effet, n'importe, au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir, la voilà telle que je l'ai écrite, et que je l'écrirais tout à l'heure si c'était à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des lois. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, madame, remplir avec moi le soin de l'amitié ; je vous en remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore : car je n'aimerais pas être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, madame ? Il me semble pourtant que les droits et les devoirs de l'amitié devraient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, et ne verrai-je jamais vos plaisirs, ou ceux de personnes qui vous approchent ? Vous n'avez pas besoin de mes conseils, je le sais ; mais j'aurais le plaisir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverais, je m'attendrirais, je m'égayerais de votre joie, et tous mes maux seraient oubliés.

Je n'ai jamais songé à vous demander, madame, si l'on avait rendu à M. le prince de Conti la musique que j'avais copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remercîmens et respects de mademoiselle Le Vasseur.

A M. . . . . . .

Curé d'Ambérier en Bugey (1).

Motiers-Travers, le 30 novembre 1762.

Je n'aurais pas tardé si long-temps, monsieur, à vous témoigner ma reconnaissance des soins et des bontés que vous n'avez

(1) Mademoiselle Le Vasseur, partie en juillet 1762, par le carrosse de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de M. Rousseau, alors en Suisse, fut insultée par deux jeunes étourdis, que M. le curé d'Ambérier ne parvint à contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du burer[illegible] Sensible à ce service, l'obligée se fit connaître à son protecteur, et demanda avec instance et son nom et son adresse. C'est à cette occa[illegible] qu'ont été écrites les trois lettres adressées à M. . . . . ., curé d'Ambéri[illegible]

cessé d'avoir pour ma gouvernante durant son voyage de Paris à Besançon, si je n'avais égaré votre adresse qu'elle me remit en arrivant, et en me rendant compte de toutes les obligations que nous avions elle et moi à votre humanité et à votre charité. J'ai retrouvé cette adresse hier au soir, et je me hâte de remplir un devoir qui m'est cher, en vous faisant d'un cœur vraiment touché les remercîmens de cette pauvre fille et les miens. Je voudrais être en état de rendre ces remercîmens moins stériles, en vous marquant par quelque retour que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occasion s'en présente, je vous demande en grace de ne pas oublier le citoyen de Genève, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. Recevez, monsieur, les respects de mademoiselle Le Vasseur, et ceux d'un homme qui vous honore.

A MADAME LATOUR.

Motiers, le 18 décembre 1762.

Pour le coup, madame, vous auriez été contente de mon exactitude, si j'avais pu suivre, en recevant votre dernière lettre, la résolution que je pris d'y répondre dès le lendemain; mais il est dit que je voudrai toujours vous plaire, et que je n'y parviendrai jamais. Une maudite fièvre est venu traverser mes bonnes résolutions; elle m'a abattu, au point d'en garder le lit, ce qui ne m'était jamais arrivé dans mes plus grands maux : sans doute, le bon usage que je voulais faire de mes forces, m'a aidé à les recouvrer, et je me suis dépêché de guérir pour vous offrir les prémices de ma convalescence, si tant est pourtant qu'on puisse appeler convalescence l'état où je suis resté.

Je voudrais, madame, pouvoir vous donner l'éclaircissement que vous désirez sur l'homme au gros poireau, et je voudrais, pour moi-même, connaître un homme qui m'ose louer publiquement à Paris; car, quoique je doive peut-être bien plus à vous qu'à lui la chaleur de son zèle, ce qu'il a dit pour vous complaire me le fait autant aimer que s'il l'avait dit pour moi. Mais ma mémoire ne me fournit rien d'applicable en tout au signalement que vous m'avez donné. J'ai fréquenté dix ans Épinay et la Chevrette; pendant ce temps-là, on a représenté beaucoup de pièces, et exécuté beaucoup de divertissemens, où j'ai quelquefois fait de la musique, et où divers auteurs ont fait des paroles; mais depuis lors tant de choses me sont arrivées, que je ne me rappelle tout cela que fort confusément. Le poireau surtout me désoriente; je ne me rappelle pas d'avoir vécu dans une certaine intimité avec quelqu'un qui en eût un; si ce n'est, ce me semble, M. le marquis de Croix-Mard, qui, à la vérité, a beaucoup d'esprit, mais qui n'est plus ni jeune, ni d'une assez jolie figure, et auquel je ne me suis sûrement jamais mêlé de donner des conseils.

Il est vrai, madame, que je ne doute plus que vous ne soyiez femme; vous me l'avez trop bien fait sentir par l'empire que

vous avez pris sur moi, et par le plaisir que je prends à m'y soumettre; mais vous n'avez pas à vous plaindre d'un échange qui vous donne tant de nouveaux droits, en vous laissant tous ceux que je voulais revendiquer pour mon sexe. Toutefois, puisque vous deviez être femme, vous deviez bien aussi vous montrer. Je crois que votre figure me tourmente encore plus que si je l'avais vue. Si vous ne voulez pas me dire comment vous êtes faite, dites-moi donc du moins comment vous vous habillez, afin que mon imagination se fixe sur quelque chose que je sois sûr vous appartenir, et que je puisse rendre hommage à la personne qui porte votre robe, sans crainte de vous faire une infidélité.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 19 décembre 1762.

Mon cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien. Les effets d'une fièvre causée par un grand rhume se sont fait sentir sur la partie faible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me lève pourtant, et je sors quand le temps le permet; mais je n'ai ni la tête libre ni la machine en bon état. La rigueur de l'hiver peut causer tout cela: je suis persuadé qu'aux approches du temps doux je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Genève: il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller parce que vous y êtes: mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi: que m'importe le reste? Nous verrons, au surplus, ce qu'ils ont à me dire: pour moi, je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager plutôt que par la poste, afin que, si vous avez quelque chose à m'envoyer, vous en ayez la commodité. Du reste, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention était de le quitter un jour: nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvait transpirer chez quelqu'un de ces messieurs, peut-être ne chercheraient-ils qu'une occasion de vous prévenir; et il est bien difficile qu'ils ne trouvassent pas cette occasion dans l'écrit en question s'ils l'y voulaient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela. Il faut quitter, et non pas se faire renvoyer.

Je crois que mylord-maréchal pourrait aller dans quelque temps à Genève voir mylord Stanhope. S'il y va, allez le voir, et nommez-vous. C'est un homme froid qui ne peut souffrir les complimens, et qui n'en fait à personne; mais c'est un homme, et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste, ne parlez à personne de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le se-

cret, mais il n'en a parlé qu'à moi; ce qui me fait croire ou qu'il a changé de sentiment ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moultou : je compte les heures comme des siècles jusqu'à la belle saison.

A M. D'ALEMBERT.

Ce 27 décembre 1762.

Je suis sensible, mon cher monsieur, à l'intérêt que vous prenez à moi; mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot, et j'aurais grand regret aux momens que tout cela vous a fait perdre sans le témoignage d'amitié qu'il en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire, je vous en prie derechef; je vous en suis aussi obligé que si elle était terminée, et je vous assure que l'expulsion de Palissot, pour l'amour de moi, me ferait plus de peine que de plaisir. A l'égard de Fréron, je n'ai rien à dire de mon chef, parce que la cause est commune; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que votre mépris l'eût plus mortifié que vos poursuites, et que, quel qu'en soit le succès, elles lui feront toujours plus d'honneur que de mal.

J'ai écrit à M. de Tressan pour le remercier et le prier d'en rester là. Je vous montrerai ma réponse avec sa lettre à notre première entrevue. Je ne puis douter que je ne vous doive tous les témoignages d'estime dont elle est remplie. Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour le bien réel qu'il m'a fait? Je vous remercie et vous embrasse de tout mon cœur.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES PIÈCES ET DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

V.

FIN DE LA TABLE.

NOTICE

SUR LES ÉCRITS DE ROUSSEAU

Contenus dans ce volume et dans le suivant.

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES.

Cet ouvrage, fruit de la vieillesse de Rousseau, peut être considéré comme une suite de ses *Rêveries*, puisque l'auteur s'y abandonne souvent aux sentimens dominans de son ame, et, disons-le avec franchise, aux préjugés de son esprit. Ce n'est pas un des principaux écrits du philosophe de Genève, mais il porte l'empreinte de son génie, comme tout ce qui est sorti de sa plume.

DISCOURS couronné par l'académie de Dijon, en 1750.

Dans deux passages de ses écrits, Rousseau a raconté l'origine de ce discours éloquent; c'est dans ses Confessions et dans ses lettres à M. de Malesherbes. Voici comme il écrit à ce dernier: « J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avais dans ma poche un Mercure de France, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture. Tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières, des foules d'idées vives se présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais. Oh, monsieur, si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social; avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchans! Tout

ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui, dans un quart-d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce premier discours, celui sur l'inégalité, et le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. »

Dans ses Confessions, Rousseau dit qu'arrivé à Vincennes il était dans une agitation qui tenait du délire, et qu'ayant communiqué à Diderot son projet de traiter la question proposée par l'académie de Dijon, celui-ci l'exhorta de donner l'essor à ses idées. On sait que la fameuse question était de savoir si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. On lit dans quelques recueils d'anecdotes que Rousseau consulta Diderot sur la manière de traiter cette question, et lui fit part de son projet de prouver l'influence heureuse des sciences et des arts sur les mœurs, mais que Diderot lui répondit: « C'est le pont-aux-ânes; prenez plutôt le parti contraire. » La fausseté de ce conte se voit assez par la peinture animée que Rousseau fait des sensations qu'il éprouva en lisant le Mercure de France. « Je travaillai, continue-t-il dans ses Confessions, ce discours d'une façon bien singulière... Je lui consacrais les insomnies de mes nuits. Je méditais dans mon lit à yeux fermés, et je tournais et retournais dans ma tête mes périodes avec des peines incroyables; puis quand j'étais parvenu à en être content, je les déposais dans ma mémoire jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier... Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument d'ordre et de logique; de tous ceux qui sont sortis de ma plume c'est le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie; mais avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup. »

Quelque ressentiment secret contre les hommes d'un esprit cultivé, qui l'avaient traité avec une indifférence humiliante parce qu'ils lui supposaient peu de talens, influa peut-être sur le parti que Rousseau prit dans cette occasion, et fit naître cette éloquence qu'il déploya pour soutenir un paradoxe. « Il se souvint, dit Laharpe, qu'étant commis chez M. Dupin, il ne dînait pas à table les jours que les gens de lettres s'y rassemblaient, et il en-

trait dans le champ de la littérature comme Marius rentrait dans Rome, respirant la vengeance, et se souvenant des marais de Minturnes. »

L'académie de Dijon ne pensait pas, comme Rousseau, que les hommes sont corrompus parce qu'ils cultivent les sciences et les arts, mais elle trouva ce paradoxe soutenu avec tant d'art, qu'elle ne put s'empêcher de donner au discours de Rousseau la préférence sur les discours plus sages de ses concurrens. Diderot se chargea de faire imprimer l'écrit couronné de son ami. Il parut chez le libraire Pissot à Paris, fit une sensation prompte et extraordinaire, et fonda la réputation de l'auteur. Mais en même temps il s'éleva un cri général dans les lettres contre leur détracteur, et il se présenta des écrivains en foule pour les défendre. Rousseau parle assez gaiement de cette querelle littéraire. « Indigné, dit-il, de voir tant de petits messieurs Josse, qui n'entendaient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas leur laisser les rieurs pour eux. Un certain M. Gautier de Nancy, le premier qui tomba sous ma coupe, fut rudement malmené dans une lettre à M. Grimm. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre; j'en pris un plus grave, mais non moins fort, et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage.... Mes amis, effrayés pour moi, croyaient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince après avoir vu ma réponse, dit : « J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus. »

Voltaire se contenta de plaisanter sur le discours couronné : en général il ne se trouva pas d'adversaire capable de lutter avec assez de talent contre Rousseau, quelque belle que fût la cause, sujet de la querelle. « Rousseau, dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire* (année 1754), n'a trouvé que deux adversaires qui méritent d'être nommés. Le roi Stanislas a fait sur son discours des observations fort sensées, mais toujours à côté du sujet. M. Bordes, de Lyon, a fait imprimer un discours sur les avantages des sciences et des arts, qui a eu à Paris plus de succès qu'il n'en méritait à mon gré(1). Ce discours est dans le cas des observations du roi de Pologne : il est faiblement écrit, faible-

(1) Imprimé à Genève, chez Barillot, sous ce titre : *Discours sur les avantages des sciences et des arts, avec la Réponse de J. J. Rousseau* 1752, in-8°. de 130 pages.

ment pensé, et ne fait rien du tout à la question. Rousseau avait trop beau jeu pour rester en arrière. Il fit une réponse au roi Stanislas, et une autre qu'il appelle sa dernière, à M. Bordes. Ces deux morceaux contiennent des choses admirables, et même sublimes; et ce dernier est, à mon gré, égal et même supérieur à son discours. M. Bordes n'a pas jugé à propos d'abandonner sa cause. Il nous a donné un second discours sur les avantages des sciences et des arts, dans lequel il tâche de réparer les nouvelles brèches que son redoutable adversaire avait faites à son système à grands coups de hache.... Cependant la question est restée indécise; car quoique Rousseau ait dit beaucoup de choses admirables, on ne peut pas dire que la logique de ses raisonnemens soit assez forte ou assez bien établie, pour nous entraîner à adopter son système, et il est à regretter sans doute qu'aucun de nos philosophes du premier ordre n'ait songé à traiter cette question, qui est véritablement belle et grande... L'abus des sciences et des arts a sans doute produit des maux terribles sur la terre; mais comment prévenir cet abus? Est-ce en défendant aux hommes l'usage des choses dont ils peuvent abuser? mais en ce cas-là, il faut leur défendre tout, parce qu'ils abusent de tout: il faut donc en faire des bêtes, des êtres inanimés même. D'ailleurs, comment fait-on pour empêcher un peuple de se livrer aux sciences et aux arts, c'est-à-dire, suivant le *style* de Rousseau, de se corrompre?... Prouver qu'une nation a tort de se livrer aux lettres me paraît tout aussi sensé que de prouver que les hommes ont tort de mourir. Eh! philosophe faible et incertain, ne vois-tu pas que ces peuples qui couvrent la surface de la terre sont entraînés par la main toute puissante du destin, et qu'il te faut subir les mêmes lois du mécanisme universel, malgré tes raisonnemens spécieux et superbes!.... »

CORRESPONDANCE.

En rédigeant ses *Confessions*, Rousseau avait lui-même recueilli et classé sa correspondance, afin que ses *Lettres* et celles qui lui avaient été écrites pussent servir en quelque sorte de pièces justificatives à ses écrits. Il avait en effet à parler de personnes marquantes; il avait à dévoiler leurs procédés à son égard; il avait à justifier les siens: sa correspondance devait fournir les preuves authentiques de ses assertions. On voit par ses Lettres à M. du Peyrou, dépositaire de ses papiers, combien il avait à cœur de mettre cette partie de ses écrits en ordre. Après sa mort, elle acquit bien plus d'importance encore par la publication d'un

grand nombre de lettres que Rousseau avait adressées à plusieurs personnes, particulièrement à celles qui jouissaient de son estime et de sa confiance. Mais dans aucune édition de ses Œuvres la correspondance de Rousseau n'offre une suite aussi complète que dans celle-ci. Toutes les lettres publiées, soit dans des correspondances particulières, soit dans des recueils périodiques, ou inédites encore et parvenues à notre connaissance, y ont été insérées d'après l'ordre chronologique, en sorte que la correspondance de Rousseau, qui d'abord se composait de pièces justificatives, est maintenant une partie très-importante de ses écrits, et cède peu en intérêt aux *Confessions* même, dont elle est en quelque façon la suite et le complément. En effet, les *Confessions* ne vont que jusqu'à l'époque où Rousseau fut obligé de quitter la Suisse; c'est dans sa correspondance qu'il faut chercher les détails des autres événemens que Rousseau avait formé le projet de raconter dans une troisième partie; mais il paraît que cette partie ne fut jamais écrite; et si elle l'eût été, Rousseau n'eût pas manqué de la déposer entre les mains de son fidèle ami Dupeyrou. Mais, vraisemblablement, il aurait eu peu à ajouter aux lettres qu'il avait écrites dans les diverses positions de sa vie; elles nous font connaître jusqu'à ses plus secrètes pensées, jusqu'à ses sensations passagères; le caractère soupçonneux, chagrin et malheureux de Rousseau s'y peint tout entier; mais nous y retrouvons aussi son style élevé et éloquent, un grand fond d'idées tantôt gaies et aimables, tantôt tristes et moroses; de belles pensées sur l'amitié, sur les divers rapports sociaux, sur des sujets littéraires, sur des personnes connues, etc. Nous pouvons suivre, pour ainsi dire, pas à pas le philosophe de Genève dans sa vie privée et pour la plupart du temps solitaire, et l'observer dans les diverses retraites où il cherche successivement, mais en vain, le bonheur qui le fuyait.

Si nous voulons le prendre à l'époque où finissent les Confessions, c'est-à-dire à son départ de la Suisse, nous le voyons d'abord décidé à chercher un refuge chez mylord-maréchal à Berlin, puis céder tout à coup aux instances de ses amis en France, rentrer par Strasbourg, et s'y déterminer à accepter l'offre de M. Hume, et à se rendre, avec ce célèbre écrivain anglais, à Londres, pour s'établir dans quelque retraite en Angleterre. En passant à Paris, il est accueilli au Temple par le prince de Conti, et accablé de visites de toute espèce. Une dame qui avait pris pour lui la passion la plus vive, madame Latour de Fran-

queville, sollicita comme une grace à sa porte la permission d'entrer chez lui, et s'estima heureuse d'avoir eu une courte entrevue avec le célèbre écrivain à qui elle avait voué un attachement sans bornes, dont toutes les lettres qu'elle lui adressa font foi (1). Elle n'en fut pas malheureusement mieux récompensée que tous ceux qui sollicitaient trop vivement l'amitié du philosophe. Rousseau lui fit entendre assez clairement que sa correspondance l'ennuyait, et refusa et de la voir et de lui écrire. On trouvera dans ce recueil toutes les lettres qu'il lui avait adressées, et qu'elle légua, après les avoir soigneusement gardées, à M. du Peyrou; elles ont été publiées avec celles que Rousseau avait écrites à cet ami constant. Le séjour en Angleterre fut marqué par la fameuse querelle avec Hume, querelle dont Rousseau a exposé le sujet fort au long dans ses lettres écrites à cette époque (1766 et 1767). Madame de Créqui n'avait pas été mieux traitée; quoique sa correspondance eût commencé plus amicalement encore que celle de madame Latour. Elle répondit à la dernière lettre que Rousseau lui écrivit, et qu'on trouvera avec les précédentes dans ce recueil, par le billet suivant : « J'avoue que je ne croyais pas que mes précautions pour ne pas manquer de recevoir M. Rousseau fussent susceptibles d'interprétation; je ne les prendrai plus puisqu'elles m'attirent des billets si peu conformes aux sentimens d'amitié que je lui ai voués. J'ai toujours cru qu'on m'honorait beaucoup en venant chez moi, et que j'honorais infiniment en y recevant : je n'ai pas plus à rectifier mes idées en ce point qu'en tout autre. » Et la correspondance entre elle et Rousseau en resta là (2).

Hume a donné un précis des griefs de Rousseau contre lui; il n'a pas eu beaucoup de peine à se justifier des accusations singulières du Philosophe (3).

(1) *Correspondance originale et inédite de J.-J. Rousseau avec madame Latour de Franqueville et M. du Peyrou.* Paris, 1803, 2 vol. in-8°.

(2) *Lettres originales de J.-J. Rousseau à madame de**, à madame la maréchale de Luxembourg, à M. de Malesherbes, à d'Alembert, etc.*, publiées par Charles Pougens, Paris 1798.

(3) Un grand nombre de brochures ont été publiées dans ce temps à ce sujet : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* Londres, 1766. — *Précis pour J.-J. Rousseau, en réponse à l'Exposé succinct de M. Hume, suivi d'une Lettre de madame D** (Latour) à l'auteur de la justification de M. Rousseau.* 1767. — *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David; etc.*

Voici comment Hume écrivit à un de ses amis en France au sujet du départ de Rousseau de l'Angleterre pour la France : « Je ne sais si vous avez entendu parler des derniers événemens arrivés à ce pauvre malheureux Rousseau qui est devenu tout-à-fait extravagant, et qui mérite la plus grande compassion. Il y a environ trois semaines qu'il partit, sans en donner le moindre avis, de chez M. Davenport, n'emmenant avec lui que sa gouvernante, laissant la plus grande partie de ses effets, et environ 30 guinées d'argent. On trouva aussi une lettre sur sa table, pleine de reproches contre son hôte, auquel il imputait d'avoir été complice de mon projet pour le ruiner et le déshonorer. Il prit le chemin de Londres ; et M. Davenport me pria de le faire chercher et de découvrir comment on pourrait lui envoyer son bagage et son argent. On fut quinze jours sans en entendre parler, jusqu'à ce qu'enfin le chancelier reçut de lui la lettre la plus extravagante, datée de Spalding, dans le comté de Lincoln. Il dit à ce magistrat qu'il est en chemin pour Douvres, dans le dessein de quitter le royaume (observez que Spalding s'éloigne tout-à-fait du chemin), mais qu'il n'ose pas faire un pas de plus ni sortir de la maison, dans la crainte de ses ennemis. Il conjure donc le chancelier de lui envoyer un guide autorisé pour le conduire, et il le lui demande comme le dernier acte d'hospitalité de cette nation envers lui. Quelques jours après, j'appris de M. Davenport qu'il avait reçu une nouvelle lettre de Rousseau, datée encore de Spalding, dans laquelle il lui témoigne le plus vif repentir. Il parle de sa triste et malheureuse situation, et annonce le dessein de retourner dans sa première retraite de Wootton. J'espérai qu'il aurait recouvré ses sens ; point du tout. Au bout de quelques heures le général de Conway reçut une lettre de lui, datée de Douvres, distant de 200 milles de Spalding. Il n'avait guère mis que deux jours à faire cette longue route. Il n'y a rien de plus fou que cette lettre : il suppose qu'il est prisonnier d'état entre les mains du général Conway, et cela en conséquence de mes suggestions ; il le conjure de lui permettre de quitter le royaume ; il représente le danger qu'il court d'être assassiné ; et, en même temps qu'il avoue qu'il a été déshonoré en Angleterre pendant sa vie, il prédit que sa mémoire sera justifiée après sa mort : il dit qu'il a composé un volume de mémoires, principalement relatifs au traitement qu'il a éprouvé en Angleterre, et à l'état de captivité dans lequel il est détenu. Si le général veut bien lui accorder la permission de partir, il lui fera remettre ce volume, qui est déposé dans des mains sûres, et jamais il ne paraî-

tra rien de lui contre la nation et ses ministres. Il ajoute, comme si un rayon de raison avait tout à coup pénétré dans son ame, et en parlant de lui-même à la troisième personne, qu'il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, et qu'il ne lui échappera jamais, de bouche ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur, et que lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur quelques plaintes indiscrètes qui lui sont quelquefois échappées dans le fort de ses peines, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par *ce malheureux penchant, ouvrage de ses malheurs, et qui maintenant y met le comble.*

« Je vous informe de tous ces détails afin que vous voyiez que ce pauvre homme est absolument fou, et que, par conséquent, il ne peut être dans le cas d'être poursuivi par les lois, ni l'objet d'une peine civile. Il a certainement passé à Calais; et se trouvant dans le ressort du parlement de Paris, il sera probablement arrêté, et peut-être traité sans aucun égard à sa malheureuse situation. Quand j'étais à Paris, j'ai vu des traits d'une animosité peu commune contre lui, de la part de plusieurs membres de cet illustre corps, et je crains que sa présence ne fasse revivre contre lui ce même zèle ardent et amer. Il me paraît donc intéressant que quelques personnes de poids et de mérite sachent de la première main le véritable état des choses, afin que les ennemis de ce malheureux homme, voyant leur vengeance pleinement rassasiée par ses infortunes passées, n'appesantissent pas plus long-temps sur lui des peines trop fortes pour qu'un homme puisse les soutenir. J'ai parlé à M. de Guerchy (ambassadeur de France à Londres), afin qu'il représente la chose sous ce point de vue, s'il en écrit à sa cour, et je vous adresse cette lettre à cachet volant, sous l'enveloppe de M. de Montigny, pour le cas où vous auriez quitté Paris. Il faut que vous ou lui instruisiez M. de Malesherbes. M. Trudaine joindra aussi ses bons offices; et je ne doute pas que par vos efforts réunis, et s'agissant d'une chose aussi raisonnable, vous ne lui procuriez une entière sûreté. S'il pouvait être établi dans une retraite sûre et tranquille, sous la protection de quelque personne prudente, il a de quoi subvenir à tous ses besoins : il a, si je ne me trompe, environ cent louis de rente par lui-même. Le roi d'Angleterre vient de lui en accorder encore autant; et l'on pourrait trouver quelque part en France quelque personne qui, par égard pour

son génie, le traiterait avec amitié, et l'empêcherait de faire du mal à lui et aux autres. Il serait à propos que sa gouvernante entrât dans le projet: je sais cependant que M. Davenport n'avait pas une idée bien avantageuse de son caractère ni de sa conduite, lorsqu'ils vivaient chez lui ; mais Rousseau est accoutumé à cette femme, et elle sait mieux que qui que ce soit entrer dans ses humeurs. On soupçonne qu'elle a entretenu toutes ses chimères afin de le chasser d'un pays où n'ayant personne avec qui elle pût parler, elle s'ennuyait à la mort. »

Cette lettre semble prouver que Hume ne haïssait pas Rousseau, et n'avait pas envie de le persécuter, comme celui-ci se l'était persuadé à lui-même. Mais elle n'était guère propre à réconcilier les deux anciens amis, ni à apaiser les ressentimens du philosophe de Genève. Peut-être ne présente-t-elle pas non plus les faits bien exactement. Hume, par exemple, compte parmi les revenus de son antagoniste la pension du roi d'Angleterre, quoique Rousseau y eût renoncé. Des amis trop officieux firent dans la suite des démarches pour la faire rétablir ; mais Rousseau qui avait une aversion pour les démarches faites à son insu quoiqu'en sa faveur, et qui soupçonnait probablement ses amis d'être d'accord avec des ennemis secrets, leur en sut très-mauvais gré, et les força de renoncer à leur projet complaisant.

Voltaire avait pris part à la querelle entre Hume et Rousseau, en adressant au premier une *Lettre* dont le style spirituel fut malheureusement gâté par des notes injurieuses pour celui aux dépens duquel il était tout au plus permis à Voltaire de badiner. Rousseau eut en général un fort parti contre lui dans cette affaire. C'est M. Suard qui avait traduit l'*Exposé* de Hume, et on attribue à d'Alembert la préface de ce pamphlet (1).

Revenu en France, Rousseau logea quelques jours à Fleury, chez le marquis de Mirabeau, et obtint ensuite un asile au château de Trye, auprès de Gisors, appartenant au prince de Conti. Les premières lettres datées de ce séjour tranquille font présumer que Rousseau s'y plaît, et va s'y reposer enfin des agitations de sa vie malheureuse. Mais les suivantes ne décèlent que trop l'inquiétude naturelle de son ame; il retrouve des ennemis dans ceux qui l'entourent, et dégoûté bientôt de sa retraite, il va en chercher une autre en Dauphiné. Une nouvelle aventure y augmente sa misantropie. Un homme obscur prétend avoir prêté autrefois à Rousseau, en Suisse, la somme de neuf francs.

(1) Voyez les Lettres de madame du Deffand à Horace Walpole.

et comme il est dans l'indigence, on fait entendre à Rousseau qu'il est de toute justice de payer une ancienne dette. L'ame de Rousseau se révolte à l'idée du déshonneur attaché à sa conduite si elle est avérée. Il demande à être confronté avec cet inconnu, et la publicité qu'il cherche lui-même à donner à cette affaire, et qui le justifie, donne lieu à une correspondance avec le comte de Tonnerre, commandant à Grenoble. Un habitant de cette ville a bien voulu nous communiquer la suite complète des lettres que Rousseau écrivit à ce sujet; quelques-unes sont inédites.

Poursuivi et tourmenté de l'idée d'une persécution sourde, mais vaste, dirigée contre lui, Rousseau demande un passe-port pour sortir de France, sans savoir où porter ses pas; il penche d'abord pour la Savoie; puis il voudrait retourner en Angleterre, malgré tous les tourmens qu'il y a éprouvés, ou s'embarquer pour Minorque; mais lorsque le passe-port de M. de Choiseul arrive, il prend la résolution de rester en France; il s'adresse au prince de Conti pour obtenir la permission de s'établir au château de Lavagnac. Avant même que le prince y donne son consentement, Rousseau persuadé qu'il sera dans ce château au pouvoir de ses ennemis, renonce à son projet, et reste à Bourgoin ou à Monquin; d'où sont datées un grand nombre de ses lettres, entre autres la lettre à M. de S.-Germain, une des plus longues qu'il ait jamais écrites. Ce M. de S.-Germain était un honnête homme qui par des motifs religieux ne voulait pas faire la connaissance de Rousseau, que tous les habitans des environs recherchaient. Ce fut peut-être cette réserve, jointe à son excellente réputation, qui lui valut l'amitié du philosophe. Celui-ci lui écrivit la lettre qu'on trouvera dans ce recueil sous la date du 9 novembre 1768. M. de S.-Germain l'accueillit avec la cordialité d'un homme de bien, et la franchise d'un ancien militaire. Rousseau ayant témoigné le désir de le faire le dépositaire de ses derniers sentimens, et en quelque sorte de son testament moral, M. de S.-Germain lui écrivit : « Si vous avez à me confier des choses qui ne s'accordent pas avec la religion que je professe, je ne peux y prendre aucune part : si elle n'est point compromise, elle me prescrit de vous être agréable et utile autant qu'il est en mon pouvoir. Vous faut-il, pour ce que vous avez à me confier, un homme ami de la vérité et qui n'ait d'autre crainte que de faire le mal, en ce cas vous pouvez disposer de moi. » Rousseau lui répondit qu'il respectait trop sa personne et ses sentimens pour faire rien qui pût lui déplaire, et

ce fut quelques jours après, qu'il lui adressa la lettre dont nous parlons, et qui offre encore un précis de la vie du philosophe. Dusaulx, qui l'a publiée et commentée, l'appelle assez bizarrement la *Passion de Jean-Jacques Rousseau* (1).

C'est aussi de la même retraite que Rousseau écrivit la belle lettre sur l'existence de Dieu et sur les croyances religieuses; c'est la profession de foi d'un grand penseur et d'un grand écrivain.

Dans des momens, pour ainsi dire lucides, il reprenait ses anciens goûts, surtout celui de la botanique, et entretenait ses anciennes liaisons; mais, dans ses accès de mélancolie, il ne voyait que trames et perfidies de toutes parts. Des chagrins domestiques augmentèrent ses dispositions moroses; on peut voir par sa lettre à mademoiselle Le Vasseur, sa gouvernante, devenue en Dauphiné sa femme, qu'il n'était pas heureux en ménage.

Las enfin de son séjour dans la province, il résolut de revenir à Paris, d'y reprendre le métier de copiste, et de mener la vie retirée qu'il avait toujours aimée. Cette dernière époque de sa vie nous offre peu de lettres; on en trouvera quelques-unes des deux premières années, 1771 et 1772; il y en a qui sont adressées à Dusaulx. Celui-ci les a fait connaître en y ajoutant un long commentaire et une sorte d'apologie, dans laquelle tout le tort est jeté sur le célèbre écrivain dont Dusaulx avait pourtant ambitionné l'amitié, sans pouvoir l'obtenir (2).

Il existe une lacune de quatre ans dans la correspondance de la dernière époque de la vie de Jean-Jacques; elle s'étend depuis 1772 jusqu'en 1776; il n'est cependant pas probable qu'il les ait laissé s'écouler sans entretetenir au moins quelques-unes de ses anciennes liaisons. Peut-être les lettres de cette époque sont-elles encore déposées dans des portefeuilles de famille: les trois dernières années de sa vie nous en fournissent très-peu. Celles qu'il adressa à M. Duprat, pour le remercier de lui avoir offert un asile, paraissent ici pour la première fois à la suite de toute la correspondance. On sait que Rousseau mourut en 1778, à Ermenonville, chez M. de Girardin, et qu'on lui érigea un tombeau dans l'île des Peupliers. Les uns prétendent que la mort l'avait surpris; d'autres sont persuadés qu'il se la donna dans un accès de mélancolie, fin qui malheureusement s'accorde avec une vie remplie de tourmens. Mais, dans le doute, adoptons la tradition

(1) *Notice de la Correspondance de J.-J. Rousseau avec M. de Saint-Germain*, dans l'ouvrage cité ci-dessous.

(2) *De mes rapports avec J.-J. Rousseau, et de notre correspondance; suivie d'une notice très-importante*, par J. Dusaulx. Paris, 1798, in-8°.

qui ne déshonore pas sa mémoire, et croyons que son corps usé par tant de maux physiques et moraux a fini par y succomber.

Outre les lettres déjà publiées dont nous avons parlé dans cette notice, nous avons enrichi le recueil de la correspondance de Jean-Jacques de plusieurs lettres inédites, telles que la correspondance entretenue avec M. de Tonnerre au sujet du sieur Thevenin, une lettre à M. le Nieps, trois lettres à M. le comte D'Escherny qui nous ont été communiquées par M. Villenave, etc. Nous avons rendu plus complète la table des matières pour cette partie des OEuvres de Rousseau.

